



HAL
open science

L'initiative de nouvelle économie sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : utopies et réalités de coopératives militantes pour les énergies renouvelables

Rémi Maître

► To cite this version:

Rémi Maître. L'initiative de nouvelle économie sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : utopies et réalités de coopératives militantes pour les énergies renouvelables. Sociologie. Université Toulouse le Mirail - Toulouse II, 2022. Français. NNT : 2022TOU20099 . tel-04107531

HAL Id: tel-04107531

<https://theses.hal.science/tel-04107531v1>

Submitted on 26 May 2023

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



THÈSE

En vue de l'obtention du

DOCTORAT DE L'UNIVERSITÉ DE TOULOUSE

Délivré par l'Université Toulouse 2 Jean-Jaurès

Présentée et soutenue par

Rémi MAITRE

Le 18 novembre 2022

L'initiative de Nouvelle Économie Sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : Utopies et Réalités de coopératives militantes pour les énergies renouvelables

École doctorale et discipline ou spécialité

ED TESC : Sociologie

Unité de recherche

CERTOP-CNRS UMR 5044

Directrice(s) ou Directeur(s) de Thèse

Marie-Christine ZELEM, Professeure, Université Toulouse Jean-Jaurès

Jacques PRADES, Maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean-Jaurès

Jury

Gilles DEBIZET, Maître de conférences HDR, Université de Grenoble (Rapporteur)

Isabelle GUERIN, Directrice de recherche, Université Paris Diderot (Rapporteuse)

Laurence RAINEAU, Maîtresse de conférences, Université Paris 1 (Examinatrice)

Anne Catherine WAGNER, Professeure, Université Paris 1 (Examinatrice)

Université Toulouse 2-Jean Jaurès
Laboratoire CERTOP

THÈSE

Pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ
Spécialité Sociologie

**L'initiative de Nouvelle Économie Sociale d'Enercoop dans le secteur électrique :
Utopies et Réalités de coopératives militantes pour les énergies renouvelables**

Rémi MAITRE

Présentée et soutenue publiquement
Le 18/11/2022

Directeur ou Directrice de Recherche
Marie-Christine ZELEM, Professeure, Université Toulouse Jean-Jaurès
Jacques PRADES, Maître de conférences HDR, Université Toulouse Jean-Jaurès

JURY
Gilles DEBIZET, Maître de conférences HDR, Université de Grenoble (Rapporteur)
Isabelle GUERIN, Directrice de recherche, Université Paris Diderot (Rapportrice)
Laurence RAINEAU, Maîtresse de conférences, Université Paris 1 (Examinatrice)
Anne Catherine WAGNER, Professeure, Université Paris 1 (Examinatrice)

Avertissement

L'université de Toulouse - Jean Jaurès n'est pas responsable des propos qui sont présentés dans cette thèse. Les personnes morales et physiques citées ou mentionnées dans ce texte n'ont pas lu et approuvé l'intégralité du manuscrit. Elles sont par conséquent déchargées de toute responsabilité. L'auteur de cette thèse est le seul responsable de toutes les erreurs que pourrait comporter son contenu.

La citation directe et/ou la diffusion de ce document requiert l'autorisation de l'auteur.

Pour la génération symbiocène.

*Dans l'ivresse du relief,
Ciel, mer et terre en liesse,
Tendrement s'enlacent.*

Remerciements

Je tiens tout d'abord, d'une façon globale, à exprimer ici mes plus chaleureux remerciements à toutes celles et ceux qui, à bien des égards et à titres divers, m'ont aidé et encouragé à poursuivre et à m'investir, avec intensité, dans ce travail. Mes remerciements vont tout particulièrement à ma famille qui m'a soutenu depuis ma reprise d'étude. Je souhaite également vivement remercier M.-C. Zélem et J. Prades sans qui cette thèse n'aurait pas été possible. Je remercie sincèrement M.-C. Zélem pour son soutien, sa disponibilité, ses précieux conseils et ses relectures minutieuses soutenues tout au long de ce travail. Je remercie également J. Prades pour sa confiance, ses apports précieux, ses discussions enrichissantes et ses relectures attentives qui m'ont également accompagné depuis le Master 1 jusqu'au terme de ce travail. Cette codirection a été, tant d'un point de vue humain qu'intellectuel, une véritable aventure stimulante et enrichissante. J. Prades et M.-C. Zélem par leurs apports, leurs complémentarités et leur implication dans l'encadrement de la thèse ont permis d'approfondir et d'améliorer considérablement ce travail. Pour cela, je leur en suis infiniment reconnaissant. Je pense également à toutes les personnes rencontrées et qui m'ont offert leur temps précieux : les membres d'Enercoop, l'équipe d'Enercoop Midi-Pyrénées, les doctorant.e.s, les étudiant.e.s, les enseignant.e.s, les membres du CERTOP, ainsi que les membres des départements de sociologie et d'économie de l'Université Toulouse 2. Je remercie également J.-L. Sudres pour ses discussions, ses conseils avisés et son soutien. Je remercie également G. Debizet pour son attention, son accompagnement et son investissement qui ont permis à la fois d'aboutir à la réalisation de deux publications¹, et d'améliorer la compréhension de mon objet d'étude. Je souhaite également remercier l'ensemble des membres du jury pour leur participation, leur attention et leur lecture. Je remercie également toutes les personnes rencontrées en Martinique et toutes celles qui ont rendu possible ma reprise d'études depuis cette petite île de la Caraïbe. Et bien entendu, je remercie toutes les personnes dont la pensée se retrouve dans cette thèse, sans qu'elles y soient pour quelque chose. Par ailleurs, je me sens particulièrement redevable à certaines personnes, qui occupent une place déterminante dans ce que je suis aujourd'hui, et qui m'ont poussé, peut-être malgré elles, à cheminer laborieusement dans cette aventure. Parmi ces personnes, un certain E. Zola et la lecture de son roman « L'argent » est sans doute ce premier humain qui a déclenché ma curiosité et initié ma quête d'approfondissement des âpretés de la « condition humaine », que cette dernière insuffle ses velléités les plus sordides, ou qu'elle rayonne et résonne dans la plénitude esthétique de l'« arbre relationnel ». Les bois de Chateaubriand

¹ Il s'agit d'un article paru dans un numéro spécial de la revue Flux centré sur les communautés énergétiques locales à la suite d'un colloque international organisé en 2020 par l'Université Grenoble Alpes : R. Maître. L'initiative de nouvelle économie sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : incidences de l'holocratie dans la coopérative régionale de Midi-Pyrénées. Flux, 126, 39-51. <https://doi.org/10.391/flux1.126.0039> et d'un chapitre d'ouvrage en anglais, toujours centré sur les communautés énergétiques : R. Maître. Emergence and transformation of Enercoop : The french network of electricity supply cooperatives as a new social economy initiative, [in] Debizet G, Pappalardo M, Wurtz F (ed.), 2022, *Local energy communities*, Ed. Taylor and Francis.

jouent aussi, à cet égard, un rôle prépondérant : j'ai eu la chance d'habiter auprès de ces grands arbres plus d'une vingtaine d'années, de les visiter et de les « écouter » des journées durant. Ces bois ont su border de leur utopie l'attitude méditative qui m'a donné la force et l'élan pour explorer les pratiques de Nouvelle Économie Sociale (NES), des pratiques qui peuvent réunir les énergies et ouvrir une voie pacifiée et équitable, en lieu et place des passions tristes de l'économie des désirs capitalistes, qui, à bien des égards, nous entraînent dans des gouffres. Face à cela, les pratiques économiques de NES essaient d'ouvrir un possible, un déjà-là et un horizon désirable pour permettre à des personnes de mettre leur intelligence au service d'un projet collectif, coopératif, alternatif, écologique et social. Derrière l'attente du « grand soir » et sa tendance à la suspension dans l'inertie du *statu quo*, la NES est un possible de maintenant, un « laboratoire social » qui peut concourir à son échelle à l'advenue du symbiocène, cette ère propice à l'horizontale plénitude du vivant.

RÉSUMÉ :

Le constat répété de crises écologique et climatique se heurte à la quasi-inertie des États et des opérateurs à visée lucrative qui empêchent de sortir des énergies non-renouvelables (fossiles et fissiles). Face à ce verrouillage, des collectifs issus des sociétés civiles promeuvent des pratiques économiques visant la sortie des énergies non renouvelables. C'est l'étude d'un de ces collectifs que réalise cette thèse. Elle se consacre au fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop, un réseau de Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC) né en 2004 suite à la libéralisation du secteur électrique français. Ce réseau de SCIC ambitionne de fournir de l'électricité renouvelable en circuit court et de contribuer à baisser la consommation énergétique. Conçue ici comme une initiative de Nouvelle Économie Sociale (NES), son cadre analytique, structuré par la tension active entre projet politique (*instituant*) et logique économique (*institué*), est décrit et mobilisé au cours de ce travail.

Dans une double approche sociologique et économique, la thèse vise à comprendre pourquoi cette initiative a vu le jour et comment elle se développe. Elle étudie la façon dont Enercoop répond à son double objectif *a priori* contradictoire de vendre de l'électricité et d'inciter à Maîtriser la Demande d'Énergie (MDE). Elle analyse les *forces de rappel* (affect d'écologie coopératif, polarisation nationale/locale, systèmes délibératifs) qu'Enercoop déploie pour maintenir son projet de démocratie énergétique (*instituant*), tout en gardant une gestion économique stable (*institué*). Ces *forces de rappel* réduisent le risque d'isomorphisme face à l'État ou aux opérateurs à visée lucrative et lui permettent de maintenir son objectif de transformation sociale.

L'analyse industrielle propose un état des lieux du contexte énergétique international et français, et se concentre sur les caractéristiques du secteur électrique. Elle décrit le modèle Enercoop et rappelle les évolutions institutionnelles (libéralisation) qui ont permis sa naissance. Face à cette tendance, Enercoop cherche à réduire la logique spéculative et à améliorer le suivi des électrons en contractualisant directement avec des producteurs et en leur achetant conjointement électricité et Garanties d'Origine. L'approche sociologique repose sur soixante entretiens semi-directifs, quarante sessions d'observation participante en Midi-Pyrénées et à Paris et deux enquêtes par questionnaire.

La sociologie d'Enercoop retrace l'émergence de l'initiative, explore les systèmes délibératifs (holocratie) mobilisés par certains collectifs du Réseau. Ces systèmes impliquent des prises de décision expérimentales propices à l'intelligence collective, contrebalancées par des logiques de contrôle entre pairs. L'approche sociologique permet de caractériser l'affect d'écologie coopératif des membres d'Enercoop, d'identifier leurs profils (caractéristiques, motivations, processus d'adhésion, type d'engagement) et d'analyser la montée en puissance de la conscience écologique. À partir des entretiens, la thèse propose un modèle idéal-typique de deux trajectoires biographiques (linéaire, conversion à deux variantes, l'une « douce » et l'autre « secouée »). Elle explore également les pratiques socioénergétiques des membres orientées vers la sobriété (raisonnement par bilan-carbone, prosommateur, aconsommation, etc.). Elle propose enfin de

conceptualiser le *savoir d'achat*, un raisonnement basé sur une analyse multicritère qui oriente les pratiques de consommation des membres.

Ce travail révèle le combat politique permanent d'une structure engagée sur le terrain économique, fut-elle le plus grand réseau français de SCIC. Il s'agit bien d'une « utopie réaliste ». « Réaliste » car elle se bat ici et maintenant avec des valeurs qui ne sont pas dominantes. « Utopique » parce que sa victoire nécessiterait probablement une autre économie, voire une autre société qui signifierait également le dépérissement d'Enercoop.

ABSTRACT :

The repeated observation of ecological and climatic crises is confronted with the quasi-inertia of States and operators with lucrative aims who prevent the exit of non-renewable energies (fossil and fissile). Faced with this blockage, civil society groups are promoting economic practices that aim to move away from non-renewable energies. This thesis studies one of these collectives. It focuses on the cooperative supplier of renewable electricity Enercoop, a network of cooperative societies of collective interest (SCIC) created in 2004 following the liberalization of the French electricity sector. This network of SCICs aims to provide renewable electricity in a short circuit and to contribute to lowering energy consumption. Conceived here as a New Social Economy (NSE) initiative, its analytical framework, structured by the active tension between political project (instituting) and economic logic (instituted), is described and mobilized during this work.

In a double sociological and economic approach, the thesis aims to understand why this initiative was born and how it develops. It studies the way Enercoop responds to its dual, a priori contradictory, objective of selling electricity and encouraging the control of energy demand. It analyses the restoring forces (cooperative ecology affect, national/local polarisation, deliberative systems) that Enercoop deploys to maintain its energy democracy project (instituting), while keeping a stable economic management (instituted). These restoring forces reduce the risk of isomorphism in the face of the state or profit-oriented operators and allow it to maintain its objective of social transformation.

The industrial analysis provides an overview of the international and French energy context, and focuses on the characteristics of the electricity sector. It describes the Enercoop model and recalls the institutional developments (liberalisation) that led to its birth. Faced with this trend, Enercoop seeks to reduce speculative logic and improve the monitoring of electrons by contracting directly with producers and buying electricity and Guarantees of Origin from them jointly.

The sociological approach is based on sixty semi-structured interviews, forty participant observation sessions in Midi-Pyrénées and Paris and two questionnaire surveys. The sociology of Enercoop traces the emergence of the initiative, explores the deliberative systems (holacracy) mobilized by certain collectives of the Network. These systems involve experimental decision-making that promotes collective intelligence, counterbalanced by a logic of peer control.

The sociological approach makes it possible to characterize the cooperative ecological affect of Enercoop members, to identify their profiles (characteristics, motivations, membership processes, type of commitment) and to analyze the rise of ecological awareness. Based on the interviews, the thesis proposes an ideal-typical model of two biographical trajectories (linear, conversion with two variants, one "soft" and the other "shaken"). It also explores the socio-energetic practices of the members oriented towards sobriety (reasoning by carbon balance, "prosumer", aconsumption, etc.). Finally,

it proposes to conceptualize the knowledge of purchase, a reasoning based on a multi-criteria analysis that guides the consumption practices of members.

This work reveals the permanent political fight of a structure engaged on the economic ground, even if it is the largest French network of SCIC. It is indeed a "realistic utopia". "Realistic" because it fights here and now with values that are not dominant. "Utopian" because its victory would probably require another economy, or even another society, which would also mean the demise of Enercoop.

Sommaire

RÉSUMÉ :	9
ABSTRACT :	11
INTRODUCTION	18
1. L'ÉNERGIE : CONVERTISSEURS NON RENOUVELABLES ET RENOUVELABLES	23
1.1. Les convertisseurs à énergies non EnR : les ressources fossiles et fissiles....	24
1.2. Les convertisseurs à énergies renouvelables (EnR)	26
2. L'IRRÉPRESSIBLE « PART MAUDITE » DE L'ÉNERGIE PRODUITE	30
3. LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DÉTERMINANTS POUR L'ORGANISATION POLITIQUE DES SOCIÉTÉS ?	31
4. VERS UNE ÉLECTRIFICATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?	33
4.1. Quelles incidences politiques de l'électrification par les énergies renouvelables ?	35
4.2. L'idée-force Enercoop : « EnR = local ; charbon, gaz, pétrole = centralisé »	36
5. PRÉSENTATION D'ENERCOOP COMME UNE INITIATIVE DE NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE (NES)	36
5.1. Une initiative de NES dans le secteur électrique : entre face <i>instituyente</i> et face <i>instituída</i>	37
5.2. Les trois traits spécifiques du modèle Enercoop : tarifaire, industriel et organisationnel	40
PARTIE 1 : MÉTHODOLOGIE D'IMMERSION AU SEIN D'ENERCOOP ET ANALYSE INDUSTRIELLE DU SECTEUR ÉLECTRIQUE	51
CHAPITRE 1 : S'IMMERGER AU SEIN D'ENERCOOP. RÉCIT D'UN CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE	53
1. Préambule : retour sur la découverte d'Enercoop et la genèse de ce travail	59
2. À la découverte d'Enercoop	60
3. Protocole d'enquête : cadrages théoriques, membres ciblés et aires intermédiaires d'études	68
4. Comprendre et situer Enercoop dans le secteur électrique : l'analyse industrielle en question	71
5. L'entretien et l'observation participante en question	73
6. L'accès aux terrains : conduire des entretiens et réaliser des sessions d'observation.	85
Conclusion	106
CHAPITRE 2 : DANS LES TRANSFORMATIONS DU SECTEUR ÉLECTRIQUE : SPÉCIFICITÉS, HISTOIRE ET LIBÉRALISATION RÉCENTE	109

1. L'électricité : objet industriel hyper-standardisé circulant dans un système électrique unifié	111
2. Bref rappel historique : trois périodes d'évolution du secteur électrique en France :	112
3. Le secteur très concentré de la production d'électricité	117
4. La fourniture d'électricité : entre architecture marchande et maintien de prix administrés	122
Conclusion	132
PARTIE 2 : LE MODÈLE ENERCOOP : GENÈSE, DÉVELOPPEMENT ET ORIGINALITÉS DE L'INITIATIVE DE NOUVELLE ECONOMIE SOCIALE DANS LE SECTEUR ÉLECTRIQUE	133
CHAPITRE 3 : LE MODÈLE ENERCOOP : GENÈSE, PRINCIPES ET ORIGINALITÉS DE L'INITIATIVE DANS LE SECTEUR ÉLECTRIQUE.....	136
1. Pourquoi fonder Enercoop : « Lutter contre le scandale de la démocratie bidon » !	137
2. Le modèle Enercoop : soutenir les EnR par l'ancrage citoyen.....	148
3. Les politiques tarifaires : le fournisseur « haut de gamme » pour soutenir les EnR ?	160
4. Le maillage territorial de SCIC : vers les circuits courts de l'électricité ?.....	162
Conclusion	175
CHAPITRE 4 : ENERCOOP NATIONALE : CONDITIONS DE TRAVAIL, MODE D'ORGANISATION ET SYSTÈMES DÉLIBÉRATIFS DANS LE PÔLE ÉNERGIE	176
1. Conditions de travail, tenue vestimentaire et mode de rémunération.....	178
2. Le mode d'organisation d'Enercoop Nationale : fonction, spécificités et enjeux des différents pôles	182
3. Le Pôle Energie : systèmes délibératifs, défis de montée en qualification et régionalisation.....	188
4. Les autres pôles d'Enercoop Nationale.....	222
Conclusion	230
PARTIE 3 : EFFETS ET FORCES DE L'AFFECT D'ÉCOLOGIE COOPÉRATIVE DANS LA NES D'ENERCOOP.....	233
PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE, CADRAGE THÉORIQUE ET DIVERSITÉ DES FORMES D'ENGAGEMENTS À ENERCOOP.....	237
Précis méthodologique : entretiens semi-directifs, observation participante et enquêtes en ligne.....	238
L'ancrage militant : une trame de fond questionnée par le changement d'échelle ?.....	239
Une sociologie du militantisme combinée à une philosophie de la conversion	240
Les différentes formes d'engagements à Enercoop	248
CHAPITRE 5 : PROFILS SOCIOÉCONOMIQUES, MOTIVATIONS, PARCOURS DE SOCIALISATION ET FIGURES D'ENGAGEMENT DES MEMBRES D'ENERCOOP	250

1. Les représentations de l'énergie et de l'électricité pour identifier les profils des membres.....	252
2. Les principales médiations pour découvrir Enercoop.....	257
3. Pourquoi participer à l'aventure d'Enercoop ?	259
Conclusion	304
CHAPITRE 6 : TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES ET PRATIQUES	
SOCIOÉNERGÉTIQUES DES MEMBRES D'ENERCOOP	305
1. Les trajectoires biographiques des membres d'Enercoop.....	306
2. Les pratiques socioénergétiques : recherche de sobriété et savoir d'achat	332
Conclusion	365
PARTIE 4 : ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES : ORGANISATION, INTELLIGENCE COLLECTIVE ET DÉLIBÉRATION DANS UNE COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE	367
1. UN CADRE MÉTHODOLOGIQUE COMBINANT APPROCHE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE	370
2. LA NAISSANCE D'ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES : UN RECOURS AU SALARIAT	371
2.1. L'activité d'apporteurs d'affaires.....	373
2.2. L'activité de production d'électricité	373
2.3. Quelques chiffres de développement d'EMIP	374
3. LA STRUCTURE DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE	374
3.1. Ce que délibérer veut dire et quelles conséquences de la métadélibération sur l'organisation ?.....	375
3.2. L'holocratie en question chez EMIP : sphères d'activité, rôle, cercle.....	376
3.3. Les trois espaces de la coopérative holacratique	379
4. DANS L'ESPACE D'INTERACTIONS DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE AVEC L'EXTÉRIEUR : LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE.....	381
4.1. Au cœur d'un atelier de MDE pour « faire tourner moins vite le compteur » : la dynamique d'éducation populaire	382
5. DANS L'ESPACE D'INTERACTIONS DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE AVEC L'ASSEMBLÉE DES SOCIÉTAIRES	394
5.1. Profils sociologiques d'EMIP.....	395
5.2. L'AG d'EMIP : un moment privilégié pour l'assemblée des sociétaires	396
5.3. « La Luciole » : la lettre d'information d'EMIP.....	410
6. DANS L'ESPACE D'INTERACTIONS DE L'ÉQUIPE DE LA COOPÉRATIVE AVEC L'ÉQUIPE ÉLARGIE	413
6.1. Le CA : un espace propice à la délibération ?.....	413
6.2. Les journées séminaires pour faire travailler collectivement l'équipe élargie de la coopérative	415
6.3. Les groupes locaux pour ancrer les coopératives dans les territoires	417

7. DANS LE « NOYAU ACTIF » DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE : L'ÉQUIPE DE LA COOPÉRATIVE	418
7.1. Les différentes réunions dans la coopérative.....	418
7.2. Les quatre modalités de décision en coopérative holacratique : de l'autonomie à l'intelligence collective arbitrée par le contrôle par les pairs.....	419
7.3. Le défi de l'holocratie comme mode d'organisation pour fédérer l'intelligence collective au service de l'instituant	427
7.4. Incidences des systèmes délibératifs dans la coopérative	427
7.5. Changement de procédure et transcendance des individus par l'éthique de conviction écologique ?.....	435
CONCLUSION.....	437
L'intelligence collective ou la « cognition distribuée » en question.....	439
Une scène « axiomachique » entre administrateurs : attribuer une prime aux salariés ou atteindre un résultat net annuel positif ?	440
La refondation de la coopérative holacratique en 2021	440
CONCLUSION GÉNÉRALE.....	442
Comment maintenir l'instituant dans l'institué ? Les trois forces de rappel en question	444
L'expression d'un système de besoins radicaux.....	448
Entre libéralisation et nationalisation : la coopérativisation comme voie du milieu pour impulser une démocratie énergétique ?	450
Forces et limites de la dialectique des pratiques de Nouvelle Économie Sociale.....	451
L'émergence d'un nouveau lien entre économie sociale et monde de l'ingénieur	452
Des initiatives pratiques de NES pour initier une théorie des limites ?.....	453
BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE.....	457
ANNEXES	481
7.6. ANNEXE 1 : TABLEAU DU GUIDE D'ENTRETIEN DE LA PHASE EXPLORATOIRE	483
7.7. ANNEXE 2 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE EXPLORATOIRE.....	484
7.8. ANNEXE 3 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE 1	485
7.9. ANNEXE 4 : TABLEAU-SYNTHESE DES OBSERVATIONS D'EMIP (PREMIÈRE SÉQUENCE).....	486
7.10. ANNEXE 5 : TABLEAU-SYNTHESE DES OBSERVATIONS D'EMIP (SECONDE SÉQUENCE).....	487
7.11. ANNEXE 6 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE 2	489
7.12. ANNEXE 7 : TABLEAU-SYNTHESE DES SESSIONS D'OBSERVATION D'ENERCOOP NATIONALE.....	490

7.13. ANNEXE 8 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA SESSION D'OBSERVATION D'ENERCOOP NATIONALE	491
7.14. ANNEXE 9 : EXTRAIT DU PROGRAMME DE L'AG DE 2018 D'ENERCOOP MIDI- PYRENEES	492
LISTE DES ENCADRES.....	493
LISTE DES GRAPHIQUES	493
LISTE DES IMAGES	493
LISTE DES SCHEMAS	494
LISTE DES TABLEAUX	495
LA THESE EN QUELQUES MOTS.....	497
THE THESIS IN A FEW WORDS	498

INTRODUCTION

« Chaque génération doit dans une relative opacité découvrir sa mission, la remplir ou la trahir. »

F. Fanon, Les damnés de la terre, Éditions Maspero, 1961.

À la suite du constat des crises climatiques et écologiques, les pouvoirs publics et beaucoup d'organisations internationales tentent d'initier une sortie des énergies non renouvelables². Cependant, ces organisations butent sur la « *dépendance au sentier*³ » (North, 2005 ; Palier, 2010 ; Pierson, 2000) des infrastructures énergétiques principalement basées sur les énergies non renouvelables, qui représentent aujourd'hui plus de 80 % de la fourniture d'énergie mondiale⁴. Sortir des énergies non renouvelables est un défi colossal, une mission (au sens de F. Fanon) qui interpelle les sociétés humaines et que les États ou l'Union européenne (UE) semblent bien incapables d'impulser significativement. Pourquoi ? Principalement, pour trois raisons :

Une raison économique qui tient aux rendements croissants d'adoption (Arthur, 1989 ; Foray, 1989). Les rendements croissants d'adoption proposent de préciser les raisons pour lesquelles certaines technologies s'imposent au détriment d'autres, et expliquent qu'une technologie n'est pas choisie parce qu'elle est plus efficace, mais qu'elle devient plus efficace parce qu'elle a été préalablement choisie (en raison des effets d'apprentissage, des effets d'usage, des économies d'échelle, etc.).

Une raison sociologique due aux effets des « lobbies » et aux décisions qui légitiment l'existant (dont l'exemple le plus emblématique peut être le mouvement écomoderniste⁵).

Une raison culturelle qui s'explique par l'impossibilité d'imaginer un autre monde que celui qui est et de le mettre pratiquement en application.

Face à ce « *verrouillage* » (Arthur, 1989 ; Foray, 1989), des « groupes de pionniers » accompagnent, depuis les années 1990, l'émergence de communautés énergétiques (Bauwens, 2016 ; Hufen, Koppenjan, 2015), des initiatives territoriales et non

² Ce sont des énergies provenant de sources dites non renouvelables comme les énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole, etc.) et fissiles (uranium, plutonium). Les énergies fossiles sont les principales responsables des émissions de Gaz à Effets de Serre (GES) (66 %) Voir P. Mathis, Les énergies : comprendre les enjeux, 2012, Éditions QUAE.

³ La « *dépendance au sentier emprunté* » ou « *path dependency* » insiste sur l'importance des facteurs historiques et structurels contraignants qui expliquent l'état d'inertie d'un système, et empêchent l'émergence de systèmes qui pourraient pourtant être *a priori* plus efficaces. Voir W. B. Arthur, The Nature of technology, 2009, The Free Press and Penguin Books ou A. Orlean. L'empire de la valeur, 2011, Seuil. L'exemple le plus célèbre est la domination du clavier Azerty, sorte de « convention » qui s'est imposée, alors que d'autres claviers pourraient être plus efficaces pour les usagers.

⁴ Site de l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE) : https://ica.blob.core.windows.net/assets/1b7781df-5c93-492a-acd6-01fc90388b0f/Key_World_Energy_Statistics_2020.pdf (consulté le 19/05/2022).

⁵ Parfois mouvement qualifié de « post-environnementaliste » et dont la figure de proue peut être le « Breakthrough Institute », l'écomodernisme revigore la croyance en la capacité de la technologie et du progrès (en particulier du nucléaire), à « *sauver la Terre sans rien changer aux fonctionnements du capitalisme* » en accentuant l'emprise des humains sur le vivant. Voir C. Bonneuil, Anthropocène [dans] A. Berlan, G. Carbou, L. Teulières (dir.), Greenwashing, Manuel pour dépolluer le débat public, 2022, Éditions du Seuil.

gouvernementales de communautés locales et de citoyens qui promeuvent la production et la consommation d'énergie renouvelable⁶ (*EnR*) (Bomberg, McEwen, 2012). Au sein de ces communautés, coexistent différentes organisations qui se distinguent par trois critères : leur type juridique (forme de propriété, composition des fonds propres et degrés de participation), leur activité (production, distribution, fourniture), et les technologies mobilisées (type de convertisseurs et sources d'énergie). Cette diversité génère différents degrés de participation des membres dans l'organisation, depuis une simple contribution financière, jusqu'à une possibilité de « *participation active* » dans le cadre de coopératives d'énergie œuvrant à la démocratisation du secteur (Yildiz *et alii*, 2015). Cette possibilité implicite des coopératives énergétiques est une des singularités de ces organisations. Elle génère un certain engouement (Debizet et Pappalardo, 2021), tant pour étudier les caractéristiques organisationnelles de ces coopératives que pour interroger l'intelligence énergétique de leurs membres et les visées de sobriété énergétique (Zélem, 2016).

À ce titre, l'Allemagne, depuis le choix de sortie de l'énergie nucléaire à la fin des années 1990 connaît, avec l'*Energiewende*⁷, une croissance de coopératives énergétiques (Yildiz *et al.*, 2015), et apparaît en Europe comme un « laboratoire » au plan industriel (Salles, 2019). Néanmoins, cette nouvelle émergence de coopératives se déroule également dans d'autres pays, comme en Espagne (Heras-Saizarbitoria *et al.*, 2018), au Danemark (Wokuri, 2019), en Suisse (Serlavós, 2020) ou aux Pays-Bas (Hufen et Koppenjan, 2015). La France, suite à la libéralisation du secteur électrique qui débute dans les années 1990, connaît aussi ce phénomène, avec le développement de coopératives citoyennes de production (Fontaine, 2019) voire une nouvelle émergence de coopératives énergétiques (Maître, 2019a). C'est dans ce sillage que naît Enercoop, fournisseur coopératif d'électricité EnR à l'échelle nationale, principal objet d'étude de cette thèse. Cette étude a la particularité d'explorer un espace social où les EnR ont pris place et disposent d'une insertion sociale tout à fait significative au regard du reste de la société française (Zélem, 2010a).

Pensé ici à partir du cadre analytique de la Nouvelle Économie Sociale⁸ (NES) (Prades, 2022) qui est décrit, mobilisé, détaillé et discuté tout au long de cette recherche,

⁶ Ce sont des énergies provenant de sources dites renouvelables car elles sont issues de sources qui se renouvellent à échelle de vie humaine, comme le vent, le soleil, les chutes d'eau, etc.

⁷ Une note de clarification réalisée par B. Laponche permet de faire le point sur l'état actuel de la sortie des énergies non renouvelables en Allemagne. <https://journaldelenergie.com/nucleaire/contre-verites-allemande-sortie-nucleaire/> (consulté le 08/11/2021).

⁸ Cette terminologie est empruntée à ce qui peut être appelé l'école d'économie sociale de Toulouse qui s'est construite progressivement depuis la fin des années 1990 autour d'une équipe d'enseignants de l'Université Toulouse 2 Jean Jaurès, composée, dans un premier temps, de J. Prades, M.-L. Arriape, G. Azam, et dans un second temps, de M. Bruyère, S. Héning, J. Milanese, J. Pélenc et A. Berlan. Initié dans les années 1990, le projet de cette école est d'élaborer une théorie et un cadre analytique pour décrire et étudier le renouveau de pratiques d'économie sociale constaté depuis les années 1980. Le fondateur J. Prades a passé le relais à M. Bruyère, l'actuelle directrice, entre 2020 et 2022. Pour J. Prades, ce qui caractérise l'économie sociale est que le point de vue normatif surplombe le point de vue positif. Mais il suppose ensuite le choix d'une méthodologie disciplinaire (l'économie, la sociologie, l'histoire, le droit, etc.). Ici, le point de vue choisi est principalement sociologique.

ce réseau de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) naît en 2004 suite à la libéralisation du secteur électrique, dans un contexte de fin de monopole public, et d'inquiétude sur la continuité du service public de l'énergie. Porté par l'objectif d'initier une « *démocratie énergétique* » (entretien 57, homme, fondateur, EN⁹), le fournisseur composé en 2022 de la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN) située à Paris, et de dix coopératives régionales, les Enercoop Locales (EL), a deux objectifs *a priori* contradictoires : fournir de l'électricité d'origine EnR en circuit court (hydraulique, éolien, solaire), et proposer une offre de services permettant la baisse de la consommation. Ce travail ambitionne de comprendre pourquoi il y a irruption de pratiques de Nouvelle Économie Sociale (NES) dans l'ordre énergétique français conditionné par la culture énergétique nucléaire et centralisée (Zélem, 2010a), et comment ces pratiques essaient de répondre à ce double objectif *a priori* contradictoire dans le secteur de l'électricité.

Afin de comprendre l'émergence et l'existence de cette initiative dans le secteur énergétique français, un travail d'investigation de ce réseau de coopératives a été réalisé, dans une double approche complémentaire économique et sociologique. Au plan économique, une approche d'analyse industrielle a exploré les caractéristiques et les évolutions des secteurs énergétique et électrique : l'objectif de cette analyse industrielle était de réaliser un panorama du secteur en France, pour y situer les coopératives, préciser leur stratégie industrielle et identifier leurs spécificités. Mais une telle démarche ne suffisait pas pour approcher les spécificités et la complexité de cette initiative. Aussi, l'objectif était, grâce à la méthode sociologique, de deux ordres. D'un côté, le but, plutôt d'ordre généalogique et organisationnel, était de comprendre la naissance d'Enercoop, de retracer le contexte de son émergence et d'étudier son mode de fonctionnement. Mais de l'autre, la recherche visait aussi à identifier les profils de ses membres, à comprendre leur engagement, à retracer leurs trajectoires biographiques et à étudier leurs pratiques socioénergétiques.

Dans cet objectif, les investigations ont mobilisé différentes méthodes de sciences humaines et sociales pour réaliser une description claire de l'objet d'étude, et produire des données primaires qualitatives et quantitatives des adhérents d'Enercoop. L'enquête de terrain comporte quatre volets : la conduite d'entretiens semi-directifs auprès de différentes qualités de membres (consommateurs, sociétaires, salariés et administrateurs) ; la réalisation de sessions d'observation participante en Midi-Pyrénées et en Ile de France (réunions et temps de travail quotidiens, séminaires stratégiques, ateliers thématiques et temps formels des coopératives (AG, CA, etc.)) ; la production d'enquêtes en ligne auprès des membres ; enfin, l'analyse de documents produits par les coopératives (statuts juridiques, campagnes d'affiches publicitaires, etc.).

Afin de préciser les enjeux de cette thèse et de détailler les objectifs qu'elle vise, cette introduction commence par clarifier un certain nombre de concepts décisifs pour ce

⁹ Lorsqu'un extrait d'entretien est mobilisé au cours de cette thèse, une parenthèse, quand cela est jugé pertinent et nécessaire, précise le numéro de l'entretien, la qualité de l'enquêté et sa coopérative : ici, il s'agit de l'entretien n°57 réalisé auprès d'un fondateur d'Enercoop Nationale (EN).

travail. Il s'agit, en particulier, de préciser ce qu'il convient d'entendre par le concept d'énergie (section 1), puis d'exposer les caractéristiques des énergies non-renouvelables (section 1.1) et celles des EnR (section 1.2). Ensuite, après avoir rappelé la « part maudite » inhérente à toute production d'énergie utile (section 2), le travail mobilise un grand nombre de travaux qui cherchent à démontrer le caractère déterminant des systèmes énergétiques sur les systèmes politiques (section 3), et présente les tendances, statistiques à l'appui, qui touchent les systèmes énergétiques, à savoir le scénario prospectif plausible d'une électrification généralisée des systèmes énergétiques par les EnR (section 4). Face à un tel scénario, l'hypothèse d'une détermination énergétique des systèmes politiques amène une question : si cette électrification par les EnR se concrétise au cours du XXI^e siècle, aura-t-elle des conséquences sur les systèmes politiques ? Permettra-t-elle une poursuite du projet démocratique, ou sera-t-elle plutôt à la source d'un recentrage autoritaire des pouvoirs politiques ? Si cette question déborde le cadre de la recherche élaborée au cours de ce travail, c'est pourtant bel et bien dans l'objectif de répondre à cette question de façon volontariste, en ouvrant une voie démocratique, que le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop a été fondé en 2004. Ce travail de thèse s'attèle alors à présenter cette initiative (section 5), qui est étudiée, au cours de ce travail, comme une initiative de NES, un cadre analytique qui forme la trame de cette thèse, afin de réarmer les objectifs de transformation sociale de l'économie sociale et de dépasser l'isomorphisme inhérent à l'institutionnalisation de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS) (section 5.1). Enfin, la recherche présente les trois spécificités du modèle Enercoop (section 5.2) qui induisent trois questions auxquelles ce travail souhaite répondre : la question de la stratégie industrielle d'Enercoop (section 5.2.1), la question des motivations de ses membres (section 5.2.2) et enfin, la question de la coordination du Réseau¹⁰ de coopératives (section 5.2.3), dont quelques statistiques sont également présentées (section 5.2.4). Néanmoins, avant de présenter cette initiative et d'exposer les questions qu'elle pose, un certain nombre de concepts doit être clarifié afin de saisir le contexte, les enjeux et les problématiques de l'électricité, un secteur assez complexe dans l'énergie. L'objectif est d'abord de répondre à quelques questions *a priori* simples : qu'est-ce que l'énergie ? Quelles sont les caractéristiques des énergies non renouvelables et celles des EnR ? Quelles tendances touchent les systèmes énergétiques ? Pour quels enjeux et quelles conséquences ?

¹⁰ Malgré le fait que le terme de « réseau » contient un certain nombre d'ambiguïtés, il est mobilisé dans ce travail car c'est ce mot que les membres d'Enercoop utilisent pour qualifier l'ensemble des coopératives Enercoop. De plus, il sera écrit tout au long de ces lignes avec un « R » majuscule pour bien spécifier qu'il s'agit de l'ensemble des coopératives Enercoop présentes en France hexagonale.

1. L'ÉNERGIE : CONVERTISSEURS NON RENOUVELABLES ET RENOUVELABLES

Que faut-il entendre par « énergie » ? D'une façon très globale, l'énergie, étymologiquement *force en action*, peut être définie comme « *ce qui permet d'agir* » (Mathis, 2012). Elle est donc ce qui octroie aux sociétés humaines (macro) et au corps humain (micro), une puissance d'agir supplémentaire (conatus) (Spinoza, 1677). Dans une approche thermodynamique¹¹, elle est « *ce qu'il faut fournir ou enlever à un système matériel pour le transformer ou le déplacer* » (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013). Pour les sociétés humaines, l'énergie constitue des « capacités de travail » extraites de l'écosphère¹², et mobilisées pour toute activité (se nourrir, se chauffer, se loger, se déplacer, etc.). Chaque civilisation, chaque peuple humain, au gré de son histoire, de sa culture, de son déploiement technique (*homo faber*), de sa relation au vivant et à son « entour » (Umwelt) (Uexküll, 1965), a privilégié ou privilégié différents moyens pour extraire l'énergie disponible de l'écosphère et la *convertir* en des capacités de travail, soit en énergie utile¹³. Pour générer de l'énergie utile, les convertisseurs énergétiques¹⁴ (Cipolla, 1961), qui ont pour fonction de « *contrôler les diverses sources pour transformer économiquement l'énergie brute en des formes utilisables* » jouent un rôle prépondérant en extrayant de l'énergie de l'écosphère à partir de différentes sources.

Au cours de l'histoire des peuples humains, deux types de convertisseurs énergétiques peuvent être identifiés, ceux d'ordre *biologique* (ou vivant) comme les humains (sous forme d'esclavage, de servage, de salariat, etc.), le bétail ou les espèces végétales (une céréale peut ainsi être perçue comme un capteur solaire) ; et ceux d'ordre *artificiel*, comme les moulins, les centrales électriques, etc. (Cipolla, 1961 ; Deveir, Deléage et Hémerly, 2013). Tandis qu'une grande partie de l'histoire des sociétés humaines s'est caractérisée par la mobilisation de convertisseurs biologiques, la révolution thermo-industrielle (Gras, 2007, 2015 ; Grinevald, 2007) débute aux XVIII^e et XIX^e siècles. Cette révolution initie une véritable rupture au plan énergétique, sans doute permise par l'ontologie occidentale que P. Descola qualifie de « naturalisme » (Descola, 2015) qui déploie un rapport

¹¹ Formée des mots grecs *Thermo* (chaleur) et *dynamis* (puissance), la thermodynamique qui peut être décrite comme « *la science des propriétés et des processus qui mettent en jeu la température et la chaleur* » a pour principal objectif d'étudier « *la transformation en travail mécanique de la chaleur fournie par une chaudière et d'en dégager les lois, afin d'obtenir cette transformation dans des conditions optimales.* » B. Diu, Thermodynamique, Encyclopédia Universalis <https://www.universalis.fr/encyclopedie/thermodynamique-notions-de-base/> (consulté le 19/05/2022).

¹² L'écosphère peut être définie comme « *le système où se déploient les phénomènes biologiques, (...) composé de la Terre (lithosphère, hydrosphère, atmosphère), des organismes vivants (biosphère stricto sensu) et du Soleil, source d'énergie nécessaire à la vie (photosphère)* ». R. Barbault, Écologie générale (6^e édition), 2008, Dunod.

¹³ L'énergie utile correspond à la « *part de l'énergie consommée par l'utilisateur, qui sert réellement à rendre le service énergétique attendu.* » Elle est donc « *égale à l'énergie finale moins les pertes à l'utilisation.* » T. Salomon, Y. Marignac, A.B. Lovins, Le manifeste négaWatt, 2015, Actes Sud.

¹⁴ « *J'appelle convertisseur un « objet » qui recueille telle ou telle forme d'énergie et la transforme en une autre forme, du type requis et au moment voulu : une machine à vapeur par exemple est un convertisseur transformant une forme brute d'énergie — le charbon — en une énergie mécanique utile.* » C.M. Cipolla, Sources d'énergie et histoire de l'humanité, 1961, Annales, 16-3, pp.521-534 https://www.persee.fr/doc/ahess_0395-2649_1961_num_16_3_420740 (consulté le 19/05/2022).

instrumental à l' « entour¹⁵ » dans le sillage du dualisme nature/culture. Cette révolution s'incarne par l'invention et le perfectionnement de dispositifs de maîtrise de la chaleur extraite des fossiles (vapeur, sous forme d'énergie calorifique ou thermique¹⁶) qui se diffusent et sont mis en application progressivement dans un grand nombre d'activités. Mais cette mobilisation systématique des énergies fossiles s'articule également avec la perspective industrielle, qui peut être résumée par la prépondérance d'un mode de production et d'organisation d'un grand nombre d'activités humaines, structuré par des dispositifs techniques mécanisés, automatisés, voire sérialisés et une organisation du travail visant à accroître la productivité¹⁷. Au cours de cette révolution thermo-industrielle, l'utilisation massive de convertisseurs artificiels principalement basés sur la maîtrise de la chaleur extraite des matières fossiles (charbon, pétrole, gaz) s'additionne aux convertisseurs biologiques : les sociétés thermo-industrielles décuplent leurs capacités de travail et génèrent un véritable embrasement de la biosphère (Gras, 2007).

En ce début de XXI^e siècle, les systèmes énergétiques s'appuient sur deux types de convertisseurs énergétiques, les convertisseurs non renouvelables (non-EnR) fossiles et fissiles, et les convertisseurs EnR. En quoi consistent justement ces deux types de convertisseurs ? Qu'est-ce qui les différencie ? Ces convertisseurs sont-ils si différents ? Il importe donc, pour introduire la présentation de l'objet d'étude, de répondre à ces questions afin de préciser le contexte énergétique actuel.

1.1. Les convertisseurs à énergies non EnR : les ressources fossiles et fissiles

Les convertisseurs à énergies non EnR proviennent de matières dites fossiles et fissiles.

Les matières fossiles, principalement le charbon, le pétrole et le gaz, qui résultent de la fossilisation d'êtres vivants à échelle de temps géologiques, sont dotées de caractéristiques (voir tableau 1 ci-dessous) et d'un fort pouvoir calorifique¹⁸ qui rendent, d'un point de vue énergétique, leur mobilisation pratique et efficace. En 2018, selon

¹⁵ P. Descola expose l'existence d'une pluralité de « relation à l'entour », dont le naturalisme ne représente qu'une parmi les quatre autres possibilités qu'il identifie, avec l'animisme, le totémisme et l'analogisme. P. Descola, *Par-delà nature et culture*, 2015, Gallimard.

¹⁶ Parmi les dispositifs les plus célèbres qui ont pu servir la propulsion des sociétés thermo-industrielles, il peut être cité le Digesteur de Papin (1669), la Pompe à feu de Savery et Newcomen (1705) et la Machine de Watt (1769).

¹⁷ S'il est possible de voir des filiations dans certaines méthodes d'organisation, comme celles des camps militaires, des monastères ou des habitations sucrières (Voir P. Musso, *La religion industrielle*, 2017, Fayard), l'accélération du processus de mécanisation des procédés de production est vraiment identifiable en Angleterre, à travers la mécanisation des métiers à tisser, depuis la Spinning Jenny (1764) de J. Hargreaves, la Water frame (1768) de R. Arkwright et la Mule Jenny (1779) de S. Crompton et sonne l'entrée dans l'ère industrielle moderne.

¹⁸ Le pouvoir calorifique correspond à la concentration d'énergie contenue dans une matière-ressource et générée au moment de sa combustion.

l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), elles représentent un peu plus de 80 % de la fourniture mondiale d'énergie¹⁹.

Tableau 1 : Principales caractéristiques des familles de ressources fossiles

Pétrole	Charbon	Gaz naturel ²⁰
Liquide (facilité de transport) et peu nocif, stockable, usage multiple	Solide, stockable	Exige des réseaux de transport importants (ou des infrastructures importantes pour le Gaz Naturel Liquéfié, GNL)

Cependant, la combustion de ces matières fossiles est aussi la principale source d'émission de Gaz à effet de serre (GES), à hauteur de plus de 80 % à l'échelle mondiale en 2012²¹, des gaz mis en cause dans la dégradation des conditions climatiques et de l'habitabilité de la Terre. C'est pourquoi le principal objectif des politiques climatiques est de réduire la combustion de ces matières pour atteindre l'objectif de neutralité carbone (Papon, 2020) (décarbonation). Malgré les multiples sommets internationaux consacrés à l'enjeu climatique qui se déroulent depuis une trentaine d'années, rien ne semble en capacité de stopper l'exploitation des matières fossiles qui a même augmenté depuis 1970. Au contraire, le développement de l'exploitation d'hydrocarbures dits non conventionnels²² (gaz de schiste, sables bitumineux), depuis le début du XXI^e siècle, élargit considérablement le stock d'énergie d'origine fossile mobilisable (Parmigiani, 2012), ce qui montre que le problème n'est pas la raréfaction des ressources non renouvelables, mais plutôt la malédiction de leur abondance (Azizi et al., 2016 ; Carbonnier, 2013), à l'instar de la malédiction du pétrole (Rakkah, 2018).

Quant aux matières fissiles, l'énergie générée provient de l'exploitation de l'énergie extraite du noyau (fission) d'atomes d'uranium ou de plutonium enrichis²³. L'énergie générée à partir de matières fissiles représente, selon l'AIE en 2018 un peu moins de 5 % de la fourniture d'énergie mondiale. Intimement liées au domaine militaire, aux « *énergies destructrices* » et aux États²⁴, les technologies utilisées pour générer l'énergie d'origine fissile impliquent le déploiement de systèmes complexes (au risque d'incliner vers ce que K.

¹⁹ Source : https://iea.blob.core.windows.net/assets/1b7781df-5c93-492a-acd6-01fc90388b0f/Key_World_Energy_Statistics_2020.pdf (consulté le 08/11/2021).

²⁰ Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/gaz-naturel> (consulté le 08/11/2021).

²¹ Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/les-emissions-de-co2-dues-la-combustion-denergie-150112> (consulté le 08/11/2021).

²² Pour en savoir plus sur ces hydrocarbures non-conventionnels, voir <https://www.planete-energies.com/fr/medias/decryptages/que-sont-les-hydrocarbures-non-conventionnels> (consulté le 08/11/2021).

²³ « L'énergie nucléaire est l'énergie de liaison entre les particules qui constituent le noyau d'un atome ». Ainsi, la fission consiste « à fendre le noyau d'un atome lourd », principalement l'uranium ou le plutonium. R. Gicquel, M. Gicquel, Introduction aux problèmes énergétiques globaux, 2016, Presses des Mines.

²⁴ A ce titre, il est possible d'accéder à des facteurs rarement évoqués du conflit ukrainien-russe à l'aune de la thématique du nucléaire. Voir M. Endeweld, Les guerres cachées. Les dessous du conflit ukrainien, 2022, Seuil.

Marx nomme le « *despotisme de la science* » (cité par (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013)). Ce sont des centres de production d'énergie très concentrés, ce qui rend leur production opaque, peu visible des usagers, et laisse place au mythe de l'énergie abondante. Ces technologies exigent des investissements colossaux, tout en induisant des risques d'accidents majeurs quasi-insolubles pour les populations (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013). D'un côté, l'exploitation des matières fissiles est très faiblement émettrice de GES, mais elle génère, de l'autre, un certain nombre de difficultés majeures qu'il convient de ne pas négliger, que ce soit en amont (la dépendance à des réserves d'uranium très localisées dans certains pays, comme en Australie, au Kazakhstan, au Canada, en Russie ou au Niger²⁵), ou en aval (le coût du démantèlement des centrales nucléaires, ou le traitement, la gestion et le stockage des déchets radioactifs (Michel et Louis, 2020)).

Pour conclure, les convertisseurs d'énergies fossiles comme fissiles mobilisent des sources d'énergie qui sont en quantités limitées sur Terre, et ne se renouvellent pas à échelle de vie humaine²⁶, soit de l'ordre du siècle (Bihouix et Guillebon, 2010). Représentant 86 % de la fourniture d'énergie mondiale en 2018 selon l'AIE, les énergies non renouvelables sont un stock de ressources épuisables (Vernier, 2018). Parmi elles, les énergies fossiles sont une cause principale des GES, tandis que les énergies fissiles concentrent très fortement les sources de production énergétique et posent des problèmes conséquents en termes de risques et de gestion de filière : un tel constat implique un travail colossal de transformations des systèmes énergétiques pour réduire la dépendance à ces ressources et sortir des énergies non renouvelables. Au regard de cet objectif, il convient maintenant de préciser les caractéristiques des EnR.

1.2. Les convertisseurs à énergies renouvelables (EnR)

Premières énergies à avoir été utilisées par les humains, et quasi-inépuisables (Gicquel et Gicquel, 2016) si l'exploitation respecte le cycle de leur renouvellement, il existe aujourd'hui une multitude de sources EnR. Elles proviennent du soleil, du vent, des chutes d'eau, de la croissance des végétaux, des marées et de la chaleur de la terre : « *toutes ces énergies EnR n'ont d'ailleurs, en définitive, que deux sources : le soleil (puisque celui-ci est à l'origine du vent, du cycle de l'eau, des marées, de la croissance des végétaux) et la terre (qui dégage de la chaleur).* » (Vernier, 2018) D'un point de vue énergétique, les sources EnR proviennent de l'énergie géothermique fournie par la terre, des énergies solaires directes (photovoltaïque), des énergies solaires indirectes (éolien, hydraulique, biomasse), des énergies marines

²⁵ Source : <https://www.connaissancedesenergies.org/fiche-pedagogique/reserves-duranium-naturel-dans-le-monde> (consulté le 19/06/2022).

²⁶ Par exemple, pour ce qui est des énergies fossiles, le processus de décomposition qui les dote de leur pouvoir calorifique a nécessité des temporalités géologiques longues. À ce titre, le charbon et ses différentes qualités (tourbe, lignite, houille, anthracite, etc.) s'est principalement formé au Carbonifère (- 370 à -300 milliards d'années (ma)), tandis que le pétrole s'est plutôt formé au Crétacé (- 100 ma). P. Mathis, Les énergies : comprendre les enjeux, 2012, QUAE.

(hydrolienne, marée motrice) et des énergies des animaux de trait. Parfois, il est ajouté à ces différentes sources EnR l'énergie extraite des déchets. Pour générer l'énergie utile provenant des EnR, il existe une grande diversité de sources et de convertisseurs. Cette diversité rend leur classification moins simple que les ressources non-renouvelables. À ceci s'ajoute certaines perspectives plutôt « techno-optimistes » (pour ne pas dire « techno-centrées ») qui supposent que des sources énergétiques à partir de la fusion nucléaire²⁷, du thorium²⁸ ou de l'hydrogène²⁹ pourraient à l'avenir rejoindre les rangs des EnR et devenir des moyens de réduction efficace des GES. Néanmoins, pour l'heure, ces sources énergétiques sont loin d'être matures et ne produisent pas d'énergie significative pour être développées massivement dans un temps aussi court que celui exigé par la situation alarmante présente. D'un point de vue statistique, les EnR en 2019 se composent principalement de cinq sources : hydro-électricité, éolien, solaire, bioénergie et biocombustibles et déchets renouvelables. Elles constituent un peu plus de 11 % de la part de la consommation d'énergie primaire³⁰ mondiale, l'hydro-électricité y représentant plus de la moitié (6,5 %) selon la Revue statistique de l'énergie mondiale de BP³¹.

Tableau 2 : Principales capacités mondiales installées d'EnR par sources en 2011 et 2020 (en MW)

	Hydro-électricité	Éolien	Solaire	Bioénergie	Biocombustibles et déchets renouvelables
2011	1 056 729	220 019	73 745	71 745	58 406
2020	1 331 889	733 276	713 970	126 557	102 852

Source : International Renewable Energy Agency (IRENA)

Du point de vue de l'évolution du parc de production, les capacités mondiales de production installées à partir d'EnR ont été plus que multipliées par deux depuis 2011, passant de 1 329 886 mégawatt (MW) à 2 799 094 MW en 2019 selon l'Agence Internationale pour les Énergies Renouvelables³² (IRENA). Parmi ces convertisseurs

²⁷Voir par exemple J. Weiss, *La fusion nucléaire*, 2003, PUF/Que sais-je ; A. Benuzzi-Mounaix, *La fusion nucléaire*, 2015, Belin ; ou à propos du projet ITER : A. Bécoulet, *L'énergie en fusion*, 2019, Odile Jacob.

²⁸Voir par exemple R. Hargraves, *Thorium an energy cheaper than coal*, 2012, CreateSpace Independent Publishing Platform.

²⁹Voir par exemple S. Furfari, *L'utopie hydrogène*, 2020 ; T. Lepercq, *Hydrogène, le nouveau pétrole*, 2019, Recherche Midi ou P.E Franc et P. Matéo, *Hydrogène : la transition énergétique en marche*, 2015, Alternatives.

³⁰ Il s'agit de « l'énergie telle qu'on la trouve à l'état brut » dans l'écosphère. T. Salomon, Y. Marignac, A.B. Lovins. Le manifeste négaWatt, 2015, Actes Sud.

³¹ Source : <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2020-full-report.pdf> (consulté le 08/11/2021).

³² Source : https://www.irena.org/-/media/Files/IRENA/Agency/Publication/2021/Apr/IRENA_RE_Capacity_Statistics_2021.pdf (consulté le 08/11/2021).

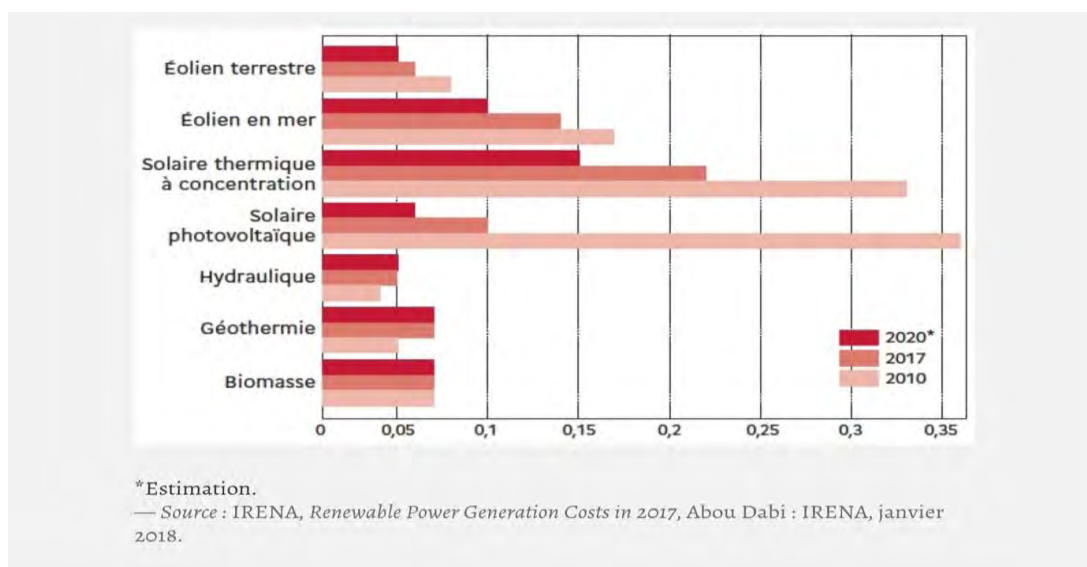
d'EnR, certains connaissent des niveaux de croissance très élevés : entre 2011 et 2020, l'éolien a été multiplié par 3 et le solaire par 10. Le développement de ces « énergies nouvelles » (éolien et solaire) fait tout de même face à un certain nombre de difficultés au niveau de leur installation, de leur exploitation ou de leur fabrication.

Côté installation, ce sont des convertisseurs qui se distribuent sur les territoires, et rendent la production d'énergie visible, ce qui peut amener à interroger les usages. Pour générer de l'énergie, ces convertisseurs n'impliquent pas d'extraction de ressources, dès lors qu'ils sont installés. De l'autre, ces convertisseurs font face au phénomène Not-In-My-Back-Yard (NYMBY, ou « pas dans mon jardin »), qui est particulièrement aigu dans le cas de l'éolien terrestre en France, ce qui pose la question de leur acceptabilité (Bafoil, 2016 ; Floch, 2011 ; Valette, 2005).

Côté exploitation, ce sont des énergies de flux (Gicquel et Gicquel, 2016), et leur intermittence pose un certain nombre de difficultés et de défis : l'énergie utile que ces convertisseurs génèrent peut ne pas correspondre aux moments de consommation et aux pics de demande. Et comme l'énergie est encore aujourd'hui difficilement stockable³³, la plupart des systèmes énergétiques existants, lorsqu'ils mobilisent ces convertisseurs EnR, doivent s'appuyer sur d'autres convertisseurs d'appoint (généralement à partir de ressources non EnR) pour assurer la continuité du service énergétique. Au plan économique, les convertisseurs EnR ont un coût d'investissement plutôt important qui tranche avec leur coût d'exploitation généralement faible (Gicquel et Gicquel, 2016). Néanmoins, parmi les EnR, il faut noter une baisse régulière et forte du coût global actualisé de l'électricité produite à partir de l'éolien et du solaire, comme l'expose le graphique ci-dessous qui présente l'évolution du coût du kilowattheure (kWh) sur des larges projets de production d'électricité (Eyl-Mazzega et Mathieu, 2020).

³³ Pour une revue de littérature sur la maturité des solutions de stockage. T. Nguyen, V. Martin, A. Malmquist, C. Silva, A review on technology maturity of small scale storage technologies, Renewable Energy and Environment Sustainability Volume 2, 2017 <https://doi.org/10.1051/rees/2017039>

Graphique 1 : Coût global actualisé de l'électricité produite à partir de larges projets de production d'électricité bas carbone, 2010-2020 (En \$ US par kWh)



Le coût d'exploitation des convertisseurs EnR est faible et le coût global du kWh tend clairement à baisser, du fait qu'ils bénéficient d'une forte dynamique de Recherche et Développement (R&D), afin d'améliorer leur rendement énergétique ou de réduire la dépendance à certains matériaux.

C'est du côté de la fabrication³⁴ de ces convertisseurs d'« énergies nouvelles » que certaines difficultés significatives se posent. Ces difficultés seront d'autant plus marquées si l'objectif mondial est à terme de substituer les énergies fossiles par des énergies renouvelables sans envisager une répartition plus juste de la production énergétique à l'échelle mondiale, accompagnée d'une réduction de la consommation à l'échelle globale. En effet, les éoliennes et les panneaux photovoltaïques, qui sont les principales énergies qui connaissent une croissance forte (voir graphique 3, ci-dessous), sont des systèmes techniques sophistiqués³⁵ qui se caractérisent globalement par une intensité matérielle³⁶ élevée (supérieure aux autres convertisseurs) (Vidal et Dollet, 2018). Leur développement

³⁴ Il pourrait être également évoqué la question du recyclage de ces technologies. Cet aspect est abordé, par exemple, par O. Vidal (2018).

³⁵ Voir à ce titre l'existence de deux technologies de panneaux photovoltaïques, celles à insolation directe (basées sur le silicium) au rendement énergétique de 10 à 20 %, et celles à concentration (mobilisant d'autres matériaux comme l'indium galium phosphide (GaInP), l'arséniure de galium-indium (GaInAs) et le germanium (Ge) dont le rendement serait plus prometteur. C. Weick, *Vers un module photovoltaïque à concentration ultra-intégrée : développement du concept et des moyens de caractérisation associés*, 2017, Thèse de doctorat, Université de Grenoble ou <https://www.industrie-techno.com/article/le-solaire-photovoltaïque-a-concentration-performant-mais-couteux.53284> (consulté le 08/11/2021).

³⁶ L'intensité matérielle consiste à calculer le rapport entre la quantité de certains matériaux nécessaires pour fabriquer des convertisseurs énergétiques (par exemple en tonnes d'acier), et leur capacité d'énergie installée. Par exemple, il est possible de comparer l'intensité matérielle de différents convertisseurs, en mesurant les tonnes d'acier par MW installée. Pour en savoir plus : <http://www.mineralinfo.fr/page/besoins-en-ressources-minerales-realiser-transition-energetique> (consulté le 08/11/2021).

génère irrémédiablement des besoins en matériau significatifs (Vidal, Goffé et Arndt, 2013), et induisent de nouvelles dépendances³⁷, entérinant au côté de la généralisation des Nouvelles Technologies de l’Information et de la Communication (NTIC) et de l’électrification des modes de vie, l’entrée dans l’« ère des métaux rares » (Abraham, 2017).

Ainsi, s’il s’agit d’une simple substitution aux énergies fossiles et fissiles sans interroger les modes et les niveaux de consommation, ni questionner le rapport au monde, à la technique ou aux pratiques énergétiques (Raineau, 2011), le développement des convertisseurs EnR, propulsé par la croissance forte des « énergies nouvelles » déjà bien réelle (voir graphique 2, ci-dessous), va entraîner, avec lui, le basculement d’une dépendance aux énergies fossiles, vers une nouvelle géopolitique des EnR³⁸. Cette nouvelle géopolitique va placer en son cœur les activités déjà en forte croissance de l’industrie minière (Vidal et al., 2017), et avec elles les problématiques d’extractivisme (Abraham et Murray, 2015 ; Bednik, 2016 ; Monange et Flipo, 2019). Cette nouvelle géopolitique des EnR risque d’accroître la compétition généralisée pour les matières premières, le tout dans un contexte déjà contraint par les transformations et les risques liés aux bouleversements générés par les dérèglements climatiques, géophysiques et biologiques (Valantin, 2017).

2. L’IRRÉPRESSIBLE « PART MAUDITE » DE L’ÉNERGIE PRODUITE

Toutes ces remarques non-exhaustives visant à distinguer et à comparer les convertisseurs à énergies renouvelables et non renouvelables amènent à conclure qu’il n’existe pas d’« énergie propre ». Toute énergie extraite impacte de façon plus ou moins conséquente l’écosphère, générant à des degrés variables, des externalités environnementales négatives d’un point de vue économique, le phénomène d’« énergie dégradée » d’un point de vue thermodynamique (Georgescu-Roegen, 1971), ou ce qui peut être qualifié, d’un point de vue anthropologique, comme la « part maudite » de toute production. Cette « part maudite » est conçue ici, non pas à la façon de G. Bataille comme un invariant anthropologique et l’expression d’une lutte pour l’excédent de consommation

³⁷ Ces nouvelles dépendances sont complexes à saisir. Mais certains phénomènes plus ou moins médiatisés peuvent permettre d’entrevoir les difficultés qu’elles peuvent générer, à l’instar de la « crise des terres rares » des années 2010 et qui représentent seulement dix-sept métaux. S. Boudia, Quand une crise en cache une autre : la « crise des terres rares » entre géopolitique, finance et dégâts environnementaux, Critique internationale, vol. 85, n°4, 2019, pp.85-103 ; G. Pitron, La guerre des métaux rares, 2019, Les Liens qui Libèrent. D’autres travaux parlent plutôt de « métaux critiques » ou de « métaux stratégiques », mettant en avant l’importance des calculs de criticité. Voir par exemple R. Danino-Perraud, La criticité des matières premières minérales ? Les caractéristiques du calcul européen, Revue Défense Nationale, vol. 832, n°7, 2020, pp.120-124.

³⁸ Voir le rapport intégral de C. Bonnet, S. Carcanague, E. Hache, G.S. Seck et M. Simoën, Décembre 2018, Vers une géopolitique de l’énergie plus complexe <https://www.ifpenergiesnouvelles.fr/article/vers-geopolitique-lenergie-plus-complexe> (consulté le 08/11/2021). Ou le rapport de M. O’Sullivan, I. Overland et D. Sandalow, Juin 2017, The Geopolitics of Renewable Energy <https://energypolicy.columbia.edu/sites/default/files/CGEPTheGeopoliticsOfRenewables.pdf> (consulté le 08/11/2021).

propre à toute société humaine³⁹ (Bataille, 2003), mais plutôt comme la part irrépressible plus ou moins impactante de toute forme d'énergie extraite de l'écosphère. Néanmoins, malgré cette impossibilité d'une source d'« *énergie propre*⁴⁰ », les convertisseurs d'énergie fossile (par leur contribution aux GES) et fissiles (par leur concentration, leur risque d'accident et la problématique des déchets irradiés), qui se basent tous deux sur des énergies de stock (épuisement certain), sont considérés comme des énergies dont il convient de se passer à l'avenir, à l'inverse des convertisseurs d'EnR dont le rythme de développement de l'éolien et du solaire, depuis le début des années 2000 laisse supposer l'émergence d'un nouveau régime énergétique.

Mais avant de présenter, statistiques à l'appui, cette perspective de nouveau régime énergétique, il importe de resituer la question énergétique, à l'aune de toute une littérature « énergétique-centrée » qui tend à démontrer les liens entre structures économiques, régime politique et système énergétique.

3. LES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES DÉTERMINANTS POUR L'ORGANISATION POLITIQUE DES SOCIÉTÉS ?

Une multitude de recherches qui place, dans leur analyse, l'énergie au centre des sociétés humaines, éclairent un certain nombre d'enjeux d'ordre économique et politique. Au plan économique d'abord, certains travaux visent à démontrer comment la croissance économique, c'est-à-dire le niveau de richesses économiques produites par une économie (mesurée par le Produit Intérieur Brute (PIB)) dépend étroitement des quantités d'énergies primaires consommées (Jancovici, 2015). Selon ces recherches pour lesquelles la théorie économique tend globalement à sous-estimer l'énergie dans l'activité économique en la réduisant à son « *cost-share*⁴¹ », il y a au contraire cointégration de l'énergie et de la croissance du PIB, la consommation d'énergie provoquant même la croissance économique (Giraud et Kahraman, 2014). Mais d'autres travaux tentent de démontrer l'existence de liens entre régime politique et système énergétique (Illich, 1973). Pour bien comprendre ces raisonnements et leurs hypothèses fortes qui font partie intégrante de l'impulsion initiale d'Enercoop, il convient de définir le concept de système énergétique qui peut être conçu comme « *une combinaison originale de diverses filières de convertisseurs qui se caractérisent par la mise en œuvre de sources d'énergie déterminées et par leur interdépendance, à l'initiative et sous le contrôle de classes ou de groupes sociaux, lesquels se développent*

³⁹ Pour une discussion plus serrée et des références au sujet de la thèse de G. Bataille. Voir G. Dandurand, La part maudite de Georges Bataille. Pour une lecture du paradoxe, *Littérature*, n°111, 1998. pp. 3-9.

⁴⁰ Cette expression est conceptuellement très proche d'une expression que l'on associe à l'ingénieur Nikolaï Tesla, « l'énergie libre » qui aurait découvert la possibilité de disposer d'une énergie libre et gratuite. Voir ici une courte biographie de N. Tesla. M. André, Les mille et une vies de Nikola Tesla, *Books*, vol. 82, no. 3-4, 2017, pp. 74-78.

⁴¹ Selon cette approche, la sensibilité (ou élasticité) du PIB par rapport à l'énergie est proche de la part du coût que représente l'énergie dans le PIB, ce qui tend à atténuer considérablement le rôle de l'énergie dans la production de richesses.

et se renforcent sur la base de ce contrôle. » Selon une telle perspective, les systèmes énergétiques constituent une « *force productive* » centrale de toute société humaine dont la nature (source d’énergie, type de convertisseurs et de filière, etc.) et le contrôle (qui ? comment ?) jouent un rôle déterminant (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013). Dans ce même sillage, d’autres analyses socio-historiques centrées sur l’énergie poursuivent la réflexion et cherchent à démontrer que les systèmes énergétiques jouent un rôle déterminant sur l’organisation politique. Selon cette thèse, l’exploitation du charbon (propriétés géophysiques, concentration, mode d’extraction, transport, etc.) a permis au XIX^e siècle à ses travailleurs d’exercer, au moins en partie, de l’influence sur la production d’énergie, pour conquérir, grâce à leurs organisations (en syndicats, partis, etc.), des droits sociaux et politiques (Mitchell, 2017). Ainsi, selon T. Mitchell⁴², le mode d’exploitation et la structuration de l’industrie du charbon *via* « *la concentration d’immenses réserves d’énergie dans des endroits spécifiques a conduit à la création d’un dispositif d’approvisionnement énergétique sur lequel a été édifiée la politique démocratique de la fin du XIX^e et du début du XX^e siècle* » (Mitchell, 2017) : ce que certains proposent de qualifier de « *régulations du capitalisme charboné* » (Espagne, 2019). Cette forme de capitalisme charboné prend la forme d’un monde industrialisé dont le fonctionnement se base néanmoins sur une logique impériale et colonisatrice (Catton, 1982 ; Sinaï, 2015). Mais ce capitalisme génère en son cœur le déploiement de modes d’organisation plus démocratiques ou au moins un mode de gouvernement représentatif (Manin, 1996). Ces modes d’organisation plus démocratiques auraient été ensuite transformés par la montée en puissance de « l’or noir », déployant à sa suite toute une nouvelle géopolitique du pétrole (Auzanneau, 2015 ; Gras et Micheron, 2015), accompagnée d’un nouveau régime d’accumulation capitaliste financiarisé (Aglietta et al., 2019). Ainsi dans une perspective « énergétique-centrée », T. Mitchell souhaite combler la tendance généralement idéaliste des philosophes politiques spécialistes de la démocratie, et ancrer l’histoire des aspirations démocratiques dans un substrat matériel. Une telle perspective propose de concevoir « *la démocratie non comme l’histoire d’une idée ou l’apparition d’un mouvement social, mais comme un assemblage de machines* » (Mitchell, 2017) ; ce qui peut être conçu comme une procédure d’associations de collectifs d’humains et de non-humains (Latour, 2004)⁴³, une procédure qui semble aujourd’hui connaître des transformations significatives d’un point de vue énergétique.

⁴² Pour une analyse et une discussion de cette thèse, voir par exemple : J.-B. Fressoz, pour une lecture politique des systèmes énergétiques <https://metropolitiques.eu/IMG/pdf/met-fressoz.pdf> (consulté le 12/07/2022).

⁴³ La perspective est ainsi de prendre au sérieux le travail d’anthropologie de P. Descola, tant en évitant les limites du « naturalisme » que celles de l’« hybridisme ». À propos de l’hybridisme. Voir A. Malm, Nature et société : un ancien dualisme pour une société nouvelle, *Actuel Marx*, vol. 61, no. 1, 2017, pp. 47-63.

4. VERS UNE ÉLECTRIFICATION DES SYSTÈMES ÉNERGÉTIQUES PAR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ?

En effet, si la grille d'analyse « énergétique-centrée » reste discutable et doit être nuancée, car risquant de simplifier des phénomènes parfois plus complexes (Fresso, 2021), l'analyse des tendances statistiques à l'œuvre depuis une quarantaine d'années dans la consommation mondiale d'énergie permet tout de même de mettre en relief certaines transformations significatives.

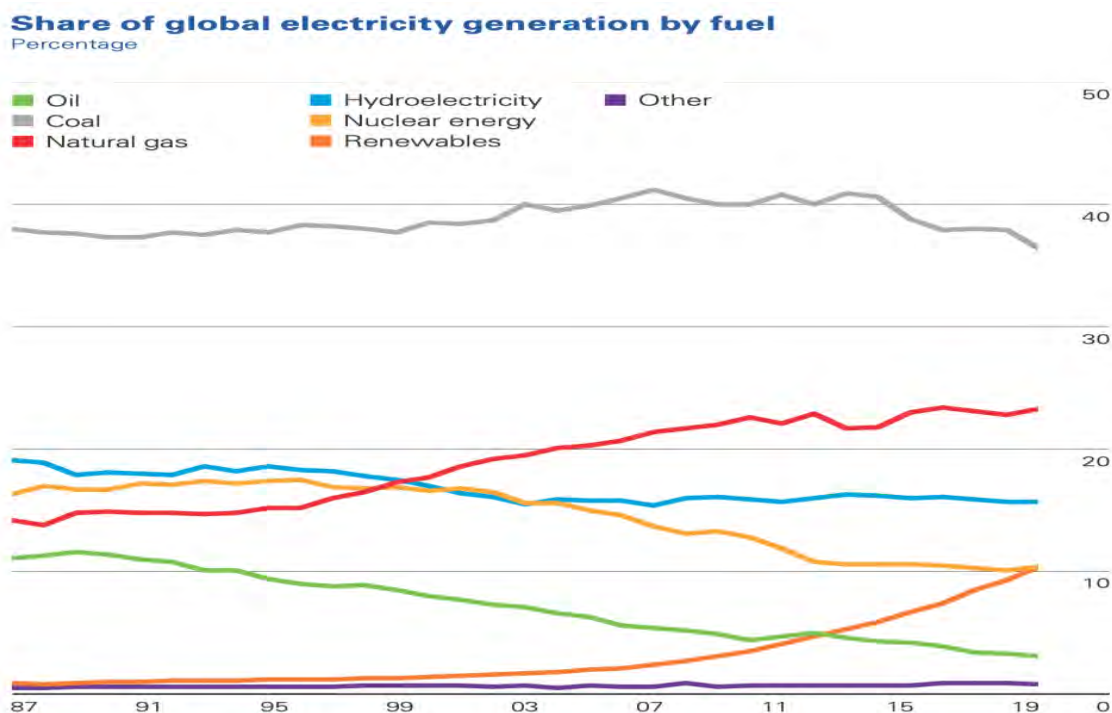
En premier lieu, il y a l'augmentation constante de la part mondiale d'énergie consommée : selon l'Agence Internationale de l'Énergie (AIE), la part de l'énergie consommée dans le monde a plus que doublé de 1973 à 2018 passant de 4 660 Mégatonne équivalent pétrole (Mtep) à 9 938 Mtep.

Parmi les évolutions significatives de cette tendance haussière des différentes filières, la filière électrique a connu la plus forte expansion en passant de 9,4 % à 19,3 %⁴⁴. Et au sein même de cette filière, il y a selon les chiffres du Statistical Review of Energy⁴⁵ une croissance très rapide de la part de la génération d'électricité à partir de convertisseurs EnR (hydro-électricité non compris) depuis les années 2000.

⁴⁴ Source : <https://www.iea.org/reports/key-world-energy-statistics-2020> (consulté le 08/11/2021).

⁴⁵ Source : <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2020-full-report.pdf> (consulté le 08/11/2021).

Graphique 2 : Évolution de la part mondiale de la génération d'électricité par source



Source : Statistical Review of Energy, 2020⁴⁶

Cette croissance peut être nuancée du fait qu'il s'agit d'une augmentation forte à partir d'une part de l'électricité relativement faible (20 % en 2018) dans la quantité totale d'énergie consommée, ainsi que d'une part relativement faible des EnR dans la génération d'électricité mondiale (10 % en 2019). Pourtant, si cette tendance à l'électrification mondiale par les EnR se poursuit, ce phénomène interroge le devenir des systèmes énergétiques au XXI^e siècle : sera-t-il globalement question d'un effet d'addition (Aykut, Evrard et Topçu, 2017 ; Fressoz, 2014) des EnR aux convertisseurs fossiles et fissiles déjà existants, comme le détaillent les approches historiques ? Ou y aura-t-il, au-delà d'un certain seuil de convertisseurs d'EnR installés, un effet de substitution qui entraînera une baisse de la génération d'énergie à partir des convertisseurs fossiles et fissiles ?

⁴⁶ Source : <https://www.bp.com/content/dam/bp/business-sites/en/global/corporate/pdfs/energy-economics/statistical-review/bp-stats-review-2020-full-report.pdf> (consulté le 31/07/2021).

Tableau 3 : Synthèse de l'évolution des systèmes énergétiques à partir de l'analyse énergéto-centrée des sociétés humaines depuis le XIX^e siècle

Energie-clé	Période	Contrôle de la chaîne	Régime politique	Type de capitalisme/régime de production
Charbon	XIX ^e -1970	Ouvrier (pays du nord), organisation (partis, syndicats, etc.)	Montée de l'État social et démocratie parlementaire (logique impériale et colonialiste)	Capitalisme charbonné (Espagne, 2019)
Pétrole	1970 – 2019	Pétromonarchie (pipeline)	Oligarchie et retrait de l'État social dans les pays du nord	Capitalisme financiarisé (néolibéralisme)
Électrification par les EnR ?	2000 - ...	?	Illibéralisme (dirigisme politique) ou approfondissement démocratique ?	?

Le tableau 3 propose une synthèse de l'approche « énergéto-centrée » depuis le XIX^e siècle.

4.1. Quelles incidences politiques de l'électrification par les énergies renouvelables ?

Il est bien-entendu impossible de savoir aujourd'hui si l'électrification par les EnR deviendra le système énergétique dominant, étant donné que les trajectoires technologiques sont imprévisibles et inattendues (Gras, 2007). Cependant, si les tendances statistiques enclenchées depuis le début des années 2000 se poursuivent et que l'électrification par les EnR se confirme, cette tendance laisse supposer deux scénarios énergétiques prospectifs qui poursuivront, avec le développement des convertisseurs EnR, l'accroissement de l'extraction des ressources minérales (Vidal, 2020). D'un côté, le développement de convertisseurs EnR pourrait impulser des systèmes potentiellement territorialisés, à tendance délibérative et à visée égalitaire (scénario n°1) (Rumpala, 2015), ce qui pourrait favoriser une logique de démocratisation de l'énergie. Ou, d'un autre, le déploiement industriel de ces mêmes convertisseurs EnR pourrait être tout à fait compatible avec des systèmes énergétiques concentrés et des organisations politiques centralisées, autoritaires et inégalitaires (scénario n°2) (illibéralisme, dirigisme politique, etc.). Si ces deux scénarios peuvent cohabiter suivant les mix énergétiques ou les réalités politiques propres aux nations et aux différentes régions du monde, une question reste tout de même en suspens : en remplaçant les convertisseurs d'énergie non renouvelable,

l'électrification par les EnR va-t-elle transformer les systèmes énergétiques et redistribuer leur contrôle ? Peut-elle *in fine* faire évoluer les régimes politiques ?

4.2. L'idée-force Enercoop : « EnR = local ; charbon, gaz, pétrole = centralisé »

Si la question des incidences politiques de la transformation des systèmes énergétiques *via* l'électrification par les EnR semble abstraite, c'est en réalité pour proposer une réponse à cette question que des communautés énergétiques promouvant les EnR se constituent. En effet, pour ce qui est d'Enercoop, un fondateur, interrogé sur l'origine de l'initiative, énonce, sous forme d'équation, un principe omniprésent durant la fin de son cursus universitaire qui le pousse à fonder Enercoop :

« On nous baratinaît tout le temps ça [lors de mon Master 2]. Que ce soit en Afrique ou en Europe : renouvelable = local ; charbon, gaz, pétrole = centralisé. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

Cette équation marque un lien étroit entre des sources d'énergies et leur contrôle politique. Elle suppose que les convertisseurs EnR relèvent de l'ancrage territorial et d'un contrôle local, tandis que les convertisseurs énergétiques fossiles s'articulent avec une structure politique centralisée et concentrée. Et, à l'instar des travaux énergético-centrés qui attribuent à l'énergie une dimension économique et politique centrale, l'hypothèse de la détermination énergétique des sociétés apparaît ici comme un principe fondateur d'Enercoop, avec l'objectif d'encourager un développement dispersé de convertisseurs EnR et une distribution territoriale de leur contrôle.

À partir d'une telle hypothèse, la recherche se pose une question : comment le fournisseur coopératif cherche-t-il à mettre en application un tel principe ? Pour y répondre, le travail présente maintenant ce fournisseur coopératif d'électricité renouvelable comme une initiative de Nouvelle Économie Sociale (NES) (section 5.1), pour détailler, au regard des spécificités identifiées d'Enercoop, les principales questions de la recherche (section 5.2).

5. PRÉSENTATION D'ENERCOOP COMME UNE INITIATIVE DE NOUVELLE ÉCONOMIE SOCIALE (NES)

Le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop naît en France en 2004 dans le sillage de la libéralisation du secteur électrique. Organisée dans le cadre de l'intégration européenne, cette libéralisation, esquissée dès les années 1990 et dont le processus n'est toujours pas achevé, génère en France un bouleversement institutionnel majeur du secteur qui passe d'une gestion contrôlée depuis 1946 par un monopole public intégré (EDF) au démantèlement en plusieurs activités de la chaîne énergétique de l'électricité. D'un côté, les activités de transports et de distribution restent sous le contrôle

monopolistique, tandis que les activités de production et de fourniture sont libéralisées. Ce contexte de démantèlement du monopole public entraîne en France des interrogations et des inquiétudes sur la continuité du service public de l'énergie. Dans ce contexte, la première Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) du Réseau voit le jour à Paris, Enercoop Nationale (EN), et reçoit le soutien de différents acteurs du monde des énergies renouvelables (EnR) et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Avant de présenter les spécificités d'Enercoop et d'énoncer les questions qu'une telle initiative pose (section 5.2), l'originalité du cadre analytique de la NES va être précisé (section 5.1), un cadre qui constitue le cœur de la thèse qu'il convient d'appréhender pour circonscrire ses enjeux et ses objectifs.

5.1. Une initiative de NES dans le secteur électrique : entre face *instituyente* et face *instituída*

Pour étudier cette initiative, la grille d'analyse déployée dans cette thèse s'écarte du cadre théorique de l'ESS qui concourt aux risques d'isomorphismes⁴⁷ (*via* la banalisation par le marché ou l'institutionnalisation par la souveraineté étatique), et inscrit Enercoop dans la tradition d'économie sociale⁴⁸. Cette dernière est ici conçue comme « *l'auto-construction de pratiques collectives* » investie par un collectif vulnérable ou marginalisé, souvent en situation d'exclusion sociale (Prades 2012), qui prend conscience de son intérêt commun (passage de la classe en soi à la classe pour soi, chez K. Marx), et répond, par lui-même, à ses propres besoins non-satisfaits. Historiquement, ces formes d'initiatives sont bien documentées (Bourgin, 1925 ; Gueslin, 1998), et s'inscrivent dans la tradition d'initiatives nées au XIX^e siècle, comme des tentatives de réponses aux effets délétères du développement du capitalisme industriel chez les classes laborieuses (Villermé, 1840).

⁴⁷ J. Prades a longuement démontré, dans *La grande fatrasie* (2016), que la loi sur l'ESS du 31 juillet 2014 est une véritable ineptie car le « statut » est une condition suffisante pour appartenir à l'ESS et que, sous certaines conditions, il n'est même pas nécessaire d'avoir ce statut juridique. En réalité, toute l'histoire de l'économie sociale démontre que le « statut » est une condition nécessaire mais jamais suffisante. D'où l'existence de chartes, par exemple, qui viennent compléter les statuts. Dans *La grande fatrasie*, J. Prades étaye son propos en rapportant les détails d'une correspondance de 2015 avec F. Espagne, secrétaire général de la Confédération des SCOP pendant presque cinquante ans. Il lui écrivait : « *Je n'arrive pas à comprendre ce qu'est l'économie solidaire, et comment celle-ci peut constituer un mouvement autre que brownien. Je sais bien que personne ne sait ce qu'est l'économie solidaire. Tout ce que j'arrive à savoir d'elle est l'énonciation des mini-lobbies qui la composent, donnée par le chef d'œuvre de fatrasie bureaucratique qu'est la loi du 31 juillet 2014.* »

⁴⁸ La première acception de l'économie sociale en français apparaît sous la plume de F. R. de Chateaubriand dans le roman *Atala*, publié en 1802. Le romancier y raconte la rencontre du Père Aubry, qui décrit la façon dont il organise l'économie idéale de sa communauté, qu'il nomme « économie sociale ».

5.1.1. Le fondement dialectique de la NES : l’instituant et l’institué

Le fournisseur coopératif d’électricité renouvelable Enercoop est pensé ici comme une initiative de Nouvelle Économie Sociale⁴⁹ (NES). Afin d’explorer cette initiative, la recherche prend appui sur ce cadre analytique et prolonge le programme d’étude des pratiques d’économie sociale contemporaines grâce à la méthodologie développée par J. Prades et l’équipe du Master Nouvelle Économie Sociale de l’Université Toulouse Jean-Jaurès.

Inspirée par la dialectique de l’*imaginaire instituant* (créateur de significations nouvelles) et de l’*imaginaire institué* (produit de ces nouvelles significations) (Castoriadis, 1975), la NES est conçue ici, grâce à l’analyse institutionnelle (Lapassade, 1975 ; Lourau, 1970), comme un mouvement social composé de deux faces interactives, une face *instituyente* et une face *institué*⁵⁰ (Lourau, 1969 ; Prades, 2022). D’un côté, l’impulsion *instituyente*, qui est pensée comme une capacité d’affecter et d’être affecté (Astesiano, 2016 ; Spinoza, 1677), s’érige dans la contestation incarnée d’un collectif marginalisé ou vulnérable qui s’unit autour d’une cause politique (Vendramin, 2013), et vise un objectif de transformation sociale. Mais le mouvement social initié par le collectif peut très vite se dissoudre s’il ne force pas son « destin » et s’il ne s’organise pas. L’objectif de transformation sociale implique que le collectif fasse preuve d’inventivité (expression de l’esprit Enfant⁵¹), et que les membres s’unissent autour d’un projet politique (*instituant*) et s’associent, sous statut coopératif, dans « une forme économique alternative » (Prades, 2022) qui est la partie instituée : J. Prades insiste sur le caractère transductif⁵² (Simondon, 1958) de l’*instituant* et de l’*institué*. Ce qui fonde cette forme instituée, c’est son régime de propriété, la propriété coopérative qui régleme les rapports entre les travailleurs dans l’outil de

⁴⁹ Le choix de Nouvelle Économie Sociale est justifié par deux éléments : d’un côté, il vise à dépasser le brouillage généré par l’ESS qui rassemble une multitude d’initiatives souvent très différentes ; de l’autre, il souhaite prendre acte du renouveau observé d’initiatives d’économie sociale depuis les années 1980. Ces initiatives semblent en effet renouveler le mouvement associationniste des années 1830, en partant de l’objectif de donner pouvoir à l’autonomie des travailleurs. Certaines initiatives contemporaines d’économie sociale souhaitent en effet tant prendre leurs distances avec les logiques mondialistes des opérateurs à visée lucrative qu’avec les logiques étatistes.

⁵⁰ Dans « Bernard Charbonneau, Résister au totalitarisme industriel » (2022), J. Prades écrit (page 356) qu’« un mouvement social, dès lors qu’il dure, a tendance à créer lui-même sa propre sclérose et tend à produire de la « communication ». On aboutit alors à ce que J-P Sartre appelait « la sérialité » ou le *pratico-inerte* ». Pour J.-P. Sartre, seule la lutte intense produit « la réciprocité qui constitue le lien originel du groupe en fusion ». « Seule la réciprocité peut produire la libre limitation en moi de ma liberté ». Pour Sartre, la coopérative est donc nécessairement de l’*institué*, c’est-à-dire du *pratico-inerte*. Mais cette idée est fautive ». Pour J. Prades qui rejoint C.Castoriadis, c’est au contraire au cœur de l’*institué* qu’on voit comment les hommes peuvent remettre en cause ce qu’ils ont eux-mêmes construit et c’est précisément la définition que donne Aristote de la démocratie.

⁵¹ L’esprit Enfant est une des trois figurations de la métamorphose de l’Esprit, proposée par Nietzsche dans « Ainsi parlait Zarathoustra ». Dans cette recherche, ces trois figurations (Chameau, Lion et Enfant) sont des moyens d’imaginer certaines situations ou certaines pratiques sociales spécifiques. Le Chameau est plutôt un imitateur (mimétisme), le Lion se caractérise par la colère et l’Enfant est plutôt créatif, libre et insouciant.

⁵² Ce caractère transductif insiste sur le fait qu’*instituant* et *institué* ne peuvent être distingués que par l’effort analytique.

production (Héral, 2000) et propose de dépasser le rapport social de production capitaliste.

5.1.2. Les trois principes de la « matrice coopérative » pour égaliser les conditions dans l'entreprise

La matrice coopérative⁵³ constituée principalement de trois principes de base s'écarte de l'entreprise capitaliste sous emprise actionnariale (Robé, 2015), et insère des règles démocratiques dans l'entreprise visant à l'égalisation des conditions. Avant de détailler ces trois principes, il convient de préciser qu'il existe, en France, plusieurs sortes de coopératives qui se distinguent par leurs statuts juridiques (SCOP, loi 1947, SCIC, etc.) et leurs types d'activités (production, consommation, bancaire, habitat, etc.), ce qui a des conséquences sur leur organisation, leur mode de gouvernement et leur sociétariat. En ce qui concerne l'objet d'étude de cette thèse, les Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) Enercoop comportent plusieurs collèges dont le plus massif est le collège des usagers (ou des consommateurs) qui consomment l'électricité, ce qui a deux conséquences pour ces coopératives d'usagers : d'un côté, cela souligne que les consommateurs acceptent le prix fixé ; de l'autre, il importe d'interroger la façon dont il est possible de considérer leurs opinions et de les intégrer dans la stratégie et le gouvernement de la coopérative. Sur le plan juridique, trois principes résument l'approche coopérative : en premier lieu, l'entreprise est une société de personnes (et pas simplement une société de capitaux) avec « *un capital composé de parts sociales et non d'actions et d'obligations* ». Ensuite, chaque membre l'est à double titre (double qualité de l'apporteur du capital et du travailleur, ou du consommateur ou de l'utilisateur). Enfin, la coopérative applique « *le principe formel « une personne = une voix »* », ce qui donne à chaque détenteur de part sociale (sociétaire) le même poids de vote, quel que soit le nombre de parts sociales détenu. (Prades, 2022) L'entreprise, encadrée par les principes coopératifs, est le produit stabilisé de la dialectique de la face *instituyente*, toujours précaire dans le collectif (Lazega et al., 2008 ; Selznick, 1957) et de la face *instituída*. Tout au long de son existence, l'initiative de NES risque à tout moment de s'altérer, par sa confrontation avec le réel, et doit résister à l'isomorphisme provenant de la pression exercée par les opérateurs à visée lucrative (banalisation par le marché) et par les pouvoirs publics (institutionnalisation par la souveraineté étatique).

⁵³ Le terme de « matrice » est employé par J. Prades pour caractériser le socle commun des différents types de coopératives relativement à leurs activités (production, consommation, bancaire, habitat, etc.) et leurs déclinaisons géo-économiques (France, Espagne, Russie, Algérie, etc.).

5.1.3. Quelles « forces de rappel » pour maintenir l'instituant dans l'institué ?

Le risque d'altération implique de s'interroger sur les moyens que peut mobiliser toute initiative de NES pour poursuivre l'objectif de transformation sociale et maintenir l'*instituant* dans l'*institué*. D'un point de vue méthodologique, ce qui importe dans ce programme de recherche, c'est moins d'identifier l'existence des deux faces que leurs interactions et les forces qui maintiennent leur interaction active. L'intérêt de ce programme de recherche, c'est qu'il peut, à partir d'une enquête de terrain qui mobilise les outils et les méthodes des sciences humaines et sociales, mettre à l'épreuve la dialectique de l'*instituant* et de l'*institué*, et observer si ces deux faces, dans l'initiative, restent vraiment actives, ou si l'une des deux faces est altérée. L'objectif de l'enquête de terrain est aussi de caractériser les *forces de rappel* qui permettent (ou non) de maintenir les deux faces actives. La question que pose ce cadrage théorique de la NES, est d'identifier ce qui fait tenir ensemble la polarisation jamais stabilisée des deux faces : quelles *forces de rappel* maintiennent l'*instituant* dans l'*institué* et réduisent le risque d'altération (isomorphisme) ? Certaines coopératives accompagnent leur développement d'associations qui font vivre politiquement la coopérative (c'est le cas des SCOP La Belle Aude ou d'Ardelaine), d'autres introduisent des collègues pour intégrer des forces militantes dans leur CA (Banca Ethica), d'autres encore fédèrent diverses coopératives dans un collectif plus large (les fruitières du Comté) : chaque initiative doit donc déployer des « dispositifs » pour s'assurer du maintien actif des *forces de rappel* et poursuivre l'objectif de transformation sociale. Existe-t-il de telles *forces de rappel* chez Enercoop ? Permettent-elles de maintenir actif l'objectif politique dans les activités économiques ?

Afin de répondre à ces questions, il convient de présenter le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable, et de détailler ses spécificités identifiées au cours de cette recherche. Pour ce faire, une première partie caractérise les spécificités industrielles d'Enercoop qui amènent à poser un certain nombre de questions propres au modèle Enercoop. Parmi ces différentes spécificités industrielles, le fournisseur coopératif a fait le choix d'un tarif supérieur aux autres opérateurs, ce qui génère, d'un point de vue sociologique, des questions sur la souscription, la participation et l'engagement des membres dans cette initiative. Enfin, la thèse s'intéresse à la singularité organisationnelle du Réseau, interrogeant les spécificités du statut SCIC, la dynamique d'essaimage à l'échelle locale, et le choix organisationnel de certains pôles d'Enercoop Nationale et de certaines coopératives locales de s'organiser selon une logique de systèmes délibératifs.

5.2. Les trois traits spécifiques du modèle Enercoop : tarifaire, industriel et organisationnel

Dès le départ, cette initiative, inscrite dans une démarche militante (à l'instar de son logo sous-titré « l'énergie militante ») se construit, conformément à la face *instituyente*, contre le mix énergétique centré sur le nucléaire et géré de manière centralisée,

technocratique et opaque. L'initiative vise en particulier à interpeller le mix électrique français, structuré autour de grosses unités de production d'électricité et largement dominé par un petit nombre d'opérateurs (marchés à tendance monopolistique). Porté par l'objectif d'engager une « *démocratie énergétique* » (entr. 57, fondateur, EN) (Szulecki, 2018 ; Szulecki et Overland, 2020), la dynamique *instituyente* d'Enercoop vise, à sa création, deux objectifs *a priori* contradictoires : promouvoir le développement, en circuit court, des énergies renouvelables (EnR) (donc non fossile et non fissile), à partir de convertisseurs hydraulique, éolien et solaire, et réduire la consommation de ses membres. La thèse a cherché à étudier la façon dont les coopératives mettent en application ces objectifs politiques : réussissent-elles à maintenir l'*instituant* dans la face *instituée* ? Comment ? Le travail de terrain a permis d'identifier que plusieurs *forces de rappel* visent à faire vivre cette interaction : l'affect d'écologie coopératif, la polarisation entre l'échelle locale et l'échelle nationale et les systèmes délibératifs (holocratie). En quoi consistent ces différentes *forces de rappel* ?

Si la réponse à ces questions forme la trame de cette thèse, il convient d'abord de préciser les spécificités du modèle Enercoop. De ce point de vue, les investigations permettent d'identifier que le fournisseur se distingue des autres opérateurs grâce à trois dimensions d'ordre tarifaire, industriel et organisationnel. Ces trois dimensions présentées ci-dessous apportent chacune des questionnements spécifiques auquel ce travail a pour objectif de répondre.

5.2.1. **Quelle stratégie industrielle pour soutenir les EnR et baisser la consommation ?**

Du point de vue industriel, Enercoop déploie une stratégie structurée par trois piliers. Tout d'abord, le fournisseur refuse de bénéficier de l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique⁵⁴ (ARENH) (1). Instauré à partir de 2010 pour renforcer les logiques concurrentielles, l'ARENH oblige EDF à vendre aux fournisseurs alternatifs, à prix compétitif, une partie de son électricité d'origine nucléaire très disponible dans le secteur électrique français.

Ensuite, le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable a pour objectif de contractualiser en direct et sur le long terme avec des producteurs d'électricité situés en région (2), afin de réduire les logiques marchandes et de développer des circuits courts de l'électricité.

Enfin, pour améliorer la traçabilité des paquets d'électrons qu'il fournit à ses consommateurs, Enercoop cherche à acheter conjointement paquets d'électricité et

⁵⁴ Suite aux instabilités très fortes que connaît le secteur énergétique dans le sillage de la crise Covid et de la guerre en Ukraine, la coopérative historique a voté lors de son assemblée générale de 2022 un recours spécifique à l'ARENH pour trois ans. Elle explique son choix ici : <https://www.faq.enercoop.fr/hc/fr/articles/6116529622546-Pourquoi-ENERCOOP-a-t-il-recours-%C3%A0-l-ARENH-> (consulté le 21/06/2022).

Garanties d'Origine (GO) (3). Les GO sont des sortes de certificats verts, instaurés par l'UE pour soutenir l'« électricité verte » et encourager le développement des convertisseurs EnR dans les mix énergétiques des États membres. Néanmoins, ces GO sont très critiquées, et ne garantissent pas le soutien au développement des convertisseurs EnR (Laurent et Petit, 2020). Afin de dépasser les limites de ces GO, d'améliorer la traçabilité de la production électrique et de réduire la dépendance aux logiques marchandes qui accompagne la libéralisation du secteur électrique, Enercoop achète conjointement aux producteurs paquets d'électricité et GO. Comment ce fournisseur déploie-t-il cette stratégie industrielle dans le secteur électrique ? Quelle place occupe-t-il dans un secteur complexe qui connaît, avec l'ouverture des marchés, un accroissement des logiques concurrentielles portées par un engouement des consommateurs pour l'« électricité verte⁵⁵ » ? D'ailleurs, est-il pertinent de parler d'« électricité verte » ? D'où viennent les GO et pourquoi sont-elles critiquées ?

Afin de compléter l'analyse industrielle et répondre à ces questions, le travail vise aussi à étudier la façon dont le fournisseur porte son second objectif qui est explicitement énoncé dans ses statuts juridiques, à savoir accompagner la baisse de la consommation d'électricité. Cet objectif ambitieux qui revient à viser la réduction des ventes, à chaque consommateur, des produits qu'il commercialise, poursuit les préconisations du scénario négaWatt et son triptyque « Sobriété, Efficacité, Renouvelables » centrée sur les besoins (Salomon, Marignac et Lovins, 2015). Selon la matrice d'Enercoop et conformément au scénario négaWatt, une telle perspective priorise la qualité des usages (sobriété) (et non une plus grande quantité), l'application de pratiques d'efficacité énergétique, le tout appuyé par les EnR. Or, si l'objectif priorisé de la sobriété semble, dans une logique industrielle résoluble par l'élargissement de l'assiette des consommateurs et/ou par la diversification des activités réalisées par les coopératives, il pose tout de même la question à terme de l'activité du fournisseur, de son positionnement dans le secteur de l'électricité, et de la construction de son modèle économique. Comment se construit ce modèle face à ce double objectif *a priori* paradoxal et contradictoire ? En quoi consiste ce qu'il est proposé ici d'appeler le modèle Enercoop ?

En rupture avec les logiques expansionnistes du mode de développement économique actuel, l'objectif de réduction de la consommation interroge les modes de vie en rappelant que les problématiques écologiques et climatiques ne peuvent être résolues que par une interpellation des normes sociales. Avec un tel dessein, la proposition tarifaire d'Enercoop renchérit le prix de l'électricité pour encourager la baisse de la consommation énergétique. Néanmoins, cette politique tarifaire pose au moins deux questions, l'une d'ordre interne et l'autre d'ordre externe : d'un point de vue interne, comment une entreprise de fourniture d'énergie peut-elle survivre dans un système concurrentiel en proposant un prix de l'énergie supérieur aux autres offres ? D'un point de vue externe,

⁵⁵À ce titre, selon A. Martin, il y avait en 2018 1,3 millions de ménages ayant optés pour une offre d'électricité dite « verte ». Voir A. Martin, Offres d'électricité : des vertes et des pas sûres», *Alternatives Économiques*, vol. 385, no. 12, 2018, pp. 46-46.

comment réussir à rendre accessible l'électricité renouvelable tout en respectant des critères de justice sociale ?

5.2.2. Pourquoi opter pour un fournisseur plus cher ?

Au plan tarifaire, Enercoop propose un prix au kilowattheure (kWh) supérieur de 30 à 40 % aux autres fournisseurs d'électricité (compétitivité hors prix). La souscription d'un abonnement à Enercoop implique, pour le consommateur, de payer une facture d'électricité plus élevée, ou de réduire significativement sa consommation par son implication. Cette souscription peut être d'autant plus surprenante qu'elle caractérise l'électricité, qui d'un point de vue sociologique, peut être conçue, dans le cadre de ses usages comme une « *évidence invisible* » (Desjeux, 1996). En effet, du point de vue de l'usage, il n'y a pas de réelle différenciation entre les différents fournisseurs. Or, malgré ce prix supérieur aux autres fournisseurs, le nombre d'adhérents à Enercoop a nettement augmenté entre 2014 et 2018 pour atteindre environ cent mille consommateurs en France en 2021. Cette souscription à un prix plus élevé écarte *de facto* une rationalité économique maximisatrice d'utilité (calcul coût/avantage) ou une forme de consommation ostentatoire et de distinction. Ceci constitue un des points de départ de la réflexion et de la recherche sociologique : quels sont les motifs et les éléments déclencheurs qui poussent les consommateurs à une telle souscription ? Afin de répondre à cette question, les données recueillies au cours d'entretiens sociologiques et d'enquêtes en ligne sont mobilisées pour comprendre ce que signifie, pour les sociétaires, l'adhésion à un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable. Et en effet, s'engager dans une telle voie ne va pas de soi, selon les données recueillies auprès des usagers et elle nécessite, pour y souscrire, un certain engagement militant, un aspect auquel les entretiens sociologiques ont pour objectif de répondre : où les membres rencontrent-ils Enercoop ? Comment deviennent-ils membre ? Qu'est-ce qui les pousse à adhérer à un tel projet ? Qui sont les membres d'Enercoop ? De ce point de vue, les données quantitatives recueillies auprès des sociétaires d'une coopérative locale (Enercoop Midi-Pyrénées) caractérisent les profils des membres, précisent leur ancrage militant et leur type d'engagement. Mais ces données permettent aussi de mieux comprendre les motivations qui expliquent leur souscription à un contrat et leur achat de part sociale. Quant aux données qualitatives produites lors des entretiens, elles offrent des clés de compréhension pour mieux saisir les parcours des membres dans leur processus d'adhésion et d'engagement dans le milieu militant.

Si les enquêtes caractérisent eux-mêmes l'adhésion à Enercoop comme le fruit d'une démarche assez spécifique, la méthode de l'entretien est aussi mobilisée pour déployer une analyse en termes de trajectoires biographiques. En effet, dès la phase exploratoire des entretiens, les données recueillies permettent de constater que des phénomènes tout à fait significatifs touchent les trajectoires biographiques de certains enquêtés. Cette approche amène finalement à proposer, parmi les enquêtés par entretiens, une typologie de deux trajectoires biographiques (linéaire, et conversion, avec deux variantes, une conversion douce et une conversion secouée) qui permettent d'identifier la

façon dont la montée en puissance des préoccupations écologico-climatiques peut impacter, à l'échelle individuelle, les parcours de vie et générer, chez certains, des phénomènes tout à fait significatifs de *conversion*. Cette analyse permet de retracer les récits de vie des enquêtés, de situer la rencontre d'Enercoop dans le cadre d'une trajectoire biographique donnée et de préciser les processus d'engagement dans des carrières militantes.

En complément de l'analyse des trajectoires biographiques, la démarche interroge plus globalement les membres d'Enercoop dans leur rapport à leur logement, leurs pratiques socioénergétiques et leur rapport à la consommation. De ce point de vue, les données recueillies permettent de décrire le déploiement d'une « attention énergétique » (Subrémon, 2011) tout à fait significative chez les enquêtés, et d'enrichir la connaissance pratique de consommateurs qui se fournissent en électricité renouvelable : la souscription à Enercoop (re)configure-t-elle les pratiques socioénergétiques des membres ? Si oui, comment ? De ce point de vue, les enquêtés interrogés sur leur rapport à l'énergie et à l'électricité offrent ainsi grâce à leurs entretiens l'identification de pratiques (trucs et astuces) au centre desquelles se situe l'affirmation d'une recherche d'économie d'énergie et de sobriété. Quelles sont les particularités de ces pratiques mises en œuvre par les membres de ces communautés énergétiques ? Sont-elles réellement sobres ? Si oui, peuvent-elles se diffuser ? Comment ? Quels sont les principaux freins à leur diffusion ? S'abonner à un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable ou devenir un membre actif est-il un acte qui révèle l'aboutissement de démarches de pratiques écologiques et/ou militantes ? Comment se traduit concrètement la prise en compte des préoccupations écologiques dans les récits narratifs des membres d'Enercoop ? Enfin, du point de vue des pratiques de consommation en général, les données produites lors des entretiens mettent en exergue une redondance de questions et d'interrogations, chez les enquêtés, qui jalonnent les explications de leur démarche et les motifs de leur souscription. Cette réflexivité très présente durant les entretiens permet ainsi de mettre à jour, chez certains enquêtés, un raisonnement pratique qu'il est proposé de concevoir comme la construction d'un *savoir d'achat* qui les amène à réaliser une analyse multicritère et à remonter la chaîne de production de ce qu'ils consomment. Il s'agit d'un type de savoir que les enquêtés mobilisent pour guider leur consommation, dans le sillage de nouvelles pratiques de consommation. Pensé comme un concept qui peut enrichir la sociologie de la consommation, il s'appuie en particulier sur une perspective de « *cognition située* » (Conein Bernard, Dodier Nicolas, et Thévenot Laurent, 1993 ; Laville, 2000 ; Varela, Thompson et Rosch, 1993) où les consommateurs interrogent leurs actes d'achats et construisent des raisonnements pratiques qui s'inscrivent dans des carrières de consommateurs : en quoi consiste cette démarche de *savoir d'achat* ? Avec quels objectifs ? Peut-elle se diffuser et initier un autre rapport à la consommation ?

5.2.3. Vers une coordination locale et intégrée de l'énergie : le défi d'un réseau de SCIC

Au plan organisationnel enfin, le fournisseur Enercoop se caractérise par trois spécificités. Articulé avec l'objectif de déployer des circuits courts de l'électricité, Enercoop a opté pour le statut de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif (SCIC) (1) que l'initiative déploie dans une logique de maillage territorialisé (2) (par la création de SCIC en région), logique à laquelle s'ajoute le choix de certaines collectivités de s'organiser à partir de systèmes délibératifs (sociocratie, holocratie, Communication NonViolente) (3). Ces trois spécificités sont ici présentées, ce qui amène un certain nombre de questions.

5.2.3.1. *La complexité de la multi-collégialité face à la dialectique instituant/institué*

En premier lieu, la coopérative historique (Enercoop Nationale) a donc choisi le statut SCIC, dernier né du droit coopératif (2001). Conformément à la matrice coopérative, la SCIC doit respecter globalement les trois principes du droit coopératif (une société de personnes composée de parts sociales et non d'actions, la double qualité des membres et une égalité formelle des sociétaires (Prades, 2006)). Néanmoins, par comparaison aux autres statuts de droit coopératif français (SCOP, loi 1947, etc.), la SCIC est conçue à partir de la théorie des parties prenantes (Bonnafous-Boucher, Rendtorff et Freeman, 2014) qui cherche à prendre en compte et à octroyer une place à l'ensemble de ses participants dans le gouvernement de l'entreprise. Du fait de cette spécificité, le statut SCIC institue le « multisociétariat » et ouvre la coopérative vers l'extérieur (*exo-praxis*) en intégrant des sociétaires de qualité plurielle (consommateurs, salariés, producteurs, collectivités publiques, etc.), d'où la visée d'intérêt collectif. Cette logique multicollégiale peut ne pas distribuer aux différents collèges de membres le même pouvoir de participation (pondération) lors du vote des AG, ce qui risque de diluer le principe d'égalité formelle des membres. Enfin, contrairement à d'autres statuts coopératifs, la SCIC autorise l'engagement de bénévoles dans l'entreprise, ce qui place son organisation à mi-chemin entre une entreprise commerciale et une association. Pourquoi le fournisseur Enercoop a-t-il opté pour un tel statut ? Dans quels buts ? Quelles sont les conséquences d'un tel statut dans le fonctionnement quotidien de l'entreprise ? Afin de répondre à ces questions et de déployer une analyse la plus fine possible des collectivités étudiées, le travail mobilise des outils théoriques issus de différentes traditions sociologiques (multiplexité, hypothèse d'intégration stratifiée, sociologie praxéologique, etc.). Dans la complexité de l'organisation multicollégiale, ces outils conceptuels permettent de mieux situer la place des membres dans l'organisation et de caractériser le mode de coordination généré par la matrice coopérative de la SCIC : comment se coordonne une structure multicollégiale où des membres à intérêts *a priori* divergents (consommateur et producteur, consommateur et salarié) doivent délibérer, travailler et s'accorder pour initier un intérêt collectif ? Comment réussir à prendre en compte cette pluralité d'intérêts ? Y a-t-il une réelle convergence entre les différents intérêts ? Cette convergence est-elle

permise par des pratiques spécifiques et des temps de délibération ? Quelle sont les conséquences de l’application de la SCIC dans une collectivité et dans son organisation ?

Ainsi, les données identifiées sur le terrain permettent l’élaboration d’une typologie de différentes figures de sociétaires, à partir du degré d’intégration et de participation à l’organisation : le *sociétaire boussole*, le *sociétaire fantôme* (ou déléataire de responsabilité), et le *sociétaire encombrant*. Ces idéaux-types semble en effet une caractéristique spécifique des collectivités étudiées où le sociétaire occupe une place centrale dans la perspective *instituyente* (projet politique) face à la nécessité de survivre au plan économique (*institué*). Cette dialectique (militant/économique, politique/gestionnaire) produit, dans les coopératives, une « zone grise » où se nouent et se jouent les forces de rappel entre *instituant* et *institué* : comment les coopératives réussissent-elles à faire tenir ensemble l’impulsion instituyente, le projet politique et militant, avec la nécessité économique de survivre ? Quels sont les risques d’une telle confrontation ?

5.2.3.2. *Maillage territorial et essaimage de SCIC : comment s’orienter vers une fédération ?*

Ensuite, conformément à l’objectif inscrit dans les statuts juridiques d’œuvrer en faveur de circuits courts de l’électricité, Enercoop a essaimé en région, à partir de 2010 et constitue en 2021 un réseau de onze SCIC réparties sur le territoire métropolitain. Les Enercoop locales (EL) ont pour principale activité d’être apporteurs d’affaires pour la marque Enercoop, ce qui génère une dépendance des EL vis-à-vis de la rémunération distribuée par la coopérative historique. Cependant, le statut SCIC des EL leur permet de faire souscrire des sociétaires, d’abonder leurs fonds propres et d’initier des stratégies singulières de développement suivant leur implantation. À ce titre, l’EL de Midi-Pyrénées, objet d’étude privilégié de ce travail (partie 4), a choisi depuis 2017 de développer des parcs de production territorialisés de petite taille et de soutenir l’autoconsommation individuelle et collective⁵⁶. D’un autre côté, du point de vue du Réseau, l’essaimage a été initié à partir de la coopérative historique (Enercoop Nationale (EN)) qui coordonne certaines activités pour l’ensemble des coopératives du Réseau et détient, par son antériorité, certaines prérogatives qu’elle centralise. Cette structuration par la coopérative historique pose un certain nombre de questions, dont celle de la distribution du pouvoir et de la répartition de la valeur ajoutée dans le Réseau. Depuis le début de l’essaimage, le Réseau Enercoop fait en effet face à des difficultés dans la recherche d’équilibre entre les niveaux national et régional, et dans l’aspiration à structurer une fédération de coopératives. Comment s’organise le réseau de coopératives ? Pourquoi avoir initié cet essaimage ? Dans quel but ? Comment se répartissent les différentes activités entre les

⁵⁶ Une expérimentation d’autoconsommation collective est en cours en région Midi-Pyrénées, à Saint Affrique : <http://www.plein-soleil.info/actualites/autoconsommation-collective-enercoop-midi-pyrenees-1er-acteur-en-france-a-mettre-en-place-la-tarification-du-turpe-pour-lacc/> (consulté le 08/11/2021).

coopératives du Réseau ? Cette répartition permet-elle réellement un maillage territorial du service énergétique de l'électricité ? Si oui, par quels moyens ?

5.2.3.3. *Quelles incidences de l'auto-organisation dans les collectivités ?*

Enfin, en complément du statut SCIC et de la question du maillage territorial, s'ajoute le choix de certaines coopératives locales et de certains pôles d'EN de se coordonner à partir de systèmes délibératifs (Battistelli, 2019) basés sur la sociocratie, l'holocratie et la Communication Nonviolente (CNV). La thèse cible particulièrement cette spécificité, en privilégiant, dès le départ, la réalisation de sessions d'observation et d'entretiens dans des collectivités qui choisissent de mobiliser ces systèmes délibératifs (auto-organisation). Ces systèmes délibératifs sont un aspect heuristique du terrain : à ce titre, la méthode de l'holocratie est particulièrement mise en application au sein du Pôle Energie d'Enercoop Nationale et à Enercoop Midi-Pyrénées, deux collectivités particulièrement étudiées dans la thèse. Concrètement, l'holocratie cherche, dans le sillage des théories de l'auto-organisation, à dépasser les limites du management « command and control » et a pour objectif d'optimiser les réunions, de rendre l'organisation évolutive et de développer « *une prise de décision distribuée* » (Robertson, 2016). L'objectif affiché est de donner à celui qui agit la capacité de décider. Dans cette perspective, la configuration initiée par l'holocratie exige l'application d'un certain nombre de concepts de base (rôle, tension, cercle), la distinction de sphères d'activités (opérations, gouvernance), l'application de médiations (comme la prise de décision intégrative qui devient par la pratique et sous l'influence de la sociocratie et de la Communication NonViolente (CNV) la Décision Par Consentement (DPC)) et l'utilisation d'outils numériques (logiciels). Ces « systèmes auto-organisés » posent un certain nombre de questions, en termes de mode de gouvernement, d'intelligence collective et de forme de domination, puisqu'ils transforment radicalement les collectifs, les personnes, les actions et les façons de prendre des décisions (Martela, 2019). Comment se coordonne une coopérative énergétique qui applique des systèmes délibératifs ? En quoi consistent les modalités pratiques de tels systèmes ? Sont-elles un frein ou facilitent-elles, au contraire, l'intégration et la participation des membres ? Grâce aux entretiens et aux sessions d'observation réalisées sur le terrain, les pratiques de gouvernement mises en œuvre au sein des collectivités sont décrites et analysées. Dans cet objectif, le travail mobilise certains cadres théoriques, comme la sociologie praxéologique de Widmer, la théorie des affects ou la sociologie des organisations d'E. Lazega. Le travail étudie tout particulièrement le mode d'organisation d'EMIP qui s'appuie ainsi sur quatre modes de décision, qui sont considérés par les membres comme des formes embryonnaires (entr. 58, homme, administrateur, EMIP) qui pilotent l'intelligence collective et qui sont non nécessairement stabilisés : la prise de décision en autonomie, la prise de décision par avis, la prise de décision par consensus, et la décision par consentement (DPC). La DPC est particulièrement étudiée dans ce travail et est considérée comme un mode de prise de décision et une rationalité collective et délibérative structurants pour EMIP : en quoi consiste la DPC ? Permet-elle réellement des pratiques et des formes d'intelligence collective ou des processus de coopération

active ? En quoi consistent-ils ? Les systèmes délibératifs, adossés aux pratiques coopératives signalent une visée d’organisation collégiale et horizontale (sans n+1 clairement identifié) qui brouille le mode de domination à l’œuvre dans ces organisations, ainsi que les formes de légitimité qui lui donnent corps : comment se coordonne une collectivité sous le principe de raison collective à visée horizontale et collégiale ? En quoi consiste ce principe ? Est-il question d’un mode d’action collective entre pairs ? En l’absence d’un rapport de domination strict et formel, quelles sont les formes de contrôle, de pouvoir, de domination à l’œuvre ?

5.2.4. Quelques statistiques du réseau Enercoop en 2020

Enfin, d’un point de vue statistique, le réseau détient, en 2020, des contrats de production avec deux cent soixante-dix-sept producteurs qui représentent une « puissance totale » de 324 MW⁵⁷, soit environ 0,24 % des capacités installées en France et 0,60 % des capacités d’électricité EnR⁵⁸. Malgré le fait que ces chiffres restent minimes par rapport aux grands opérateurs français de production d’électricité, le réseau connaît une croissance significative : ainsi, en cinq ans, la coopérative historique Enercoop Nationale (EN) a multiplié par plus de 4 son chiffre d’affaires, passant d’environ 20 000 000 euros en 2014 à pratiquement 85 000 000 euros en 2019⁵⁹. Et en 2021, le réseau regroupe environ 100 000 consommateurs et 50 000 sociétaires. Néanmoins, après presque quinze ans d’existence et de développement dans le secteur de l’électricité français, ces chiffres paraissent relativement faibles au regard du nombre de points de livraison (pdl) (site desservi en électricité, identifiable par un compteur) en France (11 millions), soit 0,90 %. Partant d’un tel état des lieux, il est aussi intéressant d’interroger ce que certains salariés, lors de notre travail de terrain, nomment la « promesse Enercoop » et le fait que le fournisseur coopératif représente, après quinze ans d’existence, une part de consommateurs relativement faible au regard des consommateurs ayant optés pour une offre d’électricité dite « verte » qui était 1,3 millions de ménages en 2018 (Martin, 2018). Cet aspect pointe les difficultés pouvant *in fine* expliquer la faible diffusion de ce fournisseur coopératif d’électricité renouvelable, ainsi que la possibilité de les surmonter.

Cette exploration d’Enercoop se compose de quatre parties.

La partie 1 se décompose en deux chapitres. Le premier chapitre détaille la démarche méthodologique déployée et expose les différentes étapes réalisées, au cours de la thèse, pour explorer les coopératives militantes pour les EnR. Le second chapitre précise les spécificités industrielles de l’électricité, déploie une approche historique pour caractériser les évolutions que le secteur électrique a connues en France. Il met en particulier la focale sur les transformations initiées dans le cadre de la libéralisation qui

⁵⁷ Source : <https://www.enercoop.fr/> (consulté le 08/05/2020).

⁵⁸ Source : <https://opendata.reseaux-energies.fr/explore/dataset/parc-prod-par-filiere/export/> Site consulté le 03/11/2021 (consulté le 03/11/2021).

⁵⁹ Source : <https://www.verif.com/bilans-gratuits/ENERCOOP-484223094/> (consulté le 03/11/2021).

ont permis, au début des années 2000, la naissance d'Enercoop. Ensuite, ce chapitre s'attèle à l'étude des deux activités qui ont été libéralisées dans le secteur électrique, à savoir l'activité de production d'électricité et l'activité de fourniture. Il étudie les conséquences de la libéralisation, en identifiant, dans une approche d'analyse industrielle, la structure de marché, les différents acteurs présents dans ces deux activités et les évolutions qu'elles connaissent.

La deuxième partie, composée de deux chapitres, consiste en une monographie du fournisseur coopératif et présente le modèle Enercoop. Le chapitre 3 retrace, en particulier, les raisons de la fondation d'Enercoop dans le secteur électrique français, et décrit la genèse de cette initiative singulière à travers les entretiens de ses fondateurs. Puis ce chapitre caractérise les spécificités du modèle Enercoop, expose les motifs, les difficultés et les défis de l'essaimage de coopératives locales, à partir des données recueillies lors des sessions d'observation participante réalisées à Enercoop Midi-Pyrénées et à Enercoop Nationale. Le chapitre 4 explore les spécificités de la coopérative historique, Enercoop Nationale, à partir de l'étude ethnographique. Ce chapitre se focalise en particulier sur le fonctionnement du Pôle Energie : ce dernier joue un rôle majeur dans l'organisation du modèle industriel d'Enercoop et a la spécificité de s'organiser à partir des systèmes délibératifs, deux spécificités qui sont particulièrement investiguées au cours de ce travail. Enfin, ce chapitre se conclut par la description des autres pôles de la coopérative historique qui permet de mieux caractériser le mode de fonctionnement d'Enercoop.

Une troisième partie, composée également de deux chapitres produit une sociologie d'Enercoop et s'intéresse aux effets de l'affect d'écologie coopératif. Le premier chapitre de cette partie expose les profils socioéconomiques des membres, décrit les motifs de souscription, les parcours d'adhésion et les différents régimes d'engagement des membres. Le second chapitre de cette partie expose une typologie des différentes trajectoires biographiques des enquêtés identifiées grâce aux données des entretiens, puis il caractérise les pratiques socioénergétiques de certains membres d'Enercoop. Il décrit en particulier la façon dont certains enquêtés appliquent l'objectif de baisse de la consommation et orientent leurs pratiques de consommation en déployant une analyse multicritère et en cherchant à remonter les chaînes de production, ce qui permet de proposer le concept de *savoir d'achat*.

Enfin, la dernière partie de la thèse étudie la coopérative locale de Midi-Pyrénées, une coopérative holacratique qui a fait le choix de s'organiser à partir des systèmes délibératifs. Ce chapitre relate la naissance de cette coopérative, précise les conséquences d'un tel mode d'organisation en étudiant la façon dont le choix holacratique permet à l'assemblée des sociétaires, à ses représentants et à l'affect d'écologie coopératif de maintenir l'*instituant* dans la forme stabilisée de la coopérative (*instituée*).

**PARTIE 1 : MÉTHODOLOGIE
D'IMMERSION AU SEIN
D'ENERCOOP ET ANALYSE
INDUSTRIELLE DU SECTEUR
ÉLECTRIQUE**

Cette partie introductive de la thèse se compose de deux chapitres. Le chapitre 1 expose, dans le détail, la démarche méthodologique réalisée pour découvrir et s'immerger au sein des coopératives Enercoop. Le chapitre 2 se concentre sur les transformations du secteur électrique qui ont permis l'émergence d'Enercoop et présente le contexte du secteur électrique français.

CHAPITRE 1 : **S'**IMMERGER AU SEIN D'**E**NERCOOP.
RÉCIT D'UN CHEMINEMENT MÉTHODOLOGIQUE

« Faire sans savoir complètement ce que l'on fait, c'est se donner une chance de découvrir dans ce que l'on a fait quelque chose que l'on ne savait pas. » P. Bourdieu, *Homo academicus*, Éditions de Minuit, 2012.

L'objectif de ce chapitre est de retracer la démarche méthodologique mise en œuvre pour observer et étudier les coopératives énergétiques Enercoop, un réseau français de fourniture d'électricité né en 2004, qui se compose en 2021, de dix coopératives militantes pour les énergies renouvelables (EnR), présentes en France hexagonale. La démarche de recherche, à partir d'une approche bidisciplinaire complémentaire sociologique et économique, débute en 2015 par une étude exploratoire⁶⁰ qui établit un certain nombre d'hypothèses grâce à la réalisation de douze entretiens avec des membres des coopératives. Ces hypothèses servent de point de départ au travail de thèse, et sont ainsi questionnées, testées et approfondies dans cette recherche. L'objet de ce chapitre est de décrire les différentes étapes de la démarche qui sont résumées ci-dessous (tableau 4), depuis la réalisation de l'étude exploratoire jusqu'à l'investigation d'une vingtaine de mois dans les coopératives énergétiques.

⁶⁰ Mémoire de Master 2 intitulé « L'expérimentation d'Enercoop, une solution pratique pour sortir de la crise énergétique ? » dirigé par J. Prades.

Tableau 4 : Synthèse de la méthode de recueil de données élaborée

		APPROCHE ECONOMIQUE	APPROCHE SOCIOLOGIQUE			
1. Méthodes d'enquête		Analyse stratégique des marchés (économie industrielle) et situation économique des coopératives	Entretiens semi-directifs	Observation participante	Questionnaire d'Enquête en ligne	Analyse de documents
2. Outils à l'appui		Analyse de sites Web, de documents des entreprises, bilans, comptes de résultats	Guide d'entretien	Enregistrement + prise de notes	Questionnaire en ligne	Contenu de sites Web, affiches publicitaires, etc.
3. Échantillon enquêté		Producteurs et fournisseurs d'électricité	N = 59 (administrateurs, consommateurs et « opérationnels » (salariés et stagiaires))	* Midi-Pyrénées (18 mois) * Paris (2 semaines)	* Midi-Pyrénées : N = 400 * National : N = 130	Productions d'Enercoop
4. Objectifs	4.1 Type	Qualitatif – quantitatif	Qualitatif – exploratoire	Qualitatif – exploratoire	Quantitatif	Qualitatif
	4.2 Nature	Réaliser un état des lieux des marchés de la production et de la fourniture d'électricité dans un secteur en cours de libéralisation	Mettre à jour les trajectoires biographiques (motifs de souscription, type de militant) et les pratiques et rapports à l'énergie et à l'« esprit coopératif » (prise de décision holacratique)	Caractériser les pratiques et dispositifs de gouvernamentalité (prise de décision, rapport au travail, mobilisation du sociétariat, etc.) avec le management holacratie	Préciser les profils sociologiques (conscience écologique, rapport au bonheur) et les pratiques énergétiques des sociétaires et consommateurs	Étudier les « éléments de langage », les stratégies de communication
5. Disciplines principales		Analyse industrielle	Anthropologie – sociologie	Anthropologie	Sociologie	Sociologie
6. Aire d'étude		Opérateurs français de production et de fourniture d'électricité	Consommateurs, sociétaires, administrateurs, salariés	Midi-Pyrénées et Nationale (Pôle Energie)	Midi-Pyrénées et National	Enercoop

S'immerger au cœur des pratiques relevant de la Nouvelle Économie Sociale (NES) est une aventure humainement enrichissante et intellectuellement stimulante que ce chapitre vise à retracer. Pourtant, si à la lecture de ce chapitre, une certaine cohérence et une certaine fluidité peuvent transparaître, le déroulé a été, en réalité, plus chaotique. Et il semble bien que ce soit ce déroulé quelque peu chaotique, en faisant « *sans savoir complètement ce que l'on fait* », selon les mots mêmes de P. Bourdieu (Bourdieu, 1984), qui enrichit ce travail, et produit des effets d'apprentissages sur les questions d'intelligence collective, sur l'économie sociale et sur les pratiques socioénergétiques. L'enjeu séculaire est d'aborder le XXI^e siècle, présenté comme un « *siècle des menaces* » (Blamont, 2005), avec davantage de ressources pratiques et théoriques, pour éclairer des initiatives qui essaient d'ouvrir une voie de sortie pacifiée, organisée et démocratique des énergies non renouvelables.

Composé de six parties, ce chapitre commence par les raisons d'être de cette recherche, et retrace brièvement la genèse et l'origine de cette thèse (section 1). Une première partie rappelle le point de départ de la thèse, à savoir la démarche et les principaux résultats obtenus lors de la phase exploratoire (section 2). Une seconde partie apporte des éclairages sur le protocole d'enquête réalisé (section 3), et expose un certain nombre de cadrages théoriques extraits de l'analyse de réseaux et de la sociologie des organisations. Ces cadrages permettent de préciser les catégories de membres d'Enercoop ciblées, et de circonscrire l'aire intermédiaire d'expérience ainsi que l'aire pertinente d'étude des coopératives. La suite de ce chapitre détaille les différents volets de cette démarche. L'approche d'analyse industrielle introduit cette partie (section 4). Elle est suivie par la description de la démarche sociologique qui mobilise plusieurs méthodes à la fois qualitatives (entretiens semi-directifs, observation participante) et quantitatives (enquêtes en ligne) (section 5). La sixième et dernière partie entre dans le cœur de la démarche. Elle décrit les différentes phases de recueil de données dans les coopératives (section 6). Avant d'entrer dans le détail et de présenter la démarche, le tableau ci-dessous (tableau 5) synthétise le déroulement chronologique des différentes phases d'exploration des coopératives réalisées au cours de la thèse.

Tableau 5 : Déroulement chronologique de l'immersion socio-anthropologique dans les coopératives militantes pour les EnR

	Phase 1 (exploratoire)	Phase 2	Phase 3		Phase 4	
	Avril 2015 - juillet 2015	Septembre 2017 - mai 2018	Mai 2018 - octobre 2019		Octobre - mars 2020	
Phase	Se familiariser avec les coopératives énergétiques	Conduire des entretiens pour découvrir les coopératives militantes pour les EnR	« Être avec » les coopératives militantes pour les EnR : s'impliquer, observer animer		S'immerger dans la coopérative nationale pour situer l'esprit Enercoop	
			Phase 3.1 : S'impliquer pour s'immerger dans les coopératives militantes pour les EnR	Phase 3.2 : « Être avec », observer, animer : s'impliquer pour mieux analyser l'organisation d'une coopérative locale		
Entretiens sociologiques	12 entretiens semi-directifs (entretien 1 à 12)	11 entretiens semi-directifs (entretien 13 à 23)	14 entretiens semi-directifs (entretien 24 à 37)		22 entretiens semi-directifs (entretien 38 à 59)	
Observation participante			Mai 2018 - octobre 2018	Novembre 2018 - octobre 2019		
			8 sessions d'observation en Midi-Pyrénées (observation 1.1 à 1.8)	16 sessions d'observation en Midi-Pyrénées (observation 1.9 à 1.25)	14 sessions d'observation à Enercoop Nationale (observation 2.1 à 2.14)	
Enquêtes quantitatives			Juin 2018 - septembre 2018	Juin 2019 - septembre 2019		Janvier 2020 - mars 2020
			Enquête auprès des sociétaires de Midi-Pyrénées EMIP2018	Consultation des sociétaires de Midi-Pyrénées EMIP2019		Enquête auprès des sociétaires d'Enercoop RESO2020

1. Préambule : retour sur la découverte d'Enercoop et la genèse de ce travail

L'initiative de ce travail universitaire débute en 2015, alors qu'Enercoop existe depuis un plus de dix ans, et que la coopérative en Midi-Pyrénées (EMIP) a, quant à elle, un peu plus d'un an d'exercice, après trois ans de vie en association. Concrètement, la première rencontre avec Enercoop se fait lors d'une discussion téléphonique courant 2009⁶¹. Et c'est six années plus tard, en septembre 2015, lors de l'intégration dans le Master 2 Nouvelle Économie Sociale (NES) de l'Université Toulouse 2, qu'Enercoop devient un objet d'attention privilégié. Cette attention fait suite à la réalisation d'un mémoire de Master 1⁶² consacré aux relations de la biodiversité avec les pratiques économiques. Ce travail montre en particulier comment les vellétés marchandes, instrumentales et ressourcistes des sociétés occidentales contemporaines imposent une écologie marchande en quête de nouveaux marchés lucratifs, et comment l'écologie scientifique pratique (et avec elle, les écologues) essaie de réduire les dégâts et de réparer les écosystèmes face au « mur » techno-économique difficile à dépasser. Après ce travail de M1, l'idée est de décaler le regard, et de s'éloigner de l'interstice frontal entre la biodiversité et les pratiques économiques pour situer l'attention sur les questions énergétiques, où il est supposé que les sociétés humaines disposent de marges de manœuvre plus importantes pour questionner l'« empire économique ». C'est à ce moment qu'est venue l'idée de consacrer une recherche à l'exploration des coopératives énergétiques Enercoop. Ces dernières sont en effet une initiative d'économie sociale assez atypique dans le secteur énergétique français où règnent principalement de grands opérateurs organisés selon la logique de valorisation actionnariale. Il convient de préciser que c'est le bouleversement de la libéralisation progressive du secteur électrique (côté production et fourniture), débutée dans les années 1990, qui rend possible l'émergence de nouveaux acteurs dans le secteur, dont l'initiative de NES Enercoop.

L'idée qui initie alors le travail est de comprendre l'immixtion de ces pratiques d'économie sociale dans ce secteur tout à fait spécifique, et d'explorer, grâce aux outils des sciences humaines et sociales (SHS, économie comprise), les ressorts et les caractéristiques de telles pratiques, à partir de cette question : pourquoi y a-t-il immixtion de pratiques de NES dans le secteur énergétique français ? Ce chapitre décrit l'accès au terrain et déroule la méthode de recherche mise en œuvre pour explorer ces coopératives d'énergie renouvelable (EnR), qui n'ont pas été l'objet de travaux académiques

⁶¹ C'est à l'aune d'une discussion téléphonique, en 2009, que je découvre Enercoop. Cette découverte génère, à ce moment-là, un certain intérêt qui se satisfait simplement de quelques recherches sur internet.

⁶² R. Maître, *Entre Crise et Instrumentation de la Biodiversité : de la protection-conservation-gestion à l'environnementalisme de marché, dérive ou efficacité écologiques et économiques ?* Sous la direction de G. Azam et J. Prades, Université Toulouse 2 Jean-Jaurès.

importants⁶³. Ainsi, ce chapitre est introduit par la description de la phase exploratoire, le point de départ de l’étude sur lequel il convient de faire retour.

2. À la découverte d’Enercoop

À son origine, la phase exploratoire avait deux objectifs (Maître, 2016). Le premier était de situer, d’un point de vue anthropologique, le contexte et les enjeux globaux de l’énergie, et de mettre à l’épreuve le concept de « crise de l’énergie ». Le second était d’effectuer une première approche d’Enercoop, en s’appuyant sur la réalisation d’entretiens sociologiques semi-directifs auprès de membres. Les entretiens, à la fois comme rencontre et comme « *improvisation réglée* » (Bourdieu, 1980), sont en effet un moyen adéquat pour découvrir, intégrer et se familiariser avec les terrains. Mais ils permettent aussi de s’immerger et de récolter des données primaires afin de produire des hypothèses de travail significatives, des éléments d’analyse et de compréhension des coopératives énergétiques Enercoop. Parmi leurs spécificités, ces initiatives ont choisi un statut juridique particulier, la Société Coopérative d’Intérêt Collectif (SCIC) qui est un aspect structurant pour leur organisation, du fait d’attribuer à ses membres, conformément au droit coopératif, une double qualité (être consommateur et sociétaire, salarié et sociétaire, etc.). Cette double qualité permet d’identifier, d’un point de vue sociologique, l’existence d’un principe de multiplicité, à savoir « *l’échange de plusieurs ressources dans le cadre d’une même relation* » (Lazega, 2012). Mais, en plus de cette spécificité, le statut SCIC est inspiré à sa création par la théorie des parties prenantes (ou stake holder theory). Face à la théorie de la firme qui a pour principal objectif la valorisation actionnariale (Friedman, 2008), la théorie des « *parties prenantes* » vise à prendre en compte l’ensemble des intérêts des participants de l’entreprise (Bonnaïfous-Boucher, Rendtorff et Freeman, 2014). Ainsi, la SCIC intègre un certain degré de complexité et organise l’entreprise selon une logique multicollégiale qui élabore un système d’adhésion des membres rattachés à différents collèges (consommateurs, producteurs, salariés, collectivités locales, etc.). Cet aspect structurant de l’organisation crée différents statuts de membres dans une SCIC, qui génèrent une diversité de formes d’engagements qu’il convient de considérer lors de la conduite des entretiens. Ce sont d’ailleurs des statuts qui peuvent s’additionner (par exemple, un salarié peut être sociétaire, administrateur et consommateur), et permettre d’identifier un degré plus ou moins important d’intégration des membres dans l’organisation.

⁶³ Les travaux académiques consacrés à Enercoop restent principalement de l’ordre de mémoires, lors de stages réalisés par des étudiants de Master, ou de doctorants qui ont choisi d’insérer Enercoop, comme l’un de leurs objets d’études. À ce titre, il convient de noter le travail de M. Sihr centré sur la participation : « *Les manifestations de la participation des sociétaires dans une SCIC : l’exemple d’Enercoop Rhône Alpes* » Août 2018, Université Lumière Lyon 2, une partie de la thèse de Maxence Postaire « *Trois essais sur le rôle du contrôle de gestion dans la transformation organisationnelle en faveur du développement durable* », École doctorale TSM (Toulouse) et le travail de thèse d’Adélie Ranville qui s’intéresse en partie à Enercoop.

La phase exploratoire, qui a permis de découvrir les coopératives énergétiques, sert de point de départ de la thèse. Il convient donc de présenter, dans un premier temps, cette phase qui vise à « se familiariser avec l'univers social d'Enercoop » (section 2.1), avant d'énoncer les trois perspectives qu'elle a permis de dégager (section 2.2).

2.1. « Se familiariser avec l'univers social d'Enercoop » : démarche, hypothèses et résultats de la phase exploratoire

Après la description des principales méthodes de recueil de données mobilisées (2.1.1), la phase exploratoire est détaillée (2.1.2), avant de présenter les hypothèses de départ (2.1.3), et de préciser les résultats de la phase exploratoire (2.1.4).

2.1.1. Principales méthodes de recueil de données mobilisées

La phase exploratoire se compose de recherches bibliographiques pluridisciplinaires (économie, sociologie, philosophie de la technique, écologie scientifique, thermodynamique, etc.) sur la thématique de l'énergie (travail de définition, description du contexte, analyse statistique, etc.), du suivi d'un cours en ligne (MOOC) de R. Gicquel⁶⁴ consacré aux problématiques énergétiques, d'une conférence d'un membre d'Enercoop réalisée durant le cycle de conférences du Master NES, de l'étude et l'analyse de la communication réalisée par les coopératives Enercoop (site internet, lettre d'information, etc.). L'ensemble de ces données est enrichi par une série de douze entretiens sociologiques semi-directifs de membres d'Enercoop, rendus possible grâce à la rencontre informelle et la sollicitation de membres des coopératives. Ce travail a permis la rédaction d'un mémoire qui interroge la capacité de ce qui est alors conçu comme l'expérimentation Enercoop à déployer une réponse pratique à la crise énergétique.

Concrètement, ce mémoire analyse les conséquences de l'agrandissement des corps humains⁶⁵ (Bergson, 1932) permis par la « *provocation technique* » (Heidegger, 1954), et élabore un constat sur le contexte énergétique global. Les sociétés humaines contemporaines dépendent des énergies non renouvelables (fossiles et fissiles). Leurs systèmes énergétiques thermoindustriels (Gras, 2007 ; Grinevald, 2007) font face à un certain nombre de difficultés qui interrogent profondément leur fonctionnement. Que ce soit la question de la limite, posée par les débats économiques sur la « stagnation

⁶⁴ Cours en ligne de Renaud Gicquel intitulé « Problèmes énergétiques globaux » <https://www.fun-mooc.fr/fr/cours/problemes-energetiques-globaux/> (consulté le 12/11/2021).

⁶⁵ La métaphore de l'agrandissement des corps est mobilisée par H. Bergson, en référence à la démultiplication de capacités techniques, ce que A. Lotka nomme les « *organes exosomatiques* » (qui sont produits par le corps, mais qui n'appartiennent pas au corps) (par opposition à l'endosomatique, qui appartient au corps). Ce déploiement exosomatique, selon H. Bergson, manquerait d'une mystique, ce concept qu'il est possible de traduire par une capacité éthique permettant de maîtriser l'*hubris* des corps agrandis. Voir A. Lotka. Elements of physical biology, 1925, Williams & Wilkins.

séculaire⁶⁶ » (pour ne pas dire la décroissance⁶⁷) ou les obstacles écologiques et climatiques, ces difficultés semblent impossibles à surmonter sans qu'il y ait une réduction globale et marquée de l'utilisation des énergies non renouvelables⁶⁸ (fossiles et fissiles). Les systèmes énergétiques peuvent-ils s'adapter à une baisse de la consommation ? Pour répondre à cette question, l'investigation a étudié l'énergie, identifié ses enjeux, précisé ses interactions avec l'économie et l'écosphère (Georgescu-Roegen, 1971 ; Passet, 1979), et mis en avant la place centrale qu'elle occupe dans l'organisation des sociétés. L'investigation a retracé ensuite une histoire synthétique des politiques énergétiques en France, depuis la nationalisation de 1945 jusqu'aux transformations récentes, en particulier la libéralisation depuis les années 1990 et la prise en compte par les différents législateurs des objectifs climatiques et écologiques (Union européenne, État français). Enfin, après s'être concentrée sur les perspectives techniques, les spécificités socio-anthropologiques et les données statistiques de l'électricité, l'investigation a exploré la proposition pratique du fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop, étant donné qu'il cherche à soutenir les EnR, et vise une baisse de la consommation, des objectifs qui redonnent force à des perspectives techno-critiques du XX^e siècle (Charbonneau, 1973 ; Ellul, 1977 ; Illich, 1973). La phase exploratoire s'est composée de deux volets. D'abord, une courte introduction détaille les principes du scénario négaWatt (Sobriété, efficacité, EnR) (NégaWatt et al., 2015), présenté comme la base théorique d'Enercoop. Ensuite, le second volet consiste en la présentation des coopératives énergétiques Enercoop, en la description de la méthode exploratoire et en la discussion des différentes hypothèses et des résultats de l'enquête de terrain. Cette phase exploratoire est le point de départ de la thèse : ses principaux résultats vont maintenant être détaillés, après avoir présenté le guide d'entretien qui est dans le cadre de la phase exploratoire le principal outil sociologique utilisé pour récolter les données.

2.1.2. La phase exploratoire : « se familiariser avec l'univers des coopératives énergétiques »

Le guide réalisé ([Annexe 1](#)) pour la première série d'entretiens exploratoires prend en compte la pluralité de qualités des membres, même s'il est davantage orienté

⁶⁶ Source : <http://www.cepii.fr/docs/files/reunions/communications/em2015/Aglietta.pdf> (consulté le 13/11/2021). Voir également G. Dufrénot, La stagnation séculaire : quels enjeux pour les pays industrialisés ? <http://ses.ens-lyon.fr/fichiers/Articles/gilles-dufrenot-stagnation-seculaire-ses-ens-mai.pdf> (consulté le 20/05/2022).

⁶⁷ Voir à ce titre le travail de T. Parrique et sa thèse « L'économie politique de la décroissance » ou « The Political Economy of Degrowth, Thèse soutenue en décembre 2019 : <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-02499463/document> (consulté le 13/11/2021).

⁶⁸ Comme l'a bien mis en évidence le débat sur les questions de « fin du monde » contre la « fin du mois », l'enjeu d'une baisse globale de la consommation énergétique est de répartir l'effort nécessaire dans l'ensemble de la société : parmi les réponses possibles, il s'agit sans doute comme le suggère I. Illich, la nécessité de réduire « le niveau de consommation de ses plus puissants citoyens » I. Illich, Energie et équité, 2018, Arthaud.

vers le consommateur. Il est élaboré au fur et à mesure des entretiens et aboutit à la proposition d'une quarantaine de questions, qui peut être divisée en deux séquences.

Une séquence introductive de l'entretien, composée de deux parties, s'adresse à l'ensemble des enquêtés. La première partie vise à caractériser les profils sociologiques (région, âge, genre, niveau d'études et de revenus, profession). La seconde partie cherche à identifier le profil militant, en interrogeant l'adhésion au milieu associatif (et/ou coopératif), en précisant les circonstances de la rencontre avec Enercoop (où ? depuis quand ?) et en interrogeant l'enquêté sur ses représentations d'Enercoop et de l'électricité. À la suite de ces questions, la seconde séquence de l'entretien commence par l'identification du statut de l'enquêté (est-il client, sociétaire, administrateur, salarié, producteur, autre ?). Du fait que le statut SCIC génère une organisation multicollégiale, les membres d'Enercoop peuvent avoir différents statuts. Il convient donc de cibler des statuts de membres afin d'accéder à l'univers social d'Enercoop. Lors de la phase exploratoire, trois principaux statuts sont identifiés : *consommateur*, *salarié* et *administrateur*.

- Les *consommateurs* souscrivent à l'offre d'électricité d'Enercoop, paient leur facture d'électricité et ils sont les membres les plus nombreux dans le cadre de coopérative de fourniture d'électricité.
- Les *salariés* travaillent dans les coopératives et animent les activités quotidiennes : ils jouent un rôle important dans l'organisation, dans le fonctionnement et dans les moyens mis en œuvre pour répondre aux objectifs d'Enercoop (*instituant*).
- Enfin, un troisième statut, celui d'*administrateur*, apparaît comme important. Élu par les sociétaires lors de l'AG, l'administrateur (bénévole) prend part au Conseil d'administration de la coopérative. Il représente l'assemblée des sociétaires auprès de l'équipe de la coopérative. C'est un rôle intéressant à étudier pour comprendre le fonctionnement des coopératives.

L'identification du statut de l'enquêté (est-il client, sociétaire, bénévole, salarié, producteur, autre ?) oriente la suite de l'entretien et amène à lui adresser des questions relatives à différentes thématiques détaillées dans le tableau ci-dessous.

Tableau 6 : L’entretien exploratoire pour se familiariser avec l’univers social d’Enercoop

Statuts	Thématiques	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Tout membre	Représentations	Qu’est-ce que l’énergie ? Qu’est-ce que l’électricité ? Qu’est-ce qu’Enercoop ?	Recueillir les représentations
Sociétaires	Sociétariat et participation	Pourquoi être sociétaire ? Quelle participation aux AG ? Pourquoi ? Lieux favorables aux débats ?	Identifier les motivations d’adhésion au sociétariat Mesurer le degré de participation Recueillir les motivations et les perceptions sur la vie coopérative
Administrateurs	Bénévolat et engagement	Pourquoi être administrateur ? Quelles motivations ? Quelle durée d’engagement ? Quelles activités ?	Identifier les motivations du bénévolat Mesurer le temps d’engagement Recueillir les types d’activités réalisées
Salariés et stagiaires	Salariat et profil professionnel	Quelles expériences avant ? Des conditions de travail différentes ? Quel sens au travail ? Des inconvénients ?	Identifier le profil professionnel Caractériser les conditions de travail à Enercoop Comprendre les motivations Repérer les difficultés et contraintes
Consommateurs	Profil et pratiques de consommation	Pourquoi consommer l’électricité d’Enercoop ?	Identifier les motivations
		<i>Questions relatives au logement</i> Locataire ? Propriétaire ? Un logement neuf ? Ancien ? Un appartement ? Une maison ? Quelle isolation ? Quel chauffage ? Quelles normes ? Quels équipements ? Quels éclairages ?	<i>Recueillir le rapport au logement :</i> Le statut L’âge du logement Le type de logement (surface) Le type d’isolation Le type de chauffage Les normes du logement Le rapport à l’équipement Le rapport à l’éclairage
		<i>Questions relatives à la consommation énergétique</i> Quel rapport à la consommation d’énergie ? Quels type des équipements ménagers ? Quelle température à la maison ? Quel suivi de la consommation ? Quel coût ?	<i>Caractériser les spécificités du rapport à l’énergie :</i> Qualifier la nature de la relation à l’énergie Recueillir le rapport aux équipements Connaître la norme de température Caractériser l’attention énergétique et préciser le rapport à la facture d’électricité
		<i>Relations à Enercoop</i> Satisfait du service ? Accompagnement à la maîtrise de la demande énergétique (MDE) ? Attentes insatisfaites ? Contact avec Enercoop ?	<i>Caractériser la relation au fournisseur</i> Connaître le degré de satisfaction Repérer si Enercoop accompagne à des pratiques de MDE Évaluer le degré de satisfaction Connaître et caractériser la relation avec le fournisseur

2.1.3. Des consommateurs « écolo-sensibles » et un engagement militant pour soutenir les EnR

Au départ, les hypothèses se sont concentrées principalement sur la caractérisation des consommateurs d’Enercoop : ce sont des personnes affirmant une sensibilité

écologique (ou « écolo-sensible⁶⁹ ») qui réduisent l'incidence du critère économique dans leur choix de fournisseur (le prix du kWh d'Enercoop étant plus cher que celui des autres opérateurs), choix qui pourrait converger avec la réduction pratique et individuelle de la consommation électrique. Ce qui semble le plus paradoxal dans ce choix, c'est que l'« inclination écologique » exprimée par l'adhésion à un fournisseur d'électricité renouvelable est, en pratique, quelque chose de très peu visible sur le plan de la comparaison sociale⁷⁰ (Festinger, 1954 ; Sablonnière, Hénault et Huberdeau, 2009), puisque l'électricité, comme « *evidence invisible* » (Desjeux, 1996), n'est pas propice à des pratiques de distinction (Bourdieu, 1979a) ou de consommation ostentatoire (Veblen, 1899). Paradoxalement, le consentement à un prix plus élevé du kWh pourrait exprimer un certain renversement des logiques consuméristes avec l'application d'une frugalité volontaire (ascèse de sobriété) (Ariès, 2010 ; Latouche, 2011 ; Rabhi, 2013). Pour effectuer un tel choix qui pourrait avoir des conséquences sur les modes de vie, ces membres disposeraient d'une motivation de type militant, conformément au logo des coopératives, « l'énergie militante », et auraient pour objectif de lutter contre l'énergie nucléaire et soutenir l'énergie renouvelable. Le choix de la SCIC, quant à lui, inscrit l'initiative dans l'économie coopérative, ce qui laisse supposer un décalage dans les motivations avec l'objectif de lucrativité des entreprises commerciales classiques, un décalage renforcé par les deux objectifs affichés, la fourniture d'électricité 100 % EnR en contrats directs et l'objectif de baisser la consommation.

2.1.4. *Fonctionnement holocratique, ancrage militant et intérêt pour l'approche biographique*

Les entretiens ont mis en évidence la pratique de l'holocratie (entr. 1, 11 et 12). C'est un mode d'organisation qui a pour objectif principal de donner la capacité de décider à ceux qui travaillent (Robertson, 2016). Certains motifs déclencheurs d'adhésion sont d'ordre militant⁷¹. Beaucoup d'enquêtés rencontrent Enercoop par leur lien et leur engagement dans le secteur associatif/coopératif (entr. 2, 6, 7, 8, 10). Mais certains découvrent les coopératives lors de reprises d'étude (reconversion ou transition professionnelle) (entr. 1, 12). La souscription à Enercoop est le fruit d'une démarche qui est loin d'aller de soi, ce qui justifie l'appui sur une analyse en termes de trajectoire biographique pour mieux comprendre le cheminement menant à la souscription et à l'adhésion au fournisseur coopératif. Des aspects biographiques semblent étroitement liés au processus d'adhésion à Enercoop, comme des transitions professionnelles (entr. 11, 12), des changements de situation familiale (entr. 6), l'accès à la propriété immobilière

⁶⁹Il s'agit d'une caractérisation réalisée par le Directeur général d'Enercoop Nationale (2014-2017), résultat d'une enquête commanditée par Enercoop Nationale auprès d'un cabinet de consultants afin de mieux connaître les caractéristiques des membres.

⁷⁰ La comparaison sociale est un concept important de la psychologie sociale. Proposé par L. Festinger, ce concept pointe l'importance de la comparaison dans la motivation des individus qui octroient une place centrale à se mesurer, à évaluer et comparer leurs habiletés par rapport aux autres.

⁷¹ Dès le premier entretien, l'enquêté qui a été bénévole dans la coopérative historique précise qu'il pouvait être tabou, au départ, de parler de clients (entr. 1).

(entr. 10, 12), des rencontres clés (entr. 3, 7, 10, 12) et peut-être un habitus militant produit du cadre familial (entr. 7). Reste à comprendre la signification que les membres veulent donner à ce choix d'un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable, et comment il prend place dans les trajectoires biographiques. Pour ce qui est des enquêtés qui sont engagés dans les coopératives, que ce soit en tant que salarié ou administrateur, Enercoop leur offre la possibilité d'agir collectivement (et non plus seul) en faveur d'une cause, la protection de la « planète⁷² » et d'aller vers « une conscience environnementale aiguisée » (entr. 12).

La dimension militante transparait régulièrement dans les entretiens exploratoires, *via* le refus de certaines normes sociales (esprit Chameau) et l'expression de pratiques « alternatives » : température basse dans le logement en hiver (entr. 2, 5), pratiques de consommation basées sur la récupération et la volonté d'éviter les gaspillages (entr. 2, 7). La majorité des enquêtés déploie une critique construite de la consommation, du nucléaire et se considère comme étant porteur d'une certaine marginalité. Certains convoquent, au regard de leur pratiques socioénergétiques quotidiennes, un langage issu des registres religieux ou mythologiques sous forme de : « je ne suis pas intégriste mais... » (entr. 5, 8, 9, 12). L'ancrage militant concorde avec la perception des consommateurs d'Enercoop comme un « navire de transformation sociale » (entr. 6), une « utopie réaliste » (entr. 5). Ils considèrent participer à un mouvement de « transformation sociale » (entr. 10), ce qui laisse penser à la caractérisation d'une « *minorité nomique* » (ou active) (Moscovici, 1996), une « *minorité résolue* » qui, sans détenir le pouvoir, s'oppose à la logique majoritaire, et peut réussir à la remodeler (Augagneur, 2020). L'affirmation d'une certaine conversion écologique semble s'accroître avec le niveau d'engagement dans la coopérative. Cela laisse supposer l'accentuation de la transformation des subjectivités qui converge au fur et à mesure de l'intégration au sein de l'initiative.

La thématique s'intéressant aux représentations de l'énergie ou de l'électricité des enquêtés identifie deux types de profils. D'un côté, certains ont un profil plutôt militant, issu du milieu associatif et/ou coopératif. Ils ne connaissent pas trop les détails et les spécificités des questions techniques du secteur électrique et font confiance au projet Enercoop. De l'autre, certains enquêtés ont un profil technicien, de formation ingénieur. Ils maîtrisent davantage les questions techniques, découvrent et/ou approfondissent, lors de leur adhésion à Enercoop, les pratiques d'économie sociale. Ces thématiques centrées sur les représentations amènent à comprendre que les coopératives énergétiques se situent à la rencontre de deux « univers ». D'un côté, certains enquêtés proviennent plutôt du milieu militant et de l'économie sociale (entr. 2, 3, 4, 5, 7, 8, 10), tandis que d'autres sont plutôt issus du monde technicien et de l'ingénieur de l'électricité (entr. 1, 6, 9, 11, 12).

⁷² Le mot planète est ici mis entre guillemet car comme les pythagoriciens en avaient pris l'habitude, il est toujours intéressant d'en revenir à l'étymologie. A. Rosenfeld-Löffler, La poétique d'Empédocle, 2006, Lang. Pour le mot « planète », selon O. Rey, il peut être étymologiquement traduit par « astre errant » : tout de suite, il peut devenir curieux de se battre pour sauver un « astre errant ». O. Rey, Une question de taille, 2015, Stock.

Quant au volet des pratiques socioénergétiques, les enquêtés font preuve d'une attention énergétique marquée (entr. 1, 3, 4, 6, 8, 10, 11, 12), et déploient des qualifications orientées vers la MDE (entr. 11, 12). Cela tranche avec la difficulté des coopératives à initier des mesures de MDE, à l'image de Docteur Watt, un dispositif de formation payante et mis à disposition des consommateurs d'Enercoop pour les accompagner dans la réduction de leur consommation grâce à l'usage du Wattmètre (entr. 2, 6, 7, 10).

La phase exploratoire a aussi permis d'esquisser une description de l'holocratie, ainsi que les conséquences de son application dans une organisation. Cette méthode d'organisation est justifiée par la volonté de déployer une logique horizontale à visée inclusive. Néanmoins, les enquêtés ont exposé une vision nuancée de la méthode, en évoquant la rupture qu'elle peut représenter dans leur carrière professionnelle (entr. 11). L'holocratie peut générer de l'instabilité dans l'organisation, du fait que toute décision, qui a été soumise à délibération, peut être remise en question à tout moment (entr. 12). Dans la coopérative de Midi-Pyrénées, la Gestion par consentement (GPC), un mode de prise de décision tout à fait singulier est mis en application (entr. 11). La GPC se base, pour la décision, sur l'usage du consentement (sociocratie⁷³) et du ressenti (CNV⁷⁴). Les entretiens exploratoires ont mis en perspective une certaine complexité organisationnelle d'Enercoop, où la dimension multicollégiale entraîne une certaine porosité entre organisations (entr. 9).

Le travail exploratoire, construit théoriquement dans le sillage d'une théorie des affects (Lordon, 2015 ; Spinoza, 1677), a interrogé l'existence d'un régime d'affect spécifique propre aux membres de ces coopératives. En effet, dès le premier entretien d'un ancien bénévole d'Enercoop Nationale, l'enquêté a précisé qu'il y a à Enercoop « *un système de valeurs différent* », des disparités salariales moindres, un attachement des salariés à leur entreprise et des « conditions de travail différentes » (entr. 1). Cet aspect a été confirmé en région Midi-Pyrénées par un enquêté qui rappelle qu'il y aurait au sein d'Enercoop un certain nombre de valeurs communes : l'adhésion au scénario négaWatt et la volonté d'aller vers « *une société sobre, moins impactante pour l'environnement : [c'est] un mouvement de paix, un mouvement pacifique visant à réduire la compétition sur les ressources naturelles* » (entr. 11). Globalement, le cadrage analytique de la théorie des affects a permis de constater que les enquêtés font montre d'un « affect triste » lorsqu'ils se savent fournis en

⁷³ La sociocratie élaborée dans les années 1970, pense l'organisation, à partir de la théorie des systèmes, comme un système auto-organisé, et insiste sur la nécessité d'assurer entre les composantes du système une absence de contrôle de l'une sur l'autre et une circulation d'informations (rétroactions) à double sens entre ces composantes. Pour ce faire, elle propose un certain nombre de concepts (cercle, consentement, élection, double lien, etc.) que l'holocratie reprend et cherche à enrichir. J. Buck, G. Enderburg, *The creative forces of the self-organization*, 2012, Sociocratic Center <https://sociocracyconsulting.com/wp-content/uploads/2016/04/CreativeForces-updated2012.pdf> (consulté le 22/03/2022).

⁷⁴ Qu'est-ce que la Communication Non Violente (CNV) ? La CNV repose sur une vision tout à fait spécifique des êtres humains. Selon son fondateur M. Rosenberg, il s'agit d'« *un mode de communication – d'expression et d'écoute – qui favorise l'élan du cœur et nous relie à nous-mêmes et aux autres, laissant libre cours à notre bienveillance naturelle.* ». Elle se structure selon quatre étapes très largement détaillées : observer sans juger (1), exprimer ses sentiments simplement (2), préciser ses besoins (3) et exprimer sa demande (4). M.B. Rosenberg, *Les mots sont des fenêtres*, 1999, La Découverte & Syros.

électricité nucléaire, d'un « affect heureux » lorsqu'ils se fournissent en électricité renouvelable et lorsqu'ils se savent en possibilité de participer aux décisions.

2.2. Trois perspectives de recherches initiées dans le sillage de la phase exploratoire

Le phase exploratoire de la thèse ouvre trois perspectives de recherches :

- accéder aux trajectoires biographiques et aux profils des membres et des personnes affiliées à ces coopératives (1) ;
- identifier les pratiques et les cultures socioénergétiques des sociétaires et des consommateurs (2) ;
- étudier le mode de gouvernementalité et la mise en œuvre de formes d'intelligence collective au sein des coopératives qui mobilisent des systèmes délibératifs (Battistelli, 2019) (sociocratie, holocratie, cnv) (3).

3. Protocole d'enquête : cadrages théoriques, membres ciblés et aires intermédiaires d'études

L'objet d'étude Enercoop comporte des complexités qui nécessitent de s'appuyer sur certains cadrages théoriques (section 3.1). Ces cadrages permettent de mieux cerner l'objet d'étude, de circonscrire plus précisément les objectifs de la recherche, et d'accompagner la méthode de recueil de données, en ciblant les catégories de membres à enquêter, l'aire intermédiaire d'expérience, ainsi que l'aire pertinente d'étude à explorer (section 3.2).

3.1. Les cadrages théoriques : multiplicité, intégration statutaire et aire intermédiaire d'expérience

Face à la complexité organisationnelle d'Enercoop, certains concepts permettent de clarifier les spécificités de la matrice coopérative, d'y spécifier la forme d'intégration statutaire, et d'éclairer les particularités de l'activité de fourniture d'électricité pour déterminer l'aire intermédiaire d'expérience de l'électricité d'Enercoop.

L'application de la matrice coopérative instaure le principe de double-qualité qui se complexifie par la multi-collégialité des SCIC, et permet aux membres d'acquérir et de disposer de plusieurs statuts⁷⁵ (consommateur, salarié, administrateur, producteur, etc.). Cet aspect rend pertinent le concept de multiplicité (Lazega, 2012) pour identifier, au sein

⁷⁵ Il est sans doute plus juste de parler de « qualité ». Mais le choix du mot « statut » est plus clair et permet de mieux étayer la démonstration.

d'Enercoop, une multiplicité formelle⁷⁶. Cet aspect formel est identifiable juridiquement par des traces écrites et des documents qui relient les membres et les coopératives.

D'un point de vue sociologique, la multiplicité formelle se concrétise par l'identification d'un statut (ou plusieurs statuts) qui peut évoluer au fur et à mesure de la participation d'un membre à l'initiative et être, dans cette perspective, l'expression de l'évolution de son intégration au sein de l'organisation. En ce sens, il est intéressant de mobiliser l'hypothèse d'intégration stratifiée construite par S. Paugam (Paugam, 2009), à la suite de la métaphore du feu de camp de M. Halbwachs (Halbwachs, 1912)⁷⁷ pour mettre en lumière les processus de socialisation à l'œuvre et mieux situer les enquêtés dans l'organisation. Cet aspect est pris en compte tout au long de la thèse, dès lors que cela semble pertinent, par la mise entre parenthèse, après un extrait d'entretien cité, du n° d'entretien, du genre de l'enquêté, de son statut principal au sein d'Enercoop et de sa coopérative d'origine.

Tableau 7 : Multiplicité et forme d'intégration statutaire (ou juridique) chez Enercoop

Forme d'intégration statutaire						
Principaux statuts	Consommateur	Producteur	Sociétaire	Administrateur	Salarié	Stagiaire
Statuts holocratiques				Politique	« Opérationnel »	« Opérationnel »
Traces juridiques	Contrat de fourniture	Contrat de production	Part sociale	Mandat	Contrat de travail	Convention de stage
Activités	Consomme l'électricité et paie sa facture	Produit de l'électricité et reçoit une rémunération	Achète une part sociale et peut participer (temps formel)	Travail « bénévole » (responsabilité)	Réalise des activités quotidiennes et reçoit un salaire	Réalise des activités quotidiennes et accumule de l'expérience

⁷⁶ Une approche, sous l'angle de la sociologie des réseaux, permet d'identifier, au sein du réseau de coopératives, différents niveaux de multiplicité : formelle (statutaire), géographique (échelle régionale, nationale) ou informelle (lien informel avec d'autres membres du réseau ou d'autres organisations présentes dans les EnR comme Energie Partagée ou des coopératives de production d'EnR, etc.).

⁷⁷ En partant de l'interrogation autour de l'existence des « classes », M. Halbwachs, dans *La classe ouvrière et les niveaux de vie* (1912), précise que ces dernières n'existent que pour « une société hiérarchisée ». Dans une société hiérarchisée, plus l'on monte d'une classe à l'autre et plus les groupes sont intégrés, ce qu'il lui fait écrire « que la vie sociale d'abord diffuse, éparpillée, soumise à l'action de beaucoup de forces de dispersion, petit à petit se concentre, se ramasse comme autour d'un foyer qu'elle a elle-même allumé et qu'elle alimente (...) Il demeure incontestable que, lorsque les hommes se sont élevés au prix d'un effort, ou se sont trouvés par chance le plus près du foyer, c'est-à-dire dans la partie de la société où la vie collective est la plus intense, il leur est très pénible de s'en éloigner, et ils gardent toujours le désir d'y rentrer. »

Pouvant être conçue à la fois comme un produit et un service, l'électricité, qui circule le long d'une chaîne énergétique, est un objet industriel non traçable dans un système électrique intégré. Néanmoins, l'activité de fourniture d'électricité prend place dans des lieux tout à fait situés et incarnés, ce qu'il est proposé ici de concevoir comme l'« *aire intermédiaire d'expérience* » (Winnicott, 2002) de l'électricité d'Enercoop. Cette aire est composée de l'ensemble des espaces et des lieux où l'électricité sous la marque Enercoop est présente et interagit avec des humains (consommateurs, salariés, producteurs, etc.). Ils sont de trois types :

- En amont de la chaîne énergétique de l'électricité, des centrales de production d'électricité renouvelable produisent l'électricité d'Enercoop : barrages hydrauliques, éoliennes, centrales photovoltaïques. Les propriétaires de ces sites de production ont signé ou signent un contrat avec Enercoop, et vendent leurs « paquets » d'électrons, ainsi que leurs certificats verts (Garanties d'Origine) au fournisseur.
- En aval de la chaîne énergétique, l'électricité se matérialise par les compteurs et les appareils électriques des consommateurs (particuliers, entreprises et collectivités) qui souscrivent un abonnement d'électricité. Ces consommateurs se fournissent en électricité auprès d'Enercoop, bénéficient des services de la coopérative et paient, facture à l'appui, l'abonnement, la consommation et l'approvisionnement continu au réseau électrique.
- Enfin, il y a la gestion de l'activité de fourniture à proprement parler. Ce sont toutes les activités d'achat, de vente, de gestion et d'administration des coopératives où prennent place les salariés (qui investissent leur temps en contrepartie d'un salaire), les administrateurs (qui sont investis d'un mandat) et les sociétaires (qui abondent le capital mais qui peuvent aussi engager leur temps lors d'activités ponctuelles ou régulières).

3.2. Circonscrire « l'aire pertinente d'étude »

Lors de la phase exploratoire, en 2015, le réseau Enercoop à l'échelle nationale se structurait en 9 coopératives, réparties sur le territoire métropolitain : la coopérative historique à Paris et les huit coopératives en région regroupaient environ 30 000 consommateurs (points de livraison). En 2022, le réseau se compose de dix coopératives, avec un peu plus de 100 000 consommateurs. Face à l'étendue géographique du phénomène et au regard des contraintes spatiales, temporelles et économiques de la recherche, des choix méthodologiques doivent être faits. Il convient ainsi de circonscrire « l'aire pertinente d'étude » (Weber, 2009), tout en rendant possible le recueil de données qui permette d'étudier et de détailler les spécificités socioéconomiques des coopératives énergétiques. Ces dernières n'ayant pas fait l'objet de recherches approfondies, il convient de produire des données primaires, exploitables, mobilisables et pertinentes au regard de l'objectif de recherche visé. Le tableau 4, placé en introduction de ce chapitre, synthétise dans sa globalité le protocole de recherche scientifique établi, en précisant la méthode d'enquête choisie, les outils à l'appui, l'échantillon enquêté, les types d'objectifs et leur

nature, les disciplines principales convoquées, et les aires d'études. Au cours de ce travail d'enquête, le gros du travail de production de données primaires se concentre dans l'approche sociologique, tandis que l'analyse industrielle mobilise des données secondaires. Néanmoins, l'approche économique d'analyse industrielle est essentielle car elle sert d'appui et vient en amont de la démarche de recherche afin de faciliter et d'améliorer la compréhension du secteur électrique, un aspect important dans un secteur d'activité complexe. C'est d'abord l'approche industrielle qui est présentée, avant de détailler, ensuite, l'approche sociologique.

4. Comprendre et situer Enercoop dans le secteur électrique : l'analyse industrielle en question

Le volet d'analyse industrielle repose sur des concepts, des notions et des spécificités tout à fait singulières et complexes qui caractérisent le secteur énergétique en général et le secteur électrique en particulier. Ce volet est d'autant plus important que ces secteurs connaissent des évolutions récentes et des transformations significatives qui risquent de rendre la compréhension de leur fonctionnement d'autant plus difficile. Face à cette complexité, l'étude d'Enercoop requiert de déployer, grâce à l'appui de données statistiques, un regard « panoramique » pour préciser le contexte énergétique, étudier la composition et le fonctionnement de la filière électrique, identifier les différents opérateurs du secteur, préciser la place qu'ils occupent et leurs spécificités.

Afin d'atteindre cet objectif, la démarche de recherche s'appuie sur la consultation de ressources bibliographiques qui permettent d'accéder à des éléments de compréhension et de recueillir des données statistiques sur l'énergie et sur l'électricité. Ces ressources sont issues principalement de la littérature universitaire (livres, articles, conférences, cours en ligne), mais elles proviennent aussi de la consultation d'un grand nombre de sites internet d'institutions spécialisées du secteur énergétique qui sont devenues aujourd'hui une source d'informations incontournable et précieuse. Sans énumérer ici l'ensemble des sources mobilisées (qui sont précisées systématiquement au fur et à mesure dans le corps de la thèse) qui serait un exercice assez fastidieux, il semble tout de même intéressant de présenter synthétiquement les principales institutions concernées.

Tableau 8 : Principales institutions et bases de données statistiques mobilisées dans la thèse

Sigles	Échelle	Nom	Activité et mission	Adresse site internet
AIE	Internationale	Agence internationale de l'énergie	Agence intergouvernementale localisée à Paris dans le cadre de l'OCDE qui travaille avec les gouvernants et les industries afin de garantir un avenir énergétique « sûr et durable »	https://www.iea.org/
BP	Internationale	British Petroleum	L'entreprise produit un grand nombre de données qui sont mises à disposition sur son site internet, en particulier le « Statistical review of energy »	https://www.bp.com/
IRENA	Internationale	Agence internationale pour les Énergies renouvelables	Agence intergouvernementale située à Abu Dhabi (Émirats Arabes Unis) qui a pour objectif de soutenir les pays dans leur transformation vers les énergies renouvelables	https://www.irena.org/
	Européenne	Eurostat	Office statistique de l'Union Européenne	https://ec.europa.eu/
RTE	Française	Réseaux et Transports d'Électricité	Gestionnaire du réseau de transports de l'électricité français qui met à disposition un certain nombre de données sur le réseau français	https://www.rte-france.com/
CRE	Française	Commission de Régulation de l'Énergie	Créée dans le sillage de la libéralisation, la CRE veille au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France et produit des données et des rapports sur ces marchés	https://www.cre.fr/

En parallèle de ces institutions où l'accès à l'information reste relativement facile et accessible, d'autres informations sont plus difficiles à obtenir, par exemple lorsqu'il s'agit d'identifier la composition des parcs de production des différents opérateurs

français de production d'électricité où le recueil de données peut être rendu assez difficile par l'éparpillement des données ou leur opacité. Pour terminer l'exposition de la méthode déployée en analyse industrielle, le travail s'inspire des approches d'économie industrielle, en particulier le travail de synthèse réalisé par J. M Chevalier (Chevalier, 1977, 2000). L'économie industrielle est une branche de l'économie qui cherche à comprendre la façon dont le pouvoir de marché des entreprises s'organise. Trouvant son origine dans le travail de l'économiste A. Marshall (1842-1924), l'économie industrielle développe une méthodologie qui étudie la relation entre les structures de marchés (nombre d'offreurs et de demandeurs, différenciation des produits, barrière à l'entrée, structure de coûts, etc.), les comportements (politiques de prix, politiques de production, politiques de recherche et développement, publicité, etc.) et les résultats des entreprises (efficacité dans la production, efficacité dans l'allocation des ressources, efficacité dans le progrès technique, efficacité dans l'emploi) (Chevalier, 1977). Elle cherche en particulier à comprendre et à décrire les stratégies mises en œuvre par les entreprises. Cette méthode permet d'accéder aux stratégies et aux positionnements des entreprises de l'électricité et d'étudier la structure de ces marchés.

5. L'entretien et l'observation participante en question

Le volet sociologique comporte une diversité de méthodes de recueil de données complémentaires qui sont mobilisées afin de déployer une étude d'Enercoop la plus rigoureuse possible. L'approche sociologique vise à faire dialoguer méthodes qualitative et quantitative et comporte, dans cette perspective, quatre volets :

- Une approche par entretiens semi-directifs ;
- Une approche d'observation participante ;
- Une approche quantitative par questionnaire (enquête et consultation en ligne) ;
- Une approche par l'analyse des documents des coopératives.

Après la phase exploratoire de la thèse (douze entretiens), une deuxième phase d'investigations débute. Elle est consacrée à l'échelle locale et comporte deux objectifs. Le premier est de poursuivre la conduite des entretiens auprès de membres des coopératives énergétiques. Ces entretiens s'avèrent être, en effet, de précieux outils, tant pour appréhender la complexité des coopératives et leurs domaines d'activités, que pour identifier et approfondir les spécificités de l'univers social d'Enercoop. Le second objectif est de réaliser des sessions d'observation et de s'immerger dans les coopératives pour éclairer et comprendre leur fonctionnement. La focale est ainsi d'abord mise sur la coopérative Enercoop de Midi-Pyrénées (EMIP). Le choix de ce terrain s'explique au départ par deux éléments. Tout d'abord, deux entretiens exploratoires avec des membres d'EMIP (entr. 11 et 12) ont permis d'identifier que l'Enercoop Locale (EL) de Midi-Pyrénées mobilise l'holocratie. Cette spécificité organisationnelle est rapidement confirmée lors de trois autres entretiens (entr. 14, 17, 18). En complément du statut SCIC

d’EMIP, l’organisation sous holocratie apparaît alors comme une dimension vraiment singulière. Elle ouvre la possibilité d’une recherche sociologique heuristique. En second lieu, il y a la proximité géographique qui rend possible la réalisation régulière et fréquente d’observations dans les locaux de la coopérative.

Dans un second temps, il importe d’observer le mode de fonctionnement de la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN). Elle est la première née du réseau de coopératives, dispose d’une certaine ascendance par rapport aux Enercoop Locales (EL), et sa stratégie impacte régulièrement le déroulement des sessions d’observations à EMIP. Sa position centrale dans le réseau et son impact sur le modèle Enercoop justifient son exploration, pour mieux identifier « l’esprit Enercoop ». Après la justification du choix de l’entretien (section 5.1) et la description du panel d’enquêtés effectué lors de la phase exploratoire de la thèse (section 5.2), il convient de présenter les profils des enquêtés ciblés (section 5.3), de préciser les thématiques explorées lors de cette nouvelle session d’entretiens (section 5.4), d’expliquer les objectifs de l’observation participante (section 5.5) et de décrire le déroulement de l’accès au terrain (section 5.6).

5.1. L’entretien pour faciliter l’accès au terrain, recueillir les représentations et les pratiques sociales

L’entretien, comme technique exploratoire (Blanchet et Gotman, 2007), est un moyen privilégié pour accéder au terrain, s’immerger au cœur des coopératives, découvrir et comprendre l’initiative de NES d’Enercoop qui se situe à l’intersection d’un domaine d’activités techniques (l’électricité) et un système d’organisation coopératif récemment créé (SCIC). Il importait d’élaborer un guide d’entretien qui s’adapte à la complexité organisationnelle de la SCIC et puisse produire des effets de connaissances significatifs.

5.2. La construction du panel des enquêtés de la phase d’entretien exploratoire de la thèse

Lors de la phase exploratoire, le recrutement des enquêtés a été réalisé à partir de trois médiations : la sollicitation d’un entourage le plus large possible (à qui il est demandé s’il connaît des personnes qui sont abonnées à Enercoop et qui sont susceptibles d’accepter de réaliser un entretien), la sollicitation par effet boule de neige (c’est-à-dire qu’il est demandé à la fin de l’entretien à l’enquêté s’il connaît des membres d’Enercoop qui sont disposés à réaliser des entretiens) et la prise de contact directe de certains membres des coopératives. Ce panel d’enquêtés a permis de réaliser douze entretiens avec trois types de profils, les *consommateurs*, les « *opérationnels* » (stagiaires et salariés) et les *administrateurs*. Le premier panel d’enquêtés réalisé lors de la phase exploratoire est principalement composé de consommateurs avec sept entretiens (également sociétaires), quatre administrateurs (bénévoles) et un « opérationnel » ([Annexe 3](#)). Il respecte la parité femme/homme et onze enquêtés disposent d’un diplôme de niveau bac +5 ou plus. Côté

localisation, la majorité des enquêtés habite en Midi-Pyrénées (huit enquêtés), deux sont situés en Île de France et deux en Languedoc-Roussillon.

5.3. L'entretien pour étudier quatre profils : consommateur, « opérationnel », sociétaire et administrateur

Conformément au droit coopératif, le principe de double qualité s'applique à tous les membres des coopératives. Devenir membre d'Enercoop consiste principalement à l'être à double titre : être consommateur (formalisé par un contrat de fourniture à Enercoop) et être sociétaire (soit être propriétaire d'au moins une part sociale de la coopérative), être salarié (formalisé par un contrat de travail) et être sociétaire, etc. À cette spécificité du droit coopératif, la SCIC se distingue des autres coopératives et ajoute une certaine complexité organisationnelle du fait qu'elle se structure selon une logique collégiale, qualifiable de « multisociétariat » ou d'organisation multipartenariale. Cette organisation multisociétariale se concrétise par la présence de plusieurs collèges et de plusieurs statuts de membres qui varient en fonction des SCIC, ou de l'évolution de leurs statuts juridiques⁷⁸. Dans les SCIC Enercoop, il y a généralement six collèges : consommateurs, salariés, producteurs d'électricité, collectivités locales, partenaires (ou soutien), et porteurs de projet (pour Enercoop Nationale) ou collègue Enercoop⁷⁹. L'acquisition d'une part sociale par un membre attribue donc une place dans un de ces collèges. Cette acquisition ouvre la possibilité de participer aux activités de la vie coopérative, aux votes de l'assemblée générale et d'accéder, si le sociétaire le souhaite et s'il est élu, à un siège d'administrateur. Au regard des questions et des objectifs de recherche qui font suite aux entretiens exploratoires, quatre profils de personnes sont finalement ciblés et composent « *l'univers théorique* ». Ce sont des catégories de personnes considérées comme le plus en relation avec l'objet de la recherche (Firdion, 2012). Ici, la recherche se centre sur les *consommateurs*, les « *opérationnels* », les *sociétaires* et les *administrateurs*, un choix qu'il convient de justifier pour chacune de ces catégories tout en décrivant les différentes thématiques explorées durant l'entretien.

5.4. Les thématiques explorées dans les entretiens

Pour explorer les quatre profils ciblés, un guide d'entretien structuré en plusieurs parties est construit et adapté aux différents statuts de l'enquêté. Quatre objectifs traversent les entretiens : le premier objectif, qui est transversal à l'ensemble des entretiens réalisés, est d'identifier le profil sociologique de l'enquêté (section 5.4.1), puis un objectif explore les pratiques socioénergétiques du *consommateur* (section 5.4.2). Ensuite, un

⁷⁸Par exemple, selon les conditions fixées dans les statuts juridiques des coopératives qui peuvent varier d'une coopérative à l'autre, il est possible d'être consommateur ou salarié d'Enercoop sans être sociétaire.

⁷⁹Pour les coopératives locales, un collègue est réservé aux membres des entités du réseau de coopératives, qu'ils viennent de coopératives locales ou de l'échelle nationale.

troisième objectif, qui vise à enrichir l'observation participante, se consacre aux « *opérationnels* » (section 5.4.3). Enfin, un dernier objectif cherche à identifier les différentes formes d'engagement et de participation des *sociétaires* et des *administrateurs* (section 5.4.4).

5.4.1. Identifier le profil de l'enquêté, son parcours de découverte et ses représentations d'Enercoop, de l'énergie et du monde électrique

L'introduction de l'entretien se compose de thématiques qui sont communes à l'ensemble des enquêtés. L'objectif de cette introduction est d'identifier le profil sociologique de l'enquêté, de retracer le processus qui amène à la découverte d'Enercoop, de recueillir sa trajectoire biographique et de reconstituer le processus de socialisation qui l'amène d'abord à rencontrer puis à adhérer à la coopérative. C'est aussi un temps de l'entretien où il est possible de mesurer la force du lien de l'enquêté avec sa coopérative, de percevoir son niveau d'engagement et d'éclairer la construction de sa carrière militante (Vendramin, 2013). Cette dimension peut ainsi mettre à jour, au regard du lien de l'enquêté avec le monde associatif, ses modes de socialisation (secondaire) spécifiques et ses formes d'intégration au sein des mondes associatifs, militants et coopératifs.

Tableau 9 : Caractériser les enquêtés, leur profil militant et leur lien avec Enercoop

Thématiques	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Caractéristiques sociales de l'enquêté	Âge, département, genre, niveau d'étude, diplôme, profession, nombre d'enfants, situation familiale	Identifier les profils sociologiques des enquêtés
Engagement militant	Lien (actif ? passif ?) avec les milieux associatifs, militants et coopératifs ? Des engagements militants plus prononcés ? Lesquels ? De quelle nature ?	Identifier le profil militant Caractériser le capital militant ⁸⁰ et le degré d'engagement dans le milieu militant
Proximité avec Enercoop	Connaissance de personnes investies dans Enercoop ?	Évaluer la proximité avec l'équipe de la coopérative
Rencontre d'Enercoop	Moment de rencontre et lieu de découverte ? Quand ? Lors d'un achat immobilier ? Un déménagement, un évènement particulier ?	Repérer le premier contact et appréhender les modalités de cette découverte (cadre, contexte, comment, etc.) Reconstruire et comprendre le processus menant à la souscription du contrat
Présence d'Enercoop dans l'entourage	D'autres adhérents d'Enercoop dans l'entourage ? Lesquels ? Pourquoi ?	Identifier s'il y a des tierces personnes qui sont susceptibles d'être membre d'Enercoop (capital social) Comprendre comment l'enquêté se situe dans son univers social de référence et préciser son rapport aux « normes sociales »

L'introduction de l'entretien se ponctue par le recueil des représentations de l'enquêté au sujet d'Enercoop, de l'énergie et du monde électrique. La plupart des enquêtés peut mettre un certain temps à préciser leurs représentations. Le recueil de ces représentations permet néanmoins d'approcher le profil des enquêtés et de repérer s'ils proviennent plutôt du milieu technicien (ingénieur), ou s'ils sont issus davantage de l'économie sociale (militant associatif). Cette séquence consacrée aux représentations est aussi un temps où l'enquêté peut commencer à expliciter son choix d'opter pour un fournisseur coopératif. Pour conclure cette section introductive de l'entretien, un temps

⁸⁰ Le capital militant peut se définir comme un capital « incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir » et « recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter-intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines reconversions. » Voir F. Matonti et F. Poupeau. Le capital militant. Essai de définition. Actes de la recherche en sciences sociales. vol. n° 155, no. 5, 2004, pp. 4-11.

est pris pour clarifier et confirmer le statut de l'enquêté. C'est un moment important de l'entretien qui détermine la suite et qui dépend aussi du temps d'entretien disponible. Quatre statuts identifiés de membres sont l'objet de thématiques ciblées relatives aux *consommateurs* (pratiques socioénergétiques), aux « *opérationnels* » (salariés, stagiaires quant à leur travail et au fonctionnement des coopératives), aux *sociétaires* (participation) et aux *administrateurs* (nature des activités et type d'engagement).

5.4.2. Identifier les pratiques socioénergétiques des consommateurs

Cette partie s'adresse au profil *consommateur* qui représente une catégorie importante d'utilisateurs souscripteurs de l'offre d'électricité d'Enercoop⁸¹. L'investigation auprès des consommateurs cherche tout particulièrement à accéder aux motifs, aux éléments déclencheurs d'une telle souscription, et à retracer les motivations du consentement des consommateurs à payer le kWh plus cher. Mais si ces éléments motivationnels sont intéressants à recueillir, la recherche postule que ce choix prend place dans le cadre de cultures, de savoirs et de pratiques socioénergétiques spécifiques orientés par la sobriété. L'objectif est aussi d'identifier les pratiques socioénergétiques de l'enquêté, en lien avec son adhésion à Enercoop, son rapport et sa connaissance des équipements de son logement, son rapport à l'électricité et aux autres pratiques de consommation, le tout afin de replacer l'adhésion à Enercoop dans l'univers de sens et de pratiques socioénergétiques de l'enquêté, et de caractériser ses pratiques sociales en lien avec l'énergie. Pour ce faire, le consommateur est d'abord invité à préciser l'année (ou la date) de sa souscription à Enercoop, sa coopérative de souscription, et s'il connaît le coût de sa facture d'électricité mensuelle, voire le nombre de kWh qu'il consomme par mois. Suite à ces thématiques introductives, une première partie a pour objectif de comprendre le choix de souscrire un abonnement de fourniture d'électricité à Enercoop, et d'éclairer les motifs, les motivations et les éléments déclencheurs d'un tel choix en accédant à sa signification pour l'enquêté. L'objectif ici est de discerner, chez l'enquêté, ce qui différencie la fourniture d'électricité d'Enercoop des autres offres de fourniture (hormis le prix puisque le prix du kWh chez Enercoop est plus cher que le prix des autres fournisseurs). Comprendre les éléments qui construisent ce consentement à payer le kWh plus cher est ici un élément central, ainsi que ce qui compense, aux yeux de l'enquêté, le surcoût de l'électricité d'Enercoop. Puis un certain nombre de thématiques vise à appréhender en détail les pratiques socioénergétiques de l'enquêté (tableau 10 ci-dessous).

⁸¹ Chez Enercoop, les consommateurs sont incités, mais ils ne sont pas obligés d'être sociétaires et peuvent simplement consommer l'électricité du fournisseur coopératif et payer leur facture, ce qui peut amener à comprendre les raisons de cette absence de souscription d'une part sociale chez les consommateurs qui n'ont pas fait le choix d'être sociétaire (comme c'est le cas pour l'entr. 27 et 36).

Tableau 10 : Appréhender les pratiques socioénergétiques

Thématiques	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Type et rapport au logement	<p>Quel statut ? (propriétaire, locataire, etc.)</p> <p>Nombre habituel d'habitants ?</p> <p>Type et caractéristiques du logement ? (surface, normes, énergie, diagnostic)</p> <p>Niveau de satisfaction</p>	<p>Identifier la configuration du ménage et la façon d'habiter</p> <p>Recueillir les connaissances sur le logement et caractériser le rapport à l'énergie ainsi que le degré de satisfaction</p>
Équipements du logement et pratiques énergétiques	<p>Quel type de chauffage et quelle utilisation ?</p> <p>Quel contrôle ? Qui ? Quelle température ?</p> <p>Quel type d'isolation (fenêtres, toitures, etc.) ?</p> <p>Des travaux de rénovations ?</p> <p>Le compteur Linky ?</p>	<p>Caractériser le rapport au chauffage</p> <p>Identifier les pratiques socioénergétiques liées au contrôle de la température du logement</p> <p>Repérer s'il y a des tensions dans les pratiques et les normes chez les habitants ou avec l'entourage</p> <p>Identifier s'il y a des choix et des pratiques socioénergétiques spécifiques orientées vers des pratiques de MDE</p> <p>Caractériser le rapport au Linky</p>
Rapports à l'électricité et à la consommation	<p>Quels éclairages ? Quelles ampoules ? Quels équipements ménagers ?</p> <p>Quel niveau de consommation électrique ?</p> <p>Faible, moyen, élevé ?</p> <p>Facture à l'appui ?</p> <p>Quel suivi de consommation ?</p> <p>Une évolution depuis Enercoop ?</p> <p>Les écogestes ? Dr Watt ? Wattmètre ?</p> <p>Produire de l'électricité ?</p>	<p>Caractériser le rapport aux appareils électriques</p> <p>Identifier le rapport à la consommation électrique et situer ce rapport vis-à-vis de la norme de consommation</p> <p>Repérer le régime d'attention énergétique et discerner son éventuelle évolution depuis l'adhésion</p> <p>Repérer et préciser les différents moyens mis en œuvre pour connaître et maîtriser la consommation d'électricité</p>
Pratiques sociales	<p>Quelle gestion des déchets ?</p> <p>Quels modes de transport ?</p> <p>Quels choix d'alimentation ?</p>	<p>Repérer des pratiques socioénergétiques au-delà du rapport à l'énergie</p>

Enfin, l'enquêté est ensuite invité à répondre à deux questions afin d'appréhender son imaginaire et ses représentations sur deux sujets spécifiques. L'une l'invite à expliciter son regard sur la technique (« La technique, une solution pour régler vos problèmes ? »), tandis que la seconde fait plutôt référence à la dimension coopérative et collective propre à Enercoop (« Les collectifs humains, porteurs de solutions pour les problèmes écologiques ? »). Ces deux thématiques peuvent ainsi être mises en relief et analysées au regard du profil de l'enquêté et de ses représentations d'Enercoop, de l'énergie et du monde électrique. Enfin, pour conclure la partie de l'entretien dédiée au consommateur, quelques questions l'invitent à préciser son niveau de satisfaction par rapport aux services d'Enercoop, de son accompagnement, d'éventuelles demandes insatisfaites, de difficultés ou de certaines problématiques liées aux contacts avec son fournisseur.

5.4.3. Identifier l'engagement et comprendre l'organisation des coopératives en questionnant les « opérationnels »

La partie du guide d'entretien orientée vers les « *opérationnels* » (salariés et stagiaires) vise à recueillir le profil professionnel de l'enquêté, à comprendre ses motivations, à accéder à ses conditions de travail pour enrichir l'étude et l'analyse du fonctionnement d'Enercoop, une dimension qui permet de compléter les sessions d'observation participante (section 2.5.5.). Les « *opérationnels* » animent les activités quotidiennes des coopératives. Leurs missions sont d'atteindre les objectifs fixés par Enercoop, et la façon dont ils les organisent peut avoir un impact tout à fait décisif pour l'initiative de NES. Dans cet objectif, différentes thématiques sont donc proposées et investies auprès des « *opérationnels* » (tableau 11).

Tableau 11 : Comprendre l'engagement et identifier le fonctionnement des coopératives

Thématiques	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Cadre de travail	Type de contrat ? (statut, durée, nombre d'heures) Poste ?	Identifier les caractéristiques du poste occupé
Profil professionnel	Formation, niveau de diplômes, expériences professionnelles précédentes	Identifier le profil professionnel et le replacer dans l'intégration à Enercoop
Motivations	Pourquoi travailler chez Enercoop ?	Recueillir les éléments motivationnels et les raisons de l'investissement professionnel
Rôles et missions	Quel processus de recrutement ? Quelles missions ? Pour quels objectifs ? Avec qui ? Avec quels moyens ? Comment ? Une journée type ? Et l'holocratie dans tout ça ? Quelles incidences sur le métier ? Efficacité ou difficulté ?	Identifier le processus de recrutement Comprendre et explorer les différentes missions et leur déroulement au quotidien Recueillir des données sur le fonctionnement et sur le mode d'organisation quotidien Recueillir les perceptions sur les systèmes délibératifs
Bien être et satisfaction	Quel bilan de cette expérience ? Heureux au travail ? Pourquoi ? Continuer de travailler chez Enercoop ? En cas de départ, pourquoi en être parti ? Y retourner ? Conséquences de cette expérience sur la subjectivité ?	Réaliser un bilan de l'expérience professionnelle en recueillant les éléments de satisfaction, les difficultés et les conditions de travail Préciser les transformations produites par l'expérience d'Enercoop sur la subjectivité

Pour conclure cette partie de l'entretien centrée sur les « *opérationnels* », l'enquêté est invité à préciser sa perception sur la façon dont sa coopérative s'organise pour articuler et faire face à la tension entre la face *instituyente* (militante) et la face *instituíe* (économique). Cette thématique, identifiée lors de l'un des premiers entretiens de la thèse (entr. 14), est importante puisqu'elle permet d'identifier et de caractériser les « *forces de rappel* » qui permettent de soutenir (ou d'infléchir) l'objectif de transformation sociale (*instituant*) et de maintenir actives les deux faces de l'initiative de NES afin de réduire les risques d'isomorphisme.

5.4.4. Identifier les différentes formes de participation et d'engagement des sociétaires :

La SCIC permet plusieurs niveaux d'implication des membres dans l'organisation, une diversité qu'il convient de prendre en compte, lors des entretiens, afin de comprendre

le fonctionnement de ces coopératives et d’explorer les différents modes de participation. Parmi l’ensemble des souscripteurs de l’offre d’électricité d’Enercoop, la moitié fait aussi le choix d’être sociétaire⁸², et achète une part sociale de 100 €. Les consommateurs, parmi les différents collèges de sociétaires, sont de loin le collège le plus important en nombre de membres, ce qui implique d’étudier ce profil de membres, de comprendre ce choix et de discerner la façon dont les enquêtés considèrent ce statut. En effet, ce statut leur donne la possibilité de participer, une participation qui peut prendre plusieurs formes, depuis une simple contribution financière, en passant par la participation aux instances formelles (vote aux AG), jusqu’à un engagement bénévole régulier dans l’organisation (formalisé ou non par un mandat d’administrateur). Dans ce cadre, l’objectif de l’entretien est d’identifier les formes de participation et de comprendre les motifs, les perceptions et les conséquences de ces différentes formes, tant du point de vue de l’enquêté que du point de vue de l’organisation. Par exemple, certains *administrateurs* peuvent être très investis dans les coopératives, en animant quotidiennement les organisations aux côtés des « *opérationnels* ». L’entretien avec ces administrateurs permet de compléter les observations des sessions de travail collectif, d’enrichir les motifs d’engagement et d’éclairer les logiques collectives. Le tableau 12 ci-dessous présente les différentes thématiques investies auprès des profils de *sociétaires*.

⁸² Le réseau Enercoop en 2021 a donc cent mille consommateurs et cinquante mille sociétaires. <https://www.enercoop.fr/notre-projet/notre-histoire> (consulté le 19/11/2021).

Tableau 12 : Comprendre le sociétariat, les différentes formes d'engagement et le fonctionnement de la coopérative

Thématiques	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Adhésion au sociétariat	Date de souscription ? Nombre de parts ? Processus et moment d'adhésion ? Motifs d'adhésion ? Représentations ? Sociétaire ailleurs ?	Identifier l'historique de souscription du sociétaire, son processus d'adhésion et ses motivations Identifier ce que signifie être sociétaire et ce que ce rôle implique Caractériser le profil d'engagement dans le secteur militant, associatif et coopératif
Participation	Quelle participation à des événements de la coopérative ? Si oui, Lesquels ? Pourquoi ? Quel déroulement ? Propice au débat, à la délibération et à l'écoute ? Quel intérêt pour la vie coopérative ?	Caractériser le profil de sociétaire et sa participation dans la coopérative Identifier les causes de sa participation (ou de l'absence de participation), la nature de l'évènement et son intérêt Identifier les conditions de délibération et la possibilité de débats contradictoires Cerner l'intérêt pour les événements de la coopérative, le degré d'information et l'objectif de suivre l'actualité de la coopérative
Engagement (en cas de participation sans être administrateur)	Quelles activités ? Pourquoi ? Quel temps engagé ? Quels apports ? Quel bilan de cet engagement ? Et l'holocratie ? Accroître l'implication à l'avenir ?	Identifier le profil d'engagement et les actions de bénévolat Repérer le rôle, les activités exercées, le temps d'engagement et comprendre le fonctionnement de la coopérative Recueillir des éléments sur le processus de délibération Recueillir le bilan de l'engagement
Activité d'administrateurs	Pourquoi ce mandat ? Comment a-t-il été obtenu ? Pour quel rôle ? Quel rôle du CA dans le pilotage de la coopérative ? Comment se déroule un CA ? Comment gérer la tension entre logique militante et logique économique au sein du CA ? Quelle relation avec l'échelon national ?	Connaître les motivations et le processus pour devenir administrateur Repérer le rôle de l'administrateur et comprendre le rôle du CA dans le fonctionnement de la coopérative Comprendre le fonctionnement du CA Comprendre comment le CA gère la tension entre l'instituant et l'institué Identifier l'articulation entre l'échelle locale et l'échelle nationale

5.5. L'observation participante pour comprendre le fonctionnement holocratique et analyser la prise de décision

Les objectifs de l'observation *in situ* sont d'étudier le fonctionnement des coopératives, d'éclairer les modes de coordination et de prise de décision des collectifs organisés selon l'holocratie et de cerner la place et l'implication de l'individualité vis-à-vis du collectif holocratique. Conformément à la technique de l'observation participante, il s'agit d'apprendre les règles, les comportements et les façons d'être et d'agir du terrain (Peretz, 2004).

Pour ce qui est de l'échelle locale, l'équipe de la coopérative de Midi-Pyrénées est en l'occurrence un groupe composé d'une dizaine de personnes, avec des « opérationnels » (salariés, stagiaires) et des bénévoles (administrateurs). Au départ, d'ailleurs, le temps de découverte des premières sessions sur le terrain correspond davantage à des pratiques d'observation non participante afin de se familiariser, d'habituer et de s'habituer à l'univers social d'Enercoop. Mais après quelques sessions d'observations, l'immersion révèle, sans doute du fait de l'ancrage militant, un contexte particulièrement propice à une démarche inclusive et participative, à l'instar de certains « médiateurs privilégiés » (Combessie, 2007) qui facilitent nettement et fluidifient l'immersion dans le terrain. Très vite, la méthode de l'observation participante semble adaptée, puisqu'elle permet de réaliser, d'un point de vue sociologique, des investigations approfondies (Serra-Mallol, 2012), pour améliorer la compréhension de l'espace social, affiner la connaissance du terrain et faciliter l'intégration au sein des coopératives. L'observation participante semble aussi être la posture propice pour appréhender les conséquences des pratiques holocratiques et participatives sur l'individualité et sur le groupe : en effet, dès les premières observations réalisées en local (obs. 1, 3, 4, etc.), les animateurs qui organisent les réunions de travail et les tours de paroles précisent que tous les participants (y compris l'observateur) sont invités à prendre la parole lors des tours d'inclusion et de clôture des réunions. Du point de vue des objectifs de la recherche, l'observation participante est donc une méthode qui répond aux « exigences participatives » du terrain. Le fait de participer et de s'impliquer permet aussi d'approfondir le rapport au terrain, aux acteurs et à leur mode de fonctionnement.

Pour ce qui est de l'échelle nationale, la technique de l'observation est aussi mobilisée. Malgré la faible durée du temps d'observation au regard de celle passée en Midi-Pyrénées, la dimension participante s'exprime assez rapidement. Elle est permise par les sessions centrées sur le Pôle énergie, du fait qu'il s'agit d'un collectif d'une quinzaine de salariés très intéressée par la démarche sociologique. Mais elle est aussi rendue possible lors d'observations en petit nombre ailleurs dans la coopérative. La dimension participante s'atténue tout de même lorsqu'il s'agit de réunions d'autres pôles, même s'il arrive souvent que les salariés d'EN soient curieux et posent des questions au sujet de la démarche sociologique à l'œuvre.

Ainsi, que ce soit à l'échelle locale ou à l'échelle nationale, la plus grande partie de ces observations est réalisée en prenant appui sur deux outils : l'enregistrement sonore *via*

un téléphone ou un enregistreur prévu à cet effet, et un cahier de notes. Ces sessions d'observation qui s'accompagnent de la réalisation d'entretiens, portent sur quatre moments coopératifs :

- La tenue d'instances formelles conformes aux obligations légales du droit coopératif (assemblée générale, réunion du conseil d'administration, etc.) ;
- Le déroulement de sessions de travail ordinaire et de réunions hebdomadaires dans le cadre de la mise en application de l'holocratie, abondée par des outils de sociocratie et de communication non violente ;
- L'animation d'évènements réalisés à l'extérieur (ateliers), que ce soit pour des sociétaires ou des personnes tierces ;
- La tenue de séminaires stratégiques visant à piloter les organisations dans une approche prospective.

6. L'accès aux terrains : conduire des entretiens et réaliser des sessions d'observation

La « *démarche participative* » de l'entretien (Blanchet et Gotman, 2007) est globalement bien accueillie par la population enquêtée. Les dispositions de l'*ethos* coopératif facilitent le travail de recueil de données, en partie par les dispositions et les facilités des enquêtés à s'exprimer. D'une façon générale, les enquêtés pour une grande majorité d'entre eux répondent positivement aux sollicitations et laissent place à des entretiens longs, riches et denses. Dans le cadre de cette recherche, l'entretien comme « *improvisation réglée* » (Bourdieu, 1980) est une ressource précieuse : son caractère improvisé peut, à des fins compréhensives, s'adapter à la singularité de l'enquêté, et produire « *des effets de connaissances particuliers* » tandis que sa dimension réglée qui nécessite l'usage d'« *un certain nombre d'ajustements* » (Blanchet et Gotman, 2007) génère au cours de l'administration progressive des entretiens des effets d'apprentissage importants, en particulier sur les aspects techniques et parfois pointus de l'électricité ou sur les techniques de l'holocratie qui sont régulièrement enrichies et amendées. Enfin, par le contexte d'interaction qu'il offre et la centralité qu'il donne à la parole, l'entretien permet aussi d'accéder à des « *faits particuliers* » relatifs aux « *systèmes de représentations* » des enquêtés (ou « *pensées construites* »), ce qui permet de recueillir les représentations de l'énergie, du monde électrique ou d'Enercoop et d'identifier leurs profils (plutôt technicien ou plutôt militant). Cette technique permet aussi de repérer des « *pratiques sociales (faits expérimentés)* » (Blanchet et Gotman, 2007), un volet important lorsque les sujets abordés s'orientent précisément sur des pratiques d'ordre socioénergétique ou organisationnel.

Quatre profils de membres sont donc ciblés : les *consommateurs*, les « *opérationnels* », les *sociétaires* et les *administrateurs*. La démarche de recrutement des enquêtés diffère suivant leurs profils, un aspect qu'il convient de présenter en détaillant séquence après séquence le déroulement de l'exploration d'Enercoop, depuis la phase d'entretien jusqu'à la séquence ethnographique de la coopérative nationale.

6.1.1. Explorer Enercoop par immersion

Le travail de terrain a deux objectifs. Le premier est de poursuivre la conduite d’entretiens avec des consommateurs, des « opérationnels » et des bénévoles (en particulier des administrateurs). Le second est de pouvoir réaliser des sessions d’observation en coopérative. Au départ de cette seconde phase, les contacts avec le terrain sont quasi-inexistants, ce qui réduit *de facto* l’« univers pratique » (Firdion, 2012) (à savoir la population pouvant être réellement enquêtée). L’immersion dans le terrain est très progressive au gré des rencontres et de certains entretiens qui servent de moments déclencheurs des sessions d’observation. Ces dernières permettent aussi d’élargir l’univers pratique. Et ce n’est que rétrospectivement que le travail de terrain peut être décomposé en 3 phases distinctes⁸³ :

- « *Conduire des entretiens pour découvrir les coopératives d’EnR* » (section 6.1.2), une première phase réalisée à partir d’entretiens initiés dans le cadre de rencontres informelles et de sollicitations de membres (entretiens 13 à 23) ;
- Une seconde phase de recueil de données se compose de la poursuite de la conduite d’entretiens et de la tenue de sessions d’observation (section 6.1.3). Ces sessions d’observation peuvent être décomposées en deux séquences. Une première séquence d’observation, « *Être avec⁸⁴ : s’impliquer pour s’immerger dans les coopératives militantes pour les EnR* », est introduite par un entretien réalisé avec un « *médiateur privilégié* » (Combessie, 2007) *via* une prise de contact (entr. 18). Cet entretien déclenche l’immersion dans la coopérative locale qui dure cinq mois de mai à octobre 2018. Elle permet de réaliser des sessions d’observation dans la coopérative locale (observations 1.1 à 1.8) et de produire une enquête quantitative en ligne intitulée « *Quel.le sociétaire êtes-vous* » auprès des sociétaires d’EMIP, une enquête accompagnée d’un appel à volontaires permettant la réalisation d’entretiens avec des consommateurs. Puis, une seconde séquence plus participante entre janvier et octobre 2019 (observations 1.9 à 1.24) : « *Être avec, observer, animer : s’impliquer pour mieux comprendre l’organisation de la coopérative locale* ». Elle correspond à une succession de sessions d’observation complétée par la réalisation d’une consultation en ligne des sociétaires. Durant ces deux séquences d’observation, la conduite d’entretiens se poursuit, à partir de différents modes de sélection (appels à volontaires, effets boule de neige, rencontres informelles, prise de contact) et permet la tenue de treize entretiens (entretiens 24 à 37).
- Enfin, une troisième phase intitulée « *S’immerger dans la coopérative nationale pour mieux comprendre l’esprit Enercoop* » se concentre sur l’étude exploratoire d’Enercoop Nationale (section 6.1.4). Cette phase est composée de trente entretiens (entretiens 38 à 68), avec des « opérationnels », des administrateurs, des fondateurs d’Enercoop et de douze sessions d’observation dans la coopérative

⁸³ Afin de rendre plus vivante la lecture et la description de la méthode mise en œuvre au cours de cette recherche, le choix est fait ici de rédiger cette partie au présent.

⁸⁴ L’emprunt de l’expression « être avec » vient du travail remarquable de F. Wéber qui questionne ce que font les ouvriers dans leur temps libre. F. Wéber, *Le travail à côté*, 2009, Éditions de l’école des hautes études en sciences sociales.

historique à Paris (obs. 2.1 à obs. 2.12). Elle se termine par la réalisation d'un questionnaire d'enquête en ligne, produit à partir du guide d'entretien et diffusé à l'échelle nationale du Réseau de coopératives (section 6.1.5).

Cette démarche d'immersion va maintenant être décrite en détaillant successivement ces trois phases qui se déroulent sur deux ans.

6.1.2. Conduire des entretiens pour découvrir les coopératives d'EnR

Ne disposant pas vraiment au départ de réels contacts avec le terrain, cette phase d'approche se déploie principalement par des entretiens permis par la rencontre informelle de membres (lors de discussions ou d'évènements), la sollicitation de personnes présentes dans l'entourage (ancien étudiant, rencontre informelle, etc.) et la prise de contacts avec des membres des coopératives. Cette phase se compose d'une dizaine d'entretiens réalisés auprès de consommateurs, d'anciens « opérationnels » (salariés et stagiaires) et d'un administrateur (entr. 13 à 23). Ils ne sont pas tous issus de la région Midi-Pyrénées. Cette diversité géographique est considérée comme un avantage pour recueillir des données et récolter des informations sur les membres et les coopératives Enercoop d'autres régions, en particulier la coopérative de Rhône-Alpes ou celle de Nord Pas-de-Calais. Cette phase met aussi à l'épreuve le guide d'entretien, génère des entretiens riches, longs et éclairants, et fonctionne comme une période d'intégration au terrain. En effet, l'un de ces entretiens lance, d'un point de vue méthodologique la démarche ethnographique puisque la sollicitation d'un administrateur d'Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP) qui répond positivement à la demande déclenche concrètement l'immersion. Cette dernière débute dans la coopérative de Midi-Pyrénées quelques semaines plus tard.

Le panel d'enquêtés de cette phase ([Annexe 3](#)) se compose d'anciens « opérationnels » (stagiaires et salariés) originaires de Rhône-Alpes, de Midi-Pyrénées et de Nord Pas-de-Calais qui ne sont plus en activité dans les coopératives. Ces enquêtés, très disponibles, permettent la réalisation d'entretiens de longue durée (entre 2h et 4h), qui sont aussi l'occasion de faire le bilan de leur expérience et d'éclairer la diversité organisationnelle des coopératives Enercoop. Les autres enquêtés sont des consommateurs principalement rencontrés de façon informelle, tandis qu'un entretien avec un administrateur de la coopérative de Midi-Pyrénées lance la seconde phase d'immersion dans la coopérative. Cet entretien confirme l'application de l'holocratie dans la coopérative en Midi-Pyrénées, ouvre à la complexité d'Enercoop (technique et organisationnelle) et valide la possibilité de réaliser de façon régulière des sessions d'observation auprès de la coopérative locale.

6.1.3. « Être avec » les coopératives militantes pour les EnR : s’impliquer, observer, animer

La seconde phase se déroule de mai 2018 à octobre 2019, et prend la forme d’une approche ethnographique centrée sur la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP). Cette approche mobilise trois méthodes de recueil de données : la réalisation de sessions d’observation participante à EMIP, l’administration d’une enquête en ligne et d’une consultation des sociétaires, et la conduite d’entretiens, dès que c’est possible, avec des membres. Ces trois méthodes complémentaires rendent la démarche d’observation très stimulante et donnent accès à une pluralité de données primaires. Afin de clarifier cette phase de terrain très dense, elle est présentée en deux volets : une première phase « *« Être avec » : s’impliquer pour s’immerger dans les coopératives militantes pour les EnR* » (section 6.1.3.1) et une seconde phase « *Être avec, observer, animer : s’impliquer pour mieux comprendre la coopérative locale* » (section 6.1.3.2). Enfin, un troisième temps détaille la construction de l’échantillon des enquêtés par entretien et présente la procédure de recrutement de ces différents enquêtés (section 6.1.3.3).

6.1.3.1. « Être avec » : s’impliquer pour s’immerger dans les coopératives militantes pour l’EnR

Cette phase débute concrètement par l’observation d’évènements plutôt tournés vers l’extérieur (extra-coopératifs). Le premier évènement observé, fin avril 2018, est effectué grâce à l’invitation d’une médiatrice privilégiée (Combessie, 2007). Il s’agit d’une administrative de la coopérative, avec laquelle un entretien a déjà été réalisé lors de la phase exploratoire. C’est un entretien où l’enquêtée montre un intérêt tout particulier pour la Maîtrise de la demande énergétique (MDE), ainsi que pour le travail sociologique en cours. La première session d’observation réalisée à EMIP est donc un atelier de MDE que la coopérative locale essaie d’organiser au moins deux fois par an. L’atelier observé (observation 1.1) est initié en fin d’après-midi par deux bénévoles de la coopérative au sous-sol d’un magasin de vrac au nord de Toulouse. Il consiste en une présentation des enjeux de l’énergie afin de sensibiliser le public aux problématiques énergétiques et d’accompagner les participants vers la réduction de la consommation, grâce à la découverte et la prise en main d’un wattmètre. Hormis les deux animateurs qui sont bénévoles et ambassadeurs d’EMIP, les vingt participants à cet atelier ne sont pas des consommateurs d’Enercoop, mais ce sont des clients du magasin de vrac qui se sont inscrits préalablement à l’atelier qui dure un peu plus d’une heure et demie. Puis toujours grâce à cette même « médiatrice privilégiée » (entr. 12), une seconde session d’observation se déroule, au cours du mois de mai, lors de l’Assemblée générale de la coopérative (obs. 1.2). Il s’agit d’une journée qui se déroule en trois temps à Auterrive dans le Gers. Durant la matinée, la coopérative inaugure avec ses sociétaires la mise en service de son premier

parc de production d'électricité photovoltaïque, le parc de Montéchut⁸⁵. Puis la matinée se poursuit par des ateliers de réflexion thématique en petit groupe avec des sociétaires. Enfin, après le repas partagé du midi, il se tient le temps formel de l'Assemblée générale où environ quatre-vingt personnes sont présentes (soit environ 5 % des sociétaires). Durant ce temps formel, un temps laissé aux questions et aux échanges est sujet à des « remous » lorsque certains sociétaires expriment leur mécontentement relatif aux tensions et aux difficultés des relations entre échelle régionale et nationale. Cette journée est finalement ponctuée par un Apérowatt de clôture, un moment de convivialité autour d'un buffet. Après ces deux événements riches en recueil de données, la séquence d'observations se centre sur les activités mises en œuvre par *l'équipe de la coopérative*⁸⁶, avec en particulier les réunions du mardi après-midi, le temps de la semaine où la coopérative locale concentre généralement ses réunions hebdomadaires.

S'impliquer et saisir l'opportunité d'une enquête quantitative pour identifier les profils des sociétaires

Or, les premières sessions d'observation à EMIP permettent de découvrir un chantier particulièrement intéressant pour le volet sociologique de l'étude des profils des membres d'Enercoop. En effet, face à la forte augmentation du nombre de ses sociétaires depuis un certain nombre de mois, l'équipe d'EMIP a mandaté une membre de l'équipe (stagiaire) pour mieux connaître ses nouveaux membres sur lesquels elle dispose de très peu d'informations. Afin de cerner les motivations, les objectifs et les attentes de ces nouveaux membres, la mission est de préparer une enquête quantitative en ligne auprès des sociétaires. Afin de réaliser cette mission, la stagiaire a commencé à rédiger les bases d'un questionnaire qui doit donc être soumis à l'ensemble des sociétaires de la coopérative. D'un point de vue sociologique, la découverte d'une telle action en cours de la coopérative est tout de suite perçue comme une opportunité à saisir pour combler un manque global de connaissances sociologiques des coopératives sur leurs membres et mettre en application des méthodes quantitatives déjà déployées par ailleurs. Elle peut produire des données primaires pour dresser les profils des sociétaires de la coopérative. Pour mener à bien une telle mission et saisir cette opportunité, il est nécessaire de s'impliquer dans la coopérative : l'opportunité saisie déclenche par conséquent une implication dans la coopérative. Un travail de collaboration avec la stagiaire débute au cours du mois de juin à partir des éléments qu'elle a commencé à élaborer. En parallèle des sessions d'observation, trois réunions de travail se tiennent dans les locaux de la coopérative avec la stagiaire (alors en fin de stage) et la personne chargée de la communication et de la vie coopérative pour discuter, travailler et enrichir les questions à

⁸⁵ Source : <https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/parc-solaire-montechut-auterrive> (consulté le 02/11/2021).

⁸⁶ L'équipe de la coopérative se compose de l'ensemble des opérationnels, des salariés et des stagiaires de la coopérative auquel s'ajoute les administrateurs et/ou les bénévoles qui sont régulièrement présents dans la coopérative, en particulier les mandataires qui ont une responsabilité de direction (président, directeur, etc.).

soumettre aux membres. L'apport sociologique est particulièrement significatif dans la formulation de certaines questions et dans le référentiel des questions lié aux profils qui s'appuie sur des critères de l'INSEE. L'objectif est de pouvoir comparer la population des membres de la coopérative avec la population française. La dernière version du questionnaire « Quel.le sociétaire êtes-vous » à soumettre aux sociétaires, réalisée en collaboration avec la personne chargée de la vie coopérative, est finalisée durant le mois de juillet. Le questionnaire est soumis, à la fin du mois de juillet, aux 1600 sociétaires d'EMIP lors de l'envoi de la onzième lettre d'informations de la coopérative. Ainsi, avant de présenter les principaux objectifs et les thématiques abordées dans le questionnaire, il est intéressant d'exposer l'extrait de cette onzième lettre d'informations, « La Luciole » que la coopérative envoie régulièrement à ses sociétaires par courriel et qui invite ici les sociétaires à répondre à l'enquête en ligne.

Extrait de la 11^e lettre d'informations « La Luciole »



Cher-e-s sociétaires,

Tels les ruisseaux qui forment des rivières, chaque sociétaire qui rejoint notre coopérative est une goutte d'eau qui renforce notre mouvement. **Discrètement, nous venons ainsi de dépasser le million d'euros de capitalisation.** Un million d'euros citoyens pour changer localement le système énergétique, investir l'énergie comme un bien public et non comme un simple placement financier. L'argent n'est pas tout mais face aux modèles dominants, il facilite notre action pour la transition énergétique citoyenne. **Ensemble nous sommes un ruisseau parmi d'autres qui participent aux fondations d'une transformation sociale profonde. Soyons-en fiers et amplifions le mouvement.**

Pierre Lizon était une goutte d'eau de la première heure. Adhérent de l'Association de Préfiguration d'Enercoop Midi-Pyrénées, puis sociétaire et membre du premier conseil d'administration de notre jeune coopérative dès 2015, Pierre nous a quitté ce printemps des suites d'une longue maladie. Nous le remercions ici encore pour son engagement et adressons nos pensées affectueuses à sa famille.

Du côté de notre coopérative

Quel.le sociétaire êtes-vous ?



Enercoop Midi-Pyrénées est votre coopérative ! Vous êtes aujourd'hui plus de 1600 sociétaires, et **nous vous proposons de répondre à cette enquête pour nous permettre de mieux vous connaître**, et d'aider un doctorant dans son projet de recherche sur Enercoop.

Merci du temps (environ 10 minutes) que vous nous accorderez. Votre réponse est précieuse pour notre coopérative et pour la science !

[Je réponds au questionnaire](#)

Source : extrait de la lettre d'information n°11 d'EMIP⁸⁷, juillet 2018

Dans la fabrique du questionnaire « Quel.le sociétaire êtes-vous ? »

Le questionnaire « Quel.le sociétaire êtes-vous », administré en ligne avec le logiciel d'enquête Lime Survey a pour objectif de connaître les profils des sociétaires, de comprendre leur motif d'adhésion et de cerner leur rapport à la vie coopérative. Suite au travail préalable effectué par la stagiaire qui est ensuite amélioré grâce au travail collectif réalisé au cours des réunions, le questionnaire se structure en cinq parties. Pour faciliter son administration, la version finale du questionnaire explique systématiquement, par un astérisque(*), certains mots spécifiques employés, à l'instar de la notion d'ambassadeur d'Enercoop ou des spécificités relatives aux différents collèges composant la coopérative.

Le questionnaire débute par une introduction qui présente les objectifs de la démarche d'enquête (mieux connaître les sociétaires) et le double usage prévu des résultats, tant pour orienter la vie de la coopérative, que pour soutenir la recherche sociologique de la thèse. La seconde partie du questionnaire se compose de vingt-six questions qui peuvent être divisées en trois thèmes investigués (sociétariat, engagement militant, profil sociologique).

Tableau 13 : Caractériser le sociétariat, l'engagement militant et le profil sociologique des enquêtés

	Ce qui est demandé	Ce qu'il est recherché
Sociétariat	Quelle coopérative : locale et/ou nationale ? Depuis combien de temps ? Quel collège d'appartenance ? Souscripteur de l'offre Enercoop ? Depuis combien de temps ?	Repérer la coopérative de souscription et le moment de souscription Identifier le type de membre Vérifier la souscription à l'offre d'électricité et identifier le moment de souscription
Engagement militant	Ambassadeur d'Enercoop ? D'autres engagements associatifs ailleurs ? Lesquels ?	Identifier le niveau d'engagement dans la coopérative Mesurer l'ancrage militant et identifier les autres engagements
Profil sociologique	Tranche d'âge ? Statut professionnel ? Profession ? Genre ? Niveau d'études ? Nombre d'habitants de la commune de résidence ?	Élaborer un profil sociologique

Ensuite, une troisième partie du questionnaire comporte trois questions. Une première question ouverte qui permet une certaine « participation » invite l'enquêté à

⁸⁷

Source :

<http://go.enercoop.fr/nl2/n736/xpjk.html?m=AGIAAD9tRpAAAAAAAAAAAAAAAAAJPeDcAAAAMkvUAAAAAAAAAnWUABbYJOMOfIep7KjS16gyLCWzPoaMQAJUVg&b=cf086048&e=72a4ce41&x=krEeM DRfhqz4jQ8RDrMvFnyjg8--SuLZQfv6O7p0oDE> (consulté le 02/07/2022).

préciser ce que le statut SCIC signifie pour lui : cette question vise à recueillir la façon dont les sociétaires conçoivent leur coopérative ainsi que leur perception du statut SCIC. Le questionnaire propose ensuite deux questions de classement détaillées dans le tableau 14 ci-dessous.

Tableau 14 : Classer les motifs pour rejoindre EMIP et acheter une part sociale

	Ce qu'il est demandé	Propositions à classer	Ce qu'il est recherché
Motifs et motivations	Pourquoi avoir rejoint EMIP ?	Principe 100 % renouvelable ; positionnement militant/engagé ; stabilité du prix ; statut coopératif ; l'ancrage local ; les valeurs et l'éthique ; prix juste et équitable.	Identifier les motifs et les motivations des membres pour expliquer leur arrivée à EMIP
	Pourquoi avoir acheté une part sociale ?	Agir concrètement pour l'environnement/la transition énergétique ; bénéficier de la gratuité des frais de dossier ⁸⁸ ; faire partie d'une communauté ; bénéficier de la réduction fiscale de 18 % ; participer à une expérience démocratique participative ; apporter un soutien financier à la coopérative ; agir pour mon territoire	Identifier les motifs et les motivations des membres pour justifier leurs achats de parts sociales

Enfin, une troisième question cherche à approfondir ce que représente, pour l'enquêté, l'acquisition de la part sociale. Dans cet objectif, elle l'interroge sur la façon dont il considère sa part sociale et s'il la pense plutôt comme « un don pour soutenir le développement d'EMIP », s'il la conçoit comme un investissement ou bien s'il la conçoit d'une toute autre manière (autre) : dans ce cas, lorsqu'il choisit la réponse « autre », il dispose de la possibilité d'écrire sa conception de l'investissement dans une part sociale. La dernière partie du questionnaire se focalise sur la vie coopérative, elle est résumée dans le tableau 15 ci-dessous.

⁸⁸ Lors de la souscription à un abonnement de fourniture d'électricité, le consommateur est incité à souscrire une part sociale par une réduction des frais de dossier liés à sa souscription.

Tableau 15 : Caractériser le sociétariat, l'engagement militant et le profil sociologique des enquêtés

	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Vie coopérative	<p>Quels moyens de communication ou quels évènements privilégiés ?</p> <p>Quelle participation à quels évènements ?</p> <p>Quels freins à la participation aux évènements de la coopérative ?</p> <p>Une aspiration à participer plus activement ? Comment ?</p>	<p>Identifier les moyens de communication ou les évènements de la vie coopérative privilégiés</p> <p>Identifier le niveau de participation</p> <p>Repérer les obstacles à la participation</p> <p>Identifier les volontés des sociétaires à davantage s'engager</p>

Enfin, la dernière question de l'enquête en ligne est un appel à volontaire (Firdion, 2012), et demande aux enquêtés s'ils consentent à être contactés afin de réaliser un entretien. En cas de consentement, ces personnes sont invitées à laisser leurs coordonnées. C'est une étape importante pour l'investigation car elle permet d'entrer directement en contact avec des consommateurs et d'élargir l'univers pratique des enquêtés par entretiens, un volet important des objectifs fixés de la thèse pour recueillir les trajectoires biographiques et approfondir les cultures socioénergétiques des membres. Cet appel à volontaires permet de recueillir les contacts d'une centaine de personnes situées en Midi-Pyrénées.

La première séquence d'observation réalisée dans les locaux de la coopérative locale à Toulouse est assez complète et permet d'observer la plupart des réunions organisées par la coopérative holacratique ([Annexe 4](#)) (obs. 1.1 à 1.8). Cette séquence d'observation comprend un atelier tourné vers l'extérieur, deux temps formels (AG, CA) et la grande majorité des types de réunions organisées dans la coopérative (gouvernance, indicateur, transverse, triage). Ces observations offrent déjà un certain nombre d'éclairages sur les pratiques holacratiques et obligent à se les approprier et à les mettre en pratique pour approfondir le travail de terrain. Néanmoins, la réalisation de l'enquête en ligne (produire, administrer, traiter et analyser les résultats) qui permet la production de données quantitatives réduit le temps d'observation dans la coopérative, au profit de la production de données primaires quantitatives. Cette première séquence d'observation dans la coopérative locale se conclut par une restitution orale des résultats de l'étude « Quel-le sociétaire êtes-vous » à l'équipe de la coopérative qui dure environ une heure (30 minutes de présentation et 30 minutes d'échange). À la suite de cette restitution et conformément à l'engagement pris lors de l'administration de l'étude, il s'ensuit la réalisation d'un compte-rendu écrit des résultats aux sociétaires. Ce document est élaboré

en collaboration avec la personne chargée de la communication et de la vie coopérative et transmis au mois de décembre aux sociétaires *via* la treizième Luciole⁸⁹.

6.1.3.2. « Être avec », observer, animer : s’impliquer pour mieux comprendre l’organisation de la coopérative locale

La seconde séquence d’observation de la coopérative locale débute en janvier par un séminaire qui a lieu, en banlieue toulousaine, à Plaisance du Touch (salle La baleine) en fin de semaine. Ce séminaire dure deux jours. Il est placé sous l’égide de « l’intelligence collective », mobilisée lors du tour d’inclusion du séminaire par un administrateur et une salariée (obs. 1.10.1). Il réunit en moyenne chaque jour une dizaine de participants composée de l’équipe de la coopérative qui s’élargit, pour cet évènement, d’administrateurs qui sont généralement moins présents dans le quotidien de l’entreprise. Ce séminaire vise à mettre à jour les objectifs de développement de la coopérative établie en 2014, et doit permettre d’élaborer collectivement un plan d’action stratégique pour renforcer le déploiement de circuits courts de l’électricité d’origine renouvelable en Midi-Pyrénées, une démarche tout à fait expérimentale pour l’ensemble du réseau de coopératives. Les sessions de travail du séminaire doivent être ponctuées par la rédaction collective d’un plan d’affaires social qui formalise les objectifs de la coopérative pour les cinq années à venir. Ce plan d’affaires doit être présenté et soumis aux sociétaires durant l’AG du printemps. Pour ce faire, l’équipe mobilise, au cours de ce séminaire, des techniques comme « l’arbre des objectifs » (carte mentale) ou la mise en atelier en petit groupe, une approche qui a pour conséquence la constitution de groupes de travail thématique.

Cette séquence d’observations (observation 1.9 à observation 1.25) dure 11 mois et se compose d’une trentaine de sessions d’observation passées dans la coopérative ([Annexe 5](#)). Pendant cette période, une multitude de réunions holocratiques (codir, triage, gouvernance, indicateur, etc.) est observée, dont plusieurs séminaires, des journées sociétaires et le temps formel de l’AG de l’année. Durant cette séquence, le renforcement de la stratégie de développement de circuits courts de l’électricité se traduit en particulier par la volonté de la coopérative d’initier la construction d’une offre locale de fourniture d’électricité. Cette offre vise à rapprocher un site de production développé par la coopérative et des consommateurs d’Enercoop situés en Midi-Pyrénées. Afin de mener à bien ce projet pilote, la coopérative souhaite consulter ses sociétaires dans le but de leur soumettre l’objectif et de recueillir leurs visions vis-à-vis de la stratégie à mener pour le développement de cette offre. Elle mène tout au long du mois d’avril six ateliers pré-AG, où elle invite les sociétaires à des réunions de travail avec des groupes locaux dans chaque département de la région Midi-Pyrénées. Ce sont des moments privilégiés pour la vie

89

Source :

http://go.enercoop.fr/nl2/n736/112g5.html?m=AMEAACI4K4EAXjqzDoAAAJE6zIAAAAMkvUA AF_CAAAnWUABcAt8-8tj7jMN8TLyS3fe7p116JAAJUvg&b=52d6b7cb&c=52c3ec66&x=jRssUQ9h7V_wrPWEK480w0FsIjslBuFW4BQysMcVJhc (consulté le 2 juillet 2022).

coopérative où des membres de l'équipe (un salarié et un membre du CA) viennent échanger et dialoguer avec les sociétaires dans les différents départements. Mais EMIP cherche aussi à mobiliser le Réseau Enercoop afin de bénéficier de soutien et d'accompagnement pour ce travail d'expérimentation qui n'a pas été encore mis en œuvre dans le Réseau et qui correspond tout à fait aux objectifs affichés d'Enercoop⁹⁰.

S'impliquer, animer un atelier d'AG et co-élaborer une consultation des sociétaires pour une offre locale

Dans un tel contexte, la coopérative locale se montre particulièrement soucieuse de l'opinion de ses sociétaires, et souhaite s'appuyer sur la démarche sociologique, qui apparaît alors pour l'équipe, comme un *medium* opportun, pour accéder à leurs sociétaires, et recueillir leurs aspirations. Cette appétence de la coopérative pour la démarche sociologique est perçue comme une opportunité d'approfondir les investigations et de multiplier les moyens de recueillir des données sur Enercoop. Cette implication dans le terrain a deux conséquences : en premier lieu, un courriel reçu au mois de mars 2019 d'une « opérationnelle » de la coopérative historique déclenche un travail de co-élaboration qui vise à construire la consultation à soumettre aux sociétaires de Midi-Pyrénées et sert de première prise de contact réelle avec la coopérative historique. Une succession de réunions à distance se tient avec les « opérationnels » de la coopérative historique pour construire la consultation. Elle a pour objectif de mesurer l'intérêt et le soutien économique supplémentaire que les sociétaires seraient prêts à engager pour soutenir le développement de sites de production EnR localement. Conjointement à cette collaboration avec le niveau national, les observations se poursuivent en Midi-Pyrénées et aboutissent finalement à la proposition d'EMIP d'animer un atelier lors de l'AG de mai 2019. Cette proposition est acceptée et il se tient, parmi les différents ateliers proposés lors de l'AG de la coopérative en mai 2019 un atelier de « *co-construction d'une consultation sur l'offre locale* » (obs. 1.19.2). Cet atelier dure une heure et demie, et réunit environ une vingtaine de sociétaires dans un amphithéâtre de l'Inéopôle à Brens, dans le Tarn. Les sociétaires présents sont en premier lieu invités à se présenter, à préciser leur date de souscription à la coopérative, et à expliquer les motifs de leur présence à l'AG. Puis l'atelier sert à sonder, et tester les sociétaires vis-à-vis de leur compréhension, et de leur perception de la proposition d'offre locale, tout en discutant collectivement les différentes questions de la consultation. Parmi les perspectives proposées par l'équipe de la coopérative pour accroître la capacité d'agir d'EMIP en faveur des EnR, l'idée en germe à ce moment-là dans la coopérative consiste en effet à proposer aux consommateurs de payer un surplus de quelques centimes sur les kWh qui leur sont fournis, afin de promouvoir les électrons d'un site de production local, et d'améliorer très

⁹⁰ Voir à ce titre la charte du Réseau Enercoop et en particulier, le 3^e objectif formalisé des missions visant l'élaboration d'un service énergétique complet, en l'occurrence soutenir « le développement d'une production locale adaptée aux besoins de consommation du territoire » https://enercoop-corporo-production-el.cdn.prismic.io/enercoop-corporo-production-el/bd228275-6995-4b76-b157-05950b7cc26e_AURA+Charte+r%C3%A9seau+Enercoop+2017.pdf (consulté le 02/12/2021).

significativement la traçabilité de l'électricité. Dans cette expérimentation, le surcoût de la facture serait ainsi compensé par l'identification et la nomination du site de production en question sur la facture d'électricité du contributeur. L'objectif de l'offre locale ne va d'ailleurs pas sans poser certains problèmes : en effet, bon nombre de souscripteurs à l'offre de fourniture d'Enercoop pensent déjà consommer, du fait de leur souscription à Enercoop, une électricité renouvelable et locale. Mais la démarche initiée par la coopérative à ce moment-là cherche à pousser en réalité la logique de circuits courts de l'électricité plus loin, en permettant aux consommateurs, par leur contribution économique directe supplémentaire, de soutenir concrètement par leur facture un site de production en Midi-Pyrénées⁹¹. Globalement, l'atelier enrichit et améliore le fond et la forme des questions de la consultation envoyée aux sociétaires. Ils sont aussi invités, à la fin de l'atelier, à laisser leur contact (appel à volontaires) pour qu'ils puissent être contactés pour un entretien.

Dans la fabrique co-élaborative de la consultation des sociétaires pour l'offre locale

Le processus d'élaboration de la consultation des sociétaires est donc réalisé en plusieurs étapes : d'abord fruit d'une collaboration avec les « opérationnels » d'EN, l'atelier lors de l'AG permet d'enrichir la démarche de consultation avec la participation de sociétaires d'EMIP. Puis la consultation (EMIP2019) est finalisée avec l'équipe de la coopérative locale. Elle est finalement envoyée au milieu du mois de juin 2019 à tous les sociétaires d'EMIP lors de la seizième Luciole. Après une introduction qui explicite les enjeux et les objectifs de l'offre locale, la consultation⁹² qui comporte seize questions est constituée de deux parties. Après une première partie visant à identifier le profil du sociétaire consulté (code postal, collège d'appartenance, nombre de parts sociales, etc.), une seconde partie vise à recueillir l'opinion des sociétaires sur l'offre locale et à sonder leur intérêt à y contribuer. Pour ce faire, plusieurs types de questions les invitent à exprimer leurs perceptions de l'offre (intérêt ou désintérêt) (questions à choix multiples), à expliquer cette perception (questions ouvertes) et à préciser leur niveau de contribution supplémentaire qu'ils sont prêts à payer, lorsqu'ils souhaitent contribuer par leur facture (questions à choix multiples), ainsi que les contreparties potentielles (une facture faisant référence explicitement au site de production, une visite du site de production, etc.) (questions à choix multiples).

Administrée avec le logiciel Qualtrics, la consultation EMIP2019 obtient les réponses de 550 enquêtés (presqu'un quart du nombre de sociétaires) et produit des résultats qui sont analysés à partir du logiciel SPSS. Une restitution orale des résultats

⁹¹ Cette approche d'offre locale est aussi mise en œuvre par EDF deux ans plus tard avec le parc éolien de Sauveterre en Occitanie. Voir <https://www.ladepeche.fr/2021/10/04/edf-propose-de-lelectricite-verte-made-in-occitanie-9831061.php> (consulté le 16/11/2021).

⁹² Cette consultation est encore accessible au lien suivant : https://toulousepsychology.eu.qualtrics.com/jfe/form/SV_e99ma5il4c8gYMR (consulté le 23/11/2021).

(Maître, 2019b) se déroule lors d'une journée séminaire de la coopérative (obs. 1.21), et elle est complétée par un travail de synthèse écrite (Maître, 2019c) de la consultation qui est remis à la coopérative.

6.1.3.3. Conduire des entretiens pour compléter les observations

En parallèle de l'implication significative dans la coopérative qui accentue l'intégration dans le terrain et la production de données primaires, la conduite d'entretiens se poursuit lors de cette seconde phase d'observation pour enrichir le panel des enquêtés et compléter les approches quantitatives. Au total, quatre modes de recueil de membres sont utilisés :

- L'appel à volontaires lors de la dernière question⁹³ de l'enquête quantitative (EMIP2018) permet le recueil d'une centaine de membres. Suite à deux procédures de sondage aléatoire (Combessie, 2007) qui sélectionnent vingt enquêtés, un mail neutre et personnalisé leur est envoyé, et permet la conduite de cinq entretiens.
- L'appel à volontaire lors de l'atelier d'AG (obs. 1.19.2) permet d'obtenir quinze contacts et un seul enquêté sollicité y répond positivement, ce qui permet la conduite d'un entretien post-AG.
- La réalisation de demandes informelles lors de sessions d'observation sur le terrain permet la tenue de cinq entretiens.
- La mobilisation de l'effet boule neige⁹⁴ auprès d'enquêtés donne accès à cinq enquêtés et permet la tenue de deux entretiens.

Durant cette période, treize entretiens sont réalisés (entr. 24 à 37) avec dix consommateurs, quatre « opérationnels » (dont deux viennent de Midi-Pyrénées et deux viennent d'Île de France) et un administrateur. Il y a neuf hommes et cinq femmes ([Annexe 6](#)). Avant de décrire la troisième et dernière phase d'observation réalisée à EN qui se déroule dans des conditions tout à fait différentes du travail de terrain réalisé jusqu'alors et qui se concentre sur l'aspect organisationnel, il semble ici intéressant de faire le bilan et présenter le panel pratique des consommateurs enquêtés (entr. 1 à 37).

L'échantillon des consommateurs comporte vingt-deux personnes et vingt-quatre entretiens. Cette différence s'explique par le fait que deux enquêtés (entr. 14 et 17 et entr. 19 et 23) acceptent de réaliser deux entretiens, ce qui permet de préparer le deuxième entretien et d'affiner les questions après la retranscription et l'analyse de la première entrevue. De façon globale, les entretiens des consommateurs durent entre 1h et 3h et sont administrés, dès que c'est possible, à domicile (huit entretiens), la majorité des autres

⁹³ La vingt-cinquième et dernière question de l'enquête est un appel à volontaire, qui est rédigé de la façon suivante : « Un doctorant réalise un travail sur Enercoop et souhaiterait en savoir plus sur vous. Seriez-vous d'accord pour qu'il vous interroge ? Si oui, vous pouvez laisser ci-dessous votre contact (nom + courriel ou numéro de téléphone). »

⁹⁴ L'effet boule de neige consiste à demander, lors d'entretiens, à des enquêtés des contacts de leur entourage qui sont aussi membre d'Enercoop.

entretiens se déroule dans un lieu tiers (bar, plage, lieu de travail, etc.) (neuf entretiens). Les autres entretiens sont réalisés à distance (sept entretiens), soit par téléphone, soit par vidéo-conférence. La grande majorité des consommateurs sont localisés en Midi-Pyrénées, même si trois exceptions habitent d'autres régions de France (Île de France, Languedoc-Roussillon, Nord Pas-de-Calais). Deux personnes interrogées sont seulement consommatrices (non-sociétaire) et n'ont pas choisi d'acquérir une part sociale de la coopérative, une caractéristique qu'il paraît important d'interroger, avec l'objectif de comprendre pourquoi ces personnes n'ont pas choisi de devenir sociétaire.

La réalisation des entretiens avec des administrateurs, des militants engagés et des salariés prend principalement la forme de demandes informelles qui sont acceptées, tout d'abord dans le cadre exploratoire du travail (cinq entretiens), puis au cours de sessions d'observation participante. Pour ce qui est des entretiens en Midi-Pyrénées ou en région, les moments d'une fin de contrat (trois entretiens) ou d'une fin de stage (quatre entretiens) sont particulièrement propices. D'un côté, l'enquêté peut être davantage disponible ; de l'autre, l'entretien peut aussi prendre la forme d'un bilan de l'expérience professionnelle. Néanmoins, cette série d'entretiens n'a pas pour seul objectif de produire des données sur la coopérative locale. Mais elle vise aussi à préparer une démarche d'observation menant à la coopérative historique, ce qui explique ainsi la réalisation de certains entretiens avec des « opérationnels » d'EN (entr. 35 et 38). Ces entretiens sont en effet très importants puisqu'ils rendent possible l'étude ethnographique dans cette coopérative. Globalement, cette séquence d'observations permet d'élargir le panel des réunions observées au sein d'EMIP (codir, vie coopérative, séminaires) et d'augmenter le degré d'implication, permis par le choix de l'observation participante qui facilite considérablement la production de données et la possibilité du projet de recherche en soi.

6.1.4. S'immerger dans la coopérative nationale pour caractériser « l'esprit Enercoop » : « un sociologue de passage parmi nous »

La troisième phase d'observation consiste à explorer la coopérative historique, Enercoop Paris. Ce projet d'enquête de terrain fait face à une difficulté. En effet, c'est une période où de grosses tensions tiraillent les coopératives énergétiques. Ces tensions se cristallisent entre la coopérative historique et les coopératives locales. Les secondes reprochent à la première, en particulier à sa direction de gouverner seule sans les consulter et sans les prendre suffisamment en compte. Ces tensions, vécues dans l'« être avec » de la coopérative locale qui se sont incarnées par un grand nombre de rebondissements ressentis tout au long des sessions d'observations à EMIP, ont finalement eu raison de la direction de la coopérative historique qui change quelques mois avant l'enquête de terrain prévue à EN. Cette situation génère une question : comment faire pour réaliser une session d'observation dans une coopérative sujette à de grosses tensions avec sa base (les coopératives locales) et qui sort tout juste d'une crise institutionnelle ? Il s'offre à ce moment-là plusieurs possibilités : faut-il officialiser auprès de la nouvelle direction d'EN

la venue d'un socio-économiste en mission d'observation en provenance de Toulouse ? Ou est-il plus pertinent d'opter pour une voie plus informelle pour ne pas risquer un refus ou des complexités juridiques qui risquent de réduire la spontanéité et biaiser les observations ? Après un temps de réflexion, et la sollicitation d'un certain nombre de personnes, c'est finalement la seconde voie plus informelle qui est choisie, du fait qu'un certain nombre de conditions semble réunies pour réussir l'enquête de terrain.

6.1.4.1. *L'entretien avec un « médiateur privilégié » qui déclenche l'immersion*

Pour s'assurer qu'une session d'observation à EN est possible, un entretien est effectué avec un salarié de la coopérative (entr. 35). Cet entretien valide la démarche, ouvre à la troisième phase d'observation et permet d'accéder à des informations précieuses sur l'organisation de la coopérative historique avant son exploration. Lors de l'entretien, le médiateur privilégié précise que la coopérative est organisée par pôles et évoque la possibilité, durant cette session d'observation, de réaliser un « *tour des réunions de pôles* » (entr. 35). Il précise aussi qu'au sein d'EN, les pôles n'ont pas tous la même organisation, certains étant organisés en branche, d'autres en holocratie et d'autres organisés de façon plus classique et hiérarchique. Enfin, l'enquête transmet l'organigramme de la coopérative et la liste d'une quinzaine de réunions de différents pôles qui se tiennent durant la session d'observation prévue. Quelques jours avant l'arrivée dans la coopérative nationale, ce même enquêteur envoie à l'ensemble des salariés un courriel qui informe la venue d'un doctorant à EN. Le courriel envoyé à l'ensemble des salariés de la coopérative nationale, a pour objet : « *un sociologue de passage parmi nous* » :

« Salut l'équipe !

Enercoop n'est pas seulement une aventure pour nous, mais aussi un objet joyeux et curieux à [étudier](#).

Rémi Maître est doctorant en sociologie et il bosse sur nous* ! En fait il a déjà longuement travaillé sur Enercoop Midi-Pyrénées puisqu'il vit à Toulouse, mais il sera de passage à Paris les deux prochaines semaines. Il en profitera donc pour passer un peu de temps dans nos bureaux afin d'approfondir sa réflexion sur Enercoop.

Il aimerait en particulier assister à quelques réunions. Ce serait de manière discrète et dans un cadre de confidentialité, afin d'approfondir ses recherches. J'ai déjà contacté quelques un·e·s d'entre vous à ce sujet, mais il viendra peut-être vers vous pour compléter.

Ce serait très chouette de lui faire bon accueil, notre petite pierre pour l'avancée des sciences.

Bien à vous, »

*Avec des jolis mots, ça donne un sujet de [mémoire](#) "Coopératives énergétiques décentralisées de fourniture d'EnR : Incidences énergétiques et socioéconomiques sur les territoires »

Ce courriel suscite la réaction de certains salariés d'EN avec lesquels des entretiens sont réalisés par la suite. Il lance la session d'observation dans la coopérative historique. Cette dernière comporte alors cent quarante salariés répartis en sept pôles. Le choix est fait de centrer l'observation sur le pôle Énergie d'EN. Ce choix s'explique par trois éléments. Tout d'abord, il s'agit d'appréhender le plus finement possible les dimensions industrielles et techniques du modèle Enercoop. Pour ce faire, il semble pertinent d'observer le pôle qui se situe au cœur des activités d'Enercoop et qui a la charge de porter la mission de fournisseur d'électricité, un moyen d'affiner la connaissance et la description du modèle Enercoop. De plus, d'un point de vue organisationnel, le Pôle énergie (POLEN) est présenté dans certaines observations (obs. 1.22), dans les entretiens réalisés avec les « opérationnels » d'EN (entr. 28 et 35) et les administrateurs en Midi-Pyrénées (entr. 34), comme le collectif qui a le plus poussé, avec EMIP, la méthode de l'holocratie à Enercoop. L'étude de la pratique holocratique est un des fils directeurs de la thèse. Enfin, à cet aspect organisationnel s'ajoute un argument de terrain où les principaux contacts d'EN travaillent ou se situent dans ce pôle. Leur présence est pensée, à juste titre, comme un moyen de faciliter l'immersion dans le POLEN et plus globalement dans la coopérative historique.

6.1.4.2. *Dans la coopérative Enercoop Nationale : l'arrivée au Pôle Énergie (POLEN)*

L'objectif de la séquence d'observation à EN est clair : observer le fonctionnement du Pôle énergie (POLEN), produire des entretiens avec ses salariés, essayer d'assister à une réunion de chacun des sept pôles de la coopérative, et réaliser, si possible, un entretien avec un salarié de chaque pôle. L'arrivée à EN dont les locaux sont situés dans le 19^e arrondissement de Paris se fait en début de semaine. Or, chaque lundi midi, les salariés du POLEN se retrouvent et mangent ensemble. Il est ainsi convenu de les rejoindre.

6.1.4.3. *L'immersion in concreto*

Le jour d'arrivée à EN, le Pôle énergie (POLEN) accueille une nouvelle salariée d'une coopérative locale, en visite pour la journée. Sa présence facilite l'immersion puisqu'elle vient d'être embauchée à Enercoop et découvre EN pour la première fois. Elle est là pour y rencontrer les salariés et mieux comprendre le fonctionnement du pôle. Les observations du jour profitent de sa présence et de ses questions. Dès l'arrivée dans les locaux, un salarié du POLEN propose de faire une visite des pôles de la coopérative avec la nouvelle recrue. La coopérative occupe quatre étages d'un immeuble au bord du canal Saint Martin et certains bureaux sont alors en déménagement suite à un problème de climatisation. À ce titre, au cours de la session d'observation, le POLEN passera du deuxième étage au dernier étage du bâtiment. Cette visite des pôles permet de découvrir les locaux, de rencontrer des salariés des différents pôles, et de provoquer des affinités avec certains salariés qui génèrent des prises de contact et la promesse de réaliser des entretiens durant les deux semaines de présence à EN.

Après la visite des pôles, nous revenons au POLEN où un salarié célèbre son anniversaire. C'est un moment de convivialité qui ouvre de l'espace aux présentations. Après la dégustation de quelques gourmandises sucrées dans une ambiance décontractée et chaleureuse, une réunion de Triage du Cercle énergie se tient au POLEN. L'intitulé de la réunion (trriage, cercle) signale de suite l'organisation holacratique du pôle. Cette organisation se confirme par la multiplication des tours de parole successifs dans la réunion : « *Tout l'aspect gouvernance partagée, co-construction... On l'apprend, on apprend en marchant, précise un des salariés au cours de cette réunion, on l'a encore fait la semaine dernière.* » (obs. 2.1, Triage Cercle Energie, EN). Néanmoins, une difficulté de la session d'observation réside dans le fait que le bâtiment est équipé d'un système de passe sans lequel la circulation dans le bâtiment risque d'être fortement limitée et d'avoir pour conséquence de réduire le volume des observations réalisées. Un salarié du POLEN sollicité adresse un courriel au responsable des badges. Cette prise de contact permet d'obtenir le prêt d'un badge et laisse un peu plus de marges de manœuvre pour « organiser » les sessions d'observation et les entretiens.

À la suite de la réunion du cercle énergie qui offre un aperçu des enjeux et des principes de métadélibération mis en œuvre dans le pôle, l'enquête de terrain se poursuit par un entretien réalisé avec la nouvelle recrue de la coopérative locale (en visite pour la journée) et un salarié du POLEN (entr. 38). Ce dernier nous décrit d'abord sa mission et certaines difficultés auxquelles il fait face. Puis lorsque la nouvelle recrue finit par partir, l'entretien s'oriente vers des questions sur la découverte, l'arrivée et la présence du salarié du POLEN à Enercoop. Or, cet entretien *in situ* alerte sur l'impossibilité (par manque de temps principalement) de soumettre aux salariés, sur leur lieu de travail, le guide d'entretien réalisé et mobilisé lors des phases d'observations précédentes. De ce fait, pour mieux s'adapter aux conditions ethnographiques et faire face aux différentes contraintes (temps, espace, etc.) qui diffèrent des entretiens réalisés jusque-là (à domicile ou hors lieu de travail), deux versions du guide d'entretien sont élaborées à partir du guide initial. Elles visent à s'adapter à deux formats d'entretien : un calqué sur une pause-café de 15 minutes (tableau 16) et l'autre, sur une pause-repas de 45 minutes (tableau 17). Ces deux versions sont réalisées à la fin de cette première journée.

6.1.4.4. Les guides d'entretien pour l'approche ethnographique d'EN

Les deux versions des guides sont écrites sur le carnet de bord, avec un marque page pour pouvoir les trouver rapidement en cas d'entretien improvisé. En effet, croiser un salarié au foyer du rez-de-chaussée en train de faire une pause peut être un moment tout à fait propice pour réaliser un entretien. Guide d'entretiens et enregistreur sont toujours à portée de mains. Ainsi, deux versions de guides sont élaborées. Suivant le temps alloué à l'entretien (repas de midi, pause, etc.) par l'enquêté, l'un des deux guides est mobilisé.

Tableau 16 : L'entretien « pause-café »

	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Profil professionnel	Quel diplôme ? Quelle expérience professionnelle avant Enercoop ? Dans quel domaine ?	Identifier le parcours professionnel
Mission du Pôle	Quel pôle d'Enercoop ? Avec quels objectifs ?	Situer l'objectif et les principales missions du Pôle
Situation de travail	Pourquoi Enercoop ? Depuis combien de temps ? Travailler dans une coopérative, est-ce si différent au regard des précédentes expériences ?	Repérer les motivations et l'expérience de l'enquête dans la coopérative Identifier les caractéristiques qui distinguent le travail en coopérative des autres expériences
Poursuite de carrière	Quelles perspectives à l'avenir ? Pourquoi ?	Identifier les perspectives professionnelles et préciser les motivations à venir

Tableau 17 : L'entretien « pause-repas »

	Ce qui est demandé	Ce qui est recherché
Parcours	Quel parcours étudiant et professionnel ? Quelle expérience professionnelle avant Enercoop ?	Identifier le parcours professionnel
Engagement militant	Quelle rencontre avec le milieu militant/associatif ? Quand ?	Identifier le profil militant
Découverte d'Enercoop	Quelle rencontre avec Enercoop ? Quand ? Où ? Depuis combien de temps ?	Retracer le parcours de rencontre d'Enercoop
Le recrutement chez Enercoop	Pourquoi ? Comment ?	Caractériser le recrutement
Mission	Quelle mission ? Avec quels moyens ? Avec qui ?	Identifier les tâches, les rôles à mettre en œuvre et les principales collaborations réalisées
Qualifications	Quelles qualifications ? Les déployer dans une autre entreprise ?	Identifier les qualifications de l'enquête et repérer la possibilité d'investissement ailleurs
Poursuite de carrière	Quelles perspectives à l'avenir ?	Identifier les perspectives professionnelles et préciser les motivations à venir

6.1.4.5. *Récit et bilan de l'immersion de deux semaines dans la coopérative nationale*

Les observations à EN ([Annexe 7](#)) se centrent principalement sur le POLEN, un pôle composé de trois branches (approvisionnement, portefeuille et relations producteurs et mécanismes). C'est un pôle composé d'une quinzaine de salariés qui se montre, dès le départ, très accueillante. L'équipe est plutôt jeune, avec une majorité des salariés âgée d'une trentaine d'années, et quelques salariés un peu plus âgés et disposant de davantage d'expérience.

La première semaine : une semaine principalement consacrée à l'observation de réunions

Lors de la première semaine d'observations, il se tient à EN, conformément au programme transmis par le médiateur privilégié de la coopérative (entr. 35), un grand nombre de réunions prévues dans les différents pôles d'EN. L'objectif est donc d'obtenir l'accord des salariés et des directeurs de pôle afin de pouvoir assister à ces réunions. Dans la plupart des cas, l'accord est obtenu et la grande majorité des réunions ciblées peuvent être observées (obs. 2.1 à 2.10), y compris une réunion de délégation du personnel (obs. 2.5). En dehors des réunions et des entretiens, des sessions de travail ordinaire au sein du POLEN sont observées et la participation, le troisième jour, à un cours de Yoga organisé dans la coopérative génère, à sa suite, la tenue d'un entretien (entr. 40). Le soir, après une journée de travail, quelques salariés du POLEN improvisent un moment convivial dans un bar et y invitent « *le sociologue de passage* » pour prolonger les échanges. Les discussions y sont vives et les salariés posent beaucoup de questions sur les objectifs de la recherche. Ils se montrent particulièrement critiques sur leur coopérative. Le lendemain, après l'observation d'une réunion de la branche Approvisionnement du POLEN, il se tient l'après-midi un séminaire stratégique du pôle qui se déroule au foyer de la coopérative. Ce séminaire est organisé à partir de pratiques de « co-construction » holocratiques très proches de ce qui a pu être observé à EMIP et donne à voir un travail collectif de délibération commune des objectifs visés par le pôle. Enfin, le vendredi, aucune réunion ne se tient à EN. Néanmoins, la sollicitation d'un membre du POLEN ouvre l'accès à une succession d'entretiens organisée par une personne extérieure à la coopérative qui a en charge la refonte du site internet d'Enercoop. Cette personne est présente toute la journée dans les locaux de la coopérative nationale. Afin de produire un outil de communication qui corresponde le mieux possible à la complexité et à la diversité d'Enercoop, elle réalise, en collaboration avec un salarié du Pôle Communication et Marketing qui a la mission de suivre cette refonte, des rencontres tout au long de la journée avec des salariés des différents pôles et doit également aller visiter les coopératives locales. Cette démarche est considérée comme une opportunité qui permet d'assister aux entretiens de trois salariés, un du POLEN (obs. 2.9), et deux du Pôle Relation Clients (obs. 2.10). Ainsi, la personne en charge de la refonte du site, qui est elle-même enquêtée en fin de journée, interroge successivement les salariés sur leur représentation d'Enercoop, sur leurs métiers, sur les problématiques auxquelles ils font face, etc.

La deuxième semaine : la poursuite des entretiens avec des « opérationnels » d'EN

La deuxième semaine d'observation se situe pendant les vacances de Toussaint. Très peu de réunions se tiennent à EN. Deux réunions du Réseau Enercoop (échelle nationale) peuvent tout de même être observées. La première observation est une consultation des Chantiers de la Transition qui se déroule à EN. Cette consultation fait suite à la crise institutionnelle du printemps 2018 entre les coopératives locales et la coopérative nationale qui bloque le fonctionnement du Codir Réseau (l'entité du Réseau qui réunit les directeurs des EL et d'EN). Pour remédier à cette crise, il n'y a pas seulement un changement à la direction d'EN. Mais le CA d'EN pose un diagnostic à partir du constat d'un manque de cadre commun compris et accepté par l'ensemble des membres du Réseau. Afin de répondre à ce manque, une équipe de salariés est mandatée et organise les Chantiers de la Transition qui sont axés en particulier sur trois dimensions : la question du modèle économique, la question du contrat Réseau et la question des métiers (qui vise à mieux clarifier et formaliser la division des activités et des tâches au sein du Réseau, ainsi que la répartition de la responsabilité entre les structures). L'observation du jour s'inscrit dans ce sillage et se centre sur la chaîne métier (obs. 2.11). Elle réunit des salariés de différents métiers d'EN et d'EL.

La deuxième observation de la semaine est aussi une réunion du Réseau. C'est une commission métier du POLEN, la commission approvisionnement, une réunion de la branche approvisionnement réseau qui se déroule à distance. Elle réunit l'ensemble des prospecteurs d'Enercoop à l'échelle régionale et nationale, une dizaine de salariés qui s'organise autour d'un PAD commun d'une façon très dynamique, à partir de l'holocratie.

Le contexte d'observation de la deuxième semaine (Toussaint) s'avère très propice aux entretiens. Au total, dix-sept entretiens (sept versions courtes et dix versions longues) (entr. 38 à 55) sont réalisés durant les deux semaines d'observation à EN ([Annexe 8](#)). Ils sont principalement réalisés avec des membres du POLEN (huit entretiens), un entretien est réalisé avec une salariée extérieure (entr. 51), tandis que les autres enquêtés se répartissent dans les six autres pôles de la coopérative. L'objectif de conduire des entretiens avec un salarié de chaque pôle est donc atteint, et offre la possibilité d'un aperçu du fonctionnement et des caractéristiques de chaque pôle. La constitution de deux guides d'entretien (la version courte et la version longue) en début d'observation facilite la tenue de ces entretiens durant les deux semaines de présence au sein de la coopérative, tout en réduisant au maximum le risque d'interférer avec leur travail quotidien.

Néanmoins, la présence d'un doctorant à EN n'est pas toujours bien accueillie comme au POLEN. Et cette présence ne va pas sans poser problème à certains salariés, qui sont plutôt issus du pôle juridique ou de la direction qui pointent, à raison, l'absence de cadrage juridique de la mission. Ainsi, lorsqu'ils sont croisés dans les locaux, ils rappellent l'importance d'être vigilant quant à la confidentialité des informations. Ces mises en garde qui peuvent se comprendre, en particulier du fait de la proximité avec la crise institutionnelle au sein d'EN, ont tout de même pu refroidir et réduire certaines

vellités d'observations. Globalement, cette session d'observation prend la forme d'une exploration non-exhaustive de la coopérative et de ses cent quarante salariés. Mais elle permet tout de même de mettre à jour certaines particularités de la coopérative historique et la focale sur le POLEN est importante pour la thèse, compte-tenu des apports que la session d'observation représente. Elle donne accès à une compréhension plus fine du modèle Enercoop puisque le POLEN joue un rôle important dans l'organisation du cœur du métier du fournisseur et dans la façon dont il gère l'activité. Mais la session d'observation à EN permet aussi de discerner et d'affiner les connaissances sur les spécificités de « l'esprit Enercoop » et des spécificités qui le caractérisent par rapport au monde de l'énergie (partie 2).

6.1.5. La réalisation d'une enquête par questionnaire

Enfin, en ce qui concerne le travail de terrain et le recueil de données, une dernière démarche de recherche est réalisée. Elle consiste à élaborer un questionnaire d'enquête à partir du guide d'entretien pour le soumettre à un panel le plus large possible de membres au niveau national. Au moment de la réalisation de ce questionnaire, les membres d'Enercoop à l'échelle nationale représente environ quatre-vingt mille personnes. Les données quantitatives produites par une telle enquête peuvent permettre d'accroître considérablement les connaissances sur les membres de coopératives énergétiques et donner accès à leur profil à l'échelle nationale. Réalisé avec le concours de J.L. Sudres, professeur de psychologie à l'Université Toulouse 2, le questionnaire est soigneusement élaboré en quatre parties (voir encadré 1), d'abord afin de l'administrer en version papier (envoi postal ou administration en présence).

Encadré 1 : Présentation du questionnaire d'enquête RESO2020

- 1) Une présentation introductive soignée qui précise la démarche et fonctionne comme une invitation à participer et à s'impliquer ;
- 2) Un consentement de participation ;
- 3) Un questionnaire d'enquête composé de 127 questions, décomposable en 5 parties :
- 4) Une première centrée sur le profil des enquêtés (24 questions), une seconde sur la composition du foyer (15 questions), une troisième sur le logement (10 questions) et les équipements du logement (35 questions), une quatrième sur les habitudes de consommations (15 questions), l'énergie, les économies d'énergie (9 questions) et la consommation (1 questions) ; une cinquième partie sur la relation avec Enercoop (33 questions) qui se termine par une dernière question qui invite l'enquêté à laisser son contact pour être tenu informé des résultats de l'enquête.

Mais en l'absence de moyens disponibles (tant économiques qu'en termes d'adresses des membres), le choix est finalement de transformer l'enquête en questionnaire en ligne pour faciliter la diffusion dans le Réseau Enercoop, le traitement et l'analyse des données.

Il comporte au total cent vingt-sept questions et nécessite entre trente et quarante minutes pour répondre à l'ensemble des questions. Finalement, l'aspect le plus difficile de la démarche est de diffuser le questionnaire d'enquête auprès de l'ensemble des sociétaires. Pour ce faire, la démarche est présentée à un certain nombre d'« opérationnels » de la coopérative historique lors de l'observation participante et il est finalement diffusé dans plusieurs lettres d'informations au début de l'année 2020, une à l'échelle nationale et une à l'échelle locale de Midi-Pyrénées. Il est aussi mis en ligne dans le réseau social d'Enercoop, Le Village. Au final, il y a cent trente enquêtés qui ont répondu à l'ensemble des questions, ce qui reste statistiquement peu significatif au regard de la taille de l'échantillon visé (quatre-vingt mille personnes ciblées). Néanmoins, ces données quantitatives permettent tout de même d'enrichir et de compléter assez nettement les données qualitatives, ce qui sera fait dans les prochains chapitres, dès que cela sera jugé pertinent et adéquat.

Conclusion

L'immersion dans les coopératives Enercoop s'est tenue entre avril 2018 et décembre 2019. En termes de réalisation, une trentaine de sessions d'observation s'est déroulée dans la coopérative Enercoop Midi-Pyrénées pendant environ dix-huit mois et une douzaine d'observations à Enercoop Nationale. Du point de vue de l'ensemble des

entretiens réalisés, ce sont cinquante-neuf entretiens (phase exploratoire comprise) auprès de cinquante-deux membres d'Enercoop : sept entretiens sont réalisés en deux temps, et génère un recueil de données et un travail d'analyse approfondis quant aux enquêtés qui acceptent d'être interrogés deux fois. A ces données qualitatives s'ajoute une enquête sociologique quantitative en ligne (EMIP2018) (N=400), une consultation en ligne des sociétaires en Midi-Pyrénées (EMIP2019) (N=550) et un questionnaire d'enquête en ligne diffusé aux membres à l'échelle nationale (RESO2020) (N=130). Après les sessions d'observations, trois entretiens sont réalisés avec des fondateurs d'Enercoop. Hormis les entretiens réalisés *in situ* (sur le lieu de travail), la plupart des entretiens sont longs (certains dépassent trois heures et demie). Les enquêtés d'Enercoop se montrent particulièrement loquaces, réflexifs, curieux et questionnants. Hormis deux entretiens où l'enregistreur n'est pas mobilisé, tous les entretiens sont enregistrés, systématiquement retranscrits au complet et analysés au moment de la retranscription. Cette démarche permet au moins deux choses tout à fait importantes : lorsque l'entretien est enregistré (cinquante-sept entretiens sur cinquante-neuf), cela ouvre à l'enquêteur la faculté d'une présence totale lors de l'entretien (il n'y a pas un besoin important de prendre des notes ou d'être concentré sur des points de détails spécifiques). Cela facilite la réalisation d'un entretien le plus abouti possible, grâce à la mobilisation de techniques d'entretien précieuses, comme l'usage des questions de relance, l'écoute active ou la gestion des silences (Barbot, 2012). La démarche déployée dans les coopératives a eu pour objectif de produire des données qualitatives et quantitatives complémentaires pour bénéficier d'une approche la plus fine possible des coopératives Enercoop.

CHAPITRE 2 : DANS LES TRANSFORMATIONS DU SECTEUR
ÉLECTRIQUE : SPÉCIFICITÉS, HISTOIRE ET
LIBÉRALISATION RÉCENTE

« *Le peu que signifient les suiveurs, on ne le comprend que lorsqu'on a cessé d'être le suiveur de ses suiveurs.* » F. Nietzsche, *Par-delà bien et mal*, opinions et sentences mêlées, n°367.

L'immixtion de pratiques de Nouvelle Économie Sociale (NES) dans le secteur électrique en France ne provient pas d'un phénomène spontané. Elle s'origine dans un bouleversement institutionnel plus large qui cherche, dans un grand nombre de secteurs à appliquer, la doctrine des marchés libres (free market economy), ce qui revient à forcer la tradition centraliste française d'origine jacobine. Ce forçage initié par la doctrine de l'Union européenne vise à ouvrir en France de nombreux secteurs d'activités à la concurrence alors qu'ils étaient organisés auparavant selon une logique de monopole naturel. Cette transformation s'inscrit dans le processus d'intégration dans l'UE qui initie pour l'ensemble des pays membres les objectifs de concurrence libre et non faussée dans tous les secteurs où c'est possible. Cette doctrine est donc mise en œuvre dans un grand nombre de secteurs, y compris dans les industries de réseau où il est parfois nécessaire de créer des conditions tout à fait artificielles pour générer un système concurrentiel. Et ce, quitte à répondre à l'affirmative à une question théorique qui reste en suspens encore aujourd'hui : faut-il libéraliser un système intégré comme celui de l'électricité ?

Malgré des expériences négatives de libéralisation de l'électricité à l'instar du cas récent du Texas⁹⁵ où certains parlent même de « collapse by design » (Galbraith, 2021), la doctrine mise en œuvre dans le secteur électrique français organise progressivement une ouverture des marchés. Cette logique de libéralisation se déploie ainsi progressivement à partir des années 1990 dans le secteur électrique. Le franchissement d'une nouvelle étape de l'ouverture à la concurrence, au 1^{er} juillet 2004 autorise l'ensemble des sites de consommation d'électricité non résidentielle à choisir leur fournisseur (Pinon et Véron, 2015). Cette nouvelle étape ouvre la possibilité à des opérateurs privés de développer l'activité de fourniture d'électricité. C'est ce contexte de libéralisation qui permet la création d'Enercoop qui vise à développer l'activité de fourniture d'électricité. Il s'agit d'une activité d'un secteur énergétique, le secteur électrique, qui prend la forme d'une industrie de réseau dotée d'un mode de fonctionnement singulier, complexe, technique et difficile à appréhender. Ainsi, comprendre et s'appropriier un certain nombre de connaissances sur le domaine est apparu, dès le départ, important pour la thèse afin de faciliter l'intégration dans le terrain, de comprendre le fonctionnement et situer les enjeux (sociaux, économiques, techniques, etc.) : comment fonctionne le secteur ? Qui sont les principaux acteurs ? Quelles sont ses spécificités ? Il s'agit de saisir le fonctionnement du secteur pour mieux caractériser les coopératives énergétiques Enercoop et spécifier, par la suite le modèle Enercoop (chapitre 3).

Pour mieux comprendre l'émergence d'Enercoop dans le secteur électrique, ce chapitre commence par décrire certaines spécificités industrielles de l'électricité (section 1). Puis, afin de mieux situer les enjeux du secteur et la place que le réseau de coopératives y occupe, un point

⁹⁵ Source : <https://www.monpetitforfait.com/energie/actualites/energies/16234-liberalisation-marche-energie-texas> (consulté le 12/11/2021).

de vue historique (section 2) rappelle la façon dont s'est faite l'électrification, en précisant notamment qu'il n'y avait pas, dans les prémises de l'électrification en France, un grand réseau électrique unifié (section 2.1). Après la nationalisation du secteur post-1945 et le choix de la politique thermo-nucléaire des années 1970 (section 2.2), le travail de thèse se centre sur la très récente libéralisation débutée dans les années 1990 (section 2.3), qui fixe plusieurs objectifs : créer un marché européen de l'électricité, sécuriser les approvisionnements des pays membres, soutenir un mix énergétique plus durable et initier une baisse des prix pour les consommateurs. Face à cette transformation, l'objectif est ici de présenter les principaux éléments de cette libéralisation en France, les conséquences et les effets qu'un tel processus a produits et la façon dont s'organise aujourd'hui le secteur en France. Les effets de ces transformations sur les activités libéralisées sont décrits (section 3) en présentant, dans un premier temps l'activité de production d'électricité (section 3.2) ainsi que la répartition, en France des sites de productions entre les principaux opérateurs (section 3.2.). Il s'agit d'un secteur très concentré, dominé par un petit nombre d'entreprises et structuré autour d'unités de productions centralisées. Puis la focale est mise sur les conséquences de la libéralisation de l'activité de fourniture d'électricité (section 4), qui connaît, quant à elle, des modifications significatives, avec la construction progressive d'une architecture marchande complexe. Cette architecture peut être décomposée en deux types de marchés. Le « marché de gros » (section 4.1) est une sorte de grande bourse d'échanges entre professionnels dans laquelle cohabitent dans le système français une logique à visée concurrentielle (système d'échange marchand) et une logique de prix administrés (système de centralisation), adossée au dispositif d'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH). L'ARENH vise à encourager l'émergence de fournisseurs alternatifs en obligeant EDF à vendre à prix compétitifs sa rente énergétique basée sur la production thermo-nucléaire. Pour comprendre la spécificité d'Enercoop, il sera présenté les Garanties d'Origine (GO) (sorte de certificats verts), un type de « marchandises », institutionnalisées par des directives européennes afin d'encourager un mix énergétique plus durable. En second lieu, l'étude se concentre sur les tendances à l'œuvre sur le « marché de détail » (espace de rencontre entre les professionnels et les particuliers) (section 4.2), où la libéralisation génère une diversification de l'offre tarifaire, une évolution de la répartition des sites de consommation entre différentes offres et l'émergence de fournisseurs.

1. L'électricité : objet industriel hyper-standardisé circulant dans un système électrique unifié

Parmi les différentes filières du secteur énergétique, l'électricité occupe une place singulière puisqu'elle n'est pas une énergie en soi. C'est « *un vecteur énergétique* » (Mathis, 2012) qui n'existe pas en tant que tel dans l'écosphère. Contrairement à d'autres filières énergétiques, comme le gaz ou le pétrole, le déploiement historique de l'électricité n'a d'ailleurs pas consisté en « *la découverte et l'exploitation d'une ressource naturelle* », qu'il suffit d'extraire d'un site pour la transporter vers son site de consommation. Mais ce déploiement prend d'abord la forme « *de l'invention de procédés techniques* » à partir du site de production, jusqu'au développement d'infrastructures pour la transporter (Grand et Veyrenc, 2011). N'existant pas sous forme exploitable dans l'écosphère, l'électricité doit être « produite » (ou générée) à partir de différentes

sources d'énergie⁹⁶ qui sont converties en vecteur énergétique, grâce à différentes technologies (hydraulique, nucléaire, photovoltaïque, éolien, etc.). Parmi ses particularités, l'électricité « *ne se conçoit que sous la forme d'un courant électrique, circulant dans un réseau* ». Ne pouvant être stockée, elle n'existe que par le fonctionnement permanent de ce réseau : c'est lui « *qui fonde le produit : transport et électricité ne sont pas dissociables* ». Cette impossibilité de dissocier le transport et l'électricité nécessite l'établissement d' « *une solidarité technique entre l'ensemble des installations électriques interconnectées, qui ne peuvent fonctionner les unes sans les autres* » (Grand et Veyrenc, 2011). Lorsqu'un grand réseau électrique est organisé, il nécessite l'existence de « *multiples installations en interaction permanente, [qui] constituent un unique système électrique* ». Trois catégories d'installations composent cette chaîne énergétique intégrée et interconnectée : il y a les centrales de production électrique (nucléaire, hydraulique, thermique, éolien, solaire, etc.) qui ont pour fonction d'injecter l'électricité sous forme de courant sur le réseau (1) ; une fois que l'électricité est injectée, elle « *circule* » dans les réseaux de transport et de distribution (2) pour être consommée au point de livraison (pdl). Ce dernier est identifié par un compteur ainsi que par le fonctionnement des appareils électriques des usagers finals qui soutirent l'électricité du réseau (3) (Grand et Veyrenc, 2011). Dans le cadre d'un grand réseau d'infrastructures interconnectées, l'électricité est un objet industriel standardisé et très homogène. Par conséquent, *il est impossible de suivre les électrons, depuis leur lieu de production jusqu'à l'utilisateur final*. Cette impossibilité est très importante puisqu'elle constitue, encore aujourd'hui, une difficulté majeure pour tracer les paquets d'électricité, depuis le lieu d'injection jusqu'au compteur d'électricité (soutirage). Mais avant de détailler les dispositifs mis en œuvre qui cherchent à rendre plus transparent le chemin emprunté par les « paquets d'électrons » dans les lignes d'électricité (traçabilité), il est intéressant, à partir d'une approche historique, de remarquer qu'il n'y a pas toujours eu un grand réseau électrique intégré et interconnecté. Dans l'histoire de l'électrification en France, le modèle coopératif a pu être mobilisé pour électrifier certaines zones rurales qui n'étaient pas assez rentables pour ce déploiement à partir d'une initiative purement privée.

2. Bref rappel historique : trois périodes d'évolution du secteur électrique en France :

En France, trois périodes historiques peuvent être identifiées dans le cadre de l'électrification et du développement de la filière électrique.

2.1. Déploiement de l'électrification à partir de systèmes territoriaux

La première période de 1880 à 1940 correspond au développement très progressif de l'électricité. C'est durant la décennie 1880-1890 que commence le déploiement « *des usages industriels de l'électricité. Les premiers barrages et usines thermiques voient le jour, alimentant des usines de production, des édifices publics, accompagnant la diffusion de l'éclairage public.* » (Defeuilley, 2001) Mais

⁹⁶ Rappelons ici brièvement que l'énergie peut être définie comme la « *faculté que possède un corps de fournir du travail mécanique ou son équivalent* » Voir Gicquel et Gicquel (2016).

c'est seulement une vingtaine d'années plus tard, au milieu des années 1910, que le législateur français octroie à l'électricité la qualité de service public⁹⁷. À cette période l'électricité n'est présente principalement que dans les grandes villes. Durant la décennie 1920, dans la ruralité, plusieurs formes d'initiatives prennent en charge l'électrification, que ce soient des syndicats ou des Entreprises Locales de Distribution (ELD). Parmi ces dernières dont certaines subsistent encore aujourd'hui, des structures coopératives, sous forme de Sociétés d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité (SICAE) (en quelque sorte l'ancêtre de la SCIC) sont officiellement reconnues au plan législatif⁹⁸ pour investir et répondre aux besoins locaux qui ne sont pas suffisamment attractifs pour l'initiative privée. Ainsi, C. Defeuilley précise qu'à la fin des années 1930, « *on recense 200 entreprises de production, une centaine pour le transport et 1 150 pour la distribution* », auxquelles on peut ajouter 250 régies actives davantage en zone rurale, occupant « *pas moins de 20 000 concessions*. » S'il existe quelques « *grands groupes industriels actifs dans la production ou dans la distribution* », l'électricité « *est avant tout une source d'énergie décentralisée, organisée autour de petits systèmes peu interconnectés* » (Defeuilley, 2001). À cette période, il n'y a pas de grand réseau, mais davantage de petites unités qui fournissent à l'échelle des territoires la production d'électricité.

2.2. Nationalisation du secteur électrique et politique industrielle nucléaire

La seconde période débute à la fin des années 1930 avec une volonté politique d'harmoniser un système électrique à l'échelle nationale : « *En 1938, le gouvernement décide de donner une certaine cohérence d'ensemble au secteur. Un grand programme d'équipement est lancé, qui est tourné vers l'électrification des campagnes et le développement de l'interconnexion des réseaux* » (Defeuilley, 2001). Mais c'est surtout la loi d'avril 1946, dans l'après Seconde guerre mondiale, qui déclenche la nationalisation et la naissance de monopoles énergétiques, dont EDF marque l'unification du système électrique français : cette période est très documentée⁹⁹. Elle court jusqu'aux chocs pétroliers des années 1970 qui ont pour conséquence le déploiement des premières politiques d'accompagnement à la maîtrise de l'énergie et sonnent le top départ du déploiement du parc thermonucléaire français. Ce déploiement est l'œuvre d'une « *politique industrielle nucléaire* » (Real, 1983) qui structure encore aujourd'hui le mix énergétique français, bâti sur « *un modèle de développement nucléaire* » (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013). Fonctionnant selon une logique de service public, le système électrique français est, durant cette période, un système énergétique totalement intégré qui est organisé, géré et contrôlé par une entreprise d'État, EDF.

⁹⁷ Loi du 15 juin 1906 sur les distributions d'énergie. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000000508752&categorieLien=cid> (consulté le 12/11/2021).

⁹⁸ Loi du 5 août 1920 relative au Crédit mutuel et à la coopération agricole.

⁹⁹ Voir par exemple d'un point de vue sociologique Wieviorka M, Trinh S. *Le modèle EDF*. 1989, La Découverte ; ou d'un point de vue historique, Picard J.F, Beltran A, Bungener M. *Histoire(s) de l'EDF*. 1985, Dunod.

2.3. Libéralisation du secteur électrique à partir des années 1990

La troisième période commence, dans les années 1990, avec l'approfondissement de l'intégration de l'UE. Cette intégration s'accompagne de la volonté de libéraliser et de créer, dans la mesure du possible, un grand marché européen de l'énergie. En France, cette perspective génère une véritable rupture dans des activités considérées depuis 1946 comme relevant d'une logique de service public et assurées principalement par des monopoles intégrés et organisés par les autorités publiques.

La libéralisation du secteur électrique, dans le cadre de l'UE, vise un certain nombre d'objectifs pour l'ensemble des pays membres : la sécurisation de l'approvisionnement européen en électricité (avec pour objectif de réduire les risques de black-out, une interruption totale du système électrique aux conséquences catastrophiques), le développement d'un mix énergétique plus environnementalement soutenable, l'accroissement de « *l'innovation en permettant aux entreprises d'avoir accès à un marché plus large* » (Pinon et Véron, 2015), ainsi qu'une baisse des prix pour les consommateurs. Pour ce dernier objectif, il est donc supposé qu'en France, le passage de prix administrés vers des prix fixés selon la logique de marché pourrait ainsi permettre cette baisse des prix. Or, une augmentation généralisée des prix a été constatée depuis les années 2000 : certains attribuent cette hausse à la libéralisation ; d'autres trouvant d'autres causes, comme l'augmentation de certaines taxes dont la Contribution au Service public de l'énergie, CSPE¹⁰⁰, qui en partie, vise à soutenir le développement des EnR.

2.3.1. *La domination des principes de la concurrence face au déclin du keynésianisme*

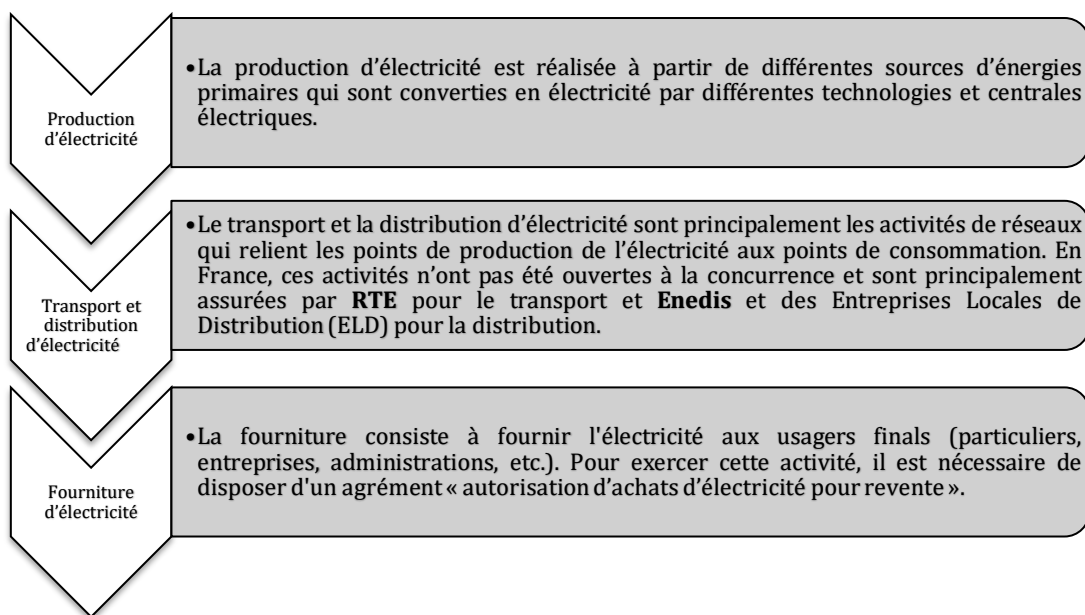
La libéralisation vise à mettre en œuvre la doctrine de l'UE dans le secteur électrique, déjà appliquée dans d'autres secteurs comme les télécommunications. L'objectif est d'y développer la logique de marchés concurrentiels, l'une des bases des principes de l'UE aux côtés de la volonté de construire un marché commun, d'harmoniser les normes et les réglementations techniques ainsi que de supprimer les freins à l'échange dans la zone (Reverdy, 2014). Pourtant, mettre en œuvre ces principes est loin d'être évident dans le cadre de l'industrie de réseau de l'électricité, un secteur d'activité très intégré longtemps considéré comme un monopole naturel. À partir de la fin des années 1970 et du début des années 1980, avec le déclin du keynésianisme et la montée en puissance de l'idéologie libérale, la filière électrique ne va plus être pensée comme un monopole naturel. Et l'objectif va être de mettre en concurrence certaines activités, ceci en particulier grâce au développement de l'informatique et des systèmes d'informations. En fin de compte, la libéralisation du secteur électrique est assez complexe et ses enjeux sont très discutés et très controversés. Il n'est pas possible ici d'entrer dans le détail du processus, qui a été l'objet privilégié d'un certain nombre de travaux, à l'instar du travail de T. Reverdy, inscrit dans une approche de sociologie économique, qui permet de comprendre les logiques, tensions et controverses à l'œuvre (Reverdy, 2014). Face à la complexité du processus, le choix est fait

¹⁰⁰ Source : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/contribution-service-public-electricite-cspe>

ici d'en présenter certaines étapes clés, avant de focaliser la recherche sur l'évolution des secteurs libéralisés, à savoir la production d'électricité et la fourniture.

2.3.2. *Instaurer la logique des marchés concurrentiels dans l'électricité : vers la privatisation des règles ?*

Schéma 1 : La chaîne énergétique libéralisée de l'électricité



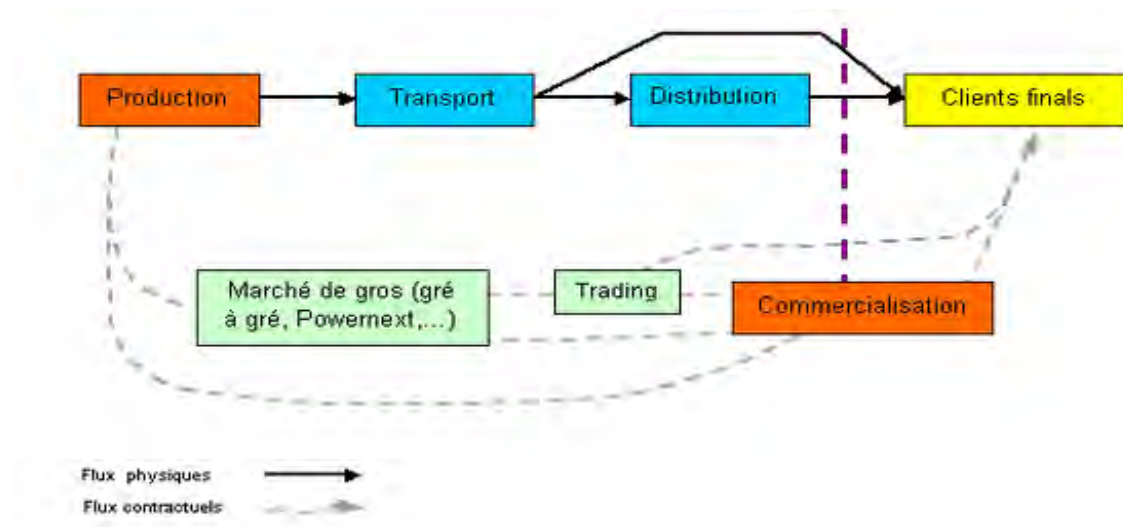
Le déploiement de la doctrine de l'UE s'institue à partir d'un ensemble de paquets législatifs. Il s'agit d'un ensemble de directives européennes qui sont transposées dans le droit national. La libéralisation vise à réduire l'influence des autorités publiques sur le secteur pour y accroître les logiques concurrentielles et distribuer le contrôle des réseaux électriques selon l'efficacité des marchés. Cela doit être permis par le renforcement du droit à la concurrence, l'établissement de politiques de régulation et le déploiement d'autorités administratives indépendantes. Cette logique exige une adaptation des acteurs économiques présents dans le secteur et le renforcement et/ou la création d'organisations en charge de veiller au bon fonctionnement des logiques concurrentielles, tant au niveau européen que national : direction générale de la concurrence, autorité autonome de régulation, système européen de bourses interconnectées d'échange de l'électricité, etc.

Cette mise en retrait des autorités publiques remplacées par des organisations autonomes s'appuyant sur une appréciation économique, place au cœur de la construction de ces médiations marchandes des spécialistes dont rien ne garantit l'indépendance vis-à-vis des pouvoirs économiques, ce qui risque de générer une privatisation de la « *production des règles* ». Selon T. Reverdy, cette transformation institutionnelle n'est pas nécessairement le gage d'une efficacité optimale et ce nouveau compromis ne garantit pas de limiter les dérives constatées par la nationalisation de ces activités ou le risque de capture institutionnelle (Reverdy, 2014) Cette « *délégation de la régulation de l'économie à des autorités techniques et juridiques* » (Reverdy, 2014) génère, en France, une transformation des modes de contrôle de la chaîne énergétique de l'électricité, qui va maintenant être présentée.

2.3.3. Les conséquences concrètes de la libéralisation des activités de production et de fourniture

Au départ, dans le processus d'ouverture des marchés initié et négocié dans le cadre de l'UE, les États membres peuvent choisir entre plusieurs modes de libéralisation de la chaîne énergétique de l'électricité. La France opte pour « la séparation, au sein de l'ancien monopole, des activités d'acheminement et de ses autres activités » (Pinon et Véron, 2015). Le nouveau cadre réglementé, progressivement instauré par la transposition des directives européennes dans le droit national, génère un démantèlement du monopole historique d'EDF. Néanmoins, les activités d'acheminement (« les tuyaux ») qui sont considérées, dans le cadre de la libéralisation, comme des monopoles naturels, ne sont pas libéralisées : Réseau et Transport d'Électricité (RTE) assure principalement les activités de transport (et est aussi en charge d'autres activités, suite à la libéralisation comme la gestion de l'équilibre offre/demande en temps réel¹⁰¹), tandis qu'ENEDIS gère les activités de distribution. Par contre, les secteurs de la production et de la fourniture d'électricité sont bien libéralisés à partir de 1999 et les opérateurs y sont progressivement mis en concurrence (voir schéma 1 de la chaîne énergétique de l'électricité). Cette mise en concurrence s'appuie sur « deux principes fondamentaux » qui vont consécutivement s'appliquer aux deux secteurs libéralisés : « celui de la liberté d'établissement pour les producteurs d'énergie, permettant une concurrence effective dans le secteur de la production ; celui de la liberté de choix du fournisseur d'énergie pour les consommateurs – particuliers ou professionnels (entreprises, industriels, collectivités publiques...) » (Pinon et Véron, 2015).

Schéma 2 : Structure libéralisée des différentes activités du marché de l'électricité



Source: Site ministériel¹⁰²

¹⁰¹ Pour en savoir plus sur RTE : <https://www.gazprom-energy.fr/gazmagazine/2016/08/role-rte-reseau-transport-electricite/> (consulté le 09/09/2022).

¹⁰² Source : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/La-structure-et-le-fonctionnement.html> (consulté le 15/07/2016).

Le schéma simplifié ci-dessus permet d'accéder aux effets de la libéralisation. Il montre l'existence, en parallèle de la circulation de flux physiques, d'une multiplication de flux contractuels qui se concentre tout particulièrement autour de l'activité de commercialisation dont il sera décrit plus loin les principaux produits échangés. La recherche se concentre maintenant sur les deux activités libéralisées, la production et la fourniture (ou commercialisation). En premier lieu, l'activité en amont, l'activité de production, va être présentée, en décrivant l'évolution de la composition du mix électrique français ainsi que la répartition des principaux producteurs d'électricité en France. Puis ce sera l'activité de fourniture (commercialisation) où la logique concurrentielle génère le développement d'une multitude de produits sophistiqués accentuant les logiques de trading, ceci d'autant plus que certaines directives européennes ont aussi cherché à atteindre des objectifs politiques, comme le développement d'investissement de sites de production d'EnR, *via* l'émission de certificats verts, les garanties d'origine (GO).

3. Le secteur très concentré de la production d'électricité

Avant de détailler les principales entreprises détentrices des moyens de production d'électricité en France (section 3.2), les spécificités de cette activité vont être présentées (section 3.1).

3.1. L'activité de production d'électricité

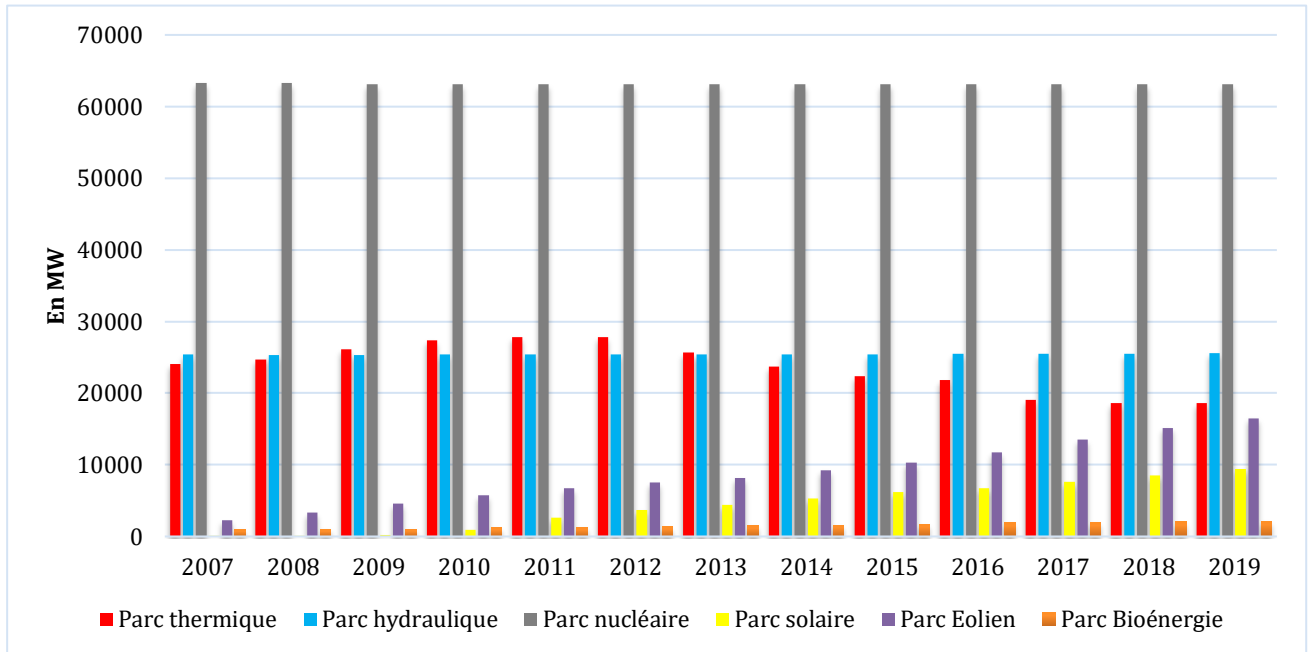
L'activité de production consiste en la génération d'électricité à partir d'une source d'énergie convertie en électricité. Elle s'incarne sur le territoire *via* des sites de production mobilisant différentes sources énergétiques et différentes technologies : barrage hydraulique, bioénergies, centrale thermonucléaire, éolienne, centrale thermique (charbon, gaz, pétrole) etc. Ces capacités de production sont des infrastructures énergétiques qui nécessitent généralement des investissements conséquents et s'inscrivent sur des échelles de temps, à moyen ou long terme. Suivant leur taille et leurs dimensions, ces infrastructures peuvent donc être sujettes à une dépendance au sentier emprunté (path-dependancy)¹⁰³ ainsi qu'à des verrouillages¹⁰⁴ (lock-in), ce qui octroie aux infrastructures et/ou aux principales technologies mobilisées et déjà installées un rôle principal, décisif et déterminant sur l'état du système ainsi que sur son devenir. Pour ce qui est de la France, le système électrique a été structuré, depuis 1946 par un monopole

¹⁰³ La « dépendance au sentier emprunté » ou « path dependency » pointe l'importance de facteurs historiques et structurels contraignants qui peuvent expliquer l'état d'un système, ainsi que son devenir, et empêcher l'émergence de changements ou de transformations qui semblent pourtant *a priori* plus efficaces. Voir B. Arthur (1989), A. Orléan (2015) ou B. Palier (2010). L'exemple le plus célèbre est la domination du clavier Azerty, sorte de convention qui s'est imposée, alors que d'autres claviers pourraient être plus efficaces pour les usagers.

¹⁰⁴ Le verrouillage peut être décrit comme une conséquence de la notion de dépendance au sentier et insiste davantage sur une situation où un phénomène de clôture, de bouclage, bloque et empêche concrètement l'apparition d'autres configurations. Par exemple, un investissement massif et le déploiement d'un grand parc thermo-nucléaire peuvent avoir comme conséquence l'impossibilité de diversifier les sources énergétiques, d'investir et de déployer d'autres filières.

d'État, EDF qui a pris en charge l'ensemble des activités d'électricité, tandis que le choix d'investir dans un parc thermonucléaire domine depuis 1974 les capacités de production d'électricité installées.

Graphique 3 : Évolution du parc électrique installé par filière entre 2007 et 2019



Source : RTE¹⁰⁵

Cette orientation énergétique explique aujourd'hui la structure du mix électrique, exposée dans le graphique 3 qui présente l'évolution et la composition des capacités installées (et non des quantités produites) entre 2007 et 2019. L'évolution des parcs de production nucléaire et hydraulique reste stable entre 2007 et 2019 : en 2019, sur un total de 130 761 MW, le parc nucléaire atteint 63 130 MW (46,6 %) et l'hydraulique 25 557 MW (18,9 %). Pour ce qui est du parc thermique dans son ensemble (centrales fioul, charbon et gaz), il augmente entre 2007 et 2012, puis connaît depuis une baisse (18 589 MW ou 13,7 % en 2019)¹⁰⁶. Enfin, pour ce qui est de l'éolien et du solaire, il y a eu une très forte augmentation des capacités installées en France : le parc éolien est passé de 2 252 MW (soit environ 2 %) en 2007 à 16 494 MW (12 %) en 2019, tandis que le parc solaire est passé de 7 MW en 2007 à 9 436 MW (7,62 %) en 2019. Ces données permettent d'identifier des évolutions significatives des capacités installées en France : on observe une stabilité du nucléaire et de l'hydraulique, une baisse du parc thermique ainsi qu'une augmentation nette et régulière de l'éolien et du solaire.

¹⁰⁵ Source : <https://opendata.reseaux-energies.fr/explore/dataset/parc-prod-par-filiere/export/> (consulté le 24/11/2021).

¹⁰⁶ La tendance en termes de puissance installée du parc thermique diverge de ses quantités produites qui connaissent depuis 2014 une augmentation régulière.

3.2. Les principales entreprises détentrices des moyens de production d'électricité

Concrètement, les capacités installées représentent des sites de production qui sont possédés, exploités, gérés et contrôlés par des acteurs industriels. Il est intéressant de présenter ces différents acteurs pour identifier leurs positionnements. Globalement, fin 2019, ce secteur en France est contrôlé par quatre entreprises. Elles concentrent à elles seules 95 % des installations : EDF, Engie (anciennement GDF Suez), Uniper France Power, nouvellement Gazel Énergie et Total Direct Énergie. Ce dernier est devenu un acteur significatif par son rachat de Direct-Énergie. Les caractéristiques de ces quatre principales entreprises vont maintenant être brièvement détaillées.

3.2.1. *EDF : l'ancien monopole naturel, exploitant historique des parcs nucléaire et hydraulique*

EDF, ancien monopole naturel dont l'État français reste actionnaire majoritaire¹⁰⁷ (83,68 %) est devenu en 2004, suite à la libéralisation, une société anonyme à conseil d'administration¹⁰⁸. En France, elle est aujourd'hui le principal producteur d'électricité, avec 58 réacteurs nucléaires¹⁰⁹ qui représentent en 2017 63 130 MW, soit 48 % de l'ensemble des capacités de production (130 761 MW¹¹⁰). De plus, EDF exploite un grand nombre de barrages hydrauliques¹¹¹, ce qui en fait « également le premier producteur d'énergie hydraulique en France » (Pinon et Véron, 2015). Sur environ 2 300 installations hydroélectriques du territoire métropolitain (dont 2 000 petites centrales¹¹²), l'entreprise dispose de 433 centrales¹¹³ et « 622 barrages en France, pour une capacité installée de 20 GW » (Giraud, 2017), principalement situés dans les Alpes, le Massif central et les Pyrénées¹¹⁴. En additionnant les capacités nucléaire et hydraulique, EDF détient 73 % des capacités installées.

¹⁰⁷ Source : <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/investisseurs-actionnaires/l-action-edf/structure-du-capital> (consulté le 12/11/2021).

¹⁰⁸ Source : <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/investisseurs-actionnaires/statuts-d-edf> (consulté le 12/11/2021).

¹⁰⁹ Source : https://www.edf.fr/sites/default/files/contrib/groupe-edf/engagements/rapports-et-indicateurs/2019/cartes/edfgroup_performance-2018_carte_nucleaire_fr.pdf (consulté le 15/04/2020).

¹¹⁰ Bilan énergétique français, p.19, 2017, RTE.

¹¹¹ L'ouverture à la concurrence de l'exploitation des barrages a été sujette à débats. Par exemple : <https://blogs.mediapart.fr/bertrand-rouzies/blog/160618/privatisation-des-barrages-francais-un-acte-de-haute-trahison> (consulté le 12/11/2021).

¹¹² Selon le syndicat des énergies renouvelables (SER) http://enr.fr/userfiles/files/Annuaire/2013135500_LivreHYDROBD2.pdf (consulté le 24/11/2021)

¹¹³ Source : <https://www.edf.fr/groupe-edf/espaces-dedies/l-energie-de-a-a-z/tout-sur-l-energie/produire-de-l-electricite/l-hydraulique-en-chiffres> (consulté le 12/11/2021).

¹¹⁴ En termes de puissance installée au 31/12/2018, l'Auvergne-Rhône-Alpes (11 614 MW), l'Occitanie (5 388 MW) et la Provence-Alpes-Côte d'Azur (3 255 MW) représentent presque 80 % de la puissance installée hydraulique en France, selon le Panorama de l'électricité renouvelable en 2018.

<http://enr.fr/userfiles/files/Panorama%20%C3%A9lectricit%C3%A9%20renouvelable/SER-PanoramaElectriciteRenouvelable2018.pdf> (consulté le 15/04/2020).

3.2.2. *Engie : le spécialiste en hydroélectricité avec un mix diversifié*

Engie, société anonyme avec conseil d'administration, est le deuxième acteur de la production d'électricité en France : l'État français reste actionnaire à hauteur de 26,64 %¹¹⁵. C'est l'ancien monopole de gaz naturel (GRDF) qui fusionne en 2001 avec Suez, formant GDF Suez avant de devenir Engie en 2015. Les capacités installées de production d'électricité en 2018 détenues en France par Engie s'élèvent à 24,8 GW¹¹⁶, soit presque 20 % de l'ensemble des capacités installées en France (total au 31/12/2017). Ces capacités se répartissent de la façon suivante : 16,5 GW en hydroélectricité (hors pompage turbinage) (66,5 %), 5,4 GW (éolien terrestre) (21,8 %), 2,2 GW (solaire) (13,3 %) et 0,7 GW (biogaz/biomasse) (2,8 %). Par le jeu et les logiques de fusion/acquisition, Engie est un actionnaire important, aux côtés des collectivités publiques, de la *Compagnie Nationale du Rhône*¹¹⁷ (CNR). Il s'agit d'une société anonyme à directoire, dont l'actionariat est principalement public (50,03 % dont la Caisse Des Dépôts pour 33,20 % et des Collectivités locales pour 16,83 %) et privé (Engie, 49,97 %). La CNR détient 3 897,3 MW¹¹⁸ de capacités installées, essentiellement dans l'hydraulique (3 107 MW), avec quelques installations d'éolien (676 MW) et de solaire (113,4 MWc). Comme autre entreprise significative dont Engie est actionnaire, il y a aussi la Société Hydro Électricité du Midi (SHEM) qui est détentrice de 783 MW¹¹⁹.

3.2.3. *Gazel Énergie : l'ancien charbonnier*

Le troisième acteur principal a beaucoup changé de nom au gré de fusions-acquisitions dont il était l'objet. Ceci prouve une restructuration importante du secteur, liée à la nature de ses capacités de production principalement centrées sur le charbon. Ancienne Société Nationale d'Électricité et de Thermique (SNET), dont E.ON, un des principaux opérateurs de l'énergie allemand, prend le contrôle en 2008 (Pinon et Véron, 2015). Elle devient finalement Uniper France Power quand « à la fin de l'année 2014, E.ON décide de rassembler ses activités conventionnelles (ses centrales au gaz et au charbon, et les activités de courtage d'énergie et de gaz naturel) dans une société séparée, Uniper, qui est mise en bourse en octobre 2016. Il s'agit d'une sorte de bad bank des activités menées par le groupe : E.ON a estimé nécessaire de distinguer les activités associées au passé (le nucléaire et le fossile) et les activités jugées d'avenir (le renouvelable, la gestion de réseau et les services) » (Collard, 2018). Finalement, Uniper France Power devient Gazel Énergie quand l'entreprise est rachetée par une holding, EPH, société tchèque¹²⁰. Historiquement, cette société par actions simplifiées possède des capacités de production principalement axées sur le charbon : « les sites de production d'électricité en France se composent de tranches charbon, gaz et biomasse, de parcs éoliens et de fermes solaires, soit une capacité

¹¹⁵ Source : <https://www.engie.com/actionnaires/action-engie/structure-de-lactionariat> (consulté le 12/11/2021).

¹¹⁶ Source : https://www.engie.com/sites/default/files/assets/documents/2019-11/engie_ri_2019_vf.pdf (consulté le 12/11/2021).

¹¹⁷ Source : <https://www.cnr.tm.fr/cnr/qui-est-cnr/> (consulté le 15/04/2020).

¹¹⁸ Source : <https://www.cnr.tm.fr/energies-renouvelables/1er-producteur-francais-electricite-100-renouvelable/> (consulté le 12/11/2021).

¹¹⁹ Source : <https://shem.fr/la-shem/> (consulté le 12/11/2021).

¹²⁰ Source : https://gazelenergie.fr/app/uploads/2019/07/20190704_gazel-energie_pr_France_EPH.pdf (consulté le 12/11/2021).

totale de production de 2130 MW¹²¹ » : 1,6 % des capacités de la production électrique installée en France.

3.2.4. Total Direct Énergie : le nouvel outsider ?

Enfin, le groupe Total est devenu un acteur significatif en 2018, par l'acquisition de Direct Énergie, une acquisition incluant Quadran (dont le parc est estimé à 0,7 GW¹²²) qui s'ajoute à l'achat à l'américain KKR-Energas de deux centrales à cycle combiné au gaz naturel (à Toul et Pont sur Sambre). Ces deux centrales représentent à elles seules 825 MW¹²³. Total Direct Énergie (société anonyme à conseil d'administration) contrôle ainsi 1 933 MW, soit 1,48 % du parc électrique installé en France.

3.2.5. Les principaux producteurs d'électricité français

En puissance installée, quatre entreprises contrôlent 95 % du parc. Ce sont principalement des entreprises gouvernées selon la logique actionnariale : l'État reste actionnaire majoritaire pour EDF tandis qu'il reste actionnaire dans une moindre mesure pour Engie. Gazel Énergie et Total Direct Énergie complètent le tableau avec un peu plus de 3 %.

Tableau 18 : Puissances installées des principaux producteurs d'électricité (MW et %)

EDF	ENGIE	Gazel Énergie	Total Direct Énergie	Total
95 316 MW	24 800 MW	2 130 MW	1 933 MW	130 761 MW
72,9 %	18,9 %	1,6 %	1,48 %	94,9 %
Nucléaire + Hydro	Hydro + Éolien	Charbon	Gaz	

C'est un secteur très concentré, tandis que 5 % des capacités installées se répartissent entre une multitude de petits producteurs¹²⁴. À l'échelle nationale, le marché de la production d'électricité est donc un marché oligopolistique à tendance monopolistique, une concentration qui ne facilite pas les transformations industrielles ou l'émergence de nouveaux acteurs. Cet aspect semble d'autant plus vrai que, malgré la mise en place de dispositifs d'accompagnement (tarifs de soutien, subventions, etc.) qui visent à encourager les nouveaux investissements dans la production d'électricité et à accroître la logique concurrentielle, cette dernière semble difficile

¹²¹ Source : <https://congresgazelec.com/2019/un-nouvel-acteur-dans-le-monde-de-lenergie/> (consulté le 12/11/2021).

¹²² « Cette acquisition ajoute une capacité installée de 0,7 GW en 100%. Quadran exploite un portefeuille à fin 2018 de 213 actifs éoliens terrestres, solaires, hydroélectrique et biogaz en France », Document de référence 2018, Total <https://www.total.com/sites/default/files/atoms/files/ddr2018-fr.pdf> (consulté le 12/11/2021).

¹²³ <https://www.total.com/fr/medias/actualite/communiqués/total-acquierte-deux-centrales-gaz-en-france-et-se-renforce-dans-la-production-delectricite> (consulté le 12/11/2021).

¹²⁴ Du côté des capacités de production EnR, il existe un certain nombre d'acteurs assez significatif. Par exemple, Hydrocoop « 4^e producteur d'hydroélectricité » en France, est « un regroupement d'entreprises locales d'énergie » (la plupart sont des Syndicats d'Économie Mixte (SEM), détenus par des acteurs publics) qui détient 82 MW de puissance installée. http://www.hydrocoop.fr/fichiers_site/a1507hyd/contenu_pages/Plaquette_HYDROCOP_BD_21012021.pdf (consulté le 12/11/2021). Alpiq, une société à action simplifiée à associé unique, d'origine suisse quant à elle dispose de 14 MW en France de puissance installées en l'hydroélectricité <https://www.alpiq.com/fr-fr/groupe-alpiq/about-alpiq/current-production-figures> (consulté le 12/11/2021).

à mettre en œuvre. Parmi les causes expliquant ces difficultés, l'activité de production se caractérise par une logique d'investissement dont les coûts sont généralement élevés et qui s'organise sur une échelle de temps relativement longue (moyen ou long terme). Malgré un ensemble d'incitations et d'aides mises en œuvre *via* un certain nombre de législations en faveur des EnR, les coûts de déploiement de nouveaux moyens de production peuvent être élevés, et faire face à un grand nombre de contraintes (manque de compétitivité par rapport aux infrastructures déjà installées, sévèrisation des normes écologiques qui complexifient l'installation des nouveaux parcs, problème d'acceptabilité sociale pour certaines technologies, etc.). De plus, une tendance à la stagnation des quantités d'électricité consommées s'observe côté demande, ce qui n'appelle pas nécessairement au dynamisme des investissements dans cette activité. L'activité de production est un secteur plutôt concentré avec un petit nombre d'entreprises qui contrôle la grande majorité des moyens de production. Cela n'est pas forcément le cas pour l'activité de fourniture d'électricité, une activité davantage tertiaisée qui connaît un certain nombre d'évolutions significatives, consécutivement au processus de libéralisation.

4. La fourniture d'électricité : entre architecture marchande et maintien de prix administrés

En France, la fourniture d'électricité fait partie des activités progressivement ouvertes à la concurrence. C'est véritablement à partir de 2007 que l'ensemble des sites de consommation (particuliers, entreprises, collectivités locales, etc.) dispose de la possibilité de choisir leur opérateur de fourniture d'électricité. Cette activité consiste en « *l'achat et [la] vente au détail de l'électricité au consommateur et au professionnel* » (Pinon et Véron, 2015). Pouvant parler à ce titre d'activité de commercialisation, il s'agit de prendre en charge le service de relation avec le consommateur final d'électricité (Saguan et Sautel, 2011), de réaliser « *le comptage, la facturation et le marketing* » et d'assurer, suivant les caractéristiques de l'opérateur, un suivi des activités de gros (activités d'échange entre professionnels de l'électricité) ou de détail (activités entre les professionnels et les particuliers) (Steiner, 2001). En effet, comme cela va être explicité dans cette partie, suivant leur positionnement et leur historique dans le domaine, les fournisseurs peuvent opter pour des stratégies de commercialisation différenciées et assez diversifiées. Ils ont le choix entre deux grandes options plus ou moins modulables : se concentrer sur des activités principalement tertiaires et spécialisées dans les activités d'opérations d'achat et de vente (trading) (sans posséder des moyens de production d'électricité) ; ou bien, être détenteurs de moyens de production d'électricité et gérer en parallèle le parc de production, en fonction de la consommation de leurs clients finals, ce qui peut réduire la place des opérations d'achats et de ventes d'électricité.

La libéralisation dans l'activité de fourniture nécessite la construction de différentes médiations marchandes qui fonctionnent selon les modalités de l'offre (production) et de la demande (consommation) d'électricité. Cela se traduit par la création d'une architecture complexe de marchés à différents compartiments (innovations financières) : cette architecture doit faciliter et fluidifier les échanges de « paquets d'électricité » entre les différents opérateurs. L'objectif est en particulier de créer un système de bourses unifié pour l'ensemble des pays

membres de l'UE. Néanmoins, comme cela a été expliqué plus haut, l'électricité est un produit industriel tout à fait spécifique : pour en faire une « marchandise » échangeable et élaborer un fonctionnement sous logique marchande, différents types de médiations doivent être mis en œuvre, ce qui complexifie singulièrement la compréhension de leur fonctionnement. Ainsi, afin de comprendre ces médiations marchandes, il convient de distinguer deux types de marchés. D'un côté le *marché de détail* où s'opèrent les activités relatives à la *fourniture* d'électricité aux clients¹²⁵ : c'est le volet d'activité où s'établit la relation entre les fournisseurs et les consommateurs d'électricité. De l'autre, il y a le *marché de gros*, un segment où sont présents les opérateurs d'électricité. Avant de présenter le marché de détail qui connaît un certain nombre d'évolutions avec l'arrivée de nouveaux opérateurs, les spécificités du marché de gros composé d'une architecture sophistiquée à différents compartiments de marchés sont exposées. Cette partie du travail mobilise principalement les données et les informations mises à disposition par la CRE, la Commission de Régulation de l'Énergie qui fait partie, au niveau français, des organisations créées en 2000 dans le sillage de la libéralisation. Acteur pleinement investi dans le processus, elle se présente comme une autorité administrative indépendante qui a pour principal objectif de veiller « *au bon fonctionnement des marchés de l'électricité et du gaz en France*¹²⁶ ».

4.1. Le marché de gros : la complexité d'un système de bourses à compartiments

Selon la CRE, le marché de gros « *désigne le marché où l'électricité est négociée (achetée et vendue) avant d'être livrée aux clients finals (particuliers ou entreprises) via le réseau*¹²⁷. » C'est un lieu d'achat et de vente des paquets d'électricité où une multitude d'opérateurs d'électricité (professionnels) peuvent réaliser des transactions : parmi ces opérateurs, il y a bien sûr les producteurs, principalement des propriétaires de moyens de production d'électricité qui cherchent à vendre leur production, les fournisseurs dont l'objectif est de s'approvisionner en électricité pour répondre à la demande de leurs abonnés (clients finals). Mais il y a aussi des « négociants » sur les marchés de gros qui se concentrent uniquement sur une activité de marché, avec l'objectif d'acheter et de vendre. Enfin, il y a des « *opérateurs d'effacement qui valorisent la consommation évitée de leurs clients* ». Sur le marché de gros, les échanges réalisés peuvent être des transactions purement financières (sans livraison d'électricité) et spéculatives, ou des transactions donnant lieu à une véritable livraison d'électricité physique sur le réseau. Sur ce marché, les opérateurs présents peuvent mobiliser plusieurs formes de médiations pour réaliser leurs échanges. Ils peuvent échanger via des « *bourses* », réaliser des transactions « *de gré à gré intermédié* » en s'appuyant sur un opérateur extérieur (courtier), ou des transactions « *de gré à gré (bilatéral pur)* » (sans intermédiaire). Le marché de gros se décompose lui-même en deux segments de marchés qui visent à répondre aux besoins des fournisseurs. Ces segments se distinguent par l'échelle de temporalité des produits échangés, le marché spot et le marché à terme.

¹²⁵ Source : <https://www.cre.fr/Electricite/marche-de-detail-de-l-electricite> (consulté le 12/11/2021).

¹²⁶ Source : <https://www.cre.fr/La-CRE/qui-sommes-nous> (consulté le 12/11/2021).

¹²⁷ Source : <https://www.cre.fr/Electricite/Marche-de-gros-de-l-electricite/presentation-du-marche-de-gros-de-l-electricite> (consulté le 12/11/2021).

4.1.1. Le marché spot : lieu d'échanges et de livraisons de produits à très court terme

D'un côté, le marché spot (ou marché au comptant) organise l'échange de produits « *afférents notamment aux mécanismes de couplage¹²⁸ des marchés journalier et infrajournalier* ». Il s'agit principalement de transactions ayant pour but de permettre *des livraisons de produits à très court terme* dont l'échéance peut être journalière : dans ce cas, il est question de « *produits horaires avec livraison le lendemain* ». Ces produits nécessitent la fixation d'un prix : pour les achats et les ventes des produits horaires, ce sont les « *opérateurs désignés du marché de l'électricité* » nommés NEMO qui doivent calculer les prix de référence de l'échéance journalière. Ces prix de référence « *sont fixés tous les jours avant 13h par un mécanisme d'enchères communes* » : « *négociés la veille pour [une] livraison le lendemain, [ces tarifs de référence] reflètent selon la CRE, l'équilibre offre-demande à cette échéance.* » Pour le pas de temps infrajournalier qui vise à compléter NEMO, il y a une médiation nommée XBID : c'est « *une plateforme à l'échéance infrajournalière qui permet d'échanger de l'énergie entre pays jusqu'à une heure avant le début de l'heure de livraison* ». Sur cette plateforme s'échangent des produits spécifiques comme des « *produits demi-horaires, horaires ou par blocs de plusieurs heures, avec livraison le jour même.* » Au niveau français, ce marché infrajournalier réduit encore le pas de temps et « *permet des échanges en France jusqu'à cinq minutes avant le début de la livraison.* » Selon la CRE, les prix de l'électricité sur le marché Spot sont très volatils du fait de l'impossibilité de stocker massivement l'électricité, de la variabilité des conditions météorologiques, ainsi que du fait de difficultés imprévisibles du réseau (pannes, dysfonctionnements, etc.) qui peuvent générer des fluctuations sur les cours des produits échangés.

4.1.2. Le marché à terme : lieux d'échanges de produits à moyen et long terme

De l'autre, il existe un marché de produits à terme. Les transactions des produits à terme concernent des contrats d'achat et de vente d'électricité, qui s'échangent dans l'objectif de réaliser les livraisons de paquets d'électricité à des périodes davantage éloignées des dates de conclusion des contrats. Il peut ainsi s'agir de la signature de contrat visant « *une fourniture dans les jours, les semaines, les mois ou les années à venir.* » Dans ce compartiment de marché, deux principaux types de contrats existent. D'un côté, il y a *les futures*, des produits standardisés caractérisés par une quantité d'électricité (en MW), sur une période de temps donné. Cela peut concerner une période dite de base (par exemple, « *pendant toutes les heures d'une période* ») ou une période de pointe (« *de 8 à 20h du lundi au vendredi* »). De l'autre, il y a *les forwards* qui « *sont des contrats à terme conclus entre deux parties, directement ou par le biais d'un intermédiaire* » : ces contrats sont davantage flexibles sur les critères d'échange, en particulier en ce qui concerne la période de livraison. Selon la CRE, les prix sur le marché à terme sont moins volatils que sur le marché spot, du fait qu'ils s'inscrivent dans le cadre d'un horizon de temps plus éloigné. Ces derniers

¹²⁸ Le mécanisme de couplage est un dispositif qui vise à accroître l'intégration transfrontalière des marchés de gros de l'électricité : selon la CRE, « *le couplage de marché permet d'attribuer automatiquement la capacité d'interconnexion entre les réseaux d'électricité aux transactions transfrontalières les plus efficaces économiquement.* » <https://www.cre.fr/Documents/Presse/Communiqués-de-presse/démarrage-du-couplage-des-marchés-de-l-électricité-entre-la-france-et-la-grande-bretagne-prevu-le-26-novembre-2013> Pour en savoir plus sur le mécanisme de couplage, par exemple : <https://www.epexspot.com/en/couplage-des-marchés>

servent à « *la couverture de risques pour les fournisseurs et les producteurs* » et jouent un rôle important selon la CRE, puisqu'ils « *servent généralement pour la définition des prix aux clients finals : en effet, lorsqu'un fournisseur signe un contrat avec un client, il se couvre généralement pour la majeure partie des livraisons qu'il devra effectuer, en prenant en compte ses actifs de production et en achetant des produits à terme nécessaires* ».

Ces marchés de gros, initiés dans le sillage de la libéralisation se caractérisent par une certaine sophistication et par une grande diversité des produits échangeables. Néanmoins le processus de libéralisation est loin d'être linéaire et a connu des périodes critiques qui ont initié, en France un certain nombre de controverses et une remise en question importante du processus nécessitant l'intervention des autorités publiques.

4.1.3. ARENH : entre prix administrés et instauration du marché des garanties de capacités

Du fait des caractéristiques tout à fait spécifiques du mix électrique français très concentré, la libéralisation reste difficile à mettre en pratique. De ce point de vue, la loi de Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité (NOME) en 2010 cherche à combler, dans le processus de libéralisation, un certain nombre de défauts pointés par la Commission européenne selon laquelle un certain nombre d'entraves à la mise en concurrence subsistent dans le secteur électrique, dont deux sont principalement spécifiées. D'abord, il s'agit du *maintien de Tarifs Réglementés de Vente* (TRV) (ainsi qu'un certain nombre de leurs conditions) (voir encadré 2). Ces derniers sont des contrats à tarif administré qui subsistent de la période où la gestion de l'électricité était contrôlée par le monopole verticalement intégré. Selon la Commission européenne, ces TRV biaisent le choix du consommateur¹²⁹ et réduisent la possibilité d'émergence de « fournisseurs alternatifs ». En second lieu, ce sont les « *avantages concurrentiels* » d'EDF qui sont ciblés, en particulier sa rente énergétique qui lui permet de vendre son électricité à des prix plus compétitifs que les autres offreurs du marché (Pinon et Véron, 2015).

4.1.3.1. Organisation d'un régime transitoire pour partager la rente de l'électricité nucléaire

Pour atténuer ces disparités et distribuer l'avantage de la rente énergétique de l'opérateur historique, la loi NOME vise à modifier la position de l'opérateur historique, et organise « *un régime transitoire qui ouvre la possibilité aux autres opérateurs d'électricité en France de bénéficier de la rente qu'a induit l'investissement de long terme dans le nucléaire.* » Ce régime transitoire contraint EDF à « *vendre, à partir du 1^{er} juillet 2011 et jusqu'en 2025, jusqu'à un quart de la production de son parc de centrales nucléaires (soit 100 TWh par an – seules les centrales nucléaires déjà en service sont concernées) aux fournisseurs en faisant la demande à un tarif fixé par les pouvoirs publics censé refléter les conditions économiques de production de l'électricité* » (Pinon et Véron, 2015). Concrètement, cette loi organise le partage d'une partie de

¹²⁹ « Dans l'état initial de la législation, l'exercice, par un consommateur, de la faculté dont il dispose de quitter les tarifs réglementés de l'électricité pour une offre de marché était définitif ; en d'autres termes, ni lui ni ses successeurs dans le logement ne pouvaient décider de revenir aux tarifs réglementés si ceux-ci avaient été quittés ; par contre, en cas de nouvel emménagement dans un logement déjà desservi par un contrat aux tarifs réglementés ou dans le cas d'une nouvelle construction, la souscription d'une offre d'électricité aux tarifs réglementés restait possible » X. Pinon et T. Véron (2015).

la rente énergétique issue de la production d'électricité d'origine nucléaire en faveur de fournisseurs alternatifs. Selon la CRE, l'ARENH a deux objectifs.

D'abord, elle vise à « *concourir au développement de la concurrence (à l'amont), en incitant les fournisseurs à investir dans de nouveaux moyens de production de base ou à signer des contrats de gré à gré avec EDF.* » Or, selon le régulateur qui a produit un rapport évaluant l'ARENH depuis son instauration entre 2011 et 2018, ce dispositif ne permet pas d'encourager le développement de nouveaux moyens de production (à l'amont) : « *les signaux que le dispositif devait véhiculer sur le marché amont semblent inexistant* » précise ainsi le rapport¹³⁰. Ensuite, l'ARENH a pour objectif de rendre l'activité de fourniture d'électricité plus attractive en permettant aux fournisseurs alternatifs d'accéder au prix jugé compétitif de l'électricité d'origine nucléaire¹³¹. Pour ce faire, le fournisseur doit faire une demande justifiée auprès d'un guichet unique. Ce prix reste un prix administré : le tarif de l'ARENH est « *arrêté par le ministre chargé de l'énergie (et, le cas échéant de tutelle) après avis de la CRE* » (Pinon et Véron, 2015). Alors que le dispositif est plafonné à 100 TWh par an, les demandes d'ARENH des fournisseurs alternatifs ont largement dépassé le plafond en 2018, en 2019, 2020 ainsi qu'en 2021¹³². Ce dépassement montre l'attractivité du dispositif par rapport aux prix de l'électricité sur les marchés de gros¹³³.

Ainsi, ce qu'il semble intéressant de noter, c'est que la libéralisation de l'activité de fourniture donne finalement lieu au maintien (assez important en volume) de prix administrés

Encadré 2 : La réforme des TRV pour améliorer les conditions de marché (loi NOME)

En parallèle de l'application de l'ARENH, la loi NOME réforme aussi les TRV, sur 4 points :

*le « *principe de réversibilité* » ou la possibilité pour un consommateur « *ayant opté pour une offre de marché de retourner aux tarifs réglementés (Loi n°2010-607 du 7 juin 2010 autorisant les petits consommateurs domestiques et non domestiques d'électricité et de gaz naturel à accéder ou à retourner au tarif réglementé)* ».

*les TRV sont « *recentrés pour les petits consommateurs particuliers et professionnels* ».

*la fixation des TRV réduit le poids de la décision ministérielle, à l'avantage de l'organisme de régulation (CRE).

* enfin, elle introduit un nouveau « *mode de calcul* » des TRV (Pinon et Véron, 2015)

sur le marché de gros pour adapter le modèle concurrentiel à une concentration importante des

¹³⁰ Rapport d'Évaluation du dispositif d'ARENH entre 2011 et 2018 : <https://www.cre.fr/documents/publications/rapports-thematiques/rapport-arenh/consulter-le-rapport> (consulté le 12/11/2021).

¹³¹ Source : <https://www.cre.fr/Electricite/Marche-de-gros-de-l-electricite/acces-regule-a-l-electricite-nucleaire-historique> (consulté le 12/11/2021).

¹³² Source : <https://www.cre.fr/Actualites/les-demandes-arenh-pour-2021> (consulté le 12/11/2021).

¹³³ Rapport pris en application de l'article R. 336-39 du code de l'énergie analysant les causes et les enjeux de l'atteinte du plafond du dispositif ARENH : <https://www.cre.fr/content/download/22682/286240> (consulté le 12/11/2021).

moyens de production d'électricité et pour inciter l'émergence de fournisseurs alternatifs. Ces derniers sont très demandeurs en électricité d'origine thermonucléaire. Cependant, par rapport aux autres fournisseurs alternatifs, le fournisseur Enercoop sur lequel se concentre l'étude refuse de bénéficier de cette rente énergétique et n'achète pas de « paquets d'électricité » d'origine nucléaire. Il doit donc s'approvisionner en électricité auprès d'autres moyens de production : cet aspect peut générer un certain nombre de surcoûts liés aux caractéristiques de l'électricité renouvelable (intermittence et faible disponibilité relative au mix électrique thermo-nucléaire) et justifier, au moins en partie, le surcoût de l'électricité fournie par Enercoop.

4.1.3.2. L'obligation de capacité des fournisseurs : instauration de périodes de base et de périodes de pointe

Néanmoins, la loi NOME instaure en même temps un *dispositif de contrepartie* à l'ARENH qu'elle impose à l'ensemble des fournisseurs d'électricité. Ce dispositif vise à aplanir les différences entre fournisseurs en prenant en compte la spécificité de l'électricité. En effet, le fonctionnement permanent (24h/24) du réseau électrique exige l'équilibrage et l'ajustement en temps réel de la production d'électricité (injection) à la consommation (soutirage). L'objectif est d'éviter tout « black-out ». La loi NOME oblige les différents fournisseurs à prendre en charge la variabilité des quantités consommées de leurs clients face aux quantités qu'ils injectent *via* leurs producteurs ou qu'ils achètent sur les différents marchés. Pour prendre en compte cette variabilité, et un peu à la façon des logiques d'heures pleines et d'heures creuses pour le consommateur, la loi identifie des « *périodes normales* » où « *la production nucléaire d'électricité suffit à pourvoir à la demande* » et des « *périodes de pointe* » où « *la demande d'électricité excède les capacités de production des centrales nucléaires.* » Cette distinction entre période normale et période de pointe se traduit par « *l'instauration d'une obligation de capacité* » : chaque fournisseur doit pouvoir « *couvrir les besoins de consommation en période de pointe de ses clients* ». Pour respecter cette obligation, les fournisseurs disposent de deux options : soit « *posséder des capacités de pointe, ce qui leur permet de participer à la satisfaction d'un pic de demande d'électricité* », ce qui veut dire que le fournisseur est propriétaire de sites de production pilotable qu'il active dans ces périodes. Soit il dispose de « *capacités d'effacement* », ce qui signifie que le fournisseur peut agir sur la demande d'électricité de ses consommateurs, par exemple « *en donnant l'ordre, moyennant une contrepartie financière, à certains [de ses] clients – généralement des gros industriels très gros consommateurs en énergie – de diminuer, pendant ces périodes de pointe, leur consommation électrique* » (Pinon et Véron, 2015).

4.1.3.3. Une obligation de capacité... virtuelle

Or, ce qu'il convient de préciser, c'est qu'en réalité, « *la possession de ces capacités de production et d'effacement est virtuelle* », ceci afin de ne pas accroître les coûts d'entrée des opérateurs alternatifs. Ces derniers peuvent ainsi choisir entre deux options, soit être propriétaire de capacités de production (surtout s'ils ont un grand nombre de consommateurs), soit être propriétaire de « *certificats de réservation de puissance ou d'effacement qu'ils peuvent acheter auprès de n'importe quel producteur ou (gros) consommateur d'électricité* ». L'émission, l'achat et la vente de ces certificats de réservation de puissance ou d'effacement s'échangent à travers des compartiments de marché prévu à cet effet. Les garanties de capacité forment ainsi un autre compartiment de marché. Et pour se garantir, les fournisseurs disposent donc de trois moyens : l'investissement dans des moyens de

production d'électricité, dans des moyens d'effacement ou l'achat de capacités auprès d'« exploitants de capacité¹³⁴ ». En fin d'année de livraison, « un dispositif de règlements financiers incitatifs » veille au respect de différents opérateurs de leurs « engagements et obligations », sachant qu'il existe aussi « un marché secondaire de garanties de capacités [qui] est organisé par EPEX Spot ». Enfin, pour ce qui est de l'information sur les prix transmise aux différents acteurs des marchés, l'autorité de régulation précise avoir pour charge de publier « pour chaque année de livraison, le prix administré et le prix de référence utilisés pour les règlements financiers relatifs aux rééquilibrages en capacité. »

4.1.4. Les Garanties d'Origine (ou GO) : des certificats verts peu enclins à soutenir les EnR

Pour terminer cette présentation de l'architecture marchande mise en œuvre suite à la libéralisation, il importe de détailler le dispositif de Garanties d'Origine (GO). C'est un outil présenté comme central dans la politique de l'UE en faveur des EnR, qui est en réalité l'objet de critiques de la part d'un certain nombre d'organisations, critiques qu'Enercoop cherche à dépasser en faisant un usage spécifique des GO.

Suite à la volonté de prendre en compte les problématiques écologiques, le législateur européen produit un certain nombre de directives visant, depuis le début des années 2000 à inciter les opérateurs à la production d'électricité d'origine renouvelable, ceci pour tenter d'atteindre l'objectif d'un mix énergétique « plus respectueux de l'environnement ». Or, comme cela a déjà été précisé, il est impossible de suivre les électrons, depuis leur lieu de production jusqu'à l'utilisateur final. Pour dépasser cette difficulté, différentes dispositions législatives européennes cherchent à accroître la traçabilité de l'électron sur le réseau électrique. À ce titre, une directive européenne¹³⁵ (2009) instaure les Garanties d'Origine (GO) (ou sorte de certificats verts), qui ont pour objectif de permettre « au consommateur final de vérifier l'origine de l'électricité qu'il consomme »¹³⁶. La gestion des GO est mise en œuvre par Pownext, une bourse en charge de la gestion des achats et de la vente. Concrètement, une GO est une certification électronique réalisée par un site de production enregistré qui consiste à identifier, durant une période donnée, une quantité d'électricité produite (1 MWh par exemple). Elle certifie « que l'électricité consommée a été compensée par l'injection dans le réseau d'une quantité équivalente d'énergie en provenance d'un moyen de production d'électricité d'origine renouvelable » (Pinon et Véron, 2015). Pour le consommateur qui souhaite participer à l'effort de développement des EnR, il est possible d'opter pour une offre d'électricité dite « verte », offre dans laquelle le fournisseur s'engage donc à injecter autant d'électricité verte que le consommateur en demande. Dans ce cadre législatif, le fournisseur d'électricité peut proposer une offre d'électricité dite « verte » en achetant séparément des paquets d'électricité et les GO sur leurs différents compartiments sans qu'ils soient nécessairement liés à des sites de production EnR.

¹³⁴ Ces opérateurs reconnus « se voient attribuer par RTE des garanties pour la disponibilité effective (contrôlée par RTE) de leurs capacités lors des périodes de tension du système électrique. »

¹³⁵ Directive 2009/28/CE du parlement européen et du conseil du 23 avril 2009. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2009:140:0016:0062:FR:PDF> (consulté le 12/11/2021).

¹³⁶ Source : <https://www.pownext.com/fr/donnees-du-registre> (consulté le 12/11/2021).

Dans ces conditions, les GO sont nécessairement sujettes à controverses et différents acteurs pointent leurs limites et leurs contradictions. D'un côté, l'établissement des GO a pour objectif d'homogénéiser un grand marché européen de « certificats verts » entre des pays qui ont des mix énergétiques extrêmement hétérogènes. De l'autre, cette hétérogénéité génère une fragmentation des différents labels créés au fil de discussions et de négociations de chacun des pays avec les institutions européennes. Ainsi, selon certains chercheurs, cette situation mène à l'absence de certitudes quant à leur véritable soutien au développement des EnR (Laurent et Petit, 2020). Et face à un tel brouillage, des organisations, en France, cherchent à prendre au sérieux la question et essaient de mesurer l'impact des GO en faveur des EnR (voir encadré 3). En France, l'ADEME (2018)¹³⁷ interroge la capacité des offres d'« électricité verte » à contribuer « *significativement* » au développement de la production EnR, et conclut que le consommateur final optant pour une offre d'« électricité verte » n'a pas la garantie que cette électricité soit « directement » achetée auprès d'un producteur d'EnR. Parmi les arguments régulièrement avancés pour expliquer cette absence de réel soutien aux EnR, c'est généralement le fait qu'un fournisseur d'électricité, se positionnant comme un intermédiaire de marché, peut tout à fait acheter *séparément* les GO sur les marchés de GO et les paquets d'électricité sur le marché d'électricité (nucléaire, thermique, etc.), sans que GO et paquets d'électricité soient réellement liés.

Encadré 3 : Présentation du classement Greenpeace

Depuis 2018, l'ONG réalise un classement annuel pour distinguer les « fournisseurs verts » en fonction de leurs « *politiques en matière d'EnR* » (production, approvisionnement) dans une approche globale et de long terme. Détaillant la méthode d'élaboration de leur guide¹, leur étude renouvelée fin 2019 s'est centrée sur les fournisseurs nationaux actifs de sites résidentiels, leurs activités nationales et européennes ainsi que sur les activités des maisons mères et filiales, notamment en envoyant un questionnaire aux fournisseurs¹. Sur les 24 fournisseurs répertoriés, certains sont classés « *vraiment verts* » (Enercoop et Planète Oui, Urban Solar Energy, Ilek, Plüm), « *en bonne voie* » (Mint, Ekwater, Alterna, Sélia, GEG), « *à la traîne* » (Energem, Green Yellow & Cdiscount, Lucia Energie, Energies Leclerc, Ohm Energie, Butagaz, Proxéla, Energies du Santerre) et « *vraiment mauvais* » (Iberdrola, Vattenfall, Engie & Happ-E, Total Direct Energie, EDF & Sowe et ENI).

Pour réduire ce risque d'asymétrie, l'Ademe cherche à construire un label¹³⁸ pour améliorer le niveau d'information des consommateurs vis-à-vis leur choix de fournisseur d'électricité. Le fournisseur Enercoop, quant à lui, initie des démarches volontaristes qui vise à

¹³⁷ Alors que la thèse est en cours de rédaction, ce label vient de sortir. Il s'appelle VertVolt : <https://agirpourlatransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt> (consulté le 12/11/2021).

¹³⁸ Ce lien proposé par un fournisseur explicite certains enjeux liés au label. <https://ekwater.fr/2020/11/25/ademe-creation-label-2021-controle-qualite-electricite-verte/> (consulté le 09/09/2022)

signer des contrats directs et de long terme avec les producteurs et cherche systématiquement à acheter conjointement GO et paquets d'électricité.

4.2. Le marché de détail de l'électricité

La libéralisation progressive de l'activité de fourniture n'a pas eu que pour effet de créer une architecture marchande complexe en « back-office ». Mais elle a pour conséquence d'accroître le nombre de fournisseurs et d'offres accessibles aux consommateurs. Compte-tenu du contexte de libéralisation, deux offres tarifaires coexistent principalement qui sont proposées aux consommateurs par les fournisseurs, les offres aux tarifs réglementés (TRV) et les offres de marchés.

Les offres aux tarifs réglementés sont uniquement commercialisées par le fournisseur historique (EDF) et les Entreprises Locales de Distribution¹³⁹ (ELD). Les tarifs de ces offres étaient fixés avant 2015 par arrêté ministériel, et sont aujourd'hui déterminées par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE). Cependant, l'État, en l'occurrence, les ministères en charge de l'économie et de l'énergie conservent tout de même le droit d'intervenir sur leur fixation. Depuis août 2018, la souscription de ces tarifs réglementés pour les « grandes entreprises »¹⁴⁰ a été supprimée et il est prévu d'aboutir fin 2021 à la suppression généralisée de ces tarifs réglementés¹⁴¹.

Fixés librement entre le fournisseur et le client, les offres aux tarifs de marchés peuvent être proposés par le fournisseur historique et les fournisseurs alternatifs, et doivent se généraliser, une fois la souscription à des tarifs réglementés supprimée.

4.2.1. Évolution de la répartition des sites en termes d'offres tarifaires :

Deux types d'offres tarifaires cohabitent donc en France et il est intéressant d'étudier l'évolution de la répartition des différents sites de consommation entre ces deux offres. Dans cet objectif, la CRE affiche de façon trimestrielle les évolutions de la répartition de l'ensemble des consommateurs entre les trois grands types d'offres, en l'occurrence les *tarifs réglementés*, les *offres de marchés du fournisseur historique* et les *offres de marchés des fournisseurs alternatifs*. Se basant sur les données produites par la CRE, le tableau ci-dessous présente l'évolution de cette répartition depuis 2013.

¹³⁹ Les ELD sont des organisations résiduelles de l'électrification par les territoires avant la nationalisation. Elles distribuent l'électricité (en lieu et place d'ENEDIS) sur des territoires bien circonscrits et sont présentes sur environ 5 % du territoire. Pour en savoir plus : https://www.energie-info.fr/fiche_pratique/quest-ce-quune-entreprise-locale-de-distribution/ (consulté le 29/11/2021).

¹⁴⁰ <https://www.enoptea.fr/la-fin-des-tarifs-reglementes-de-vente-pour-les-grandes-entreprises/> (consulté le 12/11/2021).

¹⁴¹ <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/fin-tarifs-reglementes-elec> (consulté le 12/11/2021).

Tableau 19 : Évolution de la répartition des sites (en milliers) par offre entre 2013 et 2019

	Décembre 2013		Décembre 2015		Décembre 2017		Décembre 2019		
	Sites	%	Sites	%	Sites	%	Sites	%	
Tarifs réglementés	33 036	91,29	32 096	87,31	29 822	79,68	26 931	70,57	
Offre de marchés	historiques	290	0,80	403	1,10	795	2,12	1 305	3,42
	alternatifs	2 863	7,91	4 262	11,59	6 811	18,20	9 816	25,72
Total	36 189	100,00	36 761	100,00	37 428	100,00	38 164	100,00	

Source : CRE¹⁴²

Depuis 2013, la part des sites se fournissant auprès du fournisseur historique et des ELD aux tarifs réglementés ne cesse de baisser. Cette part a perdu un peu plus de 6 millions de sites en 6 ans, passant de 91 % fin décembre 2013 à 70,6 % fin 2019. À l'inverse, les sites se fournissant en offre de marchés auprès de fournisseurs alternatifs augmentent, passant de 7,9 % fin décembre 2013 à 25,7 % fin décembre 2019. Fin 2019, selon la CRE¹⁴³ sur les 38 164 000 sites en France, 26 931 000 (70,6 %) sites restent en tarifs réglementés, 11 233 000 sites (29,4 %) en offres de marché dont 1 417 000 (3,7 %) en offre de marché « fournisseur historique » et 9 816 000 (25,7 %) en offres de marchés « fournisseur alternatif ».

4.2.2. L'évolution du nombre de fournisseurs et « l'appétence » des consommateurs pour l'« électricité verte »

Si trois quarts des sites de consommation gardent l'offre en tarif réglementé, la tendance à la migration des consommateurs d'électricité des tarifs réglementés vers des offres de marché est régulière. Les consommateurs sont de plus en plus informés de la possibilité de pouvoir changer de fournisseur (les politiques de démarchage agressives œuvrant sans doute), et leur « migration » s'articule avec l'accroissement du nombre d'opérateurs de fourniture d'électricité qui accentue les logiques concurrentielles. Concrètement, en dehors des ELD, la CRE répertorie au quatrième trimestre 2019 une quarantaine de fournisseurs nationaux actifs¹⁴⁴ tout en spécifiant les sites sur lesquels ils sont actifs (grands sites non résidentiels, sites moyens non résidentiels, petits sites non résidentiels, sites résidentiels). Ces fournisseurs qui ne sont pas nécessairement propriétaires de moyens de production optent pour des stratégies de différenciation, et accroissent les logiques concurrentielles sans nécessairement soutenir significativement le développement de nouveaux moyens de production d'électricité EnR. À ce titre, fin 2017, 1,3 millions de ménages avaient déjà souscrit à une offre verte (soit 4 % du marché français) (Martin, 2018).

¹⁴² Synthèse réalisée selon les données fournies par l'Observatoire des marchés consultable sur le site de la CRE.

¹⁴³ Source : <https://www.cre.fr/Electricite/marche-de-detail-de-l-electricite> (consulté le 24/11/2021).

¹⁴⁴ La CRE précise certaines conditions nécessaires pour être répertoriés : parmi lesquelles, avoir au moins « un site en contrat unique, être responsable d'au moins un site en CARD/CART », être « responsable d'équilibre » et avoir « livré une partie de la consommation d'un site au cours du trimestre précédent ». <https://www.cre.fr/Documents/Publications/Observatoire-des-marches/observatoire-des-marches-de-detail-du-4e-trimestre-2019> (consulté le 12/11/2021).

Conclusion

Du point de vue de l'analyse industrielle, la recherche a décrit les spécificités de l'électricité, un vecteur énergétique dont les électrons ne peuvent être tracés lorsque la chaîne énergétique de l'électricité s'organise dans le cadre d'un grand système intégré. Puis elle a rappelé, d'un point de vue historique, le processus d'électrification français à partir des territoires et présenté les effets du processus récent de libéralisation sur la chaîne énergétique de l'électricité. Cette présentation s'est ensuite concentrée sur les transformations que connaissent les activités libéralisées, montrant que du côté de la production d'électricité, il demeure une structure de marché oligopolistique à tendance monopolistique, avec la domination d'un petit nombre d'opérateurs bien installés. À l'inverse, côté fourniture, un grand nombre d'opérateurs sont entrés sur le marché de détail et propose une offre de fourniture d'électricité : suite à cette libéralisation, de plus en plus de consommateurs sont informés sur la possibilité de changer de fournisseurs et il y a une tendance marquée à la migration de consommateurs vers les offres de marchés.

Néanmoins, la volonté de structurer des marchés concurrentiels demeure inaboutie du côté de la fourniture, tant du fait du maintien de Tarifs réglementés (marché de détail), de l'existence d'une partie de prix qui restent administrés (*via* l'ARENH, sur le marché de gros) et qui n'incitent pas les fournisseurs à investir dans leurs propres moyens de production. Entre une certaine fragilisation de l'opérateur historique et une logique de libéralisation qui reste inaboutie et qui n'atteint pas les effets escomptés (hausse des prix pour les consommateurs, absence d'investissement dans les EnR des nouveaux fournisseurs), une question, au fond, est toujours en suspens en France : la libéralisation de la chaîne énergétique de l'électricité, lorsqu'elle est organisée dans un système très intégré et qu'elle fonctionne sous une logique d'industrie de réseau doit-elle être réellement libéralisée ? Finalement, le choix de l'intégration européenne et de la libéralisation du secteur électrique dans les années 1990 a répondu à l'affirmative à cette question. Reste à savoir ce qu'il adviendra de ce secteur à l'avenir. Pour l'heure, cette libéralisation permet l'émergence et le développement de fournisseurs alternatifs qui sont pour la plupart inscrits dans une logique de « trading » et de spéculation et qui n'ont pas d'effet significatif dans le développement des EnR. Or, parmi ces opérateurs alternatifs, le fournisseur Enercoop, pionnier dans le soutien aux EnR affiche l'objectif de vraiment soutenir les EnR. Il cherche, depuis maintenant plus de quinze ans, à déployer, face à une logique plutôt opaque et technocratique, un autre mode de gestion de l'électricité : en quoi consiste ce mode de gestion ? Est-il vraiment si différent ? Pourquoi a-t-il vu le jour ? C'est à ces questions que la suite de ce travail cherche à répondre en se concentrant sur l'étude du modèle Enercoop.

**PARTIE 2 : LE MODÈLE
ENERCOOP : GENÈSE,
DÉVELOPPEMENT ET
ORIGINALITÉS DE
L'INITIATIVE DE NOUVELLE
ECONOMIE SOCIALE DANS LE
SECTEUR ÉLECTRIQUE**

Le génie ? « Une erreur dans le système ». Propos du peintre Klee, rapporté par V. Jankélévitch, V. Jankélévitch, B. Berlowitz, *Quelque part dans l'inachevé*, 1978, Gallimard.

Le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop constitue, en France, en 2021 un Réseau¹⁴⁵ de onze coopératives d'énergie présent sur le territoire hexagonal. Cette initiative de Nouvelle Économie Sociale (NES) est fondée en 2004 à partir de la coopérative historique à Paris dans le sillage de l'ouverture à la concurrence du secteur électrique. Le processus de libéralisation entre dans une nouvelle phase le 1^{er} juillet 2004 : l'ensemble des sites non résidentiels dispose de la possibilité de choisir un autre fournisseur qu'EDF et peut faire appel à un « fournisseur alternatif ». C'est à ce moment que le fournisseur coopératif voit le jour à Paris, avec la création de la première coopérative du Réseau, Enercoop Nationale (EN). En 2021, après quinze ans d'existence, cette initiative de NES prend la forme d'un Réseau hexagonal de onze coopératives d'énergie, avec environ cent mille consommateurs et cinquante mille sociétaires. Il détient en 2020 des contrats de production avec 277 producteurs qui représentent une « puissance totale » de 324 MW¹⁴⁶, soit environ 0,24 % des capacités installées en France et 0,60 % des capacités EnR¹⁴⁷. Malgré des chiffres minimes au regard des gros opérateurs, le Réseau connaît une croissance significative : en 4 ans, EN a multiplié par plus de 4 son chiffre d'affaires, passant d'environ 20 millions euros en 2014 à 85 millions euros en 2018¹⁴⁸. Ce Réseau représente donc une part minime des capacités de production installées, mais il connaît une forte croissance à la fin des années 2010. Il a pour activité principale la fourniture d'électricité d'origine EnR (hydraulique, éolien, solaire), et souhaite proposer un mode de coordination de l'énergie tout à fait spécifique, ce qu'il est proposé d'appeler ici le modèle Enercoop. En quoi consiste ce modèle ? Quelle est son originalité dans le secteur électrique français ? Pourquoi a-t-il été créé ?

Dans un système énergétique largement dominé par de grandes unités de production centralisées principalement possédées par un nombre réduit de grandes entreprises (voir chapitre 2, section 3), l'émergence d'un Réseau de coopératives énergétiques visant à soutenir et à commercialiser de l'électricité d'origine EnR est loin d'aller de soi. Pourquoi cette initiative a-t-elle été créée ? Quelles sont les circonstances qui ont permis ou concouru à son émergence ? Qu'est-ce qui a permis cette création et dans quelles conditions (sociales en particulier) ?

Dès sa création, Enercoop vise l'objectif ambitieux de restructurer une chaîne énergétique de l'électricité, et d'initier un maillage territorialisé qui rapproche sites de production et sites de consommation, en développant une logique de circuit court dans l'électricité, comme il en existe dans d'autres activités comme l'alimentation (Chiffolleau, 2019). Pourtant, ce modèle Enercoop est à double titre paradoxal. Tout d'abord, parce que c'est le processus de libéralisation qui a permis la création d'Enercoop, peut-être une « erreur dans le système »

¹⁴⁵ Le terme réseau peut être équivoque et pose un certain nombre de problèmes. Néanmoins, par souci de clarté et de compréhension et conformément aux usages propres à Enercoop, le terme Réseau, avec un « R » majuscule est ici mobilisé tout au long de ces lignes pour qualifier l'ensemble des coopératives hexagonales affiliées à Enercoop.

¹⁴⁶ Source : <https://www.enercoop.fr/> (consulté le 08/05/2020).

¹⁴⁷ Source : <https://opendata.reseaux-energies.fr/explore/dataset/parc-prod-par-filiere/export/> (consulté le 03/11/2021).

¹⁴⁸ Source : <https://www.verif.com/bilans-gratuits/ENERCOOP-484223094/> (consulté le 03/11/2021).

puisque la libéralisation du secteur de l'électricité ne vise pas nécessairement une relocalisation de la filière mais un accroissement des logiques concurrentielles entre opérateurs sur un grand marché européen de l'énergie. En second lieu, le modèle Enercoop a été initié par la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN) située à Paris qui a essaimé à partir de 2010 des SCIC en région, des Enercoop Locales (EL). S'il suit ses objectifs et maintient sa dynamique *instituyente*, le Réseau doit aboutir à la création d'un système organisé et piloté depuis les territoires¹⁴⁹. Mais EN, du fait de son antériorité par rapport aux EL, conserve aujourd'hui une ascendance dans le Réseau qui fait face à une réelle difficulté pour élaborer une fédération de coopératives, et converger avec l'*instituant* du projet, à savoir l'impulsion de circuits courts de l'électricité au maillage territorial le plus fin possible. Comment le Réseau Enercoop cherche-t-il à initier ce maillage territorial ? Quelles sont les difficultés auxquelles il fait face ?

A ces problématiques politiques d'évolutions intra et intercoopératives, le Réseau est confronté à un accroissement des logiques concurrentielles initiées dans le sillage de la libéralisation. Il y a en effet une augmentation significative de fournisseurs d'électricité qui cherchent à se différencier en proposant des « offres vertes » d'électricité : néanmoins, ces offres dites « vertes » sont l'objet régulier de critiques pour leur tendance à l'écoblanchiment. En quoi Enercoop se distingue-t-il de cette tendance ? Le modèle Enercoop garantit-il de tout risque de déviation vers l'écoblanchiment, en l'occurrence une stratégie qui se caractérise par de simples « opérations de communication » usant d'arguments écologiques ou sociaux sans qu'ils ne soient appuyés concrètement par des valeurs, des principes et des actions mises en œuvres (Benoit-Moreau, Larceneux et Parguel, 2010 ; Chanson et Tite, 2018) ? Quoi qu'il en soit, l'accroissement concurrentiel risque en permanence de tirailler Enercoop entre deux stratégies : soit poursuivre son impulsion propre, le modèle Enercoop pour s'affirmer comme une entreprise motrice de la sortie des énergies non renouvelables en France, un véritable défi dans un secteur électrique ouvert à la concurrence ; soit de céder à l'isomorphisme institutionnel, avec une banalisation par le marché (trading et offre verte) ou une institutionnalisation par l'État (labélisation). Comment Enercoop fait-il face à ce risque d'isomorphisme ?

Pour répondre à ces questions, cette section est composée de deux chapitres, le premier se concentre sur le modèle Enercoop (chapitre 3) tandis que le second approfondit, à partir des données recueillies lors de l'étude ethnographique, le fonctionnement de la coopérative historique, Enercoop Nationale (chapitre 4), et les *forces de rappel* entre la face *instituyente* et la face *instituíe* que cette coopérative organise.

¹⁴⁹ En effet, selon le troisième objectif de la Vision précisée dans la Charte du Réseau, Enercoop aspire à « *une société organisée localement dans le cadre d'une gouvernance partagée, transparente et démocratique, permettant l'appropriation des enjeux environnementaux, économiques, géopolitiques, sociaux et démocratiques, par le plus grand nombre.* » https://enercoop-corporo-production-el.cdn.prismic.io/enercoop-corporo-production-el/bd228275-6995-4b76-b157-05950b7cc26e_AURA+Charte+r%C3%A9seau+Enercoop+2017.pdf (consulté le 15/12/2021).

CHAPITRE 3 : LE MODÈLE ENERCOOP : GENÈSE,
PRINCIPES ET ORIGINALITÉS DE L'INITIATIVE DANS LE
SECTEUR ÉLECTRIQUE

Afin de présenter et décrire le modèle Enercoop, ce chapitre revient d'abord aux sources de l'émergence du projet, et retrace, à partir des profils, et des trajectoires biographiques des fondateurs, les origines, les objectifs et les motifs de la création d'Enercoop (section 1). L'objectif est de resituer, dans leur trajectoire biographique, l'engagement des fondateurs dans le projet pour comprendre en particulier pourquoi ils ont choisi le statut coopératif de SCIC, un statut juridique qui s'écarte des logiques entrepreneuriales d'accumulation capitaliste. Ensuite, dans un second temps, après avoir caractérisé ce qu'un des fondateurs nomme les « deux fers au feu » d'Enercoop, l'impulsion pour les EnR et l'ancrage citoyen, le modèle Enercoop sera détaillé (section 2), à partir des données empiriques et un certain nombre de ses caractéristiques industrielles sera présenté, que ce soit le volet de la fourniture d'électricité EnR, celui de la baisse de la consommation, les politiques tarifaires (section 3) ou le maillage territorial de SCIC (section 4).

1. Pourquoi fonder Enercoop : « Lutter contre le scandale de la démocratie bidon » !

L'initiative débute à Paris au début des années 2000 dans une séquence où le secteur de l'électricité est en profonde transformation. La séquence accentue les logiques concurrentielles et confirme la volonté institutionnelle de mettre fin, en France, à un service de l'électricité qui était organisé par un monopole public depuis pratiquement cinquante ans. Ce contexte de fin de monopole public génère un climat d'interrogation et d'inquiétude en France sur la continuité du service public de l'énergie, un climat d'inquiétude qui se maintient d'ailleurs encore aujourd'hui¹⁵⁰. Pour certains fondateurs du fournisseur coopératif, l'idée au départ n'est d'ailleurs pas forcément d'aller jusqu'à créer un nouveau fournisseur :

« Alors ce qui est important de comprendre, c'est que, en tout cas, de mon point de vue, je pense que c'était assez partagé à l'époque, on n'avait pas forcément l'envie et le but de se dire, bah, faut faire un fournisseur d'électricité renouvelable. Je crois qu'on l'a fait parce que simplement, on n'a pas obtenu de ce qu'il existait à l'époque et en particulier d'EDF d'avoir cette volonté de faire quelque chose pour les énergies renouvelables et qui corresponde aux souhaits d'un certain nombre de personnes et de structures, je pense en particulier à ceux qui étaient membres fondateurs à l'époque, le Réseau Biocoop, mais d'autres également. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Pour expliquer l'émergence de l'initiative, les fondateurs pointent l'absence de réponse des opérateurs présents à une demande et à des besoins existants :

¹⁵⁰ Voir le projet Hercule qui vise le démantèlement d'EDF en trois compartiments et qui a finalement été repoussé : « Hercule pourrait se traduire par une scission du groupe en trois entités. Une entreprise publique (EDF bleu) chapeauterait les centrales nucléaires et le réseau de transport. Une autre (EDF vert) réunirait les activités commerciales, la distribution d'électricité et les énergies renouvelables. Elle serait cotée en Bourse, permettant d'attirer des investisseurs pour développer l'éolien et le solaire. Une troisième entité (EDF azur) pourrait enfin coiffer les barrages hydroélectriques. » <https://www.lefigaro.fr/societes/edf-en-quoi-consiste-le-projet-hercule-20210210> (consulté le 28/11/2021).

« Et comme il n'y avait pas cette volonté du tout de créer une offre verte, quelque chose qui satisfasse les besoins et la demande plus ou moins clairement formalisée bien sûr, d'un certain nombre de consommateurs particuliers et entreprises. Bah on s'est dit, par défaut, on va créer une structure qui va permettre de répondre à ce besoin-là. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Cette situation d'exclusion sociale n'est pas liée au risque de tomber dans la pauvreté ou la précarité. Mais elle tient davantage à l'isolement et à la marginalisation d'acteurs qui aspirent à promouvoir un autre modèle énergétique, *via* une offre d'électricité plus écologique. Ces acteurs se réunissent autour d'un affect commun, porté par un objectif de transformation sociale, ce qui est conçu ici comme l'*instituant* de l'initiative de NES. Ils contestent la logique opaque et technocratique du secteur électrique, dominé par un petit nombre d'entreprises et structuré autour d'unités de production centralisées.

1.1. L'intrication de l'émergence du projet dans les trajectoires biographiques des fondateurs

Cette émergence, comme tout projet d'entreprise, est nécessairement intriquée avec les trajectoires biographiques de ses fondateurs. Dans cette perspective, il est intéressant de mettre la focale, d'un point de vue sociologique, sur l'échelle d'analyse des trajectoires biographiques des fondateurs et de se pencher sur leurs parcours.

Après un bac S et des études scientifiques à l'université, l'un d'eux réalise, durant son parcours universitaire un stage chez un grand électricien français, qu'il obtient grâce à un de ses proches qui a travaillé lui-même dans une SICAE (Société d'Intérêt Collectif Agricole d'Électricité). Ce stage lui permet en particulier de découvrir le milieu de l'énergie et son parcours nourrit des débats et des discussions dans le cadre familial. Après un cursus universitaire qui alimente chez lui l'émergence d'un engagement militant, il réalise une candidature à un DESS très sélectif (en partenariat entre le CEA et une université parisienne). Le soutien de professeurs d'université lui permet d'intégrer le cursus :

« C'était improbable que je sois pris dans ce DESS. Mes collègues, il y en avait qui avaient fait Polytechnique, il y en a qui avaient fait des grandes écoles, tu sais, les grandes écoles, Centrale Paris, des choses comme ça. Et il y avait des Science Po et on n'était pas nombreux. Parce qu'en fait, oui, comme c'était partenariat Paris 10. Ils étaient obligés de prendre des gens issus de la fac, quoi ! » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

Cette sélection jugée comme *improbable* par l'enquêté lui ouvre donc l'accès à un DESS sélectif spécialisé dans le champ de l'énergie :

*« Et c'est grâce au stage chez ** que j'ai décroché, que j'ai eu ce diplôme, parce que je n'avais pas un très bon dossier (...). Et là, c'était en plein pendant l'ouverture du marché de l'énergie. Donc on parlait que de ça, il y avait les pro-ouverture, les anti-ouverture, c'était en 2004. Et voilà, tout ça me titillait. » (entr. 57, homme fondateur, EN)*

Le contexte de libéralisation et le cadre du DESS, décrits par l'enquêté comme propices au débat, renforcent ses questionnements et ses perspectives d'implication professionnelle dans le secteur énergétique. Néanmoins, du point de vue de son parcours, un autre événement, qui pourrait paraître « anecdotique » et qui est pourtant décisif, doit être précisé pour mieux éclairer les effets de trajectoire biographique ainsi que les conditions sociales qui ont fini par rendre possible Enercoop. En effet, l'enquêté précise avoir décroché, dans un premier temps, un stage de fin d'étude, pour son DESS, dans une Collectivité d'Outre-mer. Cependant, un de ses camarades de promotion qui s'est engagé pour une ONG et qui n'est pas en mesure de respecter son engagement, le sollicite pour le remplacer. Devant ce choix, l'enquêté opte finalement pour le stage dans l'ONG. Sa mission est alors de réaliser une étude sur les offres de fourniture d'électricité dite « verte » :

« J'ai fait une étude sur les fournisseurs existants, c'est-à-dire, à l'époque, il y en avait quatre, quatre ou cinq. Et là, on voit bien qu'on est dans le greenwashing pur et dur, c'est-à-dire l'idée du stage (...), c'était est-ce que l'ouverture du marché de l'énergie va permettre l'essor des énergies renouvelables ? Et la conclusion était vite fait, c'était [que] toutes les offres étaient en greenwashing. » (entr. 57, homme fondateur, EN)

Durant ce stage, le fondateur constate qu'aucun fournisseur présent soutient les EnR. Il reproche à ces opérateurs leurs politiques d'écoblanchiment, ce qui est généralement « *rattaché à des pratiques non éthiques de communication, soit de publicité et de relations publiques, qui cherchent à verdir l'image d'un produit ou d'une entreprise pour créer de l'adhésion chez le consommateur et le public en général.* » (Cordelier, 2020) A ce discours marketing non suivi d'actes concrets s'ajoute également l'absence de transparence, de démocratie et de possibilité de participation citoyenne dans les choix de politiques énergétiques françaises qui produit une certaine colère chez l'enquêté, marque de l'esprit Lion :

*« Ensuite, [j'étais] très axé pendant mon stage sur la démocratie énergétique [qui] est confisquée. En fait, si tu veux, je suis quand même resté six mois chez **[ONG]. J'ai vu un petit peu les lois se faire et se défaire. C'était en plein boom des lois sur l'énergie. Il y a eu quatre ou cinq lois en moins de dix ans. Et là, j'ai vu pour de vrai, de mes propres yeux, le scandale de la démocratie bidon. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)*

D'un point de vue sociologique, le travail réalisé lors du stage est caractéristique d'un « *moment décisif* » (Hughes, 1996) dans le récit biographique de l'enquêté. Il produit une « *expérience de désillusion* » (Janssen, 2016) et fonctionne comme un point de départ de l'implication dans une carrière militante (Vendramin, 2013). Ce constat critique des tendances à l'œuvre, en particulier l'absence de « *démocratie énergétique* » est un élément moteur de l'implication de l'enquêté dans la fondation d'Enercoop. Le fondateur fait face à cette question : que faire pour impulser une voie énergétique plus démocratique ? Or, fonder une coopérative énergétique ne va bien sûr pas de soi, et exige de disposer de connaissances, de savoir-faire et de s'appropriier les procédures réglementaires à mettre en œuvre pour créer un fournisseur. Si le milieu social d'origine de l'enquêté y est clairement favorable, cette partie importante de l'apprentissage est renforcée lors de la formation en DESS, et se poursuit durant le stage de fin d'études :

*« Pour enquêter sur les différentes offres d'énergie verte, j'avais dû appeler des fournisseurs. Et il se trouve que deux trois fournisseurs, puisque j'appelais au nom de **[ONG], ils m'ont raconté un peu leur vie, les dessous du marché. Ils m'ont, en fait, formé. Enfin, déjà j'étais pas mal formé par mon DESS et (...) en un mois de stage, j'étais sur-formé sur comment créer un fournisseur. »* (entr. 57, homme, fondateur, EN)

Ces éléments permettent d'expliquer certaines conditions sociales propices à la naissance d'Enercoop. Le diplôme comme forme de capital culturel institutionnalisé (Bourdieu, 1979b) joue un rôle central, tout comme le stage dans une ONG écologique qui lui permet la rencontre d'un autre militant, l'autre fondateur d'Enercoop. Ingénieur de formation, ce dernier passe une vingtaine d'années dans l'industrie française, dans un domaine qu'il juge passionnant. Néanmoins, se définissant lui-même comme « boomer¹⁵¹ », il précise avoir tout de même ressenti un certain malaise avec « l'idéologie du progrès » omniprésente à l'époque :

« Moi, je suis ce qu'il est convenu d'appeler un boomer (...). J'ai grandi dans ce qu'on a tendance à appeler les Trente Glorieuses, à une époque où les valeurs qui étaient mises en avant, il y avait des valeurs en société, on parlait de progrès. On allait de l'avant. Et ce progrès-là était défini, effectivement par un monde dans lequel on pouvait consommer davantage. On pouvait faire ce qu'on voulait, gommer les distances, gommer le temps. Enfin, voilà, il y avait une espèce de définition du progrès qui était assez intéressante, en tout cas, qui était présente et par rapport à laquelle, depuis mon plus jeune âge, je ne me sentais pas à l'aise. Parce que je ne me reconnaissais pas vraiment dans ses valeurs ». (entr. 56, homme, fondateur, EN)

En parallèle de son activité professionnelle dans l'industrie, la sortie et la diffusion du rapport Meadows, « porteur de nouvelles valeurs » désinhibe son décalage avec les « valeurs du progrès ». Ce « phénomène de dissonance culturelle » (Lahire, 2013) avec les dispositions de son milieu d'origine (ingénieur) l'encourage à s'engager dans le milieu des associations écologistes :

« Quand est sorti le fameux rapport Meadows, Enfin, Halte à la croissance, Limits to Growth. J'étais tout à fait intéressé par cette approche-là parce qu'elle semblait éveiller des questions qui sommeillaient, qui étaient un peu en moi. Mais que je n'avais pas formalisées aussi clairement, évidemment. Et donc voilà. Je trouvais qu'effectivement, cette approche du « toujours plus » qu'il y avait au moment des Trente Glorieuses, la définition même du progrès et du bonheur, et cette remise en cause là me semblait extrêmement intéressante et fructueuse. Et peut-être porteuse de nouvelles valeurs qu'on ne voyait pas très bien encore. Ça on va dire, c'est l'arrière-plan un peu philosophique. C'est derrière qu'il s'est concrété par des lectures, par des échanges. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

¹⁵¹ L'expression « boomer » fait référence à la période qualifiée de « baby-boom » et caractérise les personnes nées entre la fin de la seconde Guerre mondiale et le début des années 1970. Voir par exemple Bonvalet C, Clément C, Ogg J, *Réinventer la famille. L'histoire des baby-boomers*. Presses Universitaires de France, « Le Lien social », 2011, URL : <https://www-cairn-info.gorgone.univ-toulouse.fr/--.htm>

Si l'enquête précise avoir toujours réalisé des dons aux associations, c'est la participation à une réunion publique organisée dans sa région par une ONG qui marque un point de départ de son engagement militant pratique. Du moins, c'est de cette façon qu'il présente ses premiers pas dans l'engagement militant :

*« Mais c'est vrai que je suis tombé à un moment où il y a eu une réunion dans mon secteur, fait par le directeur de ** [ONG] (...) [qui] souhaitait monter un groupe local. Et comme j'étais déjà adhérent, aussi, j'ai pu être adhérent de très longue date. Parce que comme j'avais des sous, je donnais de l'argent un peu à toutes les associations qui me semblaient intéressantes. J'avais reçu cette information là et donc du coup, je suis allé à la réunion et l'occasion, c'est tombé comme ça. Et en plus comme c'était un travail intéressant, parce que c'était quand même coordonner un groupe local avec des gens, je dirai dans tous les milieux, fin, voilà, qui étaient motivés à faire des choses, ça m'a semblé vraiment intéressant. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)*

Suite à cet enrôlement lors d'une réunion publique d'une ONG, l'enquête réalise ses premiers « baptêmes du feu » en tant que militant. Il participe en particulier à des opérations de lutte contre les OGM qui sont coordonnées de façon simultanée sur plusieurs sites en France :

*« Ah, c'est moi qui étais le coordinateur, c'est moi qui animais le groupe, c'est moi qui faisais l'interface avec le siège de **. (...) C'était très sympa, très marrant d'ailleurs, par exemple aller [dans une grande surface] et mettre des stickers OGM. On faisait, enfin tous les groupes locaux, il y avait des actions coordonnées, c'était très sympa. Au même moment, dans vingt [grandes surfaces] de France, il y avait des gens qui étaient aux groupes locaux de ** qui faisaient cette action de stickage. Donc moi, j'étais dans l'interface avec le siège, la coordination, j'étais évidemment, j'étais responsable au moment où on faisait l'action nous-mêmes. Voilà, typiquement, la sécurité est arrivée évidemment, donc c'est moi qui me suis mis devant à discuter avec le responsable de la sécurité et le directeur du magasin. Et quand je leur ai dit, un que j'étais **[ONG], et que deux, au moment où je leur parlais, il y avait vingt [grandes surfaces] (...) qui subissaient la même chose, tout de suite, t'avais un poids qui était absolument considérable. Et c'est le type d'actions qui est à la fois, je trouve, très très sympa à faire. Et puis en même temps, ça finit par porter ses fruits, parce que, très rapidement après, c'est-à-dire deux ans après ou trois ans après, mais c'est très peu, ** a décidé de ne vendre que de la viande d'animaux qui n'étaient pas nourris aux OGM. C'était une approche qu'on faisait. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)*

Cet extrait exemplifie un mode de contestation présent dans les répertoires du militantisme écologiste des années 1990. Il précise aussi le processus de socialisation de l'enquête dans le milieu militant. Selon son récit, ce dernier commence, suite à la parution du Rapport Meadows, par effectuer des dons (économiques). Puis il accroît son niveau d'engagement à la faveur de la tenue, à proximité de son lieu de résidence, d'une réunion publique organisée par une des ONG pour laquelle il effectue régulièrement des dons. Sociologiquement, cet extrait d'entretien permet aussi d'identifier, au plan individuel, la détention d'un capital symbolique du fait de sa mission au sein de l'association (coordinateur). Mais il rappelle aussi la puissance d'agir de l'ONG en question. Cette dernière est en capacité de peser dans le rapport de force avec la

grande surface, grâce à son capital symbolique et aux forces d'actions militantes qu'elle mobilise. Pourtant, ceci n'explique pas nécessairement comment un ingénieur dans l'industrie a pu devenir l'un des membres fondateurs d'Enercoop. Lorsqu'il est interrogé rétrospectivement sur son choix, voici le raisonnement qu'il tient :

« Je passe quand même le plus clair de mon temps à un travail qui me rapporte un certain nombre de choses, c'est-à-dire beaucoup d'argent parce qu'on est bien payé dans l'industrie française, faut le savoir, de la considération, (...), un certain nombre de choses. Mais tant je travaille un petit peu en marge avec ce que je pense nécessaire de devoir faire. Enfin, s'il fallait orienter notre culture dans un sens, ce ne serait pas le sens de cette boîte, toute respectable qu'elle soit par ailleurs. (...) Et l'expérience [militante] me disait qu'il y avait certainement là-dedans, je trouvais plus d'écho par rapport à mes propres préoccupations. Et que tant qu'il me resterait un petit peu d'énergie, peut-être que ça serait intéressant, justement, bah d'y passer un peu davantage de temps à ces disciplines qui répondent mieux à mes préoccupations. »
(entr. 56, homme, fondateur, EN)

Dans cet extrait, l'enquêté exprime le questionnement qu'il vit à l'époque : dois-je continuer à travailler pour l'industrie française ? Ou chercher à investir professionnellement une activité qui réponde à des préoccupations plus profondes ? Ici, la valorisation économique et symbolique de son activité professionnelle dans l'industrie affronte ses « propres préoccupations » d'ordre écologique. Ces dernières sont nourries par ses expériences pratiques du militantisme écologique et produisent davantage d'« écho » chez lui, des « expériences décisives de résonance » (Rosa, 2018) qui l'encouragent à démissionner. Quoi qu'il en soit, la situation révèle un décalage entre son activité professionnelle et ses propres préoccupations. À l'échelle biographique, ce décalage semble correspondre à un mouvement de désalignement de la capacité d'agir (conatus) de l'enquêté (Lordon, 2010) sous le régime salarial capitaliste de l'industrie française, pour s'orienter vers un autre régime d'engagement tourné vers des préoccupations écologiques. Toutefois, cet extrait dénote à la fois l'aptitude de l'enquêté, la capacité d'agir qu'il s'attribue pour se réorienter professionnellement, ce que Lahire propose de concevoir comme la transférabilité des pratiques (Lahire, 2013). Mais l'extrait signale aussi l'expression de la capacité d'orienter la culture propre, ce que certains nomment les « créatifs culturels » (Ray et Anderson, 2001). En l'occurrence, l'enquêté fait référence à la possibilité de former une « sous-culture » (subculture) (Cuche, 2011) et d'impulser un changement culturel, à son échelle, ce qui témoigne de la détention d'un certain niveau de capital :

« C'était à mes 40 ans, grosso-modo, quelques mois après, je me suis posé la question, je me suis dit, bah c'est maintenant ou jamais. Je me souviens, je me le suis dit, soit je continue et puis très bien, je gagnerais bien ma vie et de mieux en mieux, voilà, parce que vous êtes poussés à toujours avoir plus de responsabilité, plus d'argent, enfin dans l'industrie, donc parfait. Mais je serai un petit peu frustré de ne pas avoir (...) développé mes préoccupations plus profondes, soit je tente le coup. Et j'ai décidé assez naturellement, je dirais de laisser tomber mon boulot. Ce n'était même pas une année sabbatique, c'était : j'ai démissionné tout simplement. Et je me suis dit, bah je vais me rapprocher un peu plus d'[association écologiste]. (...) J'avais un peu d'argent de côté. (...) Je me suis dit, je vais me donner un an, un an et demi voir si peut-être éventuellement, je suis capable de faire quelque chose dans ce

*contexte-là. Je n'en sais rien, peut-être que ça ne va pas marcher. Et puis si ça ne marche pas, ce n'est pas grave, je retournerai. Je ne suis pas anxieux de nature. Et donc c'est ce que j'ai fait. Donc assez rapidement, j'ai démissionné, je suis retourné voir les gens que je connaissais à **, en leur disant : voilà, je me mets à votre disposition, (...) Et s'il y a quelque chose sur lequel je peux passer du temps rapidement, et mon avenir, je ne le connais pas encore. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)*

L'acceptation d'un moment professionnel chaotique, incertain ou imprévisible caractérise le parcours biographique de cet enquêté (identifié aussi chez d'autres enquêtés), dont les dispositions et les dotations en termes d'habitus permettent d'ouvrir cette possibilité et de la rendre possible. Ce choix de quitter l'industrie et d'initier la création d'Enercoop permet à l'enquêté de passer du stade d'« amateur éclairé » dans le cadre militant à la possibilité de répondre à ses préoccupations profondes et de faire profession et de vivre de son engagement (Ollitrault, 2008).

1.2. Le milieu associatif comme lieu de rencontre et de création d'Enercoop

Dans la fondation d'Enercoop, le milieu des associations écologistes joue un rôle important. En effet, c'est le lieu qui permet la rencontre des fondateurs et qui sert de « rampe de lancement » du projet. À cette époque, dans les années 1990, les sociologues décrivent, avec la montée de l'audience en faveur des préoccupations écologiques, l'émergence d'une figure nouvelle dans les « milieux de l'écologie ». Elle est consécutive au renouvellement des modes d'action des militantismes écologistes qui sont à la recherche de reconnaissance et de gains de légitimité institutionnelle. Ces derniers réalisent un travail de professionnalisation et de spécialisation qui générerait l'émergence d'un type de « militant écologiste », l'« expert-environnementaliste¹⁵² » (Ollitrault, 2008), que d'autres qualifient comme le développement d'un « militantisme d'expertise » (Lascoumes, 1994). Néanmoins, sans mobiliser ici la catégorie d'expert qu'il semble important de discuter systématiquement, préférant par exemple parler de spécialiste, l'existence d'un milieu associatif organisé, spécialisé, professionnalisé et reconnu au plan institutionnel offre indéniablement des ressources pour les fondateurs, en particulier du capital social, ainsi que des moyens matériels :

« Dans les forces vives, pour être clair, il y a eu [l'autre fondateur] et moi, au départ, pendant quand même un petit moment. Il y avait les membres fondateurs, et donc l'aide de [l'ONG], parce que [l'ONG] nous a donné quand même des bureaux, des pcs, ce genre de choses. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

¹⁵² Cette figure de l'expert-environnementaliste pourrait être une sorte de survivance des pionniers de l'écologie s'incarnant dans la figure de l'explorateur, du botaniste ou de l'apothicaire. Voir Cans (2006).

1.3. Les profils des fondateurs : le « créatif » et le « rationnel »

La rencontre des fondateurs est aussi la rencontre de profils qui jouent un rôle décisif pour l'émergence du projet. Voici à ce titre comment un fondateur décrit l'impulsion créatrice (« esprit Enfant »), liée aux profils des membres fondateurs, l'équilibre dynamique entre des capacités créatrices (inventivité) d'un étudiant nouvellement diplômé et des capacités plus rationnelles d'un ingénieur plus expérimenté pour les mettre en application :

« Je pense que [l'un des fondateurs], c'est quelqu'un qui a vraiment un profil de créateur, dans les boîtes, on appellerait ça les directeurs R&D. C'est nécessaire, sinon on fait du surplace. Des gens qui ont dix idées par jour, dans la liste, y'en a peut-être 8 qui ne sont pas viables du tout. Mais y'en a deux autres, si on essaie de les mettre en œuvre, permettent d'aboutir à des choses, à des progrès fondamentaux et c'est bien ça, et moi, effectivement, j'avais mon background d'ingénieur et de cadre dans l'industrie, forcément, j'ai un esprit carré. Et autant j'aime autant rêver, évidemment, autant quand il s'agit de mettre en œuvre, il faut quand même se retrousser les manches. Et parfois, revoir à la baisse ses ambitions, au moins dans un premier temps, donc il y a ça. Effectivement, je pense que là, dans les facteurs de succès, la rencontre de deux personnalités complémentaires a joué, ça c'est sûr. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ainsi, l'équilibre entre la capacité à être créatif tout en paraissant crédible et légitime vis-à-vis de potentiels partenaires et de futurs financeurs est un point clé dans le cadre de la création d'une entreprise. Parmi les caractéristiques des fondateurs, tous deux semblent disposés d'un niveau d'habitus élevé, dotés d'un certain capital de professionnalisation qui se structure dans l'interstice entre une expérience de militance dans le milieu associatif et l'acquisition de qualifications dans un secteur technique. Chez l'un, il s'agit d'un milieu social propice au déploiement d'une culture énergétique auquel s'ajoute l'acquisition d'une forme de capital culturel institutionnalisé (DESS). Chez l'autre, c'est une expérience professionnelle d'une vingtaine d'années dans le secteur industriel, la volonté de répondre professionnellement à des préoccupations écologiques, ainsi qu'une tendance, au plan culturel, à l'omnivorité (Peterson, 2004), une dimension sur laquelle il est intéressant d'insister, à partir du récit de l'enquête :

*« Il est absolument indispensable, enfin, c'est ce que je ressentais en tout cas, de voir des choses différentes, des horizons différents, des univers professionnels différents et des gens différents, et puis des thématiques qui n'ont rien à voir. (...) Il est extrêmement enrichissant de fréquenter à la fois un milieu d'industrie française un petit peu classique, (...), des gens de ** [ONG], des gens du monde du théâtre. C'est extrêmement enrichissant, je trouve, ça, en tout cas, c'est mon expérience d'avoir eu tous ces focus différents sur des choses différentes. »* (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Cette aspiration à intégrer des univers professionnels tout à fait différents est en effet intéressante à analyser à partir du concept d'omnivorité. Peterson, dans la lignée des travaux de P. Bourdieu (Bourdieu, 1979) cherche à étudier des effets de composition du capital culturel qui le conduit à distinguer « univorité » et « omnivorité ». Peterson définit cette dernière comme « une aptitude à apprécier l'esthétisme différent d'une vaste gamme de formes culturelles variées qui englobent non

seulement les arts, mais aussi tout un éventail d'expressions populaires et folkloriques. » (Peterson, 2004) À l'aune du concept d'omnivorité, ce fondateur semble doté d'une composition importante de formes variées de capital culturel, des dispositions qu'il va pouvoir mobiliser et transférer d'un domaine à l'autre.

1.4. L'importance des modèles étrangers de fourniture d'électricité EnR ou coopératif

La rencontre des fondateurs s'effectue dans le milieu associatif. C'est un élément qui donne sa singularité au projet :

« Enercoop, en tant que fournisseur d'électricité, a un peu, justement une histoire unique, puisque justement, ça doit être le seul qui a été fondé par des gens de l'ESS. Et pas du tout des gens qui venaient du monde de l'énergie. Alors que tous nos concurrents, en fait, c'est des gens qui viennent de grands électriciens, et énergéticiens. En fait, c'est ce qui a permis de créer un positionnement complètement différent, c'est aussi une des forces. » (entr. 42, femme, salariée, EN)

De plus, l'existence d'initiatives similaires dans d'autres pays frontaliers rend possible le projet. À l'époque, le fournisseur Greenpeace Energy en Allemagne (créée en 1998¹⁵³) et le fournisseur Ecopower en Belgique (créée en 1999) sont déjà présents. Ces initiatives, fondées quelques années avant Enercoop, servent en effet d'exemples et laissent présager une potentielle viabilité économique d'un projet similaire en France. Poursuivant durant son stage l'étude de la fourniture d'électricité en France, l'un des membres fondateurs précise s'être ensuite orienté, après son expérience de désillusion quant à une hypothétique démocratie énergétique française, vers des fournisseurs étrangers :

« Et en enquêtant sur Greenpeace Belgique, qui eux, mettent en avant Ecopower. (...) Et là, je me dis, ça a l'air génial, c'est une coopérative et 100 % renouvelable. On produit de l'énergie, on vend de l'énergie. Là-dessus, ma maîtresse de stage à l'époque me dit, bah tiens tu devrais regarder Greenpeace Allemagne a créée Greenpeace Énergie. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

La découverte de ces organisations sert de déclic et ouvre la possibilité de créer, en France, une initiative similaire, en s'appuyant sur « le modèle de référence » d'Ecopower. Cet aspect est d'ailleurs confirmé par un autre fondateur :

« On avait à l'époque déjà l'exemple d'autres structures, en particulier en Allemagne, il y avait Greenpeace justement qui avait créé une boîte qui s'appelle Greenpeace Énergie. Elle n'était pas forcément 100 % renouvelable, Enfin, peu importe il y avait ces démarches-là, il y avait d'autres choses qui se faisaient, qui se préparaient en Belgique, donc on s'est dit : bah, pourquoi pas dans ce cas-là, nous-mêmes réunissons un groupe de gens motivés qui deviendront les membres fondateurs, voyons un petit peu ceux qui voudraient, ce qu'il faudrait faire un petit peu, comment

¹⁵³ Source : <https://www.greenpeace-energy.de/ueber-uns/geschichte.html> (consulté le 28/11/2021).

construire une offre qui satisfasse la demande, et comment surtout, c'était ça peut-être le plus important, l'idée de dire, bah on est évidemment pas là pour être fournisseurs, on est là, pour démontrer qu'il y a vraiment une demande de consommateurs particuliers et entreprises pour avoir des offres vertes et donc par là-même démontrer qu'[il n']y a pas suffisamment de potentiel, enfin de production renouvelable en France pour satisfaire à cette demande-là. Et donc, par là-même, par une demande de consommateurs un petit peu plus éclairés, bah favoriser en fait le développement du renouvelable par ce levier d'une demande qui ne peut pas être satisfaite parce qu'il n'y en a pas assez. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ces extraits éclairent *a posteriori* certains éléments clés qui donnent force et ont permis l'émergence du fournisseur coopératif : les modèles existants à l'étranger comme référence, l'idée de fédérer un collectif, de proposer un service qui puisse satisfaire une demande existante et démontrer le manque de réponse à une demande effective de production d'EnR en France. Reste tout de même l'hypothèse forte de l'existence de « consommateurs éclairés », une dimension étudiée en sociologie de la consommation (Dubuisson-Quellier, 2014), et que l'étude propose d'approfondir plus loin.

1.5. Passer à l'acte : une folie ? « C'était impossible alors ils l'ont fait »

La complémentarité des fondateurs, à la fois par leur socialisation professionnelle et leur engagement militant, peut apparaître comme un élément essentiel. Cette caractéristique semble d'autant plus importante que rien, de leur point de vue, ne semble jouer au départ. Leurs prises de contact auprès d'autres fournisseurs existants laissent penser que créer un fournisseur est tout à fait improbable, voire impossible à réaliser :

« Bon, il y avait déjà d'autres fournisseurs qui existaient [en France, en dehors d'EDF]. Ils ont tous dit, bah vous êtes complètement fous, vous n'y arriverez jamais, parce que c'est tellement compliqué. Nous, on peine comme des malades et à moins que vous commenciez d'emblée avec cinq cent mille clients, vous n'aurez pas les reins solides pour démarrer. Et puis, bah ça ne nous a pas plus perturbés que ça. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Pourtant, l'affirmation de cette ligne de conduite des fondateurs face à l'impossibilité exprimée lors de la prospection des fournisseurs du secteur tranche singulièrement avec l'état d'esprit qui porte les principaux fondateurs durant le lancement du projet et ses premiers mois. Cet état d'esprit est caractérisable dans leur récit rétrospectif d'une certaine forme d'insouciance ou d'euphorie, exemple d'affects heureux :

« C'est presque une bande de copains, on fait tout et puis voilà. Et on travaille comme des fous, on ne gagne rien mais on s'éclate, en fait. Je résume un peu, mais il y a quand même de ça. Et c'est quand même important. Voilà. On sait qu'on partage des valeurs et qu'on se bat pour ces valeurs et que ça fait sens, tout ça. Après ça se complique quand même. Il faut être clair. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Cet extrait met en relief la coalition de personnes qui s'unissent dans un objectif commun et traduit l'enthousiasme, l'existence d'un affect de joie, qui tranche radicalement avec

l'absence de valorisation économique. En effet, pendant un certain temps, comme c'est généralement le cas dans toute création d'entreprise, les principaux fondateurs précisent qu'ils ne se sont pas rémunérés pour leur temps passé dans la création et le lancement du projet :

« À peu près, je crois que c'est un an et demi, au moins. (...). Dès que ça a été possible, en fait, on s'est salariés. On n'a pas gagné grand-chose, faut être clair. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Dans ce contexte, l'idée d'une certaine ténacité semble d'autant plus ressortir durant la période de la création de l'entreprise. Réussir cette création nécessite généralement de réussir à subvenir à ses besoins, faire face à « *l'aiguillon de la faim* » (Lordon, 2010) et se mobiliser, durant un certain temps, sans rémunération économique :

« Mais ces deux trois premières années ont été très dures. Alors passionnantes, moi, j'avais 26 ans et ça avait un côté dur. Et à la fois, je ne souffrais pas. Enfin, je ne sais pas comment dire. Moi, je n'étais pas payé. Donc je vivais toujours avec ma caf et ce que me donnait mon père. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

Et même lorsqu'ils commencent à se rémunérer, l'un des fondateurs, issu du monde de l'ingénieur, précise avoir vécu une baisse de salaire. Néanmoins, il précise que cette dernière est compensée par d'autres formes de rémunération, en particulier l'alignement entre des convictions, des motivations et une liberté d'agir :

« À titre d'exemple, je dis ça, mais c'est pour clarifier, mais par rapport à ce que je gagnais avant, mon salaire était divisé par trois. Autant, c'est ce que je dis à des gens. Mais quand par contre, vous construisez un travail qui met en accord vos valeurs, votre motivation avec votre travail quotidien, enfin avec l'énergie que vous dépensez, peut-être vous gagnez moins d'argent, mais vous gagnez une liberté qui fait que, franchement, il n'y a pas photo. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ce fondateur relate une reconversion professionnelle, où une expérience longue (supérieure à 5 ans) prend fin et où se déroule « *un changement effectif et radical de métiers, et de domaine professionnel* » (Denave, 2015). Mais c'est aussi un changement de régime dans l'engagement professionnel, caractérisable par le passage d'une forme de régime d'enrôlement salarial (contrat de subordination), à l'inscription dans un régime de travail coopératif. Ce qui génère chez lui, du fait de sa posture de fondateur, une puissance de libération. Mais pour en revenir à l'historique du projet, les trois années qui séparent l'ouverture des marchés de la fourniture aux sites non résidentiels (1^{er} juillet 2004) à l'ouverture à l'ensemble des sites (1^{er} juillet 2007) offrent un temps de maturation important à l'initiative :

« Sauf erreur de ma part. On n'était pas à l'heure, quasiment à l'ouverture des marchés des professionnels. Mais en fait, on avait ciblé ça en se disant, ça va nous laisser (...) un petit peu de temps pour dégrossir le sujet avec quelques petites structures de façon à ce qu'on arrive au 1^{er} juillet 2007 un peu mieux dans l'ordre de marche pour répondre à un afflux qu'on pressentait de consommateurs particuliers, qui, cette fois, feraient que ça serait compliqué, à ce moment-là, de les faire trop essuyer les plâtres. Bref. Même si forcément, ils ont essuyé un petit peu. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

1.6. L'étape essentielle de la transformation de l'association en SCIC

Finally, after some difficult and enthusiastic first months driven by the creation of the association, the project holders manage to convince and receive financial support from certain actors from the EnR (Hespul, the CLER, etc.) and from the Social and Solidary Economy (ESS) (Biocoop, Greenpeace, la Nef, Les Amis de la Terre, etc.). This support allows to constitute the economic capital necessary to transform the association of departure into a company, as well as to have the minimum of clients to launch the activity. This transformation is a condition strictly necessary to exercise the activity of electricity supply :

« En fait, très très vite, le format associatif ne convenait plus, ne serait-ce que parce que vous ne pouvez pas être fournisseur et associatif, ce n'est pas possible. Formellement impossible. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

1.7. Un certain décalage avec l'entrepreneur schumpétérien : un entrepreneur de cause ?

The genesis of the initiative does not seem necessarily to distinguish from an imaginary of the « entrepreneur schumpétérien », conceived as an innovator par excellence and object of characterization, if it is not a fantasy, of a certain number of economists (Walras, Say, Schumpeter, etc.). Among the main characteristics that are attributed to it, this ideal type has the capacity to realize « *de nouvelles combinaisons de facteurs de production* ». According to some, « *la recherche du profit est secondaire, bien qu'elle ne soit pas négligée. L'entrepreneur est une espèce de joueur pour qui la joie de créer l'emporte sur la recherche intrinsèque du gain. Même si le profit couronne le succès des nouvelles combinaisons de facteurs de production. Il est l'expression de la valeur de la contribution de l'entrepreneur à la production, comme le salaire pour le travailleur.* » (Boutillier et Uzinidis, 2013) Nevertheless, more than an entrepreneur schumpétérien, the approach initiated by Enercoop seems to correspond more to the perspective of an entrepreneur of cause (Cobb et Elder, 1975) who aims to initiate an impulse in the direction of the exit of non-renewable energies. At this stage, it seems interesting to ask oneself about the Enercoop model : does it correspond to a new productive combination ? If yes, in what does it consist ? How does it contribute to the efforts of exit of non-renewables ? In order to answer these questions, we must enter more and more into the activities of Enercoop.

2. Le modèle Enercoop : soutenir les EnR par l'ancrage citoyen

Before presenting in detail the industrial dimensions of the Enercoop model and describing, from the data of observation collected, how this latter evolves through the work of the Pole Energy (chapter 4), it is interesting to return, thanks to the testimonies of the founders, to the principles and motives that led to the constitution of Enercoop, to the reasons for the choice of the SCIC statute and to the causes of the mobilization, by certain poles and certain local cooperatives of the deliberative systems. Thus, by detailing what a founder poses as the « *deux fers au feu* » of Enercoop and by articulating them with the two objectives fixed in

les statuts (fournir en électricité d'origine EnR en circuit court et baisser la consommation des membres) (section 2.1), il est intéressant de rappeler les bases du scénario énergétique sur lequel s'appuie Enercoop, le scénario négaWatt et de montrer comment Enercoop semble réarmer, dans une perspective énergéto-centrée, l'approche technocritique élaborée par I. Illich (section 2.2). Ensuite, après un rappel sur les spécificités de la matrice coopérative sous statut SCIC (section 2.3), l'attention se centre sur le modèle Enercoop (section 2.4), présente le volet de la fourniture (section 2.4.1) et le volet de la baisse de la consommation, ainsi que ses difficultés (section 2.4.2). Puis, après une étude sur le positionnement tarifaire d'Enercoop par rapport à d'autres fournisseurs (section 3), la complexité du maillage territorial du Réseau est détaillée (section 4), décrivant les raisons de son déploiement (partie 4.1), la répartition des activités entre les différentes coopératives (section 4.2) et les problématiques que cette répartition pose (section 4.3).

2.1. Les « deux fers au feu » d'Enercoop : l'impulsion des EnR et l'ancrage citoyen

Lors de la transformation de l'association en entreprise coopérative, le statut juridique choisi est la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). C'est un statut coopératif créé seulement quelques années auparavant, en 2001. L'un des fondateurs justifie ce choix à l'aune de sa perception d'une « *démocratie énergétique confisquée* » et cherche un moyen de générer une « *démocratie d'énergie renouvelable* » (entr. 57). Tandis qu'un autre fondateur détaille un aspect de son implication à Enercoop qui l'a vraiment satisfait et qu'il distingue de l'engagement associatif (en ONG) « ordinaire » qu'il avait l'habitude de porter avant de s'engager à Enercoop :

« Ça me satisfaisait d'autant plus [d'initier Enercoop] qu'en quelque sorte ça a longtemps été une ONG qui s'oppose, qui dénonce, qui met en évidence des problèmes mais qui, ce n'était pas forcément son rôle donc c'est normal, mais qui n'apportait pas forcément de solutions. Là [chez Enercoop], c'était vachement intéressant dans le sens où c'était de dire : plutôt que de dénoncer le nucléaire, dénoncer la stratégie énergétique globale de la France à ce moment-là, ce qu'il fallait faire, bien sûr. Si en plus, on peut apporter une solution ou au moins, un élément de solution, c'est encore mieux parce que là, on fait une démonstration positive de ce qu'on peut faire. Et ce qu'un mouvement citoyen, enfin ce qui est un ensemble de citoyens qui sont convaincus et motivés ensemble peuvent construire, ce qui semblait évidemment, un petit peu fou, parce qu'il n'y avait pas vraiment en France ce type de réflexions, justement. Et c'est vrai qu'être fournisseur d'électricité, c'est un métier très technique, très compliqué en fait. (...) Ce n'est pas passionnant en tant que tel, (...) et donc ça semblait un petit peu fou à l'époque. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

L'engagement dans le mouvement initié par Enercoop permet de dépasser la perspective critique du milieu associatif et militant et de construire une initiative volontariste, avec « *un ensemble de citoyens* » qui s'organise comme force de proposition. Mais pour construire ce collectif, l'initiative doit choisir des principes qui donnent une impulsion forte et significative au projet. Lorsque ce même fondateur est interrogé sur les motifs du choix du statut coopératif, il précise qu'il est important d'identifier ce qu'il caractérise comme étant les deux « *fers au feu* » d'Enercoop :

« C'était tellement évident que la question ne s'est pas posée autrement. Il y a deux fers au feu chez Enercoop. L'aspect EnR et aussi l'aspect citoyen, et donc le format SCIC s'est imposé extrêmement naturellement. Je ne me rappelle même pas qu'il y ait eu réellement de débat contradictoire sur ce sujet-là. Il était très clair dès le départ dans l'ensemble, je pense il y a une vingtaine de membres fondateurs (...). On a proposé ça. Il n'y a pas eu d'opposition, donc le fait d'être dans un format coopératif, avec le principe démocratique, une personne = une voix, etc. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Selon ce témoignage, les deux principes fondateurs du projet, *l'impulsion des EnR et l'ancrage citoyen* à visée démocratique et délibérative expliquent le choix du statut SCIC. Tandis qu'un autre fondateur met en avant, quant à lui, le principe de base d'Énercoop, en rappelant un « leitmotiv » centré sur l'énergie et très présent lors de ses études en DESS :

« Donc gros gros intérêt pendant mes études, clairement : renouvelable = local. Tu vois, on nous baratinaît ça tout le temps que ce soit en Afrique, en France : renouvelable = local, c'est clair, charbon, gaz, pétrole = centralisé. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

L'énoncé de ce principe permet d'identifier plus clairement l'idée-force d'Énercoop : le fondateur précise avoir eu un intérêt fort pour les EnR, lors de ses études dans l'énergie, un intérêt qui fusionne, dans l'équation, avec un présupposé politique. En l'occurrence, le fait que certaines technologies de production énergétique ont un impact décisif sur les formes politiques, les choix énergétiques devenant ainsi des « choix politiques » qui impactent les formes sociales (et réciproquement).

2.2. Le scénario énergétique d'Énercoop : négaWatt et limitation énergétique chez I. Illich

En lien avec le présupposé « EnR = Local, Fossile = Centralisé » énoncé par un fondateur et le second objectif affiché de baisser la consommation énergétique de ses membres, Enercoop appuie sa démarche sur le scénario négaWatt¹⁵⁴ qui déploie trois principes clés hiérarchiquement définis : Sobriété, Efficacité, Renouvelables¹⁵⁵. Néanmoins, d'un point de vue théorique, il est important de faire un détour par une proposition d'I. Illich qu'Énercoop semble vouloir réarmer. En effet, au début des années 1970, à l'époque des chocs pétroliers qui réanime vigoureusement l'idée de crise de l'énergie, Illich détaille, dans un court texte technocritique trois scénarios énergétiques pour répondre véritablement à la crise de l'énergie (Illich, 1973). Ces trois scénarios prospectifs intègrent étroitement les logiques de structure politique, de principes d'équité et de contrôle social de l'énergie : un scénario expansionniste, un scénario expansionniste associé à une recherche d'efficacité énergétique et un scénario visant à réduire l'utilisation de l'énergie mécanique.

¹⁵⁴ C'est une association qui publie régulièrement des scénarios énergétiques décarbonés au plan national. <https://negawatt.org/> (consulté le 29/11/2021).

¹⁵⁵ Le scénario négaWatt est détaillé ici. <https://negawatt.org/sobriete-efficacite> (consulté le 29/11/2021).

Tableau 20 : Synthèse des trois scénarios énergétiques proposés par Illich dans « Crise de l'énergie » (Illich, 1973)

Scénario à visée de prospérité	Niveau de consommation	Structure et présupposé politique
Abondance énergétique	Exponentiel : maîtrise optimale du vivant	Accroissement de la puissance industrielle sur la société - dirigisme politique – contrôle social (rationalisation d'un « Léviathan » appuyé sur les ordinateurs) – inégalité - dépassement des limites du corps
Efficacité énergétique	Stable avec gain en efficacité ; Réorganisation industrielle avec visée d'économie thermodynamique	
Limitation énergétique	Maîtrise optimale du vivant et utilisation de la puissance limitée	Technique économe en énergie – autolimitation collective de la consommation des citoyens les plus puissants – démocratie participative – politique de territorialisation – équité

I. Illich explore tout particulièrement le troisième scénario et met en avant l'importance de réduire la consommation d'énergie (en particulier des plus aisés) d'une société *via* sa capacité à autolimiter la consommation de ses membres les plus puissants, en vue de respecter les rythmes biologiques et les limites du corps. Ensuite, il insiste sur la nécessité de mobiliser des convertisseurs économes en énergie, seule perspective qui peut être compatible avec le principe d'équité et une forme politique délibérative et décentralisatrice. De ce point de vue, les présupposés d'Enercoop semblent être une tentative, en France, dans la tendance à l'électrification des systèmes énergétiques pour ouvrir la voie à un mode de coordination énergétique territorialisé, délibératif et à visée égalitaire (Rumpala, 2015) face à la possibilité « capitalocompatible », illibérale¹⁵⁶ et autoritariste des EnR. Éclairé ici avec le cadrage théorique d'I. Illich, Enercoop essaie, à la marge d'un système énergétique de l'électricité centralisé et très concentré (côté production), d'ouvrir une voie pour une forme de coordination énergétique à vocation délibérative qui vise à promouvoir les EnR, à baisser la consommation d'électricité et à initier un maillage énergétique territorial : en quoi consiste cette voie ? Comment s'organise cette coordination ? Afin de répondre à cette question, les caractéristiques du statut SCIC vont être présentées.

¹⁵⁶ Né à la fin des années 1990 sous la plume de F. Zakaria, l'illibéralisme est généralement défini comme « une démocratie sans libéralisme constitutionnel qui produit des régimes centralisés, l'érosion de la liberté, des compétitions ethniques, des conflits et la guerre. » Voir F. Zakaria, De la démocratie illibérale, Le Débat, vol. 99, no. 2, 1998, pp. 17-26 et C. Pîrvulescu, La Roumanie entre « illibéralisme » et protestation, Études, vol. -a, no. 7-8, 2017, pp. 17-28.

2.3. Le choix SCIC : la matrice coopérative pour contester la propriété privée

Enercoop a la particularité d'avoir choisi le statut SCIC, dernier né du droit coopératif français. Cette caractéristique fait que le Réseau de coopératives s'organise sous le régime de la « matrice coopérative ». C'est une logique juridique qui s'origine dans une contestation de la propriété privée (Prades, 2022), et qui existe dans la plupart des pays à l'échelle internationale¹⁵⁷, tout en disposant de logiques et traditions variables. Aujourd'hui, face à la logique dominante des entreprises sous la conduite actionnariale qui fait de la création de richesses pour les actionnaires l'objectif principal de l'entreprise¹⁵⁸, l'application de la « matrice coopérative » peut permettre de prendre ses distances avec le rapport social de production capitaliste, ainsi qu'avec la logique bureaucratique d'organisation centralisée et hiérarchisée. Cette prise de distance peut être d'autant plus concrète, qu'elle fait corps avec l'impulsion *instituyente* du collectif à l'initiative de la coopérative. Globalement, l'application de la matrice coopérative se structure à partir de trois principes (Prades, 2022) :

- En premier lieu, une société coopérative est une société de personnes (et non une société de capitaux) dont le capital est « *composé de parts sociales et non d'actions et d'obligations.* » (Prades, 2022). Contrairement aux actions ou aux obligations, les parts sociales ne peuvent être cotées en bourse. Ensuite, le capital d'une coopérative est toujours variable pour laisser la possibilité aux sociétaires d'entrer et sortir librement (principe de libre entrée/sortie). Enfin, la matrice coopérative contraint l'entreprise à la constitution de réserves impartageables, ce que certains nomment « le principe d'impartageabilité des ressources » qui est aussi énoncé dans la loi sur l'ESS de 2014¹⁵⁹. Les réserves impartageables sont la part des excédents nets annuels qui abondent les fonds propres de l'entreprise et ne peuvent pas être distribués aux sociétaires. Elle constitue une partie du capital qui traduit une propriété commune de l'entreprise.
- En second lieu, une coopérative est régie selon la logique du principe de double qualité. Même s'il existe des exceptions possibles à ce principe, l'adhésion à une coopérative implique une intégration statutaire à double titre : l'apporteur de capital (dénommé sociétaire dans le cadre coopératif), qui détient au moins une part sociale (ce qui le dote des droits de participation) est aussi un usager, un consommateur, un salarié, etc. suivant l'activité de l'entreprise.
- Enfin, le principe d'égalité formelle, le principe « une personne = une voix » octroie à chaque sociétaire un pouvoir égal de votation à l'assemblée générale, quel que soit le nombre de parts sociales détenues. D'autres règles peuvent structurer le fonctionnement d'une entreprise coopérative, comme le respect d'une grille de salaire qui vise à réduire les écarts de rémunération entre travailleurs, ou un certain roulement dans l'attribution des mandats de direction. Ces caractéristiques sont davantage propres à chaque initiative, en fonction des fondateurs, de la nature de l'activité ou des objectifs fixés.

¹⁵⁷ Voir à ce titre l'Alliance Coopérative Internationale (ACI) : <https://www.ica.coop/fr>

¹⁵⁸ Dans cette logique entrepreneuriale, la rentabilité de l'entreprise se mesure à travers le taux de rentabilité financière de l'entreprise ou Rentability On Equity (ROE)).

¹⁵⁹ Loi sur n°2014-856 du 31 juillet 2014 relative à l'économie sociale et solidaire : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000029313296/> (consulté le 29/11/2021).

2.3.1. Les spécificités de la SCIC dans la matrice coopérative

Parmi la diversité des statuts juridiques existants dans le droit coopératif français, la SCIC marque un certain écart avec les principes de la matrice coopérative. Cet écart s'explique en particulier du fait qu'elle a été créée dans le sillage de la théorie des parties prenantes (ou stakeholder theory) (Bonnafeus-Boucher, Rendtorff et Freeman, 2014). Cette théorie des « porteurs d'intérêts » cherche à nuancer la vision dominante de la firme ayant pour seul rôle social de faire du profit pour les actionnaires (Friedman, 2008 ; Robé, 2012), pour prendre en compte l'ensemble des contributeurs œuvrant concrètement à l'activité de l'entreprise. Cette perspective influence la loi française lorsque le statut SCIC¹⁶⁰ est créé en 2001 qui précise que l'objet de la création d'une SCIC vise la production de biens ou de services d'*intérêt collectif*, à visée d'utilité sociale¹⁶¹. Cette définition attribue donc la visée d'un intérêt collectif à une organisation économique : d'ailleurs, pour créer une SCIC, il fallait, jusqu'en 2012¹⁶², obtenir un agrément préfectoral qui visait à faire vérifier, par une autorité administrative locale, que l'entité créée avait un intérêt collectif et respectait le critère d'utilité sociale¹⁶³. Ce sont des concepts complexes et difficiles à identifier, à circonscrire et donc à valider administrativement, ce qui peut expliquer l'abandon de cet agrément. L'objectif est ici de placer plutôt la focale sur les conséquences induites par un tel statut sur l'organisation et le fonctionnement des entreprises sous statut SCIC. L'application de ce statut se distingue en particulier de la matrice coopérative classique par l'application possible de deux dimensions, le déploiement d'une logique multisociétariale (ou multicollégiale), et la possibilité d'un « travail » bénévole.

2.3.2. L'approche multisociétariale de la SCIC

Influencée par la théorie des parties prenantes, la dimension multisociétariale initiée par le statut SCIC donne la possibilité d'organiser au sein de l'entreprise la rencontre et la délibération entre sociétaires de qualités différentes (salarié, consommateur, producteur, etc.). À l'origine, pour ce qui est d'Enercoop, le choix de la SCIC se serait fait de façon « naturelle » selon un fondateur (entr. 56), en particulier grâce aux modes d'organisation que le statut permet :

« Et puis je dirais que le format était particulièrement bien adapté parce qu'en fait, le format SCIC, c'est bien ça, au départ, c'est bien le fait de mettre autour d'une table des populations de gens (...) qui n'ont pas forcément le même intérêt. Les mettre autour d'une table pour qu'ils puissent discuter ensemble, des consommateurs, des producteurs, voilà. C'est très clairement, c'est naturellement des collègues de sociétaires qui doivent, qui ont besoin des uns des autres, qui n'ont pas forcément la

¹⁶⁰ Source : <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000000684004/> (consulté le 29/11/2021).

¹⁶¹ Voir par exemple J. Gadrey. L'utilité sociale en question : à la recherche de conventions, de critères et de méthodes d'évaluation, Dans : Jean-Noël Chopart éd., Les dynamiques de l'économie sociale et solidaire (pp. 237-279). Paris: La Découverte. <https://doi-org.gorgone.univ-toulouse.fr/10.3917/dec.neyre.2006.01.0237>" (consulté le 29/11/2021).

¹⁶² Loi n°2012-387 du 22 mars 2012 relative à la simplification du droit et à l'allégement des démarches administratives <https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/JORFTEXT000025553296/> (consulté le 29/11/2021).

¹⁶³ Parmi les critères visés par l'autorité administrative, il était question de vérifier si la SCIC répondait à des besoins non satisfaits ou émergents, à une dimension d'accessibilité et à la condition d'exercice de l'activité déclarée <https://creation-entreprise.ooreka.fr/comprendre/scic> (consulté le 29/11/2021).

même vision des choses, mais qui peuvent travailler ensemble à construire une vision commune. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

La SCIC fait le pari que les sociétaires à intérêts économiques différents peuvent travailler ensemble et « *construire une vision commune* ». Néanmoins, pour contrebalancer les difficultés possibles inhérentes aux divergences d'intérêts des sociétaires, des collègues peuvent être constitués et dotés d'une pondération différentielle dans les votes. Pourtant, ce différentiel de pondération risque de diluer le principe coopératif d'égalité formelle « une personne = une voix » et peut poser problème du fait qu'il risque de réduire la pratique délibérative multicollégiale et donner tout pouvoir à un seul collègue.

2.3.3. L'engagement de temps bénévole dans l'entreprise

Un autre aspect singularisant la SCIC est que le statut autorise l'engagement de bénévoles dans l'organisation. Ces derniers peuvent s'engager, participer et même intégrer certaines activités de l'entreprise, y compris des activités centrales (mandat de direction ou d'administrateurs) sans être rémunérés. Cette spécificité ouvre la possibilité d'un mode d'organisation où des administrateurs (bénévoles) et des salariés peuvent coordonner et diriger ensemble une coopérative, ce qui est tout particulièrement le cas d'une Enercoop Locale (EL), Enercoop Midi-Pyrénées, qui a choisi de coaliser salariés et administrateurs par des pratiques délibératives (sociocratie, holocratie et CNV) dans un mode de gouvernement présenté plus loin (partie 4).

2.3.4. La possibilité d'autres principes : l'impartageabilité des réserves obligatoires

Enfin, un des aspects significatifs qui encadrent le mode d'organisation de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC) est qu'elle doit mettre en œuvre le principe d'impartageabilité des réserves obligatoires : concrètement, une SCIC doit respecter un taux de réserves impartageables compris entre 57,5 et 100 % qu'elle doit fixer dans ses statuts¹⁶⁴. Ce principe d'impartageabilité des réserves que certains traduisent par l'idée du « principe de non-lucrativité » ou de « lucrativité limitée » de la matrice coopérative est considéré comme un motif significatif du statut SCIC, au moment de la création d'Enercoop, selon un fondateur :

« Et donc le statut SCIC nous semblait particulièrement intéressant là-dessus. En plus le fait que c'était le statut qui était le plus restrictif sur la rémunération sur les gens qui mettaient de l'argent dedans nous avait séduit, ça c'est clair. Clairement, les gens qui venaient à Enercoop, ce n'était clairement pas des gens qui venaient pour un retour sur investissement. D'ailleurs, ils n'en ont jamais eu donc tout va bien ! Il y a des gens qui viennent parce que le projet les intéresse. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Dès le départ de l'initiative, l'inscription dans la matrice coopérative vise donc à restreindre la rémunération des apporteurs de capitaux et marque ses distances avec les logiques

¹⁶⁴ Source : https://www.les-scic.coop/sites/fr/les-scic/FAQ/Resultats_et_reserves_impertageables (consulté le 29/11/2021).

économiques à visée lucrative. Ce principe d'impartageabilité des réserves en constituant un capital et une propriété commune de la « société de personnes » rappelle aussi l'aspect contestataire inhérent à la NES. C'est bien parce que le statut SCIC empêche ou réduit considérablement les possibilités de rémunération des capitaux investis qu'il est choisi par les fondateurs d'Enercoop. Si bien entendu d'autres rémunérations sont possibles (d'ordre symbolique, social, prestige, etc.), les fondateurs font le choix du statut SCIC qui génère par conséquent une atténuation de la rétribution économique offerte individuellement en retour aux membres, surtout lorsque les niveaux de rétribution sont comparés à d'autres entreprises du secteur de l'énergie. De plus, contrairement aux modèles d'entreprises classiques et conformément aux principes de la matrice coopérative, une prise de contrôle par des apporteurs de capitaux, *via* un rachat de parts sociales, n'est pas possible dans la SCIC. Ce qui pose, d'une façon plus globale, la question des motivations des personnes qui s'investissent et qui ne peuvent se réduire à la volonté de s'enrichir. Une telle perspective invite à poser l'hypothèse d'un régime d'affect coopératif qui va être défini au cours de ce travail : Spinoza définit l'affect comme « *les affections du Corps par lesquelles sa puissance d'agir est accrue ou réduite, secondée ou réprimée ; et en même temps que ces affections, leurs idées.* » (Spinoza, 1677) Le concept de « régime d'affect » (Lordon, 2015) permet d'identifier une dimension collective et la face *instituyente* d'une initiative de NES : en l'occurrence, le régime d'affect initié dans le cadre d'Enercoop ne fonctionne pas uniquement selon le désir de rétributions économiques, comme le démontrent les extraits d'entretiens des fondateurs. Mais ce régime est propulsé par d'autres objectifs, en particulier une volonté de restreindre l'influence et la rémunération des apporteurs de capital dans l'entreprise et de considérer d'autres rétributions ou objectifs. Qu'est-ce qui motive les membres à rejoindre une telle initiative ? Pourquoi s'engagent-ils ? Si les réponses à une telle question sont présentées et détaillées plus loin (partie 3), c'est davantage la nature des activités du « modèle Enercoop » qui vont être maintenant détaillées.

2.4. Dans le modèle Enercoop : les spécificités d'un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable

Le Réseau Enercoop a un double objectif. D'un côté, il y a l'activité de fourniture d'électricité d'origine renouvelable (EnR) en circuit court (en provenance de trois types d'énergie : hydraulique, solaire, éolien) ; de l'autre, celle de développer une offre de services énergétiques visant la réduction de la consommation des membres. La spécificité du modèle Enercoop se situe dans la tentative difficile et paradoxale d'articuler ces deux principes qui semble réactiver le questionnement d'Illich (section 2.2). Néanmoins, par quels moyens une telle stratégie est-elle réellement possible ? En quoi se distingue-t-elle des stratégies des autres fournisseurs ? Au cours de ce travail de recherche, les données recueillies et analysées mettent en exergue la difficulté de dépasser les contradictions, ainsi qu'un certain nombre de tensions à l'œuvre dans les coopératives concernant le mode de coordination où il y a une recherche de pratiques délibératives. Mais avant de mobiliser les données sociologiques, cette partie expose la stratégie industrielle des coopératives, en partant des deux piliers que sont l'activité de fourniture d'électricité et l'objectif de fournir des services énergétiques visant la baisse de la consommation. Pour réaliser cette description, un certain nombre d'aspects techniques propres

au secteur électrique a été présenté dans la partie précédente (chapitre 2), en particulier l'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH) ou les Garanties d'Origine (GO). C'est à l'aune de ces éléments techniques qu'il est possible de comprendre, au-delà de la dimension coopérative, les spécificités d'Enercoop, par rapport aux autres fournisseurs d'électricité. Ces éléments permettent aussi de considérer comment plusieurs perspectives de développement d'Enercoop sont possibles au regard des choix de politique tarifaire, de stratégie industrielle, de méthodes organisationnelles ou de principes privilégiés qui ont des implications fortes sur le projet.

Néanmoins, réussir à prendre en compte ces implications rend cette partie du travail un peu complexe. Cet aspect est dû à la dimension multi-scalaire du Réseau où différents niveaux d'organisation et d'action s'intriquent et rendent difficiles à la fois sa compréhension et la démarche analytique. Afin de rendre cette description plus claire, les deux volets d'activités d'Enercoop sont présentés (section 2.4.1 et 2.4.2), puis la spécificité tarifaire du fournisseur est précisée (section 3) avant de détailler par la suite l'ambition territoriale du Réseau (section 4).

2.4.1. La fourniture d'électricité EnR

Au plan de la fourniture d'électricité, Enercoop se caractérise par trois spécificités : le refus de l'ARENH (1), une forme de contractualisation sur long terme avec des producteurs directs en achetant conjointement paquets d'électricité et Garanties d'Origine (GO) (2) qui s'articule avec la volonté d'organiser un maillage territorial (3) qui vise un rapprochement des producteurs et des consommateurs. Ces différentes caractéristiques doivent être éclairées, pour tenter de clarifier en quoi consiste le modèle Enercoop, sachant que ce dernier est aussi l'objet de débats au sein des coopératives, en particulier en ce qui concerne la question du maillage territorial.

2.4.1.1. Le refus de bénéficier de l'électricité nucléaire à prix compétitifs (ARENH)

L'Accès Régulé à l'Électricité Nucléaire Historique (ARENH), instauré par la Loi NOME en 2010 correspond à la mise en vente à prix administrés d'une part de l'électricité produite par les centrales thermonucléaires d'EDF aux fournisseurs alternatifs. Ces paquets d'électricité sont présents en grand nombre dans le système électrique français et permettent aux fournisseurs alternatifs d'accéder à des prix de l'électricité compétitifs. Tandis que les fournisseurs alternatifs ont tendance à beaucoup faire appel à l'ARENH, Enercoop refuse ce dispositif et choisit de s'approvisionner uniquement auprès de producteurs d'EnR, ce qui peut donc générer des difficultés et un éventuel surcoût dans le cadre de son approvisionnement.

2.4.1.2. 100 % Contrats Directs : la stratégie de contractualisation en direct avec des producteurs

Ce refus de l'ARENH s'articule avec une stratégie de contractualisation d'Enercoop tout à fait spécifique pour satisfaire l'approvisionnement en électricité de ses clients finaux. Pour mieux comprendre cette spécificité, il faut rappeler que la libéralisation du secteur électrique s'est accompagnée de l'élaboration d'une architecture de marché à différents compartiments qui

accentue la complexité de la filière électrique, avec la multiplication de convertisseurs d'EnR raccordés aux réseaux (intermittence). Cette libéralisation génère ainsi des logiques d'innovation en termes d'activités (activités d'agrégation de flux), ou de produits et services financiers (Garanties d'Origine, couvertures, etc.). Face à cette montée en complexité, le Réseau de coopératives cherche à réduire les logiques de médiation marchande (risque de logiques court-termistes et spéculatives) et à limiter les intermédiaires. L'objectif est d'améliorer la transparence dans les moyens de productions mobilisés, avec la volonté de promouvoir une logique d'inscription territoriale. Pour ce faire, la pratique d'Enercoop consiste à démarcher des producteurs d'EnR *via* des prospecteurs terrain en région (une dizaine de salariés environ) qui composent la branche approvisionnement Réseau du Pôle Energie (présentée dans le chapitre 4) ; et l'objectif est d'instaurer des liens directs de contractualisation (sur le long terme, si possible) avec des producteurs. Cette forme de contractualisation explique pourquoi il est parfois question de circuit court de l'électricité. Les contrats signés avec les producteurs le sont à titre indicatif et correspondent en quelque sorte à des promesses de vente de production d'électricité renouvelable : ce sont des promesses puisque la production d'électricité issue des EnR a pour caractéristique d'être intermittente. La quantité produite dépend nécessairement de conditions climatiques variables (pluviométrie, vents, taux d'ensoleillement, etc.).

2.4.1.3. Achats conjoints des paquets d'électricité et des Garanties d'origine (GO) pour améliorer la traçabilité et réduire la logique marchande

Il y a un autre aspect par lequel Enercoop cherche à se différencier par rapport aux autres fournisseurs d'électricité : l'usage des Garanties d'Origine (GO). Une GO est une certification électronique réalisée par un site de production enregistré qui consiste à identifier, sur une période donnée, une quantité d'électricité produite et injectée dans le réseau (1 MWh par exemple). Ces « étiquettes vertes » peuvent être achetées et vendues seules sur des compartiments de marché. Et un certain nombre d'études déplore l'absence de certitude quant à la capacité des GO à soutenir le développement des EnR (Laurent et Petit, 2020). Pour améliorer la traçabilité de son approvisionnement, Enercoop se distingue donc de la plupart des fournisseurs d'électricité en achetant conjointement aux producteurs les paquets d'électricité qu'ils injectent et leurs garanties d'origine. C'est de cette façon qu'il est possible de caractériser la logique dite de « contrats directs » qui est un choix fort et fortement porté par et au sein d'Enercoop. Néanmoins, cette logique de « contrats directs » reste quand même discutée en interne, comme cela est détaillé dans la partie centrée sur le fonctionnement du Pôle Energie (section 3, chapitre 4).

2.4.2. La baisse de la consommation énergétique : la difficile mise en œuvre de la sobriété

L'activité de services énergétiques visant la baisse de la consommation reste en réalité un volet difficile à développer. Enercoop propose trois formes de dispositifs. Des liens et des webinaires présentant les écogestes sont mis en ligne sur Internet, en particulier la Bwatt à

outils¹⁶⁵ qui détaille pièce par pièce, objet après objet les possibilités de réaliser des économies d'énergie (1). La proposition d'une formation Docteur Watt, une formation payante, peut accompagner le consommateur dans l'identification de sa structure de consommation électrique grâce à l'apprentissage et l'utilisation du wattmètre (2). Enfin, Enercoop réalise des ateliers de Maîtrise de Demande de l'Énergie (MDE), ouverts aux membres (et parfois aux non-membres), qui consistent en une session introductive de la formation Docteur Watt (sensibilisation aux problématiques énergétiques). Avant de présenter quelques éléments sur ces ateliers, il semble intéressant de comprendre pourquoi cet objectif reste difficile à promouvoir. Parmi les explications d'une telle situation, l'un des fondateurs d'Enercoop pointe les difficultés :

« C'est le parent pauvre de la trilogie [négaWatt]. Entre efficacité, sobriété et renouvelable. C'est un axe qui est beaucoup plus difficile à développer. Pourquoi ? Parce que simplement, je crois, [qu'il] y a au moins deux raisons, une raison économique, parce que les EnR finalement, c'est business as usual. Finalement, les gens qui travaillent sur les EnR, on le voit bien que même les pétroliers s'y mettent assez largement, parce que ça devient rentable. Donc ça s'insère dans une économie assez classique. L'efficacité énergétique aussi, puisque changer vos ampoules, acheter des basses consommations puis quelques années après, on va vous faire acheter des LED. Ça s'inscrit complètement dans une construction économique très classique, alors que la sobriété énergétique, c'est au contraire quelque chose qui semble aller contre les modèles économiques dominants, puisque l'idée, c'est : on consomme le moins de ce qu'on peut consommer. Oui, mais si vous consommez moins, vous ralentissez la machine économique, vous allez créer du chômage. Donc c'est beaucoup plus compliqué. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ce témoignage est intéressant à analyser. En premier lieu, l'enquêté fait référence à la trilogie négaWatt qui se compose de la séquence d'actions « sobriété, efficacité, renouvelables ». Il cherche à expliquer pourquoi la sobriété, premier principe à appliquer selon le scénario négaWatt servant de base à l'impulsion d'Enercoop, semble si difficile à impulser, alors même qu'elle est prioritaire pour promouvoir la sortie des énergies non renouvelables. Selon cet enquêté, si les volets du développement des renouvelables et celui de l'efficacité peuvent fonctionner selon une logique économique classique (capitalo-compatible), la sobriété, elle, n'est pas compatible avec le déploiement des modèles économiques à logique exponentielle. Le paradigme de la sobriété est un point de rupture qu'Enercoop touche et pointe régulièrement dans ses propres contradictions :

« Ça remet en cause le modèle économique, et c'est vu de notre modèle [économique dominant], extrêmement régressif, en quelque sorte. Ce qu'on propose c'est tout simplement changer nos comportements, c'est extrêmement compliqué. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ainsi, la sobriété ne représente pas seulement une logique de rupture par rapport aux pratiques économiques dominantes ainsi qu'aux normes comptables en vigueur, incapables de prendre en compte le renouvellement de l'écosphère ou du travail humain (Richard, Bensadon

¹⁶⁵ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/la-bwatt-a-outils> (consulté le 29/11/2021).

et Rambaud, 2018)¹⁶⁶. Mais l'enquête cible la nécessité pour intégrer la sobriété d'un changement de comportements, une dimension très importante qui oblige à interroger la question des normes sociales, une préoccupation omniprésente dans les motivations des membres d'Enercoop, comme cela sera détaillé plus loin (partie 3). Face à ces obstacles d'ordre culturel, normatif ou économique, les coopératives Enercoop cherchent à sensibiliser les consommateurs, en proposant des ateliers de maîtrise de la demande énergétique, qui correspondent à la dynamique d'éducation populaire propre à l'économie sociale. Ces ateliers sont souvent organisés en accès libre (sur inscription) ou lors de journées sociétaires. Au cours des sessions d'observation, plusieurs ateliers ont pu être suivis. S'ils sont davantage détaillés dans la partie de la thèse consacrée aux activités réalisées par la coopérative locale de Midi-Pyrénées (partie 4), ces ateliers d'information et de sensibilisation aux problématiques de l'énergie offrent tout de même un espace de connaissances sur les problématiques énergétiques. Ils permettent également aux participants la rencontre et le test du Wattmètre, cet outil pour mieux mesurer la consommation des appareils électriques du logement et un premier pas pour maîtriser la consommation de son logement. Par rapport à cette recherche de sobriété qui semble tout de même intéressante à mettre en exergue ici, une animatrice et sociétaire propose de concevoir la consommation d'électricité de la même manière que celle de l'eau. Un grand nombre d'appareils électriques peuvent générer des fuites d'électricité, y compris sans qu'elles soient réellement visibles (sans diode apparente). Généralement, il est question de « *consommations cachées* » que l'association Que Choisir ?¹⁶⁷ présente de la façon suivante : ces consommations s'expliquent « *par le fait que l'interrupteur principal [de l'objet électrique] se situe après le transformateur. Or un transformateur branché consomme de l'énergie car le courant résiduel continue de circuler.* » Les ateliers proposés sont donc une invitation à la chasse au gaspillage de l'électricité. Néanmoins, le volet des services énergétiques est donc pour l'heure encore largement insuffisant et fait face, bien au-delà d'Enercoop, à des obstacles majeurs qui sont difficiles à dépasser. L'intérêt se concentrant tout particulièrement sur Enercoop, le Réseau précise tout de même sur son site internet qu'« *un client d'Enercoop consomme en moyenne 20 % de moins que la moyenne des français selon un calcul réalisé en 2019 sur la base des profils moyens publiés par l'opérateur Enedis.*¹⁶⁸ » Plusieurs hypothèses peuvent expliquer ce constat. Parmi ces dernières, la piste la plus évidente est celle d'ordre économique. En effet, le surcoût généré par la fourniture d'électricité auprès d'Enercoop peut inciter les consommateurs à faire davantage d'efforts pour réduire leur consommation d'électricité. Si cette hypothèse semble probable, d'autres éléments seront avancés pour enrichir et nuancer cette hypothèse dans le travail consacré à la sociologie d'Enercoop (partie 3).

¹⁶⁶ Voir aussi cette vidéo de présentation très pédagogique de J. Richard qui présente le modèle Care : https://www.youtube.com/results?search_query=mod%C3%A8le+comptable+care (consulté le 29/11/2021).

¹⁶⁷ Source : <https://www.quechoisir.org/conseils-economies-d-energie-la-consommation-cachee-des-appareils-en-veille-n6967/#meme-eteint-ca-consomme> (consulté le 29/11/2021).

¹⁶⁸ Source : <https://www.enercoop.fr/notre-offre/economies-d-energie> (consulté le 29/11/2021).

3. Les politiques tarifaires : le fournisseur « haut de gamme » pour soutenir les EnR ?

L'argument, pour les coopératives, d'un niveau de consommation plus faible des consommateurs d'Énercoop est d'autant plus important qu'il faut préciser tout de même un certain nombre de limites rencontrées par le modèle Énercoop, notamment en termes de prix. En effet, Énercoop, parmi l'offre de fourniture d'électricité en France est le fournisseur d'électricité le plus cher du marché, ce qui pose le problème de sa diffusion et de son volet social. Pour formaliser ce surcoût d'Énercoop par rapport aux autres fournisseurs, il est intéressant de réaliser une comparaison de l'offre tarifaire accessible pour les particuliers d'un certain nombre de fournisseurs. Pour réaliser ce travail, les données mobilisées ont été synthétisées à partir des données de Sélectra¹⁶⁹, un comparateur de fournisseurs d'électricité en ligne. Le site internet de Sélectra ne dispose pas de l'ensemble des tarifs des quarante-deux fournisseurs présents au moment de la réalisation de l'étude. Il offre cependant les données d'un certain nombre de fournisseurs, dont les principaux propriétaires des moyens de production (EDF, Engie, Total Direct Énergie, Gazel Énergie étant spécialisé dans la fourniture d'électricité pour les professionnels). Néanmoins, il faut bien préciser que les factures d'électricité peuvent varier très nettement suivant les consommateurs (particuliers, professionnels), le type de logements et de compteurs (kVa) (appartement, maisons, etc.) ainsi que les équipements du logement (type de chauffage, vétusté, etc.) et les modes d'usage. La comparaison réalisée ici se concentre sur l'offre de fourniture d'électricité pour les particuliers disposant d'un abonnement d'une puissance de 6 kVa, qui est la puissance la plus répandue parmi les clients du secteur résidentiel¹⁷⁰. Le tableau calcule le coût d'une facture annuelle, en prenant en compte la consommation annuelle moyenne d'un foyer français, à savoir 4 770 KWh¹⁷¹. Elle fonctionne ici en considérant un foyer moyen ayant choisi une offre « base » sans le bénéfice des tarifs Heures Pleines et Heures Creuses.

¹⁶⁹ Source : <https://www.fournisseurs-electricite.com/enercoop> (consulté le 29/11/2021).

¹⁷⁰ Source : <https://www.kelwatt.fr/guide/six-kva> (consulté le 29/06/2021).

¹⁷¹ Source : <https://prix-elec.com/energie/comprendre/statistiques-consommation-france#consommation-moyenne> (consulté le 29/06/2021).

Tableau 21 : Comparaison d'une facture moyenne entre différents fournisseurs d'électricité (juin 2021)

Fournisseurs	Abonnement annuel	Prix du kWh	Moyenne annuelle (4 770 kWh/an)	Abonnement annuel HP/HC	kWh Heures Pleines	kWh Heures Creuses	kWh heures super creuses
Alpiq	125,79	0,1459	821,73 €	137.20 €	0.1704 €	0.1253 €	
Cdiscount Énergie	128,96	0,146	825,38 €	146.31 €	0.1704 €	0.1254 €	
Engie	125,79	0,1471	827,46 €	137.20 €	0.1718 €	0.1262 €	
Butagaz	142,38	0,1496	855,97 €	153.66 €	0.1725 €	0.1295 €	
Leclerc Energies	102,36	0,1582	856,97 €	138.60 €	0.1853 €	0.1353 €	
Planète Oui	104,27	0,1579	857,45 €	114.28 €	0.1850 €	0.1350 €	
EDF Tarif bleu	127,2	0,1582	881,81 €	138.60 €	0.1853 €	0.1353 €	
Total Direct Énergie	-	-	-	138.60 €	0.1853€	0.1331€	0.1095 €
Ekwater	160,1	0,1563	905,65 €	170.87 €	0.1867 €	0.1427 €	
Elecocité	125,79	0,1639	907,59 €	137.20 €	0.1923 €	0.1398 €	
Enercoop	181,88	0,168	983,24 €	-	-	-	

Source : Selectra (et Ecowatt pour les données Enercoop)

Ce tableau permet de comparer le coût d'une facture annuelle d'électricité pour un foyer français tout à fait moyen qui consomme 4 770 kWh par an et qui n'a pas opté pour le tarif des Heures Creuses/Heures Pleines (lié à l'électricité d'origine nucléaire). Alpiq (821 €), Cdiscount Énergie (825 €) et Engie (827 €) forment le trio de tête en termes de compétitivité prix, tandis qu'Ekwater (905 €), Elecocité (907 €) et Enercoop (983 €) ferment la marche. Ce constat régulièrement discuté lors des observations de terrain pose la question des causes et des origines de ce surcoût. Autant ce prix supérieur à la concurrence a pu s'expliquer par le passé, lorsque les EnR (photovoltaïque et solaire) affichaient un manque de compétitivité prix. Autant les EnR ont considérablement gagné en compétitivité depuis quelques années¹⁷², ce qui réduit *de facto* l'argument d'un surcoût lié aux sources. D'où vient donc ce surcoût chez Enercoop ? Pourquoi

¹⁷² Source : <https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/couts-energies-renouvelables-et-recuperation-donnees-2019-010895.pdf> Dans cette étude réalisée par l'ADEME en 2018 on peut lire : « En 2018, en France, les coûts de production de l'éolien terrestre (50 à 71 €/MWh) et des centrales photovoltaïques au sol (45 à 81 €/MWh) sont compétitifs avec ceux d'une centrale à cycles combinés (CCGT) (50 à 66 €/MWh). » (consulté le 29/11/2021).

tant de différences par rapport à la concurrence ? Cette question pourrait faire l'objet d'une recherche en elle-même. Néanmoins, le nombre de cent mille clients a été atteint en 2021. Ces derniers n'ont visiblement pas été empêchés par le prix, cette absence de frein pouvant sans doute s'expliquer par les caractéristiques sociologiques des sociétaires qui ont fait l'objet d'une attention toute particulière dans ce travail (partie 3). Pourtant, une baisse de prix pourrait permettre une plus grande diffusion du modèle Enercoop et semble clairement l'objectif de certains administrateurs qui souhaitent renforcer la dimension sociale d'Enercoop. Pour certains fondateurs, le fait d'opter pour un statut coopératif devait d'ailleurs réduire les surcoûts liés à la rémunération excessive des actionnaires et des membres de la direction :

« Et si tu veux, alors qu'Ecopower, ce qui était fondateur dans ma vision à l'époque, c'est d'être les moins chers du marché. Parce qu'on n'a pas d'actionnaires à rémunérer, et parce qu'on n'a pas de hauts salaires. Et je pensais qu'on allait réussir à faire comme eux. Et on est dans l'échec là-dessus. Et c'est difficile de bien comprendre pourquoi. Le mythe fondateur d'Ecopower, c'était eux, ils sont les moins chers du marché. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Plusieurs hypothèses peuvent expliquer cet « échec ». En premier lieu, une donnée extérieure peut être liée au prix de l'électricité français qui reste assez faible par rapport à celui du kWh belge¹⁷³, ce qui peut réduire la capacité concurrentielle des EnR. En second lieu, d'un point de vue interne à Enercoop, il se pourrait que l'investissement en temps humain puisse être l'inconvénient ou la limite de la volonté de déployer, partout où c'est possible, des démarches délibératives et des pratiques éthiques. Cette démarche politique risque d'avoir comme inconvénient d'être consommateur de ressources, de temps et d'énergie, surtout si des efforts organisationnels ne sont pas suffisamment faits ailleurs pour gagner en efficacité. Mais avant de présenter les raisons de l'entrée des systèmes délibératifs à Enercoop et préciser les spécificités qui organisent certaines activités de la coopérative historique et de certaines coopératives locales, il convient d'abord détailler les caractéristiques du maillage territorial réalisée depuis 2010 par Enercoop.

4. Le maillage territorial de SCIC : vers les circuits courts de l'électricité ?

Une dernière spécificité d'Enercoop peut ici être détaillée : celle de l'inscription territoriale de l'initiative. Dès sa création, Enercoop a en effet inscrit dans ses statuts l'impulsion de son modèle à un maillage territorial le plus fin possible. Dans cet objectif, en 2010, l'essaimage de coopératives en région débute par la création d'Enercoop Champagne-Ardenne (aujourd'hui, Enercoop Nord-est). Une dizaine d'années plus tard, le Réseau se compose de onze coopératives, la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN) et dix coopératives en région, les Enercoop Locales (EL). Cet essaimage, initié par EN génère une structuration et un mode

¹⁷³ Selon Eurostat, le prix de l'électricité (taxes incluses) en Belgique pour les ménages dans la première moitié de l'année 2021 est de 0.2702 € par kWh, tandis qu'en France, il est de 0.1933 €. https://ec.europa.eu/eurostat/statistics-explained/index.php?title=Electricity_price_statistics (consulté le 29/11/2021).

de fonctionnement du Réseau qui sont régulièrement sujets à tension et posent un grand nombre de questions : au fond, quel est l'objectif de l'essaimage ? Comment se répartissent les différentes activités et les différents rôles des coopératives au sein du Réseau ? Quelles sont les prérogatives de la coopérative historique ? Quel rôle jouent les coopératives locales ? Doivent-elles restreindre leurs activités ou initier des projets de production d'électricité dans le but de renforcer l'intégration verticale et s'éloigner davantage des logiques d'intermédiation par le marché ? Ou, à l'inverse de la stratégie d'intégration verticale, Enercoop s'inscrit-il dans une simple logique d'intermédiation autour de la fourniture d'électricité verte ? Il s'agit bien de deux scénarii possibles (intégration verticale ou logique d'intermédiation) qui tiraillent le modèle Enercoop. En région, certaines coopératives comme Enercoop Midi-Pyrénées ont opté pour le premier, tandis qu'à Enercoop Nationale, la réponse semble moins évidente.

4.1. Pourquoi essaïmer en région ?

Quelques années après la naissance de la coopérative historique à Paris, l'aventure territoriale d'Enercoop commence en 2010 par une stratégie de marcottage¹⁷⁴, qui génère le développement de SCIC à l'échelle régionale. Voici comment un fondateur explique l'élaboration de cette territorialisation :

« C'est déjà dans le projet à la base de se dire, notre modèle n'est pas forcément celui de grossir et de devenir un gros fournisseur national, mais un modèle de croissance externe [qui] répond mieux au projet, ne serait-ce que parce que très clairement, la notion de circuit court était quelque chose d'entrée de jeu : dès qu'on grossit un petit peu trop, faut pouvoir dériver à la maille régionale, déjà. Et pourquoi pas, à des mailles peut-être plus fines derrière. » (entr. 56, homme, fondateur, EN)

Ce témoignage précise la volonté de ne pas demeurer dans une logique centralisée et d'instaurer, dès le départ, une logique de « circuit court » dans le secteur électrique. Un autre fondateur explique que le principe de territorialisation, et donc de la volonté d'essaimage de coopérative en région, s'inspire des jeux vidéo de stratégie :

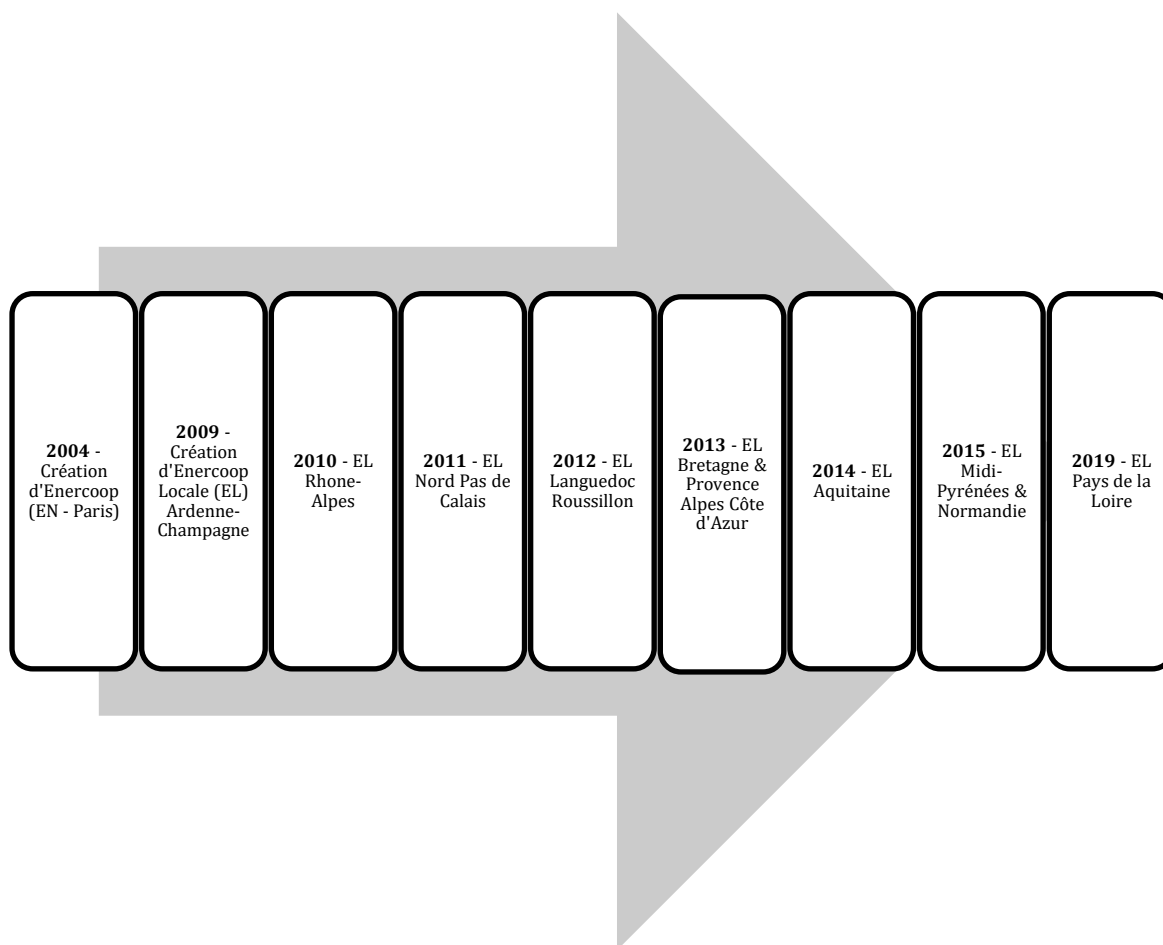
« Autre argument, donc très vite, moi, à l'époque je jouais beaucoup à Starcraft et Âges of Empires¹⁷⁵. Et si tu veux, très vite, mon idée, c'était de multiplier ce modèle et essaïmer ce modèle, ça marche très bien dans l'ESS, l'essaïmage. Et très vite, je me suis dit, faut faire pleins de petites bases, parce qu'on va être emmerdés, on va faire faillite, ça va être difficile et parce que renouvelable = local, il faut faire des SCIC sur les territoires. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

¹⁷⁴ Le marcottage, terme utilisé plus classiquement en arboriculture ou en horticulture est « un procédé de reproduction asexué des végétaux consistant à faire développer des racines à une tige, une branche ou une tige à des racines, puis à les séparer de la plante mère afin d'obtenir une plante autonome. » <https://www.cnrtl.fr/definition/marcottage> (consulté le 14/01/2022).

¹⁷⁵ Starcraft, comme Age of Empires sont des jeux vidéo développés durant les années 1990. On parle généralement de jeux de stratégie militaire en temps réel (RTS pour real-time strategy) dont l'objectif peut se résumer très brièvement par trois verbes d'action : récolter-construire-conquérir. https://fr.wikipedia.org/wiki/Jeu_de_strat%C3%A9gie_en_temps_r%C3%A9el (consulté le 21/12/2021).

La mobilisation d'une métaphore guerrière, tirée de jeux vidéo de stratégie et de conquête militaire, est remarquable par sa capacité à traduire l'objectif de la démarche initiée par l'essaimage. La création des coopératives locales vise à accroître la capacité d'Enercoop à se développer en lui permettant de se multiplier et de survivre, même en cas de faillite de certaines organisations. Dans cet objectif, Enercoop Ardennes, aujourd'hui Enercoop Nord-Est est donc la première coopérative régionale à voir le jour. Elle bénéficie de l'émergence d'un site de production d'électricité en Champagne Ardennes et d'une volonté politique au sein d'EN pour créer des organisations en région. Elle initie un mouvement de création qui commence en 2009. La dernière-née du Réseau est la coopérative de Pays de la Loire, initiée en 2019. Concrètement, cet ancrage très progressif d'Enercoop locales (EL) sous forme de SCIC permet d'accroître le taux d'apport de nouveaux consommateurs qui croît plus vite en présence d'une EL : 40 % sur les zones géographiques où il y a une EL par rapport à 20 % sur le Territoire Non-Couvert (TNC) par une coopérative (obs. 1.20, EMIP).

Schéma 3 : Fresque de création d’Enercoop



Source : Site d’Enercoop¹⁷⁶

L’ascendance de la coopérative historique fait régulièrement l’objet de débats et de tensions, d’autant que la gestion, le modèle économique et les liens de la coopérative historique aux coopératives locales impactent fondamentalement l’ensemble des entreprises du Réseau, comme cela va être expliqué par la suite. Cette spécificité à la fois nodale et problématique cristallise un certain nombre d’enjeux stratégiques et de tensions tant pour le devenir d’Enercoop et le développement des coopératives dans leur ensemble, que pour chacune des coopératives dans la façon de se développer à l’échelle locale. C’est la coopérative historique qui participe et accompagne activement les groupes de travail en région qui souhaitent initier une coopérative locale. Les coopératives locales ont principalement émergé dans des zones géographiques relativement éloignées de la coopérative historique et disposent chacune de leurs particularités¹⁷⁷, en fonction de leur histoire et des caractéristiques de leur région d’implantation.

¹⁷⁶ Source : <https://www.enercoop.fr/notre-projet/notre-histoire> (consulté le 29/11/2021).

¹⁷⁷ Cette diversité est visible dans l’intitulé de l’activité de chaque coopérative déclarée sur le site verif.com. Ainsi, certaines coopératives précisent avoir comme activité la production d’électricité (Midi-Pyrénées, Provence-Alpes-Côte d’Azur, Aquitaine, Pays de la Loire), tandis que pour d’autres, c’est le commerce d’électricité (Bretagne, Hauts-de-France). <https://www.verif.com/recherche/Enercoop/1/ca/d/?ville=null> (consulté le 29/11/2021).

Elles sont principalement apporteuses d'affaires pour la marque Enercoop, et sont rémunérées à la vente de contrats (par kVa). Mais, étant donné leur statut SCIC, elles peuvent vendre des parts sociales et abonder leur capital. Le Réseau est donc aujourd'hui composé de la coopérative historique et de dix EL qui se répartissent les activités au sein du Réseau.

4.2. La répartition des activités au sein des coopératives du Réseau entre EN et EL

Au sein du Réseau, la coopérative historique Enercoop Nationale dispose d'une antériorité, par rapport aux autres coopératives. Cet aspect lui confère une place particulière dans le Réseau, aux plans historique, juridique et économique. Du point de vue de la répartition des activités dans le Réseau, la coopérative historique conserve un certain nombre d'activités qu'elle coordonne pour l'ensemble des coopératives : la gestion de la facturation et de la relation clients, les activités spécialisées dans le cœur de métier de l'énergie ou les activités d'apporteurs d'affaires pour le territoire non couvert par une EL. Plusieurs types de liens coexistent entre les coopératives du Réseau : des liens économiques et juridiques (contrats de marque, sociétariat, etc.), organisationnels (commissions par métiers, réunion de comités de direction, etc.). Au-delà de ces liens, certaines branches d'EN et certaines EL partagent, dans la coordination de leur mode de gouvernement, des systèmes délibératifs issus de la sociocratie, de l'holocratie et de la Communication NonViolente (CNV).

4.2.1. Les activités d'Enercoop Nationale (EN)

L'objectif de la coopérative historique, tel qu'il est défini dans ses statuts, est « *la vente et l'achat d'énergie produite à partir de sources d'énergie renouvelable (sauf en cas de nécessité), ainsi que la fourniture de services énergétiques dans l'objectif de diminuer les consommations d'énergie et d'augmenter la part des énergies renouvelables dans le bilan énergétique national*¹⁷⁸ ». Afin de bien comprendre le fonctionnement d'EN et sa position vis-à-vis du Réseau, il est intéressant de bien distinguer deux types d'activités¹⁷⁹ : l'activité de fourniture que la coopérative réalise pour l'ensemble du Réseau et l'activité de commercialisation de l'électricité qu'elle réalise pour le Territoire Non Couvert (TNC).

En ce qui concerne la première, EN détient, pour l'ensemble du Réseau, l'agrément de fournisseur d'électricité pour la revente. En effet, pour fournir et commercialiser de l'électricité, une organisation doit acquérir l'autorisation d'achat d'électricité pour la revente (qui doit être validée par une autorisation ministérielle¹⁸⁰). C'est une « *activité d'achat d'électricité pour revente aux consommateurs finals ou aux gestionnaires de réseaux pour leurs pertes* » qui est régie par le Code de

¹⁷⁸ Source : <http://www.enercoop.fr/sites/default/files/statuts-enercoop-natl06-2015.pdf> (consulté le 15/06/2020).

¹⁷⁹ « *Résolution commune sur la structuration du Réseau Enercoop* » qui a été produite dans le cadre des « *Assemblées générales 2016 du Réseau* » https://www.enercoop.fr/sites/default/files/Note%20explicative%20t%C3%A9solution%20V15%20WEB_N_ATL.pdf (consulté le 15/06/2020).

¹⁸⁰ Source : <https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/autorisation-dachat-deelectricite-revente> (consulté le 15/06/2020).

l'énergie¹⁸¹. Dans cette perspective, EN réalise et coordonne des activités pour l'ensemble du Réseau. Ce sont les activités de gestion de la facturation et de relation clients, ainsi que des activités très spécialisées et très « pointues » dans le cœur de métier de l'énergie comme l'activité d'approvisionnement ou la gestion de portefeuilles. Ces activités qui sont davantage détaillées dans le cadre de la description du mode d'organisation d'EN, se caractérisent par un haut degré de technicité avec un grand nombre d'enjeux, de risques et de fluctuations qui peuvent évoluer très brusquement au gré de certaines conditions institutionnelles, techniques, économiques ou climatiques. Ceci est particulièrement visible pour toutes les activités d'approvisionnement qui doivent faire l'objet d'une surveillance extrêmement sensible, gérée à partir d'un système d'informations efficace et d'une gestion précise afin de réduire les risques de faire exploser les charges et les coûts d'approvisionnement du fournisseur. Cet aspect est particulièrement visible au regard de la grande diversité des produits financiers et de la grande complexité des différents compartiments de marché qui se sont multipliés suite à la libéralisation des activités (voir chapitre 2, section 4). Au sein d'Enercoop, c'est à EN qu'il incombe de prendre en charge ces risques et de les amortir en cas de problèmes, une situation qui peut la rendre particulièrement vulnérable.

De l'autre, EN réalise donc les activités d'apporteur d'affaires pour le Territoire Non Couvert (TNC). Il s'agit principalement d'une activité de commercialisation qui consiste à vendre des contrats de fourniture d'électricité aux consommateurs de zones géographiques où il n'y a pas d'Enercoop locale (EL). Le TNC est une importante zone géographique qui se compose de plusieurs régions : Bourgogne Franche Comté, Ile de France, Centre Val de Loire et Alsace. EN a 25 000 sociétaires et 28 000 clients¹⁸².

4.2.2. Les activités des Enercoop locales (EL)

Les coopératives locales mettent en œuvre principalement l'activité de commercialisation de contrats de fourniture d'électricité d'Enercoop sur leur territoire d'implantation. Elles se rémunèrent par l'apport de nouveaux clients, une activité d'apporteur d'affaires pour la marque Enercoop. Courant 2019, cette rémunération est calculée *via* l'apport du nombre de kVa, c'est-à-dire en fonction de la puissance souscrite du compteur du nouveau client apporté. Ce mode de rémunération souvent jugé insatisfaisant par les EL est régulièrement discuté au sein du Réseau. Cependant, étant donné qu'Enercoop essaime des SCIC, les coopératives locales peuvent abonder leur capital grâce aux souscriptions de sociétaires et développer en région d'autres activités propres aux spécificités, aux choix et aux stratégies mises en œuvre en région.

¹⁸¹ Le Code de l'énergie est un code juridique français qui organise les énergies fossiles et renouvelables. Il est disponible en ligne <https://www.legifrance.gouv.fr/codes/id/LEGITEXT000023983208/> (consulté le 21/12/2021).

¹⁸² Source : <https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/nationale> (consulté le 29/11/2021).

4.3. Les problématiques et défis du Réseau dans l'articulation entre échelle nationale et locale

Le Réseau Enercoop se construit à partir de la coopérative historique, ce qui octroie à cette dernière une certaine ascendance vis-à-vis des coopératives locales. D'un point de vue légal, la révision coopérative¹⁸³ de 2016 réalisée pour la période 2010-2014 de la coopérative nationale considère que le Réseau est composé d'une « *SCIC faitière* » liée à un réseau de SCIC et caractérisé par « *une forte interdépendance* » (en termes de projets, d'activités et de ressources communes). Le document décrit « *un déséquilibre des responsabilités et du pouvoir de décision, concentrés au sein de la coopérative historique* », ainsi que des « *liens juridiques faibles* »¹⁸⁴. En contrepartie, le document précise qu'il y a des instances réseau qui jouent le rôle de coordination et de concertation. Ces instances sont de trois types, l'Inter-CA (réunion de représentants des administrateurs des EL et des EN), le Codir Réseau (réunion des membres de CODIR d'EL et d'EN) et les commissions métiers. D'un point de vue sociologique, l'ascendance d'EN génère un certain nombre de spécificités dans le Réseau qui ont un impact sur les liens entre coopératives. Ceci concerne en particulier la création et la répartition de la valeur ajoutée : dans le cadre du Réseau, il s'agit principalement d'un système d'apporteur d'affaires (section 4.3.1). Mais ces spécificités ont aussi un impact sur la stratégie industrielle (section 4.3.2), sur la difficulté pour certains sociétaires de comprendre les liens entre coopératives (section 4.3.3), sur les conflits et les tensions qui peuvent traverser le Réseau de coopératives dans la volonté d'instaurer une Instance Politique Collective (IPC), et sur les tentatives élaborées pour répondre à ces tensions (section 4.3.4). Cette partie expose en particulier deux exemples d'instances, intercoopérative et nationale permettant d'éclairer le mode de fonctionnement et certaines difficultés inhérentes à la complexité du Réseau qui pourraient ainsi faire l'objet d'un travail sociologique plus approfondi. Avant d'entrer dans une présentation plus détaillée d'EN à partir des données issues des sessions d'observation participante, l'étude fait le point sur les spécificités identifiées du Réseau.

4.3.1. *Liens juridiques entre coopératives : le système d'apporteur d'affaires en question*

Du fait de son antériorité dans le Réseau, la coopérative historique est détentrice du contrat d'agrément de fourniture d'électricité ainsi que du contrat de licence de la marque Enercoop. Ce qui lui confère le droit, en tant que concédant, d'utiliser la marque et de recevoir des redevances de la part des organisations qu'elle autorise à utiliser la marque Enercoop¹⁸⁵. Ce

¹⁸³ Il s'agit d'une procédure obligatoire tous les cinq ans pour toutes les coopératives. Elle vise à « *vérifier la conformité de leur organisation et de leur fonctionnement aux principes et aux règles de la coopération et à l'intérêt des adhérents, ainsi qu'aux règles coopératives spécifiques qui leur sont applicables et, le cas échéant, à leur proposer des mesures correctives.* » <https://www.revision-cooperative.fr/> (consulté le 28/12/2021).

¹⁸⁴

Source : https://www.enercoop.fr/sites/default/files/Note%20explicative%20r%C3%A9solution%20V15%20WEB_N_ATL.pdf (consulté le 03/04/2020).

¹⁸⁵ D'une façon générale, c'est « un accord par lequel le titulaire d'une marque (le concédant) autorise une personne (le licencié) à utiliser cette marque moyennant le versement de redevances proportionnelles à l'exploitation appelées aussi royalties. » <http://www.toute-la-franchise.com/lexique-23-contrat-de-licence-de-marque.html> (consulté le 29/11/2021).

contrat de licence s'articule avec un contrat d'apporteurs d'affaires, un contrat négocié environ tous les deux ans qui est l'objet récurrent de débats dans le Réseau, puisqu'il encadre le mode de rémunération des coopératives locales par EN et il est le principal vecteur de répartition de la richesse créée au sein du Réseau.

Courant 2019, la rémunération des EL est calculée *via* l'apport du nombre de kVa en fonction de la puissance souscrite du compteur des nouveaux clients. En période de forte croissance du nombre de consommateurs¹⁸⁶, ce mode de rémunération peut être favorable aux EL et les inciter à se concentrer sur les activités de commercialisation, ceci au détriment de leur diversification dans d'autres activités peut-être plus stratégiques (long terme) ou pertinentes pour leur développement. Néanmoins, ce mode de rémunération peut aussi poser problème pour les EL, par exemple lorsque l'acquisition de nouveaux clients stagne et qu'elles n'ont pas suffisamment diversifié leurs activités pour éviter une dépendance à l'acquisition de nouveaux clients. Pour EN, le mode de rémunération des contrats d'apporteurs a aussi un impact, puisqu'il génère un coût (rémunération des EL) qui doit être compensé grâce à l'acquisition et la gestion de clients qui doivent lui permettre de générer une marge, et de trouver le bon sentier de croissance. Mais une trop forte croissance du nombre de clients risque de mettre en danger la coopérative historique qui peut se retrouver en difficulté pour rémunérer les EL, gérer l'afflux des nouveaux consommateurs et répondre à la demande exponentielle d'énergie renouvelable conditionnée par des principes éthiques (achats des GO conjoints aux paquets d'électricité). En effet, selon les observations réalisées, l'une des difficultés à laquelle fait face Enercoop, c'est bien de trouver des producteurs d'EnR qui puissent l'approvisionner à hauteur de ses besoins en respectant ses principes éthiques. Par exemple, lorsqu'il y a un manque d'électricité renouvelable produite par les producteurs sous contrat (ceci peut être causé par une faible fluviométrie qui génère une quantité d'électricité produite des barrages beaucoup plus faible que prévue par les contrats signés), Enercoop risque de manquer d'électricité et être contraint à signer des contrats avec des gros producteurs d'électricité EnR. Ces derniers peuvent profiter de leur position de force et des principes éthiques posés par Enercoop pour imposer leurs conditions et générer un surcoût.

4.3.2. Produire soi-même pour ne pas dépendre de producteurs en quête de rentabilité ? La stratégie en question

Pour faire face à ce manque d'électricité produite ou réduire les risques liés aux fluctuations des prix de l'électricité dans le sillage de la libéralisation, le développement et l'exploitation de parcs de production peuvent permettre de diversifier l'activité d'Enercoop Nationale, et réduire la dépendance plus globale d'Enercoop à d'autres producteurs. Néanmoins, développer des outils de production exige le déploiement d'une stratégie de long terme, et doit bénéficier d'une certaine stabilité économique. Ces deux aspects ont pu faire défaut dans la deuxième moitié des années 2010 à Enercoop Nationale où la stratégie s'est davantage concentrée sur la conquête de nouveaux consommateurs pour atteindre l'objectif de cent mille clients. Et *in fine*, la croissance forte du nombre de consommateurs à Enercoop qui

¹⁸⁶ Une telle situation s'est produite en août 2018 lors du départ très médiatisé de N. Hulot du Ministère de la transition écologique.

bénéficie en particulier de la médiatisation de la COP-21 de Paris en 2015 génère en effet une croissance très forte, et avec cette croissance, le besoin de recrutements. Durant cette période, Enercoop Nationale passe d'une cinquantaine de salariés en 2015 à plus de 100 en 2018. Mais cette croissance met aussi en danger l'équilibre budgétaire de la coopérative historique qui termine durant trois années de suite, entre 2015 et 2018, avec des pertes importantes (passant de – 700 000 en 2015 jusqu'à un pic de - 2 000 000 en 2017¹⁸⁷). Une telle situation économique finit par obliger la direction d'EN, durant cette période, à faire des coupes budgétaires (arrêt de l'investissement dans un Pôle Production au sein d'EN) et à rechercher des soutiens financiers (appel aux EL et aux ressources liées à leur sociétariat). *In fine*, la dégradation de la situation économique de la coopérative historique génère de grosses tensions dans les relations entre EN et EL. Par exemple, les EL reprochent en particulier à la direction d'EN de ne pas être à leur écoute des EL (elles ne sont pas présentes au CA d'EN) et d'oublier les « bases » locales. Cette situation très tendue se termine par ce qu'il est proposé ici d'appeler « le grand chambardement », à savoir le changement de la direction d'EN, quelques mois seulement après sa reconduction au cours de l'année 2019. Son remplacement par une « équipe de transition » vise à apaiser les tensions en attendant l'élection d'un nouveau mandataire. Néanmoins, si EN éprouve des difficultés à déployer un Pôle Production, certaines coopératives du Réseau ont compris l'importance de la diversification et mettent en œuvre le développement et l'exploitation de parcs de production d'électricité, à l'instar d'Enercoop Midi-Pyrénées.

4.3.3. La difficulté de comprendre les liens entre EN et EL pour les sociétaires

Pour en revenir aux liens entre EN et EL, il n'y a pas qu'en interne, à Enercoop, que la structuration pose problème. Il n'est pas évident pour les sociétaires des coopératives locales de comprendre que c'est EN qui gère et prend en charge le client final, une fois qu'il a souscrit son abonnement d'électricité (gestion de la relation client, édition des factures, etc.). Cette répartition des rôles dans le Réseau est souvent l'objet de débats lors des AG (au niveau des EL) et oblige parfois à des clarifications en région :

« L'entité légale qui aujourd'hui commercialise l'électricité, à qui vous payez vos factures, c'est Enercoop Nationale » (Mandataire d'EMIP, obs. 1.3, AG EMIP 2018)

Lorsque certains sociétaires découvrent le mode de fonctionnement du système d'apporteur d'affaires, ils peuvent se montrer très critiques et générer des débats houleux en AG. Mais d'une façon globale, le système d'apporteur d'affaires n'est pas satisfaisant en interne, du fait des liens d'interdépendance qui peuvent générer beaucoup d'instabilité et une dépendance à la croissance (antinomique avec l'objectif de sobriété). Voici par exemple comment ce système est présenté par un mandataire d'Enercoop Midi-Pyrénées lors d'une AG :

« Alors pour les activités de 2018, bon pour l'activité de commercialisation, on va continuer à fonctionner, au moins pour le premier semestre, suivant le système

¹⁸⁷ Source : <https://www.verif.com/bilans-gratuits/ENERCOOP-484223094/> (consulté le 28/12/2021).

d'apporteurs d'affaires. C'est-à-dire, bon, à chaque fois que [l'EL] ramène un nouveau point de livraison, un nouveau client Enercoop, on est rémunéré une fois pour le nombre de KV'a que représente ce nouveau point de livraison. Et puis c'est fini pour les années suivantes. » (mandataire d'EMIP, obs. 1.4, AG EMIP 2018)

Pour trouver un système d'organisation des pouvoirs et de distribution des richesses plus équilibré et davantage satisfaisant pour l'ensemble des entreprises coopératives Enercoop, des débats réguliers traversent depuis un certain nombre d'années le Réseau. Ces débats cherchent à établir une « Instance Politique Collective » (IPC) qui puisse disposer de certaines prérogatives et notamment gérer de façon plus collégiale les différents liens de contractualisation tissés dans le Réseau Enercoop.

4.3.4. Rebondissements et difficultés d'instaurer une IPC : retour sur la séquence 2010-2017

Néanmoins, la volonté d'établir une IPC au sein du Réseau fait face à certaines difficultés et à certaines fluctuations qui touchent la coopérative historique. En effet, en fonction du contexte, elle peut, par son ascendance, donner plus ou moins la priorité à cette entité politique du Réseau. Ainsi, durant nos sessions d'observation en local, un certain nombre de rebondissements a pu être régulièrement observé, assorti de troubles qu'il semble intéressant de replacer dans la séquence de développement de la coopérative historique, environ cinq ans après le début de l'essaimage en 2009. Après le départ d'un fondateur en 2014 d'un certain nombre de directions des pôles constitutifs d'EN, Enercoop déploie dans la foulée la stratégie Cap 2020, une stratégie qui vise à sortir Enercoop de l'entre-soi militant :

« [Il a été réalisé] un plan stratégique qui s'appelait Cap 2020. Et qui visait à faire un changement d'échelle donc arrêter d'être tout petit pour des ultra-militants, mais commencer à aller toucher un public plus large. Et aussi continuer à développer des coopératives locales. » (entr. 48, homme, salarié, EN)

Au milieu des années 2010, l'orientation prise vise à accroître la visibilité du fournisseur coopératif pour initier un changement d'échelle. Cette orientation fonctionne notamment dans le sillage de la Cop 21 (2015) qui met un coup de projecteur sur les initiatives au cœur de « la transition », dont Enercoop. Néanmoins, cette stratégie génère un certain nombre de difficultés. Et en 2017, la coopérative historique fait face à une crise de croissance, conséquence de l'augmentation très forte du nombre de clients. À cette croissance s'ajoutent des difficultés liées à des surcoûts logiciels, à des failles dans les systèmes d'information ou à des transformations institutionnelles et placent EN en situation économique difficile, ce qui oblige donc la direction d'EN à stopper un certain nombre de projets, de recrutements et d'activités. Dans le sillage de ces difficultés, les délibérations élaborant l'IPC sont aussi mises de côté pour lui substituer une autre entité, potentiellement moins horizontale et intégrative, un comité de gestion de la marque, un comité qui fut en réalité très vite abandonné. Mais, quelle que soit la dénomination de l'instance politique qui puisse organiser une véritable fédération de coopératives (comité de la marque, IPC, etc.), ce qui semble fondamental, c'est la capacité de cette instance à intégrer la pluralité des points de vue d'Enercoop (national et régional), des points de vue qui peuvent par

moment diverger. Il semble ainsi important de trouver le moyen de créer une entité collégiale et délibérative qui soit reconnue comme légitime, dans un domaine pointu et complexe. Cette perspective exige de la coopérative historique d'accepter de distribuer certaines de ses prérogatives et perdre, au moins en partie, son ascendance. Cette perspective converge avec l'*instituant* d'Enercoop, mais reste difficile à organiser, du fait d'activités caractérisées par un niveau de technicité élevé et dont certaines qualifications se concentrent plutôt dans la coopérative historique.

4.3.4.1. Répondre à la crise institutionnelle du Réseau : les Chantiers de la Transition en question

Suite à la crise institutionnelle (« le grand chambardement ») entre EN et les EL qui a bloqué le fonctionnement et les perspectives de travail entre l'échelon local et l'échelon national au printemps 2019, EN cherche à prendre acte des difficultés à organiser le Réseau et à faire travailler l'ensemble des organisations qui le compose. Pour remédier à cette crise, il n'y a pas seulement un changement à la direction d'EN, mais le CA d'EN diagnostique le manque de cadre commun compris et accepté par l'ensemble des membres du Réseau. Afin de répondre à ce manque, une équipe de salariés d'EN est donc mandatée et organise les Chantiers de la Transition qui sont axés en particulier sur trois dimensions : la question du *modèle économique*, la question du *contrat Réseau* et la question des *métiers*. La première session de la consultation au sujet des métiers se tient à Paris et est observée (obs. 2.11). Elle réunit, durant une journée, des salariés de différents métiers d'EN et d'EL et vise à formaliser les métiers, à clarifier la division des activités et des tâches au sein des différentes organisations du Réseau. L'équipe des Chantiers réalise sous cette forme plusieurs consultations autour des trois thématiques et a pour objectif de mieux formaliser la répartition des responsabilités entre les différentes structures.

4.3.4.2. L'agrément pour l'achat d'énergie issue d'installations EnR subventionnées

Pour rendre compte de la difficulté à mieux distribuer les pouvoirs dans le Réseau, il semble intéressant de présenter un agrément dont bénéficie Enercoop et qui s'inscrit dans la poursuite des logiques d'ouverture des marchés de l'électricité à la concurrence. En 2016, la loi française¹⁸⁸ met fin au monopole des entreprises historiques quant aux achats d'EnR soutenues par des aides publiques. À l'aune de ce changement de législation, EN acquiert un agrément pour l'achat d'énergie issue des installations d'énergie renouvelable subventionnées¹⁸⁹. Cet agrément permet à Enercoop d'acheter, à un certain seuil fixé par la loi¹⁹⁰, de l'électricité renouvelable à des producteurs d'EnR dont les installations ont bénéficié ou bénéficient de

¹⁸⁸ Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (2015) et Ordonnance 2016-1059 (2016) relative à la production d'électricité à partir d'énergies renouvelables.

¹⁸⁹ Source : <http://www.enercoop.fr/actualites/quelles-nouvelles-apres-lagrement-enercoop> (consulté le 29/11/2021).

¹⁹⁰ En l'occurrence, Enercoop peut racheter des paquets d'EnR subventionnées pour un nombre maximal de 75 contrats d'achat, avec une puissance installée correspondante maximale de 100MW. <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000033160647&dateTexte=&categorieLien=id> (consulté le 29/11/2021).

subventions¹⁹¹. Le choix des installations bénéficiaires de ces subventions doit être réalisé par EN. Dans cette perspective se pose la question des critères¹⁹² mobilisés pour arbitrer les choix, mais aussi celle du mode de sélection des personnes qui arbitrent (seulement des membres d'EN ? Ou avec des membres d'EL ? Lesquels ? Etc.), ainsi que leur mode de délibération. Ces questions peuvent donner une petite idée des difficultés à mettre en œuvre le principe de métadélibération (lorsqu'il y a volonté de le mettre en œuvre) qui exige un espace propice à la collégialité au sein d'Enercoop, et nécessite un certain investissement en temps.

4.3.4.3. L'exemple d'une instance intercoopérative : le comité éthique Réseau Enercoop

À ce titre, le Comité éthique Réseau Enercoop¹⁹³ apparaît comme un autre exemple identifié pour décrire les aspirations à un fonctionnement délibératif au sein des coopératives. Ce comité, composé de membres du Réseau peut être saisi par des administrateurs ou des salariés et peut statuer sur un certain nombre de questions éthiques qui sont problématiques ou difficiles à trancher. Voici comment un membre décrit le fonctionnement du comité :

« Toutes les semaines (...), le Comité éthique se réunit par téléphone pour traiter les sujets qui sont proposés (...) par l'ensemble du réseau. Il y a deux avis qui ont été rendus depuis le début d'année, le premier, donc sur la notion d'équité, d'égalité, de transparence des coûts. Enfin, qu'est-ce qu'un coût équitable ? Euh voilà, producteur-consommateur, la réflexion là-dessus. Et puis un deuxième, là récemment, sur les fameux frais d'abonnements quand on devient consommateur, on paie 36 €. Si on n'est pas sociétaire, pourquoi, comment ? Est-ce que c'est équitable ? Donc c'est ce genre de réflexions qui sont menées entre plusieurs administrateurs de toutes les coopératives du Réseau (...). Et le rapport est disponible. » (obs. 1.3., membre du Comité éthique, AG EMIP 2018)

Ainsi, un salarié en région Midi-Pyrénées précise dans quel cadre il a mobilisé ce comité, quand il a été sollicité par un groupe local qui souhaite savoir comment Enercoop se positionne vis-à-vis d'un projet d'autoroute :

*« C'était justement des personnes très impliquées de ** qui demandaient : « Je représente Enercoop au sein d'un collectif inter-associatif qui a décidé de prendre position contre l'autoroute **. Et, est-ce que, moi, en tant que représentant d'Enercoop, je dois dire, Enercoop est contre cette autoroute, (...) Voilà, quelle est la position que moi, en tant que représentant d'Enercoop, pas en tant que personne,*

191

https://www.enercoop.fr/sites/default/files/press/releases/enercoop_premier_organisme_agree_pour_la_gesti_on_des_contrats_dobligation_dachat_delectricite_renouvelable.pdf (consulté le 15/06/2020).

192 Cette question va être abordée plus loin, avec le critère de Charte Producteurs qui est au cœur des choix de politique énergétique d'Enercoop.

193 Ce groupe est une expérimentation, en premier lieu destiné aux sociétaires, salariés et/ou administrateurs pour les aider dans leurs prises de décisions et leurs actions. Ce sont des avis sur des sujets « opérationnels », pas encore sur les grandes orientations qui impliquent tout le sociétariat. C'est pour cela qu'il est réactif et réduit https://enercoop-corporation-el.cdn.prismic.io/enercoop-corporation-el/8968b0c8-7c11-452e-b579-3fb2ce2dc350_Rapport+d%27Activit%C3%A9+Comit%C3%A9+%C3%A9thique+2019.pdf (consulté le 10/01/2021).

mais en tant que représentant d'Enercoop, si on me demande quelle est la position d'Enercoop, qu'est-ce que je dois répondre ? (...) Et, du coup, justement il y avait la création d'un comité d'éthique (...). J'ai posé cette question-là au comité d'éthique national en demandant, voilà : sur ce sujet-là ou sur un sujet comme ça, est-ce que Enercoop doit prendre position et quelle position, à ce moment-là, Enercoop doit prendre ? (...) J'ai eu un retour (...) assez fin en disant que, d'abord : étant donné que c'était très local, c'était à Enercoop Midi-Pyrénées de s'emparer de la question et qu'on ne pouvait pas, au niveau national, s'emparer de l'ensemble de ces questions locales. (...) Du coup j'ai dû reporter cette question-là à Enercoop Midi-Pyrénées, où on m'a dit : en effet, (...) ce n'est pas notre métier, on n'a pas d'expertise là-dessus donc si, pour autant, on n'est pas pour les grands projets inutiles et imposés, GPII qui étaient très en vogue à cette époque-là. Pour autant, (...) au sein du collectif, Enercoop n'a pas (...) à porter le fer en tant qu'Enercoop contre un projet d'autoroute. Enercoop travaille sur le domaine de l'énergie électrique et c'est déjà un gros boulot. » (entr. 17, homme, salarié, EMIP)

Ces questions montrent comment Enercoop dispose d'un ancrage militant (*instituant*) qui peut l'amener à devoir se positionner dans le cadre de certaines contestations et l'obliger à interroger son positionnement.

4.3.4.4. Les pistes pour étudier le fonctionnement du Réseau

Pour conclure cette partie centrée sur les liens entre échelle nationale et échelle locale, la construction du Réseau par la coopérative historique et les particularités du domaine de la fourniture d'électricité posent un certain nombre de difficultés pour mettre en œuvre la coordination et la territorialisation du Réseau. Cet aspect pourrait faire l'objet d'un travail de recherche à lui tout seul, en partant de la complexité organisationnelle du Réseau. Deux dimensions pourraient faire l'objet d'une attention spécifique. D'un point de vue formel, le Réseau est fondé à partir d'un faisceau de contractualisations entre coopératives et chaque niveau de contractualisation est piloté par une entité (Quelle entité ? Qui compose cette entité ? Comment est prise la décision ? Quel pouvoir de décision ? Etc.), sachant que la constitution de l'entité elle-même peut être sujette à débat et à renégociation, selon une logique plus ou moins forte de délibération ou de logique hiérarchique. Mais il y a aussi un certain nombre d'organisations moins formalisées (logique de réunion intercoopérative) dont il serait tout autant intéressant d'étudier le fonctionnement (Quelle organisation ? De quels membres se compose-t-elle ? Comment est prise la décision ? Quel est son pouvoir de décision ? Etc.), et dont il serait intéressant d'étudier la souveraineté, à l'instar de certaines commissions métiers (dont l'une est présentée plus loin, chapitre 4, section 3.6). Ces dimensions intercoopératives représentent de vrais enjeux à l'échelle du Réseau que le travail de thèse n'a pas ciblé, privilégiant plutôt une entrée par les sociétaires, par la compréhension du fonctionnement des collectivités sous système délibératif, en l'occurrence Enercoop Midi-Pyrénées et, dans une moindre mesure, par la focale sur le Pôle Energie de la coopérative nationale. Des sessions d'observation à EN depuis le Pôle Energie permettent en effet d'entrer davantage dans le cœur de métier de la coopérative historique et de présenter certaines caractéristiques de son mode de coordination, grâce à des entretiens avec des salariés, complétés par l'observation de réunions de certains pôles.

Conclusion

Le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop est né de la rencontre de deux fondateurs dans le milieu associatif, à la marge du secteur énergétique. Et c'est probablement cette marginalité qui a permis cette capacité d'inventivité (expression de l'« esprit Enfant ») pour déployer le modèle Enercoop. Contestant les logiques technocratiques, centralisées et nucléaires du secteur énergétique en France, les fondateurs profitent de la libéralisation du secteur pour tenter une démocratisation du secteur et initier la création d'un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable, en s'inspirant d'initiatives existantes dans d'autres pays (comme Ecopower en Belgique). Ils s'éloignent de la logique entrepreneuriale capitaliste classique, en choisissant le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif et en s'appuyant sur le scénario négaWatt. D'un point de vue industriel, Enercoop refuse de bénéficier de l'ARENH¹⁹⁴, cherche à contractualiser en direct avec des producteurs d'EnR en région et à leur acheter conjointement les paquets d'électricité et les Garanties d'Origine (GO) pour réduire les logiques spéculatives et améliorer la traçabilité de l'électricité. Le prix au kWh d'Enercoop est l'un des plus élevés parmi les opérateurs, ce qui reste un échec selon un des fondateurs. D'un point de vue organisationnel, le fournisseur coopératif a commencé à essaimer en région à partir de 2010, générant un Réseau de SCIC qui fait face à un certain nombre de problématiques et de défis pour trouver une juste répartition de la valeur ajoutée et du pouvoir entre les différentes coopératives du Réseau, entre l'échelle nationale et l'échelle locale. De ce point de vue, le choix de s'inscrire dans une chaîne énergétique de l'électricité renouvelable donne à Enercoop un rôle d'intermédiaire tout à fait singulier et génère un « travail relationnel » spécifique (Tabourdeau et Debizet, 2017), tant entre les différentes coopératives du Réseau Enercoop, qu'entre Enercoop et d'autres acteurs (opérateurs de l'énergie, collectivités publiques, citoyens, etc.).

¹⁹⁴ Suite aux instabilités très fortes que connaît le secteur énergétique dans le sillage de la crise Covid et de la guerre en Ukraine, la coopérative historique a voté lors de son assemblée générale de 2022 un recours spécifique à l'ARENH pour trois ans. Elle explique son choix ici : <https://www.faq.enercoop.fr/hc/fr/articles/6116529622546-Pourquoi-ENERCOOP-a-t-il-recours-%C3%A0-l-ARENH-> (consulté le 21/06/2022).

CHAPITRE 4 : ENERCOOP NATIONALE : CONDITIONS DE
TRAVAIL, MODE D'ORGANISATION ET SYSTÈMES
DÉLIBÉRATIFS DANS LE PÔLE ÉNERGIE

Après avoir décrit et analysé le modèle Enercoop dans le précédent chapitre (chapitre 3), la recherche se concentre maintenant, à partir de l'étude ethnographique, sur le fonctionnement de la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN), située à Paris. Première coopérative du Réseau créée en 2004, elle regroupe, lors de l'observation, environ cent quarante salariés qui se répartissent entre sept pôles. Même si cette coopérative ne constitue pas le cœur de l'observation sociologique du travail de thèse, son antériorité et la centralité de sa mission pour le Réseau justifient la réalisation d'une étude ethnographique en son sein, après dix-huit mois d'entretiens avec des membres et d'observations participantes dans une coopérative régionale. Cette démarche a pour objectif de récolter des éléments d'observation et d'analyse qui permettent de mieux comprendre les caractéristiques d'Enercoop, en particulier, le cœur de son métier (la fourniture d'électricité renouvelable), dont la mission revient tout particulièrement à un pôle d'EN, le Pôle Energie dans lequel certains contacts ont pu être noués au cours des sessions d'observation réalisées en Midi-Pyrénées. À EN, ce pôle est présenté, avec EMIP, comme le plus engagé dans l'holocratie. Quelles sont les spécificités d'Enercoop Nationale ? Comment fonctionne cette coopérative ? Quelle place occupe le Pôle Energie dans le modèle Enercoop ? Quelles sont les conséquences des systèmes délibératifs sur son fonctionnement ?

Dans l'objectif de répondre à ces différentes questions, des sessions d'observation et des entretiens sont réalisés, à partir du Pôle Energie (POLEN) de la coopérative lors de la fin de l'année 2019. Cette attention sur le POLEN est un choix de départ qui est motivé par plusieurs arguments : d'abord, c'est un moyen de mieux comprendre le fonctionnement d'Enercoop, les enjeux, les complexités, les difficultés et les tensions qui caractérisent les activités du cœur de métier, l'énergie. Ensuite, parce que ce pôle est décrit, dans les données recueillies en région, comme le pôle le plus avancé dans la mobilisation des systèmes délibératifs qui représentent un angle ciblé dans la thèse. Enfin, parce qu'il s'avère que les contacts réalisés au cours du travail de terrain avec la coopérative nationale se situent au POLEN. De ce fait, l'angle déployé dans cette étude d'EN porte une attention toute particulière au POLEN qui mobilise les systèmes délibératifs. Ces derniers sont par ailleurs plus ou moins déployés à EN, mais marquent une réelle spécificité, au-delà des stratégies industrielles ou de la matrice coopérative d'Enercoop. Cette spécificité est en effet un angle d'étude qui a été privilégié et qui sera bien plus détaillé dans l'étude d'une coopérative locale, Enercoop Midi-Pyrénées (partie 4).

Après la description de certaines spécificités de la coopérative (locaux, conditions de travail, tenue vestimentaire, rapport aux rémunérations) (section 1), la structuration juridique et l'organisation par pôles de la coopérative historique sont présentées, ainsi que certaines de ses méthodes et de ses outils de travail mobilisés de façon récurrente (section 2). Puis l'attention est mise sur le principale pôle étudié à EN, le Pôle Energie (POLEN) qui est aussi au cœur de l'organisation de l'activité de fourniture d'Enercoop et qui a le plus poussé, avec Enercoop Midi-Pyrénées, les pratiques délibératives à partir de l'holocratie (section 3). Cette partie de l'étude sur le POLEN permet d'entrer dans les délibérations mises en œuvre au sein du POLEN, de caractériser certaines tensions qui touchent le modèle Enercoop et de comprendre certaines spécificités de son fonctionnement. Enfin, pour terminer cette étude sur l'EN, ses différents pôles ainsi que les spécificités qui ont pu y être observées durant la session d'observation seront présentés (section 4).

1. Conditions de travail, tenue vestimentaire et mode de rémunération

Lors du passage à Enercoop Nationale, l'enquête de terrain permet d'identifier un certain nombre de spécificités qui caractérisent la coopérative historique. La recherche décrit d'abord les locaux de la coopérative (section 1.1), avant de caractériser la norme vestimentaire (section 1.2) et de préciser les politiques de rémunération (section 1.3).

1.1. Les locaux d'Enercoop Nationale

Les locaux de la coopérative historique se situent dans le nord-est de Paris, quai de Loire dans le 19^e arrondissement au bord du bassin de la Villette. Ces locaux font d'ailleurs l'objet de critiques dans le Réseau, car le coût de location au prix du m² dans un tel quartier génère des charges économiques élevées dont l'intérêt peut être discuté dans le cadre d'une activité commerciale pouvant être réalisée à distance. EN occupe environ quatre étages d'un immeuble bien éclairé¹⁹⁵. Elle partage et mutualise l'immeuble avec d'autres organisations, dont Énergie Partagée qui a été fondée par Enercoop. Au moment où se déroule la session d'observation, la coopérative emploie cent quarante salariés qui se répartissent au sein de sept Pôles : les Pôles Énergie, Client, Gestion, Coopération, Communication et marketing, Numérique, et enfin Coordination. Ces pôles occupent quatre étages de l'immeuble, tandis qu'au rez-de-chaussée, un « foyer » disposant d'une cuisine, de tables et de chaises sert de réfectoire et ouvre, aux heures de repas, à une ambiance décontractée, presque estudiantine.

1.2. Pas de tenue vestimentaire exigée : le côté désinvolte de la « coolitude » ?

L'ambiance décontractée s'incarne dans la liberté laissée aux salariés de choisir leurs tenues vestimentaires sur leur lieu de travail. Cette possibilité tranche avec les autres entreprises du secteur et correspond à une marque de fabrique d'Enercoop :

« Pour donner une idée de l'image d'Enercoop, (...) je me suis déjà ramené à des événements où tout le monde est en costume-cravate, machin. Et je parle à quelqu'un à qui je dis : « je me sens con parce que je suis seul à être en jean et une chemise quoi ! Et il me dit, mais en fait, si Enercoop, vous vous pointez en costard cravate, on ne comprendrait pas que c'est vous et on ne comprendrait pas ce qu'il vous arrive, quoi ! » (obs. 2.2, salarié, EN)

Par cette liberté vestimentaire et cette absence de norme vestimentaire, Enercoop refuse la « fusion » avec le monde de l'énergie et choisit plutôt de nettement s'en distinguer (Simmel, 1989), comme le confirme ce salarié qui y perçoit un réel avantage :

« Quand on me demande, c'est quoi les avantages à Enercoop ? Dans les derniers avantages, c'est voilà, il n'y a pas de code vestimentaire. Un dimanche, j'étais avec

¹⁹⁵ Lors de nos sessions d'observation, certains pôles de la coopérative déménagent, suite à un problème de chauffage.

*mes nu-pieds, comme ça en short à un barbecue chez des amis à la Défense chez ** [entreprise de l'énergie]. Et là, je leur dis, c'est l'habit de bureau, demain. J'y vais comme ça, quoi ! Et là, ils ont halluciné, (...) Donc oui, il y a quand même ça qui est cool. Après, ce n'est pas que ça qui fait qu'Enercoop est bien, mais je veux dire, de ne pas avoir la pression de comment on s'habille. » (entr. 44, homme, salarié, EN)*

Enercoop fait écart avec le reste du monde de l'énergie par l'absence de code vestimentaire imposé à ses salariés, ce qui est loin d'être un aspect anodin. En effet, dans une approche de sociologie de la mode, le vêtement est perçu non pas « *comme une apparence accessoire et souvent trompeuse, mais comme un modèle social déterminant des comportements et des manières d'être* » (Monneyron, 2021). Les salariés mettent en avant cette possibilité de venir travailler avec leur identité propre. Voici comment une ancienne stagiaire qui a fini par être recrutée à EN présente la découverte de cette ambiance :

*« Ah genre un émerveillement dans les petits détails, p*****, tout le monde travaille en chaussettes. (...) Mais c'est de plus en plus cool, ici. » (entr. 28, femme, salariée, EN)*

Les salariés disposent au sein d'EN d'une grande liberté quant à leur tenue vestimentaire. Cette « coolitude » sur le lieu de travail correspond à « *l'art de simuler l'insouciance, ou [à] celui de singer ce qui tient lieu de norme pour mieux s'affranchir des regards* » (Barth et Muller, 2008). Ce pas de côté vis-à-vis d'une norme qui est représentée ici par la possibilité de choisir sa tenue vestimentaire est un sujet sur lequel les salariés d'EN se montrent particulièrement disert. Cet aspect concerne surtout ceux qui ont des expériences où il y a une très forte contrainte vestimentaire avant d'intégrer Enercoop. Lors du processus de recrutement, les nouveaux-venus qui viennent par exemple du monde de l'énergie sont prévenus de ces particularités pour mieux dépasser ce qu'une salariée qualifie de « *gap culturel* » :

« Enfin, je m'y attendais, mais c'était quand même un gap culturel. Déjà, je suis arrivée au Pôle Energie, c'était l'été, le printemps donc ils étaient tous en short, chaussettes. En fait le truc, c'était qu'il n'y avait pas de personnes qui s'occupaient du recrutement. Du coup, ils déléguaient ça à une consultante en recrutement. Donc en fait, elle m'avait prévenue qu'elle, elle n'était pas tellement dans le truc, elle m'a dit, ah tu vas voir... (...) Pour que je ne me retrouve pas et que je n'arrive pas en mode tailleur. Enfin, ce n'est pas trop mon genre. Sinon, ça peut être un peu à tes dépens. » (entr. 42, femme, salariée, EN)

Cet aspect se confirme lorsqu'une enquêtée est interrogée sur son processus de recrutement :

« Il y a toujours les petites réflexions marrantes, quand on rentre, est-ce que ça te dérange d'être dans une boîte où il y a des gens qui se trimballent en chaussettes dans les couloirs ? Moi, dans mon espace de coworking, c'était déjà comme ça, donc à la limite, ça, nan, je n'ai pas eu l'impression, alors évidemment, ça n'avait rien à voir avec certains de mes autres entretiens dans des trucs hyper, des grosses collectivités par exemple, ou des trucs comme ça. » (entr. 43, femme, salariée, EN)

Une autre salariée qui réalise des missions dans des cabinets ministériels (ce qui prouve un certain niveau d'*habitus*) avant d'entrer dans la coopérative précise sa perception :

« Mais ce que j'adore, c'est que je sais que si j'avais envie de me balader en chaussettes ou pieds nus, j'ai le droit. Et ça, j'étais la stagiaire qui se baladait pieds nus dans tous mes tafs. En été. Ça faisait rire les gens, j'avais de temps en temps des gens qui me disaient : ne faut pas trop rester pieds nus non plus devant la direction, etc. Sauf que j'étais tout le temps pieds nus. Et ici, on a le droit d'être pieds nus, ou en chaussettes. Et je trouve ça génial. Parce que ça veut dire qu'on a le droit de se mettre à l'aise pour travailler. Et je trouve ça cool. Mais après, si je veux débarquer en tailleur demain, on va me demander ce qui m'arrive, mais on va me laisser être en tailleur. Et c'est ça que j'aime bien. » (entr. 49, femme, salariée, EN)

Cette pratique vestimentaire renverse les codes habituels du monde de l'entreprise. Et une personne venant dans les locaux de la coopérative sans respecter une certaine « coolitude » pourrait être sujette à questionnement :

« Et quand chez Enercoop, il y a quelqu'un dans les bureaux qui se ramène en costard cravate, tout le monde lui fait une remarque, ce n'est pas forcément méchant. C'est plus : tiens, c'est marrant et c'est cool. C'est moins, je ne sais pas, il y a un truc culturel. Et moi, vraiment, ça fait plusieurs fois qu'on me fait la remarque que, Enercoop, si vous vous ramenez demain vraiment en costume ou... ça ferait bizarre, en fait. » (obs. 2.2., homme, salarié, EN)

Reste qu'il est intéressant d'interroger cette absence formelle de norme vestimentaire, cette « mise en scène du « cool », expression d'une posture désinvolte, d'une « résistance à la soumission et à l'humiliation », ou d'une forme de « provocation ». Est-ce une tentative d'affirmer une « contre-culture » (Barth et Muller, 2008), la volonté d'affirmer un changement culturel ou au contraire l'expression de l'« idéologie libérale et libertaire de la bourgeoisie cool » (Guilluy, 2020) ? Ou tout simplement un moyen d'habiter, pour les travailleurs, la norme de travail (Reichhart, 2018), au risque dans certains cas de dégénérer et d'être l'expression d'un nouvel asservissement adapté à une « culture du narcissisme » (Lasch, 2000) ? Toujours est-il qu'il n'est pas donné à tous les travailleurs, y compris en coopérative, d'être pieds nus ou de marcher en chaussettes dans les couloirs, même s'il s'agit de marcher, ordinateur de travail à la main, de réunion en réunion. Une pratique régulièrement mise en œuvre et observée dans la coopérative historique.

1.3. Les rémunérations : le principe de transparence en question

EN est une SCIC. Par rapport à des statuts d'entreprises plus classiques, ce statut peut agir sur le mode de rémunération sur deux points : il peut être question d'une opacité moins importante sur les niveaux de rémunération, ainsi que l'établissement d'une grille de salaires avec des écarts moins élevés entre salariés. Chez EN, ceci se traduit par l'existence d'un groupe de

travail, le « Cercle de rémunération¹⁹⁶ » dont l'accord d'entreprise est disponible en ligne¹⁹⁷. Ce cercle, composé de différents représentants de chaque pôle, a pour thématique la question des rémunérations : « *ses missions étaient de définir ce qu'est une politique de rémunération, de conduire le changement sur ce sujet et de construire une politique de rémunération adaptée aux besoins et enjeux d'Enercoop.* » Ce cercle n'a pas été observé, mais il a été évoqué plusieurs fois lors d'entretiens ou de réunions. À ce titre, une salariée provenant du milieu associatif et récemment recrutée à EN met en avant cette possibilité d'avoir des vraies discussions sur le niveau de salaire :

« Je trouve que par exemple, en termes de RH, moi, j'ai été hyper emballée par le principe de transparence des salaires, par exemple. J'ai été hyper-emballée par tout ce que j'ai entendu au début, sur le fonctionnement avec un cercle de rémunération. Avec vraiment des discussions dans l'entreprise sur comment doit être gérée la politique salariale. Alors, au bout d'un moment, tu vois aussi que ça a des limites, que ça ne marche pas tout le temps, qu'il y a des écueils, voilà. » (entr. 43, femme, salariée, EN)

Si cette même enquêtée reconnaît aussi des limites à ce dispositif, le principe de transparence des salaires permet de réduire les conflits par rapport à d'autres entreprises au fonctionnement plus opaque :

« Mais ça, je trouvais que par rapport à énormément de gens autour de moi, enfin, tu vois, moi, j'entendais mes potes, tu les entends tout le temps, ah ouais, mais là, il y a machin, je suis sûr qu'il a négocié un salaire de fou. Là, je trouvais qu'en tout cas, c'est hyper confortable et ça évite pleins de conflits, je trouve. Ça a été un truc qui m'a vachement parlé, en tout cas. » (entr. 43, femme, salariée, EN)

À EN, si le rapport a pu être plus faible dans l'histoire de la coopérative, il y a aujourd'hui un rapport de 1 à 3 entre le salaire le plus bas et le salaire le plus élevé (entr. 57, homme, fondateur, EN). Néanmoins, cette échelle de rémunération n'est pas sans poser de questions : à ce titre, la recherche et le recrutement de personnes détentrices de qualifications spécifiques du secteur énergétique/électrique peuvent être rendus difficiles par le manque d'attractivité des salaires. À niveau de qualification égale, la rémunération chez Enercoop peut être plus faible que dans d'autres entreprises du secteur, surtout au regard du coût de la vie à Paris. Les salariés recrutés à EN doivent souvent accepter des rémunérations plus faibles que ce qui leur est proposé ailleurs :

« En fait, à la base, moi, je cherchais à travailler depuis dans l'énergie. Et du coup, j'avais d'autres opportunités. Par exemple, il y avait une start-up qui me proposait de m'embaucher. (...) Au même moment, Enercoop m'a proposé ça. Mais par exemple, le salaire d'Enercoop était plus bas que l'autre salaire. Mais là, la

¹⁹⁶ La notion de cercle fait référence à la forme organisationnelle instillée en sociocratie et en holocratie (voir section 3.4.6).

¹⁹⁷ Source : <https://www.droits-salaries.com/484223094-enercoop/48422309400067-siege/T07519010458-accord-d-entreprise-relatif-aux-salaires-effectifs-et-a-la-remuneration-remuneration-salaires.shtml> (consulté le 29/11/2021).

Politique, la vision d'Énercoop, tout ça, m'avaient plu. Et automatiquement, j'ai accepté l'offre d'Énercoop. » (entr. 48, homme, salarié, EN)

Néanmoins, si cette acceptation d'un salaire moindre peut être compensée par le projet politique et les valeurs d'Énercoop, elle ne concerne pas forcément l'ensemble des salariés. En effet, cette considération peut varier en fonction des qualifications recherchées et peut générer des perspectives tout à fait inverses, comme l'expose un autre salarié d'EN qui explique comment il a rencontré Énercoop :

« C'est Pôle emploi qui m'écrit, encore un poste de caissier dans un aéroport ? Et là, je vois, Énercoop ! Qu'est-ce que c'est que ça ? Fournisseur d'électricité ? Ow cool, je connais bien le monde de l'énergie, donc ça serait chouette de s'y remettre. Et puis je regarde et là, je vois la paie et qu'est-ce que c'est ça ? Qu'est-ce que c'est que ce truc ? 2600 euros brut ? Pour bosser dans le secteur de l'énergie, nan. (...) c'est quoi ce salaire de ouf ? Je n'avais jamais connu ça, j'ai toujours 1200 maximum. » (entr. 47, homme, salarié, EN)

Cet aspect s'explique en particulier par le choix d'une politique salariale tout à fait spécifique chez EN : en effet, la coopérative fait le choix fort d'un salaire minimum de 2600 euros brut¹⁹⁸. Ce salaire est largement supérieur au Salaire Minimum Interprofessionnel de Croissance (SMIC) qui s'élève environ à 1400 euros brut en moyenne en France. EN fait un choix fort en termes de rémunération : les rémunérations les plus basses représentant quasiment le double du salaire minimum français. Néanmoins, cette politique de rémunération s'applique à EN, tandis que l'indépendance de chaque coopérative du Réseau laisse à chacune une marge de liberté dans les politiques salariales et dans les grilles de salaire.

2. Le mode d'organisation d'Énercoop Nationale : fonction, spécificités et enjeux des différents pôles

EN est organisé en pôles. Et chaque pôle est chapeauté par une direction structurée d'une façon plus ou moins collégiale ou bureaucratique, une dimension qui pourrait s'expliquer par la nature des activités des pôles. Certains pôles exigent davantage d'esprit d'initiative et d'autonomie¹⁹⁹ et disposent d'une homogénéité de niveau de diplôme élevé (bac+5). À EN, toutes les directions se réunissent au sein du Comité de direction (CODIR) qui constitue avec le CA et l'AG les principales entités décisionnelles de l'organisation. Avant d'entrer plus précisément, grâce aux observations réalisées, dans la description du Pôle Énergie (section 3) et de décrire l'organisation d'EN pôle par pôle (section 4), il va être présenté les principales entités

¹⁹⁸ Source : <https://www.droits-salaries.com/484223094-enercoop/48422309400067-siege/T07519010458-accord-d-entreprise-relatif-aux-salaires-effectifs-et-a-la-remuneration-remuneration-salaires.shtml> (consulté le 29/11/2021).

¹⁹⁹ Ce sont typiquement des activités où l'on peut retrouver des pratiques de travailleurs qualifiés de « slasher » par M. Alboher. Ces derniers cumulent différentes activités professionnelles. Voir M. Alboher, One person/multiple careers, 23 février 2007, Business Blue Imports.

juridiques qui composent la coopérative et dont le rôle peut avoir un impact sur le reste du Réseau.

2.1. Les différentes entités juridiques d'EN : constitution, composition et fonctionnement du CA

Au plan juridique, parmi les différentes entités décisionnelles d'EN, le Président du Conseil d'Administration (CA) joue un rôle central. Choisi et élu à la majorité absolue parmi les membres du CA, le Président est aussi membre du Bureau (avec deux scrutateurs et un secrétaire), qui doit s'assurer du déroulement conforme des différentes assemblées de la coopérative. Dans les statuts d'EN, une marge de manœuvre est laissée pour l'exécution de la charge de Direction générale : si le Président du CA n'assume pas la charge, le CA peut nommer une personne qui occupe cette charge et qui devient Directeur général. Si c'est bien le Président du CA qui occupe la Direction générale de la société, il devient Président Directeur Général. Quel que soit le choix effectué, ces dispositions mettent en évidence l'importance des administrateurs dans le mode de gouvernement d'EN, puisqu'ils choisissent la personne élue à la Direction de la coopérative. Pour obtenir un mandat d'administrateur non rémunéré et bénévole (valable 4 ans), le membre doit être sociétaire depuis au moins six mois et doit s'être présenté et avoir été élu par l'AG en tant que représentant d'un des six collèges de la coopérative (salariés, producteurs, consommateurs, porteurs du projet, partenaires et soutiens, collectifs et ELD). Conformément aux principes de la SCIC, EN est en effet composé de six collèges : chaque collège est doté d'un niveau de pondération différent dans le vote à l'AG et chaque collège dispose d'un nombre minimum et d'un nombre maximum d'administrateurs.

Tableau 22 : Répartition par collège des pondérations, du nombre maximum et minimum de siège au CA

Collège	Voix à l'AG	Nombre maximum de sièges au CA	Nombre minimum de sièges au CA
Salariés	10 %	3	1
Consommateurs	20 %	3	1
Producteurs	20 %	3	1
Porteurs du projet	30 %	5	3
Partenaires et soutiens	10 %	2	0
Collectivités et ELD	10 %	2	0

Source : Statuts juridiques EN, 2016

La répartition des pondérations attribuées à chaque collège peut évoluer au fil des années. À ce titre, le collège « Porteurs du projet » d'EN représentant les fondateurs était doté au départ de 50 % des voix de l'AG, 30 % en 2016 (tableau 22) et dispose depuis 2020 de 15 % (entr. 57, homme, fondateur EN). Ce qui a pour effet de réduire le poids du vote des fondateurs en AG. Globalement, les administrateurs élus sont au nombre minimum de six et maximum de dix-huit. Ils ont pour mandat d'exercer une fonction de représentation de l'ensemble des sociétaires auprès de la direction (*sociétaire boussole*). Pour qu'il puisse jouer un rôle, le CA qui se réunit au minimum deux fois par an (convoqué par la Direction) ne doit pas aligner systématiquement ses positions sur la Direction. Mais il doit pouvoir porter une sorte de contre-

pouvoir, prendre au sérieux son rôle de veille dans la gestion de l'entreprise et être en capacité de valider (ou non) des décisions qui ont un niveau économique engageant pour le devenir de l'organisation. Or, si aucun CA d'EN n'a été observé, un certain nombre d'éléments recueillis en ont fait mention. Ces éléments ont en particulier pointé l'écart entre l'importance des décisions qu'il valide et qui peuvent affecter directement l'ensemble des coopératives, et l'absence (ou la faiblesse) de la représentation des coopératives locales. Ainsi, l'absence de possibilité de faire porter la voix des EL à EN (qui aurait pu être joué par le CA) a pu contribuer, conjointement à la difficulté de gérer une crise de croissance, au départ de la direction d'EN en 2017. Durant ce moment de « crise institutionnelle », les EL, qui se sont unies pour davantage peser dans la négociation avec EN ont reproché à la direction d'EN l'absence de considération dans la façon d'organiser la « gouvernance » du Réseau. Pour répondre à la récurrence des tensions entre EL et EN et davantage répondre aux attentes des EL, quatre membres des EL ont finalement pu intégrer le CA comme membres invités. L'objectif d'une telle mesure est d'essayer de faire porter la voix des EL à EN.

2.2. Le CA en SCIC : un nombre élargi d'administrateurs qui génère des limites à la participation ?

Cependant, l'invitation de membres des EL dans le CA d'EN peut être relativement insuffisante, d'autant qu'elle soulève au moins une autre difficulté dans les réunions de CA. Statutairement, les SCIC peuvent choisir d'organiser un CA composé au maximum de dix-huit administrateurs. Théoriquement, constituer un CA élargi (avec le plus grand nombre de personnes) accroît en son sein la diversité cognitive (Page, 2008)²⁰⁰ et est une condition d'organiser l'intelligence collective, à savoir la « *capacité générale à comprendre notre environnement et à y déterminer l'action à suivre* » (en opposition à un simple savoir théorique) appliquée en collectif (et non seulement au niveau individuel) (Landemore, 2010). Pourtant, les conditions de l'intelligence collective doivent être interrogées car un CA élargi peut avoir des limites concrètes. En premier lieu, un nombre important de participants risque de réduire, dans un même temps imparti, les temps de parole et de délibération alloués à chacun et ne pas répondre aux besoins opérationnels et stratégiques de l'organisation. À EN, le haut niveau de criticité de l'énergie qui peut exiger de prendre des décisions dans l'urgence confronte le temps de la participation et de la consultation. En second lieu, le CA élargi risque aussi d'être composé d'administrateurs aux niveaux d'information et de qualification très différents, suivant leur collège d'appartenance : par exemple, un CA élargi peut pâtir d'une asymétrie d'information entre des administrateurs très proches des « dossiers », des tensions, des urgences et des priorités opérationnelles et politiques à gérer et d'autres administrateurs plus éloignés, moins expérimentés à la culture et à l'actualité de l'organisation. Le risque est ainsi d'instituer un CA faible, délayé par un vote soumis aux contingences de la démocratie représentative (élection en AG) et par un engagement bénévole d'administrateurs qui peuvent manquer d'expérience ou ne pas être suffisamment investis, formés ou informés sur la situation de la coopérative. Une telle perspective risque de donner tout pouvoir au directeur du CA et faire de la tenue des réunions de CA une simple

²⁰⁰ Ce sociologue affirme même l'idée selon laquelle « *la diversité cognitive prime sur la compétence* ».

formalité légale sans procédure délibérative (chambre d'enregistrement des décisions du directeur du CA). Pour réduire ce risque d'un CA faible qui peut atténuer la dimension collégiale du mode d'organisation, l'instauration de temps d'échange et de discussions avec les sociétaires est un point important : par exemple, consacrer des temps (échange, discussions, formation) aux administrateurs de l'ensemble des collèges élus semble un moyen d'élever les dispositions et la qualité du CA sans perdre la diversité cognitive. Cette difficulté pourrait être considérablement nourrie par un travail sociologique de terrain spécifiquement axé à EN sur l'étude de la participation dans les rapports entre la direction, le CA et « ses sociétaires », ainsi que la place accordée aux EL dans cette articulation. Et cette perspective pose en réalité un véritable défi et une vraie question afin d'initier des pratiques participatives et délibératives : comment permettre la participation et l'implication citoyenne dans un domaine où la criticité et la technicité des fonctionnements peuvent s'avérer complexes et difficiles à appréhender pour les citoyens ? Jusqu'à quel point et avec quelles médiations ? Le travail de thèse réalisé ici ne pourra pas répondre à de telles questions, mais doit noter la dimension expérimentale et volontariste qu'Enercoop propose par cette tentative d'appliquer un tournant délibératif (Blondiaux et Manin, 2021) dans le secteur énergétique, ce qui tranche en France avec l'approche technocratique et jacobine ordinaire.

Pour présenter plus en détails les caractéristiques de cette démarche délibérative, il faut décrire, à partir des observations réalisées, l'organisation d'EN par pôles, pour accéder aux spécificités de la coopérative historique et entrer plus en avant dans le cœur du modèle Enercoop, le Pôle Energie.

2.3. L'organisation par pôles

À EN, les observations réalisées se sont déroulées principalement au Pôle Énergie. À la fois parce que les principaux contacts, avant le déroulement de l'observation d'EN, travaillent au Pôle Énergie, mais aussi parce que ce dernier est présenté comme le pôle le plus avancé, avec Enercoop Midi-Pyrénées, dans la mise en pratique des systèmes délibératifs (communication non violente, sociocratie, holocratie). Observer et étudier la mise en pratique de ces techniques délibératives est un enjeu bien identifié. L'objectif des sessions d'observation d'EN est aussi de produire des entretiens avec des salariés de chaque pôle. Quelques réunions d'autres pôles (tableau 23) ont aussi pu être effectuées. Le travail réalisé ici vise à élaborer un panorama de la structure d'EN et à présenter de façon globale les rôles de chaque pôle en s'appuyant sur les sessions d'observation : cette démarche permet de décrire certaines spécificités et certaines logiques organisationnelles mises en œuvre dans la coopérative.

Tableau 23 : Récapitulatif des observations de réunions à Enercoop Nationale

N°	Type	Pôle
Obs. 2.1	Triage Cercle Énergie	Pôle Énergie
Obs. 2.2	Cercle Client	Pôle Client
Obs. 2.3	Réunion d'équipe coopération	Pôle Coopération
Obs. 2.4	Intercommunication	Pôle Énergie
Obs. 2.5	Réunion Interne De délégation du personnel	Enercoop Nationale
Obs. 2.6	Gestion Frais de missions	Pôle Énergie
Obs. 2.7	Réunion Cockpit	Branche Approvisionnement (pôle énergie)
Obs. 2.8	Séminaire Pôle Énergie	Pôle Énergie
Obs. 2.9	Ateliers Refondation Site Internet	Pôle Communication – Énergie
Obs. 2.10	Ateliers Refondation Site Internet	Pôle Communication – Client
Obs. 2.11	Chantier Chaine Métier	Enercoop Nationale
Obs. 2.12	Commission Approvisionnement	Intercoopérative
Obs. 2.13	Réunion	Branche Portefeuille (Pôle Énergie)

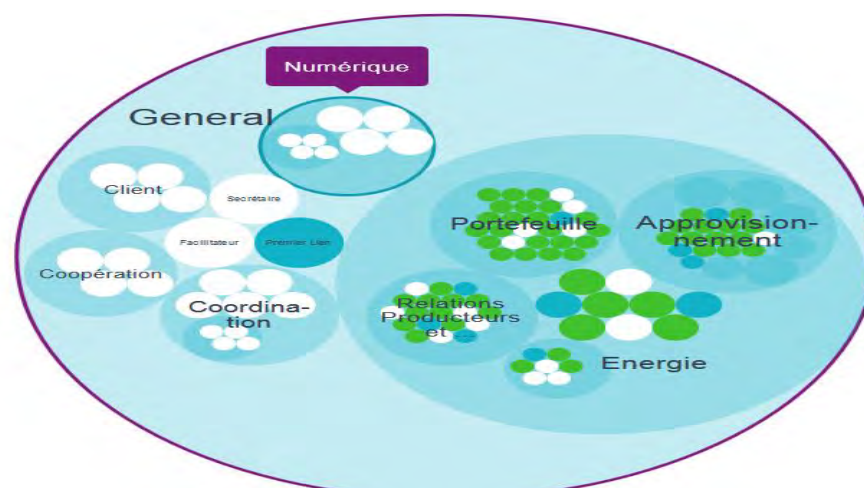
2.4. L'usage des outils numériques : messagerie instantanée, pad collaboratif

Avant d'entrer dans la présentation détaillée du Pôle Energie (section 3), il convient de préciser qu'un certain nombre d'éléments communs sont mobilisés, dans le travail quotidien, par l'ensemble des salariés de la coopérative nationale. Parmi ces outils, l'usage d'un système de messagerie instantanée interne à la coopérative (clavardage) permet à chaque salarié de contacter en instantané un autre salarié connecté. Quant aux sessions de travail collectif, elles disposent toutes d'un support numérique, un « pad collaboratif » que l'on peut définir comme un support d'écriture interactif et collaboratif visualisable par écran interposé et modifiable simultanément (en présence, comme à distance) :

« Absolument tout ici se gère par des pads. Dès qu'il y a un truc ici, t'as un pad derrière. » (obs. 2.4, homme, salarié, EN)

L'usage du « pad » diffère suivant les réunions. La plupart du temps, il sert d'espace numérique où l'ordre du jour est noté, en particulier la liste des tensions (ou sujets) à traiter dans la réunion, une liste qui peut aussi être enrichie dans le « tour de tension ». Il sert aussi de support pour produire en instantané le compte rendu. Cette tâche incombe à un secrétaire qui est parfois nommé pour une certaine période (ou qui se propose en début de réunion). Dans le peu de réunions qui a été observé à EN, l'utilisation du « pad » peut varier d'une réunion à l'autre, d'une partie de réunion à une autre. Généralement, le « pad » sert de support collaboratif pour préparer la réunion. Dans cette situation, chaque participant prépare activement le contenu avant la réunion, tandis que cette dernière permet ensuite de traiter collectivement et oralement le contenu, rubrique après rubrique. Parfois, dans certaines réunions, des rubriques peuvent ne pas être exprimées oralement : chaque participant lit intérieurement le contenu de la rubrique. Il s'en suit un temps de clarifications qui peut être ouvert à propos d'un intitulé qu'un participant souhaite mieux comprendre. Ce temps de lecture intérieure pourrait ainsi générer un gain de temps considérable dans le déroulé des réunions, en permettant de mettre au débat collectif les sujets les plus urgents. Du fait de cet usage systématique des « pads », les ordinateurs sont donc omniprésents dans les réunions. Ces réunions sont donc des espaces interactionnels systématiquement médiés par un support numérique interactif qui occupe une place très importante dans le travail collectif. Dans le cadre des sessions observées à EN, un « pad collaboratif » est systématiquement utilisé, hormis lors du séminaire Énergie ou du Chantier chaîne métier, qui sont des espaces davantage dédiés à la réflexion et à la stratégie.

Schéma 4 : Représentation des pôles d'EN (Glassfrog²⁰¹, Octobre 2019) à partir du Pôle Energie



La représentation ci-dessus de l'organisation mobilise la figure du cercle, conformément aux principes initiés par la sociocratie et l'holocratie. Cette représentation est réalisée avec une focale sur le POLEN. Généralement, lorsqu'une collectivité choisit de s'organiser selon l'holocratie, une telle démarche s'accompagne d'un certain nombre d'outils qui visent à aider l'organisation à se structurer, comme la rédaction d'une constitution (à laquelle tous les membres de la collectivité doivent se soumettre) ou l'utilisation de logiciels pour « définir, cartographier,

²⁰¹ Glassfrog est un logiciel qui accompagne les organisations qui souhaitent s'organiser en holocratie.

*visualiser et faire évoluer la gouvernance qui caractérise l'organisation*²⁰² ». Ici, il s'agit d'un imprim'écran du logiciel Glassfrog. Les spécificités organisationnelles liées à l'holocratie vont maintenant être davantage explicitées à l'aune de l'étude du POLEN.

3. Le Pôle Énergie : systèmes délibératifs, défis de montée en qualification et régionalisation

C'est au Pôle Énergie (POLEN) que se sont principalement déroulées les sessions d'observation à EN. Son exploration sert de moyen pour décrire le cœur de métier du fournisseur, au regard des objectifs, de la démarche et des différentes tensions qui jalonnent l'ambition d'organiser le modèle Enercoop comme un mode de coordination de l'énergie renouvelable, territorial et délibératif. Situé dans toutes les activités au cœur de l'électricité, ce pôle se compose, au moment de l'observation, d'un peu plus d'une quinzaine de salariés qui œuvrent dans des domaines tout à fait techniques et se répartissent entre trois branches (branche Relation Producteurs et Mécanismes, branche Portefeuille et branche Approvisionnement Réseau).

Cette partie débute par la description de l'ambiance du POLEN (section 3.1), précise sa spécificité culturelle à l'interface des cultures de l'énergie et de l'économie sociale (section 3.2), avant de présenter sa structuration (section 3.3). Puis le déploiement des systèmes délibératifs dans le POLEN est détaillé (section 3.4), en décrivant l'origine de ces systèmes délibératifs, leurs objectifs théoriques et certaines de leurs conséquences dans le pôle. Ces aspects sont principalement détaillés grâce à l'observation d'un séminaire du POLEN (section 3.4.7) qui permet de mieux éclairer les différents critères qui construisent et tiraillent le modèle Enercoop, entre le principe de Contrats Directs, l'Additionnalité et la Charte Producteurs (section 3.5). La suite de cette section 3 relate le fonctionnement et le déroulement d'une Commission Métier du POLEN pilotée par les systèmes délibératifs (section 3.6) et explore le volet production et approvisionnement d'Enercoop, ce qui interroge la place attribuée à Énergie Partagée (section 3.7).

3.1. L'ambiance du POLEN : Atelier vélo le midi et Enercamping

Lors des sessions d'observation, le POLEN, porté par une ambiance très dynamique, s'est régulièrement transformé à midi en atelier de réparation vélos. En effet, beaucoup de salariés du pôle se rendent à vélo sur leur lieu de travail. Ils partagent généralement le repas du lundi ensemble, mais la vie collective des salariés du pôle semble aller bien au-delà du simple cadre de travail. Ainsi, durant plusieurs sessions d'observation, les salariés du POLEN organisent un certain nombre d'évènements ensemble, hors travail, comme un « Enercamping » en forêt parisienne dans une nuit fraîche d'automne qui donne lieu (au pôle) aux préparatifs du bardage nécessaire à un campement nocturne. Certains salariés vont aussi faire du sport

²⁰² Source : <https://www.journaldunet.com/management/direction-generale/1193921-12-conditions-pour-bien-pratiquer-l-holocratie/> (consulté le 29/11/2021).

ensemble le midi. Le collectif est plutôt composé de personnes âgées d'une trentaine d'années, même si quelques salariés sont un peu plus âgés. La composition d'un groupe avec un différentiel d'âge peut être un aspect important pour réduire les risques de mise en concurrence des membres et consolider la coopération.

3.2. Le POLEN comme lieu d'acculturation mutuelle entre cultures de l'énergie et de l'économie sociale

Tandis qu'Enercoop est issu du milieu de l'économie sociale, son implantation dans le secteur électrique génère dans le Pôle Énergie quelques effets sociologiques significatifs. Certains salariés du pôle précisent que leur intégration au pôle peut jouer, en interne, le rôle d'« *acculturation mutuelle* ». En effet, les ambitions de la coopérative l'obligent à recruter des ingénieurs issus du monde de l'énergie et de l'électricité, pour mieux maîtriser certains domaines techniques. Ces personnes nouvellement recrutées ne sont pas nécessairement familières des pratiques à l'œuvre dans l'économie sociale, ce que précise cette salariée d'EN qui travaillait chez un autre énergéticien avant d'intégrer Enercoop :

« Du coup, moi, ils m'ont donné une culture de l'ESS et moi, il fallait que j'apporte une culture un peu Énergie. Il y avait un truc un peu d'acculturation mutuelle. (rire). » (entr. 42, femme, salariée, EN)

Le POLEN semble en effet être un lieu d'émulation assez fort, où la culture des ingénieurs rencontre l'identité coopérative et militante. Ces deux composantes s'agrègent, grâce à l'appropriation de systèmes d'organisation délibératifs tout à fait spécifiques que les salariés semblent apprécier et s'approprier au sein de ce pôle.

3.3. Les trois branches du Pôle Énergie : relation producteurs et mécanismes, portefeuille et approvisionnement Réseau

Le POLEN se structure donc par branches. La branche *Relation Producteurs et Mécanismes* est une branche plutôt centrée sur les activités de relations administratives avec les producteurs. Elle prend en charge les relations avec les producteurs, une fois que ces derniers sont amenés à signer et à contractualiser avec Enercoop. Cette branche gère un certain nombre de tâches administratives comme la mise en service de sites de production (si besoin), ou la facturation.

Il y a la *branche Portefeuille*. Les activités de cette branche consistent d'une façon générale à la gestion des données dont le traitement vise à permettre de contrôler au mieux l'équilibre entre les ventes d'électricité (les quantités d'électricité consommées et vendues aux consommateurs d'Enercoop) et l'approvisionnement en électricité (les quantités d'électricité injectées par les producteurs sous contrat avec Enercoop qui peuvent varier en fonction des conditions climatiques, par exemple). Présentée comme une branche « back-office », elle gère les liens avec les acteurs de l'électricité et s'occupe de la prise en charge des risques liés aux variations climatiques (côté production ou consommation), ainsi que les prévisions budgétaires qui leurs sont liées : ces activités s'appuient par exemple sur des données météorologiques qui

visent à prévoir la production des producteurs sous contrat. Tout un pan des activités de la branche vise à mieux mesurer la consommation et la production d'électricité en travaillant des outils de mesure (algorithmes).

Enfin, parmi les trois branches du pôle, il y a la *branche Approvisionnement Réseau* dont l'activité est davantage étudiée, puisqu'elle permet de spécifier l'activité de fourniture réalisée par Enercoop. Dénommée auparavant *branche Approvisionnement*, elle gère l'activité de prospection de producteurs d'électricité renouvelable. C'est une activité cointégrée avec les coopératives régionales qui s'organise dans l'ensemble du Réseau. Coordonnée par quatre salariés qui forment un « cockpit » (dont deux sont situés à Paris lors des sessions d'observation), elle est composée d'une dizaine de prospecteurs terrain en région. Ces prospecteurs terrain sont rémunérés par EN et ont pour charge la prospection de producteurs : ils sont la porte d'entrée d'Enercoop avec les producteurs d'électricité renouvelable. L'objectif de ces prospecteurs est de contractualiser avec des producteurs d'EnR pouvant s'aligner avec les principes éthiques d'Enercoop (vente de l'électricité conjointement avec les GO) et répondre aux volumes d'électricité consommés par les clients d'Enercoop : ils ont en charge l'approvisionnement en électricité. Cette activité de prospection est particulièrement stratégique lorsque le nombre de consommateurs augmente, comme c'est le cas lorsque les observations se déroulent. Néanmoins, ce besoin de faire signer en direct des producteurs pour répondre aux volumes consommés peut fluctuer suivant les années, les variations météorologiques, les producteurs (hydraulique, solaire, éolien, etc.) ou les pas de temps considérés (court, moyen ou long terme). D'un point de vue organisationnel, la tendance à l'œuvre dans l'activité d'approvisionnement est de s'orienter vers une régionalisation et une réduction de la présence de la branche Approvisionnement à EN. À ce titre, quelques mois avant les sessions d'observation, une mission de coordination de la branche Approvisionnement a été attribuée à un salarié d'une coopérative régionale, une première à Enercoop (entr. 41). C'est aussi ce que signale le changement d'intitulé même de la branche, qui passe de la *branche Approvisionnement* à la *branche Approvisionnement Réseau*. Du fait de son activité qui est en relation étroite avec les territoires, elle correspond à l'avant-garde de la tendance à la territorialisation. Cette tendance ne va néanmoins pas sans poser un certain nombre de questions, puisque des besoins de coordination sont nécessaires pour la gestion de l'activité d'approvisionnement, une coordination qui peut être plus difficile à réaliser à distance. Et l'objectif de territorialisation n'est pas forcément facile à mettre en œuvre dans d'autres activités : par exemple, certaines branches du POLEN nécessitent, du fait de l'activité même qu'elles réalisent, une forte intégration, comme la *branche Producteurs et Mécanismes*, ce qui génère des obstacles concrets à l'implantation de ces activités en local. Mettant de côté momentanément la dimension organisationnelle qui est davantage approfondie plus loin avec la focale sur la Commission Approvisionnement (partie 3.6), les principes différenciants que cherche à appliquer Enercoop dans sa démarche de fournisseur vont être présentés ainsi que les débats et les difficultés qu'ils posent, en particulier au sein du POLEN avec la description d'un séminaire du POLEN (obs. 2.8).

3.4. La boîte à outils des systèmes délibératifs au POLEN: Gouvernance partagée, Décision par Consentement et Élection sans candidat

Organisé autour d'un directeur, le POLEN est en effet la collectivité la plus avancée au sein d'EN dans la mobilisation de systèmes délibératifs (Battistelli, 2019). Mais que faut-il entendre par système délibératif ? Quelles conséquences cela entraîne-t-il sur l'organisation et sur ses membres ? D'où vient cette présence de systèmes délibératifs à Enercoop ?

3.4.1. *Principes et origines des systèmes délibératifs : métadélibérer et rendre compte*

Inventés à partir des années 1970 dans le sillage des théories de l'auto-organisation, l'objectif de ces systèmes à l'instar de la sociocratie²⁰³ et de l'holocratie (plus récente) est de dépasser les formes d'organisations classiques jugées trop rigides et hiérarchiques (pyramidales), pour leur substituer des formes d'organisation intégratives et délibératives²⁰⁴, considérées, par leur principal théoricien, B. Robertson, comme plus efficaces et s'adaptant mieux à un environnement incertain (Robertson, 2016). Ainsi, les systèmes délibératifs peuvent être conçus comme la mise en relation d'« un espace de pouvoir, [et d'] un espace public, des transmissions du second vers le premier, des mécanismes assurant la redevabilité (accountability) de l'espace de pouvoir vis-à-vis de l'espace public », le tout complété par la capacité de ce système « à se remettre en question et à se corriger par un mécanisme de « métadélibération » » (Battistelli, 2019 ; Dryzek, 2010). Cette définition met en avant deux caractéristiques des systèmes délibératifs. En premier lieu, s'il existe deux groupes, celui doté du pouvoir et un autre (le public), des rétroactions doivent remonter du public vers l'espace de pouvoir (transmissions). Il peut s'agir d'un « canal d'information » remontant accompagné de dispositifs permettant un travail de redevabilité par lequel l'espace de pouvoir est amené à rendre des comptes. En second lieu, ces espaces doivent faire système pour être en capacité à se remettre en question et à corriger leurs fonctionnements, *via* un principe qualifié ici de « métadélibération ». L'application de ces systèmes délibératifs nécessite le déploiement de tout un corpus de concepts, de techniques et de dispositifs qui touche tant la structure de l'organisation que le mode de prise de décision dans lequel se déploie toute une grammaire spécifique.

3.4.2. *« Gouvernance partagée » et holocratie enrichie au POLEN : rôle, cercle, tension, premier et second lien, décision par consentement (DPC)*

Le POLEN s'appuie en particulier sur l'holocratie qui a pour objectif, selon B. Robertson, de mettre au pouvoir un processus (et non un n+1), détaillé dans une constitution

²⁰³ La sociocratie élaborée dans les années 1970, pense l'organisation, à partir de la théorie des systèmes, comme un système auto-organisé. Elle insiste sur la nécessité d'assurer entre les composantes du système une absence de contrôle de l'une sur l'autre et une circulation d'informations (rétroactions) à double sens entre ces composantes J. Buck et G. Endenburg (2012). Pour ce faire, elle propose un certain nombre de concepts (cercle, consentement, élection, double lien, etc.) que l'holocratie reprend et cherche à enrichir.

²⁰⁴ La notion de délibération est davantage détaillée, discutée et étayée pour analyser le mode de fonctionnement de la coopérative régionale de Midi-Pyrénées qui a été l'objet de nombreuses sessions d'observations. Les données produites et analysées auprès de cette coopérative permettent d'enrichir la définition et la discussion d'une sociologie de l'espace délibératif. Voir partie 4.

qui définit la raison d'être du groupe, ainsi qu'un certain nombre de techniques et de règles qui ont plusieurs objectifs : permettre à l'organisation d'être évolutive, optimiser le déroulement des réunions et initier une « *prise de décision distribuée* » (Robertson, 2016). Cette distribution vise à dépasser les limites du management « command and control » et à attribuer à celui qui agit la capacité de décider. D'une façon générale, la configuration en holocratie exige l'application d'un certain nombre de concepts de base (rôle, tension, cercle), la distinction de sphères d'activités (opérations, gouvernance), l'application de médiations comme la PDI (Prise de Décision Intégrative) qui devient dans les coopératives Enercoop sous l'influence de la sociocratie et de la Communication Non Violente²⁰⁵ (CNV) la décision par consentement (DPC). À cela s'ajoute la mobilisation d'outils numériques.

3.4.3. Les raisons des systèmes délibératifs à Enercoop : répondre à « une grève à la japonaise » du service client

Avant de présenter plus en détail ces outils ainsi que les conséquences de cette présence des systèmes délibératifs au sein du POLEN, il est intéressant de préciser les raisons qui ont amené les salariés à déployer ces systèmes à Enercoop :

*« Il y a une grosse crise au service client, (...). Bon, on n'était pas des commerciaux avec ** [l'autre fondateur], ni moi. C'est le truc le moins... Typiquement, encore que ce n'est pas un secret, et on a toujours délaissé un peu le service client. (...) Mais voilà, ce n'est pas dans notre ADN. Bon bref, grosse crise, grosse crise dans l'entreprise, ils n'avaient pas les bons outils, enfin les bonnes formations, c'était le bordel. Et... une sorte de grève. C'est bien un grand mot parce que les gens venaient quand même au boulot, une sorte de grève à la japonaise. Et bon c'était quand même très tendu. Donc là, on décide de prendre des consultants externes, et on fait appel à tout un tas de trucs. Et évidemment, on va chercher dans les trucs un peu cheloo. Un peu innovant. Et donc on tombe sur plein de prestataires dont l'Université du Nous²⁰⁶. Et deux autres dont j'ai oublié le nom. Et il y avait sociocratie, holocratie, d'autres formes etc. Et on choisit l'UDN, l'Université du Nous. Voilà, c'est comme ça qu'est arrivée la sociocratie, l'holocratie. En pure holocratie, il n'y a que deux endroits à Enercoop, au sens juridique du terme, c'est une marque déposée, il n'y a que le Pôle Énergie et Enercoop Midi-Pyrénées. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)*

C'est donc par la mobilisation de consultants externes, en particulier l'UDN pour faire face à une grosse crise au sein du Pôle Commercial que le fournisseur va commencer à mobiliser

²⁰⁵La CNV repose sur une vision tout à fait spécifique des êtres humains. Selon son fondateur M. Rosenberg, il s'agit d'« *un mode de communication – d'expression et d'écoute – qui favorise l'élan du cœur et nous relie à nous-mêmes et aux autres, laissant libre cours à notre bienveillance naturelle.* ». Elle se structure selon quatre étapes très largement détaillées : observer sans juger (1), exprimer ses sentiments simplement (2), préciser ses besoins (3) et exprimer sa demande (4). Voir M. Rosenberg (1999).

²⁰⁶L'association Université du Nous située à Chambéry propose des formations et des outils en direction des organisations qui souhaitent promouvoir la coopération et se coordonner selon l'intelligence collective. En France, il semble qu'un certain nombre d'organisations de l'économie sociale sollicite l'association pour organiser une « gouvernance partagée ». Ainsi, certaines coopératives du Réseau Enercoop peuvent faire appel à ses services. Pour en savoir plus : <http://universite-du-nous.org> (consulté le 03/11/2021).

les systèmes délibératifs comme la sociocratie ou l'holocratie. Cette dernière, contrairement à la sociocratie est donc une marque déposée.

3.4.4. Ce qui change dans une organisation qui mobilise la « gouvernance partagée »

Pour ce qui est du Pôle Energie, le choix d'appliquer ce que l'UDN et à sa suite Enercoop, qualifient de « gouvernance partagée » n'est pas anodin. Chaque membre doit comprendre et s'acculturer à ces dispositifs dont l'efficacité dépend nettement de la capacité à se les approprier : « *Tout l'aspect gouvernance partagée, co-construction, on l'apprend en marchant* » précise le directeur du pôle, salarié d'Enercoop depuis plus de cinq ans (obs. 2.1, EN). Ainsi, lorsqu'un autre salarié est interrogé sur ce qui différencie le Pôle Energie de ses précédentes expériences, voici ce qu'il précise :

*« En fait, ici, on est en gouvernance partagée alors qu'à ***[mon ancienne entreprise], par exemple, c'est le chef, c'est vrai que les chefs ne sont pas méchants. Mais il y a une hiérarchisation à tel point que, si tu fais quelque chose, tu dois te référer à ton chef chaque fois pour avoir des réponses et tout. À Enercoop, ici, on est vraiment autonomes, (...) le chef n'est pas trop au-dessus de la mêlée. »* (entr. 48, homme, salarié, EN)

Au POLEN, l'holocratie n'a pas pour conséquence de générer une horizontalité intégrale dans l'organisation, mais elle atténue la verticalité qui est compensée par les outils d'intelligence collective. Néanmoins, comme cela est précisé dans la partie 4, la méthode holocratique, bordée par la matrice coopérative et l'ambition *instituyente* de la sortie des énergies fossiles amène les porteurs de mandat à Enercoop à interroger leur place et à opter pour une posture particulière. Ici, le salarié du POLEN caractérise cette posture par une métaphore où « *le chef n'est pas trop au-dessus de la mêlée* ». Interrogé par la suite sur la façon dont il vit cette « gouvernance partagée », ce même enquêté poursuit :

*« Oui, je le vis bien, c'est moins stressant, parce que si tu as un chef, enfin, je me souviens, à ***, chaque vendredi, on faisait le compte-rendu. On est vendredi, on est très stressés. Ici (...), les réunions, on est là avec tout le monde, on va dire les avancées des choses, ce que tu dois faire, il n'y a pas trop de pression. »* (entr. 48, homme, salarié, EN)

Ces extraits montrent comment les systèmes délibératifs à l'œuvre au POLEN marquent des différences avec les modes d'organisation classiques. D'abord, l'enquête insiste sur deux points : la possibilité d'être vraiment autonome dans son travail et le fait que le directeur ne dispose pas nécessairement d'un surplomb par rapport aux salariés. Puis, il met en évidence la façon dont la « gouvernance partagée » permet de travailler plus collégialement, ce qui réduit considérablement, dans sa perspective, le stress et la pression par rapport à ses précédentes expériences. Plus loin, au cours de l'entretien, l'enquête précise tout de même qu'« il se met lui-même la pression », ce qui semble justifier la mise en exergue de la recherche d'autonomie, tout en précisant qu'il n'a pas eu à faire face à des situations où des décisions ont pu être prises sans concertation :

« Ici, [à Enercoop] on fait contribuer tout le monde à la décision et tout. Ici, nous, [au POLEN] par exemple, je n'ai jamais vu, même mon chef ou même ma cheffe prendre une décision sans me concerter. » (entr. 48, homme, salarié, EN)

Pour un autre salarié, lorsqu'il est interrogé sur ce qui change entre ses précédentes expériences dans de grandes entreprises françaises de l'énergie et son travail à Enercoop, voici ce qu'il précise :

« Par rapport à mes anciens boulots ? Ah ouais, bah ouais. Moi, c'est le jour et la nuit. Enfin, en fait, il y a eu beaucoup de choses différentes au départ. Et j'ai l'impression qu'on tend à gommer les différences avec les années qui filent là. Donc oui, c'est très différent dans la liberté, enfin, moi, un truc qui m'avait marqué à l'époque quand je suis arrivé ici, c'est que je devais faire un déplacement professionnel, je devais aller sur un salon, je sais plus quoi. Et en fait, je ne savais pas comment ça se passait pour demander l'autorisation de partir. Donc, à l'époque, c'était *** mon chef. Donc je suis allé voir, je suis allé lui demander. Ah, mais tu fais ce que tu veux, t'es autonome. Alors si vous avez le budget et tout, alors qu'avant, forcément ça passait par une validation, etc. quoi ! Enfin, ça, ça avait vraiment été le truc, dans l'autonomie, la responsabilité où je me suis dit, bah tiens, en fait, c'est moi qui décide de ce que j'ai besoin dans mon boulot. Et c'était un truc nouveau ça. » (entr. 44, homme, salarié, EN)

3.4.5. Déployer l'intelligence collective pour garantir l'éthique et favoriser l'implication des salariés

Une enquêtée, ancienne salariée d'un autre électricien et présente au POLEN depuis environ deux ans expose la différence entre ses précédentes expériences et Enercoop :

« Il y a aussi cette volonté de travailler différemment. Alors c'est surtout vrai au Pôle Energie. Et c'est-à-dire, en fait cette exigence, il faut qu'on soit toujours vigilant à [ne] pas tomber dans un truc qui ne nous plairait pas. Et alors, après, en pratique, ça donne des trucs qui sont assez changeants. (...) C'est une démarche permanente (...). C'est ce truc-là où en fait, t'as tout le temps une réflexion permanente sur finalement, est-ce que ce qu'on fait, ça nous satisfait ? Pourquoi ? Comment est-ce qu'on pourrait faire mieux ? Donc ça, ça change quelque chose. Une réflexion autour de ces sujets-là, en permanence. » (entr. 42, femme, salariée, EN)

La réflexion, ainsi que le questionnement sur les choix, les buts et les façons de faire sont ainsi permanents au Pôle Energie, ce qui fait référence au principe de délibération qui est très présent au POLEN. Ce principe a plusieurs conséquences, selon cette enquêtée : le POLEN a un haut degré d'exigence dans les orientations prises et déploie une aversion pour des choix non satisfaisants aux yeux du collectif et des principes éthiques. Ces caractéristiques génèrent donc la possibilité de changements de stratégie, bornés en permanence par la réflexion et le questionnement. Toujours selon cette enquêtée, un tel mode de fonctionnement a ainsi des conséquences notables pour l'implication des salariés :

« Et il y a autre chose, c'est que ce que j'ai trouvé aussi vraiment, c'est lié à ça aussi, c'est que, les gens s'impliquent beaucoup plus dans, justement [dans] la façon dont ce qu'ils font sert à l'organisation, dans le sens où moi, j'ai quand même souvent été

*pas mal manager d'équipe. Et c'est vrai que j'avais quand même beaucoup l'impression d'être tout le temps en train de tirer, enfin à part quelques-uns, mais voilà, de porter tout le temps. En fait, ici ce n'est pas vrai, les gens, finalement ils font leurs trucs et s'ils pensent que ça serait intéressant de le faire évoluer, ils sont beaucoup plus acteurs, je trouve, de leurs fonctions que quand j'étais chez ***. Et tout ça, c'est lié, c'est parce que, aussi, justement, ils réfléchissent à la façon dont ils ont envie que leur mission s'intègre. » (entr. 42, femme, salariée, EN)*

Ainsi, l'articulation entre le cadre coopératif, les systèmes délibératifs et l'approche *instituyente* de l'initiative a pour conséquence d'accroître l'implication et la capacité à être force de proposition des salariés au POLEN, ce qui peut être qualifié d'*empowerment*²⁰⁷ (Bacqué et Biewener, 2013), ou plutôt d'auto-habilitation²⁰⁸. Mais d'un point de vue individuel, lorsque cette même enquêtée est interrogée sur les causes de son intégration en tant que salariée d'Enercoop, elle explique y avoir perdu en salaire et en possibilité d'évolution de carrière :

*« J'étais dans un truc où je pouvais continuer à croître dans la hiérarchie, tu vois. Et en fait, chez Enercoop, les possibilités que j'aie de devenir grand chef à plume, elles sont plus limitées. Du coup, bah je pense qu'il y a certains [membres de mon entourage] qui ne comprennent pas que j'ai renoncé à cette ambition. (rire) Voilà, après, moi, comment je me situe dans tout ça, en fait ? En fait moi, je suis très contente d'avoir quitté ***, ne serait-ce que, je trouve, c'est un vrai bol d'air, en fait de découvrir d'autres personnes, d'autres façons de travailler. Finalement, je me rends compte à quel point c'est quand même réducteur de passer toute sa vie dans la même entreprise et justement, quand on en change, on se dit, il y a quand même d'autres personnes qui pensent différemment (...). Puis je découvre, j'apprends, je me retrouve dans un truc où j'apprends, quand même pas mal de choses. Alors moins sur le fond, là, je n'apprends pas grand-chose sur le fond de mon métier. Par contre, j'apprends d'autres choses (...). Je n'avais jamais trop réfléchi à ce que c'était l'intelligence collective, là, j'apprends des choses. Et, ouais, et puis même sur la façon d'animer les réunions, tous ces outils-là, c'est vachement intéressant, je trouve. » (entr. 42, femme, salariée, EN)*

La métadélibération, ainsi que les tendances à certaines pratiques d'autonomie, s'articulent, au sein du POLEN, à une recherche de participation et de délibération, des logiques qui ont pu être observées lors des réunions de travail et d'un séminaire dans le pôle. Ces temps de travail collectif sont animés et discutés collectivement, grâce à un certain nombre d'outils qui impliquent les salariés et ont des effets structurants sur leur intégration et sur l'organisation. Dans le cadre de ces pratiques, le directeur du POLEN prend davantage la posture d'un

²⁰⁷ Ainsi, selon H. Bacqué et C. Biewener, dans la notion d'*empowerment* s'enchevêtrent deux perspectives : « celle du pouvoir, qui constitue la racine du mot, et celle du processus d'apprentissage pour y accéder. Il peut désigner autant un état (être *empowered*) qu'un processus, cet état et ce processus étant à la fois individuels, collectifs et sociaux ou politiques – même si, selon les usages de la notion, l'accent est mis sur l'une de ces dimensions ou au contraire sur leur articulation. Cela implique une démarche d'autoréalisation et d'émancipation des individus, de reconnaissance des groupes ou des communautés et de transformation sociale. » M.-H. Bacqué, C. Biewener, *L'empowerment : une pratique émancipatrice*, 2013, La Découverte

²⁰⁸ Selon le Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales (CNRTL), le verbe « habilitier » exprime clairement cette capacité à « rendre habile quelqu'un », voire à « conférer la capacité juridique de (faire quelque chose) » <https://www.cnrtl.fr/definition/habilitier> (consulté le 29/12/2021).

animateur (obs. 2.3), même s'il est bien le référent quand il s'agit de signer des documents ou de prendre des décisions.

3.4.6. Les composantes des systèmes délibératifs au POLEN : cercle, rôle, tension et décision par consentement (DPC), élections sans candidat (ESC)

Concrètement, les données sociologiques recueillies lors des entretiens permettent d'identifier certains effets des systèmes délibératifs, d'abord du point de vue de certains membres du POLEN (section 3.4.6.1), ce qui oblige à définir certains concepts de base de l'holocratie, dont le cercle (section 3.4.6.2), le rôle (section 3.4.6.3), ainsi qu'à détailler le fonctionnement de la décision par consentement (DPC), une forme originale de prise de décision qui articule des principes de sociocratie, de CNV et d'holocratie (section 3.4.6.4). Après la présentation de ces outils, leur application dans le POLEN sera décrite à partir d'une réunion, le Triage du Cercle Energie, ce qui permettra de détailler certains traits caractéristiques d'une organisation holocratique (section 3.4.6.5). Enfin, cette partie centrée sur les composantes des systèmes délibératifs se conclut par la description d'un mode d'élection de rôle, souligné par un enquêteur lors d'un entretien et qui peut parfois être utilisé au POLEN et à Enercoop, à savoir l'Élection Sans Candidat (ESC) (section 3.4.6.6).

3.4.6.1. L'intégration facilitée par le « tour météo » ou tour d'inclusion de la décision par consentement (DPC)

À ce titre, une enquêtée, nouvellement recrutée au Pôle Energie après quelques années passées chez un autre électricien précise la façon dont elle est accueillie lors de son arrivée :

*« *** [le directeur du Pôle Energie], en fait, quand je suis arrivée, la première chose qu'il a faite, c'est une météo. Tu vois, c'est un truc que je n'avais jamais fait. Donc c'était volontaire, justement pour [m'intégrer]. Mais en fait, là, à ce moment-là, comme justement, c'était ça que je recherchais. » (entr. 42, femme, salariée, EN)*

Ce geste d'intégrer par le tour d'inclusion, ce que l'enquêtée qualifie de « météo » met en exergue le processus de sociabilisation que peut permettre la décision par consentement (DPC) qui facilite ici l'intégration d'un nouveau membre, lorsque celui-ci y est sensible et sait s'y adapter. Lors des sessions d'observation du POLEN, les systèmes délibératifs apparaissent réellement comme une boîte à outils mobilisables et adaptables pour améliorer la prise de décision et répondre aux besoins des différents interactants. Les salariés du POLEN semblent globalement apprécier le jeu interactionnel initié par de telles pratiques, comme le précise cet enquêteur qui était déjà engagé dans des associations avant d'intégrer Enercoop :

« Après, bien sûr, gouvernance partagée, pour moi, c'était tout nouveau même si dans les associations dans lesquelles je militais je sentais déjà un peu tout ça, même si ce n'était pas formalisé comme ici, avec tous les outils, DPC, Triage, intentions, ESC [Élection Sans Candidat]. J'avais déjà un contact avec des milieux alternatifs, donc je ne tombais pas au milieu de nulle part. Je trouvais ça quand même très puissant. Et oui, moi, ce qui m'a beaucoup aidé, je pense, marqué-aidé, c'est les histoires de tours de parole. Je suis quelqu'un de plutôt, un peu réservé, un peu

timide, et le fait d'avoir des tours de parole, même si t'es timide, en fait, déjà, ça te force à t'exprimer. Et en plus, ça te dit, bah là, c'est à toi de t'exprimer et personne ne te jugera, quoi que ce soit. Donc, ouais, il y a des choses quand même assez fortes à ce que j'ai pu vivre ici. » (entr. 44, homme, salarié, EN)

Cet extrait soulève tout de même un point important sur l'analyse de l'intelligence collective qui est approfondi plus loin (chapitre 5), à savoir l'effet que peut générer l'organisation en holocratie (cercle, rôle, tension) sur les subjectivités ainsi que le fonctionnement par tours de parole. Ici, l'enquêté précise que ce fonctionnement lui a permis de gagner en confiance et de davantage s'exprimer oralement. Néanmoins, si cette pratique peut activer chez certains une capacité à s'exprimer et leur « enseigner la confiance²⁰⁹ », certaines subjectivités qui ne réussissent pas forcément à faire usage de ce temps parole peuvent finalement être rejetées et exclues (entr. 29, EMIP). Mais pour bien comprendre ce que ces outils peuvent générer, il importe d'en préciser les principaux concepts.

3.4.6.2. Le Cercle comme base de l'organisation holocratique

Initié par la sociocratie, le cercle est aussi la base de l'« holarchie », l'organisation en holocratie. L'organisation prend la forme globale d'« une série de cercles imbriqués les uns dans les autres ». À la différence d'autres formes d'organisations, chaque cercle « dispose d'une autonomie, d'une autorité individuelle et d'une plénitude » (Robertson, 2016). Globalement, l'organisation se compose plus précisément de « rôles regroupés dans des cercles, eux-mêmes figurant à l'intérieur de plus grands cercles, jusqu'à remonter au cercle le plus imposant, qui englobe toute l'organisation ». Enfin, chaque cercle et chaque rôle disposent d'une certaine autonomie, tout en étant nécessairement interdépendant et chaque entité autonome doit prendre en compte son inscription dans une organisation plus grande, au risque sinon de détériorer le fonctionnement de l'organisation dans sa totalité : « les besoins des autres cercles doivent être pris en compte dans le processus d'auto-organisation » précise Robertson, montrant les liens sémantiques avec la CNV (« besoins ») ou avec la sociocratie (« auto-organisation »).

3.4.6.3. L'importance de définir le rôle : sa raison d'être, son domaine d'autorité et ses redevabilités

À partir des notions d'holons et d'holarchie, l'holocratie conçoit les êtres humains comme « des entités autonomes qui choisissent de s'impliquer et d'« énergétiser » les fonctions d'une organisation, organisées en différents rôles. » (Robertson, 2016) Énoncer et définir les rôles est une étape cruciale en holocratie : « une structure d'autorités et d'attentes explicites contribue (...) à bien distinguer les personnes qui travaillent au sein de l'organisation des fonctions ou rôles qu'elles remplissent. » (Robertson, 2016) En général, les personnes et les rôles se superposent dans les organisations, ce qui réduit à la fois les capacités d'agir de chacun et les capacités de l'organisation. La distinction entre personne et rôle est un principe de base de l'holocratie et vise à limiter

²⁰⁹ Cette formulation qu'on trouve chez A. Arrien (2004), pour résumer, dans ce modèle théorique la figure de l'instructeur est très proche de la proposition de J. Rancière (1987) qui propose de concevoir l'acte d'enseigner comme le problème de « révéler une intelligence à elle-même ».

« l'incarnation » des actions par les personnes tout en réduisant les conflits personnels qui peuvent provenir de redevabilités potentiellement contradictoires au sein d'une même organisation. Tout en étant constamment en évolution, un rôle peut être explicité et détaillé à partir de trois dimensions : d'abord, il faut lui attribuer une raison d'être, ce pour quoi il existe, ses objectifs. Ensuite, identifier le ou les domaines d'autorité dont il est responsable et qu'il contrôle exclusivement pour l'organisation. Enfin, définir les redevabilités qui correspondent à « *une activité dans la durée que le rôle est habilité à effectuer et qu'il se doit de mettre en œuvre sinon de gérer pour le compte de l'organisation* » (Robertson, 2016). Remplaçant la fiche de poste des méthodes plus « classiques », en holocratie, le rôle s'élabore dans un couple autorité/redevabilité, moyen de distribuer à celui qui agit le pouvoir de décider. Les réunions de gouvernance, à la différence des réunions de triage qui se concentrent sur les opérations sont les temps de travail collectif où les rôles sont élaborés, discutés, transformés et reconfigurés : toute tension liée aux différents rôles peut y être détaillée, explicitée et clarifiée.

3.4.6.4. La DPC comme médiation des sessions de travail collectif : une succession de tours de parole qui fait travailler la subjectivité

En complément des outils issus de l'holocratie présentés ci-dessus, le POLEN mobilise un mode de prise de décision spécifique, la décision par consentement²¹⁰ (DPC). D'un point de vue théorique, ce mode de décision réalise une synthèse entre la Prise de Décision Intégrative (PDI) (holocratie), le consentement (sociocratie) et le ressenti (CNV). D'un côté, la DPC consiste à ouvrir un espace où les membres d'un groupe peuvent communiquer entre eux avant de prendre une décision ; mais comme cela va être plus approfondi dans la partie 4, elle est aussi, par la succession de différents tours de parole, propice à la recherche, l'utilisation et la mobilisation d'arguments intrinsèquement valides afin de convaincre le collectif sans prendre appui sur la coercition ou sur la récompense. De ce point de vue, elle respecte les deux conditions de la délibération identifiées par B. Manin²¹¹ (Manin, 2011). Par ces dispositions, la DPC configure le mode de prise de décision du POLEN et est donc une méthode centrale dans l'application de systèmes délibératifs.

Le cadre théorique de la décision par consentement (DPC)

La DPC organise au sein du pôle, les modalités des réunions coordonnées par deux rôles : le secrétaire et l'animateur (ou facilitateur). Ce rôle distribue la parole et veille au respect des règles, au déroulement et au rythme de la réunion. Chaque prise de parole est généralement ponctuée par un « j'ai dit ». L'écran d'ordinateur du secrétaire peut être projeté et servir de support partagé (pad), par exemple pour rédiger les propositions de travail. Théoriquement,

²¹⁰ Alors que l'UDN parle plutôt de gestion par consentement (GPC), dans le dernier entretien réalisé avec un fondateur de la coopérative Enercoop de Midi-Pyrénées, ce mode de décision est qualifié de mode de décision par consentement, voire de décision par absence d'objection. L'absence d'acceptation arrêtée montre l'aspect mouvant et inventif qui caractérise ce processus au gré des limites, des besoins et des avancées que sa pratique permet.

²¹¹ La première condition se place du point de vue de la méthode amenant à prendre la décision : la délibération exige l'ouverture d'un espace de communication avant la prise de décision. La seconde condition concerne plutôt les arguments de fond et l'utilisation, la mobilisation d'arguments qui soient intrinsèquement valides et non soumis à des logiques coercitives. (Voir partie 4)

chaque réunion est introduite par différents tours de parole qui doivent se succéder consécutivement et qui peuvent être enrichis au gré du contexte des besoins ressentis.

Le *tour d'inclusion* ou « tour météo » vise à préciser l'état d'esprit de chaque interactant pour permettre (à chacun) d'être présent et apte à participer dans les meilleures dispositions.

Le *tour d'énonciation* des sujets à traiter, nommées « tensions » en holocratie est un tour de parole où chaque interactant dispose d'un temps pour énoncer son (ou ses) tension(s). L'énonciation est généralement courte, quelques mots. Pour spécifier la tension à traiter, cette dernière peut être ciblée en partant d'un rôle orienté vers un autre rôle, ce qui permet de mieux clarifier l'objet de la tension, et donc son traitement. Parfois, dans certaines réunions du POLEN, ce tour n'est pas énoncé, mais il peut être écrit sur un support (pad ou tableau) que chaque participant peut consulter pendant un temps donné, avant de laisser place à un tour de clarification (si besoin) des tensions écrites.

L'établissement de l'ordre du jour : une fois les tensions énumérées et/ou écrites, il faut choisir celles qui vont être traitées et soumises au collectif *via* la DPC qui débute, une fois l'ordre établi, à partir de quatre séquences successives :

**L'énonciation d'une tension* par un « proposeur » est suivie de la proposition de sa résolution (individuelle, ou collective si ce dernier demande le soutien du collectif) (1) ;

*Une *séquence de clarification* (2) s'ouvre ensuite où le proposeur peut répondre successivement aux questions d'un ou plusieurs interactants, sans ouvrir à discussion. Elle vise à reformuler ou à améliorer la proposition en tenant compte des questions ;

*Il s'ensuit *un tour de ressenti* (3), un tour de table où chaque interactant dispose d'un temps pour s'exprimer. Cette séquence a pour objectif d'enrichir la proposition, de mettre en valeur ses forces, ses faiblesses ou de permettre à chaque interactant d'exprimer ses impressions, sans qu'elles soient nécessairement rationalisées ou argumentées.

Ce qu'il faut préciser dans la DPC, c'est qu'il n'est pas toujours facile, en pratique, de distinguer le tour de clarification et le tour de ressenti, à l'instar de la description et l'analyse d'une Commission du POLEN (section 4.6).

*Après le tour de ressenti suit un *tour d'objection* (4) : c'est un moment clé où la proposition est testée face au collectif, ce qui peut entraîner son retrait ou sa validation. C'est un nouveau tour de parole qui s'ouvre à partir d'une question de l'animateur : « la proposition pose-t-elle problème ? A-t-elle des limites qui empêcheraient son adoption ? » Tous les interactants peuvent s'exprimer, y compris le proposeur. En l'absence d'objection ou dans le cas d'une objection levée, la proposition peut être adoptée. Dans le cas d'une objection non levée, la proposition est retirée.

Enfin, la réunion est ponctuée par un *tour de clôture*. Ouvert par l'animateur, il permet aux interactants d'exprimer leurs ressentis, en particulier afin d'améliorer les réunions à venir. En pratique, s'il y a systématiquement dans toutes les réunions observées au POLEN un tour de météo au départ, il y a une certaine liberté de mobilisation des différents tours, en fonction des besoins, des capacités de maîtrise de ces techniques, de l'urgence ou du temps disponible.

La DPC : une succession d'opérations réglées et codifiées comme ressource fondamentale

Ce qui spécifie la DPC, c'est qu'elle n'est pas orientée par l'objectif du consensus, mais structurée autour du consentement qui provient du corpus de la sociocratie. C'est G. Endenburg, le principal théoricien de la sociocratie qui pointe l'absence de la circularité dans le traitement de l'information dans les hiérarchies et propose le consentement comme moyen de produire un système de rétroaction ascendante qui ne peut pas être ignoré par l'échelon supérieur (Buck et Endenburg, 2012). Concrètement, il ne s'agit pas d'obtenir l'accord de tous (consensus), mais que chacun s'interroge s'il peut « vivre avec » la proposition. Consentir exige un travail dans l'intériorité du sujet qui doit adhérer ou refuser une proposition non initiée par lui-même. Cette situation crée une « *tension entre intériorité et extériorité* » (Fraisie, 2017), et peut être en capacité d'œuvrer à construire l'individualité au sens de J. Dewey (Dewey, 2014).

3.4.6.5. Dans une réunion de Triage du Cercle Énergie : Double Lien, DPC

Chaque semaine, une réunion de Triage Cercle Énergie se tient. La réunion de triage, en holocratie est le temps collectif de gestion des opérations, qu'il faut donc différencier des aspects de « gouvernance » (politique) :

« Cette réunion rassemble le Cercle Énergie. Le Cercle Énergie rassemble les Liens des branches. Et c'est vraiment une réunion à vocation opérationnelle. En fait, on a une certaine checklist, des sujets récurrents qu'on traite. On partage des informations et ensuite, on fait une gestion par tension, c'est-à-dire qu'il y a des tensions opérationnelles qui sont amenées par des membres du cercle. » (obs. 2.1, EN)

Cette réunion regroupe donc les différents liens des branches du Pôle Énergie. En holocratie, le lien (premier et second lien) joue un rôle important à partir du moment où l'organisation se compose de plusieurs cercles. En holocratie, chaque cercle est détenteur d'une certaine autonomie, mais les cercles sont reliés par deux rôles qui se situent à leur périphérie. Ces deux rôles participent à la gouvernance et aux opérations de chacun des cercles reliés. L'holocratie laisse une certaine autonomie à chaque cercle, mais maintient une hiérarchie entre les différents cercles, ce qui a pour conséquence que le premier lien est généralement nommé par le cercle hiérarchiquement supérieur tandis que le second lien peut être davantage élu par le cercle hiérarchiquement inférieur. Conformément à la sociocratie qui a été la première méthode à mettre en avant cette importance de double lien entre cercles (Endenburg et Pearson, 1998), le second lien a pour objectif de permettre de faire remonter les rétroactions du cercle inférieur (ou sous-cercle) vers le cercle supérieur (ou super-cercle). Au sein du POLEN, les rôles de premier lien (rôle descendant) et de second lien (rôle remontant) disposent d'une fonction importante et stratégique puisqu'ils visent à relier chacune des différentes branches. En cas d'absence d'un premier lien au POLEN, cette personne peut être remplacée par le second lien du cercle :

« Donc moi, je suis Second Lien de la Branche Appro/Réseau, et notamment, en général, c'est plutôt le Premier Lien qui fait les réunions triage. Mais comme il n'est

pas là aujourd'hui, ça fait qu'il y a toujours quelqu'un. » (obs. 2.1, Triage Énergie, EN)

Quant à l'organisation de la réunion, elle se déroule en trois temps. Un premier temps est alloué au « tour météo » qui est complété, du fait de la présence de deux invités²¹², d'un moment de présentation du cercle et d'un tour de présentation des différents membres lors de leurs prises de parole successives. Un second temps d'information est centré sur les priorités à venir ou les informations que les membres du cercle considèrent comme importantes à partager. Ces dernières ne sont pas précisées à l'oral, mais elles sont simplement écrites sur un tableau visible de tous les participants à la réunion. Le tableau informe chaque participant des priorités en cours ou des informations de chaque branche sans leur allouer systématiquement un temps d'énonciation et/ou de délibération collective qui peut s'avérer coûteux en temps de travail collectif. Cependant, un temps de questions reste ouvert au cas où un participant estimerait avoir besoin de clarifications sur les sujets écrits sur le tableau. Dans le cas d'un besoin de clarification, un interactant pose une question à la personne concernée qui est invitée à donner des précisions, à rendre des comptes quant à la priorité écrite. En l'absence de prise de parole, la réunion se poursuit avec la DPC qui a pour objectif le traitement des tensions du jour. En pratique, certaines informations précisées sur le tableau peuvent aussi être amenées à l'ordre du jour des tensions à traiter, ce qui peut générer une transition vers la DPC. La DPC organise une partie importante de la réunion. Les tensions sont énoncées à l'oral et leur ordre de traitement est discuté en introduction de la séquence. Puis elles sont traitées, l'une après l'autre. Elles peuvent être précisées et situées, ce qui peut permettre de faciliter leur traitement : dans quel cadre ? Concernant quelle branche et quel rôle ? etc.

Lors de la réunion observée, quatre tensions sont principalement énumérées et discutées, elles sont d'ordre budgétaire, technique, organisationnelle et juridico-comptable. Elles soulèvent beaucoup de questions. La première tension d'ordre budgétaire se concentre sur la perspective de création d'un poste dans une branche du pôle. Cette tension budgétaire est soumise à la DPC et montre en l'occurrence comment l'usage de la DPC n'est pas toujours évident à ajuster, entre l'importance d'une tension, l'élaboration d'une proposition claire pour y répondre et le temps collectif disponible pour délibérer :

*« Comment est-ce qu'on peut procéder, vous voulez que ** et moi, on fasse des propositions ? Est-ce qu'on peut travailler le truc plus collectivement ? Mais en fait, je ne sais pas si c'est très très possible de le faire là. Je mets ça un peu au centre, je n'ai pas de vision arrêtée là. »* (obs. 2.1, Triage Énergie, EN)

Cet extrait montre comment le proposeur souhaite traiter la tension *via* le principe de « métadélibération », du fait que cette proposition touche un sujet important, à savoir la question de la répartition du budget entre les branches du pôle. Le proposeur sollicite les interactants façon popcorn²¹³, l'outil qui ouvre le plus à l'expression de la parole libre et spontanée. Cette

²¹² En effet, lors de ma première journée à Enercoop Nationale, comme cela est précisé dans le chapitre 1, en particulier dans la section 6.1.4, une salariée nouvellement recrutée dans une coopérative locale est aussi présente au Cercle Triage du POLEN.

²¹³ https://www.4tempsdumanagement.com/La-methode-Pop-Corn_a6460.html (consulté le 30/11/2021).

séquence façon popcorn se conclut par une proposition qui est soumise à un tour de clarification/ressenti. Mais la première réaction d'une interactante à la proposition exprime des doutes et des incompréhensions, et montre au proposeur le manque de clarté et de maturité de sa proposition. Face à cette réaction, le proposeur finit par retirer sa proposition et promet de la réélaborer pour que la délibération collective puisse se tenir dans une réunion à venir. Dans ce cadre, la difficulté de savoir faire un juste usage du (temps) collectif exige un travail individuel de hiérarchisation dans les priorités qui peut être une réelle difficulté en DPC. Parfois, il peut être tentant, pour appuyer une proposition ou une décision, de mobiliser un échange libre façon popcorn pour sonder le collectif (ce qui revient à demander aux participants de s'exprimer spontanément et librement sur le sujet). Ce temps d'échange peut en effet permettre au proposeur de lever collectivement le doute sur la posture de chacun vis-à-vis d'une tension ou d'une décision difficile. Mais ce moment risque d'être coûteux pour la collectivité, que ce soit en termes de temps ou d'investissement interactionnel (risque d'usure lié à des sollicitations trop nombreuses, par exemple). Cette difficulté peut être dépassée grâce à un travail en amont de préparation et de formulation de la proposition à énoncer. Mais un autre risque inhérent à l'usage de la DPC peut être de vouloir basculer directement dans un tour d'objection pour gagner du temps, et le manque de préparation du collectif peut générer un refus violent de la proposition. Ces enjeux, ces risques et ces difficultés sont en réalité à situer dans les différents modes de décision générés par les systèmes délibératifs dans une organisation (décision autonome, décision par prise d'avis, décision par consentement et décision par consensus) et ils sont davantage détaillés et analysés lors de la coopérative holocratique de Midi-Pyrénées (voir partie 4).

Ainsi, la première tension d'ordre budgétaire est jugée non mature. Ensuite, la DPC passe rapidement à la gestion d'une autre tension d'ordre plus technique : la branche Portefeuille souhaite disposer d'une information plus fine sur l'historique des parcs de production sous contrat et sollicite le lien de la branche Approvisionnement. La tension est rapidement énoncée et la proposition de résolution est tout aussi rapidement exposée, *via* l'identification d'une nouvelle tâche à réaliser du côté de la branche Approvisionnement. Il s'ensuit l'énonciation d'une nouvelle tension qui concerne la territorialisation de la branche Approvisionnement dont le traitement est simplement de l'ordre du ressenti. Ce sujet qui est l'objet d'un traitement spécifique lors du séminaire stratégique décrit plus loin (section 3.4.7), ne donne lieu qu'à un seul ressenti : ce dernier pointe les enjeux logistiques et techniques ainsi que la réorganisation que peut générer une telle perspective, si la tendance à la territorialisation de la branche se confirme. Globalement, la perspective reçoit des avis favorables. Enfin, après une dernière tension qui relève d'un aspect juridico-comptable et qui est assez vite dénoué par un tour de ressenti qui valide l'énonciation du proposeur, un tour de désinclusion ponctue la réunion qui permet à chacun d'exprimer son ressenti.

3.4.6.6. L'Élection Sans Candidat (ESC) comme moyen d'élection

Enfin, avant de décrire et d'analyser le déroulement d'un séminaire de stratégie mobilisant les systèmes délibératifs (partie 3.4.7), un autre outil, mobilisé par le pôle doit être présenté. Il s'agit d'un mode d'élection tout à fait particulier, l'Élection Sans Candidat (ESC).

Un document mis à disposition par l'UDN²¹⁴ permet de décrire le processus qui se déroule en plusieurs étapes. En premier lieu, il faut définir la fonction (poste, mission, périmètre, etc.), le mandat (durée, conditions financières, horaires, etc.) et les critères de choix (ayant force d'argument et possiblement contradictoires). En second lieu, chaque membre de la collectivité vote, en indiquant son nom (« vote pas à bulletin à secret ») pour une personne (il peut voter pour lui-même), en réfléchissant aux arguments qu'il mobilise pour justifier son nom. En troisième lieu, il s'agit du dépouillement où chacun est invité, devant le groupe, à justifier la personne choisie (qualités et raisons pour lesquelles la personne est choisie). Le dépouillement et l'expression des arguments ouvrent une quatrième étape, celle du report des voix qui peut donner la possibilité aux membres de changer leur vote et d'argumenter ce changement. Le quatrième lieu est le temps de l'appel à proposition. C'est le moment de proposer une personne éligible avec cette question : « *Quelqu'un a-t-il une proposition de choix parmi les personnes nominées ?* » La proposition est délibérée collectivement par le biais de la DPC où il peut être convoqué l'ensemble de la panoplie des différents tours (clarification, ressenti, objection), mais un tour d'objection doit venir entériner l'élection. S'il n'y a plus d'objection, la personne est élue. S'il y a objection, cette dernière est testée (par des aspects concrets, précis, factuels, argumentés) tout en vérifiant que l'objectif n'est pas élaboré contre la personne. Si cette objection n'est pas dépassée, il faut revenir au vote ou à l'appel à proposition. Lorsqu'une personne est élue, une dernière étape de *bonification* consiste à vérifier que la personne élue n'a pas d'objection à être élue : sans objection, il y a célébration. Au Pôle Energie, cette procédure est mobilisée comme le précise un salarié qui met en exergue ce processus :

« Après, ce que je trouve plus puissant ici, peut-être, c'est les ESC. On a un mandat pour (...), on a un rôle à donner à quelqu'un, par exemple. Les Élections Sans Candidats, ça, je trouve ça vraiment quelque chose de nouveau et puissant, enfin, c'est nouveau et puissant pour moi. (...) Typiquement on a un cercle de rémunération ici. Chaque pôle a un représentant et on fait une élection sans candidat pour désigner qui c'est. Ce genre de processus, je trouve ça vachement intéressant. Et très novateur. Mais malheureusement, c'est utiliser de façon assez limitée parce qu'aujourd'hui, les Liens ne sont pas élus en ESC. Pas tous. » (entr. 44, homme, salarié, EN)

L'enquête apprécie donc l'ESC qui pousse assez loin la logique de l'intelligence collective et de la délibération dans le cadre de l'attribution d'un rôle à une personne. Mais le salarié regrette que son usage soit parfois limité, y compris au POLEN.

3.4.7. Dans un séminaire stratégique du POLEN : délibération, ateliers participatifs et recherche de consensus

Un séminaire de stratégie du POLEN se déroule pendant trois heures au foyer de la coopérative durant tout l'après-midi. Il réunit quatorze salariés du pôle avec trois femmes et onze hommes. Il n'y a ni cravate, ni chemise. Le séminaire se structure en cinq temps : une

²¹⁴ Au moment de l'écriture de ces lignes, le document n'est pas disponible sur le site de l'UDN. Néanmoins, il est disponible ailleurs : https://www.cooperative-aviso.com/wp-content/uploads/2019/06/Fiche_-_L_%C3%A9lection_sans_candidat.pdf (consulté le 29/12/2021).

introduction (10 minutes) qui présente les enjeux (1), une « déambulation/connexion » (25 minutes) autour des documents stratégiques pour pointer et sélectionner les sujets à traiter (2) et un temps de plénière (15 minutes) pour choisir trois sujets clés (3). Après une pause d'un quart d'heure, un quatrième temps est organisé en ateliers, sous forme de « world café » pour traiter et discuter collectivement les sujets clés ressortis en plénière (4) (3*20 minutes). Enfin l'après-midi du séminaire se conclue en plénière par une synthèse des trois secrétaires du travail collectif produit lors des ateliers, accompagné d'un tour de clôture (5). Si le directeur du pôle commence par introduire le premier temps de la séance, il précise, dès le départ, qu'il ne va pas amener les enjeux et il fait appel au groupe pour amener les intentions de la réunion :

« Quelles sont les intentions de cette réunion ? (...) C'est une réunion de pôle, donc c'est dans le collaboratif, le participatif. Et voilà. Qui veut poser l'intention dans la réunion ? Je ne le ferai pas, hein ! » (Directeur, homme, obs. 2.8, EN)

À cette question, deux salariés du pôle prennent rapidement la parole et pointent deux sujets : fixer les objectifs 2020 du POLEN et les formaliser dans le Plan Stratégie Réseau (PSR) d'Enercoop. Le directeur exprime ensuite le besoin d'un « maître du temps » en charge de la gestion du temps des différentes séquences. Il dresse dans la foulée le programme des quatre séquences de travail collectif du séminaire, en insistant sur la perspective délibérative et en précisant l'importance de prendre ce temps pour travailler et réfléchir en groupe. Il rappelle aussi l'absence d'urgence quant à la production et la formalisation des objectifs. Le but du séminaire est clairement de commencer un travail collectif de réflexion et d'élaboration de la stratégie du pôle.

Après l'introduction qui dure une dizaine de minutes, le temps de « déambulation » et de « connexion » débute. Trois documents, imprimés en plusieurs exemplaires, sont déposés et mis à disposition des participants sur trois tables de la salle:

« En termes de rôles, l'idée c'est de prendre d'abord un temps assez long de connexion et d'échange libre, donc ça prend la forme d'une déambulation comme on a pu le faire au séminaire Gouvernance. Vous avez là, un extrait du PSR avec les sujets qui nous concernent particulièrement. Après, ce n'est pas interdit de parler d'autre chose mais je ne voulais pas imprimer l'ensemble du PSR. ET là, vous avez les objectifs 2019 du Pôle Energie. Et là, vous avez un petit travail, alors c'est vraiment un petit travail avec l'état en cours des réflexions qu'a fait le Cercle énergie sur les déclinaisons du PSR. (...) L'idée, c'est on se promène, chacun on a des gommettes et des feutres, on peut écrire des trucs alors soit, écrire directement sur les papiers, soit il y a des feuilles blanches, il y a des grands papers qu'on peut mettre à côté, découper, enfin, c'est autogestion quoi ! Il y a des ciseaux, quand il y a de la place, faut peut-être écrire sur les feuilles, mais il y a du scotch, du papier, annoter, quoi. (...) Et surtout on n'hésite pas à échanger entre nous sur les questions que ça nous pose. Vingt-cinq minutes. Sur la fin, l'idée est de commencer à converger sur la fin en essayant chacun par rapport à son propre ressenti, mais aussi ce que mettent les autres essayer d'identifier des sujets clés pour la suite de l'après-midi. Donc au bout de ces vingt-cinq minutes, on se pose quinze minutes en plénière où ensemble on identifie trois sujets clés. » (directeur, homme, obs. 2.8, EN)

Les trois documents mis à disposition de l'équipe du pôle représentent donc les objectifs de l'année précédente (2019), la partie du PSR d'EN centrée sur les objectifs du POLEN et l'état d'avancement de la réflexion du pôle. Durant ce temps, les salariés déambulent autour des tables et s'approprient les documents, font des propositions de sujets qu'ils écrivent sur différents chevalets de conférence (tableau blanc ou paper board). À la fin de ce temps de déambulation/connexion, c'est finalement onze sujets qui ressortent et sont écrits sur les chevalets de conférence. Et parmi ces sujets, le groupe doit en sélectionner trois. Et c'est à ce moment-là que chaque salarié dispose de trois gommettes qu'il doit coller sur trois sujets qu'il priorise parmi les onze proposés. Néanmoins, conformément à l'usage de la DPC, un temps de clarification en plénière est laissé pour mieux circonscrire le sujet proposé, l'explicitier et le problématiser. Le proposeur du sujet peut ainsi être mieux questionné sur les contours et le contenu du sujet à discuter, ce qui permet à chaque salarié de coller ses trois gommettes en connaissance de cause à côté des sujets qu'il sélectionne. Finalement, les trois sujets (plébiscités par gommettes) qui sont traités dans la séquence d'une heure qui suit, sous forme de world café²¹⁵ (Arnaud et Cahn, 2021) sont :

- la question des principes priorités entre la Charte producteurs, l'Additionnalité et le principe de 100 % Contrats Directs (moyen terme) ;
- la question de l'intégration au sein du POLEN d'une branche récemment renommée Branche Approvisionnement Réseau (BAR) qui se compose principalement de salariés présents en région (moyen terme) ;
- la question des choix de diversification dans les métiers de l'électricité (long terme).

3.4.7.1. La composition et l'attribution des différents rôles dans les « world café » : atténuer l'asymétrie entre Liens et Non Liens dans la stratégie du POLEN

Dans le cadre de ce séminaire, les « world café » consistent à réaliser trois ateliers successifs de vingt minutes avec des personnes qui tournent à chaque atelier et des rapporteurs fixes (secrétaires) qui se chargeront de la prise de notes des trois ateliers successifs d'une seule thématique :

« La composition des groupes, il y a un parti-pris, c'est que les secrétaires sont des Liens et ils ne sont pas sur leur sujet. Ils ne sont pas sur leur sujet de prédilection habituel. Pourquoi ? Parce que là, l'idée, c'est le moment où les Non Liens peuvent participer à ces réflexions stratégiques. Donc moi, je trouvais ça cool que vous [ne] soyez pas bloqués sur un atelier. En revanche, les Liens, ils ont d'autres moments de faire des stratégies et de participer, d'avoir la vision globale, donc peut-être qu'ils peuvent faire la B.A pour l'occasion. Et puis l'idée de ne pas les mettre sur leur sujet, bah l'idée ce n'est pas... le Lien il a déjà sa vision, il est secrétaire en plus.

²¹⁵Le « world café » est un outil décrit dans la littérature de l'intelligence collective comme « un processus de dialogue qui mobilise les participants à un niveau aussi bien émotionnel que rationnel autour de questions qui font sens ». Toujours selon cette littérature, il serait mieux adapté à la réalisation de problématiques globales que pour la production d'un plan d'action. Voir B. Arnaud et S. C. Cahn (2021).

Et du coup, il oriente les trucs. Donc c'est plus frais aussi d'être sur les sujets des autres. » (Directeur, homme, obs. 2.8, EN)

Dans cette perspective, il semble assez intéressant d'analyser un tel choix. Le directeur choisit de nommer comme secrétaires des ateliers (ceux qui n'auront donc pas la possibilité de discuter la stratégie globale des trois thématiques), ceux qui occupent déjà par ailleurs des fonctions de Liens du POLEN et disposent déjà d'espaces privilégiés pour opérer dans le cadre stratégique (que ce soit au sein du pôle, parmi les différentes branches, ou vis-à-vis des autres pôles d'EN). Ce choix permet de rendre visible une asymétrie d'information caractéristique des collectivités holocratiques entre les Liens et Non Liens que le choix du directeur du POLEN vise ainsi à atténuer dans le séminaire stratégique. Par ce choix, le directeur donne davantage de possibilité aux autres membres (Non Liens) de bénéficier, au cours du séminaire, d'un certain surplomb sur les questions traitées et de pouvoir prendre part aux stratégies. De plus, le second parti pris, à savoir que les secrétaires ne portent pas les sujets qui sont en lien direct avec leurs rôles, laisse davantage d'espace aux non-spécialistes et ouvre ainsi à une perspective de discussion plus large au sein du pôle. Si ces choix peuvent sembler *a priori* anodins, ils constituent des contre-pouvoir afin d'améliorer la distribution des capacités à contribuer à la stratégie, à donner plus de force à la dimension collégiale et à réduire les biais (manque de recul et de réflexion liés à la spécialisation). À ce titre, il est intéressant de constater que le directeur lui-même autolimité son influence dans le séminaire en s'attribuant un rôle de secrétaire dans un atelier *a priori* éloigné de ses thématiques de prédilections. Néanmoins, avant de lancer l'activité des « world café », le directeur interroge les salariés sur ce choix et ne reçoit à ce titre aucune objection. De même, la composition des trois groupes tournants lors des différents ateliers suit une logique d'intégration des membres entre les différentes branches du POLEN : les trois groupes sont constitués de salariés de branches différentes, probablement afin de réduire l'emprise opérationnelle, accroître le questionnement stratégique (politique) et améliorer l'interconnaissance entre des membres qui ne travaillent pas forcément ensemble.

3.4.7.2. Dans les « world café » du séminaire du POLEN : comprendre la hiérarchisation des principes structurants du modèle Enercoop

Un atelier de chaque thématique est observé, ce qui permet de constater le mode de fonctionnement du pôle et d'analyser le travail collectif d'élaboration des premiers temps de travail sur la projection stratégique du pôle. Lors de ces « world café », les secrétaires sont aussi les animateurs qui doivent prendre note des apports de l'atelier et doivent déployer, en accord avec les autres participants, l'esprit de synthèse. Pour fluidifier l'échange, certaines techniques peuvent être utilisées dans le temps d'échange collectif comme le popcorn, ce qui revient à demander aux participants de s'exprimer spontanément et librement sur le sujet.

Le premier atelier observé s'inscrit dans les visées à long terme du POLEN et traite de la diversification de ses activités dans l'électricité. Dans cet atelier prospectif, les qualifications d'un membre de l'atelier sont une ressource essentielle, ce qui a pour conséquence de transformer une bonne partie de ce premier atelier observé en entretien entre la personne dont le rôle est le plus proche de l'objectif de diversification et les autres participants qui connaissent moins le sujet. L'atelier semble plutôt bien fonctionné d'un point de vue stratégique et le rôle

concerné détaille et soumet la feuille de route à suivre lors de la diversification. Le sujet est complexe et le temps du premier atelier qui ouvre à une circulation rapide de la parole entre les membres passe très vite. La prise de notes réalisée par le secrétaire à chaque atelier permet de recueillir le travail progressif et cumulatif de chaque groupe : lors du second atelier, le secrétaire réalise donc la présentation et la synthèse des éléments du précédent atelier.

Le second atelier observé concerne la question de la hiérarchie des principes à prioriser entre les trois présents, identifiés et discutés dans la coopérative : le principe 100 % Contrats Directs, l'Additionnalité et la Charte producteurs. Cet atelier permet ainsi de présenter ces principes qui forment le cœur du modèle Enercoop et d'observer la façon dont se déroule le débat parmi les salariés. Cet aspect important pour la compréhension du modèle Enercoop et son devenir est décrit et analysé en détail ci-dessous (section 3.5).

Enfin, le dernier atelier observé de l'après-midi interroge la perspective de territorialisation en cours de la Branche Approvisionnement Réseau (BAR) (principalement composée de prospecteurs terrains en région) et cherche à préciser la manière dont cette dernière pourra être intégrée dans le POLEN. Ce troisième atelier est finalement davantage un temps de délibération et de clarification sur les apports déjà réalisés par les précédents ateliers sur cette thématique. Le compte-rendu des précédents ateliers sur cette thématique précise la volonté d'exercer un principe de métadélibération mutuel entre d'un côté les membres du POLEN basés à Paris et les membres de la BAR en région : l'intégration de cette branche au pôle exige donc, dans la perspective relatée au cours de cet atelier, de consulter à la fois les membres du POLEN et les membres de la BAR qui se retrouvent de façon hebdomadaire lors de la Commission Approvisionnement, dont une session a pu être observée (obs. 2.11) et dont le déroulement est présenté plus bas (section 3.6). Ce dernier atelier du séminaire permet tout de même d'informer des salariés assez éloignés des thématiques de la branche Approvisionnement et des évolutions et perspectives que peut connaître cette branche à l'avenir.

3.5. 100 % Contrats Directs, Additionnalité, Charte Producteurs : quel principe pour la promesse Enercoop ?

Les principes directeurs du modèle Enercoop résident pour beaucoup dans la mission du POLEN et dans les choix et critères que ce pôle effectue pour mener à bien la « promesse Enercoop » (obs. 2.8, Séminaire POLEN). Pour bien comprendre les enjeux, il est intéressant de mobiliser les données sociologiques obtenues à partir des entretiens des membres du POLEN et des observations réalisées au sein du pôle. Pour élaborer le modèle et donner force à cette promesse, trois critères existent :

- le principe de 100 % Contrats Directs (déjà présenté en section 2.4.1.2 et approfondi en section 3.5.1) ;
- l'Additionnalité « Enercoop » (section 3.5.2) ;
- L'ambition d'élaborer et d'appliquer une Charte Producteurs (section 3.5.3).

Mais ces critères font aussi, au sein des coopératives, l'objet de délibérations collectives. Elles peuvent se résumer à la question suivante : quel critère faut-il prioriser ? Pour chaque critère, la démarche est plus ou moins clairement formalisée et engagée.

3.5.1. Le principe 100 % Contrats Directs : enjeux, difficultés, risques

Lors des observations réalisées au sein des coopératives, la priorité est donnée à l'obligation du 100 % Contrats Directs, un principe visiblement établi comme une référence dans la coopérative : c'est en effet un critère lisible sur lequel Enercoop a bâti sa stratégie, et qui l'engage à assurer contractuellement un approvisionnement en EnR à ses consommateurs.

3.5.1.1. Les difficultés pour appliquer ce critère sur un secteur à tendance monopolistique

Cependant, cette obligation peut engendrer un certain nombre de difficultés dans la gestion de l'approvisionnement du Réseau. Par exemple, les périodes de fortes fluctuations à la baisse de la production EnR peuvent générer un manque d'électricité et des difficultés à aligner les productions EnR face aux consommations des clients finaux. En fonction d'un certain nombre de variables assez conséquent (saison, pluviométrie, site de production, etc.), Enercoop peut manquer d'électricité injectée (surtout s'il y a une forte augmentation du nombre de consommateurs) et être amené, pour respecter l'obligation de capacité, à devoir acheter des volumes d'électricité selon les principes qu'elle applique. Si cela dépend du volume qui manque (plus le volume est élevé, plus la difficulté et les risques s'accroissent²¹⁶), faire face à ce manque peut mettre en difficulté Enercoop pour trouver l'offre de producteurs dans un secteur d'activités à tendance monopolistique (voir chapitre 2, partie 3) selon ses propres critères, à savoir *a minima* les producteurs d'EnR acceptant de vendre conjointement leur électricité et les GO. Au sein du POLEN, lors des observations du séminaire stratégique, la discussion est vive et le sujet loin d'être entériné.

3.5.1.2. Les risques liés à l'institutionnalisation de labels verts : maintenir coûte que coûte le principe de 100 % Contrats Directs ?

Même si certains salariés questionnent et souhaitent discuter le principe de 100 % Contrats Directs, c'est le principe qui est clairement priorisé, quitte à devoir faire des efforts économiques, qui peuvent parfois être conséquents pour le respecter. Ceci est d'autant plus vrai que ce critère occupe une place importante dans les classements de l'ADEME ou de Greenpeace pour estimer la capacité d'un fournisseur à soutenir les EnR. En effet, comme cela a été précisé plus haut, il n'est pas évident de faire le tri, pour le consommateur, entre les offres d'électricité qui ont un réel impact en faveur des EnR et l'écoblanchiment. Cette absence de clarification quant à l'impact écologique des offres vertes justifie l'élaboration des classements. Pour un fournisseur qui se dit « vraiment vert », être reconnu par ces institutions comme une offre

²¹⁶ Le secteur de production électrique est un secteur très concentré. Si un volume important d'électricité manque, le petit nombre d'entreprises en capacité de répondre à un tel besoin réduit la tendance concurrentielle et peut mettre le producteur en position de force.

« premium » accroît sa réputation et lui permet de gagner des clients finals. Cette possibilité est importante pour gagner des parts de marchés dans la situation où un grand nombre d'opérateurs s'implante dans la fourniture d'électricité, et cherche à profiter de la diffusion des préoccupations écologiques chez les consommateurs pour investir le champ de l'« électricité verte » en initiant des politiques de « marketing vert » agressif. Pionnière en France en la matière, la recherche d'exemplarité de la stratégie mise en œuvre par Enercoop et qui est reprise par d'autres fournisseurs pose un certain nombre de questions. Par exemple, le travail en cours réalisé par l'ADEME qui souhaite développer un label pourrait avoir pour conséquence d'œuvrer vers l'institutionnalisation d'Enercoop par l'État, ce qui risque de dissoudre les capacités de transformation sociale du Réseau de coopératives. Néanmoins, lorsque d'autres organisations (comme Greenpeace²¹⁷) produisent des classements annuels entre les différents fournisseurs pour mieux informer les consommateurs, ces derniers, mieux informés, peuvent ainsi mettre en œuvre des stratégies de « boycott ». À savoir, l'inverse du boycott, soit réaliser des actes de consommation comme l'expression de soutien qui n'a pas pour seule motivation l'intérêt économique (Bozonnet, 2012). De ce fait, il peut y avoir une certaine tentation et des discussions en interne dans la stratégie d'Enercoop : le risque est d'accentuer l'arbitrage en faveur du principe 100 % Contrats Directs, au détriment d'autres principes moins formalisés, comme l'Additionnalité ou la Charte producteurs, des principes qui vont maintenant être décrits et analysés, avant de conclure cette section par l'état du débat au POLEN au moment de l'observation.

3.5.2. L'Additionnalité d'Enercoop en question : procédure de délibération multicritères

La notion d'Additionnalité, aussi mobilisée par d'autres fournisseurs comme Ekwater vise à mettre en avant un faisceau de garanties et de pratiques éthiques. Néanmoins, un vrai débat est ouvert sur cette notion d'Additionnalité au sein d'Enercoop qui n'est pas clairement formalisée, même si certains salariés proposent de la caractériser.

3.5.2.1. Le principe d'Additionnalité comme facteur différenciant d'Enercoop

Pour décrire l'Additionnalité, un salarié du POLEN met en avant ce principe pour différencier ses missions au sein d'Enercoop par rapport à ses précédentes expériences professionnelles. En effet, l'objectif économique domine largement le milieu des EnR dans lequel il travaille avant d'intégrer le fournisseur coopératif, « *des entreprises où les décisions étaient plus verticales [qu'à Enercoop]* » précise-t-il aussi :

« C'est simple parce qu'ils [les autres opérateurs des EnR] ont le critère économique comme seul critère et le reste, honnêtement, c'est un peu du superficiel. (...) T'as un projet [de développement de parcs de production EnR], quelle est la valeur économique du mégawattheure, mais vraiment sur le marché, quelle est la valeur de ce mégawattheure-là. Donc ça c'est simple, il faut avoir des outils, ils sont plus ou

²¹⁷ <https://www.guide-electricite-verte.fr/wp-content/uploads/sites/13/2019/11/Note-analyse-guide-electricite-verte-2020.pdf> (consulté le 29/11/2021).

moins performants, mais ils ont leurs outils, ils calculent la valeur et voilà. Ils te font tel prix et point. » (entr. 39, homme, salarié, EN)

Son témoignage pointe tout particulièrement la question du développement de nouveaux projets de production. Mais cet aspect semble aussi être mis en application pour la contractualisation de nouveaux producteurs chez Enercoop où le choix prend en compte et englobe d'autres critères d'ordre social, territorial ou écologique :

« Là, nous, ce n'est pas encore fini, ce n'est pas se dire, il y a une valeur économique, mais on va regarder la valeur sociale, dans le sens, est-ce que c'est un projet citoyen²¹⁸ ou pas ? Est-ce que c'est un projet qui a un impact sur le territoire ou pas, etc. ? Et on va regarder aussi l'aspect un peu environnemental, est-ce que c'est un beau projet ou un moins beau projet donc on ne veut pas lui mettre un tarif trop important. » (entr. 39, homme, salarié, EN)

Ainsi, le salarié évoque trois critères qu'Enercoop cherche à mettre en œuvre, lorsqu'il est question du développement ou de la prospection pour l'approvisionnement d'Enercoop :

- la nature du projet et s'il est issu d'une dynamique citoyenne ;
- l'impact du projet sur le territoire (social) ;
- l'aspect écologique qui va donner lieu à une plus ou moins grande bonification du projet en question.

Néanmoins, ce même salarié précise que cette additionnalité peut varier en fonction des contextes :

« Et sauf qu'évidemment, ces trois critères-là, selon le moment, selon le rush dans la prospection, selon, est-ce qu'on est large dans les volumes à aller chercher ou on est content ? Eh bah on va revenir, on va mettre plus ou moins d'importance, etc. C'est toujours une équation qui recharge, qui se modifie à chaque fois, ce n'est pas un truc tout simple, on a une grille, on l'applique et c'est fini. Donc ça nous demande à chaque fois, en fait, d'être requestionner, de se redire, en fait, c'est quoi notre additionnalité, donc ces critères sociaux, environnementaux, voir un peu plus qui viennent qui sont en fait la marque de l'Additionnalité d'Enercoop, par rapport aux autres, eh bah elle a à chaque fois à être questionnée. Parce qu'on est quand même un acteur économique, on est un acteur qui n'est pas subventionné ou quoi que ce soit. Donc derrière, on a quand même des consommateurs, le but, ce n'est pas de faire exploser la facture, donc on reste contraint par un univers, mais moi, c'est quelque chose qui m'a vraiment plu. » (entr. 39, homme, salarié, EN)

La notion d'additionnalité, telle qu'elle est présentée par ce salarié, met en évidence la volonté d'Enercoop de ne pas soumettre ses choix aux seuls critères économiques. Mais l'objectif est d'ouvrir, partout où c'est possible, des espaces de délibération et de mettre en balance, dans le travail collectif d'autres critères restant fidèles à la face *instituyente* de l'initiative.

²¹⁸ Un projet citoyen fait principalement référence à des sites de production d'énergie renouvelable développés et initiés par des groupes de citoyens dans une logique de propriété collective. Voir à ce titre le travail d'Antoine Fontaine « L'essor des coopératives énergétiques citoyennes », *Multitudes*, vol. 77, no. 4, 2019, pp. 88-93.

L'enquête permet ainsi d'identifier la tension très présente au sein de l'organisation coopérative qui s'articule entre la contrainte économique (*instituée*) et la volonté de mettre en place des pratiques éthiques. Dans les activités concrètes du POLEN médiées par les systèmes délibératifs, l'affect d'écologie coopératif pousse chacun à essayer de contribuer, par la délibération collective, aux choix et aux pratiques, en cherchant à dépasser le critère économique pour intégrer d'autres critères sociaux ou écologiques. De ce point de vue, son témoignage évoque aussi l'absence de grille qui puisse permettre d'orienter clairement la définition de l'additionnalité. Cette absence est d'ailleurs discutée en interne et pourrait être comblée par l'élaboration d'un troisième critère, en l'occurrence la Charte producteurs.

3.5.2.2. « Prendre sens » : Convergence entre le principe de métadélibération et une concordance de soi ?

Avant de détailler les enjeux de cette charte, il est intéressant de s'arrêter sur les motifs fournis par ce même salarié pour expliquer son choix de travailler à Enercoop, des motifs qui permettent de mieux spécifier le travail dans la coopérative. En effet, à côté de la possibilité que lui donne Enercoop d'évoluer vers un métier plus opérationnel, un ancrage pratique d'ailleurs souvent précisé par les salariés pour expliquer leur choix de travailler à Enercoop (entr. 14, 40, 46, 49...), voici comment il explique son changement d'entreprise et son arrivée chez le fournisseur coopératif :

« Il y a quatre critères pour moi, pour un travail. Et en fait, en fonction des moments de ta vie, ça va être plus ou moins important. C'est l'aspect métier, ce que je fais, le contenu. (...) Il y a la dimension, on va dire, situation. Donc ça va être le salaire, la localisation du boulot, etc. (...) pas trop loin du domicile, donc le niveau de rémunération, les avantages associés, etc. T'auras la dimension climat, environnement, les collègues, les personnes avec qui tu vas interagir au quotidien. Et l'environnement, ça va être aussi petite boîte, grosse boîte. Et le quatrième truc, c'est le sens. Et moi, j'avais déjà un peu répondu à certains trucs comme petite boîte, grosse boîte, ça, je savais que je voulais continuer dans des boîtes quand même à taille humaine et pas trop grosse. Et je me suis dit, tiens le sens. Si j'en ai l'occasion, j'aimerais bien aller encore un peu plus loin, franchir une étape dans le sens. (...) Mais j'avoue que le sens, par contre, c'est la partie sens qui m'a fait accepter la différence de salaire contrairement à ce que si ça avait été juste un changement de métier. » (entr. 39, homme, salarié, EN)

Cet enquêteur accepte une baisse de salaire, compensée par la possibilité de s'engager professionnellement dans une activité qui « prend du sens ». Il faut tout de même s'arrêter sur cette expression de « prendre du sens » qui peut permettre de mieux préciser les caractéristiques de l'affect d'écologie coopératif. Cette expression reste difficile à clarifier au plan théorique, du fait que le concept de sens dispose d'au moins trois significations parfois difficiles à distinguer : direction spatio-temporelle (orientation), sensation charnelle et signification mentale (Berque, 2014). Si un grand nombre de travaux de différentes disciplines étudie cette question au regard de la question du travail (Arnoux-Nicolas, 2019), elle reste généralement inscrite subjectivement et difficile à circonscrire d'un point de vue sociologique. Or, il semble intéressant de supposer que cette expression soit le marqueur d'une situation où la personne ne se trouve pas exposée à des logiques de double contrainte (*double bind*) (Hardy, 2012), d'injonction contradictoire

(Bateson ou Watzlawick) ou de dissonance cognitive (Brasseur, 2017). L'expression pourrait répondre plutôt à des besoins de cohérence et de convergence (Bohler, 2020)²¹⁹ : ici en l'occurrence, elle semble correspondre à la congruence entre les convictions de l'enquêté et son investissement professionnel. D'une façon générale, l'expression « prendre sens » peut permettre de rattacher son « ego » à quelque chose qui le dépasse et générer une « concordance du soi ²²⁰ » (Sheldon et Houser-Marko, 2001). Cette expression pourrait ainsi caractériser une situation où le besoin d'ordre²²¹ de la personne est satisfait (Weil, 2013). Pour cet enquêté, les éléments motivationnels de son travail à Enercoop ne se réduisent pas à un rapport purement instrumental et alimentaire (subvenir à ses besoins, s'enrichir, etc.), mais soumet le choix d'orientation professionnelle à une critériologie structurée où la question du sens (au sens de signification mentale) est centrale. Cette recherche de sens donne lieu à une réflexivité critique sur le contenu, les principes, les objectifs ou les visées et s'articule étroitement avec le principe de métadélibération organisé collectivement. Ainsi, le travail réflexif à l'œuvre dans l'intériorité semble converger avec la recherche collective de pratiques éthiques, à l'instar de la délibération autour de l'additionnalité. Si l'enquêté propose donc de concevoir cette dernière comme une procédure délibérative à multicritères, la question des critères élaborés et choisis est en réalité clairement débattue au sein de la coopérative. *In fine*, au POLEN, c'est plus particulièrement la question de l'articulation et de la priorisation entre l'obligation de 100 % Contrats Directs, l'Additionnalité et une Charte Producteur qui est l'objet de discussions.

3.5.3. Charte Producteur : tenter de tracer une ligne rouge à ne pas dépasser ?

La « Charte Producteur » vise à élaborer des critères qui permettent de sélectionner les sites de production qui s'alignent avec la « promesse Enercoop » et d'exclure ceux qui n'y correspondent pas. Ces critères, au moment des observations sont largement débattus et ne sont pas nécessairement arrêtés :

« Aujourd'hui, deux critères, 100 % CD [Contrats Directs] et Additionnalité. C'est vaguement en toile de fond. Une sorte de vœu pieu qui traîne. Et qui peut se décrire selon la plus-value qu'on apporte selon les critères, citoyen, écologique (sensibilisation d'ordre écologique, passe à poisson, transition énergétique : est-ce qu'on apporte des nouveaux volumes qui permettent une plus grande part des EnR.) et au-dessus de ça, la Charte. Pour certains c'est davantage une grille d'analyse qui vient définir des lignes rouges qui permettent de sortir des producteurs, mais ces lignes rouges, elles sont conjoncturelles et interprétatives, donc elles ne sont pas si claires,

²¹⁹ En l'occurrence, selon certains résultats de sciences cognitives, cette quête de sens et ce besoin de cohérence se logent dans une partie tout à fait spécifique du cerveau, le cortex cingulaire antérieur qui fonctionne comme « un détecteur capable d'intégrer de vastes systèmes de représentations du monde » et est « un véritable obsédé d'ordre, et de contrôle et de sens. » Voir S. Bohler (2020).

²²⁰ Sources : <https://www.lesmotivations.net/spip.php?article65> (consulté le 30/11/2021).

²²¹ Selon S. Weil, l'ordre, c'est « un tissu de relations sociales tel que nul ne soit contraint de violer des obligations rigoureuses pour exécuter d'autres obligations. » Plus précisément, l'absence d'ordre caractérise « celui pour qui les circonstances rendent en fait incompatibles les actes ordonnés par plusieurs obligations strictes. » Voir S. Weil (2013).

elles ne se lisent pas de la même façon dans tous les cas et à chaque instant. » (obs. 2.8, femme, salariée, EN)

Selon certains salariés, la Charte producteur est une grille d'analyse qui permet d'identifier des « lignes rouges » à ne pas franchir dans les caractéristiques et dans les choix des producteurs (EN, obs. 2.8). Pour d'autres, la Charte est davantage un critère pour attribuer (ou non) des tarifs de soutien²²² aux sites de production. Enfin, face à des conditions de marchés de l'électricité extrêmement fluctuantes, d'autres salariés, dans une approche plus critique vis-à-vis de leur coopérative évoquent la dimension conjoncturelle ou interprétative du concept de Charte Producteur. Selon les observations réalisées (obs. 2.8), la Charte reste le principe qui est le moins circonscrit et qui ouvre le plus à interprétation. L'interprétation qui laisse ouverte la délibération montre dans quelle mesure les faces interactives de l'*instituant* et de l'*institué* sont bien présentes et vives dans le POLEN, permises par l'holocratie, l'organisation de la métadélibération et les outils de l'intelligence collective.

3.5.4. Comment trancher entre les différents critères ? Clarifier l'Additionnalité et les objectifs de la Charte

In fine, l'atelier observé centré sur la question de la hiérarchisation entre les principes se termine par la fixation d'une feuille de route, à partir d'un certain nombre de questions visant à clarifier les différents principes et leurs objectifs :

« Premier objectif : mieux qualifier l'additionnalité, c'est-à-dire qu'est-ce qu'on entend par additionnalité ? Qu'est-ce qu'on a envie d'apporter comme additionnalité ? Comment nous, on la définit à Enercoop et comment on la mesure ? En fait, ça, ça veut dire que le 100 % CD, ce n'est pas de l'additionnalité, donc finalement, aujourd'hui, notre promesse client, c'est surtout 100 % CD, donc... comment on réfléchit à cette promesse client, 100 % CD versus additionnalité ? (...) Et soyons fous, de se donner un objectif chiffré en termes d'additionnalité. Dans le PSR, il y a plus ou moins d'indicateurs chiffrés. Par exemple 1 euro par MWh enveloppe, un % hors soutien public, un % par filière. Finalement est-ce que ces critères nous permettent de définir un objectif de chiffres en additionnalité ? Comment on la définit ? Si on réussit à se donner un objectif chiffré, de ce qu'on a envie de faire, on a deux critères, les deux ils sont écrits dans le PSR comme vitaux. Quel est le plus vital ? » (obs. 2.8, femme, salariée, EN)

Ainsi, dans cet extrait de la restitution de l'atelier, le secrétaire évoque la présence dans la stratégie d'Enercoop des deux principes, le 100 % Contrats Directs et l'Additionnalité. Mais le raisonnement exposé va jusqu'à interroger la hiérarchisation entre les deux critères et à questionner lequel des deux est le plus « vital », ce qui oblige à interroger la façon de hiérarchiser :

« Après comment on arbitre entre ces deux critères ? (...) 100% Contrats Directs, il faut vivre avec. Ça n'empêche pas de se poser des questions. Est-ce que du coup, même dans ce cadre-là, on peut faire remonter l'ambition Additionnalité ? (...) Et

²²² Cet aspect qui sera traité plus loin fait suite au processus de libéralisation et à l'acquisition par Enercoop de la possibilité d'acheter l'électricité à des sites de production qui bénéficient de subventions (tarifs de soutiens).

en parallèle soyons fous, définir l'Additionnalité pour fixer des critères et ceux qu'on peut défendre, un critère où on ne fait pas que des projets neufs, et comment on définit l'Additionnalité d'Enercoop et comment on en fait des critères qu'on pourrait défendre pour nos clients ? (...) Rappel réalisme : stratégie dynamique. » (obs. 2.8, femme, salariée, EN)

Ainsi, la stratégie qui ressort de l'atelier du séminaire du POLEN semble plus porter vers l'objectif de donner corps, au sein du modèle Enercoop, au principe d'Additionnalité, ainsi qu'aux critères qui pourraient réellement fonder ce principe à côté du principe de 100 % Contrats Directs déjà existant. Mais avant de présenter les tensions ou les potentielles convergences entre la stratégie d'approvisionnement plutôt axée sur le court terme et l'axe de développement d'un Pôle Production à EN qui puisse donner une assise plus marquée à Enercoop dans le secteur électrique, la démarche est ici de présenter le fonctionnement de la Commission Approvisionnement, une commission qui réunit l'ensemble des prospecteurs terrains d'Enercoop à l'échelle hexagonale dont une session a pu être observée (obs. 2.11).

3.6. Dans la Commission Approvisionnement Réseau : l'exemple d'une instance multi-scalaire

La territorialisation de l'activité d'approvisionnement pose en particulier la question de l'intégration et de la coordination des activités entre salariés situés sur l'ensemble du territoire hexagonal. Dans cet objectif, une réponse proposée par Enercoop se caractérise par la tenue de Commissions Métiers qui doivent permettre la discussion régulière des salariés du Réseau de coopératives par métier. Doublées de séminaires, les Commissions Métiers, dans la structure des instances qui s'organisent à l'échelle du Réseau de coopératives occupent une place importante, bien que la place et la capacité de ces commissions à prendre des décisions légitimes ne soient pas forcément clarifiées au regard d'autres instances du Réseau (comme l'Inter-CA, le Codir-Réseau, etc.). Ces commissions réunissent donc des salariés de l'ensemble des coopératives par métier et combinent généralement un média téléphonique et un support numérique (pad). Parmi ces réunions réalisées à distance, la Commission Approvisionnement Réseau est présentée comme une des organisations les plus avancées dans le Réseau en termes de collégialité. Cette instance joue en ce sens un rôle assez exemplaire, en initiant un travail de coordination de l'activité d'approvisionnement entre les différentes échelles, du niveau national au niveau régional. L'une d'entre elles a pu être observée.

3.6.1. Le déroulement à distance d'une Commission Approvisionnement Réseau

D'une durée d'environ une heure et demie, cette réunion, animée par une personne, qui se sélectionne elle-même dès le départ, est composée d'une dizaine de participants. Ce sont principalement des hommes qui occupent les fonctions de prospecteurs terrains en charge de l'approvisionnement d'Enercoop dans l'hexagone. La réunion s'appuie sur la boîte à outils des systèmes délibératifs : le tour d'inclusion, la décision par consentement (DPC) et ses différents tours de parole (ressentis, clarifications, et objections). La Commission Approvisionnement

Réseau mobilise aussi le tour de clôture, la possibilité de réaliser des « bonifications » (moments de célébration) ou l'échange façon popcorn.

3.6.2. L'effet contrastant de l'expression des ressentis dans une commission à distance

Par rapport à des réunions en présence, ces réunions à distance diffèrent par l'espace interactionnel qu'elles créent et ouvrent une intelligence collective connectée qui nécessiterait une investigation plus systématique. Dans le cadre de ce travail, une seule commission a pu être observée et il s'agit ici d'en décrire le déroulement. Cette observation permet tout de même de constater que l'absence des corps (expressions des visages, gestuels, etc.) peut ouvrir la place à des incompréhensions ou des ambiguïtés ainsi qu'à certains effets de contrastes dans les ressentis et dans les perceptions des interactants. Cet aspect s'accroît par le fait que ces réunions mobilisent les techniques délibératives qui promeuvent un certain nombre d'espaces propices à l'expression des sentiments, des ressentis et des émotions. Ce qui est clairement le cas pour la « météo intérieure », le tour de ressentis, le moment de célébration ou le tour de désinclusion.

Pour ce qui est de la commission observée, une personne prend donc en charge l'animation de la réunion. Chaque participant est invité, dans un premier tour, à exprimer son ressenti (tour météo). Durant cette météo intérieure, certains salariés expriment une certaine émotion relative à des mails reçus qui sont jugés assez « touchants » et qui réagissent à l'obtention d'un contrat par Enercoop qui comble un manque d'approvisionnement pour l'année en cours. En clôture de ce tour d'inclusion, certains interactants proposent de célébrer l'obtention des contrats. Or, autour de la « table virtuelle », il n'y a pas forcément consensus quant à la nécessité d'une telle célébration et certains se montrent davantage critique dans leur tour météo :

*« Je vais dire que je suis assez touché par les mails Com' Appro sur **, mais peut-être pas dans le même sens. Et du coup, ça affecte pas mal mon énergie, à une période où il faut mettre le paquet sur le séminaire. Mais en tout cas, ça me questionne beaucoup. » (obs. 2.11, homme, salarié, EN)*

Ce contraste n'aurait sans doute pas été aussi marqué dans une réunion en présence. La réunion se poursuit par les différentes thématiques qui sont à l'ordre du jour et inscrites dans le pad collaboratif : le séminaire Approvisionnement à venir, la restructuration de l'activité de fourniture liée à la réactivation de la production à EN (approvisionnement long terme) et le point sur la stratégie d'approvisionnement court terme pour l'année 2020.

3.6.3. La préparation du séminaire Approvisionnement

En premier lieu, la commission traite de la préparation et de l'organisation à venir d'un séminaire de trois jours qui réunit l'ensemble des prospecteurs terrain et convie des salariés de Pôles production de coopératives régionales. Suite à l'exposé de l'organisation prévue par un des membres du Cockpit où il est aussi fait mention d'un temps de convivialité (fête) et d'une invitation de chaque membre à apporter des produits de son terroir, le programme du séminaire d'Approvisionnement Réseau est discuté collectivement et amendé, en s'appuyant sur un tour

de clarification de tous les interactants. Dans cette session de travail, les interactants mobilisent les outils de l'intelligence collective pour déterminer l'organisation à suivre :

« Bab ouais. Merci beaucoup pour vos retours. C'était l'idée effectivement qu'il y ait des besoins comme ça, des trous dans la raquette que vous identifiez et qu'on n'ait pas pris en compte. » (obs. 2.11, homme, salarié, Réseau)

Pour amender et enrichir l'organisation du séminaire, les interactants mobilisent dans ce sens tous les outils disponibles. Après un premier tour de clarification, le proposeur demande un dernier temps de parole en popcorn :

« Voilà, pour moi, c'est assez clair. Je voudrais juste vous laisser deux minutes en popcorn. S'il y a quelqu'un qui a envie de réagir et qu'il y a un truc en particulier qui manque, quoi. N'hésitez pas là, à le dire, sur la base de ce que je vous ai indiqué. Est-ce que vous êtes à l'aise avec cet ordre du jour pour ce super séminaire ? » (obs. 2.11, homme, salarié, Réseau)

En l'absence de prise de parole de différents interactants, la commission passe au second sujet à traiter.

3.6.4. La réallocation des différents rôles dans l'activité de fourniture entre approvisionnement court terme et production long terme

Au moment où la commission se tient, EN souhaite relancer les activités de production (ou activités d'approvisionnement long terme). Ces activités consistent à initier et à participer activement au développement de projets de production d'EnR. Cette perspective pose un certain nombre de questions organisationnelles, éthiques et pratiques au sein du POLEN. Pour ce qui est de la Commission Approvisionnement Réseau, cette perspective exige de formaliser et structurer la distribution des rôles. Elle oblige le POLEN à réfléchir à la répartition des activités entre la Commission Approvisionnement Réseau et les organisations, au sein d'Enercoop (que ce soit au niveau national comme au niveau régional) qui vont prendre en charge les activités de production. L'objectif de l'échange dans la Commission Approvisionnement et qui va être enrichi lors du séminaire à venir vise à préparer et établir la position de cette commission concernant les propositions de la nouvelle organisation. Pour ce faire, l'interactant détaille les pistes de réflexion des personnes en charge de la relance de la production. À la différence de l'approvisionnement qui consiste plutôt en la prospection et en la réalisation de contrats de production avec des producteurs (perspective davantage inscrite sur le court ou le moyen terme), la production se compose de toutes les activités qui vont permettre à la coopérative le développement de ses propres moyens de production (perspective de long terme, puisque le développement d'un parc de production d'EnR exige environ une durée moyenne allant de trois à huit ans pour voir le jour). Cette activité peut permettre à Enercoop de détenir son propre parc d'approvisionnement en électricité (stratégie d'intégration verticale), en lieu et place d'une dépendance à des producteurs « extérieurs ». Or, dans cette volonté d'accentuer le volet production, il est question, lors de la réunion, de présenter, de discuter et de délibérer sur la façon dont les rôles vont être distribués. À ce titre, lors de la réunion observée,

un interactant précise une difficulté pratique à mettre en œuvre dans l'exercice de la DPC. En effet, il n'est pas toujours évident de distinguer le tour de clarification et le tour de ressentis :

« Je ne sais pas si c'est des questions, si normalement, c'est des clarif. Ce n'est pas vraiment des clarif, mais... je pense que c'est ... (il balbutie) Il n'y aura jamais de tours de clarifs sans ressentis dedans. » (obs. 2.11, homme, salarié, EN)

Cette frontière étroite entre les clarifications et les ressentis pointe une difficulté à l'œuvre dans la DPC, une certaine ambiguïté qui peut parfois rendre complexe le processus interactionnel. En l'occurrence, dans cette réunion, le tour de clarification se transforme finalement au gré de la circulation de la parole en tour de clarification/ressenti. Ce que confirme l'animateur de la réunion qui rappelle ensuite quelques règles d'usage du Pad, un énoncé multiformulatif (Widmer, 2010 ; Wieder, 1974) qui vise à préciser le fonctionnement de la commission et la bonne utilisation du support collaboratif. L'enjeu de la seconde thématique est donc d'enrichir et d'amender la proposition amenée dans la distribution des rôles (raison d'être, redevabilité, domaine) entre chaque instance de pilotage des activités. La production devant gagner en puissance, l'idée est par exemple de bonifier les connaissances et de mutualiser les qualifications déjà présentes au sein du Réseau (par exemple en Midi-Pyrénées) tout en évitant les redondances ou les mises en concurrence. Cet aspect explique pourquoi les membres des Pôles Production des coopératives locales sont conviés au séminaire Approvisionnement à venir. Plus globalement, au plan organisationnel, la réponse esquissée à la difficulté d'articuler approvisionnement et production insiste sur l'importance d'élaborer des contre-pouvoirs (pour faire en sorte que la personne en charge du développement d'un projet ne soit pas celle qui va valider son intégration comme site d'approvisionnement d'Enercoop) et suggère de mobiliser la procédure de double lien comme moyen de réaliser un bouclage informationnel à double sens. Une telle perspective qualifiée d'« harmonisation » dénote la capacité d'auto-organisation des membres du POLEN, ainsi qu'une nette acculturation de ces salariés à mobiliser les techniques délibératives.

3.6.5. La question de l'approvisionnement

Enfin, il y a un dernier sujet à l'ordre du jour de la réunion. Il s'agit en l'occurrence de réaliser un état des lieux de la prospection en cours : besoin en volume d'électricité, crédit disponible, tarifs fixés, etc. Sans entrer dans le détail qui reste de l'ordre de la stratégie, ce sujet marque quand même, au moment où Enercoop connaît une forte croissance, la difficulté pour Enercoop de disposer de sources d'approvisionnement qui répondent à ses besoins et pointe l'importance, pour le Réseau, de développer ses propres parcs de production.

Ainsi, l'observation de la Commission Approvisionnement, une commission souvent citée comme un exemple de collégialité, permet de constater que les outils de l'intelligence collective structurent son organisation. Ce sont des outils très présents également au POLEN, pôle où le directeur, au moment de la session d'observation dispose d'une vraie volonté et d'une réelle ouverture, à initier des pratiques de participation et de délibération. Cependant, il est possible que ces pratiques s'atténuent avec l'élévation du niveau de criticité et d'urgence de la décision à prendre. Pour le dire plus clairement, il semble que le niveau de criticité d'une

décision, mise sous contrainte de temps, œuvre à réduire les perspectives de délibération, malgré les volontés régulièrement exprimées d'ouvrir et d'impliquer.

3.7. Approvisionnement à court terme, production sur le long terme : qui sont les producteurs ? Produire ou s'approvisionner ? Quelle place pour Énergie Partagée ?

Pour conclure cette partie centrée sur le POLEN, et donc sur la question du modèle Enercoop, il faut maintenant explorer la question de la production d'électricité, en présentant la typologie des producteurs qui approvisionnent Enercoop (section 3.7.1), ce qui permet de mieux situer les enjeux qui s'articulent autour de deux stratégies qui peuvent orienter le fournisseur : continuer de s'approvisionner auprès de producteurs ou vraiment devenir producteur (section 3.7.2), une question qui amène à interroger la place donnée à Énergie Partagée (section 3.7.3).

3.7.1. Qui sont les producteurs d'Enercoop ?

Si le fournisseur ne dispose pas de ses propres moyens de production, l'activité de prospection et de contractualisation avec des producteurs est essentielle pour pouvoir respecter l'obligation de capacité et injecter dans le réseau la quantité d'électricité correspondant au niveau de consommation de ses clients finals. De ce point de vue, il est intéressant de présenter ces producteurs. En général, ce sont entre deux cent cinquante et trois cents producteurs²²³ qui composent, chaque année, le mix de production du fournisseur, un nombre qui peut évoluer au gré des années, au gré des contrats signés, etc. Parmi ces producteurs, une session d'observation d'une réunion de travail d'EN permet d'identifier trois types qui fournissent Enercoop en électricité renouvelable (obs. 2.9) :

- Des petits producteurs « indépendants » : activité de type familiale, c'est tout de même une véritable activité entrepreneuriale ;
- Des collectivités publiques impliquées dans une démarche de transition ;
- Des projets citoyens qui ont pour objectif de se réappropriier la production électrique.

Suivant chaque profil, la relation qu'Enercoop développe avec ces producteurs, dans le cadre de la prospection, ne sera pas nécessairement la même, ce que précise un salarié du POLEN :

« Notre stratégie va être un peu différente pour appréhender ces différentes typologies. Typiquement, les indépendants, eux, ils sont dans une démarche beaucoup plus économique, donc nous, pour les accorder, il faut qu'on arrive avec un contrat un peu solide, à un prix d'achat intéressant. Les collectifs citoyens, c'est plutôt eux qui vont venir vers nous, car pour eux c'est plus cohérent dans leur démarche de revendre l'électricité à Enercoop. Et à eux, potentiellement, on leur propose un prix intéressant. Sauf que là, ce n'est pas un prix pour être sûr qu'ils viennent chez nous,

²²³ La coopérative Enercoop de Provence Alpe Côte d'Azur détaille le choix des producteurs dans un document mis en ligne et disponible ici : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/paca/comment-enercoop-choisit-ses-producteurs> (consulté le 29/11/2021).

mais grâce à ce prix, on peut les aider, les accompagner dans la construction de leurs projets. Et les collectivités, c'est un peu plus tout ça mélangé. » (obs. 2.9, homme, salarié, EN)

En ce qui concerne les projets citoyens, la coopérative historique fait face à une certaine difficulté quant à leur accompagnement. En effet, ces projets connaissent une certaine dynamique sur le TNC et la centralité d'Enercoop en France dans le cadre des communautés énergétiques accentue les sollicitations des collectifs citoyens. Ces derniers mènent des projets qui sont à chaque fois singuliers et spécifiques, ce qui rend complexe pour EN la possibilité de les accompagner, comme l'explique un autre salarié de la coopérative historique :

« Mais ce sont des projets qui (...) demandent du temps. Voilà, à être décortiqué, les aider, des éléments financiers, des conseils tout ça. Mais notre rôle, ce n'est pas vraiment de les accompagner, vraiment pas plus que ça, parce qu'Énergie Partagée fait déjà très bien ça. Nous, on est plutôt là pour la partie, Approvisionnement. Notre rôle est bien là, c'est de sécuriser votre modèle économique, une fois que vous avez fait toutes les démarches qu'il faut pour faire sortir le projet. » (entr. 38, homme, salarié, EN)

Cet extrait d'entretien permet de mettre en lumière une problématique à laquelle fait face Enercoop. En laissant de côté l'activité d'Énergie partagée qui est présentée par la suite (section 3.7.3), l'extrait d'entretien illustre la difficulté pour Enercoop de se situer entre son activité principale, la fourniture et l'activité en amont, la production. Dans ce cadre, ce qui pose problème, c'est le décalage entre le niveau de production d'électricité généré par les projets citoyens qui reste relativement modeste au regard des besoins d'approvisionnement en électricité d'Enercoop, alors que les projets citoyens nécessitent malgré tout du temps de travail salarié qui peut être important :

« C'est vraiment pas du tout un enjeu d'appro parce que c'est des petits projets, sur des toits des écoles et tout. Mais ça a beaucoup de visibilité en fait. C'est vraiment super important pour nous qu'on fasse ces projets-là. Parce que c'est des gens, c'est des coopératives, par exemple, ils viennent dans notre bureau, nos locaux, ils ont des noms, ils nous connaissent, c'est très compliqué de ne pas les mettre dans la boucle. (..) C'est des projets qu'on veut mettre en avant. Du coup, voilà, un autre rôle qui prend pas mal de temps aussi parce que c'est des partenariats à mettre en place, par exemple, là, on a fait un partenariat. Bon toutes les coopératives dans la limite de je ne sais pas combien, on va essayer de bonifier l'énergie. On essaie de l'automatiser parfois, ou parce que sinon, il vient un par un. Donc il y a plusieurs coopératives et c'est beaucoup de travail et on n'est pas non plus EDF pour avoir une personne par projet. C'est des projets avec beaucoup de spécificité. Chaque projet, il y a un contrat à faire, pour chaque kilo de machin, donc par exemple, il y a vingt projets, donc il y a vingt contrats. Et en plus, il y a tous les autres trucs qui sont avec un enjeu aussi beaucoup plus important. » (entr. 38, homme, salarié, EN)

Cette situation montre donc certaines difficultés dans la coordination de la relation entre des projets citoyens et Enercoop. Il permet aussi d'exemplifier ce qu'il est proposé dans ce travail de qualifier comme la figure du *sociétaire encombrant* (à côté du *sociétaire boussole* et du *sociétaire fantôme*). Il s'agit d'une figure de sociétaire qui, par son engagement et ses sollicitations de la

coopérative, risque de poser davantage problème dans le processus de travail ordinaire, qu'il ne peut en résoudre. Cette particularité semble intéressante à mettre en relief, puisqu'elle correspond à une spécificité identifiée lors du travail de terrain, et qui sera davantage détaillée pour la coopérative locale (partie 5).

3.7.2. La question de l'activité de la production à EN : devenir producteur ?

À noter que lors de l'observation, du temps de travail salarié au POLEN est alloué à une activité production, qui peut être aussi qualifiée d'*approvisionnement long terme*. Cependant, cette activité est sujette à une certaine instabilité, en lien direct avec les fluctuations économiques de la coopérative historique. Contrairement à certaines EL pour qui l'activité de production, à savoir accompagner et développer de nouveaux projets de production, apparaît comme un objectif stratégique, la coopérative historique a davantage de difficultés à initier cette activité et à la pérenniser. Lors de nos sessions d'observation, l'activité production est réactivée au sein d'EN et il est prévu que du temps de travail soit investi dans cette activité. L'objectif est alors d'initier, un peu à l'instar de l'approvisionnement, un rôle de coordination et d'investir assez activement la production afin de devenir, à terme, propriétaire de ces outils de production et réduire la dépendance d'Enercoop à des producteurs. En attendant le réinvestissement de cette activité, les rôles alloués à la production consistent surtout à un rôle d'arbitrage éthique (auprès d'Énergie partagée) et à la recherche d'exemplarité dans les projets accompagnés.

La composition du mix des producteurs ainsi que la difficulté d'Enercoop à bien se situer entre activité de fourniture et activité de production oblige à préciser un aspect qui semble central pour le devenir d'Enercoop. Cet aspect a été particulièrement pointé lors des sessions d'observation à Enercoop Midi-Pyrénées durant une période où le Réseau connaît une forte croissance. Pour un fournisseur d'électricité dont l'activité est en croissance, l'enjeu est en effet de réussir à répondre aux besoins croissants d'approvisionnement des clients et de trouver des producteurs d'EnR qui puissent injecter l'électricité consommée. Face à ce besoin, deux grandes stratégies peuvent être choisies. Soit il peut être fait le choix d'accroître la prospection auprès de producteurs déjà installés pour trouver de nouveaux contrats d'approvisionnement. Cette logique s'organise davantage à court terme et génère le risque d'une dépendance vis-à-vis de producteurs qui peuvent chercher à profiter de la situation pour négocier des conditions contractuelles peu favorables au fournisseur, surtout lorsqu'il s'agit d'un volume d'approvisionnement important. Soit l'option peut être de s'orienter vers une stratégie d'intégration verticale. Cette dernière consiste à initier le développement de projets de production et devenir propriétaire de ses propres moyens de production. Cette stratégie, inscrite dans le long terme exige de l'entreprise des investissements conséquents (humain, économique, etc.) puisqu'un projet de production exige des délais relativement importants pour voir le jour. Mais il faut aussi que l'initiative bénéficie d'une situation financière stable qui puisse lui permettre d'investir dans de bonnes conditions. Or, cette condition n'a pas été nécessairement remplie pour la coopérative historique dont la croissance économique très rapide, durant la fin des années 2010, lui a apporté son lot de difficultés. Néanmoins, les deux stratégies (fourniture et production) peuvent en réalité être tout à fait complémentaires. Cependant, au-delà de la nécessité pour l'activité de développement de projet d'initier une logique d'investissement sur

long terme qui peut être rendue difficile par un certain nombre d'arbitrages budgétaires à faire au sein d'EN, il semble que la seconde stratégie (initier le développement des parcs) oblige aussi la coopérative historique à interroger la place et ses liens avec Énergie Partagée, une entreprise qui a été fondée par Enercoop.

3.7.3. Quelle place donner à Énergie Partagée dans le modèle à venir d'Enercoop ?

En effet, dans le cadre du développement de projets de production, Enercoop fait partie des membres fondateurs d'Énergie partagée, un mouvement né en 2011. Cette initiative se présente comme « *le mouvement qui fédère, accompagne et finance les projets citoyens de production d'énergie 100 % renouvelable en France.* » La notion de « projets citoyens » (Poize et Rudinger, 2014), parfois conçue sous l'acception d'« énergie citoyenne » (Serlavós, 2020) reste assez floue : elle englobe une grande variété de communautés énergétiques dans lesquelles l'initiative de départ est collective et organise une production territoriale d'EnR. Énergie partagée n'est pas une coopérative et se compose, selon son site internet, de deux entités, une association et une société en commandite par actions (SCA) : tout comme la société par commandite simplifiée (SCS), cette forme de statut juridique a la particularité de pouvoir créer deux types d'associés, un commandité qui dirige et un commanditaire qui investit et dont la responsabilité est limitée à la hauteur de l'apport²²⁴. Néanmoins, dans la SCA, il doit y avoir au moins 1 commandité et 3 commanditaires. Chez Énergie Partagée, le commandité est « Énergie Partagée Commanditée » et les trois commanditaires sont Enercoop, la Nef et Solira Développement²²⁵. Enercoop occupe donc une place importante dans l'organisation d'Énergie Partagée. Et l'articulation entre les deux entités devra sans doute évoluer, suivant l'orientation qui sera donnée au « modèle Enercoop » : si Enercoop ne se lance pas tous-azimut dans le développement des projets de production, Énergie Partagée, *via* les projets développés peut continuer, en quelque sorte, de lui fournir, de façon indirecte de l'électricité. Mais si Enercoop opte pour le développement de parcs de producteurs, cela revient à devenir conjointement producteur et fournisseur, ce qui peut entraîner un questionnement sur la place occupée par Énergie Partagée vis-à-vis d'Enercoop. Quoi qu'il en soit, il semble que le deuxième scénario, que certaines coopératives en région souhaitent et ont déjà initié paraît tout de même plus cohérent et stratégique, puisqu'il peut réduire les risques de dépendance vis-à-vis de producteurs cherchant simplement à maximiser leur profit, en profitant des critères éthiques mis en œuvre par Enercoop. Il peut aussi permettre d'initier la diversification de la coopérative historique qui pourra bénéficier et mutualiser des qualifications qui sont déjà présentes dans certaines coopératives locales qui développent déjà leurs propres parcs de production (*via* une commission production). Enfin, ce scénario pourrait renforcer la cohérence du Réseau, et permettre à la coopérative historique d'affirmer sa place au cœur de la sortie des énergies non renouvelables et ainsi poursuivre la stratégie de maillage territorial de l'électricité (ou circuit court), en accentuant le déploiement

²²⁴ Source : <https://www.economie.gouv.fr/entreprises/societe-commandite-actions-societe-commandite-simple> (consulté le 09/09/2022).

²²⁵ Source : <https://energie-partagee.org/decouvrir/le-mouvement/qui-sommes-nous/energie-partagee-investissement/> (consulté le 09/09/2022).

d'offres locales. Cet aspect est tout l'enjeu du développement de l'activité production mise en œuvre dans la coopérative de Midi-Pyrénées (partie 5).

Parmi les particularités à l'œuvre au Pôle Énergie, le domaine pointu de la fourniture d'électricité exige une montée en qualification très forte pour accompagner le développement d'Enercoop et demande aux salariés qu'ils soient en capacité d'être autonomes pour respecter des obligations légales dans le cadre de la fourniture ou investir des activités techniques : par exemple, les questions de responsabilité d'équilibre (qu'Enercoop ne réalise pas lui-même), le respect de l'obligation de capacités ou l'activité d'agrégation des flux de production d'électricité, etc. *In fine*, la réalisation de tels services peut en effet générer des baisses de coûts et permettre au modèle Enercoop de se renouveler dans un contexte où le nombre de fournisseurs d'électricité dite « verte » a considérablement augmenté. Pour conclure ce chapitre sur la coopérative historique, l'attention va être mise sur les autres pôles, à partir des sessions d'observation participante.

4. Les autres pôles d'Enercoop Nationale

En dehors du POLEN, la coopérative historique se compose de six autres pôles. Cette partie présente leurs fonctions et détaille leurs spécificités lorsque des observations ou des entretiens avec des salariés ont été réalisés. L'objectif est ici de présenter le tableau le plus complet possible d'EN, au regard des données produites. Mais, pour pouvoir réellement produire une étude complète et rigoureuse sur la coopérative, il serait nécessaire d'y réaliser des sessions d'observation bien plus longues. Cette cinquième et dernière partie décrit les spécificités des six pôles, en commençant par le Pôle Client (section 4.1), suivi d'une courte présentation du Pôle Numérique (section 4.2). Puis c'est au tour du Pôle Vie Coopérative qui a été davantage exploré lors de l'observation de la coopérative (section 4.3). Enfin, les derniers pôles sont successivement présentés, en poursuivant par le Pôle Communication et Marketing (section 4.4), le Pôle Gestion (section 4.5) et le Pôle Coordination (section 4.6).

4.1. Le Pôle Client : la difficulté d'initier une culture commerciale ?

Le Pôle Client est le pôle qui comporte le plus grand nombre de salariés au sein d'EN, en l'occurrence une cinquantaine. Ces derniers se répartissent principalement entre un service Développement Commercial et un Service Relation Clients (SRC) aux professionnels et aux particuliers. Le SRC prend principalement la forme d'un centre d'appel avec une trentaine de salariés (dont environ une quinzaine est en CDD au moment de l'observation). Le SRC centralise et prend en charge l'ensemble des clients du territoire national, une fois qu'ils ont souscrit leur abonnement à Enercoop (auprès d'une coopérative régionale ou d'EN). L'activité de SRC consiste principalement à réaliser le suivi des contrats et répondre aux demandes des consommateurs, en particulier les questions relatives à la facturation. À ce titre, la facture d'électricité n'est pas un dispositif facile à lire (Burlat, 2013) : elle intègre généralement trois

types de coûts, le coût de l'abonnement, le coût des taxes et le coût de la consommation²²⁶. La décomposition de ces coûts, et la facture elle-même peuvent ne pas être faciles à lire et à comprendre. Les clients sont donc sujets à un certain nombre de questions qu'ils soumettent au SRC : d'où vient le montant facturé ? Est-ce une facture de la consommation réelle ou estimée ? etc. Néanmoins, les demandes d'informations des clients ne se concentrent pas uniquement sur la facturation, mais elles peuvent traiter, chez Enercoop, du sociétariat, de l'existence d'autres services proposés ou qui pourront être proposés à l'avenir (accompagnement à l'autoconsommation, installation de dispositifs de production, etc.). Et d'ailleurs, comme point différenciant par rapport aux entreprises plus classiques, Enercoop précise laisser à ses salariés le champ libre quant à la façon de répondre aux clients, à la durée de l'échange, comme le précise le texte d'une campagne d'affiches :

« Derrière votre prise, il y a un vrai collaborateur qui prend vos appels. Il n'a pas de durée limite pour vous parler, pas de phrases tout faites à débiter. Il n'est pas rémunéré au contrat. » <https://derriere-la-prise.enercoop.fr/>

²²⁶ Il s'agit d'une situation générale : il y a bien sûr une grande variété d'autres cas, comme des consommateurs ayant des installations de production d'électricité, par exemple.

Image 1 : Affiche publicitaire d'Énercoop réalisée en 2017



Source : Site d'Énercoop, <https://derriere-la-prise.enercoop.fr/> (consulté le 11/01/2022)

Le salarié n'est pas non plus rémunéré au contrat. Du point de vue de son organisation, ce pôle est plutôt présenté comme un pôle descendant : d'ailleurs, le SRC connaît un certain nombre de difficultés. Elles proviendraient d'une incapacité à développer une vraie culture commerciale au sein d'EN qui pourrait être due à l'absence de « fibre commerciale » des fondateurs. Le Pôle Client d'Énercoop souffrirait d'un certain sous-investissement chronique, confirmé par une évaluation plutôt négative sur un site de comparateur de fournisseurs :

« On retrouve malgré tout quelques avis négatifs liés à la réactivité du service client et à des problèmes de facturation. Ce second point est récurrent chez tous les fournisseurs d'énergie mais devrait être résolu avec l'arrivée du compteur Linky qui

*permet de payer au réel.*²²⁷ » (Site Selectra, Site de comparaison des fournisseurs)

D'ailleurs, parmi les enquêtés, certains consommateurs confirment certaines difficultés dans leur expérience client. Par exemple, une consommatrice nouvellement adhérente (sans être sociétaire) précise être en difficulté, depuis qu'elle est passée chez Enercoop, pour disposer d'informations claires sur le montant de sa facture. Elle met ensuite en balance cette difficulté avec le prix et l'engagement militant :

« Si on est d'un côté sur de l'engagement militant, on est prêt à payer un peu plus. Mais de l'autre côté, il faut aussi que l'expérience soit claire. » (entr. 36, femme, consommatrice)

Une autre consommatrice-sociétaire évoque des difficultés à joindre Enercoop quand elle a souhaité déménager alors qu'elle faisait face à ce moment-là à d'autres urgences :

« Là, je n'arrivais pas à avoir Enercoop. Et j'avais une plateforme et c'est vraiment très désagréable. Quand on a des gens qui [ne] sont pas informés, qui ne savent pas très bien, qui vous donnent des réponses évasives. Et (elle souffle). » (entr. 37, femme, sociétaire et consommatrice)

Si comme le précise le site de comparaison Sélectra, des problèmes de facturation sont récurrents chez tous les fournisseurs d'énergie, le manque de réactivité du Service Relation Clientèle chez Enercoop pose problème face au surcoût qu'Enercoop engendre par rapport aux concurrents.

4.2. Le Pôle Numérique : logiciels libres et surcoûts

Le Pôle Numérique d'EN, qui n'a pas fait l'objet d'observations se compose, quant à lui, d'une vingtaine de salariés. Ces derniers sont répartis entre plusieurs services (Transformation digitale, Développement Web, Architecture, Développement ERP et Administration Système). Parmi les choix structurants de la coopérative, Enercoop a fait le choix d'investir les logiciels libres²²⁸. Pour rappel, l'acception « logiciel libre » fait référence à un type de logiciel développé par des acteurs qui cherchent à initier « *un déplacement vers les marges du Marché – et de l'État qui l'instrumentalise par le droit* », ce qui n'est pas sans rappeler l'impulsion contestataire de l'économie sociale. Et c'est principalement par l'aspect juridique que les logiciels libres se spécifient, à travers « *le contrat, appelé licence, qui lie auteurs et utilisateurs du logiciel.* » S'il existe une grande diversité dans les caractéristiques qui définissent une licence de logiciel libre, c'est généralement le travail de R. Stallman considéré comme une référence qui est le plus mobilisé pour les caractériser. Et ce à partir de quatre critères : les « *quatre libertés définies par la Free Software Foundation : libertés d'utilisation (a), de modification (b), de redistribution de la version d'origine (c) et de la version modifiée (d).* »

²²⁷ Source : <https://selectra.info/energie/fournisseurs/enercoop#avis> (consulté le 11/01/2022).

²²⁸ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/nationale/15-ans-denercoop-15-faits-surprenants-sur-enercoop> (consulté le 11/01/2022).

(Giraud et Schoonmaker, 2015 ; Stallman, 2002) Néanmoins, le système d'information d'Enercoop a généré un certain nombre de difficultés et de surcoûts qui ont impacté la coopérative, engendrant un certain nombre d'interférences, tant dans le cadre des échanges d'information en interne (entre coopératives) que dans les échanges avec les consommateurs. D'une façon générale, ces problématiques sont relativement récurrentes pour la plupart des entreprises dans le cadre de leurs systèmes d'information.

4.3. Le Pôle Vie Coopérative

Lors des sessions d'observation, sept salariées (exclusivement des femmes) travaillent dans ce pôle. S'organisant autour d'une directrice, le pôle a pour rôle de gérer l'animation de la vie coopérative d'EN tant au plan interne qu'externe. Le pôle gère cette animation pour l'ensemble du Territoire Non Couvert (TNC) par les coopératives locales qui représente une zone géographique conséquente. Parmi les objectifs du pôle, les salariées s'occupent de certaines relations institutionnelles de la coopérative à différentes échelles et prennent en charge certains aspects du sociétariat (organisation de l'AG, sensibilisation aux enjeux du sociétariat, etc.). Ainsi, dans le cadre des « Chantiers de la Transition », le groupe de travail qui vise à améliorer la distribution des rôles au sein du Réseau, le pôle cherche à impliquer les sociétaires pour leur permettre, à la fois de comprendre les enjeux, et de faire porter leur voix dans l'évolution de l'articulation entre EN et EL. Toute évolution institutionnelle doit en effet être validée par les sociétaires en AG (sous forme de résolution), un temps très important pour les salariées du pôle qui n'a pas été observé à EN. Néanmoins, les observations réalisées permettent tout de même de présenter la perception que les salariées du pôle donnent des « temps sociétaires ». Avant cela, pour mettre en exergue les spécificités à l'œuvre dans le cadre coopératif, il semble intéressant de noter comment certains salariés qui ont récemment intégré l'économie sociale, peuvent être surpris par la capacité d'Enercoop à mobiliser ses sociétaires, en particulier par l'investissement que ces derniers font preuve lors de l'AG :

« Il y a un truc qui est assez bluffant, chez Enercoop. (..) Mais l'Assemblée Générale d'Enercoop, moi, ça fait quatre mois que je suis là, mais j'ai pu la voir en juin. (...) C'était à Paris, il y avait trois cents sociétaires, c'était des clients, ils étaient dans une salle, toute une matinée pendant quatre heures. Et ils se sont tapés une heure de présentation d'un budget, une heure d'élection de membres. Des trucs, voilà, qui sont quand même assez chiants en tant que tel, y'en a pas un qui mouftait dans la salle. Ils étaient impeccablement attentifs pendant quatre heures. Et l'après-midi, ils avaient tous un petit tas d'ateliers de présentation sur notre modèle, ils étaient à fond, tu vois. » (obs. 2.9, homme, salarié, EN)

Cette observation rappelle la dimension spécifique du secteur coopératif, avec en particulier l'obligation légale de la tenue annuelle de l'AG :

« Même si on pense que c'est chiant, qu'on le fait tous les ans, [il ne] faut pas oublier que c'est quand même un vrai exercice démocratique en soi, qu'on a plein de travail, y compris pédagogique et de partage et de co-construction à faire avec nos sociétaires sur le volet économique, notre gouvernance ». (obs. 2.3, Pôle Coopération)

Cette insistance marque en effet l'importance de l'AG dans la vie d'une entreprise coopérative. Si, pour certains, cette capacité des sociétaires à investir du temps pour leur coopérative peut surprendre. Pour d'autres, le risque est que l'habitude de ces moments annuels prenne une dimension rituelle et que l'AG ne soit pas suffisamment prise au sérieux. De ce point de vue, l'AG est en effet un moment important tant pour le moment d'« accountability » où les mandataires doivent rendre des comptes aux sociétaires (bilan économique annuel, explicitation des objectifs réalisés, des stratégies, des projets, etc.) que pour le moment des élections qui permet de (re)distribuer un certain nombre de mandats de la coopérative. Non observé pour EN, cet aspect de la vie démocratique d'une coopérative est davantage détaillé pour une coopérative régionale, Enercoop Midi-Pyrénées. D'une façon générale, le Pôle Coopération est donc une interface privilégiée entre la coopérative et les sociétaires. Son rôle est ainsi d'essayer de distribuer au maximum l'information sur la coopérative aux sociétaires et de les impliquer, un aspect qui n'est pas facilité par le nombre important de sociétaires à EN.

4.3.1. Le temps de formation avec les sociétaires : retour au sociétaire boussole ?

Les salariés du Pôle Coopération peuvent aussi organiser des journées pour les sociétaires. Ces « journées de formation sociétaire » peuvent prendre différents formats. Pour certaines salariées du pôle, elles sont très importantes et constituent des moments privilégiés :

*« On a animé avec *** samedi après-midi, pas celui-là, mais celui de la semaine d'avant une formation pour les sociétaires. Il y avait une quinzaine de personnes. Et c'était vraiment cool. C'est un peu les moments où tu te rappelles de ce pourquoi tu fais ton boulot. C'était vraiment très chouette »* (obs. 2.3, femme, salariée, EN)

Ainsi, le temps alloué à l'échange avec les sociétaires peut fonctionner comme un aiguillon et est très fortement considéré par certaines salariées du Pôle de la Vie Coopérative :

*« Ce qui m'a fait plaisir, bah la formation Île-de-France avec **, c'est exactement ça, tu ressors vivifié et ragaillardé »* (obs. 2.3, femme, salariée, EN)

Hormis les aspects motivationnels pour les salariés, ces journées peuvent être des lieux où s'incarnent la figure exemplaire de ce qu'il est proposé ici d'appeler le *sociétaire boussole* (à côté de figures différenciées qui sont davantage décrites dans une coopérative locale, comme le *sociétaire encombrant* ou le *sociétaire fantôme*). Tel que conceptualisé ici, cette figure de *sociétaire boussole* constitue une sorte de point de référence pour les salariés. Il peut même aller jusqu'à fonctionner comme un « *rappel à l'ordre militant* » (entr. 41, homme, salarié, EN), rappelant qu'ils ne travaillent pas dans une entreprise classique, mais bien dans une coopérative militante pour les EnR.

4.3.2. L'exemple d'une formation sociétaire d'EN

Voici le format que peut prendre une formation aux sociétaires proposée par EN :

« On avait en gros une quarante de minutes de présentation d'Enercoop. Naissance, fonctionnement, implication du Réseau. Un petit approvisionnement, producteur,

comment, qu'est-ce que l'énergie ? Comment c'est tracé ? Comment machin ? Le béaba. Le fait que tu ne peux pas savoir si l'électron est bien effectivement d'une éolienne ou d'une centrale, bon voilà. Le fait des garanties d'origine quand même. »
(entr. 43, femme, salarié, EN)

Une première partie se consacre à la présentation de l'énergie, aux spécificités de l'électricité ainsi qu'à la problématique du traçage de l'électron (avec les Garanties d'Origine). L'objectif est ici de mieux informer les participants sur le domaine de l'énergie et sur les caractéristiques assez complexes de l'électricité. Puis, la suite de la formation se centre davantage sur Enercoop :

« Une partie, un peu qu'est-ce que c'est Enercoop ? Enfin, qu'est-ce que c'est, une coopérative ? Voter en assemblée générale ? Pouvoir se présenter au Conseil d'Administration. S'impliquer sur les territoires tout ça. » (entr. 43, femme, salarié, EN)

Après cette première partie, une autre personne de la coopérative est intervenue pour présenter les enjeux de la production :

« Ensuite, on a eu un salarié du Pôle Energie qui nous a fait un focus pendant vingt-cinq minutes sur les enjeux de la production, enfin, de l'approvisionnement aujourd'hui à Enercoop, les orientations de la boîte les prochaines années. » (entr. 43, femme, salarié, EN)

Enfin, à la suite de ces différentes présentations, la formation implique davantage les participants qui sont invités à entrer dans un jeu de rôle pour mieux apprendre à parler d'Enercoop :

« Ensuite, on a fait un petit jeu de rôle, un peu sur le modèle où chacun est tour à tour client et sociétaire, nan prospect et sociétaires Et comment tu parles pendant trois minutes d'Enercoop à quelqu'un. » (entr. 43, femme, salarié, EN)

Ces temps de rencontre avec les sociétaires peuvent être un moment de « recrutement » de futurs « ambassadeurs » d'Enercoop, à savoir des militants qui s'impliquent par la suite davantage et participent activement à des événements de la coopérative. D'ailleurs, certains salariés précisent avoir d'abord participé à ce type d'événements avant d'être recruté par Enercoop (entr. 41 et 45), un élément du processus de socialisation au sein de la coopérative qui sera détaillé plus loin. Une dernière partie de la formation expose les différents événements de leur coopérative dans lesquels les sociétaires pourraient également participer :

« Ensuite, moi, je leur ai expliqué un peu en Ile de France ce qui se passait en ce moment, c'est quoi, les événements qui se passaient, les trucs auxquels ils pouvaient participer. Et à la fin, on a fait un petit débat mouvant pour voir, comment eux, ils se sentent un peu par rapport à ça. Est-ce que je me sens assez informé et que j'ai envie de faire quelque chose, est-ce que je me sens informé, mais je n'ai pas le temps ou l'envie de m'impliquer. Est-ce que j'aimerais bien, mais je me sens complètement à la masse pour euh... et puis ensuite, on a pris un petit apéro avec les sociétaires. »
(entr. 43, femme, salarié, EN)

Enfin, après un moment de débat qui laisse la parole aux sociétaires, un petit temps de convivialité clôt la journée de formation.

4.3.3. Mode d'organisation en réunion de Pôle Coopération

D'une façon plus générale, le pôle peut organiser et animer d'autres événements d'EN (des événements du Réseau Enercoop, par exemple) ou participer à des événements pour y représenter la coopérative, par exemple dans les dynamiques de l'énergie citoyenne au niveau régional, national ou européen. Selon les observations et les entretiens réalisés, certains principes des systèmes délibératifs sont mobilisés durant les réunions, dont le choix d'un animateur de réunion (rôle qui tourne régulièrement), la technique du brainstorming façon popcorn, ou le principe de tour d'inclusion (ou « tour météo »), enrichi d'une thématique « ce qui m'a fait plaisir » et « ce qui m'a déplu » qui introduit les réunions du Pôle d'équipe Coopération (obs. 2.3). Enfin, il y a aussi le « tour de désinclusion ». Tous les mois, l'animateur, en charge de la gestion du temps de réunion, change. Ce dernier semble disposer d'une certaine autorité vis-à-vis de la distribution du temps dans la réunion : ce qui amène, lors d'une session observée, la personne qui est théoriquement la référente hiérarchique à demander l'accord de l'animateur quant à pouvoir prendre la parole. Dans les réunions du Pôle d'équipe Coopération, chaque salarié dispose d'un temps chronométré dédié à un débrief des activités en cours qui s'ensuit à chaque fois d'un moment alloué aux questions. L'usage du pad qui sert d'espace d'écriture au secrétaire est mobilisé : il sert à énoncer les sujets à traiter, à préciser les suites à leur donner ou les questions qui n'ont pas pu être traitées ainsi qu'à noter les décisions prises en réunion (compte-rendu). L'objet d'une grande partie de la session observée consiste en l'explicitation et la délibération dans l'élaboration du budget EN à venir qui est réalisé au sein de chaque pôle (quel niveau de charges externes ? d'Équivalent Temps Plein (ETP) ? etc.).

4.4. Le Pôle Communication et Marketing : être présent sur les réseaux tout en restant militant ?

Huit salariés (dont un homme) travaillent dans le Pôle Communication et Marketing. Ce pôle a pour principal objectif de travailler à la diffusion et à la communication tant interne qu'externe d'Enercoop : par exemple, certaines salariées ont en charge de travailler à la présence d'Enercoop sur les supports numériques. Avec l'essor d'internet, ces supports sont devenus incontournables et stratégiques dans l'activité de fourniture d'électricité. Ils ont un rôle central, vu que le consommateur peut aujourd'hui réaliser un grand nombre de démarches en ligne, en particulier changer de fournisseur. Lors de nos sessions d'observation, le site internet est en cours de refondation : se pose alors la difficulté d'élaborer un outil de communication qui puisse convenir aux différents objectifs et aux différentes visions des coopératives. Ces dernières semblent en effet en permanence tiraillées entre d'un côté, la volonté de garder un ancrage militant, la dimension *instituyente* du mouvement, et de l'autre, l'objectif de rendre plus visible le modèle pour le faire croître.

4.5. Le Pôle Gestion

Composé de vingt-cinq salariés, ce pôle réalise un certain nombre de fonctions, dont les activités facturation et recouvrement, le travail juridique ou la gestion. Ce pôle a notamment en charge l'établissement des factures clients, nécessitant la mise en œuvre de pratiques de comptabilité analytique. Parmi les tensions à noter qui ont pu traverser le pôle, Enercoop a investi dans un nouveau système de facturation à la source d'un certain nombre de difficultés à gérer, et notamment d'un certain surcoût qui a pu peser sur les résultats économiques de la coopérative.

4.6. Le Pôle Coordination : quel futur pour le Réseau Enercoop ?

Enfin, le Pôle Coordination est un pôle davantage disparate qui se compose d'une dizaine de salariés et agrège des fonctions variées. Il prend en charge les ressources humaines, l'objectif de transformation de la structuration du Réseau (le groupe de travail sur les chantiers de la transition déjà évoqué plus haut) et les perspectives d'innovation. Pour essayer de tenir son rôle d'incubateur de transition, Enercoop participe à la création d'entreprises. Parmi ces dernières, il y a donc Énergie Partagée qui est présentée plus haut, Mobicoop (coopérative de covoiturage), Télécoop (opérateur coopératif de téléphonie mobile) et Licoornes qui agrège un peu plus d'une dizaine de coopératives. Ainsi, Ecoosystème²²⁹ est décrit par des salariés du Pôle Vie Coopérative :

« L'objectif de l'Ecoosystème, c'est de recréer un système économique alternatif qui repose uniquement sur nos solutions marchandes citoyennes. (...) La vocation de l'Ecoosystème aujourd'hui, c'est déjà de créer un écosystème entre les gens déjà sensibilisés. » (obs. 2, pôle coopération, EN)

Conclusion

Le temps d'observation réalisé à EN et au Pôle Energie ne permet pas de faire une analyse détaillée du fonctionnement de la coopérative nationale, ce qui n'était d'ailleurs pas le but, comme cela a été annoncé. L'objectif était plutôt de caractériser certaines particularités de la coopérative nationale, une coopérative qui occupe une place centrale dans le Réseau et de détailler, grâce à l'observation du Pôle Energie, les spécificités du modèle Enercoop et les tensions et enjeux qui le tiraillent. La conclusion se centre sur trois dimensions et propose quelques questions qui semblent importantes, tant d'un point de vue d'Enercoop, qu'aux plans théorique et démocratique.

À partir des données observées et des entretiens réalisés, la coopérative nationale emportée par sa forte croissance de la seconde moitié des années 2010, a pu commencer à glisser vers une managérialisation de ses pratiques. Et certains enquêtés d'EN ont précisé au cours des

²²⁹ Source : <https://transition-citoyenne.org/lecoosysteme/> (consulté le 12/01/2022).

entretiens que la coopérative nationale avait connu beaucoup de départs, en particulier un fondateur en 2014, et d'autres salariés au profil plutôt militant dans les années qui suivent. Cette logique managériale, probablement dans le sillage d'une recherche de davantage de productivité, a généré des désaccords importants et a eu tendance à exclure ceux qui n'arrivaient pas ou qui ne voulaient pas s'adapter à cette logique. D'autres enquêtés ont confirmé avoir vécu ces tentatives d'intégrer des techniques managériales qu'ils jugeaient contradictoires avec l'esprit de la coopérative. Les entretiens étant réalisés quelques mois seulement après le changement de direction, certains enquêtés laissaient penser que le changement de direction pourrait atténuer cette « managérialisation » de l'organisation.

Plus globalement, ces aspects pointent la difficulté pour toute entreprise à réussir et à gérer un changement d'échelle. Et ceci est d'autant plus vrai pour une initiative de NES qui ne peut se satisfaire, du fait de son fondement politique, d'une croissance stricte de son Chiffre d'Affaires (*institué*). Mais l'initiative de NES doit aussi trouver des « forces de rappel » nécessaires pour maintenir en interaction dynamique la face *instituant*e et la face *institué*e. Le défi, dans cette perspective, est de maintenir en tension ces deux faces ensemble, sans que l'une ne prenne l'ascendant sur l'autre. Afin de maintenir cette interaction dynamique, les données sociologiques produites à EN nous permettent de souligner ici deux « forces de rappel » : le régime d'affect d'écologie coopératif et les systèmes délibératifs.

Pour ce qui est de l'affect d'écologie coopératif, il est en effet l'aiguillon commun qui donne force et porte le projet d'Enercoop : au gré des témoignages recueillis et des pratiques observées, ce chapitre permet de mieux définir et circonscrire cet affect. Que ce soit au moment de fonder le projet, de souscrire un abonnement d'électricité, ou de s'engager en tant que salarié ou administrateur, l'affect d'écologie coopératif, au plan théorique, se caractérise globalement par l'expression d'une capacité à interroger l'empire de la catégorie économique, « *l'ordre social naturel* » (Latouche, 2005) où l'intérêt (utilité) est priorisé au détriment de toute autre perspective. De plus, cet affect ne se résout pas à viser seulement des pratiques autarciques²³⁰, mais cherche à dépasser le rapport social de production capitaliste pour soutenir des pratiques d'écologie, basées sur la matrice coopérative. Au Pôle Energie d'Enercoop Nationale, ce travail de l'affect d'écologie coopératif est bien présent et en tension. Lors des observations, l'économique n'est pas le seul critère considéré pour prendre des décisions, mais il prend place aux côtés d'autres critères d'ordre écologique, social ou local. La logique économique n'est pas forcément, conformément à l'expression de K. Polanyi, « réencastrée » dans le social, mais sa force est confrontée et « rappelée à l'ordre » par l'*instituant*.

Au POLEN, les systèmes délibératifs soutiennent tout particulièrement l'*instituant* d'Enercoop et permettent un questionnement collectif permanent. Ce mode d'organisation semble aussi satisfaire les salariés qui sont demandeurs de ces outils, du fait qu'ils réduisent la pression de la verticalité, grâce à un appui marqué sur la délibération, et permettent d'ouvrir la conduite de la stratégie à une réflexion collective. Néanmoins, ces systèmes se distinguent

²³⁰ Pour le dire de façon un peu caricaturale, l'objectif de transformation de la NES ne se satisfait pas, à la façon du baron Perché dans le roman éponyme d'Italo Calvino, de construire des cabanes dans les bois pour survivre, mais l'objectif est de bâtir une entreprise reconnue d'un point de vue légal, juridique et administratif.

radicalement des systèmes hiérarchiques (Martela, 2019), et nécessitent, pour être mis en pratique, des qualifications et un savoir-faire qui peuvent être difficiles à diffuser, à maîtriser et à s'approprier : cette exigence pourrait expliquer (avec d'autres causes possibles comme le niveau élevé de criticité, le type d'activité, le refus de laisser place à l'intelligence collective, etc.) pourquoi ils ne sont pas mis en œuvre dans tous les pôles et dans toutes les coopératives du Réseau. D'un point de vue strictement individuel, les systèmes délibératifs exigent l'apprentissage d'« *une habileté nouvelle (qui) passe par un processus d'appropriation complexe (et) qui impose un remaniement de l'architecture subjective tout entière.* » Dans cette perspective, il peut être fait l'hypothèse qu'intégrer une organisation à système délibératif nécessite l'acquisition d'« *une habileté (qui) exige une évolution de la personnalité* », voire une capacité d'évolution qui « *ne consiste pas seulement à produire, mais implique aussi de se transformer soi-même.* » (Dejours, 2012) Cette piste de recherche ouvre donc un certain nombre de questions : que se passe-t-il pour ceux qui n'arrivent pas à apprendre et à intérioriser ces systèmes délibératifs ? Quels sont les effets, les conséquences et les impacts de ces systèmes délibératifs sur la subjectivité des travailleurs ? Plus globalement, les systèmes délibératifs peuvent-ils réellement faire vivre l'intelligence collective et laisser suffisamment de place à de la diversité cognitive (Landemore, 2010), une condition tout aussi importante pour initier une dynamique démocratique que pour permettre à l'organisation d'être inventive et de se régénérer ? De ce point de vue, il faut préciser que l'inventivité d'Enercoop a finalement amené un grand nombre de fournisseurs à vouloir « surfer » sur l'appétence des consommateurs à se fournir en « électricité verte²³¹ ». Néanmoins, ces fournisseurs ont voulu promouvoir cette forme d'électricité, sans les garanties proposées par Enercoop, ce qui a généré des pratiques d'écoblanchiment. Face à ces tendances, les pouvoirs politiques ont souhaité mieux encadrer l'activité de fourniture d'électricité « verte », et ont élaboré en France fin 2021, un label, VoltVert²³². Cette perspective, en plus de très fortes fluctuations que connaît les prix de l'énergie en ce début d'année 2022 ouvrent pour le pionnier de l'énergie renouvelable en France de nouveaux défis : poursuivre sa logique *instituyente* comme force de créativité, éviter de sombrer dans la banalisation par l'État ou la marchandisation de l'électricité verte tout en maintenant un modèle économique stable et en insufflant de nouveaux objectifs, par exemple en renforçant sa stratégie de production.

²³¹« Fin 2017, 1,3 million de ménages (soit 4 % du marché français) avaient souscrit, contre seulement 170 000 en 2014. » Voir A. Martin (2018).

²³² Source : <https://agirpourltransition.ademe.fr/particuliers/vertvolt> (consulté le 13/01/2022).

**PARTIE 3 : EFFETS ET
FORCES DE L'AFFECT
D'ÉCOLOGIE COOPÉRATIVE
DANS LA NES D'ENERCOOP**

« La couleur ! Quelque chose se déchira. Je me sentis emporté par des exaltations. Je soulevais la tête dans le vent pour découvrir non pas l’idée d’une délicieuse charogne, mais des subtilités indéfinissables qui me remplissaient le bec, s’épanchaient sur ma langue, empoignaient mon esprit. Je saurais bien plus tard que c’étaient des parfums de citronnelle, de bois-d’Inde, de cannelle, de jasmin, de terre fraîche, d’humus ou de sèves... (...) Je découvris combien certains parfums modifiaient les couleurs de mon âme, comment certaines couleurs appelaient des parfums, comment ensemble ils nourrissaient de nombreuses émotions, s’imprégnaient à certains souvenirs et pouvaient d’un coup me les ramener à vie... » P. Chamoiseau, *Les neuf consciences du malfini*²³³, Gallimard, 2009

Suite à l’ouverture à la concurrence du secteur de l’électricité, qui était jusqu’alors considéré en France comme un monopole naturel, et géré par un monopole institutionnel, Enercoop, un réseau hexagonal de coopératives de fourniture d’électricité renouvelable naît en 2004 et comporte plus de cent mille clients en 2021, un chiffre qui a été multiplié par quatre en un peu plus de cinq ans. Malgré cette croissance depuis plus de quinze ans, aucun travail académique n’a produit d’étude sociologique approfondie relative à cette initiative de Nouvelle Économie Sociale (NES), qui est pourtant considérée comme incontournable dans le mouvement de l’« énergie citoyenne » en France. Pour remédier à l’absence de connaissances quant à cette initiative, le travail de recherche a déployé plusieurs méthodes de sciences humaines et sociales (tableau 4, chapitre 1), afin de décrire, de comprendre et d’expliquer les spécificités d’Enercoop (chapitre 3 et 4). À partir des données produites pour la thèse, cette section se concentre maintenant sur l’exploration des spécificités sociologiques de ce « laboratoire social » afin de caractériser et de mieux circonscrire sa face *instituyente*. Dans cette perspective, la recherche a débuté avec l’objectif de répondre à quelques questions simples : qu’est-ce qui pousse les membres à adhérer à un fournisseur coopératif d’électricité renouvelable, dont le prix au kWh est plus élevé que la majorité des autres offres ? Qui sont ces membres et pourquoi y adhèrent-ils ? L’objectif est ainsi d’identifier les spécificités sociologiques des membres d’Enercoop et de comprendre ce qui pousse un certain nombre de foyers français à y adhérer et à y participer. Cet aspect semble d’autant plus important que leur nombre s’est donc relativement accru, passant d’environ trente mille en 2015, à cent mille en 2021 : que peut bien vouloir dire cette croissance ? Révèle-t-elle des éléments sur ce qui travaille et se trame dans la société française en cette première moitié du XXI^e siècle ? Est-elle l’expression d’une « *minorité nomique*²³⁴ » (Moscovici, 1996), convaincue de sa capacité à

²³³ Écrit en hommage à P. Rabhi, cet ouvrage raconte, sous forme de voyage initiatique, l’éveil de conscience écologique d’un malfini, rapace des Antilles, lors de sa rencontre avec Foufou, un minuscule colibri dans les splendeurs de Rabuchon, une forêt dense et épaisse au pied des pitons abruptes dans le centre nord de la Martinique. L’extrait choisi est le moment du roman initiatique où le malfini vit sa transformation du monde (*métanoïa*), cesse d’être obnubilé par sa volonté de prédation (alaya), et s’ouvre aux saveurs, aux odeurs et aux couleurs de la forêt primaire luxuriante des « monts perdus » de la Martinique.

²³⁴ Pour rappel, le terme de « *minorité active* » ou « *minorité nomique* » est proposé par le psychosociologue S. Moscovici. Face à l’approche fonctionnaliste qui laisse à penser qu’« *individus et groupes cherchent à s’adapter* », Moscovici postule plutôt, dans son modèle génétique qu’individus et groupes cherchent à « *croître, c’est-à-dire qu’ils tendent et cherchent à transformer leur condition et à se transformer – ainsi les minorités déviantes qui deviennent des minorités actives – ou encore à créer de nouvelles façons de penser et d’agir.* » S. Moscovici (1996).

déclencher un « *point de bascule*²³⁵ » (Gladwell, 2016), à impulser un nouveau modèle énergétique et à participer à l'élaboration d'un modèle de société écologiquement viable et économiquement plus équitable ? Ou est-ce plutôt une forme atypique de « minorité déviante » qui sera rappelée à l'ordre et « remise au pas » par les « normes » d'un système social dominant, ce qui signifierait, en l'occurrence, un retour vers une logique énergétique strictement technocratique, centralisée et nucléaire ? Au contraire, faut-il percevoir en Enercoop un « avatar²³⁶ » et une production du système social, qui par ses propres contradictions internes génère, en son cœur, ses contre-récits et ses antinomies qui lui permettent de se renouveler ? Ce sont bien sûr de vastes questions auxquelles ce travail se gardera bien de répondre. Néanmoins, le travail sociologique réalisé pose tout de même, par les ambitions du projet politique d'Enercoop, un certain nombre de problèmes et de questions sociologiques qu'il est intéressant de tenter d'élucider : qu'est-ce qui pousse des consommateurs à payer leur électricité plus chère ? Quels sont leurs profils socioéconomiques ? Comment et pourquoi deviennent-ils consommateurs, salariés ou administrateurs d'un fournisseur coopératif ? Dans quelles circonstances le deviennent-ils ? Qui sont-ils et qu'est-ce qui les motive ?

Conformément au cadre analytique de la NES, l'approche sociologique consiste principalement à caractériser et à approfondir la face *instituyente* de l'initiative, considérée dans le cadre d'Enercoop comme étant soutenue par un affect d'écologie coopératif. Le travail de cet affect à l'œuvre dans la coopérative historique a commencé à être décrit, lors du chapitre 3, principalement à partir de la description des motivations des fondateurs d'Enercoop, de l'observation des principes du modèle Enercoop travaillés au Pôle Energie de la coopérative nationale, ainsi qu'à partir des raisons que certains salariés énoncent pour expliquer leur engagement à Enercoop Nationale.

L'objectif est ici d'élargir la perspective et de décrire les effets sociologiques significatifs identifiés dans la proximité ou dans le sillage de la face *instituyente* d'Enercoop. Pour rappel, Enercoop porte deux objectifs, fournir des EnR à l'échelle locale et réduire la consommation énergétique. Partant du paradoxe de ce double objectif, l'investigation sociologique s'est donnée pour objectif d'identifier les profils sociologiques des sociétaires d'Enercoop à partir de données produites par des enquêtes qualitative et quantitative.

Afin d'énoncer les principaux résultats de cette recherche, cette section se compose de deux chapitres. Le premier chapitre présente les profils socioéconomiques,

²³⁵ En sciences sociales, le « *point de bascule* » ou plutôt le « *point de basculement* » (tipping point ou seuil critique), dans la lignée du travail de S. Moscovici, cherche à remonter les causes des transformations générant l'émergence d'une nouvelle configuration d'un système (la configuration qui fait passer un pan de montagne d'un espace enneigé stable à l'avalanche) : cette approche, comme théorie explicative du changement social cherche à étudier des phénomènes de modes ou la diffusion de certaines épidémies. Pour une approche explicative et journalistique du concept : M. Gladwell, *Le point de bascule*, 2016, Flammarion.

²³⁶ Ici, il semble intéressant de souligner la polysémie du terme « avatar ». L'étymologie du terme « avatar » en sanskrit signifie « *descente sur terre d'une divinité* », alors qu'il caractérise un personnage virtuel que le joueur choisit graphiquement pour se représenter dans un jeu vidéo. Enfin dans l'usage ordinaire de la langue courante, il exprime plutôt la répétition d'une chose sous une forme généralement dégradée ou dégénérée. <https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais/avatar/7021> (consulté le 08/01/2022).

les motivations, les parcours de socialisation et les formes d'engagement des membres d'Enercoop (chapitre 5). Le second chapitre se consacre à l'analyse des trajectoires biographiques et des pratiques socioénergétiques des membres d'Enercoop (chapitre 6). Mais avant de détailler ces résultats, il convient d'introduire cette section par un préambule méthodologique, visant à rappeler les différentes méthodes sociologiques mobilisées, à décrire la particularité de l'objet d'étude disposant d'un ancrage militant. Cet ancrage militant implique de décrire les principaux cadrages théoriques mobilisés, en provenance de la sociologie du militantisme, enrichie par la sociologie des trajectoires biographiques et la philosophie de la conversion. Enfin, cette partie est ponctuée par l'identification des différentes formes d'engagement possible à Enercoop.

PRÉAMBULE MÉTHODOLOGIQUE, CADRAGE THÉORIQUE
ET DIVERSITÉ DES FORMES D'ENGAGEMENTS À
ENERCOOP

Avant de rappeler les contours spécifiques de l'objet d'étude, en particulier son ancrage militant, inhérent à la face *instituyente* d'Enercoop qui implique d'explicitier certaines catégories d'analyse extraites de la sociologie du militantisme, il convient d'abord de réaliser un précis méthodologique, afin de présenter les données mobilisées et les objectifs visés.

Précis méthodologique : entretiens semi-directifs, observation participante et enquêtes en ligne

La démarche sociologique élaborée a produit des données quantitatives et qualitatives. La restitution des résultats a pour objectif de rendre compte de la richesse de la double approche mobilisée, et d'exposer clairement les spécificités sociologiques à l'œuvre dans l'espace social d'Enercoop. Dans cette perspective, la démarche déployée ici pour analyser et restituer les données, est de faire dialoguer avec la littérature sociologique, les résultats obtenus, grâce aux données quantitatives et qualitatives. Avant de détailler les cadrages théoriques mobilisés, les principales méthodes sociologiques réalisées sont présentées de façon synthétique.

Rappel sur la démarche qualitative : entretiens et observation participante

La démarche qualitative est constituée de trois approches, une approche par entretiens, une approche d'observation participante et une approche par l'analyse des documents de la coopérative. Tout d'abord, la conduite d'une soixantaine d'entretiens a été réalisée auprès de quatre profils de membres, qu'ils soient consommateurs, « opérationnels » (stagiaires et salariés), sociétaires et/ou administrateurs. À la suite d'un premier volet d'entretiens exploratoires (douze entretiens), un guide d'entretien structuré a été élaboré, pour la session seconde session d'entretiens, afin de prendre en compte les spécificités de ces quatre statuts de membres et d'interroger les enquêtés sur cinq dimensions (profils, pratiques socioénergétiques, engagement, organisation et participation dans la coopérative). Les données recueillies qui vont être mobilisées concernent principalement les questions visant à élaborer le profil sociologique des enquêtés (âge, profession, région, etc.), à retracer leurs parcours, à y situer leur rencontre avec Enercoop et à comprendre ce qui les amène à adhérer, à participer voire à s'engager en tant que salarié ou administrateur pour une coopérative énergétique. Mais à côté de cette approche centrée sur les trajectoires biographiques, il va aussi être mobilisé les données relatives aux pratiques socioénergétiques des enquêtés, étudiées dans leur rapport à leur logement et de manière plus générale dans leur mode de vie. En complément de l'approche par entretiens, des sessions d'observation ont été réalisées auprès de deux coopératives du Réseau, Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP) (Annexe 4), (Annexe 5) et Enercoop Nationale (EN) (Annexe 7). Ces sessions d'observation principalement participante se composent de quatre types de moments : des instances formelles (assemblées générales, conseils d'administration, etc.) ; des réunions hebdomadaires ; des

événements réalisés à l'extérieur (ateliers), que ce soit en direction des sociétaires ou des personnes extérieures ; et des séminaires à visée prospective. Si ces observations visent principalement à étudier le mode de gouvernement holocratique, certaines peuvent être mobilisées lorsqu'elles apportent des éléments centrés sur les trajectoires biographiques ou sur les pratiques socioénergétiques.

Précisions sur la démarche quantitative : trois enquêtes en ligne

En complément du volet qualitatif, trois enquêtes quantitatives ont pu successivement être réalisées et administrées auprès des membres d'Enercoop. Elles vont être brièvement présentées. Lors de l'été 2018, une première enquête sociologique en ligne (EMIP2018) est soumise aux sociétaires d'une coopérative locale, Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP). Cette enquête s'inscrit dans une période de forte croissance du sociétariat de la coopérative, et cherche à mieux connaître les sociétaires. Quatre cent sociétaires répondent à cette enquête, et représentent, au moment de l'administration, un quart des sociétaires de la coopérative de Midi-Pyrénées. Cette enquête comporte vingt-cinq questions, dont certaines éclairent tout particulièrement la sociologie et les profils des membres d'Enercoop (âge, catégorie socio-professionnelle, niveau d'engagement militant, motif d'adhésion, etc.). Au cours de l'année 2019, à la demande d'EMIP et en collaboration avec Enercoop Nationale, les sociétaires de la coopérative locale sont à nouveau sollicités. Il s'agit davantage d'une consultation (EMIP2019) qui est centrée sur les problématiques d'EMIP, et a pour objectif de consulter les sociétaires sur la stratégie de développement d'une offre locale de *l'équipe de la coopérative* en Midi-Pyrénées. Son intérêt sociologique est moins significatif, mais elle vient tout de même accroître certaines clés de compréhension des pratiques socioénergétiques des membres. Cette consultation comporte dix-neuf questions et reçoit les réponses de cinq cent cinquante sociétaires. Enfin, une dernière étude sociologique quantitative est réalisée, pour être diffusée à l'échelle nationale du Réseau de coopératives (RESO2020). C'est une étude sociologique très ambitieuse qui comporte cent trente questions. Mais contrairement aux précédentes enquêtes en ligne, cette dernière ne bénéficie pas suffisamment de relais de diffusion dans le Réseau. Seules cent trente questionnaires sont exploitables.

L'ancrage militant : une trame de fond questionnée par le changement d'échelle ?

Conformément au slogan d'Enercoop, « l'énergie militante », les données sociologiques produites mettent en exergue l'ancrage militant de l'initiative. Lors de la première série d'entretiens, quatre enquêtés précisent avoir participé, ou participer bénévolement à des activités d'Enercoop (entr. 1, 6, 8, 12), une perspective qui est permise par le statut SCIC qui autorise le bénévolat dans l'organisation. Ainsi, dès le premier entretien de la phase exploratoire, un bénévole, qui s'investit lors des premières années de l'aventure d'Enercoop Nationale (EN), évoque des conditions de travail différentes, par

rapport à d'autres entreprises plus classiques, et précise un certain attachement des membres à la structure, avec l'« affirmation d'un système de valeurs différent » (entr. 1, homme, administrateur, EN). Il perçoit ces différences dans les modes de recrutement et dans les relations de travail qui s'organisent entre des militants écologiques autour d'un « commun » partagé avec des salariés et des bénévoles (entr.1, homme, administrateur, EN). De ce point de vue, l'enquête EMIP2018, réalisée en 2018 auprès des sociétaires d'EMIP, montre que près de deux tiers des enquêtés précisent « avoir d'autres engagements associatifs et/ou militants en dehors d'EMIP ». Cette statistique démontre un ancrage des enquêtés dans les milieux militants ou associatifs, et une population dotée d'un niveau d'engagement associatif ou militant supérieur à la moyenne de la population française²³⁷. Cette statistique, qui correspond à la dimension *instituyente* de tout projet de NES, amène à mobiliser les outils conceptuels de la sociologie des mouvements sociaux et du militantisme pour mieux analyser l'ancrage et la base des militants « originels » du fournisseur coopératif. Dans cette perspective, une branche de la sociologie politique, la sociologie du militantisme propose un certain nombre de concepts (capital militant, engagement militant, trajectoire militante), qui peuvent permettre de comprendre les modes d'engagement et les pratiques des membres d'Énercoop. Néanmoins, le dernier tiers de membres qui précise « ne pas avoir d'engagements associatifs ou militants ailleurs » n'est pas pour autant écarté. En effet, cette donnée pourrait aller de pair avec la croissance significative du nombre d'adhérents d'Énercoop entre 2015 et 2018 (perspective de changement d'échelle). En effet, le projet qui s'adressait au départ plutôt à un petit groupe de militants, connaît une croissance significative à partir de la COP-21 (2015). Cela pourrait signifier qu'il agit comme un « entrepreneur de cause » (Cobb et Elder, 1975) pour les EnR, et enrôle des publics moins ancrés dans les organisations militantes en faveur des EnR et de la lutte relative aux problématiques écologico-climatiques. Afin d'éclairer cette perspective de changement d'échelle voulue et connue par le fournisseur depuis le milieu des années 2010, l'approche du militantisme est donc complétée par la sociologie des trajectoires biographiques, ainsi que par l'usage de concepts extraits de la philosophie de la conversion.

Une sociologie du militantisme combinée à une philosophie de la conversion

La sociologie du militantisme fait partie d'un domaine d'étude plus large, la sociologie politique²³⁸. L'agir militant s'articule étroitement avec le domaine politique, et

²³⁷ En France, selon une étude réalisée par France Bénévolat à partir de la méthode des quotas, les personnes bénévoles dans une organisation représentent 28 % de la population (p.25) : https://www.francebenevolat.org/sites/default/files/DOCUMENTATION/ETUDE_Evol_benevolat_associatif_en_2019_DEF.pdf (consulté le 07/01/2022).

²³⁸ « Si l'on admet que la politique est à la fois un ensemble d'activités spécialisées et une dimension pas toujours explicite des rapports sociaux, la sociologie politique se définit par l'intérêt porté à ces aspects de la vie collective et par une méthode : analyser

se distingue par un ancrage politique, ce qui correspond aux processus sociaux de la face *instituyente*, de la face contestataire et utopique de la NES. Dans cette perspective, pour comprendre ce qui constitue, d'un point de vue sociologique, la face *instituyente* d'Enercoop bien présente au cours des entretiens chez les membres des coopératives, quelques précisions à propos du domaine du militantisme sont nécessaires.

De l'étymologie à l'usage actuel du mot militant²³⁹ : des milices du Christ à la recherche d'exemplarité

Tout d'abord, un recours à l'étymologie de « militant » permet de comprendre l'usage du terme. Au départ, ce dernier s'inscrit dans un référentiel religieux. En 1866, le dictionnaire Littré précise que dans sa première acception, militant est celui « *qui appartient à la milice de Jésus-Christ* » : c'est « *le fidèle, toujours militant dans la vie, toujours aux prises avec l'ennemi. L'Église militante, l'assemblée des fidèles sur la terre, par opposition à l'Église triomphante (les saints, les bienheureux), et à l'église souffrante (les âmes du purgatoire).* » (Fillieule et Pudal, 2010) Cette acception de 1866 pointe le caractère actif, terrestre, belliqueux et conquérant du militant qui s'oppose aux autres églises, l'église triomphante et l'église souffrante. Le même dictionnaire de 1866 expose ensuite une deuxième acception du terme, plus proche de l'usage contemporain : « *militant se dit dans un sens tout laïque, pour luttant, combattant, agressif.* »

Progressivement, le terme connaît un glissement sémantique. Il conserve l'idée d'exemplarité, mais il perd, au XX^e siècle, son acception religieuse, pour prendre place dans une tradition de lutte sociale concrète (ouvrière, syndicale, communiste, etc.) (Fillieule et Pudal, 2010). Un tel glissement amène à interroger le domaine des croyances et des valeurs auquel les actes, les actions et les organisations dites « militantes » sont adossés. Au-delà de l'étymologie ou des usages du mot, le travail de sociologie politique propose de caractériser l'ancrage militant « *comme une forme de participation active, non salariée, non orientée prioritairement vers l'obtention de profits matériels, et généralement présentée comme exemplaire puisque son intensité témoigne de l'importance et de la valeur qu'on peut accorder aux activités de l'organisation* » (Fillieule et Pudal, 2010 ; Lagroye, 2006). Selon cette proposition, le militantisme caractérise d'une façon générale des activités non strictement motivées par l'enrichissement matériel, laissant supposer l'existence d'autres motifs à l'œuvre, en particulier l'identification d'une « cause » initiant l'engagement dans ce type d'activités (visées symboliques, culturelles, etc.). Cette proposition soulève un dernier aspect important, en l'occurrence l'idée de présenter l'organisation de l'activité militante comme

des faits et des comportements – notamment, mais non exclusivement, ceux qui sont habituellement appelés « politiques » - en le comprenant comme une dimension particulière de la vie sociale. » Extrait de J. Lagroye, B. François, F. Sawicki, Sociologie politique, 2012, Presses de Sciences po, Dalloz.

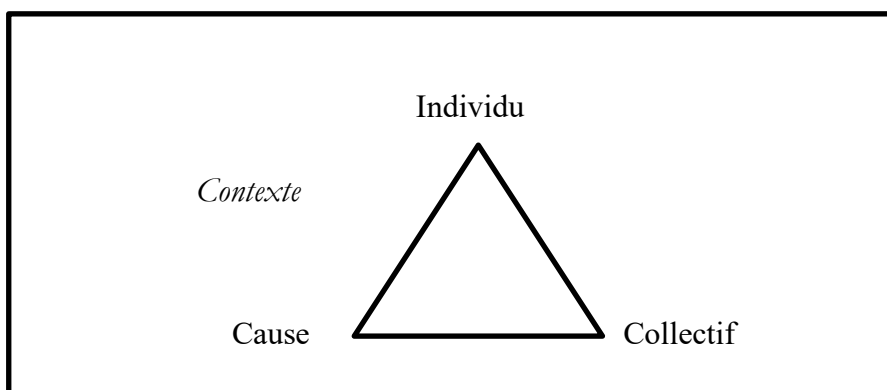
²³⁹ Le terme a la même racine étymologique que militaire et provient du latin *militare*, avec la base latine « *li* » qui fait référence à la lice, à la fois bordure et lieu de la joute (référence médiévale). Avec cette inscription étymologique dans le champ militaire ou guerrier, le terme porte l'identification d'une dimension de lutte, de rapport de force, d'*agone*.

orientée par l'exemplarité, une représentation qui s'articule étroitement avec la valorisation des activités réalisées au sein de l'organisation dite « militante » (système de don, don de soi, etc.).

L'engagement militant pour les ENR sous régime coopératif

L'agir militant se définit principalement par son exemplarité et par son absence de recherche strictement orientée vers l'intérêt matériel, ce qui peut être qualifié d'approche non ressourciste (Rosa, 2018). Pour préciser ce type d'agir, l'approche interactionniste de la sociologie de l'engagement permet de caractériser et de mieux situer l'engagement militant. Selon P. Vendramin, l'engagement militant est « *le résultat de la rencontre entre les dispositions d'une personne, son intérêt pour une cause et les interrelations qui se mettent en place entre des individus et un collectif organisé.* » (Vendramin, 2013) L'existence d'une cause clairement identifiée marque donc la spécificité de cette forme d'engagement, qu'il est possible de représenter à l'instar de P. Vendramin de la façon suivante :

Schéma 5 : L'engagement militant dans une perspective interactionniste



Selon ce cadre d'analyse, l'engagement militant peut être conceptualisé à « *la rencontre de trois éléments : l'individu engagé, la cause défendue, l'organisation militante* » (Cultiaux et Vendramin, 2011 ; Vendramin, 2013), le tout dans un *contexte* spécifique qui va tisser, transformer et déformer la toile de cette forme d'engagement, de cette aspiration à militer pour « la » cause. Globalement, Enercoop représente ainsi l'organisation sous forme coopérative qui refuse le mix énergétique français nucléaire décrit comme très centralisé, opaque et technocratique. Le fournisseur coopératif se positionne comme un réseau de coopératives qui milite pour les EnR et souhaite impulser la sortie des énergies non renouvelables.

Analyser la face instituante de la NES : capital, trajectoires et carrières militantes

Pour analyser la face *instituante* de la NES, et comprendre ce qui fonde la contestation autant que la cristallisation d'affects qui permet l'émergence d'une initiative de NES, la sociologie du militantisme apporte deux autres outils analytiques

particulièrement intéressants et complémentaires. Ils permettent de discuter les processus de socialisation des individus, et d'appréhender les caractérisations sociologiques des personnes, au sein des organisations qui s'inscrivent dans le champ militant. Si l'un insiste davantage, dans une approche structuraliste sur les dispositions qui œuvrent à l'élaboration d'un capital militant, l'autre se centre, à partir d'une approche interactionniste sur la construction de carrières ou l'identification de formes de trajectoires militantes.

Le capital militant : les dispositions favorables à l'ancrage pratique du capital politique

Selon l'analyse sociologique d'influence bourdieusienne inscrite dans le champ politique (Bourdieu, 1981), circonscrire le concept de capital militant nécessite de le différencier du capital politique qui, lui, « *peut être davantage considéré comme du capital symbolique* ». Ainsi, tandis que ce dernier serait « *né de l'autorité reconnue par le groupe et à ce titre instable* », le capital militant est davantage « *incorporé sous forme de techniques, de dispositions à agir, intervenir, ou tout simplement obéir* », ce qu'il ferait qu'il « *recouvre un ensemble de savoirs et de savoir-faire mobilisables lors des actions collectives, des luttes inter-intra-partisanes, mais aussi exportables, convertibles dans d'autres univers, et ainsi susceptibles de faciliter certaines reconversions.* » (Matonti et Poupeau, 2004) Selon la perspective déployée par F. Matonti et F. Poupeau, les membres engagés dans une organisation militante (partis politiques, syndicats, associations, ONG, etc.) sont donc détenteurs de « *ressources spécifiques acquises antérieurement ou dans l'action, mobilisables et mobilisées dans le cadre de leur activité militante, susceptibles enfin d'être reconverties, c'est-à-dire réactualisées, dans d'autres espaces sociaux.* » (Vendramin, 2013) Cet aspect précise la transférabilité des ressources acquises dans le processus de socialisation militant (Lahire, 2013) : le capital militant marque une dimension d'apprentissage pratique et d'acquisitions d'un certain nombre de ressources qui sont particulièrement reconvertibles et transférables d'une organisation à une autre, d'un cadre d'action collectif à un autre. L'approche plutôt structuraliste du capital militant peut être complétée par un angle interactionniste, en mobilisant les notions de carrières (dans le sillage de H. Becker) ou de trajectoires militantes.

Les trajectoires ou carrières militantes : comprendre l'engagement pour la cause et ses implications dans les trajectoires individuelles des membres d'Enercoop

À l'échelle individuelle, les entretiens réalisés, lors de l'enquête de terrain, sont introduits par une séquence de questions centrée sur l'approche biographique. Cette séquence introductive est la conséquence des données produites lors de la première série d'entretiens exploratoires. Lors de cette dernière, les entretiens mettent rapidement en exergue un certain travail à l'œuvre dans les trajectoires biographiques des enquêtés lorsqu'ils retracent leur parcours, cherchent à décrire leur démarche et à mettre en cohérence leurs motivations pour expliciter leur souscription à Enercoop. À partir d'une telle observation, cette approche par les trajectoires biographiques est donc systématiquement intégrée dans le protocole scientifique *via* des questions introductives

du guide d'entretien, après le recueil des données sur les caractéristiques socioéconomiques. Chaque entretien réalisé se donne donc comme objectif d'élucider les éléments motivationnels ou les motifs d'engagement énoncés par l'enquêté pour expliquer sa souscription à Enercoop et cherche, dans ce but, à replacer cette souscription dans le cadre d'une trajectoire biographique spécifique. Ainsi, au-delà de concepts classiques de l'analyse par les trajectoires biographiques (bifurcation, moment décisif, reconversion professionnelle, etc.), la trajectoire militante (ou carrière militante) apparaît comme un concept décisif pour mettre en lumière les transformations individuelles qui motivent ou travaillent certains enquêtés, par leur objectif de soutenir l'*instituant* d'Enercoop, et de lutter activement contre les problématiques écologico-climatiques

En complément de la sociologie des trajectoires biographiques, « *l'analyse des carrières militantes* » permet aussi « *de réinsérer l'ensemble des contextes sociaux et des configurations qui modifient les trajectoires individuelles, avec leurs étapes, leurs points de bifurcations ou leurs accidents.* » (Fillieule, 2009 ; Willemez, 2013) L'approche interactionniste permet ainsi d'ajuster la focale en identifiant et en interrogeant ces formes d'engagements au regard des continuités, des transformations ou des conversions que les engagements peuvent générer. Mais il s'agit aussi d'identifier et de comprendre les différents espaces sociaux, qui concourent à l'émergence de ces pratiques, et renforcent (ou affaiblissent) ces engagements militants (Fillieule et Pudal, 2010). La notion de carrière rappelle aussi, dans le cadre de la NES, que les salariés d'une coopérative peuvent tout à fait y passer la majorité de leur vie professionnelle. Ainsi, grâce à l'approche par les trajectoires biographiques et par les carrières militantes, l'ancrage pratique des membres d'Enercoop et la construction de leur capital militant peuvent être étudiés à partir des processus de socialisation, en particulier les processus de socialisation secondaire. Enfin, ce qu'il faut noter, c'est que cet agir militant peut tout à fait se bâtir contre d'autres formes de pratiques et d'apprentissages réalisés lors de processus de socialisation antérieures (socialisation primaire, professionnelle, etc.). Ce choc de pratiques ou de valeurs peut avoir pour conséquence de générer des conflits et des tensions identifiables, des situations de dissonance cognitive²⁴⁰ (Festinger, 1957 ; Fointiat, Girandola et Gosling, 2013) dans les trajectoires individuelles, déformant ces trajectoires par de nouveaux apprentissages et remodelant l'être au monde, les pratiques, le tissu de relations, ainsi que les formes d'engagement des enquêtés. Dans cette perspective, la trajectoire biographique militante comme outil d'analyse permet d'approcher les continuités et les discontinuités qui traversent les engagements associatifs, l'apprentissage des savoir-faire et l'acquisition de nouvelles qualifications. L'identification de discontinuités, dans les récits de vie recueillis

²⁴⁰ Selon V. Fointiat, F. Girandola et P. Gosling, la dissonance cognitive peut être définie de façon relativement simple : « *lorsqu'un individu est confronté à une inconsistance entre deux éléments, il ressentira un inconfort émotionnel et sera motivé à retrouver un état de bien-être. Pour ce faire, il réduira sa dissonance, par exemple au moyen du changement d'attitude.* » V. Fointiat, , F. Girandola, P. Gosling. La dissonance cognitive. Quand les actes changent les idées. 2013, Armand Colin.

auprès des enquêtés implique d'intégrer dans l'analyse, des concepts extraits de la philosophie de la conversion.

La philosophie de la conversion pour rendre compte des transformations des visions du monde des membres d'Enercoop

Des concepts extraits de la philosophie de la conversion sont intéressants pour analyser les transformations individuelles identifiées dans les entretiens, et exposer des éléments qui pourraient expliquer la croissance des membres d'Enercoop. Afin de restituer et d'analyser les données produites lors des entretiens, un modèle dynamique et idéal-typique vise à mieux comprendre et à appréhender les transformations, les effets de continuités et de discontinuités identifiés dans les trajectoires biographiques des enquêtés. Pour élaborer ce modèle théorique dynamique, certains concepts extraits de la littérature philosophique sont convoqués sur les questions de conversion et de transformation de soi.

Le dialogue socratique comme exercice de transformation de soi et source de conversion philosophique

Une abondante littérature, en particulier philosophique et théologique cherche à caractériser les « mystérieux phénomènes », qui peuvent être à l'origine des transformations que connaissent les individus, et qui génèrent des évolutions significatives dans leurs modes de vie, dans leurs pratiques, dans leurs systèmes de valeurs et dans leurs représentations du monde. Parmi les plus célèbres, il y a l'énigmatique figure du « *daïmôn*²⁴¹ de Socrate », ainsi que l'ironie²⁴² et le dialogue socratiques, qui ont marqué la pensée occidentale, et soulignent la capacité de Socrate à générer, chez son interlocuteur, un questionnement, grâce à son travail de maïeutique (à savoir l'idée de mettre au monde des idées), qui l'amène à produire des idées « neuves ». Selon P. Hadot, spécialiste de la philosophie antique comme mode de vie²⁴³, le dialogue socratique peut précisément aller jusqu'à jeter le trouble dans l'âme de l'interlocuteur, et l'amener à se remettre en question et à interroger le sens de son existence. De cette interrogation peut découler « *une prise de conscience* » et aller jusqu'à la conversion philosophique, et avec elle « *un renversement des*

²⁴¹ Dans le polythéisme de la Grèce antique, le *daïmôn* est considéré comme un intermédiaire entre les dieux et les hommes. Chez Socrate, il est généralement considéré comme une « *inspiration qui s'imposait parfois à lui d'une manière tout à fait irrationnelle, comme un signe négatif lui interdisant de faire telle ou telle action.* » P. Hadot, Exercices spirituels et philosophie antique, 2002, Albin Michel, en particulier p.130.

²⁴² L'ironie socratique, propose P. Hadot en s'appuyant sur P. Friedländer, « *exprime la tension entre l'ignorance (c'est-à-dire l'impossibilité d'exprimer avec des mots ce qu'est la justice) et l'expérience directe de l'inconnu, c'est-à-dire sur l'existence de l'homme juste, dont la justice atteint le niveau divin.* » P. Friedländer, Plato, 1973, Princeton University Press.

²⁴³ Construit en quelque sorte en opposition avec la tradition philosophique comme activité purement spéculative et principalement dominante en Occident, la philosophie comme mode de vie insiste sur l'ancrage pratique, sur l'importance de la mise en pratique d'une ascèse qui génère une convergence de la théorie (theoria), de la pratique (praxis) et du discours (logos).

valeurs, un changement des normes directrices de la vie ». In fine, le dialogue socratique, dans cette perspective entraîne la conversion philosophique (Hadot, 2002). Mais que faut-il entendre par conversion philosophique ?

Dans l'histoire de la pensée, P. Hadot expose un certain nombre de concepts élaborés par différents systèmes philosophiques ou théologiques qui cherchent à nommer et à spécifier les mouvements à l'œuvre au cours des processus de conversion. Étymologiquement, conversion a une racine latine, *conversio* et signifie « action de tourner, mouvement circulaire, changement, métamorphose²⁴⁴ ». Selon P. Hadot, il est possible de rattacher le latin *conversio* à deux autres mots d'origine grecque : « *epistrophê* qui signifie changement d'orientation et implique l'idée d'un retour (retour à l'origine, retour à soi), d'autre part *métanoïa* qui signifie changement de pensée, repentir, et implique l'idée d'une mutation et d'une renaissance. » (Hadot, s. d.) Sans entrer dans les détails des différentes acceptions de ces mots qui ont pu évoluer au gré des auteurs, des contextes, des systèmes de valeurs ou des croyances, ce qui intéresse tout particulièrement le travail ici, c'est que la *métanoïa*, comme transformation radicale du système de pensée semble adéquate pour caractériser « un changement d'attitude fondamental » (Thibaudier, 2005). La *métanoïa* permet de décrire les évolutions qui peuvent scander les expériences de vie des personnes, les transformations qu'elles peuvent vivre ou les récits qu'elles peuvent raconter pour se mettre en cohérence vis-à-vis de leur expérience, et mettre en cohérence leurs pratiques (*praxis*), leurs discours (*logos*) et leurs pensées (*theoria*).

Création d'un modèle idéal-typique dynamique à partir de la métamorphose de l'esprit de Nietzsche

Plus globalement, la notion de conversion occupe une place conséquente dans un grand nombre de travaux de philosophes majeurs (F. W. Hegel²⁴⁵, K. Marx²⁴⁶, J. Dewey, etc.). Parmi ces travaux, une proposition intéressante pour le travail d'analyse sociologique des trajectoires biographiques est conceptualisée dans les écrits de F. Nietzsche sous l'idée de « *Métamorphose de l'esprit* ». En effet, F. Nietzsche élabore trois figurations décrites succinctement dans « *Ainsi Parlait Zarathoustra* » qui permettent l'élaboration d'un modèle idéal-typique dynamique, pour mieux caractériser, situer et analyser les récits de vie des enquêtés. Dans sa « *Métamorphose de l'esprit* », Nietzsche lui aussi met en avant l'idée de conversion et postule que l'esprit pourrait faire mouvement et se transformer. Pour exprimer ce mouvement de conversion, Nietzsche propose trois figurations d'esprits qu'il serait possible de voir se succéder chez l'humain sous forme de séquences : « esprit Chameau », « esprit Lion » et « esprit Enfant ».

²⁴⁴ Source : <https://cnrtl.fr/etymologie/conversion> (consulté le 17/01/2022).

²⁴⁵ « *L'histoire conçue, c'est le retour à l'intérieur et le calvaire de l'esprit absolu, l'effectivité, la vérité et la certitude de son trône sans lequel il serait la solitude sans vie* ». Voir G.F.W. Hegel, *Phénoménologie de l'esprit*, 2012, Flammarion

²⁴⁶ « *Le communisme est le retour de l'homme pour soi [...] réalisé à l'intérieur de la richesse entière de l'évolution accomplie jusqu'ici*. » Voir K. Marx, *Manuscrits de 1844*, 2021, Flammarion.

Dans son approche perspectiviste, il y a d'abord l'« esprit Chameau » caractérisé comme vigoureux, endurant et patient. Sa force, son énergie, sa robustesse, sa volonté de puissance le poussent à porter avec endurance les valeurs et les fardeaux de tout ce qu'on lui a appris et transmis. En termes de sociologie critique, cette figure de l'« esprit Chameau » porte donc avec joie « les normes sociales » qui lui ont été inculquées et œuvrent, avec endurance, à les imiter et les reproduire (mimésis). Pourtant, selon Nietzsche, tout esprit n'est pas borné à l'« esprit Chameau ». Ce dernier peut finalement devenir las de ces courses longues et arides dans le désert : « *mais au fond du désert le plus solitaire s'accomplit la seconde métamorphose, propose Nietzsche : ici l'esprit devient Lion, il veut conquérir la liberté et être maître de son propre désert. Mais en réalité, c'est à la quête de son dernier maître qu'il arpente le désert* » (Nietzsche, 1983). L'« esprit Lion », en terme kantien, ne veut plus que son destin soit guidé par un « impératif catégorique » (« tu dois »), qu'il soit d'ordre social, moral ou politique. Dans cette métamorphose, l'« esprit Lion » détient une force puissante qu'il peut utiliser afin de « voler » sa liberté. Mais il n'use de cette liberté, que pour briser toutes les idoles qu'il implorait, respectait et suivait avec endurance dans son esprit camelin. Selon Nietzsche, l'« esprit Lion » détruit à coups de marteau²⁴⁷ le « tu dois », qui est le principe directeur (*hégémon*) de l'« esprit Chameau ». Mais, dans la proposition du philosophe allemand, l'« esprit Lion » est rempli de colère et ne fait que détruire ce qui est, sans rien proposer. Il ne fait que marteler la statue du chameau, s'obstinant inlassablement à la destruction de ce qu'il était ou croyait être. Néanmoins, une troisième métamorphose peut alors prendre forme, lorsque l'« esprit Lion » s'extirpe du ressentiment et du sentiment de culpabilité et qu'il prend conscience de sa complète innocence pour devenir « esprit Enfant ». À ce stade, l'« esprit Enfant » peut créer, affirmer sa propre volonté, et être en capacité de configurer de nouvelles valeurs. Cette figuration de l'« esprit Enfant » se distingue par sa capacité à inventer, son « *esprit d'initiative* » et son « *attitude instituante* » (Lourau, 1969), une disposition qui caractérise la Nouvelle Économie Sociale, lorsque les membres marginalisés ou vulnérabilisés cherchent à répondre collectivement à des besoins non satisfaits (par l'État ou par les opérateurs à visée lucrative). Elle propose une voie jusque-là inexplorée (innovation sociale). Dans la perspective de Nietzsche, l'« esprit Enfant » ne vit plus dans le monde, mais il conquiert son monde. Il ne vise qu'une chose, à savoir le respect de soi et peut être un « esprit libre ».

Ces différentes figurations de l'esprit seront ainsi convoquées durant la phase d'analyse de la recherche, afin de mieux situer les enquêtés dans leurs modes de vie, dans

²⁴⁷ Cette métaphore des coups de marteau peut être mise en parallèle avec la proposition de Plotin (205-270 AEC) : « *Puis il faut voir l'âme de ceux qui accomplissent de belles œuvres. Comment peut-on voir cette beauté du bien dans l'âme ? Reviens en toi-même, et regarde : si tu ne vois pas encore la beauté en toi, fais comme le sculpteur d'une statue qui doit devenir belle ; il enlève, il gratte, il polit, il essuie jusqu'à ce qu'il fasse apparaître un beau visage dans le marbre ; comme lui, enlève tout ce qui est superflu, redresse ce qui est tortueux, nettoie ce qui est sombre pour le rendre brillant, et ne cesse pas de sculpter ta propre statue, jusqu'à ce que resplendisse pour toi la divine splendeur de la vertu, jusqu'à ce que tu voies la Sagesse debout sur un trône sacré.* » Voir Plotin, *Ennéades*, 1956, Belles Lettres.

leurs pratiques et de rendre compte plus explicitement des transformations relatées dans leurs récits biographiques.

Les différentes formes d'engagements à Enercoop

D'un point de vue organisationnel, les coopératives du réseau se structurent selon le statut de Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Par rapport aux autres statuts coopératifs (Scop, loi 1947, etc.), le statut SCIC, dernier né du droit coopératif (2001), a pour conséquence l'intégration de sociétaires de qualité plurielle (consommateurs, salariés, producteurs, collectivités publiques, etc.), qui participent financièrement, et prennent part aux délibérations et aux votes. De plus, la SCIC permet l'engagement de bénévoles dans l'activité quotidienne de la coopérative, ce qui place son organisation à mi-chemin entre une entreprise commerciale et une association. L'identification du niveau d'engagement est accessible à partir des liens contractuels qui lient les membres des coopératives à l'organisation, avec les activités qui leur sont associées, ainsi que leurs droits et leurs obligations, comme l'expose la synthèse du tableau 24 ci-dessous.

Tableau 24 : Les différents statuts au sein d'Enercoop

Statut	Consommateur	Sociétaire	Ambassadeur	« Opérationnel »	Administrateur
Lien contractuel	Contrat de fourniture, factures	Part sociale		Contrat (travail ou stage)	Mandat
Activités liées	Consommation d'électricité, paiement des factures	Achat de part sociale	Achat de part sociale et participation à des événements de la coopérative	Travail d'opérations, salaires	Présence au CA, activités diverses de bénévolat
Droits	Être fourni en électricité	Possibilité de voter aux AG et être informé sur les activités de la coopérative		Salaire – indemnité de stage	Possibilité d'être présent au CA et de participer au CODIR
Obligations	Payer les factures	Souscrire une part sociale	Souscrire une part sociale et avoir participé à une réunion des ambassadeurs	Mettre en œuvre les rôles attendus	Être sociétaire et avoir été élu lors de l'AG

Ce tableau permet de constater la pluralité des formes d'engagements possibles : la gauche du tableau expose les niveaux de participation les moins significatifs, tandis que la droite du tableau expose les niveaux d'engagement les plus élevés. Au cours de ce chapitre, cet aspect est considéré, après chaque extrait d'entretien, en spécifiant le statut de l'enquêté. De ce point de vue, il ne faut pas oublier que les organisations militantes, malgré l'exemplarité qu'elles visent, s'inscrivent dans un système social donné, et peuvent tout à fait produire ou reproduire, dans leur mode de fonctionnement, des phénomènes bien identifiés, comme la division sociale du travail (statut, genre), la poursuite de

stratégies de distinction, et des oppositions importantes dans les modes d'engagement, avec une tendance possible à la hiérarchisation des rôles et des statuts (« militant de base », « petite main », « apparatchik », etc.).

CHAPITRE 5 : PROFILS SOCIOÉCONOMIQUES,
MOTIVATIONS, PARCOURS DE SOCIALIZATION ET
FIGURES D'ENGAGEMENT DES MEMBRES D'**E**NERCOOP

Produire une sociologie des membres d’Enercoop implique d’identifier les spécificités socioéconomiques qui caractérisent les adhérents et de situer, plus globalement, ces spécificités par rapport à l’ensemble de la population française : qui sont les membres d’Enercoop ? Sont-ils réellement représentatifs de la population française ? Cette partie contribue à éclaircir les spécificités des membres d’Enercoop et à mieux circonscrire les caractéristiques sociologiques de l’espace social d’Enercoop. Comment les membres découvrent-ils le fournisseur coopératif et pourquoi y participent-ils ? Quelles formes prend cette participation ?

Pour répondre à ces questions et introduire cette sociologie d’Enercoop, certaines données sociologiques quantitatives permettent de proposer une représentation sociologique de la population étudiée (âge, genre, activité professionnelle, catégorie socio-professionnelle, niveau de diplôme). Selon l’étude réalisée à l’été 2018 auprès d’Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP2018), la répartition par classe d’âge des sociétaires se distribue de manière sensiblement égale entre trois classes, soit 32 % chez les [18-39 ans], [40-59 ans] et [60-74 ans], tandis qu’une infime minorité des répondants (3 %) a plus de 75 ans. Dans la population française, la première classe représente environ 23 %, la seconde 25 %, la troisième 17 % et la dernière 9,50 % (INSEE²⁴⁸). Ce qui semble significatif, c’est la surreprésentation de la classe des [60, 74 ans] dans l’échantillon, ce qui est confirmé par la composition de la population, lorsque les enquêtés précisent leurs activités : il y a 25 % de retraités, tandis que 75 % des enquêtés disent être actifs. En ce qui concerne leur catégorie socio-professionnelle (CSP), les cadres y sont surreprésentés, avec 40 % des enquêtés (tandis qu’ils représentent seulement 10 % à l’échelle nationale), tout comme les chefs d’entreprises et les professions libérales qui représentent 13,6 % (1,4 % de la population française). À l’inverse, il y a une sous-représentation des ouvriers (2,3 % contre 11,4 %). Les autres catégories (agriculteurs, artisans, professions intermédiaires et employés) ne divergent pas fondamentalement de leur part dans la population nationale. Enfin, si les enquêtés sont davantage des hommes (65 %²⁴⁹), la variable du diplôme confirme la répartition par CSP : il y a une surreprésentation de diplômés du supérieur court et long, avec 90 % de l’effectif, alors qu’au niveau de la population française, c’est plutôt 40 % selon l’INSEE²⁵⁰. Les enquêtés, qui représentent un quart des sociétaires de la coopérative locale, ont tendance à être engagés dans le milieu militant, appartiennent à des CSP plutôt élevées, et détiennent un niveau de diplôme important, au regard du reste de la population française. Ces éléments montrent comment les adhérents d’Enercoop ne représentent pas la population française. Mais ces adhérents détiennent un certain nombre de caractéristiques sociologiques et de dispositions qu’il convient de décrire et de prendre en compte afin de mieux situer leur adhésion et leur participation.

²⁴⁸ Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381478> (consulté le 15/02/2022).

²⁴⁹ Alors que les femmes sont en plus grand nombre dans la population française, en l’occurrence 51,65 % selon les données de l’INSEE <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2381474> (consulté le 15/02/2022).

²⁵⁰ Source : <https://www.insee.fr/fr/statistiques/2569396?sommaire=2587886> (consulté le 15/02/2022).

Dans cet objectif, la recherche se poursuit par l'exposition des principales représentations de l'énergie et du monde électrique des enquêtés, qui permet de mieux identifier leurs profils (section 1). Par la suite, la recherche présente les principales médiations qui amènent les membres des coopératives à rencontrer et à découvrir Enercoop, un aspect qui est intéressant pour mieux comprendre la diffusion du fournisseur coopératif et les éventuels liens entre organisations militantes (section 2). Enfin, la dernière section entre dans le détail des différents motifs d'implication des membres d'Enercoop, et décrit ce qui pousse les membres à participer à l'aventure du fournisseur coopératif, qu'ils soient consommateurs, sociétaires, administrateurs ou « opérationnels » (section 3).

1. Les représentations de l'énergie et de l'électricité pour identifier les profils des membres

L'analyse des données produites, lors de la phase exploratoire, a permis d'observer qu'Enercoop réalise une jonction entre deux sphères sociales singulières et relativement distantes, d'un côté, le monde de l'ingénieur (énergie et électricité), et de l'autre, le secteur de l'économie sociale. À partir d'un tel constat réalisé lors de la phase exploratoire, le travail sociologique de la thèse a approfondi cette particularité, en cherchant à spécifier, lors des entretiens, les milieux d'origine des enquêtés (ingénieur ou économie sociale), et à affiner leurs profils, en les invitant à préciser leurs représentations de l'énergie et du monde électrique. À partir de l'analyse des représentations des enquêtés, plusieurs éléments peuvent être notés. En premier lieu, les travailleurs de l'économie sociale ont tendance à avoir des difficultés à exposer leur représentation de l'énergie, qu'ils résolvent par un appui sur un aspect concret (section 1.1). Pour les profils d'ingénieurs, c'est un objet d'étude lors de leur formation, une vision qu'il complète par l'aspect concret (section 1.2). Quant au monde électrique, les représentations des membres d'Enercoop sont plus ambiguës, oscillant entre une vision progressiste, l'insistance sur la dépendance et l'opacité, ou le mécontentement lié aux logiques de lucrativité dont abusent les gros énergéticiens (section 1.3).

1.1. La difficulté d'énoncer la représentation de l'énergie pour les travailleurs de l'économie sociale

Pour les membres d'Enercoop issus de l'économie sociale, exprimer leur représentation de l'énergie n'est pas évident, comme le montre cet extrait d'entretien. Âgée de 25 ans, l'enquêtée a découvert Enercoop lors d'un cours d'économie sociale durant son parcours à l'université, et a fini, lors de son Master 2, par faire un stage dans une coopérative locale :

« L'énergie ? Ce que c'est pour moi ? Bah justement c'est un concept très flou, l'énergie. Ça peut se référer à beaucoup de choses différentes. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Cette même enquêtée, pour qui l'énergie est un concept très flou, précise ensuite sa représentation :

« C'est une matière qui permet à une autre matière de fonctionner, deux éléments qui se rencontrent et qui font que ça va créer l'énergie, une rencontre d'éléments qui font qu'il y aurait création d'autre chose, d'autre chose de plus fort. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Une autre enquêtée, nouvellement diplômée de l'économie sociale, qui a, elle-aussi, fait un stage à Enercoop qu'elle a découvert par son milieu familial, préfère d'abord exprimer sa méconnaissance de ce qu'est l'énergie, avant d'amener un élément concret que beaucoup d'enquêtés, quels que soient leurs profils, finissent par énoncer :

« Je n'en sais rien. Qu'est-ce que c'est ? Bah ce qui nous permet de nous chauffer. Je ne sais pas trop comment répondre. » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire)

Les enquêtés issus de l'économie sociale semblent plutôt embarrassés pour énoncer leur représentation de l'énergie, y compris ceux qui ont travaillé à Enercoop. Pour dépasser cette difficulté, ils finissent par s'éloigner d'une définition abstraite pour énoncer une perspective concrète de l'énergie et se concentrent sur les usages ou sur certains convertisseurs d'énergie, à l'instar de cette enquêtée, une retraitée, qui a travaillé dans l'économie sociale, avant de devenir gérante d'un magasin d'agriculture biologique :

« L'énergie, bah c'est les éoliennes, pour moi c'est le photovoltaïque. C'est aussi l'eau, tout ce qui est la production de l'énergie à partir de l'eau. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette perspective concrète se retrouve globalement chez tous les enquêtés, à l'instar d'un jeune retraité, ingénieur de formation qui est très engagé dans le milieu militant, et qui précise, sans hésiter, que l'énergie, *« c'est ce dont on a besoin pour vivre »* (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire).

1.2. L'énergie, une mesure pour les ingénieurs et l'expression d'un besoin concret

Néanmoins, ce qui distingue les enquêtés au profil d'ingénieur, c'est qu'ils semblent moins embarrassés à préciser leur représentation de l'énergie. Ces enquêtés s'appuient d'abord sur leurs connaissances acquises lors de leur formation, avant d'énoncer une dimension concrète de l'énergie :

« C'est une ressource, et il y en a différents types. Alors oui, je ne vais pas faire de réponses : physique, chimique, compagnie. (...) J'ai fait des études scientifiques, ce n'est pas forcément ce qui me correspond le mieux. (...) C'est une ressource qui permet de faire fonctionner des choses, de chauffer (...). Ça peut être différentes choses et se traduire par de la chaleur, ça peut se traduire par du mouvement, ça peut se traduire par la vie, aussi. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Pour cette ingénieure de formation qui envisage une reconversion vers des métiers moins techniques (chapitre 6, section 1.2.1), l'énergie évoque d'abord sa formation scientifique, avant qu'elle insiste sur l'énergie comme moyen de répondre à des besoins vitaux. Voici ce que précise un autre enquêté, lui aussi ingénieur de formation :

« J'ai fait toutes mes études depuis mon BEP dans l'électricité. Donc l'énergie, c'est une puissance multipliée par un temps (rire). Nan, mais pour moi, l'énergie, c'est ce qui me permet de chauffer mon appartement, chauffer ma bouffe, chauffer mon eau pour me doucher. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, si la plupart des enquêtés insistent sur les besoins très concrets auxquels l'énergie répond, d'autres pointent son caractère indispensable (entr. 2, 4, 8, 31, etc.), quand certains mettent en exergue leur dépendance à l'énergie (entr. 2, 4, 10, 37, etc.) :

« C'est quelque chose dont on a besoin. Que tu te lèves à 5h ou à 10h, peu importe, t'en as besoin pour toutes [les activités]. Voilà, ton grille-pain, ton eau chaude, donc c'est quelque chose dont tu as besoin, donc comment réussir à travers ce besoin à faire en sorte qu'il respecte le plus l'environnement. » (entr. 29, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

L'énergie répond donc à des besoins vitaux et doit, pour ce faire, être disponible à tout moment. Mais elle doit aussi, conformément aux aspirations éthiques d'Enercoop, respecter les perspectives écologiques. Par ailleurs, d'autres enquêtés insistent sur les problématiques d'inégalité d'accès à l'énergie et de précarité énergétique : *« L'énergie, c'est la possibilité de vivre sur Terre quand certains en manquent cruellement »* (entr. 3, femme, consommatrice et sociétaire). D'autres enquêtés, dont la représentation de l'énergie glisse très rapidement vers la question de l'usage, expriment la nécessité de l'utiliser de façon raisonnée :

« L'énergie, c'est à la fois le bien et le mal, vecteur de création et de gros problèmes (...). Tout dépend de ce qu'on en fait. » (entr. 6, homme, sociétaire, consommateur et administrateur)

Ce questionnement des usages fait écho au deuxième principe d'Enercoop (viser la baisse de la consommation), et interroge la nécessité d'une limite à l'usage de l'énergie. Par exemple, un enquêté la définit *« avant tout [comme] un bien à économiser »* (entr. 5, homme, consommateur et sociétaire). Pour conclure sur ces représentations de l'énergie, le choix

est fait d'exposer un témoignage exemplaire et très construit d'un enquêté, enseignant-chercheur :

« L'énergie en général, c'est tout ce qui sert à mouvoir. Donc ça représente beaucoup de choses, parce que c'est le chauffage, c'est le transport. C'est même la nourriture, parce que l'agriculture dépend largement des énergies qu'on met dans les tracteurs, les camions, les machins, les bidules, les transports. C'est un des cœurs de la société moderne. Sans l'énergie, si on n'avait pas le niveau de dépense énergétique qu'on a actuellement, on retomberait directement aux cavernes ! Pas loin. Donc ça veut dire qu'il faut effectivement trouver le moyen de pouvoir dépenser cette énergie sans détruire la planète. (...) Je ne suis pas sur une option de décroissance. Je suis plutôt sur une option « qu'on se mette en position de produire l'énergie dont on a besoin, de manière soutenable. » »
(entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Ce témoignage met ainsi en avant la centralité de l'énergie dans les modes de vie de la « société moderne », et pointe son caractère indispensable pour éviter de « retomber aux cavernes ». L'enquêté finit par proposer un scénario de dépense énergétique qui puisse ne pas « détruire la planète », en optant pour une approche de soutenabilité tout en écartant une décroissance stricte. D'une façon globale, les enquêtés insistent sur les usages de l'énergie, la caractérisent comme un besoin indispensable et essentiel. Ils questionnent ses usages dans la recherche d'un équilibre entre une certaine équité énergétique et le respect d'une contrainte écologique, incarnée par un questionnement sur les besoins et sur la sobriété.

1.3. L'ambiguïté du monde électrique : progrès, dépendance, inquiétude, opacité et « pompe à fric »

Enfin, pour ce qui est du monde électrique, il n'y a pas de différence significative, dans les représentations exprimées, entre les enquêtés au profil d'ingénieur et ceux issus de l'économie sociale. Globalement, l'analyse des représentations des membres d'Enercoop se répartit entre trois grands ensembles :

- une perception positive où le monde électrique et l'électricité sont considérés comme un moyen d'améliorer le confort ;
- l'insistance sur son caractère indispensable et la dimension opaque du monde électrique qui rejoint la volonté de questionner les usages et de réduire la présence des objets électriques ;
- un regard plus critique, voire une certaine inquiétude lorsque la représentation évoque plutôt l'organisation de l'ordre énergétique et du système économique composé d'acteurs à visée principalement lucrative.

Afin de présenter ces trois ensembles de représentations du monde électrique, quelques extraits d'entretiens qui semblent exemplaires sont présentés ci-après. Un certain nombre d'enquêtés insistent sur l'importance de l'électricité dans leurs modes de vie et la perçoivent de façon très positive. Ainsi, si une enquêtée se dit fascinée par l'électricité depuis son enfance (entr. 12), un autre enquêté considère que l'électricité, dans le sillage

des EnR, est capable de fournir des sources autonomes d' « énergie propre » à proximité du lieu de consommation :

« Le monde électrique, ça représente potentiellement une énergie propre. Donc ça veut dire non polluante, en tout cas, au niveau de l'air que l'on respire, etc. Bon peut-être au niveau de l'électromagnétisme, on ne connaît pas encore bien les effets. Mais j'ai bon espoir qu'on puisse, grâce à l'électricité, avoir de plus en plus des maisons qui soient autonomes en production d'énergie, et donc en évitant d'en perdre une quantité phénoménale en transport d'énergie. Qu'on soit capable, pourquoi pas, je pense qu'à terme, on aura tous une voiture électrique. (...) Le monde électrique pour moi, c'est l'avenir. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

En contrepartie de cette perception du monde électrique comme un progrès, un enquêté, ingénieur de formation et qui a travaillé pendant quelques mois dans une coopérative locale, pointe la dépendance et le caractère de plus en plus indispensable de l'électricité :

« L'électricité, ce n'est qu'une toute petite partie de l'énergie, mais dont nous sommes de plus en plus dépendants. Aujourd'hui on ne peut plus vivre sans électricité. Notre société dépend de l'électricité, même si elle fait moins de 20 % de l'énergie totale consommée dans le monde. Nos sociétés occidentales aujourd'hui reposent sur notre capacité à produire de l'énergie électrique. La lumière, se chauffer, communiquer, etc. Une panne d'électricité remet en cause notre mode de vie. Un endroit qui n'a plus d'électricité n'est plus habitable en France. » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

En insistant sur cette dépendance, une autre enquêtée pointe aussi les risques et l'inquiétude que génère, pour elle, ce monde électrique :

« Enfin, on en est quand même dépendant. Donc il y a ce côté-là aussi. Mais bon c'est quand même un progrès parce que, bon, c'est quand même mieux de s'éclairer avec des ampoules, que de s'éclairer à la bougie. Et ça nous permet de communiquer, ça nous permet de faire pleins de choses (...). Mais on en est aussi complètement dépendants et donc faut être vigilant et je pense à Barjavel. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Si le monde électrique offre un grand nombre de services, la dépendance qu'ils génèrent est aussi inquiétante. Par la référence au roman *Ravage* de R. Barjavel, cette enquêtée rappelle que l'accès à des produits et à des services, permis par la maîtrise de l'énergie, induit également des dangers et des risques. Cette perspective rejoint l'intériorisation des individus appartenant à des « sociétés du risque » (Beck, 2008), ou devant vivre avec un « catastrophisme éclairé » (Dupuy, 2004). Pour un autre enquêté, le monde électrique est en effet synonyme d'angoisse, de risques et d'inquiétudes :

« Le monde électrique, ça provoque une inquiétude depuis très longtemps. C'est le nucléaire. Parce que, de toute façon, j'ai toujours été antinucléaire. »

Pour moi, c'est une aberration de laisser un risque pareil pour des centaines de millions ou je ne sais pas combien de milliers d'années. Enfin, c'est complètement absurde, comme si les humains, ils allaient être raisonnables et en prendre soin pendant. Pour moi, ça, c'est absurde. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Enfin, certains enquêtés soulignent l'opacité ainsi que la difficulté de se représenter le monde électrique, rappelant à ce titre l'idée d'invisibilité développée dans une approche anthropologique de l'électricité (Desjeux, 1996) :

« Pour moi, le monde électrique, ça m'évoque des grands pylônes. C'est un truc assez invisible, en fait (...). Le monde électrique, tu ne vois que le résultat final, d'une lampe par exemple, tu ne vois que la lumière. Et derrière il y a de l'électricité. C'est quelque chose qui ne se voit pas. Et qu'on a du mal à se représenter. Et du coup, on a du mal à voir les conséquences derrière le monde électrique. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

L'opacité et l'invisibilité qui caractérisent le monde électrique empêchent, selon cette enquêtée, d'identifier ses conséquences et ses impacts. Enfin, certains enquêtés pointent directement les acteurs économiques du secteur électrique, qu'ils critiquent très largement, commençant à exprimer leur colère (« esprit Lion ») et à énoncer leur « *humeur anti-institutionnelle* » (Bourdieu, 2015), ainsi que leurs motifs de souscription à Enercoop :

« C'est une pompe à fric. Je dirai que c'est un monde, c'est comme le monde pharmaceutique : voilà, c'est des riches producteurs qui tirent une énergie dont on a besoin, et dont on est tributaire à tous les niveaux, et qui font beaucoup d'argent là-dessus, au détriment bien souvent de la planète. Sauf quelques-uns qui sont un peu éclairés. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée critique la logique économique des principaux acteurs de l'énergie, auxquels elle reproche la recherche de lucrativité dans une activité qui répond à des besoins vitaux, et qui est contraire à la protection de « *la planète* ». Ainsi, les représentations recueillies auprès des enquêtés marquent des perspectives ambiguës qui vont d'une perspective progressiste de l'électricité (confort, réduction de la pollution, fascination, possibilité d'autonomie grâce aux EnR, etc.), d'inquiétudes et de refus du nucléaire, jusqu'à la difficulté de se représenter le monde électrique, pointant son opacité et critiquant la recherche de lucrativité des grands énergéticiens.

2. Les principales médiations pour découvrir Enercoop

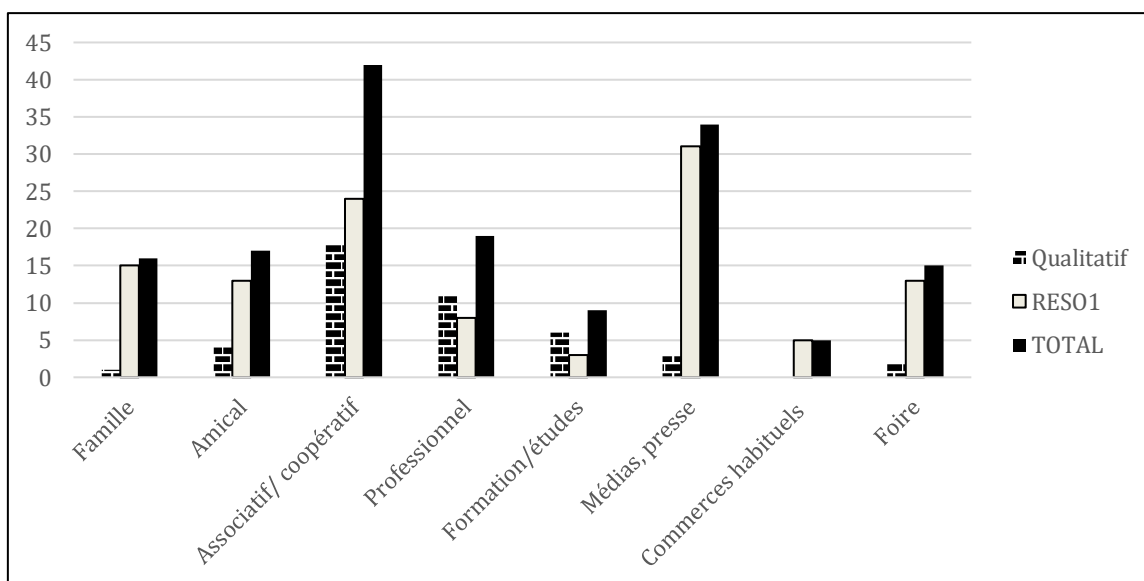
Pour souscrire un abonnement à Enercoop, il convient d'abord d'avoir connaissance du fournisseur. Afin de retracer leur processus de souscription, le travail sociologique a cherché à identifier les médiations par lesquelles les membres découvrent Enercoop. Pour décrire le lieu de rencontre des adhérents, deux jeux de données sont

mobilisés et confrontés : le premier est réalisé à partir de l’enquête qualitative dans laquelle quarante-six enquêtés ont précisé leur lieu de découverte d’Enercoop ; le second provient de l’enquête nationale (RESO2020) (cent trente-trois répondants). Le tableau 25 ci-dessous synthétise les différents médiums par lesquels les enquêtés ont découvert Enercoop.

Tableau 25 : Répartition des enquêté-e-s suivant leur lieu de découverte d’Enercoop

	Famille	Amical	Associatif/ coopératif	Professionn	Formation/é tudes	Médias, presse	Commerces habituels	Foire	Ne sait plus	Total
Qualitatif	1	4	18	11	6	3	0	2	2	46
RESO2020	15	13	24	8	3	31	5	13	21	133
TOTAL	16	17	42	19	9	34	5	15	23	179

Graphique 4 : Lieu de découverte d’Enercoop selon les enquêtes EMIP2018 et RESO2020



La comparaison de ces deux échantillons est intéressante. L’enquête qualitative met en évidence trois lieux de découverte d’Enercoop : le milieu associatif/coopératif (dix-huit personnes), le domaine professionnel (onze personnes), et lors d’un temps de formation ou durant les études (six personnes). Pour ce qui est des données issues de l’enquête en ligne, deux lieux de découverte sont précisés : les médias et la presse (trente et une personnes) et le milieu associatif/coopératif (vingt-quatre personnes), tandis que vingt-et-une personnes disent ne plus se souvenir. En ajoutant les données des deux sources, les résultats montrent donc qu’il y a deux principales médiations qui permettent de rencontrer Enercoop, à savoir le milieu associatif/coopératif (quarante-deux personnes), et les médias et la presse (trente-quatre personnes). Ces deux médiations

montrent deux tendances sans doute significatives qui touchent Enercoop : d'un côté, sa fondation et son existence grâce à un « noyau militant » qui connaît un changement d'échelle depuis 2015 environ, avec une diffusion médiatique qui pourrait expliquer l'importance de la deuxième médiation. Par ailleurs, certains enquêtés par entretiens qui ont découvert Enercoop par le milieu associatif/coopératif ont précisé que c'était par l'ONG Green Peace (1), la banque éthique La Nef (1), le réseau de magasins biologiques Biocoop (1), l'association Solagro (3), le réseau Alternatiba (2) ou une coopérative énergétique (1).

2.1. D'autres engagements dans le milieu militant

Pour mieux identifier l'attitude *instituyente* des membres d'Enercoop, il est intéressant de mesurer leur ancrage dans le milieu associatif et militant. Dans cet objectif, une question de l'enquête EMIP2018 a invité les sociétaires, à préciser s'ils ont d'autres engagements dans le secteur associatif ou militant (en dehors de leur coopérative énergétique). Sur trois cent quatre-vingt-quinze répondants, deux tiers des enquêtés de Midi-Pyrénées (263) précisent ainsi avoir un engagement dans une autre organisation. À la suite de cette question, pour ceux qui y répondent par l'affirmative, une question ouverte les invite à préciser l'identité de ces organisations. Parmi les organisations précisées par les enquêtés, un certain nombre d'entre elles reviennent plusieurs fois : la NEF (banque éthique) (8 % ou dix-sept répondants), Greenpeace (6 %, treize répondants), Amnesty International (5 %, onze répondants), Attac et la Chouette Coop (magasin coopératif toulousain) (4 % ou neuf répondants), ainsi que Sortir du nucléaire ou Terre de liens. Néanmoins, ces résultats quantitatifs ne permettent pas de mesurer le mode, le niveau, et le type d'engagement. D'où l'intérêt de compléter cette démarche par des données qualitatives qui, à la différence des données quantitatives, permettent de préciser les formes d'engagements, un aspect qui sera donc pris en compte tout au long de ce chapitre.

3. Pourquoi participer à l'aventure d'Enercoop ?

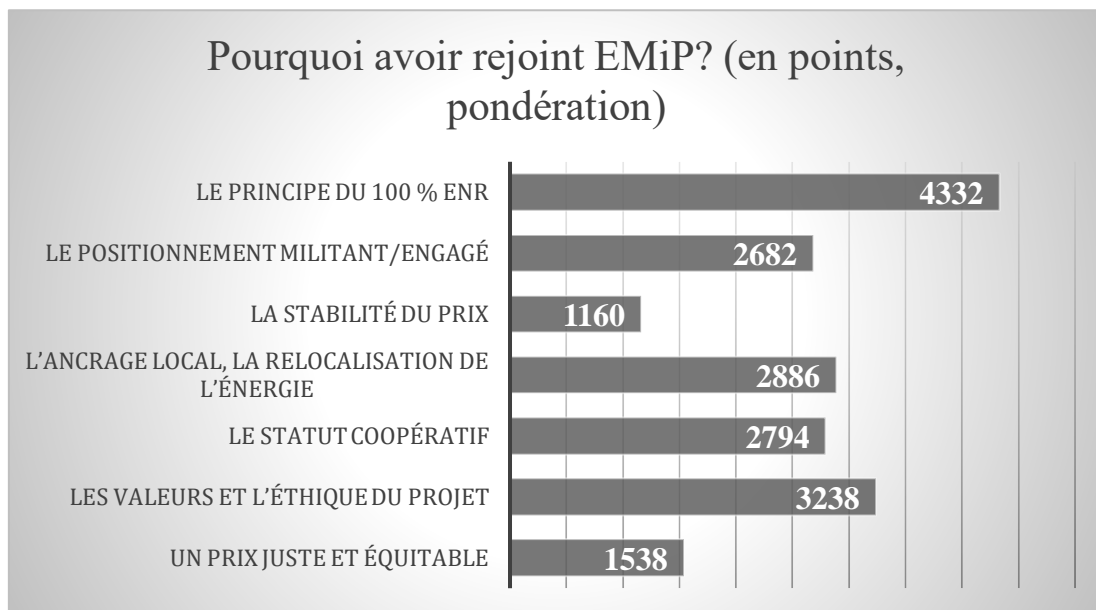
Après la description des principaux lieux de découverte et de rencontre d'Enercoop, l'étude se concentre sur la description et sur l'analyse des processus qui permettent d'expliquer l'adhésion, et de comprendre la souscription des membres au fournisseur. Il n'est pas toujours évident, y compris lors d'entretiens semi-directifs, de retracer clairement les motifs de l'adhésion à Enercoop. En ce qui concerne cette partie, la recherche cherche à répondre à quelques questions : pourquoi les membres rejoignent-ils l'aventure d'Enercoop (section 3.1) ? Pourquoi souscrivent-ils leur abonnement (section 3.2.) ? Comment se passe concrètement leur processus de souscription (section 3.3) ? Au-delà de la souscription au fournisseur, les membres d'Enercoop peuvent également souscrire une part sociale d'une coopérative : pourquoi devenir sociétaire

d'Enercoop (section 3.4) ? La recherche s'est également intéressée aux membres qui s'impliquent activement dans les coopératives : cette partie vise également à répondre, à partir des entretiens, aux raisons et aux motifs qui expliquent l'implication des administrateurs et des opérationnels (section 3.5), ce qui permet de mieux caractériser certaines figures d'implication dans les coopératives (*sociétaire fantôme, boussole ou encombrant*).

3.1. Pourquoi rejoindre Enercoop : soutien aux EnR, éthique écologique et relocalisation

Pour expliquer ce qui pousse les membres à adhérer à Enercoop, il est intéressant d'investir cette question par les résultats de l'enquête en ligne réalisée auprès d'EMIP. Une question (« pourquoi avoir rejoint EMIP ? »), synthétisée dans le graphique 5 ci-dessous, propose aux répondants de classer par ordre de préférence sept raisons pour lesquelles ils ont rejoint EMIP.

Graphique 5 : Pourquoi avoir rejoint EMIP (en points, en pondération) (Enquête EMIP2018)



Lors d'EMIP2018, les enquêtés disent rejoindre la coopérative de Midi-Pyrénées, en majorité, pour le principe du 100 % renouvelable. Puis ils expliquent leurs motivations, par les valeurs et l'éthique portée par Enercoop (2). Enfin, trois motifs obtiennent un classement très proche : l'ancrage local, la relocalisation de l'énergie (3), le statut coopératif (4) et le positionnement militant/engagé (5). À noter que le prix juste et équitable ou la stabilité du prix ne sont pas des motifs mis en avant par les enquêtés.

Pour mieux comprendre les motivations des membres d'Enercoop et compléter les données quantitatives, les données qualitatives des entretiens sont précieuses, car elles

permettent de détailler les motifs, et de préciser les éléments déclencheurs qui poussent les enquêtés à souscrire un abonnement d'électricité chez Enercoop. Tout d'abord, un aspect qu'il faut noter et qui revient régulièrement dans les entretiens, c'est qu'il ne suffit pas de connaître ou d'avoir découvert Enercoop pour s'abonner.

3.1.1. Le fruit d'une rupture et d'une démarche fondamentale : s'inscrire dans la « consommation »

Selon certains enquêtés, choisir Enercoop ne se résume pas simplement à un changement de fournisseur. Mais cela correspond à une « *démarche plus fondamentale* » (entr. 2, homme, consommateur et sociétaire) :

« *Techniquement ce n'est pas compliqué. Mentalement, c'est une rupture avec un mode de pensée.* » (entr. 2, homme, consommateur et sociétaire)

Selon cet enquêté, la procédure de changement de fournisseur, d'un point de vue administratif, est facile à réaliser. Mais c'est d'un point de vue mental que la souscription à Enercoop exige d'être en rupture avec un mode de pensée. Pourquoi cet enquêté considère-t-il cette démarche comme « *plus fondamentale* » ? Avec quel mode de pensée faut-il être en rupture pour changer de fournisseur et adhérer à Enercoop ? Cette section propose des éléments de réponses à ces questions. Ce même enquêté, au cours de l'entretien, ajoute qu'il a rencontré Enercoop lors de sa participation à l'assemblée générale de la NEF. Il précise s'être formé en autodidacte aux questions énergétiques, et être attentif à sa consommation énergétique. De plus, il inscrit ce choix d'Enercoop dans le courant de la consommation né en France à la fin des années 1980. Pour certains, la consommation révèle la volonté d'exprimer une citoyenneté économique (Dubuisson-Quellier, 2011), une sorte de citoyenneté par le pouvoir d'achat. Mais d'autres, dans une perspective plus critique de la consommation, élaborent une actualisation du concept d'« appareils idéologiques d'État²⁵¹ » développé dans les années 1960 (Althusser, 2011), et proposent, dans le sillage de J. Buttler et Z. Žizek, le concept d'« *appareils postidéologiques de marché* », en insistant sur la capacité du pouvoir d'achat à reproduire les rapports de production et sur le rôle de la consommation comme un moyen de « *cultiver la compulsion de transgression pour que les consommateurs marchent tout seuls* » et continuent de consommer (Kakogianni, 2012) (en particulier *via* le crédit et l'endettement). Il convient tout de même de nuancer ce regard critique de la consommation, dans le cadre d'une initiative de NES, qui interroge le rapport de production capitaliste, en instituant la propriété coopérative de l'outil de production. À rebours de ces différentes perspectives conceptuelles, l'enquêté résume la consommation à une question pratique : « *comment consommer autrement* » ? (entr. 2, homme, consommateur et sociétaire) Cette question implique de caractériser cette autre

²⁵¹ Pour rappel, L. Althusser développe ce concept pour expliquer l'absence de révolution prolétaire et le maintien hégémonique du bloc bourgeois à travers différentes institutions étatiques (famille, école, religion, sport, etc.).

façon de consommer dont certains éléments peuvent être décelés chez les membres d'Enercoop.

3.1.2. Adhérer à des initiatives alternatives... et refuser la politique énergétique nucléaire

Une enquêtée, âgée d'une soixantaine d'années, issue du milieu de l'économie sociale et qui a découvert Enercoop dans le cadre militant, explique ce qui l'a poussée à adhérer au fournisseur coopératif :

« Adhérer à Enercoop, c'est une occasion de s'associer à un mouvement de transformation sociale à échelle nationale. (...) Donner une dimension plus forte à des initiatives. (...) Le local ne suffit pas. [Le problème du nucléaire], c'est le souci des générations futures (...), la folie d'une toute puissance inquiétante, avec le problème de la provision des centrales nucléaires. C'est irresponsable. » (entr. 10, femme, consommatrice et sociétaire)

Selon cette enquêtée, souscrire à Enercoop comporte deux dimensions. C'est d'abord soutenir la montée en puissance d'alternatives dans le secteur énergétique à l'échelle nationale, et s'associer au projet de transformation sociale inhérent à la face *instituyente* de l'économie sociale. Mais c'est aussi pour signifier son désaccord avec les politiques énergétiques en place, en pointant la problématique de la dette intergénérationnelle liée aux coûts de démantèlement des centrales nucléaires. Du point de vue des pratiques énergétiques, l'enquêtée précise qu'elle est propriétaire de son logement avec son mari, ce qui leur a permis de réaliser des travaux d'isolation thermique. Enfin, « faire attention » à la consommation électrique est quelque chose d'intériorisé, d'incorporé dans les gestes quotidiens, même si quelques oublis peuvent parfois arriver, précise-t-elle au cours de l'entretien.

D'une façon globale, le choix de souscrire à Enercoop chez les enquêtés s'explique et oscille entre les deux tendances caractérisées par cette enquêtée. D'un côté, il y a le refus et la contestation de « l'état du monde » (section 3.1.3), et de l'autre, il y a la volonté d'adhérer à d'autres principes qui ont pour objectif de transformer le monde (section 3.2.). Quand cela semble pertinent et intéressant pour la démonstration, et que les données sont disponibles, ces deux tendances présentes chez la majorité des membres sont étayées à la lumière du parcours biographique de l'enquêté, afin de mieux éclairer les conditions nécessaires au processus d'adhésion et de souscription des membres à Enercoop.

3.1.3. Refuser, critiquer, contester... pour adhérer à Enercoop

Conformément au cadre théorique de la NES, les membres se rallient autour de la contestation d'un certain « état du monde ». En ce qui concerne Enercoop, la contestation se cristallise contre les normes de l'ordre énergétique dominant, ce qui se concrétise par l'expression d'une « *humeur anti-institutionnelle* » (Bourdieu, 2015).

3.1.3.1. Contester la norme technocratique et nucléaire de l'ordre énergétique qui renforce l'État

Plusieurs motifs de contestation et de colère sont exprimés par les enquêtés pour expliquer leur adhésion, appuyer leur « *humeur anti-institutionnelle* », et exprimer leur désaccord avec les normes de l'ordre énergétique dominant. Néanmoins, en l'absence de références au nucléaire dans le guide d'entretien, la critique de cette source de production d'énergie n'est pas systématiquement présente, et s'exprime suivant différents degrés de ressentis et de radicalité (3, 8, 13, 25, 36, 37). Lorsque les membres d'Enercoop y font référence, ils déploient des discours construits, pour critiquer cette forme d'énergie, et expliquer leur refus. À ce titre, la critique d'un enquêté est exemplaire, et permet de mettre en lumière le processus menant à adhérer au fournisseur coopératif. Au cours de l'entretien, cet enquêté, enseignant-chercheur, précise d'abord avoir eu des engagements militants dans sa jeunesse contre le nucléaire, engagements qu'il n'a pas toujours eus :

« On allait de temps en temps à Golfech [centrale nucléaire du nord de Toulouse] avec des banderoles. Donc j'étais plutôt contre le nucléaire. Je ne l'ai pas toujours été d'ailleurs. Mais quand j'étais plus jeune, je n'étais pas très motivé, pas très conscient. Parce que le nucléaire, ça ne me paraissait pas plus con qu'une autre chose, jusqu'à ce qu'il y ait Tchernobyl. Déjà ça calme. Parce que j'avais vingt-cinq ans, c'était en 86 donc je m'en souviens très bien. Donc déjà, ça, ça calme beaucoup. Et puis alors, derrière, Fukushima. Alors moi, ça me défrisait sévèrement. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Si l'enquêté explique ne plus se souvenir de ce qui lui a permis de rencontrer Enercoop, sa souscription débute en mars 2011, le mois de l'accident nucléaire de Fukushima. Mais ce qu'il faut préciser, c'est que la critique du nucléaire, chez cet enquêté, ne se résume pas à une perspective strictement énergétique :

« Parce que, du point de vue philosophique, le nucléaire est une énergie ultra-centralisée qui donne un pouvoir, ou qui renforce le pouvoir de l'État. D'un point de vue philosophique, ce n'est pas top. [Par contre], à partir du moment où tu peux localement produire ton électricité, ça change sensiblement la donne. Là, c'est tout le contraire, en fait. Avec le développement des moyens de production autonomes, finalement, c'est tout l'inverse. Il y a ce soubassement aussi. Ce n'est pas juste que j'ai le compteur Geiger dans le tiroir, quoi ! » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Cette critique implique également un positionnement politique libertaire et pointe la tendance concentrée et centralisée du nucléaire qui tranche avec la distribution géographique des convertisseurs d'énergie renouvelable à capacité autonome. Toutefois, lorsqu'il est invité à approfondir ses motifs de souscription à Enercoop, l'enquêté, qui est locataire d'un logement équipé d'un mode de chauffage mixte (cheminée au bois et électrique), précise tout de même les risques liés à l'absence de contrôle des centrales nucléaires en cas de situation extrême (épidémie) :

*« Les centrales nucléaires sont conçues de telle façon que, si tu ne t'en occupes pas, elles « explosent ». C'est ce qu'on a vu par exemple à Fukushima. Ça veut dire que, si par exemple, t'avais, ça peut arriver, un gros virus, une grosse épidémie qui te fout huit dixième de l'humanité sur le tapis. Ça veut dire qu'il n'y aura plus personne pour s'occuper des centrales nucléaires et elles vont toutes nous péter à la g*** ! On joue avec le feu ! Donc oui, je n'ai pas de mal à dépenser un petit peu d'argent là-dessus, et à me payer un sandwich ou une place de ciné en moins, parce que j'ai payé mon énergie un tout petit peu plus cher. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)*

Ce consentement à payer un prix de l'électricité plus élevé que chez les autres fournisseurs s'explique d'abord, chez cet enquêté, par le refus du nucléaire appuyé par un engagement militant de jeunesse, consécutif à Tchernobyl et à Fukushima, qui est complété par un engagement politique libertaire. Cet enquêté inscrit le mode de production de l'énergie dans le cadre politique, faisant le lien entre la production centralisée de l'énergie et la puissance de l'État. Dans le sillage de cette critique de l'État jacobin, d'autres enquêtés pointent plutôt la tendance élitiste des grandes écoles, et le gouvernement technocratique, qui empêchent d'interroger et de remettre en question le bien-fondé de certains choix énergétiques :

« C'est notre système français très particulier, qui fait qu'il y a des gens qui décident pour tout le monde. Et qu'on ne remet pas en cause leurs décisions, parce que ce sont ceux qui sortent des grandes écoles et qui sont nommés à des postes. On a fait le choix d'avancer sur le nucléaire au détriment du solaire. » (entr. 18, homme, administrateur, consommateur et sociétaire)

Ici, l'enquêté regrette l'absence de remise en cause des choix énergétiques, rappelant ainsi la tendance à la dépendance au sentier emprunté tout à fait caractéristique du secteur énergétique. Cette dépendance au sentier emprunté insiste sur « *le poids des choix effectués dans le passé et celui des institutions politiques sur les décisions présentes* » (Palier, 2010). Autrement dit, un choix d'investissement massif dans un type d'infrastructures énergétiques engage sur le long terme, et risque de réduire considérablement la capacité à investir d'autres sources énergétiques et à diversifier le mix.

3.1.3.2. Afficher son refus des politiques énergétiques antidémocratiques

L'adhésion à Enercoop permet de contester l'absence de démocratie dans les choix énergétiques. À l'instar d'un fondateur d'Enercoop qui explique sa motivation à créer le fournisseur coopératif par son constat, en 2004, d'une « *absence de démocratie énergétique* » (entr. 57, homme, fondateur), une sociétaire affine cette perspective critique :

« Notre politique énergétique telle qu'elle est décidée, menée depuis des années, c'est antidémocratique. Ça n'a pas été discuté au parlement, on nous a imposé un programme de centrale nucléaire. (...) C'est aberrant,

dangereux, prométhéen : on joue avec le feu, on laisse des cadeaux empoisonnés à nos générations futures. (...) J'ai passé l'âge d'aller aux manif, [mais] Enercoop permet de mettre [en avant] ma position, d'afficher mon désaccord ou ma désapprobation. » (entr. 8, femme, consommatrice et sociétaire)

Tout comme cette enquêtée, certains membres d'Enercoop, lorsqu'ils pointent le nucléaire, justifient leur contestation en convoquant des « figures mythiques » comme celle de Prométhée. Cet usage des figures mythiques vise à insister sur le caractère inconcevable et contradictoire d'une situation (Léonard-Roques, 2008) : ici, il s'agit bien sûr de la situation énergétique française. Parmi les enquêtés, certains précisent mieux dormir la nuit, en se sachant fournis en électricité par Enercoop, tant l'énergie nucléaire leur pose problème (entr. 3, femme, consommatrice et sociétaire).

3.1.3.3. Refus de la lucrativité et du versement des dividendes pour valoriser le travail

D'autres enquêtés mettent en exergue, lors de l'entretien, l'application de certains principes de l'économie coopérative. Conformément au principe détaillé par un fondateur pour justifier le choix de la SCIC, au moment de la création d'Enercoop en 2004²⁵², l'absence de distribution de dividendes est un aspect également noté, et particulièrement apprécié par certains enquêtés, pour justifier leur adhésion. Un ingénieur d'une trentaine d'années, qui s'est récemment abonné, et qui a participé, pour la première fois, à une AG d'une coopérative locale, exprime, à ce sujet, sa satisfaction :

« Il y avait la petite ligne [lors du temps formel de l'AG] qui dit : on accepte le fait qu'il y a eu zéro dividende de verser (...). Quand j'ai vu ça, je n'ai pas mis longtemps à dire, oui, j'accepte : pas de dividende versé, ça, j'ai eu la preuve. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Choisir Enercoop est aussi un signe de convergence avec un système de valeurs, avec une volonté de valoriser les travailleurs tout en refusant d'enrichir les actionnaires :

« On partage les mêmes valeurs, les fournisseurs doivent être payés, et pas trop d'actionnaires qui s'en foutent plein les poches. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Ce refus de valorisation actionnariale, que cet enquêté répète régulièrement, au cours de l'entretien, caractérise l'affect coopératif :

« J'ai envie que les fournisseurs puissent vivre convenablement, manger convenablement et pis s'amuser (...) comme on le souhaite tous, dans la

²⁵² L'un des fondateurs explique le choix de la SCIC par l'objectif de réduire les possibilités de lucrativité : « c'était le statut qui était le plus restrictif sur la rémunération sur les gens qui mettaient de l'argent dedans nous avait séduit, ça c'est clair. » (entr. 56, homme, fondateur). Voir chapitre 3, section 1.6.

mesure du raisonnable. Et j'ai aucune idée de ce que ça veut dire, le raisonnable. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Dans le sillage des considérations de cet enquête, une question ouverte d'EMIP2018 interroge les sociétaires sur ce que signifie, pour eux, le fait que leur coopérative soit une SCIC²⁵³. L'analyse de contenus de cette question ouverte fait ressortir deux critères. En premier lieu, la *non lucrativité* est le critère le plus fréquemment associé à la SCIC, puis ce sont des critères propres à la *démocratie* et à la *participation citoyenne*, à l'instar de cette réponse extraite des données recueillies :

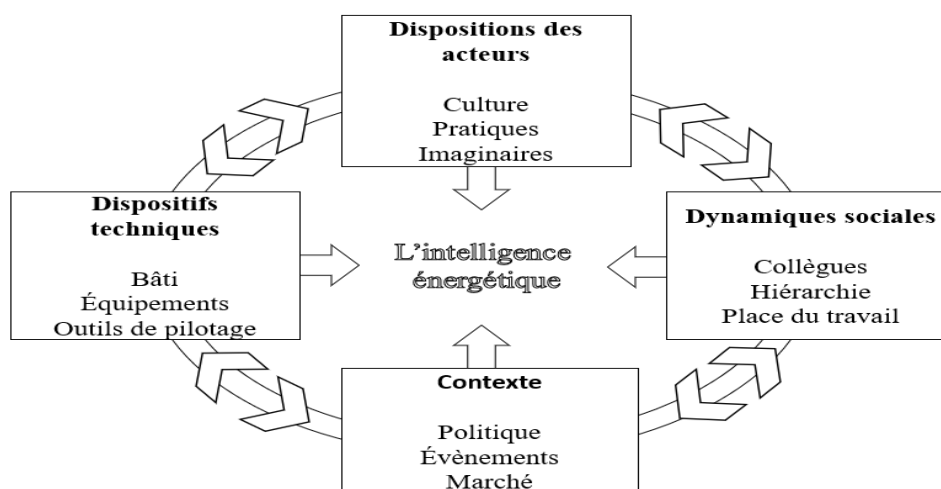
« Que la société n'a pas pour objectif unique de faire des bénéfices à reverser aux actionnaires et que les prises de décision se font de manière démocratique (différentes parties prenantes). Plus respect de l'homme et de l'environnement. » (réponse à la question 16, EMIP2018)

3.2. Pourquoi souscrire un abonnement d'électricité à Enercoop ?

Au-delà de la dimension contestataire propre à l'*instituant*, s'abonner à Enercoop exprime aussi l'adhésion à un certain nombre de principes, et de valeurs, qui amènent les membres à payer leurs kWh plus cher. Conjointement à ces principes et à ces valeurs mis en avant par les membres, les données produites lors des entretiens permettent, pour un certain nombre d'enquêtés, de retracer leurs trajectoires biographiques et de décrire, dans ce cadre, leur parcours d'adhésion à Enercoop, ainsi que les éléments qui sont propices à déployer une attention énergétique et à soutenir les EnR. Il est possible ainsi de mobiliser le travail de M.C. Zélem et C. Beslay pour qui l'intelligence énergétique se construit à partir de quatre composantes : les dispositions des acteurs (culture, pratiques, imaginaires) (1), les dynamiques sociales liées à l'entourage (2), les effets de contextes (politique, événements, marchés) (3) et les dispositifs techniques (4).

²⁵³ Voici l'intitulé exact de la question proposée aux sociétaires : « EMIP est une Société Coopérative d'Intérêt Collectif (SCIC). Qu'est-ce que cela signifie pour vous ? »

Schéma 6 : L'intelligence énergétique comme une construction sociotechnique



C'est à partir d'une telle perspective que cette section a été réalisée, s'attendant à préciser les principaux éléments motivationnels des enquêtés, en replaçant, quand c'est possible, leur adhésion dans leur trajectoire biographique et dans leur parcours.

3.2.1. *Lutter contre l'écoblanchiment et être « marginal » : l'exemple des motifs et du parcours biographique d'un membre au profil militant*

Pour introduire cette partie, il est intéressant de détailler la trajectoire biographique d'un enquêté au profil militant. Son parcours semble, en effet, assez exemplaire, pour appréhender les raisons d'adhésion des membres. En effet, pour expliquer leur soutien à Enercoop, beaucoup d'enquêtés expriment régulièrement leur refus d'un certain nombre de normes sociales (entr. 12, 25, 32, 44, etc.).

L'enquêté, âgé d'environ soixante-dix ans au moment de l'entretien, est un ingénieur diplômé d'une grande école. Il rencontre l'économie sociale à l'âge de vingt-cinq ans, et débute sa carrière militante, lorsqu'il fait face à un blocage juridique, qui empêche une institution publique de le recruter. Afin de dépasser ce blocage, l'institution publique lui suggère de créer sa propre entreprise, pour pouvoir contractualiser et rémunérer les prestations souhaitées. Dans cet objectif, l'enquêté prospecte, dans les années 1970, différents organismes d'accompagnement à la création d'entreprise. Mais ces derniers ne comprennent pas l'activité que l'enquêté souhaite développer. Alors qu'il échoue dans son objectif de création d'entreprise, la découverte d'un article du journal local par un collègue lui permet de débloquer la situation :

« Un jour, il y a un collègue qui me dit : « j'ai vu dans La Dépêche, qu'à Montpellier, ils ont créé une entreprise qui s'appelle Aquascop qui développe l'étude pour les fonds sous-marins, pour les collectivités. C'est un peu ce que

tu veux faire, il faudrait aller les voir. » » (entr. 25, homme, sociétaire et consommateur)

Suite à cette découverte, il s'entretient avec les membres d'Aquascop et rencontre, dans la foulée, l'Union régionale des SCOP (URSCOP), un organisme en charge d'accompagner les porteurs de projets qui souhaitent fonder une entreprise coopérative. Cette rencontre décisive lui fait découvrir le milieu coopératif, et lui permet de créer une SCOP à la fin des années 1970. Il réalise l'ensemble de sa carrière professionnelle dans cette SCOP. Et lorsque cet ingénieur de formation est invité à faire le bilan de cette carrière en coopérative, voici ce qu'il précise :

« Dans une école d'ingénieur, on vous apprend que vous êtes le meilleur. Que vous allez diriger des gens et que vous êtes le meilleur. Et moi on m'a mis ça dans ma tête. Enfin, bon, ce n'est pas très bien rentré. Parce que, d'un autre côté, je n'étais pas persuadé d'être meilleur que tout le monde. Mais en fait, la coopérative, c'est de prouver que ce truc qu'on vous met dans la tête n'est pas exact. Que je suis sans doute meilleur que d'autres pour certaines choses, mais qu'ils ne sont pas forcément moins bons que moi pour d'autres. » (entr. 25, homme, sociétaire et consommateur)

Au moment de l'entretien, l'enquêté est retraité et est engagé, en tant qu'administrateur ou directeur, dans une dizaine d'associations à thématiques très diversifiées (culture, recyclage, écologie, etc.), démontrant, par cette diversité d'engagement, la détention d'un niveau élevé de capital culturel. Découvrant Enercoop par le milieu professionnel, il s'y abonne au moment de l'implantation d'une coopérative dans sa région :

« C'est à partir du moment où c'était à Toulouse. (...) C'est simplement que, quand j'ai entendu parler d'Enercoop, je me suis dit « bah oui, tant qu'à faire, autant être à Enercoop. » » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Cependant, au moment de sa souscription, il a tout de même un temps d'hésitation, malgré ses affinités avec l'ethos coopératif :

« L'hésitation, ça a été de calculer combien ça me coûterait en plus. Bon, en fait, j'ai un chauffage au gaz, et donc, l'électricité, je n'en consomme pas beaucoup. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Ce sociétaire surmonte son hésitation, lorsqu'il réalise que son logement consomme peu d'électricité, et que s'abonner à Enercoop n'entraîne pas de surcoût significatif. Invité, par la suite, à expliquer ce qui compense, selon lui, le prix d'Enercoop par rapport aux autres fournisseurs, il confirme cet aspect :

« Ce n'est pas une histoire de compensation. Je n'aurais pas les moyens de vivre, je me poserais la question. Mais là, 45 euros (...), si je paie 4 ou 5 euros tous les deux mois de plus qu'ailleurs, franchement. Par chance, je

peux me payer ça ! Ce n'est pas un problème. C'est vraiment ridicule, quoi ! » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Étant principalement chauffé au gaz, et malgré le fait qu'il habite une maison toulousaine traditionnelle (dont il a choisi de ne pas rénover le système d'isolation afin de conserver l'esthétique), le surcoût de sa facture d'électricité (estimé à 4 ou 5 euros tous les deux mois) est trop faible pour remettre en question la souscription à Enercoop. Par la suite, il la justifie par l'ancrage coopératif qui est un facteur différenciant, selon lui, par rapport aux autres fournisseurs :

« C'est différent, d'abord parce que c'est une coopérative. Donc ça c'est le premier point. Et après, on peut supposer que c'est réellement de l'énergie verte, parce que les autres, ils vendent de l'énergie verte. Bon, à mon avis, ce n'est pas pareil. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Le statut coopératif est, selon lui, davantage enclin à lutter contre l'écoblanchiment dans un contexte qui se caractérise par une multitude d'offres de fourniture d'électricité dite « verte » :

« Mais, je dis, « on peut supposer » parce qu'on n'a pas la démonstration. Enfin, il faut la chercher. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

La nuance du propos de cet enquêté rappelle la difficulté, pour tout consommateur, de comprendre le fonctionnement du système électrique et de garantir l'éthique des opérateurs. Par son adhésion à Enercoop, ce même enquêté précise qu'il souhaite participer à des pratiques économiques « différentes » qui limitent l'enrichissement des actionnaires. Or, lorsque cet enquêté est invité à préciser s'il a connaissance, dans son entourage, d'autres personnes qui sont également chez Enercoop, il expose une sorte de « géographie sociale » assez originale. À ce titre, il suppose que son frère pourrait, lui aussi, être membre d'Enercoop :

« Lui, il est marginal, aussi. Enfin, si l'on peut appeler ça comme ça, il n'a pas fait comme moi. Il vit en Ardèche, avec sa femme. Ils ont créé des chambres d'hôtes et des tables d'hôtes. Ils sont dans des associations qui développent les variétés originales et anciennes de fruits et légumes. (...) C'est un autre milieu de marginalité [par rapport à moi]. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Passant ainsi en « revue » les personnes de son entourage susceptibles d'être marginales, et d'avoir adhéré à Enercoop, il s'interroge sur sa sœur :

« Ma sœur ? Peut-être. Je ne sais pas, elle en parlait. Je ne sais pas si elle ne va pas s'y mettre à un moment. Bon elle, c'est plus compliqué. C'est une discussion avec son mari pour savoir. (...) Oui, elle est moins marginale. Et ils n'ont pas le même rapport à l'argent. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Selon cet enquêté, déployer l'intelligence énergétique pour être membre d'Enercoop exige au moins deux composantes de l'intelligence énergétique parmi les quatre identifiées par la sociologie de l'énergie de C. Beslay et M.C. Zélem. Cela implique d'avoir un autre rapport à l'argent, une disposition qui est approfondie plus loin. Mais il s'agit aussi d'être dans une certaine dynamique sociale, ici d'être « marginal », qualificatif qui démontre l'existence d'une certaine « *distance institutionnelle* » concevable comme une « *somme de non-appartenances* » (Lourau, 1969), ou l'identification de la catégorisation d'un « *hors-groupe*²⁵⁴ » chez R.K. Merton (Merton, 1965). Mais pour cet enquêté, que veut dire cette idée de marginalité ? La réponse de l'enquêté peut surprendre :

« Marginal ? C'est vivre un peu dans ce qui est intéressant dans la société, c'est-à-dire, ce qui est aux marges, pas dans le reste, quoi ! Enfin, pour moi, c'est ça. C'est pas du tout péjoratif, au contraire. » (entr. 25, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, selon cet enquêté, adhérer à Enercoop est le signe d'une dynamique sociale, le signe d'une certaine marginalité, conçue ici comme un lieu où il est intéressant de vivre. Il n'évoque pas l'idée de périphérie qui est généralement dominée par un centre (Reynaud, 1981). Mais il s'agit de penser la marginalité comme un espace qui échappe à l'influence du centre et qui est propice à la créativité, aux activités d'avant-garde (Giraud et Schoonmaker, 2015) et à l'expression de l'« esprit Enfant ».

D'une façon plus générale, l'argument de lutte contre l'écoblanchiment est souvent présent chez les enquêtés pour justifier leur adhésion (entr. 13, 19, 24, etc.). C'est aussi cet aspect que précise une autre enquêtée dont la trajectoire biographique est détaillée plus loin (chapitre 6, section 1.1.2.2), lorsqu'elle est invitée à décrire ce que représente Enercoop pour elle :

« C'est une société ou une association, je n'en sais rien, qui revend de l'électricité à des particuliers, (...) qu'elle a récupéré en majorité, le plus possible dans des énergies renouvelables. Parce qu'il y a des sociétés qui ne sont pas chères, qui se disent « écolo », mais qui en fait rachètent beaucoup d'électricité qui vient d'ailleurs et qui n'est pas du tout (...) pour la planète. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Choisir Enercoop, pour un certain nombre de ses membres, est un gage de confiance pour réduire le risque d'écoblanchiment, en comparaison d'autres opérateurs qui affichent la même « éthique », mais avec un prix plus bas et aucune visée écologique en pratique.

²⁵⁴ R.K. Merton propose ainsi, en prolongeant le travail W.G. Sumner, de distinguer l'« *en-groupe* » de l'« *hors-groupe* ». Voir R.K. Merton, éléments de théorie et de méthode sociologique, 1965, Plon.

3.2.2. *Attribuer une valeur supérieure à l'électricité d'Enercoop et avoir confiance en son éthique*

Parmi les motifs d'adhésion, certains enquêtés précisent qu'ils accordent une valeur supérieure à l'électricité d'Enercoop. Ainsi, lorsqu'une sociétaire est invitée à expliquer les raisons de son consentement à payer plus cher son électricité, cette dernière, qui dispose d'une maison individuelle chauffée à l'électricité, expose plusieurs arguments :

« S'il y avait le problème de la question du prix, je ne serai pas venue chez Enercoop. Je savais qu'il y avait un surcoût. (...) Et s'il est justifié, ça ne me posera pas de problème. Bon, après, on est deux cadres (...), on a des bons revenus. Et on prendra sur autre chose. Moi, je préfère le mettre là-dedans, qu'il y ait de la valeur et prendre un peu sur les loisirs ou des choses comme ça. Ou faire [plus] attention. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée précise plusieurs éléments. Tout d'abord, elle était informée du surcoût, au moment de sa souscription, et y consentait, dès le départ. Ensuite, elle était prête à y consentir, à condition que ce surcoût soit justifié, notamment à travers l'éthique et l'inscription d'Enercoop dans la sortie des énergies fossiles. Consommer l'électricité d'Enercoop doit ainsi être compensé par l'application de principes éthiques et par l'implication de l'organisation en faveur des EnR. Néanmoins, cette ingénieure, qui vit en couple, précise que son statut social et sa chance de disposer de revenus confortables, leur ont permis cette souscription. Malgré leur chauffage électrique, et un système d'isolation relativement peu satisfaisant, qui ont pour conséquence de générer une facture d'électricité de 150 euros par mois environ, leur niveau de revenu leur permet de « *prendre sur autre chose* », quitte à réduire d'autres budgets (par exemple celui des loisirs) ou à accroître le régime d'attention énergétique pour consommer moins et réduire la facture d'électricité. Conformément à d'autres sociétaires, ce témoignage confère à l'électricité fournie par Enercoop une valeur supérieure. D'un logement à l'autre, d'un adhérent à l'autre, le coût de l'énergie engendré par l'adhésion à Enercoop peut être très variable, et peut clairement augmenter pour des adhérents qui habitent dans une région froide, ou pour ceux dont le logement est équipé d'un chauffage électrique ou qui habitent un logement mal-isolé.

Ainsi, lorsqu'ils expliquent leurs souscriptions, certains enquêtés, conformément aux effets de l'affect d'écologie coopératif, minimisent le critère économique et disent prioriser d'autres dimensions. Ainsi, lorsqu'une enquêtée est invitée à préciser pourquoi elle accepte un prix du kWh plus élevé, elle explique être en quête de cohérence (consonance cognitive), refuser de payer de l'électricité nucléaire et vouloir soutenir les énergies renouvelables :

« Je cherchais une cohérence avec le fait de... je sais bien que, [dans] mon électricité, il y a certainement un pourcentage de nucléaire. Mais au moins, (...) je ne paie pas. J'investis dans le renouvelable. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette sociétaire, âgée de 70 ans, justifie ensuite sa souscription par la priorité qu'elle donne à l'éthique par rapport à la dimension économique. L'adhésion à Enercoop représente en quelque sorte le prix à payer pour être en accord avec ses principes de vie :

« Disons que là, je suis sûre de leur éthique. Ce n'est pas pour payer moins, spécialement moins. C'est pour une éthique. » (entr. 37, consommatrice et sociétaire)

Et pour ce qui est des éléments qui garantissent, à ses yeux, cette éthique, elle précise :

« Ab bah quand même, il y a une newsletter. Je la lis, je la reçois sur internet. Je la lis et puis je sais que les gens qui bossent, les gens qui me l'ont conseillé, c'est des gens en qui j'ai confiance et qui ont eux-mêmes une éthique importante. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquête met ainsi en avant l'importance de la diffusion d'informations auprès des consommateurs, qui renforce sa confiance vis-à-vis d'Enercoop. Cet extrait d'entretien explique aussi pourquoi l'un des principaux canaux de découverte et d'adhésion d'Enercoop est le milieu militant. En effet, cette sociétaire insiste sur l'éthique et sur la confiance qu'elle porte envers les personnes qui lui ont conseillé de s'abonner.

3.2.3. Disposer d'un contact humain à proximité

Pour justifier leur adhésion au fournisseur coopératif, d'autres enquêtés insistent sur l'existence d'un contact téléphonique direct avec Enercoop. Ce contact fait, selon eux, toute la différence :

« Le rapport que t'as quand t'appelles quelqu'un (...) et ça, je pense que c'est vraiment lié à un modèle qui est très fondamentalement différent, et au fait que ce soit une structure de petite taille, mais pas forcément que ça. Parce que je suis aussi à la MAIF, en tant que compagnie d'assurance, et c'est le même type de relation que t'as avec les gens, même si c'est une grosse structure. Donc je pense (...) que c'est lié à l'éthique de la structure, et je ne sais pas, peut-être au bien-être des salariés, simplement, qui n'ont pas l'impression de faire un boulot à la con. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

Selon cet enquêté âgé d'une trentaine d'années, cette possibilité d'échanger au téléphone est permise par la « différence fondamentale » d'Enercoop, par la taille de la coopérative et son éthique. Mais c'est aussi lié au fait que les salariés de la coopérative y trouvent davantage de sens que dans d'autres entreprises, dans lesquelles les métiers se rapprochent davantage de « boulots à la con » ou « bullshit job » (Graeber, 2018). Selon cet enquêté, cette différence peut aussi s'expliquer par l'existence d'une certaine culture d'entreprise commune à l'économie sociale :

« *Après, je répète plusieurs fois la même chose, mais le contact que j'ai eu quand j'ai souscrit, ça fait une grosse différence.* » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

3.2.4. Être impliqué dans un mouvement et faire communauté

L'argument de la proximité avec Enercoop est confirmé et enrichi par un autre enquêté qui insiste sur la possibilité de poser des questions et de se sentir impliqué dans une certaine dynamique sociale :

« *Au moment de souscrire, j'ai posé pas mal de questions aussi. Et ce que j'ai apprécié, et qu'on trouve de moins en moins quels que soient les secteurs, c'est le fait d'avoir quelqu'un au téléphone qui ne soit pas loin de chez moi, déjà, qui connaisse l'entreprise et le sujet. Et avec lequel je puisse avoir des échanges et des réponses à mes questions, et qui sache me dire. Et s'il ne sait pas, que je puisse rappeler à tel moment. Mais voilà, c'est cette proximité aussi dans l'échange dans la capacité à. Je ne suis pas juste un numéro qui ramène des sous à la fin du mois, je suis un acteur du mouvement... ça, c'était aussi... la partie initiale pour moi.* » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Selon le ressenti de cet enquêté, la proximité permet de dépasser la relation client-entreprise « classique », par la présence d'une entreprise à proximité, ce qui permet de répondre à ses questions et de pouvoir se sentir impliqué dans un « mouvement » qui a du sens. Un consommateur (qui n'a donc pas choisi d'adhérer au sociétariat), lorsqu'il fait le bilan de son année de souscription avec Enercoop confirme cette dimension d'implication :

« *Mes relations avec Enercoop, c'est les factures, les sites internet (...). Je n'attendais pas plus que ce que j'ai, en fait. Ils ont envoyé des courriers, je te disais, ils ont envoyé des stickers, c'est vraiment un truc, je ne m'y attendais pas. Tu vois, c'est assez marrant, ça faisait oulala. (...) Quand j'y réfléchis, ça fait, ça rejoint un peu le côté coopératif, tu vois, en mode « tiens je t'implique, tiens ». T'as pris Enercoop, comme ça, tu es devenu client, tu sais que tu vas payer plus cher, on sait que ce n'est pas pour rien. Si tu veux nous aider, t'as un peu de com' pour en parler autour de toi et tout. Du coup, c'est un petit côté qui implique.* » (entr. 27, homme, consommateur)

Selon ce extrait d'entretien, l'effet de la réception des autocollants, des « dispositifs de sensibilisation » (Traïni et Siméant, 2009), semble bien factuel et révèle ici un autre aspect qui différencie Enercoop par rapport aux autres fournisseurs : « *c'est un petit côté qui implique* ». Cette dimension est confirmée par une autre sociétaire, consommatrice depuis environ 6 mois et qui était auparavant chez EDF :

« *Le prix, c'est plus cher. Après j'ai l'impression qu'ils... Ouais, non, mais ce n'est pas qu'une impression, c'est vrai. Ils entretiennent beaucoup plus une relation avec le client. Je reçois des nouvelles d'eux beaucoup plus souvent,*

beaucoup plus souvent [qu'avec EDF]. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Dans la perspective de cette sociétaire, Enercoop entretient un contact bien plus régulier avec ses abonnés, ce qui pour certains est donc un gage de confiance.

3.2.5. Un luxe d'être chez Enercoop : la joie dans la « sobriété heureuse » ?

Choisir Enercoop représente donc, pour certains enquêtés, un moyen de réduire le risque d'écoblanchiment et une façon de bénéficier d'une certaine proximité avec leur fournisseur. Mais c'est aussi la garantie d'un choix éthique (conviction écologique, valorisation du travail, refus du nucléaire...). Une enquêtée, responsable d'une maison d'accueil pour adultes dépendants (dont la trajectoire est détaillée plus loin (section 1.1.2.2)) considère, quant à elle, l'adhésion à Enercoop comme un luxe :

« Bah écoutez, il y a peut-être mieux, je [ne] suis pas au courant. Je [ne] dis pas, il y a mieux, je ne changerai pas, parce que je suis assez fidèle dans mes choix. Et là, j'envisage de changer de maison, dans les années qui viennent, pour avoir une maison plus petite parce que mon activité va se réduire. Et parce que je suis au fin fond du [département de Haute-Garonne] et que j'ai envie de remonter d'un cran pour que mes enfants qui sont loin fassent moins de route, voilà. Donc je vais chercher une autre maison. Et en arrivant dans cette autre maison, je reprendrai un contrat Enercoop, sauf si on me dit qu'il y a quelqu'un encore plus près de mon éthique à moi. Voilà. Et si ma retraite est trop basse, et que je suis vraiment à deux cents euros près. Peut-être que je calculerai le coût. Mais pour l'instant, c'est un peu mon luxe, quoi ! » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Découvrant Enercoop par les médias, cette sociétaire précise s'y être tout de suite abonnée, en insistant nettement sur la dimension éthique de son choix. Ce dernier reste tout de même conditionné par ses revenus. Par ailleurs, au cours de l'entretien, elle exprime sa joie, et son bonheur, de mettre en œuvre au quotidien des pratiques écologiques :

« Quelquefois, on m'oppose que, à mon échelle, ça [ne] changera pas la planète, d'accord ! Mais en attendant, à mon échelle, plus à celle de tous ceux qui sont concernés, qui se sentent concernés, déjà, on fait un petit peu et moi ça me rend heureuse, ça me rend heureuse d'avoir cette conscience et parce que je suis catastrophée pour la planète. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette sociétaire exprime ici l'affect de joie que lui procure la possibilité de payer plus cher son électricité, de soutenir les EnR et d'essayer de consommer moins. Faisant un écart avec l'aspiration consumériste du monde capitaliste, cette joie dans la sobriété qui caractérise l'affect d'écologie coopératif de cette enquêtée, évoque la « *sobriété heureuse* » (Rabhi, 2013), un terme qui a fait son chemin dans les milieux écologistes en France. Dans

ce témoignage transparait en arrière-fond la « *légende du colibri* » (Rabhi et Kormann, 2016), qui relate l'histoire d'une forêt qui est touchée par un immense incendie. Tandis que les animaux terrifiés de cette forêt regardent brûler leur maison, seul un minuscule colibri, armé de son bec, s'active et fait des allers-retours pour éteindre l'incendie : il « fait sa part ». Cette légende insiste sur l'exemplarité de chaque geste individuel. Néanmoins, à cette perspective d'ordre plutôt individuelle, Enercoop, selon les représentations de certains enquêtés, incarne également une puissance d'agir qui permet une action à l'échelle collective, un aspect qui les séduit clairement :

« C'est vraiment ce que représente Enercoop, en fait. Pour moi, ça représente vraiment cette coalition d'individus qui croit en un avenir différent et meilleur, de quelque chose de simple et local, et qui s'en donne les moyens. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Selon cette enquêtée, Enercoop, par sa dimension collective et coopérative, dépasse l'échelle strictement individuelle, et permet à ses membres d'intégrer une entreprise collective, pour participer à une « *communauté de destin* » propre à l'économie sociale (Defourny et Develtere, 1999). Cet extrait d'entretien traduit sans doute assez justement le regard que certains membres portent sur leur coopérative, un enquêté allant même jusqu'à qualifier Enercoop d'« *utopie réaliste* » (entr. 5, homme, consommateur et sociétaire), une perspective conforme à la conception de l'économie sociale de J. Prades (Prades, 2012).

3.2.6. L'éthique de se fournir en électricité locale

Pour certains, Enercoop représente plus concrètement un moyen de se fournir en électricité locale, comme l'explique un enquêté, un ingénieur, déjà cité plus haut, qui s'est abonné au moment d'accéder à la propriété de son logement (moment de bifurcation propice à changer de fournisseur), et qui a découvert Enercoop grâce à une de ses amies :

« Quand je cherchais un fournisseur d'électricité éthique (...), ce qu'était important, c'était de l'électricité qui vient de pas loin et des producteurs qui sont payés de manière raisonnable. Quitte à payer plus cher mon électricité. Mais je veux que les mecs, s'ils triment à créer de l'électricité, je veux qu'ils puissent bouffer, quoi ! Donc, sans forcément avoir vérifié scrupuleusement tous les comptes d'Enercoop et comment est-ce qu'ils se rémunèrent. Pour moi, Enercoop, c'est ça. Et si un jour, je découvre que ce n'est pas ça, je vais me casser. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Cet enquêté insiste donc sur sa conception d'un fournisseur d'électricité locale éthique, où les prix justes permettent aux travailleurs de vivre dignement. Dans ce cadre, il est disposé à payer plus. Une autre sociétaire confirme cet objectif par une réponse claire :

« Je m'en fous que ce ne soit pas le moins cher, moi ! Je pense quand même qu'ils trouvent leur énergie dans les bons endroits, donc ça me va. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Sans surprise, la garantie de l'origine de l'électricité, qui représente la marque de fabrique d'Enercoop, est une dimension importante pour la grande majorité des enquêtés :

« Ça représente la grande satisfaction que je dépense mon argent à soutenir les énergies propres, plutôt que des saletés. Basiquement, c'est ça. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, l'électricité fournie par Enercoop est considérée par les enquêtés comme plus écologique et plus propre, ce qui leur procure une certaine satisfaction. D'ailleurs, selon une question de l'enquête RESO2020 qui invitait les consommateurs à qualifier l'électricité entre quatre occurrences possibles (propre, renouvelable, locale ou verte), une part de 60 % (ou cinquante-neufs répondants) qualifie leur électricité de « renouvelable », 17 % (ou dix-sept répondants) de verte (11 % se distribuant dans les autres caractérisations). S'écartant de la tendance à qualifier de « verts » des services ou des produits considérés comme « plus écologiques », les enquêtés considèrent davantage l'électricité d'Enercoop comme « renouvelable ».

3.2.7. Réaliser un acte écologique et déployer des économies d'énergie

Plus globalement, l'aspiration écologique est un motif récurrent pour justifier l'adhésion à Enercoop, comme l'explique un consommateur âgé d'une trentaine d'années, qui travaille dans le milieu socioculturel, et qui n'a pas fait le choix d'acheter une part sociale :

« C'est un peu plus cher (...). Dans ma vie quotidienne, il n'y a pas de différence. J'ai quand même de l'électricité, ça ne fait pas de variations, et tout ça. Alors que, bon, les « écolos », des fois, il faut se méfier ! (rire) C'est un peu un choix, c'est comme si on décidait de manger bio, c'est un peu plus cher. Mais il y a la notion derrière que ça impacte moins l'environnement (...). C'est la compensation, c'est une compensation. C'est pour essayer d'avoir un impact à une autre échelle, du coup, un impact écologique. » (entr. 27, homme, consommateur)

Après un trait d'humour pour moquer, sans doute, certaines pratiques écologiques qui peuvent parfois être jugées comme problématiques, l'enquêté explique plus sérieusement son choix, par un parallèle avec celui de « manger bio » : se fournir en électricité chez Enercoop vise donc à avoir un impact écologique. Dans la suite de l'entretien, l'enquêté précise qu'Enercoop est le premier fournisseur qui l'a amené à consulter son site internet pour investir la dimension d'économie d'énergie :

« Sauf qu'on va dire que c'est le seul fournisseur qui m'a amené à aller sur son petit onglet, sur comment faire des économies, etc. Alors c'est pas mal de trucs que je connaissais parce que, par mes activités, j'étais déjà tombé sur ce genre de conseils. Mais je t'avoue quand j'étais à EDF, je n'étais jamais allé sur leur site web jusqu'à cet onglet. » (entr. 27, homme, consommateur)

La démarche d'adhésion à Enercoop serait ainsi propice à se pencher davantage sur sa consommation et à commencer à réellement investir la question des économies d'énergie. Un aspect que confirme une autre enquêtée qui exprime sa satisfaction d'être abonnée à Enercoop, en conditionnant sa démarche à des efforts à réduire sa facture et à éviter le gaspillage :

« Alors, d'un côté, je suis contente d'être à Enercoop. D'un autre, je fais attention de ne pas accroître ma facture. Parce que je n'aime pas trop le gaspillage. (...) Je veux bien payer un peu plus. Mais, par contre, je fais attention de ne pas trop gaspiller d'énergie ». (entr. 22, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette sociétaire déclare surveiller davantage sa consommation énergétique, depuis qu'elle a souscrit son abonnement au fournisseur coopératif.

3.2.8. « Consommer mieux » et compenser des actes de consommation contraints

Une autre enquêtée confirme que souscrire son contrat d'électricité à Enercoop est le fruit d'« une démarche » spécifique. Elle la compare à d'autres pratiques qui compensent « en plantant des arbres » ou en réduisant l'usage de la voiture à moteur thermique (entr. 36, femme, consommatrice). Cette consommatrice, âgée d'une soixantaine d'années et propriétaire de son logement, précise avoir toujours participé à des associations, essentiellement comme « petite main ». Si elle explique avoir découvert la possibilité de changer de fournisseur d'électricité, lors de son implication dans le syndicat de sa résidence, elle apprend l'existence d'Enercoop dans son cercle amical :

« J'en ai entendu parler, parce que moi, je suis quand même assez sensible à ça. Tout ce qui est dérèglement [climatique]. Et le fait qu'il vaille faire quelque chose pour consommer mieux, consommer plus propre etc. Et quand ils [ses amis] ont commencé à parler de ça, j'ai tendu l'oreille, quoi. Je me suis dit, qu'est-ce que c'est ? Qu'est-ce qui se passe ? Pourquoi pas moi ? Et chaque fois, ils m'ont dit : « tu téléphones et on te donnera tous les renseignements. » » (entr. 36, femme, consommatrice)

Lorsque l'enquêtée explique sa démarche, elle considère avoir la chance de partager, avec son cercle d'amis, un certain nombre de valeurs, ce qui lui permet d'être informée des possibilités pour consommer mieux :

« On n'a pas vraiment discuté. (...) Je crois que j'ai la chance d'avoir des amis qui sont un peu dans la même mouvance que moi. (...) Donc, que ce soit ça ou autre chose (...). On fait un peu plus attention à l'énergie qu'on dépense. Un peu partout. Ça touche un peu tous les domaines. Donc moi, ça ne fait quand même pas longtemps, mais au moins deux ou trois ans que je fais attention à beaucoup de choses. Donc l'énergie en plus. » (entr. 36, femme, consommatrice)

Cette période de « deux ou trois ans » correspond, à peu de choses près, à son passage à la retraite, un moment de bifurcation propice, chez cette enquêtée, pour se pencher sur l'énergie. Ce passage à la retraite permet d'identifier, chez cette enquêtée, la montée en puissance finalement assez rapide de pratiques à visée écologique. Néanmoins, si cette enquêtée précise qu'elle parle autour d'elle de son choix de fournisseur, l'évoquer avec des membres de sa famille, qui ont fait carrière chez EDF, est un peu moins évident, et ce d'autant plus qu'elle a bien conscience, qu'il n'y a pas de sources énergétiques idéales, rappelant dans la foulée le problème que peut poser l'éolien, ou celui des batteries des voitures électriques, qui consiste davantage à déplacer la pollution en Chine.

En somme, selon les données qualitatives recueillies, adhérer à Enercoop est motivé par la lutte contre l'écoblanchiment (effet de contexte), par le fait de pouvoir s'impliquer et d'appartenir à une communauté de destin (dynamiques sociales), en particulier grâce à la présence de coopératives à proximité. Fort d'une confiance en faveur d'Enercoop, adhérer à Enercoop est le prix à payer pour consommer mieux, pour se mettre en cohérence avec l'éthique écologique, voire pour consommer moins en déployant des pratiques de sobriété. Toutefois, les données récoltées permettent de détailler davantage le processus de souscription des membres d'Enercoop.

3.3. Dans le processus de souscription : linéarité, moments propices et freins

Pour conclure cette partie centrée sur les raisons de la participation des membres au fournisseur coopératif, l'étude du déroulement du processus de souscription permet d'identifier certaines différences significatives chez les enquêtés, et de décrire plus précisément leur processus de souscription. Pour introduire l'étude de ce processus, il est intéressant de convoquer les données quantitatives de l'enquête en ligne RESO2020, dans laquelle les enquêtés sont invités, dans une question à choix multiples, à préciser leur moment de souscription à Enercoop. Les résultats de cette question sont synthétisés dans le tableau 26 ci-dessous.

Tableau 26 : Moment privilégié de souscription de l'abonnement Enercoop selon RESO2020

Proposition de réponse	Nombre	%
L'achat d'un logement	15	14,71%
La construction d'un logement	2	1,96%
Un déménagement	25	24,51%
Un évènement (familial, social, politique, médiatique...). Précisez :	10	9,80%
Autres. Précisez	50	49,02%
	102	100%

Sur cent deux réponses à cette question, un quart précise que c'est au moment d'un déménagement (vingt-cinq réponses), auquel s'ajoute 17 %, pour qui le changement de fournisseur se passe lors de la construction (deux réponses) ou de l'achat d'un logement (quinze réponses). Le changement de logement (quelles que soient les causes) est donc un moment propice à un changement de fournisseur. Parmi la part des cinquante enquêtés qui a répondu « autres » à la question, une dizaine précise que c'est au moment où ils ont découvert Enercoop qu'ils ont souscrit leur abonnement, tandis que les autres évoquent une grande diversité de motifs (confinement, décision personnelle, dépassement des contraintes administratives, etc.). Ces différences se retrouvent dans les données produites lors des entretiens : pour certains membres plutôt militants, l'adhésion à Enercoop se fait à la découverte de l'initiative, décrivant un processus d'adhésion plutôt linéaire (section 3.3.1). Pour d'autres, l'adhésion se déroule à des moments situés et propices à un changement de fournisseur (section 3.3.2), tandis que, pour une dernière partie des enquêtés, la souscription à Enercoop exige de dépasser un certain nombre de difficultés et d'obstacles (section 3.3.3).

3.3.1. Un ancrage militant qui n'a pas besoin de déclic : un processus d'adhésion linéaire ?

Comme cela a été précisé plus haut, la démarche d'adhésion à Enercoop ne va pas de soi. Pourtant, chez certains membres à profil militant, adhérer et souscrire à Enercoop ne semble pas représenter une démarche si fondamentale. C'est ce que traduit cette enquêtée, locataire d'un logement équipé d'un chauffage au gaz, qui a découvert Enercoop lors de son engagement dans une ONG écologique :

« On m'a dit que c'était simple, le passage était simple. Qu'il n'y avait pas de coupure de courant. Voilà. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

Quel que soit leur statut (locataire, propriétaire, etc.), l'adhésion à Enercoop, pour ces enquêtés, ne semble pas poser de difficulté particulière. Dès qu'ils découvrent le fournisseur coopératif, ils y adhèrent sans hésiter, comme le précise cette autre enquêtée, dont le profil est présenté plus loin :

« Oui, tout de suite, [dès que j'ai découvert à la radio], j'ai pris un commercial au téléphone. Et voilà, il m'a expliqué comment ça fonctionnait. Combien j'allais avoir à payer, puisque ça allait être un peu plus que ma facture électrique EDF. Et puis j'ai adhéré tout de suite et j'ai reçu les documents et voilà. Et depuis j'y suis. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Pour cette enquêtée qui est propriétaire d'une maison et qui vise l'autosuffisance énergétique, la démarche d'adhésion à Enercoop est directe et converge avec la volonté d'affirmer ses convictions :

« J'étais déjà dans ma maison depuis 5-6 ans (...). C'était vraiment pour la volonté d'adhérer à ce fonctionnement-là ! Voilà, à produire de l'énergie de cette manière. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Pour certains membres d'Enercoop, la démarche est simple. Néanmoins, ces derniers ne semblent pas nécessairement majoritaires. Et d'après les données recueillies lors des entretiens, il semble bien plus fréquent, parmi les enquêtés, d'observer un processus non linéaire. Certains souscrivent à des moments propices (section 3.3.2), tandis que d'autres dépassent un certain nombre de difficultés et de freins (section 3.3.3).

3.3.2. Des moments propices à la souscription

Lors des entretiens, la souscription d'un certain nombre d'enquêtés se produit lors de moments propices à un changement de fournisseur

3.3.2.1. Lors de l'accès à la propriété d'un appartement : la question qui pousse à des pratiques écologiques

Un abonné, un ingénieur âgé d'une trentaine d'années, qui est aussi devenu sociétaire d'Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP), lors de son accession à la propriété, explique le déroulement de sa démarche :

« Quand j'étais locataire juste avant, je ne me posais pas trop la question. Et là, on va dire, il y a eu un petit peu le déclic au moment où, quand je suis devenu propriétaire, je me suis posé des questions (...). J'essaie d'être relativement écolo. Qu'est-ce que je peux faire pour ma consommation d'électricité ? Enfin, ma consommation d'énergie, en général (...). Maintenant que j'ai fait le pas, même si je devais redevenir locataire, ou si je devais déménager, je resterais dans cette mentalité-là. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Pour ce sociétaire, le contexte d'accession à la propriété génère des questions liées à sa volonté de mettre en œuvre des pratiques écologiques. L'irruption d'une question l'amène, lors de son accession à la propriété, à engager des recherches sur sa fourniture d'énergie en général, et sa fourniture d'électricité en particulier. Mais étant issu du milieu de l'ingénieur et travaillant dans l'aéronautique, cet enquêté ne connaît pas Enercoop. Et

c'est lors de la rencontre, dans son cercle amical, avec une personne engagée dans le milieu associatif, une personne qu'il nomme « *madame Enercoop* », qu'il découvre le fournisseur coopératif. Selon l'enquêté, son choix est irréversible et il compte bien rester « *dans cette mentalité-là* », même s'il change de logement.

3.3.2.2. L'aboutissement de la construction d'une maison écologique

Pour un autre enquêté, un travailleur d'une grande entreprise dans le BTP, présent lors d'une journée de l'assemblée générale d'EMIP, Enercoop représente l'aboutissement de la réflexion au terme de la construction d'une maison écologique :

« Enercoop, c'est un des seuls moyens qu'on a, pour l'instant, d'influencer un peu et les pouvoirs publics et la consommation et la production d'électricité. Parce que le reste, on a moins de levier de manœuvre. C'est vrai qu'Enercoop, c'est aussi un moyen de participer, pas d'orienter ou d'essayer d'orienter de manière collective la production d'électricité. » (obs. 1.19.2, homme, sociétaire et consommateur)

Du point de vue de ce sociétaire, Enercoop est un des seuls fournisseurs qui donne la possibilité aux consommateurs d'avoir une influence sur la production d'électricité, et qui ouvre la possibilité de participer collectivement à l'orientation de cette production.

3.3.2.3. Lors d'un changement de logement et de l'installation dans un ménage à deux

À partir des données produites lors des entretiens, un certain nombre d'enquêtés expliquent s'être abonnés à Enercoop lors d'un changement de logement (entr. 26, 27, 30), à l'instar d'un enquêté, âgé d'une trentaine d'années, qui travaille dans le secteur associatif. C'est lors de son emménagement avec sa compagne dans un appartement, que le nouveau ménage s'interroge sur la possibilité de changer de fournisseur :

« Au moment où, quand on a emménagé, au moment de choisir qui prend le gaz ? l'électricité ? (...) On s'est dit, on a regardé les prix, voir si c'était jouable pour nous. On s'est dit que tant qu'à faire, c'était à peu près jouable avec notre niveau de vie. Et que ça collait avec nos convictions. » (entr. 27, homme, consommateur)

L'analyse du processus de souscription de cet enquêté permet d'identifier un raisonnement décomposable en plusieurs étapes. En premier lieu, il s'agit de l'aménagement à deux dans un nouveau logement (1). Étant tous les deux des travailleurs issus du monde associatif, ils connaissent Enercoop, et interrogent ensemble la possibilité d'y souscrire un abonnement d'électricité, au moment de leur emménagement (2). Néanmoins, avant de passer à la souscription, ils se posent la question de leur capacité à payer cet abonnement (« avons-nous les moyens de nous abonner chez Enercoop, même

si c'est plus cher » et est-ce que cela est « jouable » avec notre niveau de vie ?), question à laquelle ils répondent positivement (3). Enfin, cette souscription converge avec leurs convictions, ce qui valide un tel choix. Ce dernier convient d'être conclu par la prise de contact avec le fournisseur et par la réalisation d'un certain nombre de démarches (4). En l'occurrence, ce consommateur (qui n'a pas acheté une part sociale) précise qu'il a réalisé l'ensemble des démarches de souscription en ligne, ce qui atténue l'argument de la proximité avancé par d'autres enquêtés.

3.3.2.4. Lors d'un changement d'automobile et l'acquisition d'un véhicule électrique

Une autre sociétaire, présente également à une journée de l'AG d'EMIP, détaille la démarche qui les a poussés, elle et son mari, à opter pour l'électricité d'Enercoop :

« Ça fait un an qu'on est sociétaire et client. Ce qui nous a motivé, c'est parce qu'on a acheté une voiture électrique. Voilà, ça convenait à notre consommation pour les transports. Mais on se dit, on ne veut pas non plus consommer d'électricité qui vienne des centrales nucléaires. Donc on est allé regarder ce qui se passe un petit peu, dans les salons d'énergie durable, et on a vu un stand Enercoop. » (obs. 1.19.2, femme, consommatrice et sociétaire)

La démarche mise en œuvre commence avec le changement de véhicule, et l'acquisition d'une voiture électrique (nouvel équipement). Cette acquisition s'articule avec la volonté de ne pas consommer l'électricité d'origine nucléaire. Dans cet objectif, cette sociétaire précise se rendre, avec son mari, dans des salons d'énergie durable où ils découvrent Enercoop. Elle explique qu'ils souhaitent poursuivre cette démarche, en installant avec le soutien du fournisseur, des panneaux photovoltaïques sur le toit de leur maison :

« Et puis, comme on est démarché dans l'Aveyron, comme partout j'imagine en Midi-Pyrénées pour mettre des panneaux sur les maisons, tous les jours. On avait dit oui, dit non. Ça avait été très difficile, parce qu'on a fait un peu l'expérience. Et donc, on s'est rendu compte qu'avec Enercoop, effectivement, on a des aides pour installer les panneaux, parce que l'idée, c'est qu'on produise notre électricité, d'abord pour la voiture. Mais peut-être pour le reste aussi. C'est la voiture qui nous a décidé à changer de façon de consommer l'électricité. Effectivement. Donc actuellement, on a fait installer des panneaux qui marchent depuis deux semaines, grâce à Enercoop, avec un partenaire d'Enercoop. » (obs. 18.2, femme, consommatrice et sociétaire)

Pour cette sociétaire, la démarche de souscription à Enercoop débute par l'achat d'une voiture électrique, et la volonté de ne pas consommer de l'électricité nucléaire. Ce qui se traduit par la souscription d'un contrat de fourniture d'électricité renouvelable, ainsi que par la sollicitation d'une coopérative locale, afin d'installer une centrale de production

d'électricité photovoltaïque à leur domicile. Enercoop offre également la possibilité d'être accompagné pour autoconsommer l'énergie.

3.3.3. Dépasser un certain nombre de freins pour adhérer à Enercoop : procédure administrative, confiance en EDF et crainte de coupure d'électricité

Pour conclure cette partie centrée sur le déroulement du processus de souscription, certains enquêtés par entretien permettent, lorsqu'ils décrivent leur démarche, de repérer les obstacles ou les aspects bloquants qu'ils ont fini par dépasser. Et à l'idée de démarche présentée plus haut, peut s'ajouter la perception d'un *basculement* vers Enercoop, et d'« *une rupture avec un certain mode de pensée* », comme l'évoque l'enquêté (entr. 2). En effet, pour certains, cette souscription à Enercoop nécessite un temps de maturation, de réflexion et reste sujet à hésitation. Voici ce que précise, par exemple, un sociétaire et ancien salarié, très engagé dans le milieu militant au moment de l'entretien :

« Entre le moment où tu entends pour la première [fois] parler d'Enercoop et le moment où tu deviens client, sociétaire d'Enercoop, en général, en moyenne, il y a deux ans qui se passent. Et tu entends parler dix fois d'Enercoop (...). Un matin, tu te réveilles : qu'est-ce que je fais aujourd'hui ? Tu reprends ta liste des choses à faire. Ah bah, tiens, ça, je peux le faire. Et puis c'est vrai qu'en cinq minutes, avec ton ancienne facture EDF ou autres, tu fais le basculement sur internet (...). Ce n'est pas très compliqué, mais voilà, quand même tu as l'attachement à EDF, au service public, etc. Et puis tu crains toujours un peu, ce qui est complètement irrationnel mais tu crains d'être coupé (...). Il faut que tu sois en confiance, pour faire le pas. (...) Si la première fois que j'en ai entendu parler, c'était en 2011 (...), je suis devenu client-sociétaire d'Enercoop en 2015 ! » (entr. 17, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Cet enquêté met ainsi en perspective un certain nombre de freins au changement : il y a d'abord la crainte d'une démarche administrative un peu longue et coûteuse en temps (1) ; ensuite l'attachement à EDF qui garde pour beaucoup l'image d'un service public de qualité (2) ; une autre crainte, celle de la coupure électrique dans le cadre d'un changement de fournisseur (3). Tous ces aspects mentionnés révèlent ainsi la nécessité que le futur adhérent puisse, au moment de sa souscription se sentir en confiance vis-à-vis d'Enercoop. Ce témoignage montre aussi que, pour certains enquêtés, il peut y avoir un certain délai entre le moment où une personne découvre Enercoop (ici, l'enquêté explique qu'il a mis quatre ans pour adhérer), et le moment où la personne souscrit son abonnement. C'est en reprenant sa liste de tâches qu'il finit par souscrire.

Ces difficultés et ces obstacles se confirment à travers le témoignage d'autres enquêtés :

« Là, je la joue facile. Mais comme toute personne quand je me suis abonnée à Enercoop, je me suis posée la question. Edf, Prendre EDF ? Voyons voir, la sécurité, j'ai quand même lu beaucoup. J'ai beaucoup lu (...) les contrats

d'Enercoop, de long en large. Ok c'est ERDF qui s'occupe du réseau. »
(entr. 12, femme, administratrice, consommatrice et sociétaire)

Au cours de l'entretien, cette enquêtée précise faire face à des obstacles, et avoir besoin de faire beaucoup de recherches, avant de s'abonner à Enercoop. Néanmoins, cette enquêtée, qui est aussi engagée en tant qu'administratrice au moment de l'entretien, précise qu'elle a véritablement dépassé ses craintes, lorsqu'elle a commencé à rencontrer des personnes engagées à Enercoop. D'ailleurs, comme cela est décrit par la suite, les freins et les difficultés de souscription concernent principalement, dans le panel d'enquêtés par entretiens, les personnes ayant connu une certaine *conversion* dans leur trajectoire biographique, tandis que la démarche semble moins sujette à obstacle, pour les enquêtés caractérisés par une *trajectoire militante linéaire* (chapitre 6). Pour finir cette section centrée sur le processus de souscription, une enquêtée au profil plutôt militant, devenue consommatrice et sociétaire quelques mois seulement avant l'entretien, évoque ses difficultés à réaliser la démarche de souscription. En effet, si elle précise avoir entendu parler plusieurs fois d'Enercoop dans ses réseaux militants (notamment grâce à la réception de mails où il était noté « *ce message a été envoyé avec de l'électricité 100 % renouvelable, locale et solidaire grâce à Enercoop* »), sa souscription a finalement été motivée par une discussion avec un ami, qu'elle décrit comme une mise en défi²⁵⁵ :

« J'ai connu par un ami avec qui je fais de la montagne, avec qui j'ai beaucoup de discussions sur la consommation écolo, la responsabilité du citoyen face à sa consommation. Donc il m'en a parlé un week-end. Ça faisait un moment que j'y pensais. Je pensais dans tous les cas promouvoir l'énergie verte. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

La discussion amicale, évoquée par l'enquêtée, provoque chez elle la volonté d'appliquer une éthique écologique. Et dans cette perspective, sa souscription à la coopérative permet de faire converger « *éthique de responsabilité* » et « *éthique de conviction* » (Weber, 1963), ces deux catégories classiques de la pensée wébérienne qui sont souvent opposées, mais qui peuvent parfois converger, comme ici. Cette même enquêtée justifie clairement son choix d'adhésion :

« C'est un premier pas pour me mettre en conformité avec mes idées environnementalistes. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Pourtant, cette convergence d'éthiques et cette mise en conformité doivent bénéficier d'un contexte économique favorable. Du moins, c'est ce que cette enquêtée, très engagée au plan militant (un engagement dans le milieu associatif qu'elle estime à dix heures par semaine), énonce en précisant avoir bénéficié de trois années de promotion :

²⁵⁵ « *Le seul qui m'en a parlé concrètement, d'ailleurs, en se foutant un peu de moi, « Ah bah t'es pas chez Enercoop ? (...) » Et c'est son insistance qui m'a fait basculer. »* (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

« Pendant dix ans, j'avais trois enfants avec 2 500 euros. Donc là, je faisais attention à mes dépenses. Alors que maintenant, j'ai de l'argent. (...) J'ai vachement envie de me mettre beaucoup plus en concordance avec mes valeurs qui ont toujours été les énergies renouvelables. Moi je suis une écolo à fond. Et là, je n'ai plus de problèmes d'argent, je l'ai fait volontiers. J'ai même mis du temps à le faire. J'aurais dû le faire il y a un an. Donc ça, le facteur économique, il n'est pas neutre. Je ne l'aurais pas fait il y a dix ans. J'aurais réfléchi. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Dans le cas de cette sociétaire, le « *facteur économique* » joue un rôle déterminant. L'augmentation de sa paie s'ajoute au départ de ses enfants, qui deviennent de plus en plus autonomes, et qui n'habitent plus chez elle. Elle précise ensuite chauffer très peu sa maison, ses amis se plaignant régulièrement qu'il fait froid l'hiver chez elle.

Plus globalement, la souscription à Enercoop peut ainsi être motivée par une multitude de motifs et de raisons (éthique, écologique, politique, économique, etc.). Mais comme le montre les profils sociologiques des membres d'Enercoop qui sont, en très grande majorité, des personnes diplômées issues de catégories socio-professionnelles supérieures, le prix reste un obstacle significatif afin de démocratiser ce mode de fourniture d'électricité sous forme coopérative. Néanmoins, ces critères sociologiques et économiques ne suffisent pas seulement à expliquer la souscription à Enercoop, et d'autres aspects sont à prendre en compte, en particulier des dimensions culturelles ou politiques qui peuvent être approfondies, lorsque l'objectif est de comprendre, non plus seulement pourquoi les personnes souscrivent leur abonnement d'électricité, mais pourquoi ils sont amenés à acheter une part sociale de leur coopérative.

3.4. Devenir sociétaire pour participer et dépasser la relation client-entreprise

Souscrire un abonnement à Enercoop sans acheter une part sociale est possible. Néanmoins, la moitié des consommateurs souscrit un abonnement d'électricité et devient également sociétaire²⁵⁶. Pourquoi les membres d'Enercoop achètent-ils une part sociale et deviennent-ils sociétaires ? Certains éléments avancés ci-dessus mettent déjà en avant l'aspect coopératif et la possibilité d'être impliqué et de participer à l'initiative pour expliquer la souscription à Enercoop. Mais avant de présenter les différentes formes d'engagements qui ont pu être identifiées grâce au travail de terrain (section 3.5), il importe tout de même de préciser, lorsque cela apparaît clairement, les éléments apportés par les sociétaires pour expliquer leur contribution économique. Pour certains, l'achat de parts sociales vise clairement à offrir leur soutien à la coopérative, un « *soutien au projet* » (entr. 3). C'est un soutien moral (entr. 5) et financier (entr. 2, 5, 6...). Mais l'objectif est aussi de « *mieux comprendre les enjeux énergétiques* » (entr. 2), rejoignant ici une volonté de bénéficier de davantage d'information sur l'énergie, et de pouvoir prendre part aux délibérations. À

²⁵⁶ Source : <https://www.enercoop.fr/notre-projet/notre-histoire> (consulté le 07/05/2022).

ce titre, voici ce qu'explique un sociétaire, durant un atelier d'une journée de l'AG d'EMIP, pour justifier sa présence ainsi que l'achat de sa part sociale :

« Pour moi, c'est de la participation en fait. Voilà, en France, par rapport à l'électricité, en fait, [Enercoop, ce sont] les seuls avec qui on peut participer. Moi, ce qui m'importe avant tout, c'est de Participer avant tout. C'est très important, pour moi, c'est l'objectif politique et la forme démocratique de l'entreprise. Après, l'idée c'est de réfléchir dans ce genre d'entreprise-là aussi. » (obs. 1.19.2, homme, sociétaire et consommateur)

Acheter une part sociale et devenir sociétaire ouvre une possibilité de participer, mais c'est aussi pour ce sociétaire, présent lors de l'AG, une ouverture pour réfléchir aux stratégies, et aux choix de l'entreprise. Un autre enquêté confirme l'importance de cette perspective de pouvoir participer, en tant que copropriétaire, au devenir de la coopérative :

« Être sociétaire, c'est être membre d'une structure, être copropriétaire (...). En étant sociétaire, tu es censé participer à la destinée de la structure puisque tu es propriétaire d'une part sociale du truc. (...) Et donc si ça t'intéresse, tu peux participer à la vie de la coopérative, à des choix stratégiques qui sont faits, etc. » (entr. 17, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Globalement, l'adhésion au sociétariat est souvent expliquée par la possibilité de participer, et exprime une volonté de dépasser un strict rapport client-consommateur, un aspect qui se retrouve chez un grand nombre d'enquêtés (entr. 3, 30, 32, 37, etc.). Pour une enquêtée, une retraitée âgée d'une soixantaine d'années, ce qui est très important, c'est qu'il s'agisse d'« une relation qui va au-delà de la relation client-entreprise » (entr. 3, femme, consommatrice et sociétaire). Même si elle affirme ensuite avoir du mal à comprendre le fonctionnement et les spécificités d'Enercoop, elle précise au cours de l'entretien, qu'elle fait tout de même l'effort de lire les lettres d'informations, et de voter lors des AG (vote électronique). Une autre enquêtée explique sa souscription au sociétariat par sa volonté d'adhérer vraiment au modèle Enercoop :

« Juste avoir mon abonnement, ce n'était pas assez, ce n'était pas suffisant. Ce n'était pas adhérer au modèle pour moi. Adhérer au modèle, c'était prendre son abonnement, prendre des parts à la coopérative. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Ayant participé à un certain nombre de réunions de travail, qui avaient pour objectif de créer une Enercoop locale, cette enquêtée, qui a pu disposer d'une proximité forte avec Enercoop, avant de réduire son engagement (pour cause de grossesse), précise la façon dont elle caractérise Enercoop :

« Pour moi, c'est un fournisseur d'électricité coopératif, donc une S-C-I-C qui fournit de l'énergie renouvelable avec des contrats directs avec les producteurs. Et donc pas en passant par les garanties d'origine et compagnie

(...) et qui en plus a une volonté de participer à la transition énergétique, à la réduction de l'énergie. Ils se sabotent un peu tout seul. Mais, du coup, c'est aussi ça que j'ai apprécié, c'est qu'ils ont une vraie volonté d'avoir un impact sur le paysage de la transition énergétique en France. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Mettant en avant l'importance des contrats directs, l'enquêtée place l'action d'Enercoop au cœur de la « *transition énergétique* », et justifie son appréciation très positive de la coopérative, par les contradictions des objectifs qu'elle porte. Une autre sociétaire, qui a souscrit à Enercoop lors de son implication dans le développement d'une coopérative de production d'énergie renouvelable locale, détaille les motifs de son choix :

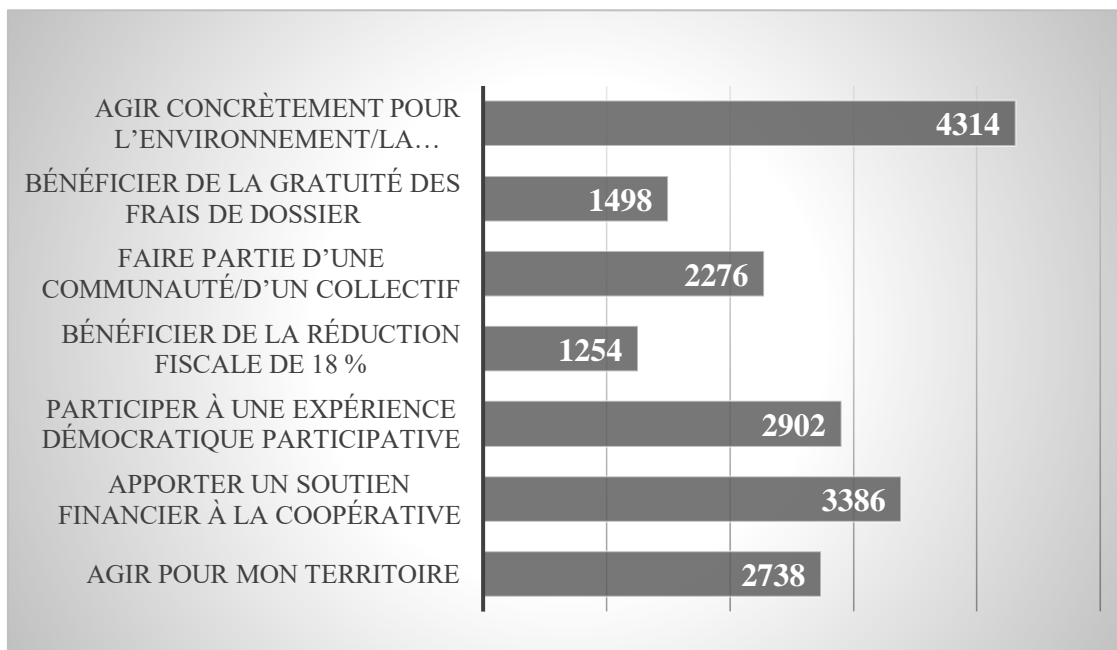
« C'est quand même un choix de payer plus cher. Mais (...) c'est pour soutenir une structure qui fournit de l'électricité propre ! À base d'énergie renouvelable (...). Ce qui était important, être sociétaire, être plus que cliente. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

Lors de l'entretien, cette sociétaire, ancienne responsable d'un magasin d'alimentation biologique actuellement à la retraite, explique qu'au début de sa souscription, elle et son conjoint n'étaient pas informés du fait qu'ils ne pourraient plus bénéficier du tarif « heures creuses/heures pleines ». Elle n'est pas sûre qu'ils auraient opté pour Enercoop, en le sachant. Au moment de l'entretien, elle ne regrette pas ce choix, et en est plutôt satisfaite. Une autre enquêtée, très engagée dans le tissu associatif et récemment abonnée, justifie, quant à elle, son soutien financier par son refus du nucléaire (« *la part du nucléaire [dans le mix énergétique français] est trop importante* »), et attend qu'Enercoop, avec sa part sociale, soutienne significativement le développement des producteurs renouvelables :

« Et je m'attends à ce qu'Enercoop fasse de la compensation, c'est-à-dire qu'avec ses bénéfices, investisse sur de l'éolien ou du solaire. Aide des producteurs à s'installer là-dessus. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Plus globalement, l'enquête EMIP2018 interrogeait les motivations des membres pour devenir sociétaire (« *qu'est-ce qui vous a motivé.e à devenir sociétaire ?* »). Comme occurrences, les enquêtés pouvaient classer par ordre de préférence sept critères.

Graphique 6 : Quelle motivation à devenir sociétaire ? (en points, en pondération) (Enquête EMIP, 2018)



Selon cette enquête, les sociétaires achètent une part sociale, afin d'« *agir concrètement pour l'environnement et la transition énergétique* ». La seconde motivation plébiscitée est d'« *apporter un soutien financier à la coopérative* », tandis que l'objectif de « *participer à une expérience démocratique et participative* » occupe la troisième place. Il convient de noter que, selon cette étude, les incitations économiques ne sont pas des priorités pour les enquêtés. Après cette question cherchant à identifier les principales motivations des enquêtés, une autre question d'EMIP2018 invitait les enquêtés à choisir, parmi trois occurrences (avec une seule réponse possible), comment ils considéraient leurs parts sociales.

Tableau 27 : Comment considérez-vous votre/vos part/s sociale/s ? (Enquête EMIP, 2018)

Un don pour soutenir le développement d'EMIP	Un investissement	Autre
65,8 %	22,1 %	12 %

Deux tiers des trois cents cinquante-sept répondants considèrent ici leurs parts sociales, comme un don pour soutenir le développement de leur coopérative, tandis qu'un peu moins d'un quart voit leur part sociale comme un investissement.

3.5. S’impliquer dans Enercoop : les différentes figures d’engagement entre sociétaire fantôme, boussole et encombrant

Le statut de SCIC offre également la possibilité aux membres de s’engager, et de participer aux activités de leur coopérative. En pratique, une grande diversité d’engagements et de participation est possible. Afin de formaliser cette diversité, l’enquête de terrain, enrichie par le travail de M. Sihr axée sur l’approche par la participation²⁵⁷, a permis d’identifier l’existence de trois figures d’engagement :

- le *sociétaire fantôme*²⁵⁸ (ou « déléataire de responsabilité ») est principalement consommateur et sociétaire. Son soutien réside dans sa contribution économique, en payant sa facture d’électricité et en ayant contribué au sociétariat.
- le *sociétaire boussole*, s’incarnant de façon exemplaire dans l’administrateur, exerce un rôle de « gardien du temple » et s’assure que les coopératives maintiennent dynamique et active l’interaction entre la face *instituant* et la face *institué*.
- le *sociétaire encombrant* n’est pas nécessairement associé à un statut de membre, mais signale plutôt la difficulté et les interférences que peut générer l’implication des membres.

Ces figures, qui sont aussi trois profils d’implication spécifique, permettent de caractériser la façon dont les membres d’Enercoop investissent leur coopérative, et prennent place dans le travail des deux faces interactives de l’*instituant* et de l’*institué* au sein des coopératives. Pour explorer cette perspective d’implication, le travail choisit d’explorer trois niveaux d’implication, relatifs à des statuts : consommateur-sociétaire (investissement économique), administrateur (investissement en temps) et « opérationnel » (salarié et stagiaire).

3.5.1. Le soutien économique du « sociétaire-fantôme » ou le risque d’affaiblir l’instituant ?

Parmi la pluralité des engagements, la majorité des personnes qui sont consommateur et sociétaire, incarne la figure du *sociétaire fantôme* (ou « déléataire de responsabilité »), qui réside principalement dans un soutien économique. Le sociétaire se fournit en électricité auprès d’Enercoop, et a souscrit au sociétariat. Mais son implication dans la coopérative se résume principalement à ce soutien économique, à l’instar d’un enquêté, un enseignant-chercheur qui considère que sa « contribution » à la société peut être beaucoup plus « *significative* » ailleurs :

²⁵⁷ M. Sihr, Les manifestations de la participation des sociétaires dans une SCIC : l’exemple d’Enercoop Rhône-Alpes, Août 2018, Université Lyon 2 <https://prixdesmemoires.cjdes.org/les-manifestations-de-la-participation-des-societaires-dans-une-scic-lexemple-denercoop-rhone-alpes/> (consulté le 29/01/2022).

²⁵⁸ De façon anecdotique, cette proposition du *sociétaire boussole* s’inspire du travail de W. Lippmann, lorsque ce dernier évoque, en 1925, l’existence d’un « public fantôme », caractérisé par un désintérêt pour la « chose publique ». Voir W. Lippmann, Le public fantôme, 2008, Demopolis.

« Je ne suis pas dans des associations. Il m'arrive de temps en temps de donner un petit don à telle ou telle, (...) à Nicolas Hulot, soit à des trucs comme ça. Mais ça ne dépasse pas le petit don. (...) Je n'ai pas le temps de m'amuser à faire cinquante trucs différents. (...) Je leur fais de la pub quand je peux. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Un certain nombre de membres, très engagés au plan militant, considère être suffisamment engagé ailleurs :

*« Par contre, je [ne] consacrerai pas une demi-minute comme coopératrice (...) dans la gestion de la société parce que j'en ai assez avec ** [autre organisation]. Moi je refuse. Je suis présidente de **. J'y passe dix heures par semaine. Ça suffit largement. Et je ne prends pas d'autres engagements. Les autres engagements que j'ai, je paie. Je leur donne de l'argent. Je cotise. Je mets à jour mes cotisations. »* (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Certains membres d'Enercoop choisissent leur « combat » et ne peuvent pas participer activement à Enercoop, réduisant leur soutien à une contribution économique. D'autres précisent qu'ils n'ont tout simplement pas le temps de s'impliquer (entr. 24, 31), et investissent justement leurs ressources économiques à Enercoop, pour compenser leur incapacité à investir du temps :

*« C'était placer mes sous ailleurs que dans la banque historique, ***. Donc j'ai culpabilisé pas mal, j'ai préféré mettre mes sous chez Enercoop qu'à la banque. Ça fait partie de ma deuxième motivation, outre le fait qu'on a une vie urbaine, qu'est-ce qu'on peut faire au quotidien pour avoir une énergie plus propre ? Donc, d'abord être client, puis ensuite, placer de l'épargne dans des projets qui ont du sens. En tant que sociétaire, j'ai investi plus significativement, on va dire. Mais dans mes motivations, mettre mon épargne dans un projet, quelque part, par le temps que je n'ai pas, investir. Que d'autres personnes puissent développer ce que je n'ai pas le temps de faire pour l'instant. »* (obs. 19.2, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette sociétaire compense son impossibilité d'engager du temps, par une contribution financière dans des projets « qui ont du sens », préférant engager son épargne dans une coopérative, plutôt que de la placer dans sa « banque historique ». Elle est tout de même venue assister à l'AG de sa coopérative, l'année qui suit son adhésion et son investissement à Enercoop.

Dans l'objectif de mesurer l'implication des sociétaires, une question d'EMIP2018 cherchait à faire le point sur la participation des membres à la vie coopérative. L'objectif était de savoir s'ils avaient déjà participé à des événements de la coopérative. Parmi les trois cent cinquante-sept répondants, plus de la moitié (57 %) a précisé n'avoir participé à aucun événement. À la suite de cette question, les répondants étaient invités à préciser les éventuels freins pouvant expliquer leur absence de participation. Parmi ces freins, un peu plus de la moitié a précisé ne pas avoir le temps (50,6 %), confirmant les témoignages d'un certain nombre d'enquêtés par entretiens. Une part de 17 % des répondants explique

qu'ils considèrent ne pas connaître suffisamment le domaine de l'énergie, et un peu plus de 16 % précise habiter trop loin pour pouvoir participer. Il convient tout de même de rappeler que les coopératives Enercoop sont des coopératives d'usagers, où le plus grand nombre de membres est principalement consommateur d'électricité, ce qui a tendance à favoriser la présence de « délégués de responsabilité ». Si un tel choix de délégation peut être compréhensible, le risque reste tout de même qu'un grand nombre de *sociétaires fantômes* délègue leur responsabilité, réduisant les *forces de rappel instituant* de l'organisation.

3.5.2. *La souscription à Enercoop comme le premier pas d'une carrière militante ?*

Par ailleurs, Enercoop a connu une croissance significative dans la deuxième moitié des années 2010, ce qui a tendance à élargir son « noyau militant », par de nouveaux adhérents, qui sont moins engagés dans le milieu militant. Parmi les enquêtés par entretiens, un membre (entr. 26), qui s'est abonné au cours de l'année 2019, correspond à ce profil, et appartient au tiers des enquêtés, qui précise ne pas avoir d'engagement militant ou associatif ailleurs. Lorsqu'il est invité à préciser son rapport au milieu militant, voici ce que précise l'enquêté :

« Totalement passif. J'appartiens à peu près à zéro association. À part Enercoop si l'on considère ça comme une association. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

L'enquêté, un ingénieur d'une trentaine d'années, a découvert Enercoop par son milieu amical (grâce à une amie, qu'il surnomme « Madame Enercoop »), et y adhère lors de l'achat d'un appartement. Rencontré lors d'une AG, ce membre tire un bilan très positif de sa première participation :

« Mais l'AG, j'ai trouvé ça vachement bien. Et c'était la première fois que je faisais une AG, de manière générale. Et je me suis dit que, pour ce que j'y ai vu, j'y reviendrai. Oui, je pense que ça vaut le coup d'y être. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Invité à préciser ses impressions sur sa participation à l'évènement, voici ce que l'enquêté explique :

« Moi, en fait, ça me permet d'ouvrir... ça m'ouvre les yeux, parce que je vis dans mon petit monde d'ingénieur, entre ingénieurs. On a tous fait la même formation. on a tous, à peu près, les mêmes envies dans la vie. Enfin, tous mes collègues, ils ont la piscine, le chien, la femme et deux enfants. Bon, je ne fais pas comme ça, je suis un peu l'exception. Mais, moi, en fait de voir ça, ça m'ouvre les yeux. Moi, mon feeling c'est, que bon, outre l'aspect humain enrichissant, voilà, ce qui, moi, me motive en ce moment. » (entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Pour ces enquêtés qui découvrent le milieu militant, la souscription et la participation à un évènement de leur coopérative, peuvent fonctionner comme un accès

au monde militant, et à l’économie sociale, ce qui pourrait avoir comme conséquence, pour certains, d’initier un point de départ dans la carrière militante.

3.5.3. Être bénévole d’Enercoop : entre sociétaire boussole et sociétaire encombrant

Après la caractérisation du *sociétaire fantôme*, la recherche se concentre maintenant sur la description de deux autres figures de membre, le *sociétaire boussole* et le *sociétaire encombrant*. Ces figures vont être maintenant présentées et détaillées, à l’aune des données recueillies et analysées.

3.5.3.1. Le sociétaire boussole, gardien du temple et des forces institutantes

Le *sociétaire boussole* a pour principale caractéristique de servir de point d’ancrage, et de « gardien du temple », pour soutenir les forces *institutantes* de l’initiative *instituée*. Ce *sociétaire boussole* est particulièrement exemplaire dans le rôle d’administrateur. Par sa fonction, l’administrateur est un représentant élu par l’ensemble des sociétaires en AG, et a un rôle important à jouer, dans l’interface, entre l’assemblée des sociétaires, et la direction de la coopérative. Et ce qui est intéressant ici, c’est de comprendre pourquoi certains membres d’Enercoop engagent leurs temps, et incarnent cette figure de *sociétaire boussole*, au sein des coopératives.

Dans cet objectif, retracer la trajectoire biographique d’un enquêté, un des fondateurs d’une coopérative locale, permet de mieux comprendre cet engagement. Âgé de 70 ans au moment de l’entretien, cet enquêté a obtenu, dans les années 1970, une formation d’ingénieur spécialisée dans les EnR. Poursuivant ensuite un doctorat dans les EnR, où la France est, selon lui, relativement en avance à cette époque, ses recherches finissent par pâtir de l’épuisement des financements, suite au choix d’investissement dans le parc thermonucléaire des années 1970. Alors qu’il est tiraillé, entre le retour à la terre, dans le sillage du mouvement post-soixante-huitard, et le fait d’exercer son métier d’ingénieur, la mère d’un de ses camarades de promotion lui rappelle son privilège et son « devoir moral » :

« « Comment ? Il y a l’État qui a payé tes études. Et tu ne vas pas exercer ta profession ! Ce n’est pas bien. Tu dois exercer ta profession. » Donc je me disais : il faut quand même que je sois ingénieur. » (entr. 18, homme, administrateur, sociétaire et consommateur)

Suite à ce « rappel à l’ordre moral » qui est sans doute un moment décisif, dans la trajectoire biographique de cet enquêté, ce dernier travaille toute sa carrière, au sein de bureaux d’études. Il investit les problématiques de développement des EnR à l’échelle

internationale, et explore, à partir des années 1990, les questions d'agenda 21²⁵⁹ pour la France. À sa retraite, au lieu d'investir dans l'immobilier, il place son épargne dans deux sites de production d'électricité renouvelable. Alors qu'il est à la retraite, un porteur de projet, qu'il a connu par le milieu professionnel des EnR, souhaite créer une Enercoop locale dans sa région :

*« C'est *** [le porteur de projet] qui m'a appelé. Et moi, prenant un peu mes distances avec le bureau d'études, par contre, ayant quand même une expérience dans le domaine des énergies renouvelables, dans le domaine du développement, de l'électrification, etc. et puis adhérant complètement aux principes coopératifs, etc, j'ai dit ok. » (entr. 18, homme, administrateur, sociétaire et consommateur)*

Fort de son expérience, et de ses connaissances dans les EnR, l'enquêté précise sa convergence avec l'ethos coopératif, et participe à la fondation de la coopérative, puis s'y investit en tant qu'administrateur. Au moment de l'entretien, cet administrateur, n'a pas d'autre engagement militant ailleurs, et engage environ quinze heures par semaine dans la coopérative :

« C'est aussi qu'à un moment, il y a des choses qui m'intéressent, des exercices intellectuels qui me motivent, donc j'y passe du temps. » (entr. 18, homme, administrateur, sociétaire et consommateur)

Et lorsqu'il est invité à préciser les raisons de son engagement militant, voici ce qu'il explique :

« Alors il y a l'aspect environnemental-coopératif. Mais il y a un aspect dont je n'ai pas parlé, c'est que je pense que j'ai quelque chose à transmettre. Mon engagement dans le domaine des énergies renouvelables, c'est toute ma carrière professionnelle. Et je suis content aujourd'hui (...) au moins de leur transmettre l'expérience et la vision que peut avoir « un type » qui travaille là-dedans depuis de nombreuses années ! (...) Il y a une dimension que je n'ai pas citée tout à l'heure, mais qui me paraît importante, ça me revient maintenant. C'est le côté petit et ancrage local. Alors petit, c'est très important. Toute ma vie, professionnellement, on est toujours restés petit, volontairement dans les bureaux d'études parce que, en se disant que quand on dépasse un certain nombre de personnes, ça devient très difficile... Pour être sûr qu'on pédale dans le même sens. » (entr. 18, homme, administrateur, sociétaire et consommateur)

Au-delà de l'intérêt intellectuel pour les missions qu'il porte à Enercoop, deux autres éléments ressortent, chez cet enquêté, pour expliquer son engagement bénévole. En premier lieu, l'enquêté partage un certain nombre de valeurs avec Enercoop : l'aspect

²⁵⁹ Pour rappel, l'Agenda 21 est un « programme d'action pour le développement durable au XXI^e siècle » « adopté à la suite du Sommet de la Terre de Rio en 1992. » Pour en savoir plus : <https://www.vie-publique.fr/fiches/274842-quest-ce-que-lagenda-21> (consulté le 23/04/2022).

coopératif, l'objectif environnemental, l'ancrage local et la dimension de petite taille. Conjointement à la convergence avec les valeurs d'Enercoop, cet enquêté précise qu'il s'est engagé, tout au long de sa carrière, dans les EnR, et considère détenir quelque chose, qu'il se doit de transmettre, incarnant ici, de façon exemplaire, la figure du *sociétaire boussole*.

Cependant, cette figure ne se résume pas seulement à un administrateur, mais les forces de rappel de l'*instituant*, initiées par le *sociétaire boussole*, peuvent aussi être portées par le collectif des « *opérationnels* », lorsqu'un salarié risque d'être accaparé par ses missions. C'est un des éléments différenciants du travail dans une coopérative militante, selon un salarié d'EN :

« Pour moi, le grand changement, il est là. Et puis il est dans l'approche au quotidien, ici, il y a vraiment (...) un rappel à l'ordre militant ! Mais je le dis, dans le bon sens du terme, en permanence de la part de l'ensemble. (...) C'est vraiment des gens très militants, de base. Et du coup, tu peux, toi à titre individuel, enfin, c'est normal. (...) Tu es sur un sujet, parfois, tu perds un peu de vue, enfin, tu perds de la hauteur, tu perds de la capacité d'analyse (...). Et collectivement, il y a un peu ce truc de, on veille un peu les uns les autres. » (entr. 41, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

La figure du *sociétaire boussole* peut être mise en œuvre par les pairs, qui peuvent exercer un rôle de contrôle, et revigorer, par exemple lors de certaines délibérations collectives, les *forces instituant*. Cet aspect est davantage détaillé lors de l'étude d'une coopérative holacratique (partie 4).

3.5.3.2. Quand le sociétaire pose problème : à propos du sociétaire-encombrant ou le prix à payer de l'engagement militant ?

Néanmoins, l'investissement bénévole dans une coopérative peut parfois poser problème et générer quelques frictions. Le *sociétaire encombrant* est un sociétaire dont la présence peut finalement gêner, déranger ou être problématique dans des situations, ou des contextes généralement situés. Cette figure démontre les décalages possibles, et la difficulté inhérente à l'interaction entre logiques militante et entrepreneuriale. Elle peut poser la question de la façon dont il est possible d'impliquer des bénévoles, dans une logique d'entreprise. À titre d'exemple, trois situations, au cours du travail de terrain, ont mis en exergue ce décalage. Tout d'abord, cette figure du *sociétaire encombrant* a été identifiée au cours d'un entretien avec une sociétaire, une retraitée très engagée dans le secteur militant. Habitante d'un petit village, sa coopérative locale participait à une foire à proximité de chez elle, et la sociétaire s'était proposée de tenir le stand d'Enercoop :

« Il y avait un festival sur notre territoire, un « festival de la nature », donc Enercoop était là. Et nous, on avait dû qu'on voulait bien tenir le stand à un moment donné, quoi ! Je pense qu'on ne veut pas. Si on n'avait pas été là, c'était pareil !! Je pense qu'on était plutôt les têtes du coin, les gens du coin qui vont s'intéresser au stand. Voilà c'était un peu ça. Au moins, il y a des gens qui sont venus, parce qu'ils nous connaissaient. Tiens, ils sont là,

c'est que c'est intéressant d'aller s'informer». (entr. 15, femme, consommateur et sociétaire)

Cet épisode, qui relate probablement un problème de communication, ou une incompréhension, entre cette sociétaire et l'équipe de la coopérative locale, montre la difficulté, qu'il peut y avoir parfois à organiser la participation, et à coordonner certaines actions. Mais cet épisode semble d'autant plus surprenant, que des situations inverses se produisent dans certaines coopératives, qui peuvent parfois avoir tendance à trop solliciter leurs « ambassadeurs » pour tenir des stands. Cette sollicitation peut avoir comme conséquence de générer des ressentis négatifs, comme le relate une ancienne « opérationnelle » d'une Enercoop locale :

« Moi je proposais de diversifier les missions des bénévoles, parce qu'il y en a plein, en fait : tenir des stands, ils n'aiment pas ça (...). Et il y a des ressentis qui sont mitigés derrière. Mais ils veulent quand même être bénévoles. Mais du coup, [il faudrait] leur proposer d'autres missions. Comme ça, ceux qui vont tenir les stands, ce sont des gens qui vont vraiment être formés pour tenir les stands. Ils ont vraiment envie de le faire. » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire)

Ainsi, en fonction des coopératives (locales ou nationales), les problématiques relatives à la mobilisation des bénévoles ne sont pas les mêmes, et certaines interférences sont possibles. En ce qui concerne la problématique des *sociétaires encombrants*, ces derniers peuvent aussi être identifiés dans le cas de sujets tout à fait spécifiques et très clivants, à l'instar du compteur Linky, qui est et a été l'objet de contestations significatives²⁶⁰ en France. Face à cette problématique, certains sociétaires d'Enercoop peuvent marquer leur désaccord avec le compteur communicant, et solliciter leurs coopératives, pour qu'elles prennent clairement position. Faisant face à ces sollicitations, Enercoop a ainsi été contraint de clarifier sa position, en produisant un avis sur le Linky²⁶¹. En quête d'informations sur la position d'Enercoop à propos du compteur communicant, voici comment une enquêtée, au profil militant, explique avoir perçu cette note :

« En gros, ils passent en revue les différents arguments et ils disent « on n'est pas contre, mais ce qu'on voudrait, c'est que le client, il est le choix de dire non ». Ils finissent comme ça. Je m'attendais à quelque chose de plus engagé. Je les trouve un peu faux-cul. À mon avis. » (entr. 19, femme, consommateur et sociétaire)

²⁶⁰ Source : <https://selectra.info/energie/actualites/acteurs/opposants-compteur-linky-enedis> (consulté le 30/01/2022).

²⁶¹ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/nationale/avis-sur-le-compteur-linky-et-son-usage> (consulté le 29/01/2022) avec la version complète de 12 pages qui est disponible ici : https://enercoop-corporo-production-el.cdn.prismic.io/enercoop-corporo-production-el/586e516a-f03c-4b24-9bea-6f4512f0e549_NATL+-+Note+Linky+Complete.pdf (consulté le 29/01/2022).

Le *sociétaire encombrant* peut donc avoir le profil d'un membre d'un collectif anti-Linky qui vient solliciter Enercoop, et qui ne retrouve pas le ralliement attendu. Mais ce peut aussi être un collectif militant contre la construction de grands projets autoroutiers, qui vient interpeller Enercoop, et lui demander d'afficher sa position. C'est du moins une situation à laquelle un salarié a fait face, et qui a pu être résolue grâce à la mobilisation d'une instance nationale du réseau Enercoop, le Comité éthique :

*« Je suis passé par ce comité d'éthique, pour avoir une réponse à une question philo. (...) Justement des personnes très impliquées demandaient : « Je représente Enercoop au sein d'un collectif inter-associatif, qui a décidé de prendre position contre l'autoroute ***. Et, est-ce que, moi, en tant que représentant d'Enercoop, je dois dire, Enercoop est contre cette autoroute ? (...) Voilà, quelle est la position que moi, en tant que représentant d'Enercoop, pas en tant que personne, mais en tant que représentant d'Enercoop, si on me demande quelle est la position d'Enercoop, qu'est-ce que je dois répondre ? Je n'en sais rien. (...) Et du coup, j'ai posé cette question-là au Comité éthique national. J'ai eu un retour que j'avais trouvé assez fin, en disant que, d'abord, étant donné que c'était très local, c'était à *** [l'Enercoop Locale] de s'emparer de la question, et qu'on ne pouvait pas, au niveau national, s'emparer de l'ensemble de ces questions locales. (...) Voilà, donc j'ai dû reporter cette question-là en local, où on m'a dit : en effet, ce n'est pas notre métier, on n'a pas d'expertise là-dessus donc, pour autant, on n'est pas pour les grands projets inutiles et imposés, GPII. (...) Pour autant, au sein du collectif, Enercoop n'a pas à porter le fer, en tant qu'Enercoop, contre un projet d'autoroute. Enercoop travaille sur le domaine de l'énergie électrique, et c'est déjà un gros boulot. » (entr. 17, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)*

Dans cette perspective, le positionnement militant d'Enercoop peut donc l'amener à devoir clarifier sa position sur des sujets parfois assez éloignés de son cœur de métier, ce qui ne simplifie pas nécessairement ses activités. Mais d'une façon plus significative, la centralité d'Enercoop dans les énergies renouvelables et citoyennes en France, peut l'amener à être sollicité par des porteurs de projets de coopératives de production d'électricité. Il s'agit souvent de petits projets qui sont très différents les uns des autres, et il n'est pas évident, pour Enercoop, de faire face à l'afflux de ces porteurs de projet, de prendre en considération leurs demandes et de répondre à leurs attentes :

« Parce que par exemple, en Île de France, il n'y a pas beaucoup d'enseiement. Et les projets sont relativement [peu productifs], malgré les subventions, malgré l'aide, parfois. Il faut faire un effort supplémentaire. Ce n'est vraiment pas du tout un enjeu d'appro, parce que c'est des petits projets sur des toits des écoles et tout. Mais ça a beaucoup de visibilité en fait. C'est vraiment super important pour nous, qu'on fasse aussi ces projets-là. Parce que c'est des gens, c'est des coopératives, par exemple, ils viennent dans notre bureau, nos locaux, ils ont des noms, ils nous connaissent. C'est très compliqué de ne pas les mettre dans la boucle. (...) C'est des projets qu'on veut mettre en avant. Du coup, voilà, un autre rôle qui prend pas mal de temps, aussi, parce que c'est des partenariats à mettre en place, par exemple,

là, on a fait un partenariat. Bon toutes les coopératives dans la limite de je ne sais pas combien, on va essayer de bonifier l'énergie. On essaie de l'automatiser parfois, ou parce que sinon, il vient un par un. Donc il y a plusieurs coopératives et c'est bcp de travail et on n'est pas non plus EDF pour avoir une personne par projet. Chaque projet, il y a un contrat à faire pour chaque kilowatt. Donc par exemple, il y a vingt projets, donc il y a vingt contrats. Et en plus, il y a tous les autres trucs qui sont avec un enjeu aussi beaucoup plus important. Voilà, donc les enjeux financiers, c'est un enjeu de travail [pour développer] un partenariat qui cadre globalement la chose pour qu'on n'ait pas besoin de voir chaque coopérative. On dit juste, tous les projets d'Île de France, on essaie de vous aider dans la limite de [X euros] parce qu'on a un budget limité. Et dans la durée de X avant 2020. Faudrait que tout le monde puisse sortir un projet. Tout ce qui vient après. C'est une autre enveloppe, c'est un autre processus. Du coup, ça aussi, c'est important pour la gestion du budget, c'est-à-dire qu'il faut faire des prévisions : est-ce qu'ils vont réussir à sortir les projets ou pas ? Et intégrer les bonnes enveloppes dedans, alors qu'en fait, on sait que le citoyen va parfois prendre plus de temps qu'un autre projet industriel. » (entr. 38, homme, salarié)

Ainsi, le positionnement atypique d'Enercoop, comme fournisseur militant pour les EnR, peut complexifier sa gestion de certaines activités du cœur de métier de l'énergie (*institué*). D'un côté, il bénéficie de sa médiatisation dans l'énergie citoyenne qui génère des demandes de porteurs de projets citoyens de production d'électricité. De l'autre, il fait face à la nécessité de répondre aux contraintes économiques, pour maintenir son modèle économique équilibré. Ce qui fait que certains de ses sociétaires peuvent incarner cette figure du *sociétaire encombrant*, dont la puissance d'agir peut être difficile à rallier. À défaut de ne pas trouver une manière de gérer cet afflux de façon à soutenir et à normaliser la façon d'accompagner ces porteurs de projet, il peut être difficile de coaliser ces puissances d'agir, qui poussent toutes dans le même sens, à savoir le développement des EnR. Ainsi, cette figure du *sociétaire encombrant* éclaire une difficulté à laquelle une initiative de NES peut faire face.

3.5.4. Être « opérationnel » d'Enercoop : objectifs politiques, baisse de salaire et gain en sens

Pour fonctionner au quotidien, les coopératives Enercoop s'appuient également sur des « opérationnels », c'est-à-dire des salariés et des stagiaires. Ces derniers animent et prennent en charge les activités quotidiennes des coopératives. Certains éléments motivationnels des salariés d'EN ont déjà été exposés (voir chapitre 4, section 3), en particulier le fait que, travailler pour Enercoop, permet d'avoir un métier qui a du sens, quitte à perdre en niveau de salaire (entr. 14, 33, 39, 44, etc.). Pour présenter les motivations qui poussent les « opérationnels » à s'investir dans les coopératives, la recherche mobilise les données recueillies lors des entretiens réalisés avec des « opérationnels », et expose les raisons et les motivations de trois salariés et une stagiaire,

en les complétant par les récits biographiques des enquêtés, lorsque les données le permettent.

3.5.4.1. Le rôle déterminant des journées sociétaires pour recruter de nouveaux salariés ?

Du point de vue du parcours des opérationnels, il est intéressant de relater le rôle de certaines actions de la vie coopérative qui peuvent correspondre à des moments-clés pour initier l'intégration de salariés chez Enercoop. En l'occurrence, lors des entretiens, ce sont principalement les journées de formation des sociétaires qui ont été évoquées. Ces journées de formation, réalisées par d'autres membres déjà engagés et plus expérimentés (bénévoles, administrateurs, salariés), permettent de se familiariser avec les enjeux de l'énergie et de monter en qualification sur le fonctionnement et l'activité des coopératives dans le secteur électrique. Une enquêtée qui a participé à une telle réunion précise son contenu :

« C'était une réunion. Alors comment ils avaient appelé ça ? Je crois que c'était une réunion de formations des bénévoles. (...) Ils appelaient ça [une] formation pour qu'on soit en capacité d'expliquer l'histoire du mouvement, de relier ça avec les singularités de notre paysage énergétique, connaître qui étaient les producteurs, comment ça fonctionnait, etc. Et puis pour construire le discours vis-à-vis des autres clients. » (entr. 8, femme, consommatrice et sociétaire)

D'un point de vue sociologique, cette formation des ambassadeurs correspond à un premier pas dans le processus d'engagement dans une carrière militante au sein d'Enercoop et peut amener à participer à d'autres activités des coopératives (tenues de stands, formations, etc.). En l'occurrence, l'enquêtée citée regrette son manque de temps pour s'investir dans la structure, tandis que d'autres enquêtés, salariés au moment de la réalisation de l'entretien, précisent avoir d'abord participé à des événements sociétaires de ce type, avant de s'investir plus activement dans une coopérative :

*« La première fois que j'ai mis les pieds ici [à Enercoop Nationale], c'était en tant que sociétaire, en soirée sociétaire, quoi ! Et là, du coup, il y avait des gens du pôle ***, donc j'ai été les voir. Et ça, c'était il y a trois ans, je pense. Et entre temps, bah après, moi, j'avais un profil qui correspondait à des trucs qui pouvaient les intéresser. Donc je les ai vu plusieurs fois pour des déjeuners, des machins, des trucs plutôt informels au début, prospectifs, quoi ! Et puis, là, en fait, c'est, j'ai vu l'annonce [d'emploi] qui correspondait vraiment à mon profil, quoi ! Et du coup, voilà, j'ai été. Et ça l'a fait. »* (entr. 41, homme, salarié EN)

Ce processus caractérise aussi un autre enquêté qui rencontre une ambassadrice lors de son engagement politique. Suite à cette rencontre, l'enquêté adhère directement à Enercoop :

*« Je suis devenu client. Et je suis devenu sociétaire dans la foulée. Enfin, ensemble, quoi ! Donc, du coup, après, moi, je me suis intéressé un peu à la coopérative. J'ai fait une formation d'ambassadeur (...). Et puis, j'ai participé à quelques stands, j'ai rencontré **. Et du coup, moi, j'ai un peu suivi l'évolution avec lui (...). »* (entr. 45, homme, salarié EN)

Suite à sa participation à une formation d'ambassadeur, l'enquêté rencontre un salarié d'EN avec qui il sympathise. Les deux personnes partagent ensuite une journée de distribution de tracts dans le cadre de l'engagement politique du futur salarié :

« On a sympathisé et moi, je l'ai un peu constamment relancé en lui disant. Parce que, moi, à l'époque, j'étais à mon compte, mais bon, ça marchait. Et moi, j'étais plutôt intéressé, j'aurais voulu travailler pour Enercoop, donc du coup, j'ai relancé régulièrement, j'allais le voir. » (entr. 45, homme, salarié EN)

Si son embauche au sein d'Enercoop prend finalement un certain nombre d'années, le processus de ce salarié semble assez exemplaire d'une trajectoire d'engagement militant qui débute par la rencontre d'un ambassadeur, la réalisation d'une formation puis la participation à des activités de la coopérative, avant finalement d'intégrer l'initiative en tant que salarié.

La description de ces processus montre donc l'importance que peut représenter le statut d'ambassadeur comme élément significatif pour identifier un certain niveau d'engagement dans la coopérative. Ainsi, dans l'enquête sociologique soumise aux sociétaires d'EMIP, à la question « *Êtes-vous également ambassadeur·rice d'EMIP ?* » posée aux sociétaires, sur trois cent quatre-vingt-quinze répondants, seulement 8 % (trente et un répondants) sont ambassadeurs.

3.5.4.2. L'implication dans un projet pacifiste en harmonie avec le vivant

Pour expliquer leur implication, certains salariés insistent sur l'enrôlement des aspirations politiques normatives d'Enercoop, comme le détaille cet enquêté, un salarié, qui est aussi fondateur d'une coopérative locale :

« La base théorique de l'action d'Enercoop, l'action technique, c'est le scénario négaWatt : sobriété, efficacité, renouvelable. Il faut avant tout développer sobriété efficacité, donc il y a des outils qui sont mis en place pour l'efficacité, des outils pour la sobriété et des outils pour les renouvelables. (...) C'est un réseau qui se tisse au fur et à mesure (...). Ce n'est pas un réseau d'extrême droite. Clairement, (...) c'est politisé. » (entr. 11, homme, fondateur et salarié)

S'investir à Enercoop implique d'adhérer au scénario négaWatt, et exprime un engagement politique, à l'opposé de « *l'extrême droite* ». Mais c'est aussi chercher à réduire l'impulsion extractiviste des activités humaines :

« C'est, bien sûr, pour avoir des ressources naturelles tranquilles, on va dire douces, (...) pour avoir une société plus sobre, moins impactante sur l'environnement. (...) C'est un mouvement pacifique. S'il n'y a pas de compétition sur les ressources naturelles, il y aura peut-être moins de guerre dans le Golfe, etc. Donc ces valeurs-là, bon elles sont républicaines, etc... Mais elles sont portées par certains idéaux au départ. Après il y a des sensibilités. Il y a un arc en ciel, mais quand même, les valeurs de base sont politiques, techniques. Après il y a l'aspect économique, et je dirai, il y a quand même des valeurs qui sont liées, justement à la valeur de l'échange, justement. La Nef est partenaire, ce n'est pas pour rien. » (entr. 11, homme, fondateur et salarié)

Selon ce membre, Enercoop est mu par des valeurs pacifistes, des considérations géopolitiques, et des principes écologiques et humanistes, qui cherchent à retisser des liens entre les humains et le vivant, et entre les humains entre eux. Et conformément à d'autres « opérationnels », cet enquêté rappelle, au cours de l'entretien, le caractère militant du travail à Enercoop, en particulier par rapport à ses précédentes expériences professionnelles :

« T'es moins payé, beaucoup moins. (...) Tu travailles beaucoup plus. Faut être militant. (...) Après ta rémunération ne se fait pas uniquement au plan monétaire. Il y a vraiment un sens et un engagement profond dans ce qu'on fait. C'est le choix des personnes qui s'investissent dans ce boulot parce que ça nous parle plus que ça nous paie. (...) Par contre, [il y a] un dispositif social assez important, dans le sens, ou par exemple, ta mutuelle, (...) les taux de prise en charge sont plus élevés. T'as quand même des dispositifs, des assurances (...) qui sont pris en charge de manière plus élevée que dans une entreprise classique de même taille. » (entr. 11, homme, fondateur et salarié)

Conformément à l'affect d'écologie coopératif, l'enquêté insiste sur l'impulsion militante, et justifie son engagement, par la primauté du sens, sur la rémunération économique. Globalement, les salariés exposent régulièrement la recherche de sens, et l'accomplissement permis par leur engagement dans les EnR, ce qui peut même compenser les baisses de salaire.

3.5.4.3. Quitter l'ambiance pesante d'un grand opérateur de l'énergie pour « l'exotisme » d'Enercoop

De ce point de vue, la perspective biographique d'une enquêtée, âgée d'une quarantaine d'années, au moment de l'entretien, est tout à fait significative, pour comprendre ce qui pousse certains salariés à rejoindre Enercoop. Cette enquêtée a passé une vingtaine d'années chez un grand énergéticien. Durant ses dernières années, l'entreprise évolue beaucoup, et la salariée ne s'y retrouve plus, déplorant l'accentuation des « guerres de territoire », et des « luttes de pouvoir », qui alourdissent considérablement sa mission. Elle « profite » d'une troisième grossesse pour quitter son métier et ouvrir son horizon professionnel :

« C'était un congé maternité un peu plus long, le troisième. Et en fait, je n'y suis jamais retourné ! Ça m'a permis de prendre le temps, de prendre du recul, de réfléchir et je n'y suis pas retourné ! (...) Au début, je suis parti sur un projet de création d'entreprise avec un copain. Je ne savais pas trop en fait. Je me suis dit, c'est en cherchant que je vais trouver. J'avais envie de faire vraiment autre chose. Voilà, je me suis dit, si ce n'est pas maintenant que je le fais, je ne le ferai jamais. Et en fait, après, c'est dans ce cheminement que j'ai croisé le chemin d'Enercoop. Et en fait, je me suis dit : voilà, ça, c'est quand même un bon moyen de valoriser ce que je sais faire et en même temps, de le faire dans une structure différente et d'apprendre autre chose, d'autres façons de travailler, de voir autre chose et en même temps, de ne pas repartir de zéro, quoi ! C'est comme ça que je suis arrivée chez Enercoop. »
(entr. 42, femme, salariée)

Ayant eu plusieurs fois connaissance d'Enercoop au cours de sa carrière dans l'énergie, l'enquêtée porte, au cours de son projet de réorientation professionnelle, un projet d'entreprise qu'elle veut inscrire dans l'économie sociale, dans l'écologie et dans la dynamique des circuits courts. Cette démarche l'amène finalement à participer à un salon, où elle rencontre le travail d'Enercoop sur les circuits courts de l'énergie. Suite à cette nouvelle rencontre, elle précise avoir consulté leur site internet et découvert qu'Enercoop nationale recherchait un profil similaire au sien. Le poste proposé indiquait un niveau de salaire plus faible que les opérateurs concurrents, à niveau de qualifications égal. Mais du point de vue de l'enquêtée, c'était exactement ce qu'elle recherchait, et elle pouvait ainsi mettre en application son expérience et ses qualifications, dans une « structure différente », même si elle devait accepter un niveau de salaire plus faible. Néanmoins, pour un certain nombre de membres de son entourage, son choix reste relativement incompris :

« Pour mes anciens collègues, je suis un peu, genre une petite part de rêves qu'ils ont au fond d'eux, qu'ils [n']ont pas vraiment envie de faire. Mais au fond, c'est un petit côté d'exotisme, un peu « bohème ». En fait, ça leur plaît d'y penser, je pense. (...) Après, il y a quand même pas mal de gens autour de moi, qui n'ont pas du tout compris, parce que, finalement, je suis moins bien payée. J'étais dans un truc où je pouvais continuer à croître dans la hiérarchie, tu vois. Et en fait, chez Enercoop, les possibilités que j'ai de devenir grand chef à plume, elles sont plus limitées du coup. Je pense que certains [ne] comprennent pas que j'ai renoncé à cette ambition. » (entr. 42, femme, salariée)

Enquêtée à *conversion douce* (voir chapitre 6, en particulier section 1.2.1), cette salariée a donc choisi de quitter une grande entreprise de l'énergie, après sa troisième grossesse, et a profité de ce moment, pour engager un changement professionnel, et mettre en œuvre la transférabilité de ses qualifications et de son expérience (Lahire, 2013) dans une « entreprise différente ».

3.5.4.4. Déployer un autre rapport à l’argent et un autre regard sur sa carrière pour travailler à Enercoop

Globalement, tout comme l’enquêtée précédente (entr. 42), les salariés qui intègrent Enercoop, pointent deux éléments qu’il est nécessaire d’interroger pour s’impliquer dans le fournisseur coopératif. Il s’agit tant d’une certaine ambition de carrière que du rapport à l’argent, des rapports qui tranchent avec les « normes sociales » de leur univers d’origine. Pour ce qui est du rapport à l’argent, cet aspect est confirmé par un autre salarié, dont la trajectoire biographique est détaillée plus loin (section 1.2.2.3), et qui a également quitté une grande entreprise de l’énergie, pour rejoindre Enercoop :

« Il y a [certains anciens collègues] qui comprennent un peu. Et il y en a qui ne comprennent pas forcément. Je pense que ce qui est vraiment dur, c’est le rapport à l’argent. Ce n’est pas tant le choix. Mais voilà, quand je leur dis que je suis payé 2000 net, et que, eux, ils sont à 4000 ou 4500 net. Voilà, ils ne comprennent pas forcément. Parce que moi, j’étais parmi les meilleurs de ma promo à l’époque. Et eux étaient forcément un peu moins à l’époque que moi. Enfin, bref, ils voient peut-être ça comme l’injustice que je ne sois pas forcément payé à ma valeur ou quoi que ce soit. Mais moi, je leur dis, c’est déjà ma valeur. » (entr. 44, homme, salarié)

Pour cet ingénieur, s’engager en tant que salarié d’Enercoop, c’est avant tout un moyen d’éviter de travailler pour des entreprises qui sont « obnubilées » par la croissance :

*« Et donc [pour] moi, c’était sortir vraiment des entreprises capitalistes. C’était vraiment le truc, enfin des grosses boîtes dans le sens où les filiales de ***. *** demande X % de rémunération par an. Et voilà, il faut sortir la croissance, la croissance, la croissance. Et c’est ça qui « drive » tout, toutes les décisions. Et voilà, ce n’était pas possible. Il y avait ça. Et puis il y avait aussi, enfin, moi, j’ai vraiment vécu tous les projets à l’export, comme du néocolonialisme, où des français ou des européens débarquent avec leurs fonds (...). Et c’est eux qui exploitent les centrales derrière. Aucun transfert. J’ai toujours l’image du pêcheur. Quand t’aides quelqu’un, soit tu lui donnes le poisson, soit tu lui apprends à manier la canne à pêche. Donc là, on lui donne le poisson et il faut qu’il continue à payer le poisson ! »* (entr. 44, homme, salarié)

Travailler à Enercoop, c’est refuser de travailler pour des entreprises « classiques » à visée exponentielle et néocolonialiste. Mais c’est aussi répondre à une quête de sens, comme l’expose un autre salarié d’une coopérative locale :

« C’est par rapport à la quête de sens, qu’on peut avoir par rapport à un travail. C’est un travail qui a une vraie fonction de changement de société, donc ça, j’ai été très sensible à ça. Et sur le dire, tiens, c’est une coopérative, on rentre dans l’économie sociale et solidaire, quelque chose qui se veut en dehors d’une vraie capitalisation, aussi d’être un peu à la marge. Donc c’est

vraiment deux éléments qui m'importaient. » (entr. 29, homme, ancien salarié)

3.5.4.5. Accorder son travail avec ses valeurs et transformer la société : étudier l'économie sociale et réaliser son stage à Enercoop

Enfin, il reste à exposer les motivations d'une dernière catégorie de membres, les stagiaires. Ces derniers réalisent un stage à Enercoop pour valider leur cursus universitaire et sont généralement âgés d'une vingtaine d'années, comme une enquêtée dont la trajectoire biographique est présentée plus loin (chapitre 6, section 1.1.1.1). Une autre enquêtée, âgée de 23 ans au moment de l'entretien, a découvert Enercoop dans son milieu familial, et explique son orientation vers un Master dans l'économie sociale :

« En fait, j'avais envie que mon travail soit en accord avec mes valeurs. Et j'avais envie de faire des choses dans la société, pour essayer de faire bouger les choses, pour aller vers du mieux, justement. Et notamment tout ce qui est la réduction des inégalités. Au début, j'étais vachement plus sur le côté social. Et au final, le côté écologique, c'est hyper transversal. Et donc ça se met dedans aussi ! Et du coup, au début, j'essayais d'étudier les mécanismes dans la société, qui faisaient qu'il y avait des inégalités. Et ensuite, je voulais passer du côté action. Et comment faire, maintenant, pour les réduire sur le terrain. Et l'économie sociale et solidaire, je trouvais que c'était le meilleur moyen, pour prôner une autre forme d'économie, qui réduit ces inégalités, et qui permet la transition énergétique. » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire)

Son orientation en Master dans l'économie sociale s'explique par son objectif de travailler en accord avec ses valeurs, de lutter contre les inégalités et de soutenir la « transition énergétique ». Mais ceci n'explique pas pour autant les raisons de son stage de fin d'étude à Enercoop :

« Je voulais faire un stage dans une coopérative de base. Enfin, ça m'intéressait. Et je suis tombée sur l'offre de chargé de vie coopérative dans une SCIC. Et vraiment, les SCIC, c'était le type de coopérative qui m'intéressait « de fou ». J'avais vraiment envie de comprendre, et de voir de l'intérieur, parce que je trouvais vraiment le projet chouette. En plus chez Enercoop, du coup que je connaissais bien. Enfin, j'étais carrément d'accord avec le projet qu'il y avait derrière. » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire)

Dans la suite de l'entretien, elle précise avoir un intérêt particulièrement fort pour l'égalité des chances, l'équité et la justice sociale. Et elle a souhaité réaliser son stage dans une coopérative, parce que les coopératives visent à « faire entrer la démocratie dans l'entreprise » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire). Globalement, son stage de six mois dans la coopérative locale a été « épanouissant ». Il lui a permis d'apprendre beaucoup de choses au plan pratique, en particulier à être responsable et travailler en autonomie.

Conclusion

La souscription d'un abonnement à Enercoop s'explique par des dispositions socioéconomiques (niveau de diplôme élevé, catégorie socioprofessionnelle supérieur), par le refus de l'ordre énergétique (nucléaire, centralisé, technocratique), par la volonté de soutenir les EnR (en attribuant une valeur supérieure à l'électricité d'Enercoop) et par l'objectif d'appliquer une éthique écologique, quitte à réduire sa consommation d'énergie. Cette souscription implique, pour beaucoup de membres d'Enercoop, un besoin de confiance, qui est facilité par l'engagement dans des organisations militantes proches d'Enercoop et par la présence de coopératives en région (proximité). Cette présence en région renforce un sentiment d'appartenance à une communauté : Enercoop proposant un prix au kWh plus cher, il s'agit en quelque sorte du prix à payer pour appartenir à un mouvement, que ce prix soit une facture d'électricité plus élevée ou qu'il implique des efforts d'attention énergétique pour baisser la consommation. Si certains membres d'Enercoop peuvent faire face, dans leur processus de souscription, à certains obstacles (économiques, administratifs, confiance en EDF, etc.) qu'ils finissent par dépasser, d'autres profitent de moments propices (accès à la propriété immobilière, fin de construction de maison écologique, changement de logement, etc.) pour basculer et changer de fournisseur.

Du point de vue de la participation, beaucoup de membres des coopératives, lorsqu'ils deviennent sociétaires, optent pour un strict soutien économique (*sociétaire fantôme*), ce qui risque d'affaiblir l'*instituant*. Quant aux membres d'Enercoop qui s'impliquent quotidiennement, certains administrateurs bénévoles jouent des rôles importants pour maintenir les *forces instituanes* d'Enercoop (*sociétaire boussole*), et expliquent leur engagement par leur volonté de transmettre leurs connaissances dans les EnR ou leur volonté de soutenir une éthique écologique. Quant aux « opérationnels », ils justifient leur engagement par leur volonté militante et expliquent déployer un autre rapport à l'argent et à leur carrière, caractéristique de l'affect d'écologie coopératif. Ils insistent en particulier sur leur objectif d'accorder leurs activités professionnelles avec leurs valeurs (consonance cognitive). Enfin, l'enquête de terrain a aussi identifié qu'il n'est pas toujours facile, pour les coopératives, d'impliquer les capacités d'agir de leurs membres qui veulent participer bénévolement, ouvrant à la caractérisation d'une figure de *sociétaire encombrant*.

CHAPITRE 6 : TRAJECTOIRES BIOGRAPHIQUES ET
PRATIQUES SOCIOÉNERGÉTIQUES DES MEMBRES
D'ENERCOOP

Après avoir étudié les profils socioéconomiques, les motivations, les parcours de socialisation et les différentes figures d'engagement de membres d'Enercoop (chapitre 5), ce chapitre poursuit l'étude de sociologie d'Enercoop, esquissée au cours de ce travail, et se concentre sur deux axes d'étude privilégiés au cours de l'enquête de terrain. En premier lieu, l'analyse de la phase exploratoire d'entretiens a en effet mis en exergue que des phénomènes significatifs impactaient les récits de vie des enquêtés, et qu'il était intéressant de retracer le parcours de vie des enquêtés afin de comprendre comment ils en étaient arrivés à souscrire, à participer voire à s'impliquer dans une coopérative militante pour les énergies renouvelables (EnR). De ce point de vue, l'approche par les trajectoires biographiques sert ainsi de « prétexte » pour comprendre comment les préoccupations écologiques viennent impacter et reconfigurer certaines biographies individuelles. En second lieu, l'enquête de terrain a cherché à étudier la façon dont les membres d'Enercoop tentent de mettre en pratique le deuxième objectif de l'initiative, à savoir l'objectif de baisse de la consommation. En effet, s'abonner à Enercoop implique d'accepter une facture d'électricité plus élevée, pour les membres, à moins que ces derniers déploient des pratiques énergétiques qui génèrent une baisse significative de leur consommation.

Ainsi, pour explorer ces dimensions, ce chapitre se concentre donc, dans un premier temps, sur l'analyse des trajectoires biographiques et relatent les phénomènes dynamiques identifiés dans certains récits de vie des enquêtés, qui sont (re)configurés par les préoccupations écologiques (section 1), des récits de vie qui sont éclairés à partir d'une typologie inspirée de la « *métamorphose de l'esprit* » de F. Nietzsche (Nietzsche, 1983). En second lieu, la recherche s'appuie sur le concept d'« *attention énergétique* » (Subrémon, 2011) qu'elle propose de concevoir, dans une approche sociotechnique, à partir d'une synthèse du travail de M.C. Zélem et C. Beslay, à l'interface des dispositions des acteurs, des dynamiques sociales, des effets de contexte et des dispositifs techniques (section 2.1). Cette dimension privilégie deux aspects : d'abord, elle se concentre sur l'intégration des préoccupations de sobriété des enquêtés en se concentrant sur leurs cultures énergétiques (section 2.2). Dans un second temps, l'approche expose la construction du *savoir d'achat*, un concept élaboré, dans le sillage de la sociologie de la consommation, pour mettre à jour les raisonnements déployant une analyse multicritère élaborés par les enquêtés, des raisonnements qui peuvent expliquer certaines de leurs pratiques de consommation (section 2.3).

1. Les trajectoires biographiques des membres d'Enercoop

À partir des données sociologiques produites, l'analyse par les trajectoires biographiques permet d'entrer davantage dans le détail des récits biographiques des enquêtés, et d'élaborer, grâce à la synthèse des entretiens réalisés, une typologie de deux types de trajectoires biographiques des enquêtés : une *trajectoire militante linéaire* (section 1.1) et une *trajectoire de conversion* (section 1.2), cette dernière étant caractérisée par deux variantes, une *conversion douce* (section 1.2.1) et une *conversion secouée* (section 1.2.2). Mais avant de présenter et de détailler, à l'aune des données recueillies, les caractéristiques de

ces différentes trajectoires, l'analyse sociologique amène à proposer l'hypothèse que les membres d'Enercoop sont mus par la volonté de faire face aux préoccupations écologico-climatiques, et expriment, par ce choix, une « conscience écologique », déjà travaillée et esquissée par un pionnier de la philosophie écologique, A. Leopold (Leopold et al., 2013). Mais que faut-il entendre par conscience écologique ? Pour répondre à cette question, la réponse d'un bénévole semble exemplaire, lorsqu'il est interrogé sur les raisons de son adhésion à Enercoop dès qu'il découvre l'initiative, puis de son implication quotidienne dans une coopérative locale, au moment de l'entretien :

« C'est pourquoi je me préoccupe du monde. C'est comme ça que je le prends. Et donc pour moi, c'est la conscience d'un être humain qui peut influencer le monde par ses actions. Et qui par sa conscience a un devoir de réfléchir, d'anticiper les conséquences de ses choix. Le monde est fait de ce que nous en faisons. La responsabilité, il y a une responsabilité. Pour moi, il y a une responsabilité, qui est certes partielle, circonstancielle, ce qu'on voudra. Mais c'est aussi existentialiste comme approche. Je suis là, forcément, je ne suis pas un être divin, je suis un être incarné, à un certain endroit avec des capacités, des connaissances, des capacités limitées. Mais ça n'empêche que mes actions, mes choix ne sont pas anodins, et peuvent avoir des conséquences larges. Et quelque part, c'est quelque part une conscience un peu écologique. C'est de dire, je suis dans un flux du vivant, mais la façon dont moi, je vais vivre mon temps incarné pour aller jusqu'au bout de la spiritualité, mon temps incarné va avoir de l'influence sur la suite. Je suis un être relié, c'est une dimension systémique, écologique. Alors, je ne te l'aurais peut-être pas exprimé comme ça, il y a longtemps. C'est la lecture d'aujourd'hui, en prenant du recul sur un parcours. Pourquoi il y a quinze ans, instantanément, je décide de rejoindre Enercoop ? Parce que derrière, il y a tout ce fond-là. » (entr. 58, homme, administrateur actif, consommateur et sociétaire)

Ce sociétaire boussole, âgé d'une cinquantaine d'années et investi quotidiennement dans une coopérative locale, explique son adhésion et son implication à Enercoop par ses préoccupations et son « souci du monde ». Cette vision du monde, ou ce que E. Kant qualifie de *weltanschauung*, correspond au concept de « conscience cosmique²⁶² » empruntée à la philosophie antique par P. Hadot, qu'il caractérise comme une tentative « d'élévation à une perspective universelle, sinon cosmique, [qui] nous délivre de l'étroitesse du point de vue individuel, égoïste et intéressé. » (Hadot, 2019) Pour expliquer cette éthique et cette préoccupation du monde, qui peut aussi se traduire par la perspective d'un « point de vue métaphysique », l'enquêté, dans son approche spirituelle, prend en considération sa capacité, à sa propre échelle, à agir sur le monde. Il interroge, dans une approche conséquentialiste, ses propres responsabilités sur le devenir du monde, et définit la conscience écologique, par sa considération d'être humain « dans un flux du vivant ». Mais d'un point de vue plus

²⁶² Pour étayer cette conscience cosmique, P. Hadot propose un certain nombre de citations, dont la plus explicite à ce sujet est de Marc-Aurèle : « Embrasser du regard les courses des astres, comme s'ils nous emportaient dans leurs révolutions, et avoir constamment dans l'esprit les transformations des éléments les uns dans les autres. De telles représentations purifient des souillures de la vie terrestre. » Voir P. Hadot, La philosophie comme éducation des adultes, 2019, Vrin.

sociologique, l'étude des membres d'Enercoop est pensée ici comme un moyen d'explorer les effets de l'opérateur des préoccupations écologico-climatiques sur les trajectoires biographiques et sur les engagements des membres. Dans cette perspective, cette partie du travail a pour objectif de présenter, dans un premier temps, ce qu'il est proposé ici de concevoir comme les profils d'enquêtés à *trajectoire militante linéaire* (section 1.1). Par la suite et dans un second temps, ce sont les profils à *conversion* (section 1.2) qui sont présentés, en commençant par les enquêtés à *conversion douce* (section 1.2.1) avant de conclure cette partie par ceux à *conversion secouée* (section 1.2.2).

1.1. Les profils d'enquêtés à trajectoire militante linéaire

Parmi les enquêtés, un certain nombre de parcours permet d'identifier une linéarité dans leur engagement militant. Ces profils ont la particularité de se caractériser par l'absence, dans le récit de vie recueilli, d'un événement particulier, d'un moment décisif (Hélaridot, 2009 ; Hughes, 1996), d'une rupture ou d'une bifurcation (Grossetti, 2009), dans le cadre de la socialisation secondaire, qui puisse scander la trajectoire biographique de l'enquêté et marquer une rupture ou un changement de séquence. Il semble que ces enquêtés réalisent des engagements, et commencent à accumuler du capital militant, à un âge relativement jeune. Parmi ces membres, deux profils d'enquêtés semblent se distinguer. D'un côté, il y a un certain nombre d'enquêtés âgés entre 25 et 35 ans, dont la trajectoire biographique semble linéaire, ce qui fait penser à un effet générationnel (section 1.1.1). Mais des profils d'enquêtés à trajectoire linéaire transparaissent également chez d'autres enquêtés plus âgés (section 1.1.2).

1.1.1. *L'effet générationnel des enquêtés à trajectoire linéaire : découvrir Enercoop en étudiant puis s'engager dans l'économie sociale*

Les enquêtés, âgés entre 20 et 35 ans, identifiés comme étant à *trajectoire linéaire*, ont tous suivi un cursus d'enseignement supérieur long (bac+5 à bac +8). Au cours de l'entretien, ils précisent tous avoir fait un choix d'orientation d'études supérieures dans l'économie sociale, dans des thématiques de l'écologie ou du développement durable. De plus, si certains connaissent déjà Enercoop avant d'obtenir un Master spécialisé dans l'économie sociale (entr. 16, 21), d'autres découvrent le fournisseur coopératif lors d'un cycle de conférences organisé pendant leurs études (entr. 28), lors d'une mission dans un cadre professionnel plus classique (entr. 49), ou lors d'une recherche d'emploi, après une expérience de quelques années dans le milieu associatif (entr. 43). Ce choix d'orientation a pour conséquence qu'ils gravitent tous dans des milieux proches des questions investies par Enercoop, et qu'ils y rencontrent les coopératives ou des organisations qui leur sont affiliées. Hormis deux membres du panel d'enquêtés qui sont seulement consommateurs et sociétaires (entr. 27, 30), la plupart finit par y travailler, y réalisant ainsi leur première expérience (stage de fin d'étude ou premier contrat de travail) (entr. 16, 21, 28, 43), ou y engageant leur qualification, après des expériences professionnelles dans des organisations

plus classiques (49). Tous ces enquêtés à *trajectoire linéaire* ont effectué, ou effectuent des missions, en tant qu' « opérationnel » (stagiaire ou salarié) dans le réseau de coopératives Enercoop (entr. 16, 21, 28, 43, 49). Pour décrire ce profil, le choix est fait de présenter un seul parcours (entr. 16), étant donné qu'une grande similarité se retrouve dans les profils de ces enquêtés.

1.1.1.1. Découvrir l'écologie du quotidien d'Enercoop lors de ses études dans l'économie sociale et y faire son stage de fin d'études

Parmi les profils à trajectoire linéaire, le parcours de l'enquêté (entr. 16) est assez exemplaire. Après des expériences dans des associations de jumelage au lycée, l'enquêtée, âgée de 25 ans au moment de l'entretien, s'oriente vers une filière spécialisée dans l'économie sociale. Durant ses premières années dans l'enseignement supérieur, elle poursuit son engagement dans un certain nombre d'associations de son université. Et c'est durant un cours de troisième année, qu'elle entend parler d'Enercoop pour la première fois :

*« Alors, la première fois que j'en ai entendu parler, je m'en souviens très bien, c'était en troisième année. (...) [L'enseignant] en avait parlé comme ça, enfin, très vite fait. Et en fait, j'étais là, p****, c'est trop bien ! Pour moi, ça me paraissait totalement inconcevable. J'ai eu du mal à imaginer, qu'on puisse se fournir totalement en énergie renouvelable. Pour moi, il n'y avait qu'EDF, et puis c'était tout. »* (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Ce moment de découverte est un moment décisif, qui pique sa curiosité, et la pousse à faire des recherches. Après son parcours de licence dans l'économie sociale, elle opte pour un master 1 de sciences politiques. Mais avec sa découverte d'Enercoop en licence, l'enquêtée souhaite vraiment approfondir la connaissance de cette initiative. Et avant de choisir son orientation pour l'année d'après, elle cible un master 2 d'économie sociale, et se renseigne tout particulièrement sur ce cursus auprès d'étudiants de l'année précédente :

« En fait, je m'étais renseignée, déjà. Je ne voulais pas me planter de Master. Est advenu ce qu'il est advenu. Enfin, bref, j'ai pris contact avec des étudiants du Master de l'année précédente, et je leur ai demandé, si on pouvait faire un stage, par exemple, chez Enercoop. Et il s'est avéré qu'une fille y avait fait un stage. Ça s'était super bien passé. Et du coup, je savais qu'Enercoop prenait des stagiaires de notre Master, qu'ils aimaient beaucoup. Du coup, j'ai tracé. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Apprenant qu'il existe des liens entre le master 2 qu'elle cible et Enercoop, son choix s'oriente vers ce cursus. L'enquêtée précise ainsi être très attirée à cette période, par l'idée de travailler à Enercoop :

« Pour moi, faire un stage chez Enercoop, ce n'était pas le graal, quoi ! Mais j'avais très envie de faire mon stage chez Enercoop ! (...) A l'époque, je voulais faire un stage à Enercoop, en tant que structure coopérative et dans ce module des énergies renouvelables. Il y avait un double [intérêt]. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Pour expliquer cet intérêt, elle précise en particulier sa représentation des coopératives, une représentation à laquelle s'ajoute l'inscription écologique pratique d'Enercoop :

« Pour moi, une coopérative, ça évoque un truc un peu accessible, où chacun peut poser sa pierre à l'édifice, où chacun peut s'intégrer, d'une manière ou d'une autre. (...) C'est une espèce de structure, où chacun peut entrer-sortir, et passer concrètement à un acte écologique, tous les jours. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Finalement admise dans le Master en question, l'enquêtée pose, durant son année de M2, une candidature auprès de la coopérative locale d'Enercoop située à proximité de son lieu d'études, sans vraiment y croire. Mais bénéficiant de la très bonne appréciation de la précédente stagiaire issue du même cursus, elle est finalement contactée, un mois après son dépôt de candidature, et elle est recrutée pour son stage de fin d'études de six mois. C'est un stage centré sur la vie coopérative qui consiste principalement à la réalisation de deux missions. Durant les trois premiers mois, elle a en charge d'organiser l'assemblée générale de la coopérative, ce qui lui permet de découvrir et d'apprendre le fonctionnement d'une coopérative. La seconde partie de son stage s'oriente plutôt sur des missions de chargée de communication. L'entretien, conduit quelques mois après la fin de son stage sert aussi de bilan de son expérience. Globalement, l'enquêtée précise avoir été très satisfaite de cette expérience. Parmi les éléments de satisfaction, ce sont à la fois l'application de certaines valeurs (transparence, sincérité, franchise). Mais elle expose aussi la découverte de certaines techniques d'intelligence collective. Au moment de l'entretien, elle est en train de réaliser un autre stage, dans une association centrée sur les problématiques écologiques, et poursuit sa carrière dans le secteur associatif, décrivant ainsi une trajectoire biographique principalement ancrée dans le secteur militant.

1.1.2. Les « soixante-huitards » à trajectoire linéaire : vers « le retour à la terre »

Dans le panel des enquêtés, cette *trajectoire militante linéaire* ne caractérise pas seulement les enquêtés âgés entre 20 et 35 ans. Mais elle semble caractériser d'autres enquêtés plus âgés (entr. 13, 15, 18, 19, 20, 25, 31, 37), qui appartiennent au « noyau militant » d'Enercoop. Contrairement aux enquêtés à *trajectoire linéaire* issus de la jeune génération, ces enquêtés ne sont pas tous diplômés de l'enseignement supérieur. Mais ils partagent la volonté d'imprégner leur vie d'écologie pratique et ne disposent pas, pour la grande majorité d'un parcours professionnel linéaire (hormis entr. 13 et 19). Pour détailler les trajectoires de cette catégorie de membres à *trajectoire militante linéaire*, les parcours de

deux enquêtés, qui semblent assez typiques des membres de cette génération, sont présentés, l'enquêtée (entr. 15) et l'enquêté (entr. 31).

1.1.2.1. Se rapprocher du travail de la terre

L'enquêtée (entr. 15), âgée de soixante-cinq ans au moment de l'entretien, a un niveau bac, elle est retraitée et vit, avec son mari, dans un petit village à une heure et demie de route d'une métropole. Elle se dit active dans le milieu associatif, et participe à des associations de protection des réfugiés, de soutien aux paysans, et d'écologie pratique. Si elle précise avoir entendu parler régulièrement d'Enercoop, elle adhère au fournisseur coopératif, au moment où elle participe financièrement, et activement, à la création d'une coopérative de production d'EnR sur son territoire :

« J'ai rencontré [Enercoop], parce qu'on était engagé dans une association qui fait un peu la promotion, disons, du financement de l'énergie par les citoyens. Et voilà. Alors je pense que c'était à ce moment-là que je les ai rencontrés. Mais ça faisait longtemps qu'on entendait parler d'eux. On était à EDF. On ne se posait pas [la question]. Enfin on ne faisait pas le choix, je veux dire. On ne se posait pas trop le choix. Et voilà. Donc on les a rencontrés à ce moment-là, quand on a commencé à lancer par ici, on a lancé une SCIC qui produit de l'électricité et c'est eux [Enercoop] qui ont repris le contrat. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

C'est dans le sillage de la participation à la création d'une SCIC de production d'électricité EnR, et du soutien que la SCIC reçoit d'Enercoop, que cette enquêtée décide de changer de fournisseur. Mais pour expliquer cet engagement plus global dans le secteur militant, il faut en revenir à sa rencontre avec l'agriculture biologique :

« Au départ, c'était pour une histoire de santé, à équivalence, disons, la santé et la protection de la nature (...). J'ai fait beaucoup de jobs entre deux. J'ai bossé à l'hôpital, j'ai bossé dans l'insertion sociale par l'activité économique. J'avais toujours ça en tête [de vivre au plus près de la nature]. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

Ainsi, elle relate avoir toujours voulu devenir agricultrice et « *vivre au plus près de la nature* ». Malgré différentes opportunités, elle n'arrive jamais à passer le cap. Et c'est finalement une autre opportunité qu'elle saisit, celle de devenir gérante d'un magasin d'agriculture biologique :

« J'ai eu l'opportunité de reprendre un magasin avec deux autres personnes. Je n'ai pas hésité. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

Interrogée sur cette activité professionnelle, voici comment cette enquêtée décrit le bilan de cette expérience de dix ans, qu'elle a trouvée particulièrement intéressante :

« Ce qui m'a beaucoup plu dans ce travail-là, c'était, en fait, le contact avec les producteurs. Ça, c'est vrai que c'est ce qui m'a le plus intéressé. Je pense

qu'on a permis une visibilité sur les producteurs, parce que je veux dire, à ce moment-là, c'était il y a dix ans, j'ai arrêté depuis quatre ans. Les producteurs bio, tu vois, on n'en parlait pas trop. Les magasins bio (...), il n'y en avait pas beaucoup d'ailleurs. Ça a permis de mettre le projecteur sur les magasins bio. » (entr. 15, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée réalise donc un certain nombre d'expériences dans le secteur de la santé et dans l'économie sociale. Mais elle précise avoir toujours eu envie de se rapprocher de la terre, un fil conducteur, qui, malgré la diversité des expériences professionnelles réalisées, expose un parcours inscrit dans une certaine continuité, une perspective qui peut être analysée au regard du profil d'une autre enquêtée de la même génération.

1.1.2.2. Transfuge de classe et néoruralité pour s'engager vraiment pour l'écologie

L'enquêtée (entr. 31), âgée de 68 ans, relate, quant à elle, dans sa trajectoire biographique, un moment décisif où, très jeune, elle prend ses distances avec son milieu familial d'origine, quand elle choisit le mari qui ne plait pas à sa famille aristocrate. Ce moment est le point de départ d'une *trajectoire militante* pour cette enquêtée, une transfuge de classe qui s'éloigne de son milieu d'origine aristocratique, pour s'engager dans les milieux alternatifs orientés vers l'écologie, le milieu culturel et le social :

« Alors, je suis née à Paris, [je ne suis] absolument pas branchée sur tout ça [l'écologie] puisque je suis aristocrate et dans ma famille, on a du personnel (...). Donc je suis un peu le vilain petit canard. Et donc j'ai épousé évidemment celui qu'il ne fallait pas. Et puis, après un deuxième qu'il ne leurs fallait pas non plus. Donc je me suis débrouillée dans ma bulle toute ma vie finalement. Et maintenant ça va bien avec tous. Mais je reste quelqu'un de très indépendante. Voilà, je n'ai pas besoin de l'accord. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Après avoir choisi le « mauvais » conjoint, au regard des attentes de sa famille aristocrate et parisienne, elle prend ses distances avec elle, ce qui l'oblige à apprendre à se débrouiller toute seule toute sa vie. Parmi ses expériences significatives, elle explique avoir réalisé un stage de yoga, dans un lieu alternatif en région parisienne, dans les années 1970. Elle finit par y donner des cours de yoga et y rencontre son second mari, avec lequel elle réalise l'expérience d'un « retour à la terre », une expérience typique des « néoruraux » :

« On a bouffé de la « vache enragée ». Mais on a fini par acheter une ferme, la retaper. Bien rebondir tous les deux. Tous les deux, on est en accord avec ce qu'on vit, chouette. On n'est plus ensemble mais c'est normal, voilà. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Ce « retour à la terre » leur permet de mener une vie complètement en accord avec leur éthique écologique. Après s'être séparée de son second mari, elle déménage dans le sud de la France, pour se rapprocher de sa mère, et réalise, pendant vingt ans, une activité

de famille d'accueil, pour les « enfants de la DDASS » (Direction départementale des affaires sanitaires et sociales) :

« J'étais, pendant vingt ans, famille d'accueil d'enfants avec la DDASS. En même temps, j'avais mes trois derniers [enfants], parce qu'ils sont nés à ce moment-là, mes derniers. Et puis j'ai arrêté la DDASS, parce que, voilà, on ne contrôlait plus rien. C'était des juges qui décidaient, donc j'ai dit stop, ça suffit. Et là, j'ai commencé l'accueil des personnes adultes dépendantes. »
(entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Au moment de l'entretien, cette femme célibataire, ayant eu cinq enfants adultes aujourd'hui, poursuit l'activité de maison d'accueil pour des adultes dépendants, dans un petit village. Elle dit être très active, quand elle le peut, dans les associations locales, en particulier toutes celles qui ont trait au social, à la culture et à l'écologie. Elle pense avoir découvert Enercoop dans un média de grande diffusion (radio), et se qualifie d' « *écolo pure et dure* », réalisant des investissements conséquents dans sa maison, afin de vivre en autonomie (panneaux solaires pour autoconsommer, systèmes d'isolation, etc.), des équipements qui sont détaillés plus loin (section 2.2.1). Dans sa perspective, être abonnée à Enercoop représente un luxe.

1.2. Les trajectoires de conversion : un récit de vie avec bifurcation dans la socialisation secondaire

En second lieu, l'analyse des entretiens réalisés, avec un certain nombre d'enquêtés, permet d'identifier un second type de trajectoire biographique. Ce second type de trajectoire se caractérise par l'identification, dans le récit narratif de l'enquêté, d'une « bifurcation » qui peut être définie comme un « *processus dans lequel une séquence d'action comportant une part d'imprévisibilité produit des irréversibilités qui concernent des séquences ultérieures* » (Grossetti, 2009). En ce qui concerne la recherche réalisée ici, les trajectoires des enquêtés à *conversion* se spécifient par un processus, dans lequel, au moins, deux séquences sont identifiées dans le récit narratif. À la différence des profils d'enquêtés à *trajectoire militante linéaire*, ces parcours biographiques sont constitués d'évolutions significatives et de transformations qui impliquent de développer un cadre d'analyse dynamique qui soit en capacité d'en rendre compte. Dans cette perspective, au-delà des concepts classiques de la sociologie de la bifurcation et du militantisme, il semble pertinent de convoquer, pour affiner l'analyse des entretiens, un certain nombre de concepts moins classiques, afin de décrire, comment la prise en compte des préoccupations écologico-climatiques entraîne des effets sur les trajectoires biographiques de ces enquêtés, et comment cette prise en compte peut venir affecter les individus, et les amener à effectuer, lors du processus de socialisation secondaire (âge adulte), des changements dans leur système de valeur, des changements d'objectifs de vie et des transformations concrètes dans leurs modes de vie et dans leur carrière professionnelle.

Néanmoins, parmi les enquêtés considérés ici comme profils à *conversion*, le déroulement du passage d'une séquence à l'autre paraît assez différent, et amène à élaborer la distinction entre deux configurations de trajectoire de *conversion*. Une première trajectoire semble correspondre plutôt à une *conversion douce*, une conversion réfléchie, qui dispose d'une « *période de latence* » (Negroni, 2009) relativement longue, qui permet une bifurcation et un passage assez apaisé et serein d'une séquence à l'autre. Et à côté de cette conversion à faible intensité (réfléchie), d'autres enquêtés se caractérisent par une trajectoire à *conversion secouée* (brutale), marquée par un moment décisif, avec une période de latence beaucoup plus succincte. Cette temporalité plus courte génère un récit de vie beaucoup plus scandé, et un passage plus intense que dans le cadre de la *conversion douce*. Pour approfondir ces hypothèses et rendre plus explicite ces profils, cette typologie va être discutée, à partir des données produites lors des entretiens réalisés avec des enquêtés, dont les récits de vie paraissent exemplaires.

Néanmoins, avant de présenter ces résultats, l'ensemble des enquêtés considérés ici comme à *conversion* semblent tous partager une caractéristique commune, qui, avec l'irruption d'un questionnement, semble à l'origine de l'émergence progressive et pratique d'une conscience écologique (entr. 32, 44, 46, 50). Cette caractéristique peut être résumée par une proposition quelque peu énigmatique de B. Charbonneau, qui peut résonner, chez cet auteur, comme une clé d'entrée dans « la résistance » : « *seule la conscience d'une impossibilité pousse à la rupture* » (Charbonneau, 1987 ; Prades, 2022). Pour expliciter un tel aphorisme qui peut sembler, de prime abord, abstrait et abscons, un salarié, qui travaillait pour un grand opérateur de l'énergie avant d'intégrer Enercoop, propose une réponse tout à fait éloquente qui permet d'éclairer la signification de cet aphorisme. En effet, lorsqu'il est interrogé sur la question de sa prise de conscience écologique, voici la réponse qu'il propose :

*« De manière courte, je pense que j'ai changé. Il y a des prises de conscience graduelles dans ces dernières années. Mais des prises de conscience qui viennent, j'ai l'impression, sur un terrain et un terreau qu'il y avait chez moi, qui était déjà là, quoi ! Juste une affirmation, un renforcement de ces intuitions. Et à un moment, une impossibilité de faire comme si elles n'étaient pas là, quoi ! Il y a un peu ce truc-là, quoi ! Typiquement, on a un boulot chez ***. Après, c'était de monter des programmes de formation sur la responsabilisation face aux enjeux de la transition. Mais parce que, pour moi, c'était déjà impossible. Pour moi, c'était juste impossible de ne plus en faire mon quotidien. Voilà. Il y avait ce truc-là. Il fallait que je sois là-dessus, d'une manière ou d'une autre. »* (entr. 41, homme, salarié)

L'émergence de la conscience écologique de cet enquêté, et sa volonté de la mettre en pratique, est un phénomène graduel, qui profite de dispositions qui étaient « *déjà là* », selon lui. Et le renforcement graduel de ces prises de conscience génère une certaine irréversibilité et l'impossibilité de faire comme si elles n'existaient pas, ce qui le contraint à les traduire en acte. Cette contrainte, cette impossibilité l'amène déjà à investir, chez un grand opérateur français de l'énergie, un groupe de travail qui explore les questions de

« transition ». Mais sa démarche va plus loin, lorsqu'il finit par quitter le grand opérateur pour intégrer Enercoop.

1.2.1. La conversion douce : une inclination réelle qui se concrétise sans sinuosité

Le profil de trajectoire à *conversion douce* se traduit par une volonté de changement d'orientation ou de milieu professionnel, sans générer, dans le récit biographique, une rupture brusque ou violente. Cette volonté de changement est rendue possible par un temps qui permet à l'enquêté de prendre du recul (période de latence). Ce profil est identifiable chez des femmes diplômées du supérieur, où la grossesse (supposée comme étant à la fois période de latence et moment décisif) semble, pour certaines enquêtées (entr. 24, 42, 55), particulièrement propice au questionnement sur leurs suites de carrière professionnelle. Mais ce type de trajectoire se retrouve aussi chez d'autres enquêtées plus jeunes, qui n'ont pas eu d'enfant, à l'instar de l'enquêtée (entr. 46), dont l'itinéraire va être présenté.

1.2.1.1. Voyager dans l'émulation de la vie culturelle d'une grande métropole étrangère pour identifier la cause que l'on veut soutenir

L'enquêtée (entr. 46), contrairement aux autres enquêtés de la même génération (voir section 1.1.1.1), ne s'oriente pas nécessairement dans des études supérieures proche d'une thématique d'Enercoop. Mais c'est lors d'expériences à l'étranger, à la fin de ses études, qu'elle découvre le milieu militant et commence sa carrière militante. Après l'obtention de son bac, elle réalise une préparation en école de commerce, obtient ensuite un bac+5 spécialité marketing, une formation, selon elle, propice à s'interroger sur ses objectifs et son orientation professionnels :

« Je pense que la prépa aide aussi pas mal à réfléchir. Mais oui, de se poser la question de savoir : qu'est-ce qu'on a envie de faire à terme ? Quel est notre sens ? De savoir où est-ce qu'on veut aller et qu'est-ce qu'on veut ? Si on fait quelque chose, est-ce que c'est bénéfique pour la société ? Est-ce que c'est quelque chose qui va aider à construire un projet à long terme ou pas ? Sur ces questions-là, de savoir aussi si la question de l'éthique de la marque et de savoir comment on se comporte de manière responsable en tant que marque. Et moi, c'est un truc qui m'intéressait pas mal. Le marketing, pourquoi ? Parce qu'en fait, à un moment (...), ça m'intéressait d'analyser à proprement parler les comportements des gens. Et ce n'est pas, en tant que tel, le marketing pour te vendre un truc qui n'est pas réel. Mais c'est plus pousser les messages et comprendre les comportements des gens. Et pourquoi tu peux les faire changer sur certaines problématiques. Et du coup, en fait, de se dire : « je vais aller vers des marques et des entreprises qui poussent des valeurs, que moi, j'ai envie de pousser, aussi ». Mais derrière, de faire en sorte de comprendre les mécanismes et de comprendre pourquoi, à ce moment, à cette fraction [de secondes], où la personne va se dire, en fait, bah finalement, je suis passé de cette personne qui n'était pas forcément très

convaincue à une personne qui va être convaincue par un message, qui est un vrai message. Pas un message pour te faire acheter plus, mais un message qui s'inscrit dans une façon de vivre, en fait ! » (entr. 46, femme, salariée)

Dans ce long extrait, l'enquêtée expose ses motivations, qui ont fini par l'amener à rencontrer, puis à travailler pour Enercoop. Elle précise en particulier sa volonté de « pousser » et soutenir, dans son engagement professionnel, des valeurs qui convergent avec les siennes. Cette convergence, entre ses propres valeurs et les valeurs de l'entreprise pour laquelle elle travaille, est centrale. Mais cette enquêtée insiste aussi sur son besoin de travailler dans une entreprise qui porte « un vrai message » : non pas que ce message incite à acheter et consommer plus, mais qu'il pousse à soutenir « une façon de vivre ». Ainsi, après ses études en école de commerce, cette enquêtée réalise deux stages à l'étranger. Le second stage se prolonge par un contrat de travail, qui dure un an et demi, et lui permet d'approfondir les ficelles de son métier (marketing), et d'acquérir une expérience significative, ainsi que des qualifications dans le domaine. Au cours de cette expérience professionnelle à l'étranger, elle travaille pour des grandes entreprises internationales. Mais elle rencontre et commence, en même temps, à s'engager dans l'associatif :

« Et en plus de ça, enfin, j'ai commencé à me mettre dans des événements qui étaient quand même différents, « hypra-intéressants » dans un collectif d'art pour faire un festival avec des objets recyclés, de créer des événements, où finalement, on sensibilisait sur le plastique, et via l'art, parce que l'art, c'est une bonne manière de conscientiser les gens, via la fête. » (entr. 46, femme, salariée)

Cet engagement associatif l'amène à mieux identifier, au service de quelles entreprises, et au service de quels objectifs, elle ne souhaite pas mettre son intelligence, et ses connaissances en marketing :

*« [Des stratégies marketing qui vont] surtout te créer des besoins finalement, dont tu n'as pas besoin. Ça c'est un peu terrible, parce que c'est ce qui se passe dans la société. Et on est tous victime de ça, enfin, plus ou moins. Et puis je voyais les gens autour de moi, même s'ils étaient dans des groupes de type *** [grandes entreprises multinationales], et autres, je savais que je n'avais pas envie de faire ça ».* (entr. 46, femme, salariée)

Ainsi, en parallèle de son expérience professionnelle dans une grande entreprise internationale, l'engagement militant de cette enquêtée l'amène à discerner des entreprises créatrices de « faux besoins », face à d'autres entreprises qui répondent à de « vrais besoins », une analyse déjà proposée par la sociologie critique d'H. Marcuse (Marcuse, 1968), mais davantage étayée et clarifiée par A. Heller²⁶³ (Adorno et Heller, 2008). Ce

²⁶³ Renouvelant les théories des systèmes de besoins dans la tradition de K. Marx, A. Heller interroge les catégories de « vrais » et de « faux besoins », et postule l'impératif de reconnaissance de tous les besoins (il

moment de vie à l'étranger lui permet de rencontrer un grand nombre de personnes, ce qui l'amène à participer à des événements culturels où elle travaille avec un collectif à la sensibilisation sur le recyclage des objets, ce qui peut être considéré comme un « baptême du feu » dans le milieu militant. Néanmoins, la façon de vivre et la vie politique à l'européenne lui manquent, ce qui la pousse à rentrer en France, et à rechercher une entreprise dans laquelle elle souhaite vraiment s'investir :

« Et du coup, je suis rentrée en France, et j'ai commencé à chercher un job. J'ai trouvé un boulot deux mois après. Je savais à peu près dans quoi je voulais vraiment travailler, dans tout ce qu'était économie collaborative, économie sociale et solidaire. Après j'ai cherché, ouais, j'ai regardé, j'ai commencé à chercher, à rester dans ce secteur-là, puisque en même temps, t'as l'aspect financier, bon, à un moment, tu dis, il va falloir que je trouve un boulot, parce qu'il faut que je vive. Et d'un côté, en fait, t'as envie de trouver un beau projet aussi. Du coup, j'en suis arrivé, j'ai accepté, d'ailleurs, un job dans lequel je suis resté trois jours et je suis partie. Voilà. Et finalement, ça ne m'allait pas. Quand je suis partie de ce job, je ne savais pas, j'avais juste commencé le premier process avec Enercoop. Et je ne savais pas encore. Et du coup, j'ai été prise chez Enercoop, et j'ai commencé. Le projet me plaisait beaucoup plus. » (entr. 46, femme, salariée)

La participation à des associations écologiques, en parallèle de son stage à l'étranger, jouent un rôle décisif pour son orientation professionnelle, lors de son retour en France. Ils lui permettent de mûrir son projet professionnel, de s'éloigner des grandes entreprises « classiques », créatrices de « faux besoins », et de s'orienter, sans rupture brusque, dans des entreprises impliquées dans l'économie sociale, qui lui permettent de répondre à sa quête de sens.

1.2.1.2. Rencontrer, lors d'un changement de métier, une « entrepreneuse de cause » pour ouvrir l'horizon de pratiques écologiques

Une autre enquêtée (entr. 24), ingénieure de formation, mère de deux enfants en bas âge, et âgée d'une trentaine d'années au moment de l'entretien, est tout à fait représentative de la trajectoire de membre à *conversion douce*. D'abord, l'enquêtée explique son orientation dans des études d'ingénieur par la rencontre, lors d'un entretien qu'elle doit réaliser dans le cadre de ses études, de deux personnes passionnées d'avion, qui lui

n'y en a pas qui seraient « réels » et d'autres « irréels »), excluant « ceux dont la satisfaction fait de l'homme un simple moyen » en référence à l'impératif kantien (« l'humain ne doit pas être un simple moyen pour un autre humain »). Néanmoins, dans des sociétés qui excellent dans l'art de créer et renouveler les besoins, A. Heller précise qu'ils ne peuvent pas tous être satisfaits. Les mondes sociaux, en particulier ceux qui vivent dans l'exigence démocratique, doivent donc organiser, au cours de débats et grâce au consensus (approche par la délibération), une hiérarchie dans la satisfaction des besoins. Considérant que la structure des besoins appartient à l'« édifice social tout entier », elle propose de résoudre cette hiérarchisation par l'organisation de la production par des travailleurs associés. Voir A. Heller, *La théorie des besoins chez Marx*, 1978, Union générale d'éditions.

transmettent leur passion. Durant sa formation d'ingénieur, l'avion la fait rêver. Quatre ans après l'obtention de son diplôme, et la réalisation de différentes expériences en bureau d'étude, elle est finalement recrutée dans une entreprise d'aéronautique, et fait, à ce moment-là, la rencontre d'une collègue très engagée dans les milieux militants :

*« J'ai appris l'existence d'Enercoop via Kaizen²⁶⁴. J'ai changé de boulot en 2***. Je me suis trouvée à côté d'une collègue qui était engagée sur plein de sujets. Et en fait, elle m'a fait découvrir Kaizen. Et donc je les ai tous lus ! »*
(entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

La rencontre de cette « entrepreneuse de cause » (Cobb et Elder, 1975), au moment de son changement d'emploi dans une entreprise d'aéronautique, est, en réalité, un moment décisif pour son enrôlement en faveur des préoccupations écologiques :

« Et elle m'en a parlé. Et du coup, on a discuté un peu plus de ces sujets-là. Et elle était vachement engagée sur plein de trucs. Elle m'a fait découvrir Kaizen. Elle m'en a prêté quelques-uns. Je me suis abonné, j'ai acheté tous les anciens. (...) Parce qu'en fait, je ne savais pas qu'il y avait tout ça qui existait. Je savais bien qu'il y avait quelque chose qu'on pouvait faire. Mais je n'avais pas du tout conscience de mon impact, à l'époque. Et qu'il y avait des choses qui étaient possibles. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Pour cette enquêtée, la découverte de Kaizen, une revue qui peut être considérée comme un dispositif de sensibilisation (Traïni et Siméant, 2009) en faveur de pratiques écologiques, est décisive. Et c'est à la lecture de l'exemplaire spécial « transition énergétique » de la revue qu'elle découvre Enercoop. Néanmoins, sa trajectoire de *conversion* est ici considérée comme douce, du fait que l'intégration, dans son quotidien, des préoccupations écologiques se fait de façon progressive :

« Après, j'ai commencé par regarder les cosmétiques. On a commencé à s'approvisionner en vrac. Donc, ça, [aujourd'hui], on ne le fait pas à 100 %. Mais on essaie de réduire nos déchets comme on peut. Et là, je dis là aussi, dans la limite de nos possibilités, parce que, bah là, par exemple, quand la petite est née, on a fait du surgelé. Mais c'était du temporaire. On fait ce qu'on peut. On est passé au Crédit Coop, après, on est passé chez Enercoop, quand on a acheté notre maison. Voilà, j'ai fait des petites choses comme ça. Mais ce n'était pas groupé, c'était plus à titre individuel. Pareil, quand on a eu la petite, on s'est stabilisé, on a décidé d'aller dans une AMAP²⁶⁵. On savait que toutes les semaines, on serait plus stable du fait

²⁶⁴ Kaizen est une revue qui se dit « *explorateur de solutions écologiques et sociales* ». La revue part du constat de la dégradation écologique et de l'abandon de l'être humain et donne la parole aux personnes qui portent les (r)évolutions, qui proposent des réponses pour faire face à constat. Pour en savoir plus : <https://kaizen-magazine.com/decouvrir-kaizen/> (consulté le 22/01/2022).

²⁶⁵ Une Association pour le Maintien de l'Agriculture Paysanne (AMAP) a pour objectif de rapprocher les paysans et les consommateurs, par l'engagement des seconds à acheter, à l'avance et pour une période et une quantité données, la récolte des premiers à prix équitables.

d'être plus bloqué à la maison. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

C'est donc au moment de l'achat d'une maison avec son concubin, qu'elle s'abonne à Enercoop, en 2014. Mais en parallèle de cette prise de conscience, et de cette volonté d'écologiser ses pratiques, elle ressent par la suite, sur le plan professionnel, un certain désintérêt pour les dimensions techniques, et prend conscience de ce qui l'intéresse vraiment :

« Et en fait, je me suis rendue compte que ce qui m'intéressait, c'est plus les façons de travailler, et le fait de travailler avec les autres, le côté humain. Et que c'était ça que j'avais cherché depuis le début dans mon boulot. Et que le technique, ce n'était qu'un support. Et donc là, j'ai changé de boulot. Du coup, enfin, après ça correspond aussi aux périodes de ma grossesse, donc j'ai eu le temps de réfléchir. Et du coup, quand j'en ai parlé à ma responsable, elle m'a dit : « bon, il faut que tu fasses un métier transverse, ça va plus t'intéresser ». Il y a un poste qui est sorti en 2017. Et là, maintenant, je fais tout ce qui est lié à du support, à l'accompagnement au changement, à de l'amélioration continue, à ce genre de choses. Et j'apprends aussi la posture de facilitateur, d'être à l'écoute, de poser les bonnes questions aux gens pour qu'ils se remettent en question, ce genre de choses. Et ça, ça fait plus de sens pour moi, et je suis plus à l'aise là-dedans. » (entr. 24, femme, consommatrice et sociétaire)

Grâce à la rencontre d'une entrepreneuse de cause, qui est très engagée dans les milieux militants, cette enquêtée découvre l'horizon des pratiques en faveur de l'écologie. Si elle participe à un certain nombre de réunions du groupe des fondateurs d'une Enercoop locale, sa grossesse réduit ses possibilités d'engagement dans le milieu militant, qu'elle poursuit tout de même par sa gestion d'une AMAP. D'un point de vue professionnel, son changement de métier se fait de façon progressive, et elle réalise un changement de poste à l'intérieur d'une même entreprise. Sa *conversion*, engagée à partir de la rencontre de sa collègue, qui œuvre comme un déclic pour découvrir les mondes « alternatifs », se fait dans une dynamique relativement douce, réfléchie et progressive, sans remise en question violente ni rupture brutale dans la socialisation secondaire.

1.2.1.3. Aménager son temps pour sortir du « moule industriel » et entrer en militance écologique

Pour poursuivre l'analyse de trajectoires biographiques à *inclination douce*, il paraît intéressant de présenter ici le récit biographique d'une autre enquêtée, âgée de quarante ans, qui est elle-même bénévole active d'une coopérative Enercoop :

« En fait, j'avais un boulot qui m'a fait prendre conscience énormément de l'environnement, des déchets informatiques, parce que j'étais responsable informatique, dans une très grosse entreprise. En fait j'avais des techniciens, et des fois, j'étais obligé de prendre la décision de dire « on jette l'ordinateur, on en met un neuf ». Plutôt que de dire au technicien : « tu passes une journée

à réparer l'ordinateur ». (...) En termes de coût, tout ça. Voilà, donc j'étais dans un moule industriel. Et en fait, j'avoue que j'ai commencé à prendre conscience de l'environnement, comme ça, avec les déchets, et au fur et à mesure des émissions qui passaient. Arte, France 2 ont bien contribué à passer des premières programmations sur la sensibilisation. Et là, j'ai commencé à m'intéresser à tout ce qui était recyclage informatique, et tout ce qui était maîtrise de l'énergie, au niveau informatique. Je voulais appliquer à mon métier, faire quelque chose pour l'environnement. Voilà c'était ça ma démarche. » (entr. 12, femme, administratrice, sociétaire et consommatrice)

Ce que cette enquêtée nomme « prise de conscience » est ainsi liée à deux éléments. En premier lieu, elle met en avant les responsabilités qu'elle porte, à titre professionnel, qui la confrontent à des prises de décision générant du gaspillage de matériel informatique. Ces décisions l'obligent, pour de strictes raisons de rentabilité économique, à jeter du matériel informatique, plutôt qu'à le faire réparer par des techniciens. En parallèle de ce contexte professionnel, elle dit avoir pris conscience des préoccupations écologiques grâce à des émissions de télévision qui accélèrent sa sensibilisation. Elle souhaite par la suite concrétiser cette prise de conscience et mettre en application sa démarche d'éthique écologique, dans un univers social peu enclin alors à ces pratiques, ce qu'elle décrit comme un « moule industriel ». Face à l'impossibilité d'appliquer cette éthique de conviction dans son milieu professionnel, l'enquêtée engage une formation, pour ne plus être contrainte à prendre des décisions qu'elle réprouve, tant d'un point de vue environnemental que social :

« Et c'est comme ça que je me suis dit : « je vais reprendre mes études parce que j'en ai marre d'être tributaire de ces gros industriels ». Et qu'on m'oblige à faire des choses que je n'ai pas [envie de faire], que ce soit au niveau environnemental ou social. Parce que, des fois, socialement, ce n'était pas très glorieux, de tout le temps, prendre des gens en intérim, de les prendre, de les jeter. Enfin, tu vois, toutes ces choses, on va dire, qui heurtaient ma sensibilité. Donc c'est pour ça que j'ai voulu faire une formation. Ce qui était le plus commun dans l'environnement, commun à mon cursus d'étude, c'était les énergies renouvelables. (...), et c'était le plus facile, le plus logique. (...) Là, j'ai eu une grande sensibilisation au niveau environnemental. Les professeurs étaient très orientés. Enfin c'était très négaWatt. » (entr. 12, femme, administratrice, consommatrice et sociétaire)

Afin de dépasser cette dissonance cognitive, elle réalise donc une tentative de reconversion professionnelle en suivant, durant un an, une licence professionnelle dans les EnR, afin de faire converger son éthique écologique et ses activités professionnelles. Mais sa tentative de reconversion se heurte, en réalité, à un certain nombre de contraintes, qu'elles soient d'ordre de la qualification ou surtout d'ordre économique, ce qui génère un nouveau « cas de conscience » :

« Donc j'ai eu ma licence. Très bien. Malheureusement après ma licence, ce que j'ai vu au niveau des postes, et de ce qui m'intéressait [dans] tout ça : les

salaires étaient presque la moitié de ce que je touchais. Donc là commence un grand cas de conscience évidemment (rire). Et je me suis dit : en plus, de ce que je voulais faire, c'était beaucoup dans les projets éoliens. Mais il fallait parler anglais couramment. Je [ne] parlais pas anglais. J'ai eu l'idée de faire trois mois en pays [anglophone], pour essayer d'apprendre. J'ai un petit peu appris. Mais bref, le temps a passé et je me suis dit : « bon, soyons réaliste, je vais essayer, au fur et à mesure, de travailler moins en informatique, et de faire du bénévolat dans les énergies renouvelables. » » (entr. 12, femme, administratrice, consommatrice et sociétaire)

L'enquêtée, une *sociétaire* boussole d'une coopérative locale, opte finalement pour un aménagement qualifié de « réaliste », pour articuler ses préoccupations environnementales et ses perspectives professionnelles. Elle dit choisir une voie « médiane », en visant à réduire progressivement son temps de travail salarié dans « *l'industrie informatique brutale* », pour s'engager davantage dans des actions bénévoles dans les EnR. Toutefois, avant de s'engager à Enercoop, l'enquêtée commence par d'autres engagements associatifs, avant qu'elle ne soit amenée à rencontrer le collectif travaillant à la création d'une Enercoop Locale. C'est à partir du moment où elle rencontre le collectif, qu'elle commence à adhérer à Enercoop, et réalise des missions qui participent à la création de la coopérative. La réalisation de ces missions, pour la coopérative en création, lui permet de faire la rencontre de personnes engagées dans des associations écologistes, et renforce sa volonté de s'engager, et d'affirmer sa sensibilité écologique :

« C'est là, que ça m'a fait vraiment du bien, de voir des gens qui avaient la même sensibilité que moi. » (entr. 12, femme, administratrice, sociétaire et consommatrice)

Lorsque cette même enquêtée est interrogée sur le déroulement de son processus de socialisation et d'intégration en tant que bénévole au sein d'Enercoop, elle précise :

« Oui, les choses se sont faites petit à petit, au fur et à mesure. Plus les choses avançaient et plus je me radicalisais, même si je pense que je ne suis pas du tout radical. (...). C'est des processus lents. Finalement, tout n'arrive pas comme ça. Mon processus d'essayer de partager mon temps : moins travailler et plus faire de bénévolat, ça n'a pas été de suite, c'est un peu pareil. Les choses qui ne sont pas en fait dans la norme sociale [ne] peuvent pas arriver comme ça, directement. C'est petit à petit quand tu finis par te dire, mais je [ne] suis pas non plus la seule à être comme ça. (...) [Pouvoir] être en face de la société, on va dire « normative » et pouvoir affirmer mes convictions » (entr. 12, femme, administratrice, sociétaire et consommatrice)

Grâce à son engagement en tant que bénévole auprès d'Enercoop, elle trouve un espace propice à l'affirmation de ses convictions écologiques face aux « *normes sociales* » :

« Et je me suis aperçu que ça permettait aussi un petit peu de faire « basculer les gens ». Enfin pas [de faire] basculer les gens mais un peu prendre conscience, un petit peu, chacun à son niveau (...). Finalement, on est tous

en transition. Il y en a qui sont au début, il y en a qui sont complètement à la fin. Et donc en fonction aussi de ce que tu peux montrer, tu peux arriver à un peu contribuer, à faire basculer les choses. Même si ce n'est pas non plus, je ne suis pas utopiste. Mon champ d'action est très limité. » (entr. 12, femme, administratrice, consommatrice et sociétaire)

Pour comprendre ce qui se « trame » au sein d'Enercoop, et ce qui mobilise les membres qui s'y engagent, cet extrait d'entretien expose certaines forces qui peuvent travailler les membres des coopératives, lorsqu'ils découvrent Enercoop. En premier lieu, cette enquêtée pointe sa difficulté à sortir de « la » norme sociale. D'un point de vue sociologique, l'identification des normes sociales (ou « l'esprit Chameau ») révèle un « conflit de pratiques » (Livet, 2012) face à la « société normative » et l'expression d'une forme de « déviance », un écart par rapport à la « norme » (Becker, 1985). Mais lorsqu'elle rencontre, sur son « *chemin de transition* », des personnes affiliées à Enercoop, un espace de socialisation s'ouvre, ce qui lui permet d'exprimer ses sensibilités écologiques, et de réaliser un processus qu'elle qualifie, elle-même, de « radicalisation²⁶⁶ », un mot qu'elle nuance instantanément. Du point de vue de l'analyse des trajectoires biographiques, l'enquêtée pointe donc ce qu'elle était, fabriquée dans le « moule industriel » (son « esprit Chameau »), avant de chercher, après sa progressive prise de conscience, à dépasser, par une formation professionnelle dans les EnR, les injonctions contradictoires entre ses activités professionnelles et son éthique écologique. Pourtant, ce projet de réorientation ne se concrétise pas par une véritable reconversion professionnelle. Mais il prend la forme d'un aménagement de son temps, entre, d'un côté, ses préoccupations écologiques, *via* des activités de bénévolat, et de l'autre, ses activités professionnelles. L'entrée dans une carrière militante débute, et est facilitée par l'obtention du diplôme (capital social institutionnalisé) qui lui permet de transférer ses connaissances et ses qualifications dans le milieu militant de l'écologie. La montée progressive des préoccupations écologiques chez cette enquêtée ne génère pas une rupture brusque et violente dans sa trajectoire. Elle semble plutôt caractérisée par une *conversion douce* et réfléchie.

Néanmoins, si la description de ces trois parcours relate une trajectoire militante à *inclination douce*, d'autres enquêtés décrivent, dans leur parcours, une perspective plus intense et chaotique, ce qu'il est proposé ici de qualifier de *conversion secouée*.

²⁶⁶ De ce point de vue, un parallèle peut être fait ici avec les études sociologiques sur la « radicalisation » au sens classique du terme. Par exemple, certains travaux réalisés sur la radicalisation en prison décrivent un processus en plusieurs étapes : en premier lieu, le sujet vit une « *fragilisation identitaire* » et une « *désidentification* » liées à l'acte pour lequel il est condamné. Puis, afin de survivre dans un cadre promiscue et de vivre du mieux possible la fragilisation de l'identité, le sujet part à la quête d'une nouvelle identité et réalise une « *réidentification* ». Voir G. Tiscini, « Le processus de radicalisation en milieu carcéral », *Le Genre humain*, vol. 61, no. 2, 2019, pp. 295-299.

1.2.2. *La conversion secouée : vivre une métanoïa ou avoir sa vision du monde transformée*

Le profil de trajectoire à *conversion secouée* se traduit principalement par un changement d'orientation, ou de milieu professionnel, qui impacte le récit biographique. Mais ce changement, qui marque le passage d'une séquence à une autre, se caractérise par une rupture très marquée, qui scande nettement la trajectoire du membre et renverse sa vision du monde, générant ce que certains proposent de conceptualiser comme une *métanoïa*, à savoir « *un bouleversement de l'esprit, un renouveau radical* » (Hadot, 2019). Cette *métanoïa* ouvre, chez les enquêtés, une carrière militante. Ce profil est nettement identifiable chez des hommes, âgés entre trente et quarante ans, de formation ingénieure (entr. 14, 33, 44), dont les trajectoires biographiques vont être présentées maintenant.

1.2.2.1. **Après un voyage sabbatique dans les pays du Sud : l'impossibilité « de faire comme si de rien n'était »**

L'enquêté (entr. 14), au moment de l'entretien, est âgé de quarante ans, et diplômé d'une école d'ingénieur. Après l'obtention de son diplôme, il travaille dix ans dans une entreprise de l'industrie spatiale. Mais un voyage sabbatique d'un an à l'étranger bouleverse sa vision du monde :

« En 2006, j'ai pris une année sabbatique, et je suis parti en Amérique du Sud. Pendant un an. Et c'est vrai que quand je suis revenu, ma vision du monde était transformée, quoi ! J'ai découvert là-bas, que, si, eux sont pauvres, si nous, on est riches, c'est parce qu'on les maintient dans la pauvreté. Qu'on arrive à extirper leurs ressources, et à les transformer, à rajouter la valeur ajoutée, et à leur revendre. Typiquement, sur le chocolat, des pays comme l'Équateur, ou le Pérou, produisent du cacao, et on ne trouve que du Nestlé dans leur supermarché. Et je te parle de ça. Mais c'est pareil pour l'essence, c'est pareil pour le café, pour toutes les ressources minières, etc. C'est ça aussi que je partais chercher, que je partais chercher sans le savoir, sans avoir mis le doigt dessus avant de partir. Au retour, ça m'a paru tellement évident, si tu veux, pendant le voyage que, au retour, j'avais trop de questions, pour pouvoir continuer à faire comme si de rien n'était. » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Suite à son voyage qui marque un moment décisif de sa trajectoire biographique, l'enquêté explique avoir sa vision du monde transformée, un trait commun aux enquêtés à *conversion secouée*, caractéristique d'une *métanoïa*. À son retour, il lui est impossible de poursuivre sa vie d'avant, et de « *continuer à faire comme si de rien n'était* ». La prise de conscience, activée lors de son voyage, l'amène à décoïncider avec sa vie professionnelle précédente, et à désadhérer (Jullien, 2016) avec son univers social d'origine (le milieu de l'ingénieur). Au retour de son voyage, il fait face à un afflux conséquent de questionnements sur « l'état du monde », et s'oriente, en quête de réponses, vers le champ associatif écologique et altermondialiste :

« Je suis rentré dans ce processus-là. J'ai cherché des assocés. J'ai été un peu voir (...) aux amis de la Terre, à Attac. Là, j'ai trouvé des gens qui portaient ces réponses. Donc, voilà, je me suis engagé. » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Les réponses apportées par les associations le poussent à entrer en résistance, et à s'investir dans le milieu militant :

« Et puis de fil en aiguilles, il y a un moment où je me suis dit : « ce n'est pas possible de continuer tel que c'est là, je me sens plus quoi ! Donc il faut que je fasse autre chose. Donc j'ai enclenché le CIF [Congé Individuel de Formation] ». » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Dans l'impossibilité de continuer à exercer son métier dans l'industrie spatiale, l'ingénieur bénéficie d'un CIF, et investit un Master 1, centré sur l'écoconstruction et les EnR. Après sa formation, il réalise un stage dans l'écoconstruction, et essaie, durant la période d'indemnisation où il touche l'allocation chômage, d'initier un projet qui n'aboutit pas dans le domaine. Après une période de travail d'un peu plus d'un an, dans un organisme public spécialisé sur les questions énergétiques, il devient enseignant dans le secondaire, grâce à son diplôme d'ingénieur, tout en poursuivant son engagement militant. Par cet engagement, il participe à plusieurs associations investies dans les problématiques écologiques et énergétiques, et est impliqué, par le biais de cet engagement associatif, dans la création d'une Enercoop Locale. Une fois la coopérative créée, cette dernière commence à recruter des salariés. L'enquêté candidate à une offre d'emploi de la coopérative et décroche un Contrat à Durée Déterminée (CDD) d'un an. Au moment où l'entretien se déroule, soit quelques mois après la fin de sa mission à Enercoop, l'enquêté est enseignant depuis quatre ans, et précise faire le choix de réduire son temps de travail pour s'investir dans le champ associatif :

« [Je suis] très impliqué dans le monde associatif. Je vais essayer de lâcher un peu. Mais j'étais au CA de sept associations, plus adhérent à d'autres. » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Après sa *métanoïa*, l'engagement de cet enquêté au sein du milieu associatif est conséquent, et révèle la transformation de son identité depuis son voyage. Il est intéressant ici de réaliser un parallèle avec l'enquêtée (entr.12), qui a, elle aussi, choisi une formation dans les EnR, mais qui opte, au bout de la procédure, pour un aménagement plus qu'à une reconversion professionnelle. Contrairement à l'enquêté (entr. 12), l'ingénieur réalise une reconversion professionnelle, au sens de S. Denave, en mettant fin à une expérience professionnelle de dix ans dans l'industrie spatiale, et en réalisant « *un changement effectif et radical de métiers, et de domaine professionnel* » (Denave, 2015) en devenant enseignant. Néanmoins, cette reconversion a un prix à payer, et il doit consentir à accepter un salaire divisé par deux, et une baisse en capital économique, une baisse compensée par des gains en sens et en termes de capital symbolique (*via* l'implication en tant que fondateur dans de multiples associations).

1.2.2.2. D'une vision de l'ingénieur au « complot » de l'obsolescence programmée : reprendre les études dans l'éco-ingénierie pour s'engager enfin pour les EnR

Pour poursuivre la description des membres d'Enercoop à *conversion secouée*, la recherche se concentre maintenant sur la trajectoire biographique d'un autre enquêté (entr. 33). Âgé lui aussi d'une quarantaine d'années, cet ingénieur de formation, originaire de la région toulousaine, a réalisé une formation spécialisée dans la robotisation dans le nord de la France. Il concrétise sa formation par une expérience de cinq ans dans le domaine :

« J'ai une formation en génie industriel. Tout ce qui est robotique, automatique. Je faisais des machines qui concevaient des choses, en fait. »
(entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Pendant son stage et durant les cinq années qui suivent, l'enquêté, porté par une approche techno-centrée, participe à la robotisation de plusieurs processus industriels. S'il questionne déjà, au moment de ses missions, les managers sur le devenir des salariés remplacés par les robots, une rencontre affective l'amène à déménager, à revenir à Toulouse et à changer d'entreprise. Il est embauché dans un grand groupe français spécialisé dans le génie électrique durant cinq ans, avant de saisir l'opportunité de rejoindre une entreprise du secteur des énergies renouvelables, un secteur vers lequel se porte de plus en plus son intérêt, au fur et à mesure qu'il conscientise ses préoccupations écologiques. Il investit pendant huit ans le domaine des EnR, s'impliquant principalement dans deux entreprises sous-traitantes d'un grand énergéticien français. Mais au terme de huit ans d'expérience dans la sous-traitance, il décide de quitter ces entreprises :

*« Je ne me suis pas retrouvé dans le modèle de la société de services. Parce que, du coup, en huit ans, il n'y a jamais eu d'offre proposée par ***** [le grand énergéticien français], enfin d'embauche. En gros, on était sous-traitant. On était à notre place et toutes les embauches venaient de l'extérieur. Et nous, au bout de huit ans, ça épuise en fait. En plus, nos sociétés de service (...) ne sont pas très reconnaissantes envers leurs salariés. Tant qu'on ramène l'argent, tout va bien. Quand le client ne veut plus de nous, tout va mal. Et ils veulent qu'on parte. »* (entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Fatigué du manque de reconnaissance et de l'absence de perspectives professionnelles des entreprises de sous-traitance, l'enquêté s'interroge sur son orientation professionnelle. A trente ans, il avait déjà tenté une reprise d'étude qui, faute de financement, n'avait pas abouti. Dix ans plus tard, l'enquêté cumule un certain nombre de difficultés :

« Donc perte de perspective dans mon boulot à long terme. Remise en question autour de mes quarante ans, sur mon bilan de vie. Séparation etc. »
(entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Au-delà du manque de reconnaissance, et de l'absence de perspective professionnelle, il vit une profonde remise en question, dans le sillage d'une séparation conjugale. Suite à cette séparation, il rencontre le secteur associatif qu'il n'avait jamais côtoyé auparavant :

« Mon lien avec le secteur associatif ? Il était quasiment inexistant, il y a trois ans. Je me suis retrouvé à Toulouse, suite à une histoire de couple qui se finit, etc. Donc tu te retrouves à occuper ton temps. » (entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

L'enquête réalise son « baptême du feu » militant, et participe à l'organisation d'un évènement pour une association culturelle :

« Il y avait une vie associative. Et on a organisé les vingt-cinq ans de l'asso. C'était à la prairie des filtres, c'était au jardin Raymond VI. Donc du coup, organisation de bénévoles, initiation de planning, etc. Je m'investis là-dedans. Voilà, du coup, ça a commencé à naître là. » (entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

L'évènement organisé par l'association sert de point de départ à sa carrière militante, et lui ouvre l'horizon des milieux alternatifs. Simultanément à cette découverte du secteur associatif, la zone chaotique qu'il traverse au plan professionnel et affectif le pousse à un bilan de ses quarante ans :

« [Pendant ces] vingt ans, qu'est-ce que j'ai fait ? J'ai bossé. J'ai voyagé pas mal. J'ai bien craqué mon bilan carbone. Après en voyageant, j'ai découvert des choses, aussi. Mais à l'époque, je n'étais pas conscient. » (entr. 33, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Néanmoins, l'enquête met en exergue l'expérience des voyages, pour prendre conscience des préoccupations écologiques. Il se rappelle des séjours dans le désert, où le mode de vie ascétique le pousse à véritablement considérer la question des déchets, et à se soucier des problématiques écologiques :

*« Les voyages, ça m'a permis de m'ouvrir aussi aux autres, à ce que notre situation en France, elle est bien. Et qu'il y en a pour qui c'est un peu plus compliqué. Après la pollution et tout ça, je l'ai vu à l'étranger, beaucoup parce qu'ils ne géraient pas nos déchets comme nous. Nous, on ne voit quasiment rien. Et là, à l'étranger, c'est là où ça m'a ouvert au développement durable. Enfin, c'est-à-dire « l'écologie ». C'est ces voyages qui ont permis de dire, p***, l'impact ! On était dans des déserts, il n'y avait pas d'eau. On doit économiser de l'eau, on se lavait avec un petit truc d'eau, avec une toilette de chats. Alors que, on ne doit pas utiliser de lingettes, etc. Parce qu'eux, ils ne pouvaient pas gérer les déchets. Ça, tous ces voyages, tout ça, tous ces voyages. Et, au bout de vingt ans, tu fais un bilan après ce qui t'arrive en disant : qu'est-ce que j'ai apporté au système, en fait ? Et rien. »* (entr. 33, homme, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Cette période de remise en question l'amène donc à quitter son emploi, et à faire une reprise d'étude dans une formation universitaire, un Master spécialisé en éco-ingénierie et développement durable. Grâce à son engagement associatif, et son intérêt pour les énergies renouvelables, il rencontre Enercoop, lors d'un salon organisé à Toulouse :

« Et je crois que c'est là où j'ai connu. J'ai pris des tracts sur les énergies renouvelables, etc. Après, mon inspiration ? Il y a dix ans, je m'intéressais au photovoltaïque, dans la boîte où je travaillais. Donc ça collait juste ! Là, on pouvait me fournir de l'énergie verte pour chez moi. Mon côté où j'ai abordé Enercoop, c'est côté client. Je devais adhérer à Enercoop, parce qu'il y a des valeurs. » (entr. 33, homme, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Il s'abonne dans la foulée à Enercoop, et devient sociétaire. Au terme de sa reprise d'étude dans l'éco-ingénierie, il doit réaliser un stage, pour mettre en pratique les différents apprentissages théoriques explorés. En tant que sociétaire d'Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP), il reçoit régulièrement la lettre d'informations de la coopérative, et perçoit, dans les courriels reçus, la convergence entre ce qu'il étudie, et ce qui est mis en pratique dans la coopérative. Cette convergence lui donne l'idée d'effectuer son stage de fin d'études à EMIP :

« Pourquoi [solliciter Enercoop Midi-Pyrénées pour mon stage de fin d'étude] ? Parce que je connaissais en tant que client. Du coup, j'étais sociétaire aussi. A l'époque, j'avais pris la part de sociétariat, et du coup, je recevais la Luciole. Donc je voyais qu'il se passait des choses pas mal, ils ont inauguré leur premier parc [de production d'électricité], l'année dernière. Donc j'ai vu tous les messages, je ne suis pas allé à l'AG, etc. Mais j'ai vu. Et ma formation qui est porteuse sur tous les enjeux environnementaux, (...), on est formé à la complexité, à agir en complexité. Donc analyse de complexité, analyse sociotechnique. Du coup, j'ai ressenti, dans les courriers d'Enercoop, ou dans les trucs que j'ai pu lire sur leur site, quand j'ai regardé, que le terreau était favorable à tout ça. Et du coup, j'ai eu de la chance de pouvoir faire ce stage à Enercoop. » (entr. 33, homme, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Lorsqu'il est interrogé rétrospectivement sur l'émergence de ses préoccupations écologiques, il rappelle l'importance des voyages, ainsi que certains faits marquants, qui se sont cumulés pour l'amener à se poser des questions, et à transformer sa vision du monde :

*« Les voyages... (...). Pourtant, je prenais l'avion, mais c'était plutôt tout ce qui se passait à l'étranger. Du coup, cette vision de l'écologie, tous les reportages sur Arte. Pour ne pas le citer, c'est le premier, celui qui m'a marqué, c'était en 2011, 2012. C'était l'obsolescence programmée. Le truc où, tu t'aperçois, mais oui, le premier truc qu'ils te font, les ampoules qui s'allument. P***, mais c'est en fait, j'avais une imprimante, tu sais, elle est*

tombée en rade. Enfin, tu vois, il m'avertissait, tout ça. J'étais en plein dedans. Je vois ce reportage. Je me dis, mais oui, tout est fait pour ne pas durer. En gros, on développe des trucs et même quand je bossais, il y avait un gars, il faisait de la céramique sur des paliers de moteurs. Avec un robot, on pulvérisait une couche de céramique. Et du coup, le gars, il m'explique qu'on a arrêté de faire ça. On le faisait, on a arrêté de faire ça parce que les moteurs, bah on ne les changeait jamais. (...) Tout ça, enfin, bon, après, ma « prise de conscience » s'est construit au fil de ça. Bah après, je l'ai cherché aussi. » (entr. 33, homme, stagiaire, consommateur et sociétaire)

Rétrospectivement, il tient un discours très critique sur ses précédentes expériences, en particulier sur son travail dans la robotisation :

*« Les robots, c'est super. Là, quand tu questionnes, il y avait des gens qui bossaient à [cinquante kilomètres d'une grande ville]. P****, il n'y a rien dans le coin... Mais qu'est-ce qu'ils font les gens qui vivent ici, quoi ? Et moi, je suis en train de travailler sur des robots, qui vont supprimer dix postes. Ça a commencé comme ça, après mes voyages pour tout ce qui est environnement, etc. C'est des petits trucs qui, maintenant, font écho. Mais sur l'instant t, ça ne m'a pas fait tilt. Mais quand je fais une rétrospective, si tu veux, c'est tous ces petits moments, tous ces discours, ces échanges que j'ai eus, mes questions que je me suis posé à l'époque. » (entr. 33, homme, stagiaire, consommateur et sociétaire)*

Au moment où l'entretien a lieu, l'enquêté a donc quitté le milieu des grandes entreprises, et est en train de terminer un stage de six mois dans une coopérative locale. Il reste tout de même dans le secteur des EnR, un secteur dans lequel il dispose d'une certaine expérience. Passant d'une vision du monde plutôt techno-centrée, à la volonté de s'impliquer pour répondre aux problématiques écologico-climatiques, sa *métanoïa* se traduit par un enrôlement sous l'affect d'écologie coopératif, et sa prise de conscience progressive l'amène à s'engager dans le secteur militant, l'obligeant à consentir à une baisse significative de son salaire.

1.2.2.3. Du rêve de Ferrari à l'impossibilité de travailler pour des entreprises capitalistes : l'enrôlement par l'écologie sociale

Pour clore cette description des parcours à *conversion secouée*, la recherche se centre sur le profil d'un dernier enquêté (entr. 44), un ingénieur généraliste, également âgé d'une quarantaine d'années, qui s'est spécialisé en génie mécanique. Après son école d'ingénieur, il travaille pendant quatre ans au quartier de la Défense, pour une grande entreprise française de l'énergie :

« Au bout de quatre ans, là-bas, moi, je n'en pouvais plus. Parce que c'était un peu inhumain ! T'étais un peu dans une structure de milliers de personnes sur un projet de plusieurs centaines de personnes. Enfin, ce n'est pas que j'ai besoin d'exister. Notamment, t'as besoin de sortir la tête de l'eau. Enfin, je ne sais pas comment dire, mais là, t'es vraiment noyé dans tout ça. Et puis

la Défense, c'est vraiment inhumain au possible. » (entr. 44, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

Si cette première expérience de quatre ans dans une grande entreprise n'est pas concluante, l'enquêté précise, tout de même, poursuivre son aventure dans le milieu de l'énergie, et « *remet une pièce* », en s'engageant pour une filiale d'une autre grande entreprise française. Pour sa deuxième séquence de quatre ans, il s'agit principalement d'une activité de bureau d'études, centrée sur l'export de projets de centrales de production d'électricité thermique et hydraulique en Afrique. Après une expérience d'un peu moins de dix ans, dans ces deux grandes entreprises françaises de l'énergie, l'enquêté expose deux raisons à l'impossibilité de continuer à travailler pour des « *entreprises capitalistes* ». D'un côté, il leur reproche leur objectif strictement orienté vers la croissance (recherche de rentabilité marginale du capital ou *Rentability On Equity, ROE*), et de l'autre, il déplore leurs logiques néocolonialistes, qui maintiennent les pays du sud en situation de dépendance. Dans sa volonté de changer d'orientation professionnelle, il ouvre plusieurs perspectives possibles, se disant prêt à lancer sa propre entreprise, à devenir maraîcher ou à développer des activités de livraison à vélo en zone urbaine, une reconversion professionnelle « *exotique* » régulièrement évoquée par des salariés d'Enercoop Nationale²⁶⁷. En parallèle de ces questions sur son orientation, il dépose un grand nombre de candidatures dans des entreprises, non pas dans l'objectif d'obtenir nécessairement un poste, mais plutôt pour rencontrer des personnes :

« J'ai commencé à postuler un peu partout fin 2015. Un peu en mode « bouteille à la mer », pour rencontrer des gens. Moi, ce qui m'a beaucoup aidé [dans la vie], c'était de rencontrer des gens. Et souvent, cette voie m'a mené à rencontrer des gens. Mais pas forcément pour un poste derrière, ou quoi que ce soit. Donc ça c'était cool. Et donc je fais une candidature spontanée à Enercoop. » (entr. 44, homme, salarié, sociétaire et consommateur)

Sa candidature spontanée fonctionne, et répond à des besoins d'Enercoop Nationale qui le recrute. Mais il reste tout de même, du point de vue biographique, à comprendre comment un ingénieur de formation, travaillant dix ans dans des grandes entreprises françaises, en arrive à découvrir et à s'engager à Enercoop. C'est grâce à des éléments rétrospectifs qu'il est possible de mieux comprendre les causes de sa *métanoïa* :

« Moi, quand je me suis fait embaucher par [une grande entreprise de l'énergie], le nucléaire, je pensais que c'était bien. Ils m'ont fait un bon lavage de cerveau en interne. Enfin, c'est assez hallucinant. J'ai eu du mal à sortir de là, en me disant : c'était mal ! Et après, j'ai compris. Malheureusement, ce n'est pas simple. Des fois, tu en veux un peu aux gens. Mais bon il y a

²⁶⁷ C'est ce que précise, par exemple, une salariée d'Enercoop Nationale : « *C'est vrai qu'il y a bcp de gens qui partent d'Enercoop, qui viennent d'une entreprise, qui passent par Enercoop et qui, du coup, repartent faire complètement autre chose. Ils ne retournent jamais dans une entreprise. Pour certains c'est un peu l'antichambre vers le fromage de chèvre ou le tour du monde.* » (entr. 42, femme, salariée)

la faute personnelle. Mais il y a aussi tout ce qui arrive autour, quoi ! Le moule, les relations, la famille, les médias. » (entr. 44, homme, salarié, sociétaire et consommateur)

À la suite de sa formation d'ingénieur, l'enquêté dispose, par exemple, d'une vision positive du nucléaire. Il explique cette vision par un ensemble d'éléments qui composent son univers social, envers lequel, après coup, il exprime de la culpabilité et, surtout, de la colère, marque de « l'esprit Lion ». Parmi ces éléments, il pointe spécifiquement la norme sociale de son milieu ingénieur :

« Dans mon milieu d'ingénieur bac+5, c'est très compliqué. La norme, elle est sévère, elle est forte ! Après, je ne suis pas le seul à avoir complètement changé, [et avoir] fait un virage dans mes camarades de promo. Ah, ça c'est sûr ! Je ne suis pas le seul à avoir été éclairé, à un moment ! Et moi, j'ai été longtemps aussi, je dirai, pendant 6-7-8 ans dans ce truc. » (entr. 44, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

Sortir de la « norme sociale », et s'éloigner de l'« esprit Chameau » fabriqué par le « moule industriel », transformer sa vision du monde et « devenir éclairé » exige, pour lui et ses camarades de promotion, de complètement changer de vision du monde et de faire « un virage ». Pour expliquer ce virage et ce qui a généré sa *metanoïa*, l'enquêté précise, qu'il était plutôt dubitatif sur le « modèle capitaliste et productiviste » au sortir de son « éducation de droite » et de sa formation d'ingénieur. Il se rend alors, sur le conseil d'un ami, à une conférence des Amis de la Terre, son premier contact avec le milieu militant, qui sert aussi de déclic :

« Mon premier contact avec le milieu militant a été une présentation publique des Amis de la Terre France, après obtention de mon diplôme d'ingénieur, sur les industries extractives en Amérique latine. Puis ça a été le méga-déclic, car le milieu où j'ai grandi et mes études d'ingénieurs ne m'avaient pas convaincu du modèle productiviste/capitaliste. Passé fin 2012, je me suis investi au maximum dans plein d'associations. » (entr. 44, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

Cette conférence joue donc le rôle de déclic et de point de départ de sa carrière militante. Mais pour approfondir ce qui a généré ce changement dans sa vision, il ajoute deux raisons :

« Il y a dix ans, je votais à droite (...). Et il y a un moment, tu ne peux pas être écolo de droite. Il y en a qui pense que tu peux. Mais, moi, je ne pense pas. Et je pense que, l'écologie, ça passe avant tout par le social. Donc à un moment, en tout cas, moi, c'est comme ça que je suis arrivé. Et puis après, je pense qu'il y a aussi la sensibilité, peut-être à l'époque. (...) Ma femme aussi, ouais, parce qu'à l'époque, elle était convaincue de gauche. Et pas moi. Donc voilà, ça te permet d'évoluer. Et puis, après, chacun fait son cheminement (...). Moi, mes parents sont de droite. (...) Ce n'est pas toujours évident non plus avec mes parents. Après, voilà, chacun a le droit de voter pour qui il veut, à ses croyances et tout. Mais c'est vrai que moi, j'ai

beaucoup changé et clairement, je pense qu'en sortant de l'école, je rêvais toujours d'avoir une Ferrari.» (entr. 44, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

Ainsi, la montée de ses préoccupations écologiques l'oblige à changer d'opinion politique, l'écologie étant incompatible, selon lui, avec une obédience politique de droite. Dans ce changement, il précise que sa femme, une « *convaincue de gauche* », joue un rôle important. Après son changement de milieu professionnel, et son passage d'une grande entreprise française, à une entreprise de l'économie sociale, il semble intéressant de noter comment l'enquêté se situe à l'interface entre son milieu d'ingénieur et le milieu militant, et comment les personnes de ces deux environnements se représentent, selon lui, son changement d'entreprise :

« Après, j'ai des copains militants, écolo, qui eux, quand je leur ai dit que j'étais embauché chez Enercoop, ils étaient trop contents ! Bah trop cool ! Tu vas pouvoir nous expliquer comment ça se passe. Et là, ça aussi, ça fait partie des moments sympas. (...) Ouais, Enercoop, ça a quand même une belle image à l'extérieur (...). T'es content de te lever le matin pour aller bosser, quoi ! Après, bon malheureusement, moi, voilà, mes camarades de promo ou mes amis de ces milieux-là, ils sont dans le moule, dans la technocratie et ont du mal à comprendre le truc. Il n'y a pas que le progrès dans la vie, le progrès, c'est bien. Je ne dis pas que le progrès, c'est mal. Mais voilà, il n'y a pas que le progrès, il n'y a pas que l'argent. Il n'y a pas qu'être propriétaire de sa maison en millions d'euro en petite couronne parisienne. (...) Chacun fait son cheminement, quoi ! » (entr. 44, homme, salarié, consommateur et sociétaire)

Ce qui semble significatif, c'est la différence de perception, entre ses amis issus des milieux écologistes, qui ont tendance à valoriser l'engagement à Enercoop, et ceux issus du monde de l'ingénieur, qui n'arrivent pas à comprendre sa « transformation ». Selon l'enquêté, le décalage avec le monde de l'ingénieur se joue dans le rapport au progrès, le rapport à l'argent, ou le symbole de la réussite et ce qui compte dans la vie. Ainsi, tout comme la plupart des membres d'Enercoop, cet enquêté, enrôlé par l'affect d'écologie coopératif, accepte une baisse de son salaire, pour investir son temps dans le projet d'Enercoop.

À partir des données recueillies et analysées, cette recherche a élaboré une typologie de deux parcours d'enquêtés structurant la conscience écologique, des membres à *trajectoire militante linéaire* et des membres à *conversion*. Pour ces seconds dont les effets de l'opérateur des préoccupations écologico-climatiques sont très significatifs sur le déplacement de leurs trajectoires biographiques, les enquêtés proviennent tous de formations de techniciens et d'ingénieur, et leur *conversion* signale leur prise de distance avec la logique de la « cité industrielle » (Boltanski et Thévenot, 1987), pour se préoccuper du monde dans une perspective écologiquement centrée. Parmi ces membres à *conversion*, les entretiens montrent qu'il existe deux variantes de trajectoire biographique. Une première variante réfléchie et graduelle caractérise les femmes, qui sont amenées à

transformer de façon progressive leur conception du monde et à faire évoluer leur orientation professionnelle et leur mode de vie. Une seconde variante plus brutale et intense, mettant en évidence une transformation nette de la vision du monde (ou *métanoïa*), est identifiée plutôt chez les hommes, qui marquent un ressenti plus fort du moment chaotique dans le passage d'une séquence à l'autre. Dans cette perspective, le changement de principe directeur (*hegemonikon*) de l'existence des membres à *conversion* est d'autant plus identifiable chez les membres à *conversion secouée*, lorsqu'ils expriment le cheminement qui les a amenés à transformer leur vision du monde, et à commencer à investir le milieu militant. D'un autre côté, Enercoop, qui apparaît dans la trajectoire de ces membres à *conversion* comme un trait d'union entre le monde technicien et le monde de l'écologie coopérative leur permet d'affirmer leur nouvelle inclination, de redonner un sens à leur existence, une nouvelle cause, un principe supérieur, auquel ils peuvent rattacher leur égo. D'un point de vue plus sociologique, le changement professionnel qui concerne la grande majorité des enquêtés à *conversion* correspond également dans leurs trajectoires biographiques à des séquences générant une réallocation des ressources entre différentes formes de capitaux. Ainsi, les récits des enquêtés mobilisés permettent d'identifier un « *effet de distinction* » particulier, à savoir le fait de consentir une baisse de salaire (donc une perte nette de capital économique), pour acquérir d'autres formes de capitaux. De ce fait, leur situation est assez proche du profil disposant d'un capital culturel élevé à faible revenu, identifié par M. Grossetête (Grossetête, 2019) qui ont incorporé les problématiques écologico-climatiques et consentent, malgré un niveau élevé de capital culturel à une perte de capital économique. Cette perte semble justifiée, dans leur perspective, selon un principe supérieur (l'écologie), mais elle peut être compensée par l'acquisition de formes différentes et différemment valorisables de capital. Cet aspect est particulièrement significatif pour l'enquêté (entr. 14) : sa conversion se caractérise par le passage vers une situation moins rémunératrice économiquement, qui peut être compensée par l'accès à d'autres formes de capital, en l'occurrence, des formes de capital militant, de capital social ou de capital symbolique, vectrices de « *propriétés distinctives* » (Bourdieu, 1980).

2. Les pratiques socioénergétiques : recherche de sobriété et savoir d'achat

Pour terminer cette partie centrée sur la sociologie d'Enercoop, la recherche se penche spécifiquement sur la façon dont les adhérents du fournisseur coopératif essaient de mettre en pratique le deuxième objectif d'Enercoop : l'objectif de baisse de la consommation énergétique. Comme cela a été précisé plus haut par un salarié, Enercoop appuie son *instituant* sur le scénario négaWatt, qui constitue un triptyque de principes hiérarchisés : sobriété, efficacité et renouvelables. Du point de vue de l'objectif de baisser la consommation, ce sont principalement les deux premiers principes qu'il convient de mettre en œuvre, à savoir la sobriété et l'efficacité. Or, comme cela a été décrit, notamment grâce à la parole d'un fondateur d'Enercoop (chapitre 3, section 2.1), il est assez difficile, pour les coopératives Enercoop, de prendre en main la baisse de la

consommation, du fait de la rupture mentale qu'elle exige avec le modèle économique exponentiel dominant et du fait de son incompatibilité avec « *l'environnement énergéto-technique* » globalement structuré autour du confort, agrémenté par une multitude d'objets, de gadgets, d'options et de veilles qui consomment l'énergie (Zélem, 2002).

Devant cette difficulté, le travail sociologique s'est donné pour objectif d'explorer la façon dont les membres d'Enercoop, à leur échelle, cherchent à mettre en pratique concrètement la baisse de la consommation, en interrogeant les effets de la dimension normative (*instituant*) et de la capacité implicative d'Enercoop, en tant qu' « entrepreneur de cause » (Cobb et Elder, 1975) pour les EnR (que ce soit par la possibilité de participer ou par le coût au kWh supérieur aux autres offres).

Dans cet objectif, une partie conséquente des entretiens a été consacrée à l'étude du rapport à l'énergie, et à la consommation des membres, et explore les pratiques énergétiques des enquêtés : essayent-ils réellement de mettre en pratique le deuxième objectif d'Enercoop et cherchent-ils réellement à baisser leur consommation ? Si oui, par quelles pratiques ? Ou, au contraire, profitent-ils de leur possibilité d'être fournis en électricité renouvelable « éthique », pour ne plus se soucier de l'électricité, et accroître leur consommation ? C'est d'ailleurs, en ce sens, l'hypothèse qu'a suggérée un enquêté, un enseignant-chercheur, lorsqu'il est questionné sur les conséquences sur sa consommation de sa souscription à Enercoop :

*« Ah ? Est-ce que l'abonnement à Enercoop m'aurait fait changer d'habitudes par rapport à la consommation ? Oui, on pourrait se dire qu'on peut dépenser plus, puisque finalement, là, ce coup-ci, on est propre donc on peut avoir un effet inverse ! C'est-à-dire : « Puisque de toute façon, je ne consomme pas de la m*****, en dépensant de l'énergie au moins, donc je peux me lâcher un peu ! » » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)*

En réalité, ce membre est le seul enquêté à imaginer cette hypothèse d'un accroissement de la consommation énergétique du fait de la souscription à Enercoop. Et l'enquête de terrain permet plutôt d'élaborer le constat que les membres du fournisseur coopératif ont tendance à être particulièrement attentifs à leurs pratiques de consommation énergétique : selon le site internet d'Enercoop, les clients du fournisseur coopératif « *consomment en moyenne 20 % de moins que la moyenne des français* »²⁶⁸. L'adhésion à Enercoop peut même faire évoluer les pratiques de consommation énergétique, comme le précise, dans la suite de l'entretien, l'enquêté déjà cité :

« Disons que, quand je réfléchis comme ça, là où vraiment ça a changé, c'est que, par exemple, depuis que je suis chez Enercoop, ça ne me viendrait pas à l'idée d'acheter une cuisinière à gaz. Puisque je sais que, là, j'ai une voie

²⁶⁸ Il s'agit en l'occurrence d'un « calcul réalisé en 2019 d'après les données fournies par Enedis. » <https://www.enercoop.fr/notre-projet/notre-histoire> (consulté le 17/07/2022). Cet aspect pourrait être l'objet d'une étude approfondie.

pour avoir de l’énergie propre. Tout ce que je peux mettre en énergie propre, je le mets par là. C’est dans ce sens-là. Tu vois, c’est plus : « je réoriente ma consommation d’énergie ». Et je rêverai d’avoir une voiture électrique, parce que, étant chez Enercoop, ayant une voiture électrique, du coup, j’aurai l’impression de rouler propre. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

L’enquête précise ici, comment son abonnement à Enercoop le pousse à réorienter sa consommation, à choisir spécifiquement des équipements de son logement, afin de davantage consommer de l’électricité renouvelable, en lieu et place d’équipements fonctionnant à partir d’énergie fossile. En parallèle de cette tendance à réorienter sa consommation, il résume son rapport à l’énergie par l’objectif d’« éviter au maximum de la gaspiller » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire). Plus globalement, souscrire un abonnement à Enercoop peut donc être structurant dans le rapport à l’énergie et à la consommation. Mais que révèle cette souscription sur les pratiques de consommation des membres d’Enercoop ? Quelles sont les spécificités de ces pratiques ? Comment raisonnent les membres dans leur rapport à l’énergie au quotidien ?

Pour répondre à ces questions, et explorer cette dimension, cette section de la recherche s’appuie sur la sociologie de l’énergie de C. Beslay et M.-C. Zélem, qui énonce les différentes composantes de l’*intelligence énergétique* qui permettent de caractériser les *pratiques socioénergétiques* des membres d’Enercoop (section 2.1). Ensuite, la recherche se poursuit en exposant certains traits spécifiques des *pratiques socioénergétiques* des membres d’Enercoop, qui sont orientées vers la recherche de la baisse de la consommation énergétique (section 2.2). Pour finir cette partie du travail centrée sur les pratiques socioénergétiques, la recherche propose d’enrichir la sociologie de la consommation, par un concept, le *savoir d’achat*, qui a été élaboré, grâce à la réalisation des entretiens, afin d’approfondir la démarche mise en œuvre par les membres d’Enercoop, pour expliquer leur souscription au fournisseur coopératif (section 2.3).

2.1. L’inscription des pratiques socioénergétiques dans l’approche sociotechnique de l’attention énergétique

Pour spécifier les pratiques socioénergétiques des membres d’Enercoop, il est intéressant de mobiliser la sociologie de l’énergie. Dans cette thèse, le travail propose d’affiner le concept d’*attention énergétique* (Subrémon, 2011), enrichi par une synthèse de l’approche sociotechnique des pratiques socioénergétiques de C. Beslay et M.-C. Zélem (Zélem et Beslay, 2015)²⁶⁹, qu’ils situent à l’intersection de quatre composantes, les

²⁶⁹Voir par exemple : Analyse sociotechnique comparée des dispositifs de réduction des situations de précarité énergétique et construction de stratégies d’intervention ciblées Christophe Beslay, Romain Gournet (BESCB), Marie-Christine Zélem (ERT SPEED), Marie-Hélène Huzé, René Cyssau (COSTIC)

dispositions des acteurs, les *dynamiques sociales*, les *contextes* et les *dispositifs techniques* (voir schéma 5). À partir des données recueillies lors des entretiens, l'objectif est ici de préciser certaines des spécificités socioénergétiques des membres d'Enercoop et de rendre compte de ce qui constitue certains éléments essentiels de leurs pratiques, en interrogeant ce qu'implique leur souscription à un fournisseur coopératif d'électricité renouvelable.

2.2. La recherche de la baisse de la consommation : intégration des préoccupations écologiques dans les pratiques

La focale mise sur les pratiques socioénergétiques porte ici sur l'objectif de maîtrise de la demande énergétique (MDE). Il a été rappelé plus haut, comment l'application du principe de sobriété est particulièrement difficile à mettre en pratique, pour une entreprise, du fait que son application s'oppose aux logiques de recherche d'expansion économique permanente, et qu'elle essaie de prendre place dans un environnement dominé par l'ordre énergétique nucléaire (et son tout électrique), fait culturel qui impose ses normes (Zélem, 2010b). Face à cela, et en l'absence de véritable programme de politique publique, qui réussisse à réellement prendre au sérieux les objectifs de MDE, il revient principalement aux consommateurs eux-mêmes d'organiser leur démarche, une démarche qui est loin d'aller de soi dans des environnements complexes, où le fonctionnement de certains dispositifs peut être difficile à maîtriser et à contrôler, ce qui peut les contraindre à bricoler (Zélem, 2010a) pour arriver à leurs fins. Centré sur la population des abonnés à Enercoop, qui expliquent leur adhésion, par la volonté d'appliquer une éthique écologique, le travail a donc cherché à interroger les consommateurs et à recueillir des éléments constitutifs de leurs pratiques socioénergétiques.

2.2.1. *Aboutir à la construction d'une maison écologique et adhérer à Enercoop pour pousser les EnR*

Pour introduire cette étude des pratiques socioénergétiques des membres, il est intéressant de commencer par la présentation très succincte d'un sociétaire d'Enercoop, lors du « *tour d'inclusion* » d'un atelier d'une journée de l'AG d'EMIP. En l'occurrence, ce sociétaire explique que sa souscription à l'abonnement d'électricité à Enercoop advient au terme de la construction d'une maison, où l'objectif est de déployer des pratiques les plus abouties possibles au plan écologique :

Avec la collaboration de Marion Vidal (ERT SPEED) et Vincent Ducrocq (COSTIC) Coordination technique : François Ménard (PUCA), Didier Chérel (ADEME) Convention PUCA n° PE08.17/0000215
Convention ADEME n°0704C0192
https://inis.iaea.org/collection/NCLCollectionStore/_Public/49/034/49034364.pdf (consulté le 06/08/2022) ; Zélem M.-C., Arditi S., Durand S. & Joncoux S. (2008), « Le bâtiment économe : innovation, dynamisation des réseaux et formation des acteurs », ERT-SPEED, Albi, Rapport au Conseil régional Midi-Pyrénées, Programme « Bâtiment Économe ».

« Je travaille dans une grande boîte de BTP. Et, en fait, la consommation d'électricité, c'est un peu l'aboutissement de toute la question qu'on a eu sur la maison, avec ma femme, [une maison] qui est ossature bois, isolée en ouate de cellulose, et en laine de mouton (...), et granulés ariégeois pour ce qui nous reste à chauffer. L'électricité, c'était un peu le bout du bout de la réflexion. »
(obs. 19.1, homme, consommateur et sociétaire)

Ce sociétaire, employé dans le secteur du BTP expose, dans l'extrait de sa présentation, toute la réflexion qui le pousse à opter pour un fournisseur d'électricité coopératif. La consommation d'électricité arrive ainsi en bout de réflexion, à la fin de la construction d'une maison individuelle à visée écologique. Dans cet extrait, et en très peu de mots, l'enquêté détaille sa démarche, et expose certaines caractéristiques précises de la construction (ossature bois), de l'isolation (ouate de cellulose, laine de mouton) et du système de chauffage au bois de la maison (granulés, dont l'origine est précisée). Cette démarche est permise et enrichie par ses propres connaissances et son expérience professionnelle dans le domaine du bâtiment et de la construction (dispositions). Puis, il finit de se présenter, en expliquant les raisons de son adhésion au fournisseur coopératif :

« Enercoop, c'est un des seuls moyens qu'on a, pour l'instant, d'influencer un peu et les pouvoirs publics et la consommation et la production d'électricité. Parce que le reste, on a moins de leviers de manœuvre. C'est vrai qu'Enercoop, c'est aussi un moyen de participer, pis d'orienter ou d'essayer d'orienter de manière collective la production d'électricité. » (obs. 19.1, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, du point de vue de cet enquêté, souscrire un abonnement à Enercoop est, selon lui, l'un des seuls moyens à disposition des consommateurs pour influencer les pouvoirs publics, pour participer et pour orienter la production d'électricité.

2.2.2. Investir pour devenir « prosommateur », produire son électricité et atteindre l'auto-suffisance de sa maison

Certains membres d'Enercoop déploient des démarches significatives, afin de réduire leur consommation énergétique et sont, dans cet objectif, prêts à réaliser des investissements importants dans des dispositifs techniques. À ce titre, cet aspect est assez exemplaire chez une enquêtée (dont la trajectoire a été décrite plus haut, voir chapitre 6, section 1.1.2.2.), une gérante d'une maison d'accueil pour des adultes dépendants, qui est portée clairement par des valeurs écologiques. Cette dernière précise ses valeurs dès le début de l'entretien :

« Parce que je suis une écolo pure et dure. (Rires) Oui, parce que mon installation est assez étonnante. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Afin de mettre en application ses valeurs écologiques, elle achète une maison construite à la fin des années 1980, et investit financièrement, afin d'atteindre l'auto-suffisance énergétique :

« J'ai une grande maison, avec 220 m². (...) [Ce n'est] pas une ancienne maison. Elle était équipée de panneaux solaires [au moment où je l'ai achetée], avant que je rentre chez Enercoop. Donc j'avais une revente obligatoire à EDF pendant 20 ans. Et j'ai fait mettre des panneaux photovoltaïques d'autoconsommation en plus, il y a à peu près un an. Voilà, et ça, c'est donc pour la consommation immédiate. J'ai un chauffe-eau thermodynamique, j'ai des pompes à chaleur, voilà. Je suis en autosuffisance, c'est-à-dire que, dans ma grande maison, en fait, il ne va pas me rester de l'électricité à payer, a priori. Mes factures baissent, baissent, baissent de plus en plus depuis un an. Et ce que vont me rapporter les panneaux de la revente, ça me paiera la différence de la nuit. Voilà, je suis autonome en eau aussi, je suis sur mon puits avec un osmoseur et donc je n'utilise pas l'eau de la ville. Voilà, ma maison est quand même très autonome, voilà. Je ne peux pas faire beaucoup plus. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Dans le cadre de telles pratiques, qui peuvent se retrouver chez certains membres d'Enercoop, la consommation d'électricité finit par être résiduelle, au regard des équipements investis, et des pratiques mises en œuvre. Ainsi, chez cette enquêtée, alors même que la maison acquise est déjà équipée d'une centrale de production d'électricité photovoltaïque, l'enquêtée, tournée vers l'objectif d'autosuffisance énergétique à visée écologique, précise avoir ajouté une deuxième centrale de production d'électricité. Cette seconde centrale a, cette fois, l'objectif d'autoconsommation individuelle. Dans ce cadre, la revente de l'électricité produite par la première installation peut ainsi permettre de compenser l'électricité consommée par la maison, lorsque les panneaux solaires en autoconsommation individuelle ne produisent pas, et qu'il n'y a pas de soleil. Cette membre d'Enercoop peut ainsi être qualifiée de « prosommateur » (ou « prosumer »). Ce mot est un néologisme proposé par A. Toffler composé de « pro » pour « producteurs » et « sumers » pour consommateurs » (Toffler, 1980), et insiste sur la capacité de certains consommateurs à participer à la production : un aspect qui semble tout à fait pertinent dans le cadre de l'autoconsommation individuelle, lorsqu'un usager dispose d'une centrale de production d'électricité (Parag et Sovacool, 2016). Cette enquêtée déploie des pratiques socioénergétiques très orientées vers la sobriété. Elle précise avoir toujours été très militante, et appliqué le « faire attention », qu'elle considère comme un « *style de vie* ». Quand elle est invitée à préciser si son adhésion à Enercoop a fait évoluer sa consommation, voici ce qu'elle répond :

« Ça n'a rien changé, parce que j'ai toujours été une emmerdeuse pour l'électricité, avec mes enfants. C'est-à-dire, si tu n'es pas dans la pièce, t'éteins ! »

Et lorsque ses enfants sont adolescents, et la critiquent en considérant que ce « faire attention » est une « *radinerie* », elle explique la démarche d'éducation à l'attention énergétique mise en œuvre avec eux pour leur faire comprendre les motifs de son « faire attention » :

« Alors mes enfants m'avaient reproché ça, quand ils étaient ado, ils m'ont dit : « maman y'en a marre, tu es tout le temps radine avec l'électricité ! » Et quand j'ai eu [des résultats], que la facture suivante était moins importante, j'ai pris la différence et je leur ai donné. Donc je leur ai expliqué, que ce n'était pas pour faire des économies financières, que ce n'était pas parce que j'étais radine. Mais parce que je voulais mettre l'argent ailleurs, mais pas là-dedans. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée détaille, dans la suite de l'entretien, la complexité de l'installation électrique de sa maison individuelle, qui lui permet de prendre le contrôle de sa consommation d'énergie. Cette installation se compose en particulier de deux centrales de production d'électricité photovoltaïque, deux types de pompes à chaleur, et d'installations qui permettent de maîtriser le niveau de température de chaque chambre (télécommande et capteur de température), où elle loge ses hôtes (adultes dépendants). Elle précise avoir également amélioré globalement son système d'isolation, et ajouté des dispositifs de recherche d'efficacité énergétique, qui complètent certaines pratiques quotidiennes de recherche de sobriété et d'« *intelligence énergétique* » impliquant « *un rapport plus réflexif aux manières de consommer de l'énergie* » (Zélem, 2016):

« Je n'ai pas les petites lumières rouges qui brillent la nuit. Voilà, je fais attention, je tourne un lave-vaisselle par semaine, une machine à laver le linge le moins souvent possible. Enfin, voilà. Et je partirais ailleurs, je n'aurais plus de lave-vaisselle. Donc voilà. Je fais attention à ça. Moi, j'en suis consciente. Ça énerve quelque fois un peu les gens. Mais maintenant, je n'en parle plus. Donc comme ça, je suis tranquille. Et voilà, parce que je trouve que, la meilleure économie, c'est de ne pas la dépenser, voilà. Donc pour mon chauffage, c'est pareil. L'hiver, on met un pull. Et on a 19, pas 23. Même avec des personnes âgées. Voilà. Donc on s'habille et on bouge. Et du coup, on n'a pas froid. Voilà. Mais c'est mon style de vie, j'ai été mariée pendant des années avec quelqu'un de très très écolo, on avait un grand jardin écologique (...). On était très très militant. Tout ce qui concernait déjà les débuts de la permaculture, se nourrir autrement. Moi, je suis végétarienne, presque depuis que je suis né. C'était dans ma démarche depuis le début. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée déploie un niveau d'attention énergétique important (Subrémon, 2011), et l'entretien réalisé est extrêmement riche, du point de vue de ses pratiques socioénergétiques, pilotées par son éthique écologique. D'abord, il convient de remarquer que le choix de température de cette enquêtée en hiver, comme d'autres²⁷⁰ (entr. 12, 13, 19), correspond aux trois niveaux d'injonction prescrits, que ce soit comme une « *prescription comportementale* », une « *règle juridique* » (à appliquer pour certains habitats collectifs), et un « *standard technique* » (à respecter dans le cadre de la rénovation et de la

²⁷⁰ D'autres enquêtés précisent même fixés des seuils de température inférieurs, comme l'enquêté 27 ou l'enquêté 30. Il s'agit généralement d'adultes sans enfants, mais ils sont amenés à augmenter la température en hiver quand d'autres personnes viennent chez eux.

construction des logements neufs) (BrisePierre, 2015). Ainsi, un autre enquêté (entr. 13) justifie ce choix de 19° C en hiver, du fait qu'« on serait en meilleure santé avec un air plus frais. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire) Ce qu'il est intéressant de constater, chez ces enquêtés, c'est que, même s'ils rejettent, et contestent, un certain nombre de « normes sociales », leurs préoccupations écologiques les amènent ici à mettre en pratique des injonctions normatives, qui peuvent pourtant être sujettes à tension d'un point de vue des processus de socialisation²⁷¹. Chez l'enquêtée (entr. 31), cet aspect est présent, lorsqu'elle précise être « consciente », et « faire attention », mais ne plus en parler car « ça énerve quelques fois un peu les gens ». Cet aspect montre que les pratiques énergétiques à visée écologique ne vont jamais de soi, y compris lorsqu'elles respectent des normes institutionnelles et lorsque l'application de ces normes peut générer des tensions ou des conflits avec l'entourage.

Du point de vue de ses pratiques socioénergétiques, cette enquêtée vise à aligner ses pratiques thermiques et ses aspirations écologiques, en s'appuyant en particulier sur des dispositifs sociotechniques de contrôle de la température (pompe à chaleur, télécommande, capteur de température), auxquels elle ajoute, en hiver, le geste de s'habiller (« on met un pull ») et une activité physique (« on bouge »), afin de conserver la chaleur émise par le corps. Ces aspects mettent en exergue pourquoi cette enquêtée décrit ce qu'elle met en pratique comme un « style de vie ». Selon la littérature consacrée au mode de vie (Maresca et Dujin, 2014), le style de vie, composé de différentes dimensions sociotechniques, sociales et spatiales, est le produit d'un « cadre de vie » (macrosocial) historiquement et socialement situé que l'individu, à travers les processus de socialisation primaire et secondaire, composés d'« opportunités » et de « dispositions individuelles », intériorise. Cette intériorisation, issue de différents « arbitrages individuels et collectifs » lui permet d'élaborer son « style de vie ». (Maresca et Dujin, 2014)

Concrètement ce style de vie amène l'enquêtée à vouloir rendre sa grande maison d'accueil autosuffisante, tout en l'adaptant à l'accueil d'un public spécifique, ce qui a exigé des investissements conséquents. De ce point de vue, l'enquêtée est clairement consciente, que ces choix énergétiques génèrent des coûts d'opportunités, c'est-à-dire des choix qui l'empêchent de réaliser d'autres investissements ailleurs. Mais bien consciente de ces choix, elle explique être prête à faire des sacrifices économiques importants, et à se priver d'autres activités, pour viser l'autosuffisance énergétique :

« Oui, alors, j'ai eu [des commentaires] au moment de l'installation :
« maman, tu ne dépenses rien. » Ils voient bien que mes consommations sont hyper-raisonnables. (...) Je leur disais que c'était un choix à faire un jour, plutôt que de partir faire une croisière. Moi, je préfère faire ça. Ça coûte très cher, et tout ce que j'ai pu économiser depuis que j'ai fait ces installations, ça

²⁷¹ Par exemple, l'enquêté (entr. 30) précise se sentir généralement bien à 17 ou 18° C, et a tendance à augmenter la température quand il a de la visite : « Je pense que, quand j'ai des amis aussi j'augmente un peu avant... parce que je sais que mes standards de température sont en général bas... pour mes amis. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

a été pour rembourser ça. J'ai pris ces prêts à ma banque, et pas avec les fournisseurs. Donc j'ai eu un taux plus intéressant. Et dès que j'ai un peu de côté, au lieu de mettre, je ne sais pas sur le livret, moi je remboursais. Maintenant j'ai tout remboursé, alors que les panneaux photovoltaïques, les panneaux d'autoconsommation, ils sont très récents, ils ont un an. Ils sont déjà remboursés. C'est vrai que c'est parce que j'avais les moyens de faire ces installations, je reconnais que tout le monde ne peut pas les faire, surtout maintenant où il y a très peu d'aide de l'État.» (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette volonté claire et affirmée, est poussée par l'objectif d'investir du capital économique et de réaliser des pratiques de sobriété, afin de réduire son impact et d'atteindre l'autosuffisance énergétique, quitte à réduire sa capacité à consommer ailleurs. Au cours de l'entretien, elle précise s'être abonnée à Enercoop, dès qu'elle apprend l'existence du fournisseur à la radio. Son adhésion lui permet de conforter ses pratiques écologiques, même si elle conçoit tout de même cette souscription comme « un luxe ». Enfin, l'enquêtée, célibataire et âgée de 68 ans au moment de l'entretien, souhaite réduire, dans les prochaines années, son activité de maison d'accueil, et précise avoir commencé les démarches, pour mettre en vente sa maison, et déménager pour se rapprocher de ses enfants. Pour ce faire, elle fait face au problème de la reconnaissance de ses investissements par rapport au Diagnostic de Performance Énergétique (DPE). Ce diagnostic est un instrument d'information sur les consommations prévisionnelles d'énergie du bâtiment considéré, et fonctionne selon l'affichage de l'étiquette-énergie. Le DPE attribue à un logement deux évaluations (de A à G), l'une sur son niveau de consommation énergétique, et l'autre sur ses émissions de Gaz à Effet de Serre²⁷². Ainsi, lorsqu'elle est interrogée sur la classification du DPE de sa maison, voici ce qu'elle précise :

« Oui, alors, je me suis un peu bagarrée avec ça, parce qu'en fait, le diagnostic, il ne prend pas en compte tout ce qui est pompe à chaleur, etc. Donc il m'a fait juste un diagnostic d'isolation de la maison, en fait, de perméabilité, de la température, etc. On est au milieu, [côté diagnostic]. Je ne sais plus les chiffres (...). Ça pourrait être mieux, si on prenait en compte

²⁷² Il est normalement obligatoire pour toute construction, lors de l'extension d'un bâtiment ou lors de la vente ou de la mise en location d'un logement. Si cette étiquette-énergie peut être vectrice d'arbitrage pour orienter certains choix, il peut être difficile, pour les usagers, de développer une lecture claire du dispositif (puisqu'une variable, au moins, dépend de la manière d'habiter le logement), et de faire valoir leurs droits en cas de volonté de recours contre un faux diagnostic. Une réforme récente attribue au DPE un droit d'opposabilité, ce qui pourrait renforcer sa force juridique et les possibilités de recours. Pour en savoir plus, voir par exemple : C. Krolik, Énergie et climat dans la loi portant engagement national pour l'environnement, *Revue juridique de l'environnement*, 2010/5, p.185-199 ; J. Meissonnier, Comment les facteurs énergétiques impactent-ils les arbitrages résidentiels ? L'intérêt d'une démarche peu directive réitérée, [dans] M.C. Zélem, C. Beslay, *Sociologie de l'énergie*, 2015, CNRS Editions ; M. Poumarède, Performance énergétique du bâtiment : l'introuvable responsabilité, *Droit et ville*, 2012/1 (n°73), p.103-118.

les appareils qui font que la maison n'est pas chère. (...) Il y'en a un C et l'autre, c'est D. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Considéré comme un outil important des politiques publiques pour piloter la réduction des consommations énergétiques et accompagner la rénovation thermique des bâtiments, ce dispositif est un sujet complexe qui ne peut être approfondi ici, d'autant que l'entretien a été réalisé en 2019, avant la réforme que le DPE a connue en 2021. Néanmoins, voici ce que précise l'enquêtée qui semble assez insatisfaite du travail du diagnostiqueur, une insatisfaction qui l'amène à préciser la manière de s'adapter aux journées chaudes, qui caractérisent le moment où l'entretien est fait, en juillet :

« Donc ce n'est pas méchant. La maison, elle-même, elle est isolée au niveau de la toiture, elle a du double vitrage partout, voilà. On ferme les volets, et on tient bon. On n'a pas besoin de mettre des ventilos. Donc, sauf peut-être à l'étage qui a été un grenier aménagé, mais qui est complètement isolé, par la toiture. Quand j'ai des gens qui viennent dormir là, si c'est vraiment des gens qui sont incapables d'ouvrir la nuit, eh bah je mets la clim', voilà. En bas, on n'en a pas besoin. Bah oui, [le diagnostic] est mal-fait, parce qu'ils m'ont dit effectivement, c'est des trucs qui peuvent tomber en panne, c'est pour ça, enfin. (...) Mais ce n'est pas grave. Il ne connaît pas. Il a regardé toute mon installation, il a poussé un cri, parce qu'évidemment, quand on voit mes compteurs électriques, c'est impressionnant. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

L'enquêtée, dans sa visée d'autosuffisance énergétique, a investi dans une multitude de dispositifs techniques, qui occupent une certaine surface dans la maison, afin de contrôler et de réduire sa consommation. Et lorsque l'enquêtée est invitée à préciser sa connaissance des « consommations cachées²⁷³ » d'électricité, cette invitation lui permet d'entrer dans le détail de ses équipements. Son installation électrique est équipée d'un dispositif de gestion de l'énergie, la « box Comwatt²⁷⁴ ». Présenté comme un « gestionnaire d'énergie intelligent », ce dispositif vise à piloter les installations électriques, à coordonner l'autoconsommation individuelle, et à réduire la consommation en contrôlant à distance (via un ordinateur ou un « smartphone ») les appareils électriques du logement²⁷⁵. Elle relate ainsi l'expérience de l'installation du Comwatt, qu'elle préfère rapidement abandonner, lorsqu'elle se rend compte que le dispositif fonctionne avec des prises connectées qui changent de couleurs, suivant leur utilisation :

²⁷³ Pour rappel, les consommations cachées s'expliquent « par le fait que l'interrupteur principal [de l'objet électrique] se situe après le transformateur. Or un transformateur branché consomme de l'énergie car le courant résiduel continue de circuler. » Il s'agit généralement des haut-parleurs ou de lampes. <https://www.quechoisir.org/conseils-economies-d-energie-la-consommation-cachee-des-appareils-en-veille-n6967/#meme-eteint-ca-consomme> (consulté le 29/11/2021).

²⁷⁴ Source : <https://www.comwatt.com/societe-comwatt/> (consulté le 14/02/2022).

²⁷⁵ Source : Pour plus d'informations sur le Comwatt : <https://www.comwatt.com/solutions-particuliers-autoconsommation/produits-autoconsommation-solaire/comparatif-box-autoconsommation-photovoltaïque/> (consulté le 20/07/2022).

« *Quand [les techniciens] sont venus pour le Comwatt, ils ne m'avaient pas expliqué ça, en le montant. Mais quand j'ai eu (...) sans arrêt sur mon ordinateur Comwatt qui m'envoie des messages. Il me casse les pieds avec ça. Donc j'ai fini par appeler le dépanneur, et je lui ai demandé comment ça fonctionne, il me revisualise à distance ma petite box qui gère ça. Et puis, [le dépanneur] m'explique que, par exemple, il y a une prise intermédiaire qu'on met entre le secteur et mon appareil. Et cette prise, elle va s'allumer en couleur. Ça, c'est le système Comwatt qui me renvoie les informations sur ma consommation. Par exemple, j'allume ma télé : sur ma prise qui est dans le mur, il y a une couleur, soit elle est bleue, soit elle est rose. Si elle est rose, ça veut dire qu'elle consomme très peu, mais elle consomme. Et si elle est bleue, ça veut dire que j'utilise l'appareil, donc elle consomme à fond. Et moi, je vire tout ça. (Rires) C'est-à-dire que si je n'utilise pas une prise, j'enlève tout. Oui, je débranche, et quand j'utilise mon lave-vaisselle, je rebranche. J'ai fini, je débranche. Voilà. Ça, je fais ça parce qu'à partir du moment où j'ai su que ça circulait quand même dans les tuyaux, et qu'on avait quand même une consommation, je n'en ai pas envie. Ça ne me sert à rien. Donc ça, j'enlève tout ce que je peux enlever, les rallonges, les machins. Si je n'utilise pas la prise, je n'ai rien dedans (rires).* » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)

Ainsi, face à la promesse d'un dispositif connecté, l'enquête revient au « jeu classique » de brancher les appareils, lorsqu'elle les utilise, et de les débrancher, lorsqu'elle cesse de les utiliser, une logique ordinaire déjà identifiée dans les années 1990 par D. Desjeux (Desjeux, 1996). Elle explique plus loin, au cours de l'entretien, les raisons de l'installation de ce Comwatt :

« *Oui, j'aurais bien pu m'en passer. Si j'avais su, je m'en serais passée. Mais c'était quand même quelque chose que revendiquaient beaucoup les installateurs, parce que c'était nouveau, et parce que beaucoup de gens aiment gérer leur cambriolage, leur consommation comme ça, voilà, donc moi, je les ai laissés le mettre. Mais pour moi, ce n'est pas la peine, je ne m'en sers pas. Quand je vois le message « Comwatt machin, vous êtes mal relié » je coupe. Mais je vais même plus les appeler. Ce n'est pas la peine, je m'en fous. À partir du moment où ils m'ont rassuré, en me disant, que toute ma consommation électrique était prise en compte par mes panneaux, indépendamment du Comwatt qui n'est qu'un lecteur, je me suis dit, eh bah je n'ai pas besoin, de lecteur, moi. Je fais confiance, et pis on verra bien à la facture. » (entr. 31, femme, consommatrice et sociétaire)*

Une telle situation pose tout de même quelques questions. Finalement, c'est sans doute l'attrait pour l'innovation technologique qui a encouragé les installateurs à équiper l'utilisateur du Comwatt. Pourquoi cette enquêtée n'utilise-t-elle pas les fonctionnalités du Comwatt ? Est-ce un effet générationnel, ou est-ce lié à un dispositif trop sophistiqué ? Dans le cas de cette enquêtée, le dispositif en question colore les prises électriques, en fonction de leur utilisation, y compris lorsque ces prises ne sont pas utilisées. C'est cet éclairage en couleur, y compris en cas de non-usage, qui semble poser problème à l'enquêtée, et qui a pour conséquence qu'elle n'utilise pas le dispositif. Il convient de

préciser que cet éclairage des prises électriques contredit l'objectif « zéro diode éclairée » qui est un éco-geste clairement identifié. Il semble ici que l'enquêtée soit, avant tout, motivée par la maîtrise complète de sa consommation. Brancher et débrancher peut être un geste fastidieux et répétitif. Mais seul ce geste semble garantir, à l'enquêtée, la possibilité de contrôler sa consommation. Enfin, cette enquêtée envisage, idéalement, de reproduire sa recherche d'autosuffisance énergétique, dans son prochain logement, sous condition qu'elle puisse la mettre en pratique, avec un niveau de retraite suffisant.

2.2.3. Raisonner en bilan-carbone : jouer à connaître sa consommation pour réduire son impact

Pour approfondir certaines spécificités identifiées des pratiques socioénergétiques existantes chez les membres d'Enercoop, un long entretien a été réalisé avec un homme d'une trentaine d'années, diplômé du supérieur en sciences physiques. L'enquêté (entr. 30), qui se dit actif au plan militant, principalement à l'échelle d'associations de son quartier, précise s'engager pour des organisations qui ont toutes un point commun :

« Toutes ces associations, elles ont un truc en commun, qui est une préoccupation environnementale. Chercher à réduire l'impact de l'homme sur le climat. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

S'il ne se rappelle plus comment il a découvert le fournisseur coopératif, voici ce qu'il précise, lorsqu'il est interrogé sur ses motivations d'adhésion, et sur ce qui compense à ses yeux, le surcoût de son électricité d'Enercoop :

« Le surcoût n'est pas très important. Après c'est vrai que quand tu prends une part, ils te donnent une réduc', ils ne te font pas payer les frais d'inscription. J'avais eu un truc de parrainage aussi. Du coup, oui, il y a des choses qui compensent, oui tout à fait. Mais je consomme peu d'électricité. Je n'ai plus le chiffre, mais si j'allume mon ordi, j'ai mon bilan carbone, et je crois que j'ai quelque chose comme 300 kWh par an d'électricité. 300 ou 400, donc c'est vraiment très faible. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

Ce qui semble très significatif, chez cet enquêté, c'est que, dès le début ainsi que tout au long de l'entretien, il raisonne selon une logique de bilan-carbone. Assez proche des démarches promues par R. Hopkins et le mouvement des villes en transition (Hopkins, 2010), ce raisonnement fait aussi écho aux pratiques des Carbon Rationing Action Groups (CRAGs) en Grande-Bretagne, « un réseau de collectifs locaux dont les membres se réunissent pour tenter de réduire ensemble leurs émissions individuelles de GES, en se soumettant à un rationnement volontaire » (Szuba, 2009 ; Szuba et Semal, 2010). Ainsi, l'enquêté participe lui-même à une association de ville en transition. Cet engagement militant impacte ses pratiques, ses comportements et ses raisonnements organisés autour de l'objectif de réduire ou de ne pas faire croître son empreinte carbone. Ainsi, sa démarche peut être conçue comme un moyen de se mettre en ordre de bataille pour s'adapter au dispositif de carte carbone. Il s'agit d'un instrument de politique publique qui vise à restreindre l'impact

environnemental, en attribuant, à chaque citoyen, un quota d'émission carbone (Desmettre, 2009). Néanmoins, ce dispositif entre en contradiction directe avec les logiques de consommation qui se sont imposées au XX^e siècle, et il y a très peu de chances qu'un tel dispositif puisse être appliqué. Au moment de l'entretien, l'enquêté est célibataire, et loue un appartement, dont le système de chauffage est au gaz. D'entrée de jeu, il précise connaître son niveau de consommation (300 ou 400 kWh), qu'il confirme, durant l'entretien, en vérifiant sur son ordinateur (365 kWh). Ce niveau de consommation est très faible au regard de la moyenne annuelle française (4 770 kWh par an²⁷⁶). Son appartement, chauffé au gaz, explique en partie ce faible niveau. Mais sa très bonne connaissance de son niveau de consommation électrique peut s'expliquer par deux éléments. En premier lieu, il précise avoir réalisé son bilan carbone, il y a à peine quelques mois. En second lieu, il utilise le Linky pour suivre sa consommation électrique directement depuis son ordinateur, le compteur communicant pouvant être vu ici comme une « *technologie réflexive* » servant d'outil pour suivre sa structure de consommation (Draetta, Delanoë et Licoppe, 2015) et orienter ses pratiques. Pour cet enquêté, identifier la consommation de chacun des équipements de son logement, et connaître sa structure de consommation électrique est un aspect essentiel pour réduire son impact :

« Ouais, même en termes de consommation d'électricité, même en comptant que l'ordinateur, disons que je crois que j'avais regardé la consommation de ce truc-là, j'ai plus le chiffre en tête, mais c'était faible. (...) Je débranche ma machine à laver, parce que j'ai remarqué qu'elle faisait 0,5 watts quand elle était branchée. Mais c'est marrant, c'est des trucs, c'est minuscule et je ne sais même pas très bien pourquoi je le fais, c'est négligeable. Je ne pense pas que ce soit mesurable dans ma consommation électrique à la fin. Alors j'ai regardé 0,5 watts sur un an, ça ne faisait pas beaucoup de watt/heure, ça ne faisait pas beaucoup de kilowatt heures. J'avais fait le calcul, je crois que ça faisait 3,6 kilowatt heures. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

Réduire au maximum son impact et faire la chasse aux « fuites d'électricité » est un jeu et un défi que l'enquêté cherche à relever. Pour ce faire, il a activé le dispositif mis en ligne par Enedis, qui est mis à disposition des usagers dès lors que leur logement est équipé du compteur communicant. Grâce à cette activation, il peut avoir accès à sa consommation. Et lorsqu'il est invité à préciser si sa consommation a évolué depuis sa souscription à Enercoop et si son attention énergétique a été modifiée, il précise :

« Je pense que j'y faisais déjà attention. Je le fais peut-être un peu plus, mais sur des gestes tellement petits. Je ne sais pas, par exemple, j'éteins ma box la nuit. Ça ne sert à rien qu'elle soit allumée, je n'en ai pas besoin, ça consomme tellement peu que finalement, c'est peut-être l'équivalent, je ne sais pas, de ne

276

Source : <https://prix-elec.com/energie/comprendre/statistiques-consommation-france#consommation-moyenne> (consulté le 29/06/2021).

pas regarder une vidéo à la con de cinq minutes sur YouTube, que quelqu'un m'a envoyée. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

S'il met clairement en place une chasse aux gaspillages, en s'appliquant à réduire, autant que possible, sa consommation, ce même enquêté exprime aussi une critique de la politique de promotion « des petits gestes » :

« Et c'est là où je dis, oui ces petits gestes, c'est bien, mais des fois, j'ai l'impression qu'on en parle beaucoup, mais qu'il faut aller tellement plus loin que ça, qu'il faut des énormes gestes, faut que les gens, ils changent leur mode de vie, leur mode de consommation, et que finalement se focaliser trop sur les petits gestes, « ah dire, ah c'est bon, vous pouvez partir un week-end sur deux avec Ryan Air, à Riga. Ce n'est pas ça qui va changer le système et il vaut mieux, franchement, moi je préférerais que les gens, ils laissent allumer leur lumière toute la journée. Et qu'ils arrêtent, enfin qu'ils diminuent par dix leur trajet aérien, plutôt qu'ils disent : « moi je fais gaffe, j'éteins mes lumières, ou je trie mes déchets et c'est un peu ça. » Je trouve que les pouvoirs publics ont beaucoup d'intérêt à se focaliser sur ces petites choses où ça ne coûte rien. Et on continue dans le même système, on va dans le mur. » (entr. 30, homme, consommateur et sociétaire)

Cet enquêté critique cette politique des petits gestes, les « écogestes » au regard de l'effort et du décalage qu'il perçoit, entre les choix nécessaires pour atteindre un mode de vie véritablement soutenable, et l'impact peu significatif des « petits gestes » à l'échelle macrosociale. Il pointe, par exemple, ce phénomène de partir en avion pour deux jours, mettant en évidence ainsi la nécessité d'agir vraiment, en réalisant une véritable hiérarchisation dans les besoins.

2.2.4. Prendre ses distances avec les objets et les normes de confort : sobriété numérique, refus des objets et du consumérisme

Lors des entretiens, les membres d'Enercoop exposent un certain nombre de pratiques qui visent à renforcer leur éthique écologique. Elles sont assez nombreuses et il est impossible de les évoquer toutes dans ce manuscrit. Dans cette perspective, le choix est fait de mettre en exergue quelques traits significatifs, identifiés parmi les membres d'Enercoop qui expriment le refus d'un certain nombre de normes sociales et qui visent la réduction de la consommation.

À ce titre, l'enquêtée (entr. 36), une enseignante retraitée qui est âgée de soixante-deux ans, expose, dans ses pratiques, deux spécificités intéressantes à souligner. En premier lieu, elle explique prendre appui sur un guide de bonnes pratiques, qui lui sert de référence pour s'orienter et partir à la chasse au gaspillage. Il s'agit d'un site internet qui s'intitule « ça commence par moi²⁷⁷ », un site qu'elle inscrit dans le sillage du reportage de

²⁷⁷ Source : <https://cacomenceparmoi.org/> (consulté le 17/02/2022) dont il existe également un livre éponyme publié en 2018 par Julien Vidal.

C. Dion intitulé « Demain » et qui propose, en particulier, « *trois cent soixante-cinq actions pour une éco-citoyenneté ambitieuse* ». Elle détaille en particulier son application à déployer une sobriété digitale, l'une de ces trois cent soixante-cinq actions :

« C'est là que j'ai pris conscience effectivement. Alors moi, je le faisais systématiquement, c'est-à-dire je ne suis pas du genre à garder trop. (...) Par exemple, les mails, j'en ai trois, deux sur ma boîte aux lettres. Et quand j'ai reçu un mail, avec la liste de ce qu'on pouvait faire, pour arranger sa consommation énergétique. Il y avait pleins de points effectivement où il fallait que j'arrange les choses. Et quand j'ai vu « vider votre boîte mail », je ne comprenais pas la question, quoi ! Moi, quand je reçois un mail, je le classe ailleurs. Et quand j'ai appris qu'autour de moi, des gens gardaient 5 000 mails, 3 000 mails... Je suis tombée des nues, quoi ! » (entr. 36, femme, consommatrice)

À la suite de la découverte de ce guide des bonnes pratiques, elle précise essayer de mettre en application cette démarche et ces actions d'éco-citoyenneté. Mais elle rappelle aussi la difficulté de pouvoir tout faire, citant à ce titre l'exemple de personnes dont elle considère le comportement comme vertueux, mais qui peuvent conserver une quantité considérable de mails. En parallèle de cette recherche de sobriété numérique, l'enquêtée fait aussi partie des personnes interrogées qui préfèrent réduire l'usage des objets électriques dans son quotidien :

« Pour mes besoins personnels, je préfère beaucoup plus passer le balai que l'aspirateur. Bon, quand même, de temps en temps, je passe l'aspirateur, mais vraiment, je ne sors pas l'aspirateur tous les jours. » (entr. 36, femme, consommatrice)

Si cette enquêtée dispose tout de même d'un aspirateur, elle préfère utiliser un balai et s'écarte ainsi de l'imaginaire du « tout électrique » qui peut irriguer une certaine norme de confort. Face à cette norme, l'enquêtée préfère s'en éloigner et faire en fonction de ses besoins :

« Si je reprends l'exemple [d'un proche] qui travaille à l'EDF, chez lui, tout est électrique. Tout est électrique, c'est-à-dire que le moindre objet, le presse-purée, il va acheter un robot. La brosse à dent, ça va être électrique. Enfin, plein de trucs. Moi, j'ai mon fer à repasser, après l'électroménager minimum. Mais je fais en fonction de mes besoins, quoi ! (...) A partir du moment où je peux faire sans électrique, je fais sans électrique. » (entr. 36, femme, consommatrice)

Cette critique et ce refus du « tout électrique » se retrouve également chez d'autres enquêtés (entr. 14, 16) qui ont tendance à déplorer une trop grande présence des objets électriques dans leur mode de vie :

« Il y a des objets dont on pourrait clairement se passer. En fait, je trouve qu'il y a trop d'objets électriques autour de nous. Et j'aimerais qu'il y en ait moins. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

Parmi les membres d'Enercoop, certains aspects tout à fait significatifs touchent le rapport aux objets. Par exemple, l'enquêtée (entr. 19), une enseignante-chercheuse vivant en proche banlieue toulousaine, confirme cette spécificité :

« Je ne dépense pas beaucoup. Je n'achète pas beaucoup d'objets, parce que je pense que les objets, on en achète trop. Je trie tous mes déchets. J'achète très peu. » (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée rejette la société des objets, la société de l'« avoir », comme l'exposait déjà E. Fromm dans les années 1960, poursuivant la critique du capitalisme de Marx en (dé)plaçant la lutte des classes dans l'antagonisme entre être et avoir : *« On ne peut vraiment comprendre la charge affective que la lutte entre le capital et le travail représentait pour Marx que si on considère que, pour lui, il s'agissait d'une lutte entre ce qui est vivant et ce qui est mort, entre le présent et le passé, entre les personnes et les choses, entre être et avoir. »* (Fromm, 1978) Ainsi, cette même enquêtée répète plus loin son rejet des objets, son refus du consumérisme et sa volonté d'affirmer une éthique de la durabilité :

*« Je suis contre les objets. Je n'aime pas les objets. Et je trouve que l'on fout trop d'argent dans les objets. Donc moi, je passe mon temps à faire durer les objets le plus longtemps possible. Je n'en achète pas. (...) Juste l'idée qu'on achète trop d'objets. Les lieux d'achat d'objet ne m'intéressent pas non plus. Donc je n'achète pas d'objet. Donc là, l'idée qu'on va me changer un compteur alors que le mien marche... ça me fait c****. Je n'en ai pas besoin. »* (entr. 19, femme, consommatrice et sociétaire)

Cette enquêtée refuse la « société de l'avoir » et l'idée d'être contrainte à remplacer un objet qui marche (son compteur électrique) lui pose problème. Dans la volonté d'appliquer une éthique de sobriété, certains membres d'Enercoop critiquent et refusent le consumérisme (le consommateur représentant ici l'« esprit Chameau », celui que l'on rejette), exprimant ainsi une forme d'aconsommation (Dobré, 2002). Ce refus peut prendre une forme quasi-allergique (épidermique) chez d'autres membres, à l'instar de la réaction très marquée d'une sociétaire au cours de l'observation d'un atelier de Maîtrise de la Demande Énergétique (MDE), lors d'une journée sociétaire. En effet, après l'introduction de présentation du contexte énergétique, la deuxième partie de cet atelier consiste en la découverte du wattmètre qui permet de connaître et maîtriser sa consommation électrique. Or, lorsqu'il s'agit de s'approprier cet outil, cette sociétaire, âgée d'environ soixante-dix ans, contrairement aux autres participants du groupe, s'éloigne et réagit à voix basse :

« J'ai horreur de ces appareils. Ça me stresse. Heureusement que mon mari supporte. Mais moi, j'ai horreur des appareils. » (obs. 1.24, femme, consommatrice et sociétaire)

Ainsi, l'adhésion à l'*instituant* d'Enercoop ne se réduit pas au refus et à l'adhésion à certaines idées. Mais cette adhésion révèle aussi des *pratiques socioénergétiques* tournées vers l'attention énergétique, qui se concrétisent par la volonté d'auto-suffisance énergétique, le raisonnement par bilan-carbone ou le refus du consumérisme et de l'*avoir*.

2.3. Le savoir d'achat : une analyse multicritère pour mieux connaître ce qui est consommé et piloter ses pratiques de consommation

L'exploration des traits constitutifs des pratiques socioénergétiques des membres d'Enercoop, conquis par les EnR, s'appuie sur la conduite d'entretiens auprès des membres, et l'un des objectifs visés est de comprendre ce qui pousse les consommateurs à souscrire un abonnement à Enercoop. Les raisons de cette souscription sont, en effet, une question importante, à laquelle la démarche sociologique cherche à répondre, en comprenant les dispositions, les motivations et les processus qui amènent les consommateurs à souscrire à un fournisseur, dont le prix de vente de l'électricité au kilowattheure (kWh) est supérieur aux autres fournisseurs (voir chapitre 3, section 3). Or, si cette souscription, telle qu'elle est présentée par le fournisseur, s'articule avec une approche par la sobriété, elle prouve surtout le consentement de consommateurs, qui sont prêts à payer une facture d'électricité plus élevée, et/ou à faire des efforts conséquents de maîtrise de la demande énergétique pour réduire leur consommation.

La spécificité des membres de cette organisation sociale est d'autant plus surprenante que le service de la fourniture d'électricité, d'un point de vue sociologique, peut être perçu, dans le cadre de ses usages comme une « *évidence invisible* ». (Desjeux, 1996) Et d'un point de vue économique, il n'y a *a priori* pas de différenciation significative pour l'utilisateur final entre les fournisseurs d'électricité, ce qui devrait avoir pour conséquence, chez les consommateurs, selon l'approche néoclassique du consommateur (microéconomique), de s'orienter vers la souscription à l'offre de fourniture d'électricité la moins chère. Or, telle n'est pas l'option prise par les consommateurs du fournisseur coopératif, dont le nombre a même fortement augmenté entre 2014 et 2018. Au plan théorique, cette tendance écarte tout autant un comportement guidé par une rationalité économique maximisatrice d'utilité (calcul coût/avantage) (théorie néoclassique), constituée par une analyse bi-critère (prix et niveau de satisfaction procuré), qu'une forme de consommation ostentatoire et de distinction. Cette démarche implique en effet d'être expliquée par d'autres éléments, et pose la question de ce qui conduit les consommateurs à souscrire à Enercoop.

À partir d'une telle question et au-delà des éléments motivationnels détaillés plus haut (voir chapitre 5, section 3.2), l'investigation réalisée auprès de ces consommateurs, afin de mieux comprendre leur démarche, propose de poser les bases d'un concept, le *savoir d'achat*, pour enrichir l'analyse de la sociologie de la consommation. Déjà énoncé par

des publicitaires²⁷⁸, le designer M. Millot (Millot, 2019) et le philosophe B. Stiegler (Stiegler, 2019), la recherche propose, d'un point de vue sociologique, d'esquisser les bases du *savoir d'achat*. Il est identifié ici comme le produit d'un raisonnement pratique de consommateurs du réseau de coopératives Enercoop. En lieu et place d'une analyse bi-critère (prix/utilité) propre à l'analyse néoclassique du consommateur, le *savoir d'achat* mobilise une analyse multicritère qui guide les pratiques de consommation. L'hypothèse faite au cours de cette recherche est de considérer que le *savoir d'achat* pourrait être un type de savoir élaboré à l'intersection de dispositions socioéconomiques, de certains savoirs (savoirs économiques, savoirs techniques) et d'objectifs éthiques qui orientent les pratiques de consommations.

Néanmoins, si l'élaboration conceptuelle du *savoir d'achat*, d'un point de vue sociologique, a été permise par l'investigation des pratiques socioénergétiques des membres d'Enercoop qui consomment l'électricité coopérative d'origine renouvelable, la proposition conceptuelle peut s'élargir à un panel bien plus large de consommateurs, qui cherchent à réaliser des pratiques de consommations mieux informées et peut-être potentiellement plus conséquentes voire citoyennes. Qu'est-ce que le *savoir d'achat* ? Pourquoi élaborer ce concept ? En quoi ce concept permet-il d'éclairer les pratiques de consommations et de mieux appréhender les démarches mises en œuvre et les raisonnements réalisés par les consommateurs ? Comme les travaux de sociologie de la consommation le démontrent, les pratiques de consommation connaissent un certain nombre d'évolutions significatives : en quoi consistent ces évolutions ? Comment le *savoir d'achat* peut-il prendre place et permettre de mieux comprendre ces évolutions ?

Pour répondre à ces questions et essayer de rendre explicite l'intérêt conceptuel du *savoir d'achat*, il convient dans un premier temps de faire retour sur les enjeux propres à la sociologie de la consommation et sur les différentes « figures du consommateur », un consommateur qui a une émergence relativement récente (section 2.3.1). Ensuite, comme ce travail postule que le *savoir d'achat* vient s'ajouter à la « rationalité » du consommateur, le travail rappelle les principales conceptions du consommateur attribuées par les chercheurs en sciences humaines et sociales (section 2.3.1.1) avant de préciser certaines évolutions des pratiques de consommation identifiées au XXI^e siècle (section 2.3.1.2). La recherche se poursuit en détaillant les particularités de la consommation et de l'usage de l'électricité (section 2.3.2), puis expose les éléments empiriques qui ont contribué au dévoilement du concept, qu'il s'agisse d'extraits d'entretiens ou de l'analyse d'une campagne de communication d'Enercoop (section 2.3.3). Enfin, la dernière partie vise à détailler le concept de *savoir d'achat*, à circonscrire ses contours (section 2.3.4), en précisant ce qu'il n'est pas, et en exposant ses éventuels apports d'un point de vue sociologique.

²⁷⁸ Courant juin 2020, une grande entreprise de distribution a diffusé une campagne d'affichage publicitaire qui mobilisait, au côté du pouvoir d'achat, la notion de « savoir d'achat ».

2.3.1. « Figures du consommateur » : heureux, aliéné ou consommacteur

L’émergence des « figures du consommateur » est repérable au plan institutionnel par les activités juridiques liées au développement du droit de la consommation²⁷⁹ (Calais-Auloy et Temple, 2015) dans les années 1970, avec l’objectif d’identifier son rôle économique (Temple, 2005), et de construire un système normatif qui le protège face aux risques d’asymétrie²⁸⁰. À ce titre, la création en 1993 du code de la Consommation en France est récente (Aubry, 2016). Elle montre que, dans le domaine législatif, il existe, pour la protection du consommateur, un certain dynamisme au niveau français²⁸¹ ou européen²⁸². Conjointement au droit de la concurrence, le droit du consommateur est le versant juridique du fonctionnement d’un système global d’« économie mixte » (Gazier, 2015), où les systèmes d’échanges marchands²⁸³ occupent une place importante. Hormis cet aspect juridique, la figure du consommateur accompagne indéniablement le récit de l’accès à un certain niveau de vie, permis par l’expansion et le processus de développement économique. De ce fait, l’acte et la possibilité de consommer, au-delà de la nécessité pour satisfaire les besoins de subsistance, occupent une position centrale dans l’avènement de la « grande société »²⁸⁴ (Wallas, 1914), caractérisée par une montée en puissance du consumérisme, dans l’entre-deux guerre aux États-Unis, et en France dans les années 1950 (Chessel, 2012).

2.3.1.1. Quelles rationalités à l’œuvre chez le consommateur ?

Pour la science économique, à l’échelle macro, l’approche de Keynes met en avant la consommation, avec l’investissement, comme une composante importante de la « demande effective (globale) », et comme moteur de la croissance économique (Keynes, 1936). À l’échelle micro, la théorie du consommateur (analyse néoclassique) caractérise un agent

²⁷⁹ « Ensemble des règles régissant les relations entre professionnels et consommateurs » selon J. Calais-Auloy et H. Temple (2015).

²⁸⁰ H. Temple (2005) propose d’évoquer deux risques, « l’asymétrie d’information » et « l’asymétrie de la capacité de négociation ».

²⁸¹ On peut rappeler la loi consommation de mars 2014 qui vise à renforcer le droit du consommateur. <https://www.vie-publique.fr/loi/20679-loi-hamon-consommation-action-de-groupe-class-action> (consulté le 24/05/2022) ou l’émergence de « class action » ou « action de groupe » au niveau européen.

²⁸² Voir à ce titre la directive 2011/83/UE sur les droits des consommateurs. <https://eur-lex.europa.eu/LexUriServ/LexUriServ.do?uri=OJ:L:2011:304:0064:0088:fr:PDF> (consulté le 24/05/2022).

²⁸³ L’anthropologie de K. Polanyi permet de concevoir cette caractéristique comme une forme de systèmes d’échanges parmi d’autres systèmes économiques et d’institutions possibles et historiquement situés (économie domestique, économie administrée, etc.) Voir C. M. Arensberg, K. Polanyi, Les systèmes économiques dans l’histoire et dans la théorie, 1975, Larousse.

²⁸⁴ Controverse entre J. Dewey et W. Lippmann sur le risque d’éparpillement du « public » en « masse », la « grande société » « désigne d’abord le monde moderne marqué par la découverte scientifique et l’innovation technologique, l’urbanisation et la mobilité des individus, la création de grands marchés internationaux et la guerre mondiale ». Voir J. Zask, Pourquoi un public en démocratie ? Dewey vs Lippmann. Présentation des textes de Walter Lippmann, « Le public fantôme » (1925) et de John Dewey, « Le public et ses problèmes » (1927) », *Hermès, La Revue*, vol. 31, no. 3, 2001, pp. 61-66.

à rationalité maximisatrice d'utilités, disposant d'une information parfaite et complète, sous contrainte de rareté : cette hypothèse a été peu à peu démentie (Keen, 2017), raffinée ou enrichie (suivant les points de vue) au fur et à mesure de l'avancée des recherches, par exemple, par la prise en compte, par les consommateurs, des caractéristiques des biens consommés (Lancaster, 1991), ou la reconnaissance de biais cognitifs très étudiés par les sciences cognitives (Kahneman, 2018).

Au fond, ce qui est recherché, c'est la caractérisation d'une forme de rationalité prédictible et modélisable, qui réussisse à rendre compte d'anticipations futures. Parmi les travaux qui interpellent l'hypothèse d'une rationalité économique prédictible, la « *rationalité limitée* » d'H. Simon (Simon, 1953) a été particulièrement remarquée, puisqu'elle écarte la dimension maximisatrice et finaliste, pour mettre en avant ses dimensions « *procédurale, limitée et intuitive* ». La maximisation n'est plus le but, mais c'est davantage la recherche d'une « *première solution* » jugée satisfaisante (Tran, 2018). Cependant, les sciences économiques ne sont pas les seules à étudier le comportement du consommateur : toute une tradition des SHS, dans la lignée fondatrice de l'étude de la rationalité de M. Wéber (Weber, 1968), s'y est aussi intéressée : trois perspectives tout autant normatives peuvent être identifiées, chacune caractéristique de certaines périodes historiques.

L'acte de consommation comme moyen d'atteindre le « bonheur », un des fils rouges de l'approche marketing, caractérise pour beaucoup en France les décennies post-1945, certains faisant même de la consommation une « *culture du quotidien* » (Scardigli, 1983). Faire croître la consommation peut être conçu « *comme une nécessité économique, mais aussi comme un idéal démocratique, voire une des principales clés d'accès au bonheur individuel.* » (Moati, 2016) Si cette vision n'est pas partagée par tous durant cette période (Pessis, Topçu et Bonneuil, 2013), c'est vraiment avec les années 1960, que le reflux de l'« *bédonisme consumériste* » commence à être mis au-devant de la scène, voire mis à mal. Pour les théories critiques, le consommateur devient « *automate aliéné* » par le travail, compensant par la consommation et le divertissement (*entertainment*) l'inéluctable chemin de l'errance dans l'unidimensionnalité (Marcuse, 1968). L'acte de consommation est davantage perçu négativement et il faudrait choisir entre *avoir* et *être* (Fromm, 1978). Enfin, c'est plus récemment qu'une tendance s'est diffusée, à savoir la perception d'un consommateur actif, se dotant de la possibilité ou de la nécessité de ruser avec les objets (réparer, bricoler, etc.) (consommacteur, prosommateur, etc.). Ce dernier rechercherait des stratégies pour payer moins cher, et serait prêt à offrir son attention (Vayre et Cochoy, 2019). Ou il pourrait devenir coproducteur (Dujarier, 2014), « *maker* » à « *l'âge du faire* » (Lallement, 2015), par exemple pour dépasser l'opacité d'objets « *boîtes noires* » fonctionnant sous la logique de l'obsolescence programmée²⁸⁵ : un sujet sur lequel le législateur reste en difficulté (Dupont, 2016).

²⁸⁵ Il convient de rappeler le travail important des « low tech », initié en particulier en France par P. Bihouix (2014).

2.3.1.2. Vers de nouvelles pratiques émergentes de consommation ?

Au XXI^e siècle, un certain nombre de travaux de spécialistes de la consommation met en exergue le développement de « *pratiques émergentes* » de consommation. Elles seraient « *à la fois citoyennes, écologiques et porteuses de gains réels de pouvoir d’achat* » (Rochefort, 2016). Selon l’Observatoire Société et Consommation (OBSOCO)²⁸⁶, « *la diffusion d’une aspiration à consommer mieux*²⁸⁷ » (Moati, 2016) provient d’un manque de satisfaction généré par la consommation de masse issue du capitalisme contractuel (Aglietta, 2019). Cette volonté de mieux-consommer s’explique par trois éléments : une défiance liée aux crises (alimentaires, sanitaires, etc.), le contexte socioéconomique caractérisé par le ressenti de baisse de pouvoir d’achat, ce qui se traduit par la volonté de son usage plus efficace (avec « *exigence d’innocuité* » et gage de « *qualité* »). Enfin, il s’ajoute à ces deux aspects, la critique du consumérisme qui rejette les pratiques de consommations compulsives et leurs effets délétères (surconsommation, gaspillage, etc.). Par ces nouvelles pratiques, l’acte de consommer répond à une quête de sens, et s’accompagne de la volonté de réaliser des petits gestes contribuant à l’amélioration du monde (consommation locale, souci écologique, etc.) : dans ces pratiques, le « *souci de soi* » du consommateur ne suffit pas, et implique de se « *soucier du monde* ». Ce contexte serait propice à rompre ses routines de consommation, et entraînerait des transformations s’inscrivant dans le temps (Moati, 2016).

2.3.2. Électricité et pratiques de consommations : centralité et invisibilité

C’est dans le sillage de ces pratiques émergentes que cette partie du travail se propose de conceptualiser le *savoir d’achat*, identifié dans le cadre de cette recherche comme le produit d’un raisonnement pratique des membres d’Enercoop. Avant de détailler les éléments empiriques qui ont permis d’identifier ce raisonnement pratique appuyé par une analyse multicritère, il convient de préciser les spécificités de l’électricité. Du point de vue de l’usage, l’électricité multiplie les caractéristiques ambivalentes : lors de son apparition dans les logements, elle est à la fois « *fée* » par son caractère magique, presque divin et libérateur, et « *servante* » par son caractère « *servile* » (Beltran et Carré, 1991). D’un point de vue sociologique, elle peut être caractérisée comme une « *évidence invisible* » (Desjeux, 1996) qui ne se matérialise qu’à travers l’usage des « *objets électriques* ». Ces derniers sont en quelque sorte « *les médiateurs de la perception de l’électricité* » et « *les supports de la place de l’énergie électrique dans le jeu social.* » (Desjeux, 1996) Cette double spécificité, son caractère à la fois central (l’usage des appareils électriques est au centre de nos modes de vie) et invisible (ce n’est généralement que lorsqu’il y a un dysfonctionnement qu’elle devient visible) constitue le caractère atypique de l’électricité. Dans le cadre des usages

²⁸⁶ Source : <http://lobsoco.com/> (consulté le 24/05/2022).

²⁸⁷ Selon l’OBSOCO, la moitié des sondés souhaiterait mieux consommer, tandis qu’un quart accepterait de moins consommer pour mieux consommer.

quotidiens de l'électricité tout au moins, il y a une très forte homogénéité du produit dans un système électrique interconnecté qui est par nature un objet indivisible (Gabszewicz, 2006). Et ce n'est qu'à travers certains services qui caractérisent la relation client, que quelques aspects différenciants peuvent davantage être identifiés (factures, mode de paiement, interface numérique, etc.). S'interroger sur les origines de l'électricité, et remonter la chaîne de causalités du système de production d'électricité qui permet de la produire, est loin d'aller de soi : comment en arrive-t-on à s'interroger sur cette origine, et par quels raisonnements ? C'est cette démarche que les souscripteurs à l'offre d'Enfercoop réalisent qu'il semble important d'explicitier.

2.3.3. *À la source du savoir d'achat : « comment est produit ce que je consomme ? »*

L'élaboration du concept de *savoir d'achat* vient en effet de l'objectif d'étudier la démarche mise en œuvre par les consommateurs d'Enfercoop. C'est au fur et à mesure de la conduite des entretiens, et de la réalisation de l'enquête de terrain, appuyée par l'approche compréhensive, que la perspective de proposer le *savoir d'achat* est apparue comme pertinente pour éclairer le raisonnement mis en pratique par les membres d'Enfercoop. C'est également à ce raisonnement qu'une campagne de communication du fournisseur coopératif fait appel, en invitant le regardant à interroger « *ce qui se cache derrière la prise* » et à éclairer les macro-systèmes techniques (Gras, 1997) et l'ensemble des infrastructures énergétiques (technostructure) (Ellul, 1990) nécessaires à la fourniture électrique.

Pour s'abonner à Enfercoop, certains sociétaires justifient leur démarche par l'expression d'un certain scepticisme, quant au juste prix fixé par l'électricité produite par EDF. Cet aspect semble particulièrement exemplaire pour cet enquête :

« Je pense que le prix de l'électricité tel que te le vend EDF est totalement biaisé, puisqu'on [ne] prend pas en compte le coût du nucléaire, le vrai coût du nucléaire, c'est-à-dire celui qui comprend le démantèlement des centrales nucléaires, celui qui comprend le coût des accidents et qu'on ignore. » (entr. 13, homme, consommateur et sociétaire)

Selon l'enquête, le prix d'EDF n'inclut pas l'ensemble des coûts de production de l'électricité, et constitue un prix « *totalement biaisé* ». Cet enquête fait référence aux coûts de démantèlement²⁸⁸, à la problématique des déchets radioactifs (Michel et Louis, 2020) ainsi qu'aux coûts liés aux accidents souvent insolubles (Debeir, Deléage et Hémerly, 2013). Cette approche critique, expression d'un savoir (technique, économique), est assez

²⁸⁸ À ce titre, un rapport public de la Cour des comptes remis en mars 2020 précise que « *les démantèlements en cours sont soumis à de fortes contraintes techniques et financières et connaissent d'importantes dérives de coûts prévisionnels.* » Le rapport est disponible en ligne ici <https://www.vie-publique.fr/rapport/273716-larret-et-le-demanterement-des-installations-nucleaires-rapport> (consulté le 19/07/2022). Un article propose sur le site du Sénat propose une synthèse : <https://www.vie-publique.fr/en-bref/273769-demanterement-des-installations-nucleaires-mieux-maitriser-les-couts> (consulté le 19/07/2022).

caractéristique des enquêtés qui expriment une volonté de déconstruire les moyens de production d'électricité. Pour certains enquêtés, le monde électrique se caractérise par une certaine opacité :

« On ne peut pas savoir si c'est de l'énergie renouvelable ou de l'énergie nucléaire. Ou voilà. Et c'est quelque chose qui circule. Bah je ne sais pas grand-chose. » (entr. 21, femme, ancienne stagiaire)

Les enquêtés mettent souvent en exergue, lorsqu'ils sont interrogés, la difficulté de se représenter le monde électrique, rappelant à ce titre l'idée d'invisibilité développée dans une approche anthropologique de l'électricité (Desjeux, 1996) :

« Pour moi, le monde électrique, ça m'évoque des grands pylônes. C'est un truc assez invisible en fait, enfin (...) le monde électrique, tu ne vois que le résultat final, d'une lampe par exemple, tu ne vois que la lumière. Et derrière il y a de l'électricité. C'est quelque chose qui ne se voit pas. Et qu'on a du mal à se représenter. Et du coup on a du mal à voir les conséquences derrière le monde électrique. » (entr. 16, femme, ancienne stagiaire)

En tant qu'évidence invisible dont l'usage est entré dans les habitudes et les normes de confort (Le Goff et Fritsch, 1994), l'électricité reste quelque chose d'assez opaque, et n'est rendue visible que lorsqu'il y a un dysfonctionnement, une coupure d'électricité ou un appareil défectueux qui interfère dans le quotidien et réduit le niveau de confort. Dans le sillage de cette opacité, d'autres membres d'Enercoop perçoivent, dans le monde électrique, un monde complexe dont ils n'ont pas toujours eu conscience :

« Un monde complexe, parce qu'on ne l'étudie pas à l'école. On ne nous informe pas comment est produite, enfin, peut-être, je ne m'en souviens pas. Je n'étais pas très attentive. Comment est produite l'électricité ? Et à part les barrages hydrauliques, les choses comme ça, [je n'avais] pas une grande conscience [de] tout ce qui est mis en jeu de la conception à la distribution, de tout ce maillage, tout ce trafic, tout ça. C'est des choses auxquelles je me suis intéressée après, que j'ai essayé d'aborder après. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

Lors de l'entretien, l'enquêtée attribue au monde électrique une complexité, dont elle n'a pas toujours eu conscience. Elle précise ainsi que son éducation ne lui a pas permis d'acquérir une connaissance suffisante sur l'infrastructure énergétique. Sa sensibilisation à cette question s'explique, par la suite, par sa trajectoire biographique ancrée dans l'engagement militant. Dès ses premières années d'études supérieures, elle effectue plusieurs missions humanitaires à l'internationale. Ces missions lui font prendre conscience de la dépendance à l'électricité et l'amène à s'interroger sur l'infrastructure énergétique. C'est lors d'un retour en France, après une mission, qu'elle précise prendre réellement conscience de la chance de disposer d'un système électrique fiable :

« Quand je suis rentrée de ma première mission, et quand j'ai appuyé sur un interrupteur, j'ai dit : « Ah, un petit miracle » (...) Parce que, jusqu'alors, je ne m'étais pas vraiment intéressé. D'où ça venait, comment c'était produit ? Quelles en étaient les conséquences ? etc etc. Ça a été une première prise de conscience. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

Ce qui semble la norme, pour un usager « lambda », habitué, acculturé et dépendant d'un macro-système technique fiable, rarement en panne et invisibilisé (Gras, 1993), devient « un petit miracle ». La mise en comparaison, voire la confrontation de deux expériences permet, à l'enquêtée, d'opérer une identification par distinction : l'absence de l'électricité dans sa mission humanitaire (une sorte d' « expérience de désillusion » (Janssen, 2016)), provoque, au moment de son retour en France, la perception d'un « petit miracle », œuvrant à une sorte de reconfiguration de son « aire intermédiaire d'expérience » (Winnicott, 2002). Cette reconfiguration lui permet progressivement de donner consistance à l'évidence invisible, de rendre figurable ce qu'il ne l'était pas avant et de remonter la chaîne des causalités qui rend possible son mode de vie (Lordon, 2016). À ce titre, G. Orwell, dans *Le quai de Wigan* invitait déjà à un geste assez similaire à propos du charbon : « *En voyant les mineurs au travail, on se rend compte à quel point peuvent être éloignés les univers dans lesquels vivent les gens. Au fond, là où on extrait le charbon, c'est une sorte de monde à part qu'on peut aisément ignorer sa vie durant. Il est probable que la plupart des gens préféreraient ne jamais en entendre parler. Pourtant, c'est la contrepartie obligée de notre monde d'en haut. La quasi-totalité des activités auxquelles nous nous livrons, qu'il s'agisse de manger une glace ou de traverser l'Atlantique, de cuire un pain ou d'écrire un roman, suppose – directement ou indirectement – l'emploi du charbon. Le charbon est nécessaire à toutes les activités du temps de paix. Qu'une guerre éclate, et il se fait encore plus indispensable. Dans le cas d'une révolution, le mineur a le devoir de rester fidèle au poste, sous peine de saborder la révolution, car la révolution a tout autant besoin du charbon que la réaction. Quels que soient les événements qui se déroulent au jour, il faut que l'abattage et le pelletage se poursuivent sans trêve ni répit, ou tout au moins sans s'interrompre pendant plus de quelques semaines, au grand maximum. Pour que Hitler puisse marcher au pas de l'oie, pour que le pape puisse dénoncer le péril bolchevik, pour que les foules puissent continuer à assister aux matches de cricket, pour que les poètes délicats puissent continuer à fixer leur nombril, il faut que le charbon soit là. Mais généralement, nous ne sommes pas conscients de cela. Nous savons tous que « le charbon est primordial », mais nous ne pensons jamais, ou presque jamais, à tout ce qu'implique l'extraction de ce charbon. »* (Orwell, 1982)

Pour l'enquêtée d'Enercoop, le « petit miracle » marque le début d'un questionnement : « *D'où vient ce que je consomme ?* » (critère d'origine du produit) « *Comment ceci est produit ?* » (critère des conditions de production) « *Quelles en sont les conséquences ?* » (critère conséquentialiste) sont les trois questions qu'énonce cette enquêtée pour expliciter sa « première prise de conscience ». Elles permettent, dans le domaine électrique, d'identifier certains critères déterminant ses pratiques de consommation, et permettent l'ouverture d'un cheminement réflexif ouvrant à une analyse multicritère. Chez cette enquêtée, le cheminement exprime la volonté de connaître l'origine du produit ou du service consommé, de rendre visible ce qu'il ne l'est pas (infrastructure énergétique), de répondre à la question comment ce qui est consommé est produit, d'être mieux informé sur les

conditions de production, ainsi que les conséquences de cet acte économique (critère éthique et conséquentialiste). Ce qui reste ici tout à fait caractéristique, c'est qu'il s'agit de l'électricité²⁸⁹. Par la suite, lorsque cette même enquêtée approfondit les raisons de sa « sensibilisation » et la montée en puissance d'une attention énergétique (Subrémon, 2011) visant le soutien aux EnR, elle insiste sur ses expériences humanitaires :

« Bah je pense que c'est à force (...) d'écouter, de voir aussi comment ça se passe pour les autres, de prendre conscience justement, que, pour mon niveau de vie, ce qui se passe ailleurs : qui paie mon niveau de vie ? Donc ça, c'est une prise de conscience (...) qui n'était pas là d'emblée. » (entr. 37, femme, consommatrice et sociétaire)

À travers la description de ce qui l'a amené à sa prise de conscience, cette enquêtée ajoute, à sa tentative de consommation éclairée (Dubuisson-Quellier, 2014), un questionnement caractéristique des mouvements altermondialistes de la fin des années 1990, qui dénoncent les « effets humains, sociaux et environnementaux » de la globalisation des flux économiques et financiers (Aguiton et Sommier, s. d.). Cette approche universelle ou « cosmique » se cristallise autour d'une question : « qui paie mon niveau de vie ? ». Cependant, l'émergence de ce questionnement est permis par des effets d'apprentissage qui transforment la structure du processus de consommation (Brée, 2017), et s'inscrivent dans un parcours de vie, en l'occurrence un engagement et la construction d'un *habitus militant*²⁹⁰ (Ollitrault, 2008). La volonté de mieux consommer, d'être mieux informé sur les biens et les services consommés est loin d'être spontanée. En réalité, ce que montrent les extraits d'entretien de cette enquêtée, c'est que les critères relatifs au *savoir d'achat* se construisent dans une carrière, à l'instar de la pluralité des éléments motivationnels qui justifient la consommation d'alimentation biologique (Sommier, Plaud et Poulain, 2019), et amènent à intégrer une certaine complexité dans les pratiques de consommation.

2.3.3.1. Le questionnement, dénominateur commun pour initier la construction d'un savoir d'achat et déployer des pratiques socioénergétiques visant la sobriété

Si le cheminement réflexif initié par l'enquêtée (entr. 37) est exemplaire, un grand nombre d'enquêtés explique que leur démarche de souscription à Enercoop a pour point de départ un questionnement sur leurs pratiques de consommation:

²⁸⁹ Ce qui peut être moins rare lorsqu'il s'agit de l'alimentation, comme le rappelle ce témoignage de consommateur d'alimentation biologique fourni par : « j'achète la viande en confiance, parce que je sais d'où vient le produit. » Voir B. Sommier, C. Plaud, M. Poulain, La consommation alimentaire biologique comme fait social. Une analyse ethnomarketing des clients de Biocoop, Management & Avenir, vol. 109, no. 3, 2019, pp. 15-35.

²⁹⁰ Au cours de l'entretien, l'enquêtée explique être engagée ou avoir participé à de multiples associations (comme Greenpeace, Médecins sans frontières, Handicap International, etc.). Elle cite un grand nombre de mouvements « alternatifs » comme Alternatiba la NEF auxquels elle participe et être inscrite à une AMAP : son engagement militant semble correspondre à un véritable mode de vie.

« Quand j'étais locataire juste avant, je ne me posais pas trop la question. Et, là, on va dire, il y a eu un petit peu le déclic au moment où, quand je suis devenu propriétaire, je me suis posé des questions, j'ai dit : bon, bah j'essaie d'être relativement écolo, qu'est-ce que je peux faire pour ma consommation d'électricité ? Enfin, ma consommation d'énergie, en général. »
(entr. 26, homme, consommateur et sociétaire)

Dans un contexte d'accès à la propriété propice au changement de pratiques, l'enquête précise ici l'identification d'un problème, à savoir un « *écart important* » entre une situation présente (l'électricité qu'il consomme) et une situation souhaitée (consommer une électricité plus écologique) (Brée, 2017). Cet écart génère ainsi un questionnement qui s'accompagne de la recherche d'informations. La réponse à son problème par la découverte d'une alternative (Enercoop) grâce à un membre de son entourage lui permet de résoudre l'écart entre ses pratiques et ses aspirations écologiques.

Cette volonté de convergence avec des pratiques de consommation respectant des critères d'éthique écologique revient très régulièrement dans les paroles des membres d'Enercoop. Elle exige tout de même le déploiement d'une analyse multicritère, une prise en compte de la complexité et la réalisation d'un « *détour de consommation* » qui puisse permettre d'intégrer différents critères dans l'acte de consommer. Ainsi, un autre enquêté, un ingénieur de formation d'une quarantaine d'années, insiste sur l'importance du questionnement dans ses choix de consommation :

« Quand on ne se pose pas de question sur la portée de ce qu'on fait, de notre consommation, il n'y a pas de problème. Il n'y a pas d'Enercoop, il n'y a pas de bio, il n'y a pas de : « [il] faut trouver une alternative au carburant », il n'y a pas de « [il] faut limiter nos déplacements ». Non, continuons, utilisons la confusion, continuons à commander des choses à l'autre bout du monde. Ne nous posons pas de question sur qui fait nos vêtements et achetons-en à chaque solde à profusion, parce qu'on a envie de changement et que ça fait du bien. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Le raisonnement de l'enquête pointe ici l'importance de ses choix de consommations et l'importance de se limiter (Latouche, 2010) (critère d'autolimitation). Il met en exergue l'interrogation (en lieu et place du désir) qui conditionne ses actes de consommation, ainsi que leur « *portée* » (critère conséquentialiste). Ces propos, sous la forme négative, portent en effet la volonté de refuser ce qui va de soi, sous la force du questionnement qui est habitée d'une « *résistance ordinaire* ». Par exemple, « *qui fait nos vêtements* » est une question récurrente inscrite dans la volonté de remonter la chaîne de production et qui revient très régulièrement tout au long de l'entretien. Puis ce même enquêté précise son insatisfaction du « *système* », sur lequel il porte une représentation négative, et qui n'encouragerait pas à se poser des « *questions difficiles* » :

« Donc on revient toujours à ce questionnement initial : ouais, je suis consommateur, je passe par un système qui fait que je n'ai pas besoin de me poser normalement des questions difficiles. Mais moi, ça ne me convient pas,

j'ai envie de me les poser. Donc la manière dont je consomme, la manière de consommer. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, cet enquêté insiste sur la volonté de se poser des questions sur sa manière de consommer, une tendance qui fait penser à la « *réactance psychologique* » (Brehm, 1980), qui est définie comme une réaction négative de l'individu lorsqu'il s'aperçoit qu'on essaie de limiter sa liberté d'agir (Hafsia et Laouiti, 2012). Face à la « *société des consommateurs* » (Rocheftort, 2001) où tout est organisé dans le but de satisfaire les désirs du consommateur, cet enquêté dit vouloir résister au « *syndrome consumériste* » (Bauman, 2013), et préférer se poser des questions difficiles. Enfin, l'enquêté précise ensuite un des fils conducteurs de sa démarche :

« J'essaie de limiter mes achats à ce que j'ai vraiment besoin. Ce que c'est qu'un besoin ? Grosse définition fondamentale. J'ai de longues discussions avec des amis, des collègues là-dessus, versus une envie qui est complètement différente. Il y a beaucoup d'amalgames là-dessus. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Ainsi, cet enquêté cherche à borner ses achats par ses besoins, qu'il distingue clairement de ses envies. Déjà évoquée plus haut lors de l'analyse de l'extrait d'un autre entretien, cet enquêté remet au goût du jour la théorie des besoins²⁹¹. Que ce soit en distinguant « *besoins superficiels* » et « *besoins profonds* » (T. W. Adorno) ou « *besoins réels* » et « *besoins irréels* » (A. Heller), cette théorie, lorsqu'elle construit la notion de besoins radicaux (Adorno et Heller, 2008), propose des questionnements qui pourraient être décisifs pour des sociétés qui se veulent réellement démocratiques et qui aspirent à des pratiques écologiques.

2.3.3.2. L'analyse d'une campagne de communication #Derrière la prise pour rendre visible l'infrastructure énergétique

Pour formaliser les critères qui peuvent être pris en compte dans l'analyse multicritère propre au savoir d'achat, il est intéressant d'analyser une série d'affiches d'Énercoop réalisée en 2017, qu'il est possible de concevoir comme un « *dispositif de sensibilisation* », à savoir « *l'ensemble des supports matériels, des agencements d'objets, des mises en scène, que les militants déploient afin de susciter des réactions affectives qui prédisposent ceux qui les éprouvent à s'engager ou à soutenir la cause défendue.* » (Traïni et Siméant, 2009). Cette dernière, intitulée « *Derrière la prise* »²⁹² souhaite mettre en avant les qualités de l'électricité d'Énercoop. La campagne se compose d'affiches et de vidéos sobres à visée pédagogique. Le travail proposé ici consiste en une analyse de ces supports, qui invitent les regardants à

²⁹¹ R. Keucheyan propose, quant à lui, le concept de « *besoins artificiels* ». Voir R. Keucheyan, Les besoins artificiels, 2019, La Découverte.

²⁹² <https://derriere-la-prise.enercoop.fr/> (consulté le 06/05/2022).

s'interroger sur comment est fournie l'« évidence invisible ». L'objectif est de rendre tangible les infrastructures électriques.

Les affiches

Les affiches conservent une ligne esthétique simple, qui tranche avec leur caractérisation de « *manifestes* » qui fait référence à la dimension militante des coopératives. Les affiches sont configurées selon une structure fixe en six zones modulables (couleur, contenu, taille et police du texte, image, etc.) pour produire une dizaine d'affiches différentes. Adaptable au lieu d'exposition et de parution, chaque affiche organise une structure de significations, à partir d'un assemblage de textes et d'icônes qui élabore « *des discours complexes dans lesquels interagissent différents langages, ce qui donne aux discours publicitaires une structure sémiotique mixte et instable, variant avec le dosage entre le texte et l'image.* » Ainsi selon B. Delalande, la structuration d'une affiche qui s'articule entre iconique et textuel essaie de « *capter le réel* » : un des intérêts de l'analyse d'une affiche publicitaire est de « *mettre au jour les stratégies énonciatives qui recourent au détournement d'une iconographie fortement ancrée par sa dimension politique.* » (Delalande, 2012)

Image 2 : Affiche publicitaire d’Enercoop réalisée en 2017



Source : Site d’Enercoop, <https://derriere-la-prise.enercoop.fr/> (consulté le 11/01/2022)

Description des affiches

Les affiches sont une vue d’un intérieur « moderne ». On se glisse dans l’intime d’un logement *via* la représentation d’un mur recouvert de papier peint, d’une prise électrique, d’une plinthe et de cadres, d’images et de textes. À travers ces affiches, plusieurs messages peuvent être extraits et souhaitent générer différents effets d’apprentissages reliés à des savoirs techniques, économiques ou sociaux. Ces messages permettent de lister différents critères d’exigence qu’Enercoop cherche à considérer :

- Un intérieur dont l’électricité serait fournie par Enercoop disposerait d’une visibilité accrue du système de production d’électricité ainsi que les circuits de *financements* qui y concourent (*critère de transparence du système de production et du financement*).
- Enercoop organise une plateforme d’appels où le *contact humain* est possible, où le salarié est libre dans la conversation à entretenir avec l’appelant (*critère de proximité et du contact humain*).
- Le consommateur a la possibilité de devenir copropriétaire et de participer à la coopérative (*critère de participation*)

- Enercoop est aussi une voie pour la sortie des énergies fossiles et fissiles, par son soutien aux renouvelables. L'organisation énonce ainsi la possibilité de commencer à « changer le monde » en s'abonnant (*critère utopique et écologique*).
- Une affiche met en avant l'ancrage territorial et l'ambition citoyenne (*critère territorial et citoyen*)
- Enfin, une autre affiche expose l'objectif de lucrativité limitée (pas d'actionnaires) et la volonté d'être un moteur de la « *transition énergétique citoyenne* » (*critère de non-lucrativité*).

Globalement, un résumé de cette campagne pourrait signifier que s'abonner à Enercoop permet de contrôler une chose intime, un aspect de son intérieur et de participer à la sortie des énergies non renouvelables, en remplaçant l'humain en son cœur. Par la dimension d'éducation populaire, cette campagne se distingue d'autres campagnes de fournisseurs d'électricité, et dépasse la volonté de communiquer sur une offre commerciale²⁹³. Les affiches appellent la réflexivité des regardants, et les invitent à monter en complexité et à donner de la profondeur à la prise de courant : cette campagne d'affichage d'Enercoop vise à améliorer leur niveau de connaissances quant aux infrastructures énergétiques. Cette invitation converge avec le raisonnement pratique de *savoir d'achat*. L'appel à s'interroger sur « *ce qui se cache derrière la prise* » tranche avec la vision d'un monde plat ou lisse. Si certains courants d'analyse vont jusqu'à penser la publicité comme un « *traducteur* » de la « *réalité sociale* », « *une typification de ce que les individus pensent et comment ils se représentent le monde* » (McLuhan, 1982 ; Sacriste, 2001), il est possible de percevoir cette campagne d'Enercoop comme un signal qui s'inscrit dans les pratiques émergentes de consommation. Ainsi, le *savoir d'achat*, du point de vue du consommateur, peut venir abonder ce que certains économistes appellent les « *effets utiles* » de la consommation, à savoir « *les effets de tous ordres qu'une consommation exerce sur celui qui s'y adonne. Il s'agit des « bénéfiques clients » qui peuvent être à la fois fonctionnels et symboliques* », qui « *peuvent être immédiats ou différés* », « *directs ou indirects (ils transitent alors par des effets externes)*. Ces effets sont « *utiles* » dans la mesure où ils contribuent à l'apport d'une solution à un « *problème* » que le client souhaite résoudre » (Moati, 2016).

Replacée dans le contexte des entretiens réalisés, l'élaboration de savoirs d'achats à tendance militante et à visée de sobriété permet d'exprimer une certaine hiérarchie de valeurs auxquelles le consommateur adhère ou refuse (Douglas et Isherwood, 2008) en intégrant différents critères (éthique, écologique, etc.) dans son acte de consommation. À partir de l'analyse multicritère, les membres d'Enercoop cherchent une voie de consommation éthique face au consumérisme (Chessel, 2012), pour déployer une rationalité en valeur qui puisse faire converger leurs actes et leurs valeurs (Mien, 2018). L'analyse multicritère du *savoir d'achat* peut amener à compléter voire à dépasser la notion de pouvoir d'achat pour élever le niveau d'exigence et de qualité des pratiques de consommation. Néanmoins, cela implique de ne pas écarter ni la prégnance du système

²⁹³ Source : <http://sircome.fr/enercoop-derriere-prise-electrique/> (consulté le 06/05/2022).

productif, ni les dispositions des consommateurs. En effet, déployer le savoir d’achat pour consommer de l’électricité d’Enercoop implique de disposer d’un certain niveau d’*habitus* spécifique. Les membres d’Enercoop disposent d’un niveau élevé de capital culturel (en particulier un niveau de diplôme élevé), d’un niveau significatif de capital économique²⁹⁴ (pour être en capacité de payer une électricité plus chère ou disposer de ressources économiques afin d’avoir le contrôle de la consommation électrique), et détiennent certaines connaissances techniques et économiques spécifiques en lien avec le système électrique. A ces spécificités s’ajoute la détention de capital social et/ou de capital militant qui les amènent à réfléchir à leur consommation. De ce point de vue, la consommation d’électricité d’Enercoop peut être pensée comme le marqueur d’appartenance à une catégorie donnée (les écologistes, les travailleurs conquérants de l’économie sociale, etc.) (Halbwachs, 1912), ainsi que l’expression d’une volonté de produire et de participer à un système d’échanges de biens et de significations spécifiques (Douglas et Isherwood, 2008) assez éloignées des pratiques économiques capitalistes classiques.

2.3.4. Des savoirs d’achat comme savoirs citoyens au savoir d’achat comme catégorie de la sociologie cognitive de la consommation

Enfin, pour finir cette section et clarifier le concept proposé, il est important de préciser ce que le *savoir d’achat* n’est pas et comment il est à distinguer de la traçabilité, de la transparence, ou d’un « savoir acheter » (section 2.3.4.1). Puis, il sera davantage explicité les enjeux et les questions qu’engage le concept ainsi que les éventuelles pistes de recherches qu’il ouvre, que ce soit dans une approche d’anthropologie ou de sociologie cognitive de la consommation (section 2.3.4.2).

2.3.4.1. Ce que le savoir d’achat n’est pas

Le savoir d’achat n’est pas la « traçabilité » qui correspond à « *la possibilité de suivre le produit à la trace grâce à un système d’information* » (Bonnaud et Joly, 2012 ; Guilhemsans et Lalande, 1998). La traçabilité exige « *la combinaison de trois types d’opérations* » : « *établir les informations nécessaires à la caractérisation des produits* » (1), « *créer des traces à toutes les étapes de la production, de la transformation et de la distribution du produit* » (2), et organiser toutes ces traces sous forme de « *chaînes de traçabilité* » (Fraenkel, 1995). La traçabilité vise à automatiser le suivi d’un produit, pour en demander le rappel en cas de problème et cherche à attribuer les responsabilités tout au long des filières (Bonnaud et Joly, 2012). Ainsi, la traçabilité s’inscrit dans une perspective d’ordre industriel. Son émergence au cours des années 1990 se justifie lors de crises sanitaires et tente d’y répondre par l’élaboration de procédés visant la sécurité sanitaire. Le consommateur final n’est pas en capacité d’accéder à un tel système

²⁹⁴ Dans l’enquête RESO2020, une question interrogeait les enquêtés sur leur niveau de « *salaires/indemnité/pension de retraite de retraite net-te mensuel-le* » et sur cent vingt-trois réponses, 47 % dit gagner entre 2 000 et 4 000 euros : à titre de comparaison, ces répondants se situent plutôt dans la tranche haute des revenus. A titre de comparaison, le salaire mensuel net médian du secteur privé en 2019 en France était de 1 940 euros. <https://www.insee.fr/fr/statistiques/5396066> (consulté le 10/07/2022).

de perfectionnement informationnel qui puisse lui permettre de suivre point par point (de la production à la consommation) les biens et services qu'il consomme.

Mais un autre concept très usité doit aussi être discuté, il s'agit du concept de transparence. Elle correspond à la « *propriété qu'a un corps, un milieu, de laisser passer les rayons lumineux, de laisser voir ce qui se trouve derrière.*²⁹⁵ » Depuis quelques décennies, la transparence est un concept mobilisé par beaucoup d'organisations (UE, administrations, ONG, entreprises, etc.). Ces dernières promeuvent des « *politiques de transparence* » dans la lignée de politiques de « *lutte contre la corruption, la promotion de l'open government et enfin celle de la « société civile organisée » et de sa participation à la conduite de l'action publique* » (Robert, 2018). Ainsi, la transparence nécessite d'abord le constat d'opacité et l'exigence de rendre la chose davantage visible par tous. Si les consommateurs d'Enercoop peuvent être en quête de davantage de transparence par rapport à ce qu'ils consomment, cette perspective est différente de la constitution du *savoir d'achat* étudiée ici, un savoir qui est élaboré par le consommateur qui fixe lui-même ses propres critères pour déterminer ses pratiques de consommation. Enfin, ce *savoir d'achat* n'est pas non plus un « savoir acheter » normatif et surplombant, qui pourrait être affirmé par une entité verticale savante, un conseiller en dernier ressort institué comme guide omnipotent des critères à considérer et des pratiques de consommation à suivre.

2.3.4.2. Adéquation unique et possibilité d'étudier la critériologie du savoir d'achat

Tel que proposé ici, l'intérêt du concept de savoir d'achat est de le penser à deux niveaux, conformément à la logique initiée par l'ethnométhodologie (Garfinkel, 1967).

D'un côté, à l'instar de l'ethnométhodologie radicale du deuxième Garfinkel, il concorde avec le concept d'« *adéquation unique* » (Widmer, 2010a) au sens où chaque consommateur, du fait de sa propre trajectoire biographique et de ses dispositions, construit ses connaissances (son propre guide d'achat en quelque sorte) et hiérarchise ses propres critères qui vont évoluer et font évoluer la mise en pratique de son pouvoir d'achat (et réciproquement). Cette intégration de différents critères transforme la pratique du pouvoir d'achat, dans les limites où ni le système de production ni son pouvoir d'achat ne l'empêche de prendre en compte ses propres critères.

De l'autre, il peut devenir un outil mobilisable par les chercheurs en sciences sociales, et être conçu comme une catégorie conceptuelle et objectivable par le recueil des motifs et l'observation des pratiques de consommation, conformément à l'objectif de descriptibilité des SHS (capacité à décrire le social tel qu'il est) (Widmer, 2010a). Il pourrait ainsi être question d'étudier l'élaboration de savoirs d'achats, une catégorie de savoirs jusque-là ignorés (Adell-Gombert, 2011) car non-théorisés. Suivant les contextes où ces savoirs sont élaborés, ils peuvent devenir des savoirs d'usagers (Sintomer, 2008), et œuvrer à légitimer les points de vue des usagers dans les organisations (Deboulet et Nez, 2013)

²⁹⁵ Selon le CNRTL. <https://www.cnrtl.fr/definition/transparence> (consulté le 24/05/2022).

sans se borner aux seuls critères du prix et de l'utilité procurée. Approfondissant ici l'hypothèse de J. Dewey pour qui l'utilisateur peut avoir une très bonne connaissance de ce qu'il utilise²⁹⁶ (Dewey, 1927), la possibilité de la prise en compte réelle de la connaissance de l'utilisateur converge avec les objectifs d'intérêt collectif de la SCIC qui peut réunir des groupements volontaires issus des « sociétés civiles », les pouvoirs publics et des usagers.

Inscrivant les savoirs d'achats dans des carrières de consommateur caractérisées par l'application de qualifications spécifiques (Dubuisson-Quellier, 2013), la capacité de s'informer et de construire des savoirs, peut aussi être un moyen de ne pas borner l'individu à sa seule condition de consommateur, lorsqu'il réussit à satisfaire ses conditions de subsistance. Là où la tendance est plutôt de penser le consommateur comme passif, crédule ou simplement soucieux de satisfaire ses désirs ou de protéger la détérioration de son pouvoir d'achat, les savoirs d'achats peuvent prendre une dimension de « *savoir citoyen* » (Sintomer, 2008), lorsque le raisonnement mis en œuvre par le consommateur ne se réduit pas à la simple quête de son intérêt individuel, dans une approche économique et court-termiste, mais lorsqu'il intègre d'autres dimensions, d'autres « *effets utiles* », (Moati, 2016).

L'étude des *savoirs d'achat* peut précisément consister à identifier les différents critères pris en compte par les consommateurs et à repérer les différents savoirs mobilisés pour déterminer leurs pratiques de consommation. L'identification d'une analyse multicritère propre au *savoir d'achat* détaillée ici, dans une approche d'anthropologie de la consommation, met en exergue la volonté de consommateurs de mieux connaître le système de production qui permet leur mode de vie. Pour s'informer et élaborer leur critériologie, les consommateurs peuvent mobiliser tout un ensemble d'institutions, d'organisations et de dispositifs qui produisent des informations plus ou moins exhaustives qui favorisent (ou non) les effets d'apprentissage, et la construction de savoir entre le consommateur et ce qu'il consomme (Cochoy, 2011) (associations, ONG, emballages, étiquettes, nutri-score, magazines, ou applications mobiles œuvrant à la notation des produits (Arfa et Ghali, 2019)). Ainsi, cette critériologie, lorsqu'elle implique des critères écologiques ou éthiques, peut se rapprocher de l'analyse du cycle de vie²⁹⁷ (ACV). (Laville, 2000). En ce qui concerne les membres d'Enercoop, ces derniers ont pris conscience des infrastructures énergétiques nécessaires à leur consommation électrique. Et ils cherchent à intégrer, dans leurs pratiques de consommation, les problématiques

²⁹⁶ « Celui qui porte la chaussure sait mieux si elle blesse et où elle blesse, même si le cordonnier compétent est meilleur juge pour savoir comment remédier au défaut. » Voir J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, 2010, Folio.

²⁹⁷ L'ACV qui « repose sur une quantification des impacts environnementaux rapportés à une unité fonctionnelle (mesure du service rendu ou du résultat obtenu) » a pour objectif de développer, à l'échelle industrielle, « une vision globale et multicritères sur l'ensemble du cycle de vie des produits, qu'il s'agisse de biens ou de services ». Lorsqu'elle est mobilisée, elle peut être « un précieux outil d'évaluation environnementale mis à la disposition des acteurs tant privés que publics afin de leur permettre d'orienter et d'étayer leurs prises de décision. » Voir D. Dron, *L'analyse du cycle de vie : le point de vue des pouvoirs publics*, *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, vol. 66, no. 2, 2012, pp. 10-12.

écologico-climatiques liées aux énergies fissiles et fossiles, et à orienter, en conséquence, leurs pratiques de consommation.

Plus globalement et au-delà de la sociologie d'Enercoop, le raisonnement du *savoir d'achat* peut être pensé comme une caractéristique, dans le sillage du travail précurseur de F. Varela, de la « *cognition située* » (Varela, Thompson et Rosch, 1993), une forme de « *rationalité limitée* » (Simon, 1953). La théorie de la « *cognition située* » s'oppose à l'approche cognitiviste dominante qui envisage les processus mentaux (perception, mémoire, apprentissage, résolution de problème, langage) comme des mécanismes internes produits par un agent individuel. La cognition située vise à prendre en compte les facteurs de l'« environnement » dans les processus mentaux (Dortier, 2006), et la manière dont ces facteurs affectent les comportements. Cette approche par le savoir d'achat ouvre des questionnements, en particulier pour préciser les différentes dimensions qui concourent à sa critériologie : comment se construit cette critériologie ? Quelles qualifications mobilise-t-elle ? Comment s'élabore-t-elle au cours d'une trajectoire biographique ? Est-elle simplement révélatrice de pratiques de distinction (Veblen, 1899), ou peut-elle, par exemple, exprimer l'objectif de promouvoir un système de besoins singulier ? À terme, le *savoir d'achat* peut permettre de mettre la lumière sur ce qui construit les pratiques de consommation et ce qui les orientent, dans leur quotidien, par exemple lorsque le système de production et le pouvoir d'achat offrent la possibilité aux consommateurs de réaliser des pratiques de consommations plus écologiques, et ainsi de pouvoir sortir de l'alternance entre engagement public et repli vers la sphère privée (Hirschman, 1983), pour soutenir des systèmes de besoins radicaux, élaborés à partir de système de producteurs associés (Heller, 1982).

Conclusion

L'enquête de terrain réalisée auprès des membres d'Enercoop a permis de caractériser la conscience écologique et de proposer une typologie de deux trajectoires biographiques : une *trajectoire militante linéaire* qui caractérise à la fois des « soixante-huitards » et des enquêtés plus jeunes (ce qui pourrait traduire un effet générationnel), tandis que certains enquêtés, décrivent, dans leurs récits de vie, des parcours de *conversions*. Parmi les enquêtés à *conversion*, certains exposent des conversions plutôt *douces* et caractérisent plutôt les femmes. Cette *conversion douce* se réalise de façon relativement linéaire, grâce à des moments propices (grossesse, par exemple), qui rend la conversion réelle mais progressive. Quant aux enquêtés à *conversion secouée* plutôt masculins, les récits de vie de ces derniers se caractérisent par une transformation de la vision du monde (*metanoia*), souvent à partir d'un moment décisif qui impacte de façon marquée leur trajectoire biographique et qui pousse l'enquêté à réaliser des changements d'orientation professionnelle, voire des reconversions. Du point de vue des pratiques socioénergétiques, les entretiens réalisés auprès des membres d'Enercoop montrent comment ils cherchent à prendre en compte, dans leur mode de vie, l'objectif de baisse de la consommation énergétique et déploient une intelligence énergétique spécifique, ce

qui pourrait poser les bases d'une véritable culture socioénergétique orientée par la sobriété et basée sur les EnR. Cet aspect se concrétise, chez les enquêtés, par la construction d'une maison la plus écologique possible, par le fait d'être prosumer (« prosumer » à la fois producteur et consommateur d'électricité) (Ren, Verbič et Guerrero, 2022 ; Yu, 2018), par l'application du raisonnement au quotidien par bilan carbone, par le déploiement de principes de sobriété numérique ou par la prise de distance avec le consumérisme et la société de l'*avoir*. Enfin, pour expliquer leur démarche de souscription à un fournisseur d'électricité renouvelable, les entretiens ont permis d'exposer la centralité de la question dans leur démarche, et de proposer un concept, le *savoir d'achat*, qui permet de formaliser une analyse multicritère réalisée par les membres d'Enercoop pour remonter la chaîne de production et pour dévoiler ce qui se cache derrière leur prise d'électricité. Face aux « dérives consommatoires » (Rochefort, 2007), génératrices d'externalités écologiques et sociales négatives, consommer de l'électricité renouvelable et coopérative, étayé par une analyse multicritère (prenant en compte par exemple le critère d'amélioration de l'information sur le système de production et sur le financement, le critère écologique, le critère territorial et citoyen, le critère de proximité, le critère de participation, le critère de non-lucrativité, etc.) pourrait permettre aux membres de dépasser l'injonction souvent contradictoire et la dissonance cognitive de l'acte de consommation pour déployer des pratiques de consommation mieux informées et plus conséquentes.

**PARTIE 4 : ENERCOOP
MIDI-PYRÉNÉES :
ORGANISATION,
INTELLIGENCE COLLECTIVE
ET DÉLIBÉRATION DANS
UNE COOPÉRATIVE
HOLACRATIQUE**

« Ils parlaient tous à la fois, et leurs voix insistantes, contradictoires, impatientes, rendaient l’irréel possible, puis probable, puis indubitable, comme font les gens quand leurs désirs sont devenus des mots. » W. Faulkner, *Le bruit et la fureur*, Œuvres romanesques I, Gallimard.

Ce cinquième et dernier chapitre est consacré à l’étude du fonctionnement de la coopérative holacratique d’Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP). EMIP est une coopérative locale du Réseau Enercoop, un fournisseur coopératif d’électricité renouvelable, qui a été créé en 2004 à partir de la coopérative historique, Enercoop Nationale (EN) située à Paris. À partir de 2010, Enercoop commence à essaimer en région, par stratégie de marcottage²⁹⁸, et constitue, dix ans plus tard, en 2021, un Réseau²⁹⁹ de onze coopératives d’énergie présentes sur le territoire hexagonal. La recherche a pu identifier que, parmi les acteurs du secteur électrique, le modèle Enercoop se distingue par trois spécificités d’ordre *tarifaire, industriel et organisationnel*.

Ce chapitre se concentre sur la dimension *organisationnelle*. La recherche a identifié trois caractéristiques spécifiques : le choix d’un statut de Société Coopérative d’Intérêt Collectif (SCIC) (1), qu’Enercoop essaime en région, à partir de 2010 (2). Cette territorialisation est complétée, dans certaines coopératives, par la mobilisation de systèmes délibératifs (Battistelli, 2019), appuyés par l’holocratie (3). L’holocratie, comme mode d’organisation radicalement différent des formes d’organisations classiques (Martela, 2019), a pour objectif, selon ses praticiens, de dépasser les limites du management « command and control », pour donner à celui qui agit le pouvoir de décider (Robertson, 2016). C’est cette caractéristique que ce chapitre explore, en interrogeant les conséquences d’un tel mode d’organisation sur la coopérative locale de Midi-Pyrénées. Ce chapitre aurait pu faire l’objet d’une thèse en lui-même, tant l’organisation d’EMIP, qui superpose l’holocratie et le statut SCIC, semble originale par son aspiration à fonctionner en articulant la recherche conjointe d’autonomie et d’intelligence collective. Organisée, au moment des observations, autour d’une équipe composée de quatre administrateurs (bénévoles) et d’une dizaine d’« opérationnels » (salariés et stagiaires), EMIP est présentée dans le réseau Enercoop comme la coopérative la plus avancée dans l’holocratie (entr. 57, fondateur, EN). L’objectif de ce chapitre est donc de décrire les conséquences de l’holocratie sur une coopérative énergétique, en répondant à la question suivante : comment fonctionne une coopérative holacratique ?

En complément de l’holocratie, le travail de terrain auprès d’EMIP a permis d’observer que, parmi la diversité des outils issus des systèmes délibératifs (Battistelli,

²⁹⁸ Le marcottage, terme utilisé plus classiquement en arboriculture ou en horticulture est « un procédé de reproduction asexué des végétaux, consistant à faire développer des racines à une tige, une branche ou une tige à des racines, puis à les séparer de la plante mère afin d’obtenir une plante autonome. » <https://www.cnrtl.fr/definition/marcottage> (consulté le 14/01/2022).

²⁹⁹ Le terme réseau peut être équivoque et pose un certain nombre de problèmes. Néanmoins, par souci de clarté et de compréhension et conformément aux usages propres à Enercoop, le terme Réseau, avec un « R » majuscule est ici mobilisé tout au long de ces lignes pour qualifier l’ensemble des coopératives hexagonales affiliées à Enercoop.

2019), la coopérative, pour se coordonner, mobilise et expérimente quotidiennement plusieurs modalités originales de prise de décision qui ont un impact direct sur son organisation. En quoi consistent ces différentes modalités et quelles sont leurs conséquences sur la coordination de la coopérative et sur l'implication de ses membres ? Parmi ces différentes modalités, la décision par consentement (DPC), une coordination par tours de parole, a été, dès le début, un objet d'attention privilégié puisqu'il organise la plupart des réunions d'EMIP : qu'est-ce que la DPC et quelles conséquences a-t-elle sur l'organisation de la coopérative ? Pourquoi est-elle mise en œuvre et dans quel objectif ?

Du point de vue du cadre analytique de la Nouvelle Économie Sociale (NES) construit et mobilisé au cours de cette recherche, le travail sociologique a permis d'identifier l'existence de deux *forces de rappel* qui permettent de maintenir en tension les *forces instituanes* dans la face *instituée* : l'affect d'écologie coopératif (chapitre 3, 4 et 5) et l'ancrage territorial (chapitre 3). Ce chapitre se concentre plus précisément sur la coordination de la coopérative holacratique (Maître, 2021). Il interroge le rôle de cette coordination par rapport à ce cadre analytique : l'holocratie permet-elle de maintenir les *forces de rappel* de l'*instituant* dans l'*institué*, et de réduire le risque de l'effet de discrédance (distanciation entre ceux qui décident et le public) inhérent à toute organisation ?

Afin de répondre à ces questions, la recherche fait un retour synthétique sur la démarche méthodologique mise en œuvre au cours de la thèse (section 1). Puis, après la description de la naissance d'EMIP en présentant son histoire, son développement et ses principales activités (section 2), la recherche s'attèle à l'étude de la structure de la coopérative holacratique (section 3). Elle définit, d'un point de vue théorique, les principales caractéristiques de l'application de systèmes délibératifs (section 3.1), en décrivant les concepts de l'holocratie chez EMIP (section 3.2), et en présentant les conséquences structurelles d'un tel mode d'organisation décomposable en trois espaces (section 3.3) : l'*équipe de la coopérative*, l'*équipe élargie de la coopérative* et l'*assemblée des sociétaires*. À la suite d'une telle conceptualisation, le travail se poursuit en présentant quelques éléments de l'espace d'interaction de la coopérative avec l'extérieur, et en mettant la focale sur la description d'une activité de sensibilisation sur la Maîtrise de la demande énergétique (MDE), un atelier MDE organisé par des bénévoles d'EMIP (section 4). Puis l'attention est mise sur l'espace d'interaction de la coopérative avec l'assemblée des sociétaires (section 5), en présentant les profils sociologiques des membres d'Enercoop (section 5.1), en relatant et analysant le déroulement d'une journée AG (section 5.2) et en décrivant le principal outil de communication mis en place par l'*équipe de la coopérative*, la Luciole (section 5.3). Ensuite, la recherche se concentre sur l'espace d'interaction de l'*équipe de la coopérative* avec l'*équipe élargie de la coopérative* (section 6), analysant le mode de fonctionnement du CA (section 6.1), présentant le déroulement et les modes de fonctionnement d'un séminaire (section 6.2) et décrivant les objectifs des groupes locaux de la coopérative présents en Midi-Pyrénées (section 6.3). Enfin, la dernière section se centre sur le « noyau actif » de l'*équipe de la coopérative* (section 7), présente ses différentes réunions (section 7.1), expose ses quatre modalités de décision (section 7.2), détaille le mode d'organisation holacratique (section 7.3) et analyse un certain nombre d'incidences

de l'application des systèmes délibératifs dans la coopérative (section 7.4), en postulant que la coopérative holacratique s'appuie sur une procédure originale d'intelligence collective (section 7.5).

1. UN CADRE MÉTHODOLOGIQUE COMBINANT APPROCHE QUALITATIVE ET QUANTITATIVE

Pour explorer les spécificités de la coopérative holacratique et comprendre son mode de fonctionnement, l'enquête sociologique a mobilisé des méthodes de recueil de données qualitatives et quantitatives.

Du point de vue qualitatif, la démarche est constituée de deux principales méthodes. En premier lieu, la conduite d'entretiens a été réalisée auprès de trois profils de membres de la coopérative : les sociétaires (consommateurs), les « opérationnels » (salariés et stagiaires), et les administrateurs (bénévoles). Après un premier volet d'entretiens exploratoires (douze entretiens) qui a permis de découvrir qu'EMIP s'organise selon la méthode de l'holocratie, un guide d'entretien a été élaboré pour le second volet afin de prendre en compte les spécificités de ces trois statuts de membres, et d'interroger les enquêtés sur cinq dimensions (profils, pratiques socioénergétiques, engagement, organisation et participation dans la coopérative). Le travail s'appuie ici sur les entretiens réalisés avec les « opérationnels » (salariés et stagiaires), afin d'identifier leurs profils et leurs conditions de travail dans la coopérative. Mais il mobilise aussi les entretiens avec les administrateurs, dans l'objectif de repérer leur régime d'engagement (Thévenot, 2015), et de caractériser la nature et le déroulement de leurs activités au sein de la coopérative. En second lieu, un deuxième volet de données qualitatives a été produit, grâce à la réalisation de sessions d'observation participante auprès d'EMIP, entre mai 2018 et novembre 2019. Quatre « moments de vie » de la coopérative holacratique ont été observés : des instances formelles (journées AG, conseils d'administration, etc.) ; des réunions hebdomadaires ; des événements réalisés à l'extérieur (ateliers), que ce soit en direction des sociétaires, ou pour des personnes extérieures. Ces observations visent à comprendre les formes de coordination de la coopérative, et à étudier les modes de prise de décision dans des poches de collégialité (Lazega, 1999).

Pour compléter cette démarche qualitative, deux études quantitatives ont été réalisées auprès des membres d'EMIP : une enquête en ligne à l'été 2018 (EMIP2018), et une consultation au cours de l'année 2019 (EMIP2019). Lors d'EMIP2018, quatre cents sociétaires (un quart des sociétaires en 2018) répondent à vingt-cinq questions, qui permettent de cerner leurs profils sociologiques (âge, genre, diplômes, etc.), leurs motifs d'engagement, et d'interroger leur participation à la vie coopérative. Quant à EMIP2019, il s'agit d'une consultation réalisée, en co-élaboration avec l'équipe de la coopérative et des « opérationnels » d'Enercoop Nationale, afin de sonder l'ensemble des sociétaires sur

leur volonté de participer à une proposition d'offre locale³⁰⁰ que l'équipe de la coopérative souhaite alors développer. Cette consultation comporte dix-neuf questions et reçoit les réponses de cinq cent cinquante sociétaires. Si son intérêt sociologique est moins significatif, cette consultation met tout de même en exergue l'un des moyens de participation, établi par EMIP, pour solliciter et prendre en compte la parole des sociétaires.

2. LA NAISSANCE D'ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES : UN RECOURS AU SALARIAT

EMIP est une SCIC du réseau Enercoop. D'abord association de préfiguration créée en 2013 (APEMIP), elle devient officiellement une coopérative au début de l'année 2015, avec cent quarante-huit sociétaires. C'est un groupe de personnes qui s'engage bénévolement, soutient financièrement le projet, et permet, deux ans après la création de l'association, sa transformation en entreprise coopérative. Pour réussir à lancer l'initiative, les fondateurs de la coopérative organisent un certain nombre de réunions, qui visent à faire connaître la coopérative, et à mobiliser des acteurs locaux (coopératives, associations et groupes de citoyens) :

« Ils ont fait une réunion de lancement avec les partenaires, les premiers partenaires, (...) de manière à pouvoir diffuser l'info qu'Enercoop Midi-Pyrénées se montait, et de pouvoir prévenir les différents réseaux militants qui étaient là. » (entr. 17, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Ainsi, l'association Toulouse en Transition³⁰¹, ou certains gérants de magasins Biocoop de la région, sont par exemple invités et participent aux premières réunions. Comme toute entreprise en cours de création, les réunions de lancement sont des moments cruciaux, où les fondateurs présentent le projet, exposent leurs objectifs et officialisent leur démarche, afin de mobiliser et de recevoir des soutiens. Historiquement, EMIP se constitue donc en association autour d'un collectif composé principalement de bénévoles : certains disposent de temps (retraité) (entr. 18), tandis que d'autres réduisent leur temps de travail pour s'investir bénévolement dans la coopérative (entr. 12, 14, 20, 58). Si ce sont davantage des hommes, leurs profils sociologiques sont relativement variés : ils sont âgés de trente-cinq à soixante-quinze ans, ont tous un niveau d'études supérieur, et affirment l'objectif militant d'impulser collectivement les EnR. Les

³⁰⁰ L'offre locale a pour objectif de donner la possibilité aux sociétaires de soutenir, en région, le développement de parcs de production d'électricité renouvelable, en ajoutant une contribution économique supplémentaire à leur facture d'électricité (x % par kWh).

³⁰¹ Le mouvement des villes en Transition a été initié, au début des années 2000, en Irlande par R. Hopkins et ses étudiants, afin de trouver des réponses face aux problématiques climatiques et à la raréfaction des ressources fossiles. Ce mouvement s'est depuis diffusé à un grand nombre de villes dans le monde. Pour Toulouse en Transition, voir : <http://toulouse.entransition.fr/#> (consulté le 09/05/2022).

fondateurs d'EMIP détiennent des qualifications, et ont pratiquement tous une expérience (entr. 18), ou un diplôme dans les EnR (entr. 12, 18), une forme institutionnalisée de capital culturel (Bourdieu, 1979b), parfois obtenu lors d'une reconversion professionnelle (entr. 14). Certains ont un profil gestionnaire, d'autres connaissent la création, le montage et la gestion de projets d'entreprise (entr. 18). Enfin, un des fondateurs est formé à l'holocratie (entr. 20), ce qui facilite l'élaboration de l'organisation holocratique.

Encadré 4 : Quelques étapes essentielles dans la création d'une coopérative énergétique

L'émergence d'une coopérative énergétique nécessite un certain nombre d'éléments constitutifs et quatre étapes nécessaires et décisives, présentés par (Heras-Saizarbitoria et al., 2018) :

- 1) un petit collectif se forme pour étudier la possibilité de développer une coopérative en s'appuyant sur des subventions et/ou des conseils prodigués par d'autres coopératives ;
- 2) le collectif de citoyens formalise son existence par la création d'une entité juridique et élabore un plan d'affaires pour mettre en valeur ses objectifs et la plus-value qu'elle peut apporter à son territoire d'implantation ;
- 3) la phase de commercialisation commence, généralement à l'échelle locale et vise à attirer de nouveaux membres (consommateurs, sociétaires, administrateurs, etc.) qui puissent œuvrer à son renforcement ;
- 4) une fois un certain niveau de fonds obtenu, la coopérative est construite et l'activité peut être lancée.

La construction d'une Enercoop Locale (EL) exige l'accord et le soutien de la coopérative historique qui accompagne la création : à ce titre, la coopérative historique est détentrice de parts sociales chez EMIP, et a rapidement encouragé la coopérative locale à recruter un salarié dans l'activité de commercialisation. Ceci visait à développer la prospection de producteurs, dans une région bien dotée au plan énergétique (barrages hydrauliques, taux d'ensoleillement), afin de répondre aux besoins d'approvisionnement du Réseau. En 2015, avec la transformation de l'association en SCIC, le noyau des fondateurs, composé principalement de bénévoles, recrutent des salariés, qui accompagnent progressivement le développement de la coopérative. En 2020, EMIP emploie une dizaine de salariés, dont six femmes et quatre hommes dans cinq activités : la commercialisation pour les particuliers (quatre salariés), la commercialisation pour les professionnels et l'approvisionnement pour le réseau (un salarié), la production et l'autoconsommation (deux salariés), la vie coopérative et la communication (une salariée), et les activités de gestion et d'administration (deux salariés). Ces salariés, qui ne sont pas tous à temps complet, constituent, avec certains bénévoles (administrateurs actifs),

« *l'équipe de la coopérative* », et prennent en charge deux types d'activités, l'activité d'apporteurs d'affaires (section 2.1.) et l'activité de production d'électricité (section 2.2.).

2.1. L'activité d'apporteurs d'affaires

EMIP œuvre, pour le fournisseur coopératif, sur le périmètre de Midi-Pyrénées. Cette activité consiste à apporter des clients qui souhaitent souscrire un abonnement d'électricité à Enercoop. Courant 2019, cette rémunération est calculée par le nombre de kVa, c'est-à-dire en fonction de la puissance souscrite du compteur du nouveau client apporté. Ce mode de rémunération souvent jugé insatisfaisant³⁰² est régulièrement discuté au sein du Réseau. Néanmoins, les consommateurs qui souscrivent à l'offre d'électricité d'Enercoop, et qui souhaitent soutenir la coopérative locale, peuvent en devenir sociétaires, en achetant une part sociale (cent euros).

2.2. L'activité de production d'électricité

À côté de cette activité d'apporteur d'affaire, EMIP réalise différentes activités centrées sur l'électricité. En premier lieu, dans l'activité de recherche d'approvisionnement cointégrée avec la coopérative énergétique et le Pôle Energie d'Enercoop Nationale (EN), un salarié d'EMIP a en charge la prospection de producteurs d'électricité sur le territoire de Midi-Pyrénées, afin d'approvisionner le Réseau en électricité. Renforcé par la croissance de ses fonds propres générés par l'augmentation du sociétariat, EMIP commence à déployer fin 2019 deux autres activités. D'un côté, elle œuvre au développement de petits sites de production d'électricité renouvelable en région. Il s'agit du développement de parcs solaires de petite taille³⁰³ (surface de 1400 m², puissance de 250 kWc) sur d'anciennes friches industrielles. Mais elle réalise aussi des activités de conseils et d'accompagnement dans l'autoconsommation individuelle et elle expérimente des pratiques d'autoconsommation collective³⁰⁴.

³⁰² Cette insatisfaction provient du fait que les modèles économiques des coopératives locales ont tendance à dépendre de leurs capacités à apporter de nouveaux clients à Enercoop, ce qui génère une injonction à la croissance du Réseau qui semble contradictoire avec les principes d'Enercoop. Néanmoins, comme cela est précisé plus loin, le modèle d'affaires d'Enercoop connaît des évolutions depuis 2020 (voir la conclusion de ce chapitre).

³⁰³ Source : <https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/midi-pyrenees/nos-parcs-solaires> (consulté le 02/01/2021).

³⁰⁴ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/enercoop-midi-pyrenees-experimente-lautoconsommation-collective> (consulté le 02/01/2021).

2.3. Quelques chiffres de développement d'EMIP

Tout comme la coopérative historique, EMIP a connu une croissance significative entre 2015 et 2019. Ainsi, elle a multiplié par plus de 3 le nombre de ses sociétaires entre 2016 et 2019 et atteint près de 3 000 sociétaires. Son chiffre d'affaires est passé de 200 000 euros en 2015 à 394 000 euros en 2019, pour atteindre 448 484 euros en 2020³⁰⁵.

3. LA STRUCTURE DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE

Parmi ses particularités, EMIP cherche, dès le départ, à mettre en œuvre une organisation coopérative d'intérêt collectif, structurée à partir de systèmes délibératifs (Battistelli, 2019). Pour ce faire, elle s'appuie sur l'holocratie³⁰⁶, une méthode complétée par des outils issus de la sociocratie³⁰⁷ et de la Communication Nonviolente³⁰⁸ (CNV), développés par l'Université du Nous³⁰⁹. Configurer une collectivité selon l'holocratie nécessite une transformation, ou la création d'une culture d'entreprise radicalement différente (Martela, 2019). En quoi consiste l'holocratie ? Pourquoi choisir un tel mode d'organisation ? Et quelles sont les conséquences d'une telle organisation sur EMIP ?

D'un point de vue théorique, l'holocratie vise à mettre au pouvoir un processus (et non un « autocrate »), détaillé dans une constitution, qui définit la *raison d'être* de l'organisation, ainsi qu'un certain nombre de règles (Robertson, 2016). Ce système souhaite dépasser les hiérarchies, pour leur substituer des formes délibératives qui sont considérées comme plus efficaces et mieux adaptées à un environnement incertain

³⁰⁵ Source : <https://www.verif.com/bilans-gratuits/ENERCOOP-MIDI-PYRENEES-809762511/> (consulté le 12/05/2022).

³⁰⁶ Holocratie vient de « holon » et « holarchie », termes développés par A. Koestler (Le cheval dans la locomotive, Calmann-Lévy, 1968) qui définit « *l'holon* » comme un tout qui fait partie d'un ensemble plus vaste » et *l'holarchie* » comme la connexion entre les holons. » Voir B. Robertson, La révolution Holacracy, 2016, Alisio.

³⁰⁷ La sociocratie élaborée dans les années 1970, pense l'organisation, à partir de la théorie des systèmes, comme un système auto-organisé, et insiste sur la nécessité d'assurer entre les composantes du système une absence de contrôle de l'une sur l'autre et une circulation d'informations (rétroactions) à double sens entre ces composantes. Pour ce faire, elle propose un certain nombre de concepts (cercle, consentement, élection, double lien, etc.) que l'holocratie reprend et cherche à enrichir. Pour en savoir plus : J. Buck, G. Enderburg, The creative forces of the self-organization, 2012, Sociocratic Center. <https://sociocracyconsulting.com/wp-content/uploads/2016/04/CreativeForces-updated2012.pdf> (consulté le 09/05/2022).

³⁰⁸ La CNV repose sur une vision tout à fait spécifique des êtres humains. Selon son fondateur M. Rosenberg, il s'agit d'« *un mode de communication – d'expression et d'écoute – qui favorise l'élan du cœur et nous relie à nous-mêmes et aux autres, laissant libre cours à notre bienveillance naturelle.* ». Elle se structure selon quatre étapes : observer sans juger (1), exprimer ses sentiments simplement (2), préciser ses besoins (3) et exprimer sa demande (4). M.B. Rosenberg, Les mots sont des fenêtres, 1999, La Découverte & Syros.

³⁰⁹ L'association Université du Nous, située à Chambéry, propose des formations et des outils en direction des organisations qui souhaitent promouvoir la coopération, et se coordonner selon l'intelligence collective. En France, il semble qu'un certain nombre d'organisations de l'économie sociale sollicite l'association pour organiser une « gouvernance partagée ». Ainsi, certaines coopératives du réseau Enercoop peuvent faire appel à ses services. Pour en savoir plus : <http://universite-du-nous.org> (consulté le 03/11/2021).

(Robertson, 2016). Que faut-il entendre par cette pratique délibérative et comment la déployer dans une organisation ?

3.1. Ce que délibérer veut dire et quelles conséquences de la métadélibération sur l'organisation ?

Mettre en œuvre des pratiques délibératives implique, dans une coopérative, de déployer des espaces ouverts à la discussion et à la circulation de la parole, tant dans l'organisation elle-même (en interne), qu'en interaction avec l'*assemblée des sociétaires*. D'un point de vue théorique, ces velléités délibératives se traduisent par deux objectifs, deux véritables défis qui visent à atténuer l'« *effet de discrédance* », à savoir « *les risques de la distance qui existent légalement et impérativement entre les existants vivants et les sources du pouvoir*³¹⁰ » (Misrahi, 1995 ; Simmel, 2014), ce que d'autres qualifient de « *loi d'airain de l'oligarchie*³¹¹ » (Michels, 1971). Pour atténuer l'effet de discrédance qui risque, sinon de perdre l'*instituant* et de réduire l'influence de l'affect d'écologie coopératif, il s'agit d'établir, dans l'organisation, la présence régulière d'un espace délibératif (section 3.1.1). Mais cela implique aussi de maintenir actif des espaces de « métadélibération » entre l'organisation et l'assemblée (section 3.1.2).

3.1.1. L'espace délibératif en question : un espace ouvert à la discussion sans coercition

Mais que faut-il entendre par délibération ? Selon B. Manin, un espace social est délibératif à partir du moment où il respecte au moins deux conditions. La première condition considère la méthode pour prendre la décision, et implique l'ouverture d'un espace de discussion avant la prise de décision. La seconde condition, d'ordre rhétorique, concerne plutôt la mobilisation d'arguments qui soient intrinsèquement valides et qui visent « *à convaincre les auditeurs en vertu de leur validité intrinsèque* », concernant « *aussi bien des faits que des valeurs. Mais une proposition ne constitue un argument que si elle vise à gagner l'adhésion des auditeurs en vertu de la validité de ce qu'elle énonce, (qu'il s'agisse de justesse morale ou d'exactitude factuelle), et non pas en promettant des récompenses (corruption) ou en proférant des menaces.* » (coercition) (Manin, 2011) Dans une telle perspective, pour s'assurer qu'il y a bien délibération dans un espace social, un espace ouvert à la discussion avant la prise de décision ne suffit pas. Il convient de s'assurer de la qualité, de la validité et des objectifs des arguments élaborés lors de la discussion, tout en garantissant, dans cet espace

³¹⁰ À ce titre, le travail de P. Clastres sur les Tupi-Guarani semble tout à fait caractéristique d'une société qui fait face à la volonté d'un groupe de se distancier du reste de la société. L'interrogation porte, dans sa recherche, sur le passage des sociétés sans État, à des sociétés avec État. Voir P. Clastres, *La Société contre l'État*, 1974, Les Éditions de Minuit.

³¹¹ Cette loi précise le risque inhérent à toute organisation à concentrer le pouvoir et à produire une oligarchie.

interactionnel, l’absence de ressort coercitif ou de gratification qui puisse interférer dans l’adhésion et la validation des arguments.

3.1.2. Les systèmes délibératifs : « métadélibérer » et « rendre compte »

Le déploiement de systèmes délibératifs, dans une organisation, peut être conçu comme la mise en relation d’« *un espace de pouvoir, [et d’] un espace public, des transmissions du second vers le premier, des mécanismes assurant la redevabilité (accountability) de l’espace de pouvoir vis-à-vis de l’espace public* », le tout complété par la capacité de ce système « *à se remettre en question et à se corriger par un mécanisme de « métadélibération »* » (Battistelli, 2019 ; Dryzek, 2010). Cette définition met en avant deux caractéristiques des systèmes délibératifs. En premier lieu, s’il existe deux groupes, celui doté du pouvoir, et un autre (le public), des rétroactions doivent « remonter » du public vers l’espace de pouvoir (transmissions). Il peut s’agir d’un « canal d’information » remontant (par opposition à un canal descendant, vertical et hiérarchique), accompagné de dispositifs permettant un travail de redevabilité, par lequel l’espace de pouvoir est amené à rendre des comptes. En second lieu, ces espaces doivent faire système, pour être en capacité à se remettre en question, et à corriger leurs fonctionnements, *via* un principe de « métadélibération » (Battistelli, 2019 ; Dryzek, 2010). D’un point de vue sociologique, l’étude de l’usage des systèmes délibératifs implique d’identifier les différents espaces qui structurent l’organisation et de caractériser les dispositifs et les temps d’interaction entre ces différents espaces qui permettent la délibération, l’*accountability*, à savoir l’aptitude à rendre des comptes (Hertzog, 2016), et le principe de *métadélibération*. Qu’en est-il pour EMIP ? L’holocratie permet-elle d’ouvrir ces différents espaces ?

3.2. L’holocratie en question chez EMIP : sphères d’activité, rôle, cercle

En mettant au pouvoir un processus (et non un autocrate), l’holocratie, selon ses théoriciens, optimise le déroulement des réunions, permet à l’organisation d’être évolutive, et engage « *une prise de décision distribuée* », en attribuant à celui qui agit la capacité de décider (Robertson, 2016). S’organiser en holocratie c’est faire le choix organisationnel d’un système de contrôle habilitant, face à un système de contrôle coercitif. Voici comment l’un des membres du comité de direction d’EMIP justifie l’holocratie auprès de l’assemblée des sociétaires, lors d’une AG d’EMIP :

« Nous utilisons le système holocratie, qui nous a paru, je dirai, le plus pratique à utiliser et le plus facile, qui peut paraître un peu ésotérique pour certains. Forcément, c’est ce qu’on appelle des innovations sociales, managériales. Et donc, c’est comment maximiser à la fois, l’autonomie pour que le plus de gens puissent prendre en conscience des initiatives dans la coopérative, qu’ils soient salariés ou bénévoles, au service du projet collectif. Et puis, que, aussi, tout un tas de choses soit mis à la prise de décisions

collective de plusieurs façons, de façon à ce que la cohérence et la consistance de notre action collective soit la meilleure possible. » (obs. 2.2, administrateur actif, AG EMIP 2018)

À EMIP, le « système holocratie » est fondé sur deux principes, l'autonomie et l'intelligence collective. Il cherche à coaliser les puissances d'agir des « opérationnels » et des administrateurs « *au service du projet collectif* » (*instituant*). En pratique, l'organisation holocratique, accompagnée par des outils numériques, repose, chez EMIP, sur la distinction de deux sphères d'activité distinctes (opérations et gouvernance) (section 3.2.1) et l'application de certains concepts de base, en particulier le rôle (section 3.2.2) et le cercle (section 3.2.3). Ces caractéristiques ont pour conséquence de générer une structure organisationnelle constituée de différents cercles (section 3.2.3).

3.2.1. Les « opérationnels » et les « politiques » : une vraie séparation des pouvoirs

À EMIP, deux sphères d'activité cohabitent, comme l'explique un administrateur bénévole :

« Les administrateurs ont un rôle très important à jouer dans la gestion, la gouvernance. On est dans un système, les sociétés coopératives d'intérêt collectif, où il doit y avoir (...) une vraie séparation des pouvoirs entre les politiques, les administrateurs et les opérationnels, c'est-à-dire qu'il ne s'agit pas qu'ils ne se parlent pas. Mais il s'agit que certaines décisions relèvent des uns, et pas forcément des autres. (...) Les politiques, ils sont plus porteurs de l'engagement sur le projet que les opérationnels. Les opérationnels ? Si tu veux, au bout d'un moment, quand tu es opérationnel, ça veut dire que tu es salarié (...). Il y a autre chose qui entre en ligne de compte : c'est quand même ton gagne-pain. Donc pour son gagne-pain, parfois, on est capable de tordre un peu les... ou de prendre des décisions qui vont plutôt dans le sens, etc. Alors que le politique, il est censé plutôt essayer de coller à la vision, à l'ambition du projet. » (entr. 18, administrateur actif, EMIP)

Grâce à cette séparation des pouvoirs, les administrateurs veillent au respect des forces *instituanes*, et incarnent le rôle de *sociétaire boussole* auprès des opérationnels :

« Quand les décisions doivent être prises, comme on s'est consulté suffisamment [lors des réunions], les politiques prennent les décisions politiques, compte-tenu de ce que tous les opérationnels ont raconté. Les opérationnels mettent en œuvre ces décisions, et prennent des décisions au jour. » (entr. 18, administrateur actif, EMIP)

Néanmoins, ce qu'il faut noter, c'est qu'il y a une distinction dans les « régimes d'engagement »³¹² (Thévenot, 2015) entre les administrateurs et les « opérationnels » : les premiers peuvent davantage choisir les activités qu'ils réalisent au sein de la coopérative, tandis que les seconds sont dans l'obligation de porter et d'animer les rôles pour lesquels ils sont rémunérés, ou qui leur ont été attribués par l'équipe (en particulier, lors des réunions de « gouvernance »).

3.2.2. La souveraineté des rôles en holocratie : raison d'être, domaine et redevabilités

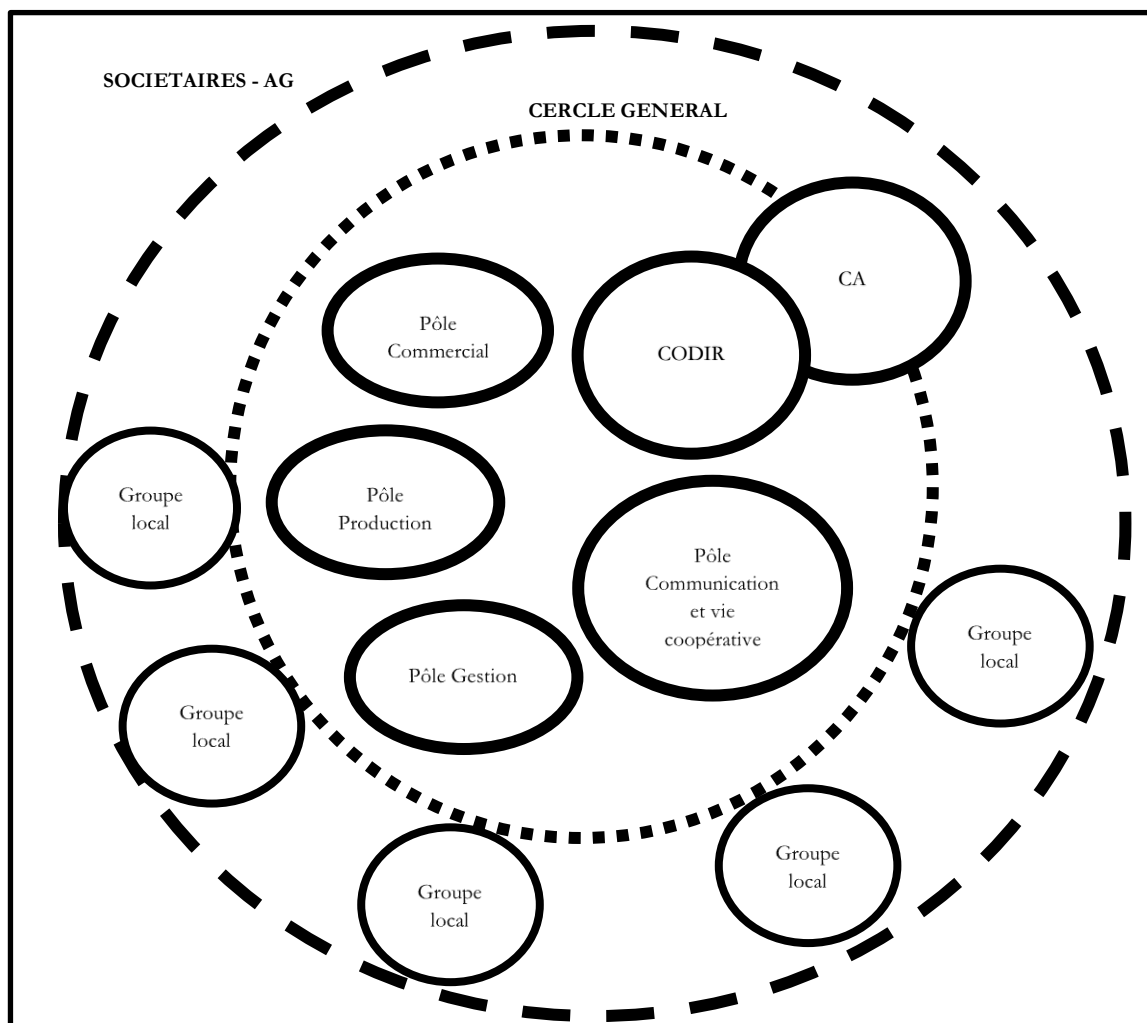
En complément de la distinction entre *politique* et *opération*, le rôle est central en holocratie. Chaque entité de l'organisation (individu, groupe, réunion) se voit attribué un rôle, défini à partir d'une *raison d'être* (ce pour quoi le rôle existe), le *domaine* qu'il contrôle de façon autonome et souveraine, et ses *redevabilités* (les activités qu'il gère et sur lesquelles il peut être amené à se coordonner avec d'autres rôles) (Robertson, 2016). En holocratie, l'autorité n'est pas distribuée aux personnes mais aux rôles qui se transforment au gré de l'évolution de l'organisation. Les rôles sont discutés et reconfigurés collectivement lors des réunions de « gouvernance ».

3.2.3. L'organisation par cercles de la coopérative holocratique

Enfin, l'holocratie, s'inspirant de l'approche de sociocratie théorisée dans les années 1970 par G. Endenburg (Endenburg et Pearson, 1998), investit le *cercle*, comme une figure centrale de l'organisation. Chaque *cercle* « dispose d'une autonomie, d'une autorité individuelle et d'une plénitude ». L'holocratie a des conséquences importantes sur la structure organisationnelle de la coopérative holocratique, qu'il est possible de représenter comme « une série de cercles imbriqués les uns dans les autres » (Robertson, 2016).

³¹² Cette dimension est un angle privilégié du travail de M. Postaire qui distingue également différents régimes d'engagements parmi les salariés : ceux qui sont « en observation », les « salariés de base » et les « salariés premium ». Pour plus d'informations, voir Maxence Postaire « Trois essais sur le rôle du contrôle de gestion dans la transformation organisationnelle en faveur du développement durable », Ecole doctorale TSM (Toulouse).

Schéma 7 : Représentation des différents cercles d'EMIP



3.3. Les trois espaces de la coopérative holacratique

D'un point de vue conceptuel, le fonctionnement de la coopérative holacratique peut être décrit à partir de trois *espaces*, qui disposent chacun de sites dédiés à la *délibération* et au *rendre compte* :

- *L'équipe de la coopérative* se compose des « opérationnels » (salariés et stagiaires) et des administrateurs actifs quotidiennement au sein de la coopérative. Les temps collectifs ouverts à la *délibération* sont les réunions de *l'équipe de la coopérative*, médiées par la prise de décision par consentement (DPC). Néanmoins, les réunions en holocratie sont thématiques, certaines concentrant des questions « opérationnelles » (triage), d'autres à consistance plus politique (« gouvernance »). Il convient de noter la place significative du codir, une sorte de CA restreint qui est en charge de piloter la coopérative holacratique. Ce CA restreint se compose d'administrateurs actifs, à parité égale d'administrateurs bénévoles et d'administrateurs salariés. Les administrateurs salariés ne se bornent donc pas à être « *des investisseurs en travail dans l'entreprise* » (Ferreras, 2012), mais prennent part

au gouvernement de l'entreprise avec des administrateurs bénévoles. Enfin, la réunion des indicateurs, qui est une réunion où les « opérationnels » présentent l'état des lieux chiffré de leurs activités, est l'espace privilégié du *rendre compte*.

- L'« *équipe élargie de la coopérative* » qui se compose, d'une façon globale, de l'*équipe de la coopérative* à laquelle s'ajoutent les administrateurs et les bénévoles actifs (ambassadeurs). Le CA (qui se tient quatre fois par an) comporte des temps de *rendre compte* et des temps de *délibération*, et est complété par plusieurs journées séminaires, qui laissent davantage de place à la *délibération* et aux questions de stratégie de long terme (politique).
- L'*Assemblée des sociétaires* se compose de l'ensemble des membres qui ont acheté au moins une part sociale de la coopérative. Les journées AG comportent un temps dédié à la *délibération* en petits groupes (ateliers), un temps formel propice au *rendre compte*, et un espace où le groupe forme un système et qui est dédié à l'explicitation, à la discussion et au débat.

Pour comprendre le fonctionnement et analyser le mode de coordination de la coopérative holacratique, cela implique de bien spécifier la façon dont ces trois espaces s'organisent et organisent leur délibération en « interne », et d'étudier les différents liens qui se tissent entre eux. D'un point de vue organisationnel, ces liens sont en effet les moyens qui rendent possible la « métadélibération » et le « rendre compte » (*accountability*).

Tableau 28 : Synthèse des différents espaces de la coopérative holacratique

Espace de la coopérative	Principaux lieux dédiés à la délibération	Principaux lieux dédiés à l'accountability (rendre compte)	Participants
Équipe de la coopérative	DPC lors des réunions quotidiennes	Réunion des indicateurs	Opérationnels et administrateurs actifs
	Réunion du CODIR		Administrateurs actifs (bénévoles et salariés)
Équipe élargie de la coopérative	CA		Administrateurs bénévoles et administrateurs salariés
	Journées séminaires		Administrateurs et opérationnels
Assemblée des sociétaires	Ateliers lors des journées AG + temps formel	Temps formel	Ensemble des sociétaires

Afin d'explorer le fonctionnement de la coopérative, l'analyse se concentre d'abord sur l'espace d'interaction de la coopérative holacratique avec l'extérieur afin de décrire la façon dont elle essaie de sensibiliser aux problématiques énergétiques (éducation populaire) (section 4), ce qui démontre un niveau élevé d'attention énergétique de certains bénévoles.

4. DANS L'ESPACE D'INTERACTIONS DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE AVEC L'EXTÉRIEUR : LA DÉMARCHE D'ÉDUCATION POPULAIRE

Avant de décrire les espaces structurants du fonctionnement de la coopérative (sections 5, 6 et 7), la recherche propose d'exposer d'abord quelques éléments présentant l'espace d'interactions d'EMIP avec l'extérieur. De ce point de vue, la coopérative de Midi-Pyrénées participe à des événements publics et organise également des activités tournées vers le grand-public. Elle peut ainsi participer et animer une multitude d'événements : la tenue de stands lors de forums, l'animation de débats après des projections de films ou de documentaires, ou l'animation de différents ateliers. Suivant le type d'événements, il peut y avoir un certain nombre de difficultés pour les organiser ou y participer, car ces événements nécessitent souvent du « travail bénévole » (en soirée, en fin de semaine, etc.) qui accentue les sollicitations de *l'équipe de la coopérative* ou de ses ambassadeurs. Néanmoins, malgré ces difficultés, la coopérative peut réussir à participer à un grand nombre d'événements « externes », comme le précise cet extrait de l'AG d'EMIP en 2018 qui dresse le bilan de l'animation de la vie coopérative en 2017 :

« On continue d'avoir des ambassadeurs. Il y en a un certain nombre ici qui relaie l'information auprès des sociétaires. Notamment ça a permis une participation en 2017 à plus de 77 événements, deux fois plus qu'en 2016. 58 événements externes, c'est-à-dire des salons, des projections débats, etc. Et puis des événements internes, c'est-à-dire des sessions de formations, de réunions avec les groupes locaux. On a continué ce qui avait été arrêté en 2016, c'est-à-dire la création de groupes de sociétaires locaux dans chaque département et la rédaction du livret d'accueil. Bon, ce n'est pas facile parce qu'on a une grande région. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

L'animation de ces activités « externes » qui prennent place dans la dimension d'éducation populaire propre à l'économie sociale est donc un aspect important de la vie de la coopérative. Or, il n'est pas facile pour les coopératives de développer significativement les activités orientées vers la baisse de la demande énergétique. La coopérative de Midi-Pyrénées essaie tout de même d'organiser deux ateliers de Maîtrise de Demande Énergétique (MDE) par an, en s'appuyant sur des bénévoles ou des administrateurs. Ce type d'ateliers est assez exemplaire pour mettre en exergue la singularité d'Enercoop.

Dans le cadre des sessions d'observation réalisées auprès d'EMIP, deux ateliers de MDE ont pu être observés, l'un ouvert à des non-membres (obs. 1.1) et l'autre se déroulant dans une journée sociétaire au sein d'EMIP (obs. 1.24.1). Dans le cadre de cette section, le travail va se concentrer sur les données d'observation de l'atelier orienté vers un public de non-membres (obs. 1.1).

Si, d'un point de vue commercial, cela peut être une porte d'entrée à la souscription à Enercoop, la description et l'analyse de cet événement mettent surtout en évidence la façon dont les membres d'Enercoop souhaitent sensibiliser aux questions

énergétiques, donner force à l'objectif de sobriété, et accroître l'attention énergétique (Subrémon, 2011) ou l'intelligence énergétique des participants (Zélem, 2016). Ainsi, cette section va principalement chercher à répondre aux questions suivantes : en quoi consiste un tel atelier ? Quels sont ses objectifs ? Pourquoi y participer ? Qui y participe ?

4.1. Au cœur d'un atelier de MDE pour « faire tourner moins vite le compteur » : la dynamique d'éducation populaire

L'atelier de MDE observé est proposé aux clients d'un magasin du nord de Toulouse qui vend des produits issus de l'agriculture biologique principalement en vrac. Les personnes qui fréquentent le magasin peuvent s'inscrire sur une liste qui est mise à disposition à l'accueil du magasin. Cette réunion qui se déroule à la fin du mois d'avril recueille un nombre d'inscrits suffisant qui permet la tenue de la rencontre. Elle se déroule une journée de semaine en fin d'après-midi. La salle que met à disposition le magasin fait une cinquantaine de mètres carré : un ordinateur, des tables et des chaises forment le mobilier nécessaire au déploiement de l'activité qui dure un peu plus d'une heure et demie. Les deux ambassadeurs, sociétaires bénévoles d'EMIP qui sont en charge d'animer l'atelier, réunissent une vingtaine de personnes autour des questions de l'énergie et des économies d'énergie. La composition sociologique des participants est essentiellement féminine, une composition différente des sociétaires d'Enercoop formalisée à partir de l'enquête sociologique dans laquelle deux tiers des sociétaires sont masculins et un tiers féminin. En termes de classe d'âge, il y a une certaine hétérogénéité : une retraitée, des actifs et quelques étudiants constituent le panel des participants. L'atelier est organisé en quatre parties. Une première séquence consiste en un tour de présentation des participants et un exposé sur les enjeux de l'énergie et des pratiques énergétiques. La seconde séquence est une découverte et la prise en main d'un wattmètre (aussi appelé « consowatt »), un outil qui permet la mesure de la consommation des appareils électriques (2) ; après ce volet pratique qui crée une certaine émulation et un certain nombre d'échanges parmi les participants, l'atelier reprend une dimension d'information et détaille le fonctionnement et la consommation de certains équipements électriques (« consommations cachées », lampes et éclairages, etc.), en proposant des stratégies pour consommer moins et réduire sa facture. L'objectif de l'atelier, c'est de « faire tourner moins vite le compteur » (3) (obs. 1.1). Enfin, une dernière partie ouvre une session de questions/réponses entre les participants et les ambassadeurs d'Enercoop (4). Ces ateliers visent à sensibiliser et à initier des formes de savoirs et de pratiques socioénergétiques (voir chapitre 4, section 5.4.), un angle privilégié de ce travail qu'il convient de présenter et de détailler.

4.1.1. Profils et motivations de participation à un atelier de MDE

La première séquence débute avec un tour de parole où chaque participant se présente et explique le pourquoi de sa présence à l'atelier :

« Moi, je ne suis pas chez Enercoop. J'ai découvert depuis peu. Je viens chercher ici des informations. J'essaie de réduire mes déchets au maximum. Donc bah, ça en fait partie aussi. (...) Et, oui, consommer moins, ça me paraît être le premier moyen de réduire son impact donc voilà, l'atelier, je pense que ça va permettre aussi d'agir sur ce point-là. » (obs. 1.1, femme, atelier MDE)

En quête d'informations, cette participante place au centre de son mode de vie l'objectif d'une baisse de la consommation, et attend de l'atelier, la possibilité d'agir dans cette visée de sobriété. Une autre participante, une personne retraitée, fait davantage retour sur sa carrière militante de « soixante-huitarde », et explique sa lutte contre l'agro-industrie et l'arrivée de la monoculture dans les campagnes :

*« Alors moi, je suis **, (...) je me suis mariée en 1967, j'ai quitté la ville, pour aller à la campagne, espérant, non, rêvant à l'agriculture que j'avais connu enfant. C'est-à-dire les chemins, des haies, des arbres fruitiers, voilà, toute une vie au rythme de l'être humain et des animaux. Et pis en très très peu de temps, grâce aux conseillers agricoles, (...) on a arraché les vignes, on a plus eu de poulaillers. Et il a fallu qu'on se spécialise, alors plus de moutons, mais des vaches à laits, hein. Parce que chez nous, en Ardèche, là où on était, c'était les vaches à lait, etc. Et pis pendant cinquante ans, j'ai lutté contre ça parce qu'il me semblait que c'était aberrant. (...) En essayant malgré tout quand sont arrivées les énergies nouvelles comme le solaire, de convaincre ceux qui étaient autour de moi que ça pouvait œuvrer, mais je n'ai pas réussi ? » (obs. 1.1, femme, atelier MDE)*

Sont aussi présents un étudiant en école d'ingénieur et une journaliste spécialisée dans la recherche de solutions. À ce titre, un autre participant, membre du réseau Alternatiba, rappelle l'obstacle que peut représenter pour certains « le prix » de passer chez Enercoop :

« Étant au SMIC, ce n'est pas non plus simple de faire ce pas vers l'énergie renouvelable. » (obs. 1.1, homme, atelier MDE)

L'atelier de MDE, par les pratiques qu'il transmet, peut permettre, selon les ambassadeurs d'Enercoop, de compenser le passage chez Enercoop par une baisse de la consommation.

4.1.2. Introduction aux problématiques de l'énergie

Une fois le premier tour de parole réalisé, les ambassadeurs reprennent la parole. L'une d'entre eux précise :

« Ok, merci à tous d'être là. C'est chouette. Juste, pour information pour ceux qui veulent après parler plus d'Enercoop, on pourra y revenir, et vous avez un petit papier, si jamais vous voulez laisser vos coordonnées, pour être contacté par un commercial. Mais le sujet, ce n'est pas Enercoop. Voilà,

*c'est. Je vais laisser la parole à ** sur le sujet.* » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Au cours de l'atelier, la marque Enercoop est peu présente : une quinzaine d'occurrences du mot durant la présentation et dans les questions des participants. Une fois le tour de présentation ponctué, les ambassadeurs commencent leur exposé, diaporama à l'appui. Les problématiques de l'énergie sont présentées, à l'échelle globale, puis nationale en mobilisant des représentations graphiques et des données chiffrées : une focale est mise sur l'électricité, avec l'énumération de la part des différentes sources énergétiques du mix électrique français. Dans cette description, l'ambassadeur fait référence aux courbes de données d'électricité quasi en instantané produites et mises en ligne par RTE³¹³. Le changement climatique est aussi évoqué. Selon l'ambassadeur d'Enercoop, même lorsqu'il s'agit de consommation d'électricité renouvelable, l'objectif reste clairement de moins consommer afin de lutter contre le réchauffement climatique, l'épuisement des ressources naturelles, et de réduire les risques de panne d'électricité (black-out). L'ambassadeur précise qu'un tel objectif de réduction de sa consommation électrique n'est pas facile à réaliser :

« Oni, de toute façon, il faut s'investir. Quand on veut travailler sur sa consommation, pour affiner les causes des dépenses, il faut se gratter la tête, il faut chercher : il n'y a pas de solution miracle. Alors il y a un petit appareil qui est très bien, c'est le consomètre-là, on vous a apporté quelques exemplaires. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

La présentation se poursuit avec l'évocation d'autres organisations : l'Ademe, les Espace Info Energie³¹⁴ et bien sûr, l'association négaWatt dont la proposition est décrite comme un « scénario béton » à partir de la démarche Sobriété, Efficacité, Renouvelables. L'animatrice explique qu'il s'agit d'un scénario circonscrit « à des cercles restreints » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE) qui n'est pas suffisamment rendu public.

C'est pourquoi l'atelier se donne comme objectif de décrire le scénario et précise certaines des préconisations qui y sont détaillées (éteindre les bureaux et les enseignes lumineuses la nuit, isoler les bâtiments, etc.). Cette partie introductive se termine par la présentation du wattmètre :

« C'est un appareil qu'on intercale dans le branchement d'un appareil et qui donne sa consommation instantanée, enfin la puissance consommée. Et puis si on le laisse tourner, le temps d'un cycle par exemple pour une machine à laver ou un lave-vaisselle, ou 24h pour un frigo. Sur un cycle, sur une durée

³¹³ Source : <https://www.rte-france.com/eco2mix> (consulté le 09/06/2022).

³¹⁴ « C'est l'État qui met à disposition dans toutes les villes, enfin, il faut avoir une certaine grosseur de ville, je ne sais pas trop. (...) A Toulouse, il y a Solagro et au sud-est, y'en a un autre. Donc en fait, l'idée, c'est que l'État met à disposition des citoyens un espace info énergie, où tout le monde peut aller demander des informations. C'est pour être dirigé, faire des économies d'énergie thermique, électrique, les démarches pour avoir des subventions, voilà. Il y a toujours une personne en fait, dans ces espaces info énergie, qui sont à la disposition des citoyens pour répondre à toutes leurs questions. » (obs. 1.1., ambassadrice, atelier MDE).

qui est significative, un appareil qui marche en continu, il va me donner la consommation totale sur cette période et on peut aussi introduire dedans un tarif. Il peut même vous le donner en euro, combien ça a coûté en 24h. Donc ça c'est très intéressant. » (obs. 1.1, homme, atelier MDE)

Cependant, l'usage de cet outil n'est pas si simple et son utilisation ne suffit pas nécessairement pour élaborer sa structure de consommation électrique :

« Mais avec des limites, parce qu'il y a des appareils qu'on ne peut pas brancher dessus. Bon, moi j'ai eu le problème avec ma cuisinière électrique, qui [n']est pas compatible. Je voudrais bien savoir combien consomme mon four. Et puis tout ce qui est lumière avec tout ce qui n'est pas branché avec une prise, mais avec une installation interne dans laquelle on ne peut pas intercaler l'outil de mesure. Donc là il faut avoir recours à d'autres systèmes, notamment pour tout ce qui est lumière, regarder quelle est la puissance de l'ampoule et puis en fonction du temps pendant lequel elle reste allumée, en multipliant, trouver la consommation qu'on a et quelle économie on pourrait faire en changeant de modèle d'ampoule. Ça va être, on va venir, avec les différents modèles, les ampoules LED notamment. Donc le petit machin[wattmètre], il se vend vingt euros.» (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Établir avec précision sa structure de consommation nécessite donc des efforts et une démarche pointilleuse que dévoile cet atelier. Il correspond à une introduction à une formation appelée « Dr Watt ». Ce dernier est « un petit personnage qui fait des formations » :

« Docteur watt, c'est une formation (...), mais c'est ce qu'on va voir aujourd'hui en mode allégé, parce que c'est un logiciel en ligne, où avec des mesures de chaque appareil, on va pouvoir reconstituer toute sa facture. Complètement, en fait. Il y a des calculs automatiques, qui vont en fonction du nombre de vacances que vous avez, de votre façon de... Ça va vous poser plein de questions, en fait. Ça vous pose plein de questions, en fait, et ça, on mesure. Il y a une première formation, un peu comme celle-ci, toute une campagne de mesures à faire chez vous avec renseignements dans le logiciel et à la fin, vous avez toute la décomposition de votre facture. Parce que quand vous recevez votre facture, vous avez le montant global, mais vous ne pouvez pas savoir combien vous a coûté votre machine à laver, si vous appuyez sur le mode éco, à combien vous a coûté la différence, enfin, voilà. Donc ça permet d'aider. Alors, nous, justement, aujourd'hui, ce qu'on va voir, c'est un mode un peu plus light, parce que c'est une formation un peu lourde, qui va vous donner quelques clés sur ça. Donc voilà la démarche d'Enercoop Midi-Pyrénées. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Pour acheter un wattmètre, les sociétaires peuvent bénéficier d'un achat groupé mis en place au sein de la coopérative, ce qui permet de baisser son prix qui coûte environ vingt euros. Il en existe différents modèles : certains, précise l'ambassadrice, dotés d'un long câble avec un affichage déporté, rendent plus accessible l'affichage de la mesure de consommation, à la différence de ceux où l'affichage est directement sur la prise. Avant

de lancer la découverte pratique de l'outil, les animateurs rappellent les motifs qui amènent à mesurer les consommations :

« Évidemment pour essayer de les gérer mieux. Il y en a qui sont incompressibles. Mais il y en a qui sont tout à fait modifiables. Combien de kilowatt d'électricité mon logement consomme-t-il ? Combien de mètres cube d'eau ? d'eau chaude ? Combien de gaz ? Combien de litres de fioul ? Ce n'est pas forcément des données qu'on connaît spontanément ou qu'on mémorise. Donc c'est le moment de tout mettre à plat. Identifier les dérives de consommation. En cas de dysfonctionnement pour avoir une visibilité immédiate, un suivi régulier permet d'identifier rapidement les dérives, d'appliquer une action corrective. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

À partir d'un certain nombre de questions précises, l'objectif est de mieux gérer la consommation d'énergie. L'atelier cible tout particulièrement le volet de la consommation d'électricité, en initiant une introduction à la formation Dr Watt. Cette formation est une campagne de mesures de l'ensemble des appareils électriques permettant d'établir un diagnostic complet de la consommation électrique du logement. L'atelier se poursuit avec l'énonciation d'un certain nombre de précisions concernant la mesure de la consommation, suivant les appareils utilisés :

« Alors la mesure de l'énergie, donc la puissance des appareils, c'est en kilowatt ou en watt et la consommation, c'est en kilowatt heure ou en watt heure. Ou si on consomme beaucoup, en mégawatt heure ou térawatt heure. Comment on le calcule ? (...) Également, la difficulté là, c'est que la puissance, ce qui est indiqué sur les étiquettes des appareils, sur les notices, c'est la puissance maximum. Un aspirateur à 3 000 watts. Si vous l'utilisez en continu pendant une heure, il va vous manger trois kilowatts, mais vous n'allez pas forcément utiliser la pleine puissance. Il y a un bouton, il y a un variateur, donc si vous l'utilisez à deux tiers de puissance ou demi-puissance, évidemment, va falloir diviser par deux. Ça, c'est plus difficile parce que ce n'est pas forcément lisible sur la mollette de réglage. Donc kilowatt heure, c'est ce qui va vous être facturé, c'est ce qui a un tarif, qui doit osciller entre 14 centimes et 17 centimes, en ce qui concerne Enercoop, TTC. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Certains wattmètres peuvent intégrer le prix de l'électricité : en entrant le prix au kWh, l'outil calcule et affiche directement le coût de l'électricité consommée par l'appareil électrique. Avant de lancer la deuxième partie de l'atelier, à savoir la découverte pratique du wattmètre, les ambassadeurs poursuivent la description des prix d'électricité et la décomposition de la facture :

« Parce qu'il y a beaucoup de taxes dans l'électricité. L'électricité de base va être relativement peu chère, souvent, mais dessus, il y a des taxes régionales. Il y a trois niveaux de taxes différents plus la TVA, ce qui renchérit pas mal le kilowatt. Alors que l'abonnement a un prix fixe, après évidemment, on ne va pas jouer sur l'abonnement. Les abonnements se font en fonction de

vos besoins, par rapport à la puissance totale consommée dans votre logement. Donc vous allez avoir un abonnement à 3 KVA, là c'est le plus bas. (...) Quelques ampoules électriques, faut voir le four, quelque chose comme ça. Vous avez 6 KVA ou 9 KVA, c'est le cas le plus fréquent et puis on monte en puissance si vous avez des gros appareils (...). Donc les abonnements se font en fonction de ces paliers. Une fois qu'on est abonné, au bon niveau, on va dire, c'est des frais fixes, sur lesquels on ne peut pratiquement pas jouer. À moins de changer de fournisseur, même d'un fournisseur à l'autre, il n'y a pas de gros écarts. Il y a des écarts un peu plus significatifs sur le montant du kilowatt. Enfin, du kilowatt heure. C'est justement cette donnée qu'on va pister donc la puissance multipliée par le temps d'utilisation nous donne l'énergie consommée en kilowatt heure. Une ampoule de cent watts utilisée pendant dix heures va consommer un kilowatt. Dix ampoules de cent watts, en une heure, ça fait un kilowatt. » (obs. 1.1, ambassadeur, Atelier MDE)

Après la description de ce qui est mesuré par le wattmètre, l'atelier passe à la seconde séquence, avec l'utilisation pratique de l'outil.

4.1.3. Prendre en main le wattmètre : « faire tourner moins vite le compteur »

Lorsque la séquence de prise en main du wattmètre est lancée, les participants se prennent rapidement au « jeu » de la mesure de la consommation d'électricité des appareils. Des groupes de deux à quatre personnes se forment autour d'un wattmètre, des prises de courant et des appareils électriques :

« En fait, précise l'une des deux bénévoles, il y a trois façons de mesurer les appareils. Il y a des appareils qui vont être cycliques, d'autres constants et d'autres aléatoires. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Après un jeu de question-réponse avec le groupe présent, cette dernière poursuit en précisant que par exemple, une machine à laver est un appareil *cyclique* :

« Il y a plusieurs cycles, ça dure d'une heure à deux heures, enfin voilà. Du coup, ce qu'on fait, c'est qu'on va mesurer tout le cycle de la machine à laver. On va brancher effectivement le consowatt et lui, il va calculer, lui, il va calculer la consommation, mais en kilowatt heure. Donc, en fait, à la sortie, vous allez avoir : mon cycle quarante degrés, ça aura coûté, je ne sais pas, 3,6 kilowatts heure. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Ainsi, les appareils électriques se caractérisent par des types de consommation différents : ce peut être *cyclique* (machine à laver, lave-vaisselle, bouilloire ...), *constant* (réfrigérateur, box internet...) ou *aléatoire* (ordinateur). Chaque type nécessite une utilisation spécifique du wattmètre et un protocole de mesure adapté pour obtenir le niveau d'électricité consommée. Par exemple, pour ce qui est d'un appareil à

consommation *constante* comme le réfrigérateur, voici la méthode que propose l'ambassadrice :

« C'est un bon exemple, le frigo, parce que lui, il va carrément, en une journée, il ne va pas s'allumer de la même façon. Alors, en fait, si vous le mesurez qu'une heure par exemple, ça ne va pas être du tout une bonne signification, parce qu'en fait, il se régule, il y a un régulateur, il va se mettre en puissance pour refroidir. Donc l'idée, en fait, ce genre d'appareils, c'est de laisser au moins une journée. Enfin l'idéal, c'est sept jours. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Pour mesurer les appareils à consommation *aléatoire*, une autre méthode doit être mise en œuvre :

« Alors le type aléatoire, ça va être par exemple votre ordinateur. Donc là, en fait, l'idée, c'est de mesurer la puissance juste. Et vous, vous évaluez combien d'heures vous utilisez votre ordinateur par jour. Par exemple, vous allumez votre ordinateur pendant deux heures par jour. Vous prenez le consowatt, vous allez avoir l'affichage de la puissance. En fait vous avez deux modes. Vous avez le mode kilowatt heure et le mode watt. D'accord ? Donc là, bah là ça ne consomme rien, en fait. Donc vous avez ici un bouton mode pour passer d'un mode à un autre... Euh donc là, si, c'est bon. Donc là, il y a 3,8 watts. Donc là par exemple, elle charge son téléphone. Et donc là c'est de l'aléatoire. Et elle va le charger pendant deux heures. Ça va lui coûter huit kilowatts. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Le wattmètre n'est donc pas un appareil facile à utiliser et exige d'apprendre à s'en servir. L'utilisation du wattmètre implique également de bien caractériser le type de consommation des appareils électriques (cyclique, constant ou aléatoire) pour obtenir une mesure la plus juste possible. Ce niveau d'exigence explique pourquoi il peut être intéressant, si l'objectif est de mieux maîtriser sa consommation, de poursuivre la démarche initiée lors de l'atelier par une formation plus poussée. L'atelier continue et les participants se prennent au jeu de la mesure de la consommation électrique. La majorité des appareils électriques qui sont présents dans la pièce sont passés sous la férule du wattmètre. L'outil est mobilisé par les participants qui discutent, interrogent et évaluent le niveau de consommation de ces appareils : chargeur de téléphones portables et consommation de la charge de différents téléphones, bouilloire, réfrigérateur, etc. Les tests du wattmètre entraînent beaucoup de discussions, et soulèvent un grand nombre de questions qui montrent un intérêt remarqué pour cette prise de mesure. L'ambassadrice qui a déjà elle-même suivi la formation Dr Watt ajoute quelques précisions, concernant l'éclairage, par exemple :

« Grâce à un tableau, déjà vous allez pouvoir faire votre estimation de consommation de toutes les lumières. Alors après, les lumières avec les différentes ampoules. Donc l'idée c'est que, bah tout votre appartement, votre maison, vous regardez toutes les lampes, les ampoules, il ne faut pas en oublier. Surtout celle du cellier. Vous regardez la puissance et vous estimez

à combien d'heures par jours vous l'utilisez. Bah vous avez par exemple celle-là. Ça fait 15 watts chacune, 15 multipliés par 6 et vous visez environ 2 heures par jour. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

La même sociétaire décrit le protocole à suivre lors de la formation Dr Watt :

« Il faut référencer tous vos appareils électriques. Vous allez sur chaque prise et vous regardez s'il y a quelque chose. Et vous allez mesurer, soit sa puissance, et après vous estimez en fonction du temps d'utilisation combien ça vous coûte, etc. Mais voilà, mais le frigo, c'est le plus important. Il faut le laisser une semaine pour avoir une vraie estimation. Comme ça vous aurez la consommation sur une semaine que vous multipliez par cinquante-deux semaines. Et vous l'aurez à l'année : vaut mieux partir, si j'étais vous, sur une consommation annuelle, parce qu'en fait il y a des périodes de vacances, tout ça. Voilà. Tous ces calculs-là, c'est le Dr Watt qui le fait normalement. Donc si vraiment vous êtes intéressés pour aller vraiment en profondeur des choses, et s'il y a assez de monde, on peut organiser une session Dr Watt. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Pour rendre plus explicite la démarche Dr Watt, l'ambassadeur expose le tableau d'un participant à la formation qui détaille chaque appareil électrique, le nombre d'heures d'utilisation, et le niveau de consommation :

« Il y a différents équipements : enceintes, écran, ordinateur, box, modem, internet, tuner, radios, téléviseurs, box tv, lecteur dvd. Le temps d'utilisation par jour, une demie heure, une heure, une heure cinq, quatorze heures pour la box internet, etc. La puissance de l'équipement juste branché, le nombre de watts (un watt, un virgule huit watts, ...). Alors ce n'est pas des grosses puissances. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

L'ambassadrice caractérise ensuite l'idée des pertes en électricité, en mettant en parallèle « fuite d'eau » et « fuite d'électricité » :

« Voilà, alors l'idée, c'est en fait que chaque goutte va faire une mare. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Cette image, mobilisée par l'ambassadrice, vise à matérialiser toutes les pertes, toutes les « fuites d'électricité » qui peuvent être évitées grâce à la connaissance des appareils et un usage plus adapté afin de permettre des économies d'énergie et de réaliser une baisse de la consommation électrique :

« Alors du coup, grâce à cet appareil[le wattmètre], vous allez pouvoir reconstituer votre facture. Alors je ne dis pas que ça va être de tout repos (elle rit), c'est plutôt fatiguant. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

La démarche à mettre en œuvre est donc coûteuse en temps et exige un effort de l'utilisateur afin d'accroître considérablement son attention énergétique et réduire sa consommation.

4.1.4. Le dévoilement des consommations cachées : des « appareils justes branchés » qui consomment

L'atelier éclaire ensuite d'autres « fuites d'électricité » qui viennent faire gonfler la « mare » des pertes, et donc la facture d'électricité. Selon les données mobilisées par les ambassadeurs, 40 % de la consommation électrique d'un foyer peut être évitée tandis que 60 % représente la part de consommation électrique réellement utile. Cette perspective des ambassadeurs laisse supposer une marge de manœuvre significative pour réduire la consommation. En premier lieu, parmi ces fuites, l'ambassadeur pointe les consommations des appareils électriques en veille ou en marche qui ne sont pas utilisés :

« Les appareils qui sont en veille, typiquement, les télévisions, les écrans d'ordinateur, ils sont en veille, l'écran peut être noir. Mais des fois, on va entendre, il y a un léger ronron, des fois pas mais ça consomme. 13 % des appareils [sont] allumés, mais inutilisés. Bon ça, c'est peut-être le plus facile à résoudre, 17 %. Typiquement, les lampes, vous laissez la lampe allumée dans une pièce où vous êtes passés, pensant que vous alliez y repasser, mais pas forcément pendant ce temps-là, elle, elle fait tourner le compteur. Voilà. La moyenne de consommation utile n'atteint même pas les 60 %. Donc on a une marge qui devrait être facilement atteignable d'un peu plus de 40 %. »
(obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Selon les données mobilisées par les ambassadeurs, il existe donc une marge significative pour réduire la consommation d'appareils électriques. Cette marge implique néanmoins une meilleure connaissance des appareils électriques. Elle semble en effet exemplaire lorsque l'animatrice met ensuite la focale sur la problématique des consommations cachées. Ces dernières sont des consommations qui caractérisent certains appareils électriques « justes branchés », sans être même utilisés. Les formes de consommation cachées (ou « consommations fantômes »), bien décrites par l'association Que Choisir³¹⁵ sont clairement invisibles et peuvent être découvertes grâce au wattmètre ou grâce à l'identification des types d'appareils électriques qui consomment simplement en étant branchés sur une prise connectée au réseau. Pour expliciter cette problématique, l'ambassadrice prend sa propre découverte en exemple lorsqu'elle a elle-même cherché à réduire sa consommation électrique :

« Par exemple, moi, j'avais des haut-parleurs qui étaient juste branchés, même pas en mode veille. Je parle d'un mode veille, juste branchés. Et ces haut-parleurs, je les utilise peut-être une heure par semaine. Et encore. Et, en fait, juste branchés, c'est une puissance de huit watts, nan pardon de quatre watts multipliés par vingt-quatre heures que je laissais pendant trois cents soixante-cinq jours pour l'utiliser en fait huit watts en réel. Une heure par semaine. Donc du coup, je payais plus d'électricité, je consommais plus d'électricité juste branchée qu'en étant utilisée qu'une heure. Donc en fait, ce

³¹⁵ Source : <https://www.quechoisir.org/conseils-economies-d-energie-la-consommation-cachee-des-appareils-en-veille-n6967/> (consulté le 9/06/2022).

n'est même pas l'utilisation qui peut être importante. C'est vraiment le juste branché. Et ça, on le voit très bien avec le consowatt.» (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Ainsi, si globalement, bon nombre de personnes ont bien identifié l'importance d'éteindre les appareils en veille³¹⁶, la consommation des appareils électriques « juste branchés » est généralement moins connue. À la suite de l'énoncé de cette problématique, un participant de l'atelier interroge à ce sujet l'ambassadrice. Cette dernière explique l'origine de ces consommations cachées par un aspect technique qui met en évidence la difficulté qu'il peut y avoir à vraiment moins consommer :

« Alors ça va dépendre du type d'appareils. Pourquoi le haut-parleur ? Parce que ça a une impédance et ça consomme sans être utilisé, en fait. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

La mise en lumière de ces « fuites d'électricité » implique d'élever le niveau de connaissances sur les appareils et sur les installations électriques. En rendant visible le gaspillage des « fuites d'électricité », l'usage du wattmètre peut permettre une amélioration des pratiques énergétiques et une maîtrise accrue de la consommation électrique du logement. Par l'invitation à améliorer l'utilisation des appareils électriques, l'atelier vise à renforcer les pratiques socioénergétiques orientées vers le principe de sobriété. Une fois que l'exercice pratique de découverte du wattmètre se termine, l'exposé des deux ambassadeurs reprend son cours, et donne quelques précisions sur la formation Docteur Watt qui permet donc de comprendre et de déconstruire le montant de la facture d'électricité :

« Alors les formations Docteur Watt, c'est quarante euros. Ce qui est constaté, c'est que généralement, les gens le récupèrent en faisant des économies. Alors sur Toulouse, enfin, Midi-Pyrénées, on n'en a pas encore fait. Mais si vraiment il y a un besoin, on peut en organiser une. Mais souvent, on se met avec Languedoc-Roussillon et on la fait à Carcassonne pour mutualiser. Voilà. C'est un chouette outil mais il faut s'investir, voilà. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

En moyenne, faire la formation Dr Watt permet aux participants de baisser d'environ trente euros par an la consommation d'électricité de leur logement. L'atelier se poursuit, en mettant la focale sur les ampoules : les ambassadeurs précisent les différents types ampoules, leur luminosité (lumen), leurs consommations et précisent les différents coûts d'utilisation qu'elles entraînent en fonction de leur modèle :

« Donc les LED ont une durée de vie très supérieure aux anciennes ampoules. Et elles consomment beaucoup moins d'énergie. Donc sur dix ans, l'économie, avec une ampoule classique sur dix ans à raison de dix heures

³¹⁶ Cet objectif d'éteindre les veilles a été régulièrement précisé par les enquêtés (entr. 14, 19, 24, 26, 27, etc.).

par jour, on aurait consommé deux cents soixante euros. Avec une LED, on aura consommé trente-deux euros. Bon à diviser évidemment par une période qui nous intéresse, qui doit être une année, ça reste encore assez confortable. Ça doit faire quelque chose comme vingt-trois euros par an d'économies. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Si les ambassadeurs précisent le changement d'ampoules comme un moyen « facile d'économiser » de l'électricité, cela implique de bien lire les étiquettes qui permettent de repérer les classes énergétiques des ampoules, et de choisir les modèles les mieux notés (A+). Enfin, la suite de l'atelier se transforme progressivement en une boîte à astuces pour mieux maîtriser sa consommation électrique : équiper toutes les prises électriques d'une multiprise avec interrupteur (surtout le poste informatique), programmer l'utilisation de certains appareils (chauffage), bien ranger son réfrigérateur et le nettoyer régulièrement :

« Le frigo, alors de mon expérience personnelle, quand j'ai fait le Docteur Watt, c'est le frigo qui me coûtait le plus cher. Et j'ai pesé le pour et le contre pendant deux ans, en me disant, si je le change, je vais faire du déchet... Mais je vais consommer moins... J'ai attendu deux ans et au bout de deux ans, je l'ai quand même changé parce que finalement, année après année, il consommait plus d'énergie, c'était un C ou un B. J'ai pris un A++ et enfin la différence m'a payé le frigo en moins de deux ans... Enfin, j'ai calculé en un an et demi, je l'ai amorti. Mais après ce qui me posait souci, c'était le fait de faire du déchet supplémentaire et de faire consommer de la ressource naturelle, voilà. » (obs. 1.1, ambassadrice, atelier MDE)

Ensuite, l'atelier se concentre sur les questions d'isolation thermique, qui vont de recommandations de bases à une recherche plus pointue, à l'instar d'une diapositive projetée qui présente une image tirée d'une caméra thermique :

« Alors sur le thermique, la vue, c'est une caméra thermique pour voir où sont les fuites thermiques de la maison. Donc les recommandations, c'est ajuster la température et éviter d'être en t-shirt à la maison en plein hiver, bien sûr. Vérifier le bon fonctionnement des équipements, l'isolation des murs, double vitrage pour les fenêtres, pour l'eau chaude, isoler les canalisations dès cinquante-cinq degrés, thermostat sur radiateur et programmeur. Prévoir un sas à l'entrée, bonne ventilation, outil caméra thermique. Alors caméra thermique, j'ai cherché. Ça coûte relativement cher entre mille et deux mille euros. Pour avoir un appareil en location, je trouve que ça coûte très cher. Cent cinquante euros la journée. Je n'ai pas trouvé moins. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Les ambassadeurs précisent à ce stade qu'il est plus intéressant de louer collectivement la caméra, ou de s'en procurer une auprès de collectivités publiques :

« Ce qu'il y a, c'est qu'il y a des collectivités publiques qui en ont acheté et qui les prêtent gratuitement, donc les gens sont ravis. Mais il n'y en a pas dans le secteur ici. Il y en a dans le nord, il y en a en région parisienne. J'ai

cherché sur Toulouse, j'en n'ai pas trouvé. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

Selon cet ambassadeur, la caméra thermique est un moyen efficace de découvrir des fuites thermiques dans le bâti :

« C'est très instructif. Déjà, vous le voyez par temps de neige. Les toits, qui restent tout blanc alors que ça fond ailleurs, c'est ceux qui ont une bonne isolation ou alors la maison n'est pas chauffée. Et pis ceux qui sont habités et pis qu'il n'y a plus rien sur le toit, vous pouvez y aller. C'est une passoire, c'est sommaire, mais voilà. Avec l'appareil, là, quand même, on peut aller beaucoup plus loin voir au niveau de chaque ouverture si c'est bon ou pas bon. » (obs. 1.1, ambassadeur, atelier MDE)

L'exposé se termine par des références aux Défis Famille à Énergie Positive³¹⁷ et à des sites qui exposent les pratiques des écoGESTES, avant de laisser place à des questions et à une discussion à propos des actualités de l'énergie, des pratiques et des producteurs d'Enercoop et un temps de convivialité.

4.1.5. Déployer l'attention énergétique pour réduire les « fuites d'électricité » ?

L'atelier de MDE, organisé par EMIP, sensibilise bénévolement des participants qui sont volontaires et qui souhaitent mieux connaître les enjeux de l'énergie. Il est réalisé par des ambassadeurs d'Enercoop qui sont de véritables prescripteurs de MDE et se donnent pour objectif de « *faire tourner moins vite le compteur* ». Fort du volontarisme des participants et de leur appétence pour les questions énergétiques, l'atelier semble créer une situation propice pour initier une plus grande attention énergétique (Subrémon, 2011). L'atelier introduit l'exploration de la formation Dr Watt d'Enercoop. Cette formation consiste en un protocole de mesures systématiques, réalisé à l'aide d'un wattmètre, de la structure de consommation d'un logement afin de dévoiler les « fuites d'électricité » et de générer des économies d'énergie significatives (en moyenne, ce pourrait être une baisse de 40 %, selon les chiffres exposés par les ambassadeurs). Cependant, suivant la taille du logement, la configuration du ménage, le nombre de prises et d'équipements, la démarche peut être plus ou moins longue et fastidieuse à réaliser et demande une implication marquée des habitants du logement. Pourtant, lorsque ces derniers disposent d'un niveau d'acceptabilité significatif pour des pratiques de sobriété et se prennent au jeu des démarches qui sont nécessaires à la découverte des « fuites d'électricité », ils peuvent être amenés, selon les résultats exposés par les ambassadeurs, à

³¹⁷ Les Défis Famille à Énergie Positive sont des activités qui visent à mobiliser activement et à accompagner des familles dans des démarches d'économies d'énergie.

accroître leur MDE et à baisser en moyenne de trente euros l'électricité consommée³¹⁸ (pour des consommateurs déjà membres d'Enercoop qui, pour rappel, ont tendance à consommer moins que la moyenne des français³¹⁹). L'atelier qui est réalisé auprès de clients d'un magasin de vrac, met à disposition des participants des outils, des techniques et des connaissances. Les dispositions des participants semblent être des conditions favorables à l'acculturation de pratiques sociales réduisant, au niveau individuel, les résistances au changement. Ces dispositions pourraient faciliter les transformations nécessaires à la démarche de MDE (Zélem, 2010a) et aux visées de sobriété : lors de l'atelier, l'émulation observée chez les participants lors de la prise en main du wattmètre semble de ce point de vue, exemplaire d'un intérêt porté vers l'apprentissage d'une intelligence énergétique (Zélem, 2016).

Ainsi, si les coopératives peuvent s'impliquer dans différents événements (forums, débats-projections, etc.), le travail de sensibilisation aux pratiques énergétiques est très significatif lors d'un atelier de MDE, et invite les participants à faire évoluer leurs pratiques socioénergétiques : néanmoins, on peut regretter la difficulté d'EMIP d'organiser de tels événements, aspect auquel il peut être ajouté le fait qu'ils s'adressent à des personnes qu'on peut supposer déjà sensibilisées (clients d'un magasin de vrac, ou client d'Enercoop). Pourtant, il pourrait être intéressant d'essayer de généraliser et de systématiser une telle démarche de sensibilisation énergétique, en la diffusant auprès de publics plus larges (école, collègue, etc.) afin d'initier plus sérieusement et plus largement les cultures socioénergétiques orientées vers la sobriété.

5. DANS L'ESPACE D'INTERACTIONS DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE AVEC L'ASSEMBLÉE DES SOCIÉTAIRES

Conformément aux principes coopératifs, les consommateurs d'Enercoop peuvent souscrire des parts sociales de la coopérative de leur région et en devenir sociétaire, ce qui permet à l'entreprise de renforcer ses ressources par la vente de parts sociales à cent euros. Depuis 2015, EMIP a ainsi accueilli trois mille sociétaires qui ont abondé son capital. En contrepartie de cet investissement significatif qui permet à la coopérative de développer des projets et de diversifier ses activités, ces trois mille souscripteurs acquièrent un certain nombre de droits, comme la possibilité de participer à différentes activités de leur coopérative ou de voter en AG. Du fait de cette spécificité coopérative, la recherche s'est donnée comme objectif d'observer l'espace d'interaction

³¹⁸ Cet atelier a été ma première session d'observation. À la suite de cette observation, j'ai mis en pratique personnellement une grande partie des conseils proposés lors de cet atelier et ils m'ont permis de réduire ma consommation énergétique d'environ un tiers. Ma facture d'électricité est ainsi passée d'environ quarante-cinq euros par mois à moins de trente euros, en particulier grâce à la réduction des « consommations cachées ».

³¹⁹ Pour rappel, les clients du fournisseur coopératif « *consomment en moyenne 20 % de moins que la moyenne des français* », selon un « *calcul réalisé en 2019 d'après les données fournies par Enedis.* » <https://www.enercoop.fr/notre-projet/notre-histoire> (consulté le 17/07/2022).

de la coopérative holacratique avec ses sociétaires et de caractériser la façon dont cet espace s'organise : l'organisation holacratique permet-elle de maintenir un lien entre l'assemblée des sociétaires et l'*équipe de la coopérative* ? Cette organisation réduit-elle les risques de l'effet de discrédit, à savoir l'éloignement de l'*équipe de la coopérative* avec l'*assemblée des sociétaires* ? S'il n'est pas nécessairement évident de répondre à ces questions, l'objectif de cette section est d'abord de décrire, grâce aux données recueillies, différents éléments qui caractérisent la relation de la coopérative avec ses sociétaires, et de présenter les activités mises en œuvre pour animer la vie coopérative : quelles sont ces activités ? En quoi consistent-elles ? Est-ce réellement des moments propices pour faire porter la parole des sociétaires ? Ou à l'instar de la formule critique qui pose que « statut n'est pas vertu », s'agit-il en réalité d'assurer le minimum pour permettre à la coopérative de conserver le statut coopératif et simplement de respecter les obligations légales ?

Afin de proposer des éléments de réponse à ces différentes questions, cette section mobilise les observations des activités ouvertes à participation pour les détenteurs d'une part sociale (journées AG, ateliers) pour en décrire le déroulement et en analyser le fonctionnement.

Avant de présenter la façon dont EMIP organise ses journées AG et de décrire le déroulement d'une journée AG observée en 2018 (section 5.2), la recherche va d'abord rappeler les profils sociologiques des sociétaires (section 5.1). Puis le principal outil mobilisé par l'*équipe de la coopérative* pour communiquer auprès de ses sociétaires est détaillé, à savoir la lettre d'information, la Luciole (section 5.3).

5.1. Profils sociologiques d'EMIP

L'enquête en ligne (EMIP2018), réalisée en juillet 2018 auprès des sociétaires d'EMIP, a permis de recueillir les profils sociologiques des membres. Ainsi, deux tiers des enquêtés précisent avoir des engagements militants dans d'autres organisations, ce qui révèle un fort capital militant. En ce qui concerne l'âge des enquêtés, la population se répartit de manière sensiblement égale entre trois classes d'âges, à savoir 32 % chez les [18-39 ans], [40-59 ans] et [60-74 ans] tandis qu'une infime minorité (3 %) a plus de 75 ans. Dans la population française, la première classe représente environ 23 %, la seconde 25 %, la troisième 17 % et la dernière 9,50 % (INSEE). Ce qui semble significatif, c'est la surreprésentation de la classe des [60, 74 ans] dans l'échantillon, ce qui est confirmé par la composition en termes d'activités : il y a 25 % de retraités chez les enquêtés. 75 % des enquêtés sont actifs. En ce qui concerne leur catégorie socio-professionnelle (CSP), les cadres sont surreprésentés avec 40 % des enquêtés (à l'échelle nationale, les cadres représentent 10 %), tout comme les chefs d'entreprises et professions libérales qui représentent 13,6 % (1,4 % de la population française). À l'inverse, il y a une sous-représentation des ouvriers (2,3 % contre 11,4 %). Les autres catégories (agriculteurs, artisans, professions intermédiaires et employés) ne divergent pas fondamentalement de la part dans la population nationale. Si les enquêtés sont davantage des hommes (65 %),

c'est surtout lorsque l'on se penche sur la variable du diplôme que l'échantillon révèle ses singularités : il y a une surreprésentation de diplômés du supérieur court et long, avec 90 % de l'effectif alors qu'au niveau de la population française, c'est plutôt 40 % selon l'INSEE.

5.2. L'AG d'EMIP : un moment privilégié pour l'assemblée des sociétaires

Les temps d'AG sont des moments importants de la vie d'une coopérative, pour caractériser, d'un point de vue sociologique, la relation que l'*équipe de la coopérative* entretient avec l'*assemblée des sociétaires*. Ces temps d'AG servent-ils de simples chambres d'enregistrement du CA ? Ou ouvrent-ils réellement des temps de délibération et d'*accountability* ? Pour proposer des éléments de réponses à ces questions, l'enquête de terrain a permis l'observation de deux journées d'AG d'EMIP en 2018 et en 2019. Pour ces deux années, les temps d'AG se déroulent durant une journée. Ces temps AG sont organisés hors de Toulouse, en région, et convient les sociétaires à une journée organisée en deux temps³²⁰.

Après un accueil sous forme de collation, il y a un *temps sociétaire* sous forme d'ateliers thématiques centrés sur des problématiques stratégiques de l'actualité de la coopérative (discutées par l'*équipe de la coopérative* ou amenées par des sociétaires). Après un repas partagé, il y a un *temps formel*, qui peut être, quant à lui, décomposé en trois parties, un temps de présentation de la situation économique de la coopérative, un temps de débat ouvert à question-réponse, puis un temps dédié au vote des différentes résolutions soumises à l'assemblée des sociétaires. Pour décrire et analyser ce temps de la vie coopérative, la recherche se focalise sur l'observation réalisée au cours de l'AG d'EMIP de 2018. Cette dernière se déroule plutôt en trois temps : après la tenue du *temps sociétaire* (section 5.2.1), la coopérative célèbre l'inauguration de son premier parc de production (section 5.2.2), avant que ne se tienne le temps formel de l'AG (section 5.2.3), qui connaît, ce jour-là, un certain nombre de « remous ».

5.2.1. Consultation sur l'autoconsommation collective (ACC) dans un atelier AG

Lors du *temps sociétaire* de l'AG de 2018, les membres de la coopérative peuvent choisir parmi différents ateliers thématiques³²¹. Ces ateliers sont animés généralement par

³²⁰ Des entretiens réalisés avec des membres d'autres coopératives confirment un mode d'organisation des AG relativement similaire en Hauts-de-France (entr. 15 et 16), en Languedoc-Roussillon (entr. 7) ou en Rhône Alpe (entr. 21).

³²¹ Pour l'AG 2018, six thématiques sont proposées : quelle place pour les coopératives citoyennes sur le territoire ? ; quelle diversité du renouvelable ? ; L'autoconsommation collective (ACC) ; l'évolution des prix Enercoop ; le positionnement d'Enercoop Midi-Pyrénées par rapport au Linky et à Enedis ; les boucles énergétiques locales.

un membre de *l'équipe de la coopérative*. En moyenne, ce sont entre quinze et vingt sociétaires qui participent à chaque atelier. Ces ateliers se déroulent en trois temps. Après un tour de présentation des différents participants permis par leur petit nombre, l'animateur expose le contexte, les enjeux et les questions posés par la thématique. Puis il s'ensuit un temps de questions-réponses qui est un moment particulièrement propice pour consulter les sociétaires et recueillir leurs ressentis. Après l'AG, les ateliers sont l'objet d'une synthèse dans un compte-rendu de l'AG qui est transmis à l'ensemble des sociétaires.

Pour préciser la place octroyée aux ateliers par *l'équipe de la coopérative*, il est particulièrement intéressant de relater le déroulement d'un atelier sur l'autoconsommation collective, un dispositif assez complexe qu'EMIP expérimente depuis 2018. *L'équipe de la coopérative* mobilise l'atelier, pour sonder les sociétaires présents sur cette expérimentation, et s'assurer qu'ils soutiennent le projet. En début d'atelier, les participants sont invités, dans un tour de parole, à se présenter. Par la suite, l'animateur expose le fonctionnement du dispositif. L'autoconsommation collective (AC) consiste à organiser un système de répartition de la production d'électricité d'une centrale entre différents consommateurs situés à proximité³²². C'est un moyen d'organiser un circuit court de l'électricité intégré entre un producteur et différents consommateurs. Enfin, après cette présentation du membre de *l'équipe de la coopérative*, s'ouvre une troisième partie de l'atelier, cette fois, vraiment ouverte à question et à délibération, avec un temps dédié au recueil des ressentis et des opinions sur l'AC des différents participants. À la suite de la présentation, les sociétaires présents sont donc invités à préciser leurs opinions sur la question suivante : « *les sociétaires soutiennent-ils l'initiative de la coopérative d'investir (environ 45 000€) dans le projet pilote de la Biocoop de Saint-Affrique ?* » D'une façon globale, la présentation de l'activité reçoit un sentiment plutôt positif des participants, et ils s'accordent sur l'idée que l'AC est une activité qui converge avec *l'instituant* d'Enercoop, qu'ils rapprochent des circuits courts alimentaires. Ils demandent tout de même certaines clarifications : ils questionnent en particulier la nécessité, dans le cadre de ce genre d'installations, de disposer d'un compteur communicant, une thématique très présente à ce moment-là parmi les sociétaires. Ils s'interrogent aussi sur certains détails liés aux conséquences sur le prix de l'électricité (qui paiera quoi ? comment ?), ou sur le niveau de fiscalité appliqué à ce type d'installation (quelle taxation ?). Enfin, leurs questions portent aussi sur les conséquences qu'une telle évolution peut avoir sur les liens au réseau électrique national. Globalement, les participants soutiennent et valident la continuation du projet, même si pour certains, le Linky, nécessaire à l'opération, est un aspect qui pose question, tandis que d'autres ressentent un certain manque de clarté sur le fonctionnement du dispositif, et sur sa place dans la relocalisation de la production d'énergie. Depuis, l'opération expérimentale, conformément aux avis positifs des sociétaires, a abouti sur la commune de Saint-Affrique³²³, une commune de l'Aveyron : le toit d'un magasin Biocoop reçoit une centrale

³²² Pour en savoir plus : <https://www.photovoltaique.info/fr/tarifs-dachat-et-autoconsommation/autoconsommation/autoconsommation-collective/> (consulté le 10/05/2022).

³²³ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/enercoop-midi-pyrenees-experimente-lautoconsommation-collective> (consulté le 10/05/2022).

photovoltaïque d'une puissance de production maximale de 36 kWc, dont la moitié de l'électricité produite est consommée par le magasin lui-même, une partie par une clinique vétérinaire voisine, et le reste est injecté dans le réseau, pour fournir de l'électricité aux consommateurs d'Enercoop.

Selon les observations réalisées, les ateliers de la journée AG sont des outils que l'équipe de la coopérative mobilise pour sonder leurs sociétaires et recueillir leurs positions sur la stratégie à déployer et sur des problématiques d'actualité. Le petit nombre de participants (une vingtaine de personnes environ) ouvre à la circulation de la parole et à des séquences de questions/réponses dynamiques et interactives. Les thématiques des ateliers, parfois complexes et techniques génèrent beaucoup de questions rarement épuisées. Ainsi, dans le cadre théorique élaboré ici, les ateliers d'AG permettent, pour l'équipe de la coopérative, de mobiliser la figure du *sociétaire boussole* comme moyen de confirmer ou d'infirmer les options prises ou envisagées par l'équipe. Cependant, cette perspective ne doit pas masquer le fait que certains sujets traités, lors de ces ateliers, peuvent être complexes, à l'instar de l'atelier sur l'autoconsommation collective : les interventions ou les questions des sociétaires, pour ceux qui prennent la parole, prouvent un niveau de connaissance élevé du domaine, un aspect qui peut aussi être constaté dans certaines interventions dans le *temps formel* de l'AG, où des prises de paroles peuvent être pointues sur le plan économique ou technique. Le degré de complexité est un réel obstacle à la participation des membres, qui implique parfois un temps d'apprentissage important pour comprendre les enjeux, et pour pouvoir se positionner grâce à un niveau d'information et de connaissance conséquent des activités. Le processus de démocratisation de l'énergie implique, de la part des participants, des montées en qualification significatives, qui peuvent être des freins concrets, voire des obstacles à la participation.

5.2.2. L'inauguration du parc de Montéchut : la recherche de l'exemplarité

Après les ateliers d'AG, les sociétaires présents (environ soixante-dix personnes) sont conviés à l'inauguration du premier site de production d'électricité photovoltaïque développé par EMIP³²⁴ : conformément à l'objectif d'Enercoop, la coopérative, imprégnée de la logique « *smart is beautiful* » (Schumacher et al., 1979), développe des parcs de production de petite taille en région pour répondre à la consommation de l'ensemble de ses sociétaires en Midi-Pyrénées. Après une visite du site, l'inauguration se poursuit par les discours des élus locaux (maire, conseiller régional), et des principaux acteurs qui

³²⁴ Aménagé sur une ancienne carrière dont le terrain est réhabilité pour l'occasion, l'installation comporte 832 panneaux solaires qui peuvent produire jusqu'à 250 kWc d'électricité, ce qui revient à une production annuelle d'environ 300 000 kWh (correspondant à la consommation de 250 personnes hors chauffage). L'aménagement du projet a coûté 300 000 euros et a été financé par la coopérative grâce à l'apport des sociétaires. Une vidéo peut être visionnée ici : <https://www.youtube.com/watch?v=YjRw9cVyKzo> (consulté le 18/06/2022).

ont participé au projet (installateur, développeur, etc.). Le constructeur rappelle la petite taille du parc (par rapport aux quantités consommées dans des grands sites de consommations, comme la métropole toulousaine). Il pointe le manque de stabilité et de cohérence des politiques énergétiques qui rendent difficile l'aménagement de ce type de parc. Enfin, l'inauguration est clôturée par une photo de groupe, une photo qui bénéficie d'une petite « curiosité » : en effet, pour la photo, l'équipe a fabriqué une prise électrique géante de couleur bleu clair à l'effigie d'Enercoop³²⁵, un « *dispositif de sensibilisation* » (Traïni et Siméant, 2009) qui profite par la suite d'un effet de contagion (Sperber, 1996) dans d'autres communautés d'énergie renouvelable³²⁶.

5.2.3. Le temps formel de l'AG d'EMIP :

Après les ateliers et un repas partagé, le *temps formel* de l'AG commence en début d'après-midi, en présence d'environ soixante-dix sociétaires (soit environ 5 % des 1400 sociétaires). L'assemblée est davantage masculine et se compose, en grande majorité, de personnes de plus de cinquante ans ; à noter la présence d'un couple avec un enfant en bas âge. Les deux mandataires de la coopérative, deux bénévoles actifs de la coopérative, animent le *temps formel* de l'AG, qui commence par l'émargement des sociétaires présents. Lorsque ce temps d'émargement se termine, l'AG est officiellement lancée. Elle se déroule en quatre temps : il y a d'abord la présentation du bilan annuel de la coopérative, puis suit le temps du débat qui peut, par moment, être sujet à « remous ». Enfin, après le vote des résolutions, le temps formel se termine par la projection d'une vidéo, réalisée par l'*équipe de la coopérative*.

5.2.3.1. La présentation du bilan annuel de la coopérative : le temps de l'« *accountability* »

Après s'être succinctement présenté, un administrateur actif prend en charge l'animation de la première partie de l'AG : elle est introduite par une présentation du contexte du Réseau. Il convient de détailler ce contexte puisqu'il a un impact important pour la coopérative locale ainsi que pour la suite du temps formel de l'AG. En l'occurrence, l'administrateur actif relate qu'Enercoop Nationale, la coopérative historique s'est retrouvée, fin 2017, dans une situation économique compliquée. Cette dégradation a provoqué une onde de choc dans le Réseau, et a bloqué un processus politique initialement prévu. Ce processus validait la construction d'une Instance de Politiques Communes (IPC), et devait, au niveau national, « *assurer le cadrage politique, la cohérence du budget et la co-construction des décisions et des autres mandataires de la marque Enercoop* »

³²⁵ La photo d'inauguration est accessible au lieu suivant : <https://www.enercoop.fr/nos-cooperatives/parc-solaire-montechut-auterrive> (consulté le 18/05/2022).

³²⁶ Le symbole de la prise est, par exemple, visible lors de l'inauguration d'un parc soutenu par Energie partagée à Albi : <https://energie-partagee.org/inauguration-de-la-centrale-solaire-albi-pelissier/> (consulté le 18/05/2022).

(obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018), pour ouvrir la voie à une fédération de coopératives. Or, suite à la dégradation de la situation économique de la coopérative historique générée par une « crise de croissance », cette dernière revoit ses objectifs à la baisse, et réduit un certain nombre de ses activités (activités de production, par exemple). Elle repousse aussi la création de l'IPC, et sollicite, pour gérer la situation difficile, un soutien financier des coopératives locales.

Après cette mise en situation par l'actualité du Réseau, l'animateur recentre sa présentation sur les différentes activités de la coopérative locale, et détaille la situation économique d'EMIP. Pour la troisième année consécutive, ces activités connaissent une croissance significative, ce qui nécessite l'augmentation de ses besoins en temps de travail humain : la coopérative est ainsi passée de quatre Équivalent Temps Plein (ETP) en 2016 à un peu plus de cinq ETP fin 2017. En revanche, la situation économique de la coopérative en 2017 se clôture par un résultat net comptable négatif (– 55 000 euros). Il provient de la réallocation des ressources générées par l'activité d'approvisionnement qui consistait, pour EMIP, à apporter des contrats de producteurs au Réseau, et rémunérait la coopérative locale jusqu'en 2016. Or, à partir de 2017, l'activité est réalisée directement par EN. Cette perte d'activité impacte les recettes économiques de la coopérative locale par rapport à l'année précédente et génère un résultat négatif. Globalement, la difficulté de la gestion de la coopérative locale vient principalement des fluctuations qui touchent la répartition des activités dans le Réseau, et la distribution de la valeur ajoutée entre les coopératives locales et la coopérative historique.

Les difficultés dans les relations du Réseau se confirment dans la suite du *temps formel*, lorsque l'animateur précise la réception tardive d'une proposition de résolution produite par EN, qui vise à faire évoluer les politiques tarifaires. Or, si cette résolution a fait l'objet d'un atelier, lors de la matinée de l'AG, l'équipe estime avoir reçu trop tardivement la proposition de résolution, ainsi que sa notice explicative (la veille au soir), pour la soumettre aux sociétaires. Si la proposition de résolution et la notice seront transmises aux sociétaires, le directeur adjoint précise que rien n'empêche, si besoin est, de faire se tenir une autre AG, ou bien de discuter cette résolution sur l'AG Virtuelle³²⁷, un lieu d'échange en ligne où les sociétaires peuvent interagir, discuter et s'impliquer.

5.2.3.2. *Le temps du débat : questions, discussions et débats vifs liés aux tensions dans le Réseau*

Après la présentation du bilan annuel, un temps de questions/réponses s'ouvre avec l'assemblée des sociétaires. Il dure environ vingt-cinq minutes sur les deux heures allouées au *temps formel*. Un micro circule dans l'assemblée pour que les sociétaires puissent poser leurs questions. Les réponses sont principalement formulées par les deux

³²⁷ Voilà comment le directeur adjoint présente l'assemblée générale virtuelle : c'est « un forum permanent qu'on lance, c'est effectivement un endroit pour communiquer, débattre, certes par le canal numérique, qui ne va pas plaire à tout le monde, mais venir à un lieu en Midi-Pyrénées, ça ne convient pas non plus à tout le monde. » (obs. 2.3., administrateur actif, AG EMIP 2018)

administrateurs actifs. Les questions des sociétaires touchent trois thématiques : les synergies entre EMIP et Enercoop Languedoc Roussillon, le modèle Enercoop, les prévisions d'EMIP en lien avec le réseau et les causes des difficultés d'EN. La dernière partie de ce temps est sujet à des débats houleux qui traduisent l'insatisfaction des sociétaires d'EMIP vis-à-vis du modèle d'affaires dans le Réseau et qu'il semble intéressant de décrire pour pouvoir caractériser ce temps de discussion, suite au temps du *rendre compte*.

Un modèle d'affaires « condamné à la croissance » à repenser pour vraiment sortir des EnR

Suite à la présentation du bilan annuel, un sociétaire, présent dans l'assemblée, invite les administrateurs actifs à réaliser des clarifications et à préciser le modèle économique du réseau de coopératives, un sujet qui suscite un grand nombre de réactions dans l'assemblée des sociétaires :

« Quel est le rapport entre le nombre de sociétaires qu'on a, et le nombre de points de consommation, points de livraison, normalement : je pensais que c'était la même chose, le même consommateur, le même point de livraison ? »
(obs. 2.3, sociétaire, AG EMIP 2018)

À cette question, une réponse détaillée est élaborée par le directeur adjoint, qui permet de pointer les contradictions du modèle d'affaires d'Enercoop, et de rappeler la nécessité de le refonder :

« Pour être client d'Enercoop, on n'est pas forcément sociétaire. Quand on devient sociétaire sur une région, aujourd'hui, en fait, on devient sociétaire de la coopérative locale. (...) Par le passé, on devenait sociétaire de la coopérative nationale. Mais maintenant on est tout de suite fléchés vers la coopérative locale. Quand une société, une entité, un client peut avoir un ou plusieurs points de livraison, par exemple les collectivités, parfois, ça peut monter jusqu'à cent-cent-cinquante points de livraison. Et ensuite, ces points de livraison, c'est des unités de contrat. Par contre, ces unités de contrat, il y a une puissance, la puissance du compteur. Et en fait, la rémunération associée, elle est fonction de cette puissance du compteur qui, en général, est assez prédictive de la consommation. C'est-à-dire, il y a un point sur lequel notre système économique Enercoop [n']est pas terrible, c'est finalement : plus le consommateur consomme, plus on rentre d'argent. Ce qui est le modèle classique. Mais ce qui n'est pas du tout en cohérence avec notre orientation transition énergétique qui dit qu'on veut réduire la consommation. Donc plus on va aider nos consommateurs à réduire la consommation, plus on va, en fait, écrouler notre structure, et on va être incapable de financer nos salariés. Donc là, il va y avoir une logique à repenser à un moment donné pour sortir de [ce modèle]. Alors ce [n']est pas vrai que d'Enercoop, puisque les syndicats d'électrification, par exemple ou Enedis est aussi financé par ce genre de kilowattbeures. Donc plus on va aller vers la transition énergétique, plus il va falloir repenser comment on finance les structures, les charges fixes, les services associés à la fourniture d'énergie et qui ne soient plus facturés au kilowatt heures.» (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Le système d'apporteur d'affaires, bâti sur la croissance de la consommation, semble ainsi difficilement cohérent avec le projet politique de sobriété. Certains sociétaires réagissent à cette clarification, et finissent par s'interroger, assez perplexes, lorsqu'ils font face à l'affirmation d'une telle contradiction avec l'*instituant* d'Enercoop : « *On est condamnés à la croissance ?* ». À ce stade, une précision s'impose : si, en effet, le système d'affaires tel qu'il est construit au moment des observations implique une croissance du nombre d'adhérents pour soutenir le modèle économique des coopératives locales, une croissance cohérente avec le projet politique peut consister en l'intégration de nouveaux membres qui auraient, en contrepartie, une consommation électrique qui baisse. La question de la croissance suscite, à sa suite, d'autres questions sur les prévisions et sur la gestion de la coopérative locale pour l'année prochaine. Cette gestion est sujette à tension, entre les objectifs de stabilité économique interne et ceux du maintien d'une équipe de salariés formés et qualifiés :

*« On a pris la décision en conscience de ne pas toucher à notre effectif salarié. Et de la stabilité de l'équipe opérationnelle, c'est les gens qui montent en compétences, c'est de la relation humaine, c'est les qualités d'une équipe. Tout ça, ça crée de la valeur et ça fonctionne bien. Et on ne peut pas donner des coups de freins, des accélérateurs comme ça à droite à gauche. globalement, on est là. Mais, par contre, c'est vrai qu'il faut qu'on se repose la question assez rapidement sur notre plan de ressources 2019, on a aujourd'hui des gens qui sont en CDD, est-ce qu'on garde ces CDD ? Est-ce qu'on ne garde pas ces CDD ? *** est en CDD, *** c'est un CDD. Est-ce qu'on va avoir les moyens économiques de pérenniser ces emplois ? Ou est-ce qu'on va devoir s'arrêter ? Ça c'est vraiment les questions difficiles qui nous sont imposées. Et effectivement, ça demande d'avoir des prévisions de recettes, de trouver des recettes qui ne viennent pas de notre client, aujourd'hui, qui est Enercoop Nationale (...) » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)*

Cette réponse met en exergue la dimension stratégique, pour la coopérative locale, de mettre à profit ses ressources pour développer ses propres activités et sortir de sa dépendance vis-à-vis d'Enercoop Nationale, qui est identifié comme un client.

Les causes de la dégradation économique de la coopérative historique et l'expression des tensions dans le Réseau

Après la description des limites du modèle Enercoop, ainsi que les problématiques des interdépendances qui génèrent des fluctuations de gestion à l'échelle locale, une question de sociétaire interroge les mandataires sur les causes de la dégradation de la situation économique d'EN. À ce moment, l'échange gagne en intensité et en conflictualité. À cette question, le directeur adjoint propose trois éléments de réponse : le développement d'un système d'information dont le coût a considérablement augmenté ; la difficulté de prévoir des fluctuations propres au secteur énergétique qui impactent très nettement les résultats économiques de la coopérative historique ; enfin, il ajoute un dernier élément qu'il précise comme n'étant pas partagé dans l'ensemble du réseau, à

savoir qu'il pourrait y avoir des « déséquilibres flagrants » dans la distribution des temps de travail salariés au sein des pôles d'EN :

« Il y a des services qui sont en surcharge, qui sont dans l'explosion permanente comme le service relations clients et puis je dirai qu'il y a des endroits où, même après quelques années, on est encore un peu dubitatif de savoir quelles valeurs ils apportent au Réseau. Et là, j'invite vraiment mes deux collègues du national à repartir avec ça, en se disant : est-ce qu'il n'y a pas des endroits où on devrait faire quelques efforts encore ? De se dire, c'est des sociétaires, c'est des clients à bien y voir les choses qui financent tous ces salaires, et est-ce qu'on a bien conscience que ces salaires, on les utilise au bon endroit ? » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Face à cette réponse exposée par l'administrateur de la coopérative locale, un droit de réponse est laissé aux représentants de la coopérative historique qui sont présents à l'AG, dont le directeur du Pôle Gestion. Ce dernier rappelle que c'est bien EN qui est porteuse de l'ensemble des risques liés à l'activité de fourniture, une position qui expose la coopérative historique à des risques, et génère des fluctuations difficilement prévisibles. Pour expliciter ces fluctuations et répondre aux critiques assez vives de l'AG, le directeur du Pôle gestion d'EN prend trois exemples :

« Quand il se passe quelque chose qui n'est pas prévu, c'est à Enercoop Nationale que ça se retrouve dans les comptes. Je vais vous donner trois exemples : le premier, c'est que, au 31 mai 2017, Enedis a décidé d'arrêter le contrat de commissionnement qu'il avait avec nous, 500 000 euros. On a perdu 500 000 euros, par rapport à l'année dernière. Deuxième chose, on met en place des principes d'achats de capacités pour couvrir les pics d'injection, notre système d'information à l'époque ne savait pas les facturer. 200 000 euros. Troisième exemple, on prend l'exemple de, effectivement du coût d'approvisionnement, est-ce qu'on peut parler du coût d'approvisionnement ? Finalement, ce n'est pas exactement ça. C'est l'adéquation entre ce qui est vendu par l'ensemble du réseau et ce qu'on arrive à produire au niveau de nos producteurs. Comme la croissance commerciale a été moins forte que prévu, encore une fois, à peu près 400 000 euros perdus, par rapport à ce qu'on avait anticipé au début d'année. Mettez ces trois éléments-là ensemble, vous avez plus d'un million d'euros. À la fin de l'année, la marge nette d'Enercoop Nationale, c'est une perte d'à-peu-près 5,8 %, on a la moitié de cette perte nette qui est liée à des phénomènes extérieurs. Qui ne dépendent pas de nous. Je voudrais qu'on garde juste tout ça en tête. Après je ne dis pas que la façon dont les choses sont traitées, notre incapacité, l'année dernière, en 2017, la difficulté qu'on a encore aujourd'hui à avoir un autre modèle économique, c'est un vrai sujet ! Les dépenses qu'ont été faites pour la mise en œuvre de Coop EnR [le système d'information] qui est notre nouveau système informatique, c'est effectivement un vrai problème ? Moi je viens d'une très grande entreprise, avant. Ce n'est pas normal de dépenser X millions pour le développement d'un système (...). Donc il y a des choses qu'on n'a pas bien faites. Mais il faut quand même qu'on garde tous en tête que, dans ce réseau-là, le risque économique, une bonne partie du

risque économique est portée par Enercoop Nationale et qu'on est en train, en permanence, de se prendre les vagues de ce qui se passe sur le marché. Et ça, ça rend extrêmement difficile notre capacité à piloter, même à un million d'euros par an, les résultats économiques de l'entreprise. Enedis, par exemple, 500 000 euros, normalement dans un monde normal, ce n'est pas possible qu'on ait quelqu'un qui arrête un commissionnement comme ça. Bah, en France, ça a été possible. » (obs. 2.3, directeur financier d'EN, AG EMIP 2018)

À cette explication, un sociétaire réagit assez vivement, et précise deux éléments qui lui posent problème. En premier, il réaffirme le déséquilibre dans les modèles économiques, et la nécessité de travailler vers une autre structuration, une autre répartition des marges. Ensuite, avec un certain agacement, il fait un reproche à Enercoop Nationale, lié au manque de volonté de réellement impliquer les membres de l'ensemble du réseau dans son CA :

« Très bien. On est sociétaires, on aimerait y être associés, donc on est sociétaires de Midi-Pyrénées. Mais moi, je rêve d'être sociétaire de National, très clairement. On me parle de risques, moi je sais ce que c'est, appréhender, je sais ce que c'est un point de vue citoyen. Donc j'ai horreur qu'on me dise « oui oui mais vous savez, il y a des risques, ça ne vous concerne pas, surtout ! (Quelques applaudissements) Si, ils me concernent très clairement ! Donc je ne comprends pas ces quatre personnes qui vont aller à Paris, quatre représentants, ça suffit un moment, ça suffit ! » (obs. 2.3, sociétaire, AG EMIP 2018)

Ce moment critique, où les échanges montent d'un cran, illustre les tensions qui traversent le Réseau à ce moment-là. Globalement, les tensions proviennent du manque de considération des Enercoop Locales par EN. Alors qu'il devait y avoir une IPC, EN choisit d'intégrer quatre administrateurs des EL dans son CA, ce qui semble clairement insuffisant dans la construction du rapport de forces entre les bases locales et l'entité nationale. Quelques mois plus tard, le conflit entre les bases locales et l'entité nationale se termine par un changement de direction à EN. Lors de l'échange de l'AG d'EMIP, les animateurs cherchent à nuancer la conflictualité et rappellent le projet de la création des coopératives locales au départ :

« Je voudrais juste souligner que les projets des Enercoop Locales, c'est justement de s'appuyer sur cette possibilité de rémunération d'apporteur d'affaires pour développer des projets locaux. Bon ça, c'est clairement dans le point de départ des créations des Enercoop locales. Donc certes, c'est une difficulté économique, mais c'est un parti pris et c'est un choix de cette innovation. Il ne faut pas oublier de le rappeler, oui, c'est clair que c'est une équation économique difficile. Mais que l'on a tous pris en conscience les uns et les autres, EL, EN, de part et d'autre. Voilà. Et ensuite, bah sur le point du débat, de la transparence, de la façon de faire du truc, oui, il faudrait qu'on discute activement. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Après cet échange quelque peu musclé, les mandataires demandent à l'assemblée s'il y a d'autres questions. En l'absence d'autres questions, la partie des questions/réponses se termine. Mais elle peut se poursuivre, précise l'un des administrateurs actifs, lors d'un buffet qui suit le *temps formel* de l'AG.

5.2.3.3. Le vote des résolutions

Parmi les moments importants du *temps formel* de l'AG, se tient, à la suite du temps de débat, le vote des résolutions que le Conseil d'administration soumet pour validation à l'*Assemblée des sociétaires*. Ce vote est important puisque certaines résolutions peuvent parfois avoir des conséquences très significatives sur les activités de la coopérative. Lors de cette AG, une dizaine de résolutions sont à l'ordre du jour³²⁸. Une partie des votes a déjà été réalisée en ligne. Mais certains sociétaires préfèrent voter « en présence ». Deux scrutateurs ont pour mission de comptabiliser les votes, tandis que l'administrateur actif rappelle les différentes règles du vote : les sociétaires disposent de deux cartons, un carton vert pour voter « oui », un carton mauve pour « non », le lever de main quand ils s'abstiennent. Si certains sociétaires disposent de droits de vote supplémentaires, ils doivent disposer d'autant de cartons que de droits de votes. Conformément au statut SCIC, différents collègues³²⁹ sont amenés à voter, ce qui rallonge considérablement la procédure du vote.

Les conditions des votes des résolutions

Le vote se déroule donc résolution par résolution, collège par collège. C'est un temps qui prolonge le temps de débat de l'AG, et permet à la parole de circuler dans l'assemblée. Dans cette perspective, il est intéressant de décrire le déroulement de ce temps. En effet, chaque résolution dispose d'un temps d'explication et d'une possibilité, pour les sociétaires, de poser des questions, ou de demander des clarifications. Au cours du vote, certains sociétaires ont des propositions d'amélioration du processus. L'un des administrateurs actifs leur suggère de garder ces idées et de les proposer par la suite, afin que le temps dédié au vote des résolutions, qui implique une certaine organisation, puisse se dérouler de façon régulière. Par moment, quelques difficultés ralentissent le temps du vote des résolutions : l'administrateur actif en profite pour répondre à des questions que les sociétaires posent, comme la part des votants par le numérique, une part importante puisque le quorum était déjà atteint avant l'AG, ou le fonctionnement de l'holocratie qui recueille l'enthousiasme de *l'équipe de la coopérative*. Globalement, les résolutions à l'ordre du jour ne sont pas toutes sujettes à question et à enjeu. Si la première résolution à voter (qui valide l'entrée des nouveaux sociétaires) ne suscite pas de question de l'assemblée, la

³²⁸ Les résolutions à voter lors de cette AG sont les suivantes : admission des nouveaux sociétaires, remboursements des parts des sociétaires sortants, constatation du capital, approbation des comptes, affectation des résultats, approbation des commissions conventionnées, absence de versement de dividende, baisse de la valeur nominale de part sociale (suite au résultat négatif), et absence de rémunération des mandataires et administrateurs.

³²⁹ À EMIP, il y a six collèges : salarié, collectivité locale, soutien, Enercoop, producteur, et consommateur.

seconde traite de l'approbation des remboursements anticipés des sociétaires quittant la coopérative. Cette résolution fait l'objet d'une question de la part d'un sociétaire qui permet de rendre compte des spécificités de l'économie coopérative. Le sociétaire vient de quitter la coopérative d'Enercoop Provinces Alpe Côte d'Azur (PACA) et rejoint EMIP. Il demande pourquoi il n'a pas été remboursé à hauteur de ses cent euros de départ. Cette question amène l'un des administrateurs actifs à préciser certaines spécificités des parts sociales des coopératives, en particulier la façon dont elles sont évaluées :

« Jusqu'à présent, Enercoop Midi-Pyrénées était avec un report à nouveau bénéficiaire et donc le montant des capitaux propres était supérieur au capital social et donc la valeur dans une coopérative, c'est de rembourser, dans ces cas-là, à la valeur nominale qui est un plafond pour les coopératives. Donc nous sommes dans un remboursement au plafond. On verra qu'il y aura une résolution là-dessus. Et aujourd'hui, étant donné que nous sommes très très proches de l'équilibre, notre positionnement, c'est de continuer à rembourser sur la valeur nominale. (des questions sur la valeur nominale dans l'assemblée) La valeur nominale, c'est-à-dire j'ai donné cent euros et je récupère cent euros. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Le montant de base d'une part sociale d'une coopérative Enercoop est de cent euros. Mais lorsqu'une coopérative dispose d'un résultat annuel net négatif, le montant de la part sociale est affecté et baisse. Néanmoins, dans cette situation, la coopérative peut décider, lorsqu'un sociétaire demande à être remboursé, de rembourser la part sociale à la hauteur de la « valeur nominale », ou de rembourser le montant de la part sociale affecté de la baisse. Or, alors qu'EMIP fait le choix en 2018 de rembourser la part sociale à la valeur nominale, Enercoop PACA n'a pas fait ce choix et a remboursé le sociétaire avec la prise en compte d'une baisse de la valeur nominale de la part sociale. Dans le sillage de cette question, quelques sociétaires un peu pointilleux interrogent : « *Et que se passe-t-il si nous décidons [de ne pas rembourser les sociétaires qui partent] ?* » Cette question oblige donc à entrer dans des points de détails juridiques qui sont précisés par l'administrateur actif et un salarié :

« On ira explorer les voies réglementaires qui s'imposent à nous. (...) Faut savoir que quand on est dans les statuts des coopératives et en particulier des SCIC, il y a un certain nombre de dispositifs légaux. Et quand on rentre dedans, en fait on s'aperçoit qu'on est les premiers à les découvrir. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Cet aspect provient en particulier du fait que, d'un point de vue juridique, le statut SCIC est récent, ce qui peut amener les initiatives qui ont choisi ce statut à faire face à des situations juridiques inédites. Après la précision de l'administrateur actif, un salarié prolonge l'explication :

« La principale motivation de ces personnes, c'est des questions financières (...) avec un besoin. C'est pour ça qu'on appelle ça des remboursements anticipés. (...) Et donc le conseil d'administration peut décider de ne pas rembourser, sans

motivations. Alors vous pouvez dire à ces gens : bon, on ne rembourse pas, vous attendez le délai légal de cinq ans. » (obs. 2.3, salarié EMIP, AG EMIP 2018)

Par la suite, les résolutions qui suivent invitent les sociétaires à approuver le capital social (troisième résolution), à valider les comptes annuels (quatrième résolution) ainsi qu'à confirmer l'affectation du résultat (cinquième résolution) : ces trois résolutions ne donnent pas lieu à des prises de parole dans l'assemblée. Par contre, la sixième résolution amène les sociétaires à approuver le « *rapport spécial du commissaire au compte relatif aux conventions réglementées* », un énoncé moins clair qui oblige l'administrateur actif à expliquer la résolution :

*« Vous l'avez comprise celle-là ? Elle est incompréhensible, celle-là, je crois. Donc en fait, (...) les conventions réglementées, ce sont tous types de contrats qui sont passés entre la coopérative et particulièrement un administrateur (...). Par exemple, moi, à titre personnel, je suis engagé dans la société qui s'appelle *** et cette société *** est colocataire des locaux partagés, loués par Enercoop Midi-Pyrénées. Donc ça fait une espèce de circuit croisé où moi, en tant que directeur général et membre du conseil d'administration, la société, elle a un contrat avec une autre société dans laquelle je suis engagé à un autre titre. Donc il y a une boucle croisée là et l'administration, la réglementation dit hop-là, ces contrats-là, ils doivent être surveillés particulièrement par l'expert-comptable et par le commissaire aux comptes pour bien vérifier qu'on n'a pas cherché à soutirer de l'argent d'un côté pour le faire aller ailleurs. (...) On a un certain nombre de conventions réglementées. Il y a celle-là. Il y a que celle-là. Donc je suis la personne qui génère ce boulot-là. Moi je rajoute que, comme on est de toute façon une coopérative dans laquelle on veut que toutes les parties prenantes soient impliquées dedans, et en particulier dans le conseil d'administration, mais que ces gens-là, ils ont de l'activité économique, c'est complètement naturel d'avoir des conventions réglementées dans une SCIC. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)*

Enfin, la septième résolution valide l'absence de dividendes versés au titre de la détention de parts sociales, une résolution votée sous les applaudissements de l'assemblée. La huitième résolution qui s'articule avec la deuxième résolution vise à informer qu'étant donné que la coopérative a un résultat négatif, la valeur nominale de la part sociale baisse et passe de cent euros à quatre-vingt-seize euros. Néanmoins, ce n'est pas parce que la valeur de la part sociale baisse que les sociétaires demandant leur remboursement ne seront pas remboursés à une valeur plus faible que la valeur nominale :

« Ce qui ne veut pas forcément dire que si on a des demandes de remboursements de l'année en 2018, on les remboursera à quatre-vingt-seize. On peut très bien décider, c'est probablement ce qu'on fera [que] si on a [des demandes], on les remboursera à la valeur nominale. Mais par contre, on informe l'ensemble des sociétaires que la valeur de leurs parts au sens comptable a diminué... C'est-à-dire que si on procédait à la liquidation en l'état de l'entreprise, eh ben vous auriez probablement la chance de toucher

que quatre-vingt-seize au lieu des cent que vous avez. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Cette résolution ouvre un besoin de clarification d'une sociétaire qui pense que l'achat de la part sociale s'effectuera maintenant à hauteur de quatre-vingt-seize euros. Cette remarque amène le directeur adjoint à présenter les spécificités des parts sociales, par rapport aux actions :

« Non, non. (...) Une des particularités arrêtées des coopératives, que ça soit SCOP ou SCIC, c'est que l'échange des parts sociales, déjà, il n'y a pas d'échange des parts sociales entre tiers détenteurs, c'est forcément, on achète ou on vend les parts à la coopérative. On ne peut pas les échanger à un prix libre entre les gens (...). Les nouvelles parts ne sont prises qu'à la valeur nominale de cent euros. Ça, c'est pour éviter toutes les possibilités de spéculation sur le capital, donc c'est vraiment la grosse différence entre une part sociale coopérative et une action. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Enfin, la neuvième résolution vise à confirmer la non-rémunération des mandataires et des administrateurs et garantit aux sociétaires qu'ils n'ont rien perçu au titre de l'exercice 2017. Cette résolution montre comment les administrateurs actifs ne reçoivent aucune rémunération de leur engagement et confirme la singularité de l'engagement porté par l'affect d'écologie coopératif. Enfin après une dixième résolution assez technique et non discutée par l'assemblée, le temps formel est clôturé sous les applaudissements des sociétaires.

La projection d'une vidéo sur l'autoconsommation individuelle : les « prosommateurs » d'Enercoop en question

L'assemblée plénière des sociétaires se termine par la projection d'une vidéo³³⁰ réalisée par l'équipe de la coopérative. Intitulée « *Produire l'électricité que je consomme* », cette vidéo présente la démarche d'autoconsommation individuelle, à travers les regards de différents acteurs qui entrent en jeu lors de l'installation d'une centrale de production chez un sociétaire qui souhaite produire et consommer sa propre électricité. La vidéo laisse une place importante aux différents témoignages de sociétaires : installateurs, constructeurs et consommateurs. Ces derniers sont tout à fait représentatifs de la figure du « prosommateur » (ou « prosumer »), un néologisme créé à partir de la fusion entre consommateur et producteur qui est régulièrement convoqué lors des études centrées sur les coopératives énergétiques (Horstink, Wittmayer et Ng, 2021). Cette figure est ici intéressante à mobiliser dans le cadre de sociétaires qui choisissent d'installer des dispositifs d'autoconsommation individuelle : à la fois sociétaires, producteurs et consommateurs d'énergie, ils occupent à ce titre une place centrale dans l'approche

³³⁰ Source : <https://www.youtube.com/watch?v=Gw1utGc3gcg&t=2s> « Produire l'électricité que je consomme » (consulté le 09/06/2022).

développée par le chercheur K. Szulecki qui s'intéresse à la démocratisation de l'énergie³³¹ (Szulecki, 2018). En ce qui concerne les « prosommateurs » d'Enercoop qui sont présentés dans la vidéo, une consommatrice et sociétaire expose les motivations de sa démarche en précisant ses aspirations à l'autonomie :

« À la base, je m'intéressais à venir vivre à la campagne pour pouvoir être autonome, pour pouvoir avoir une production maraîchère. (...) Quand on passe à cette démarche et comme j'en étais satisfaite, et que ça a de la valeur à mes yeux, je ne dis pas qu'au fur et à mesure du temps, je ne le perds pas. Chaque fois que j'allume mon four, je ne fais pas, je ne suis pas en train de faire des grands sourires. Mais au début, oui, quand même. » (femme, sociétaire, extrait de la vidéo d'EMIP, Produire l'électricité que je consomme)

De ce point de vue, devenir « prosommateur », selon une étude de C. Beslay et R. Gournet pour l'Ademe³³² ne signifie pas nécessairement un changement de pratiques de consommation énergétique : les consommateurs les plus attentifs ont tendance à poursuivre leur intelligence énergétique, tandis que les moins attentifs n'améliorent pas forcément leur intelligence (Beillan, 2016). Un autre sociétaire précise son intérêt pour les questions énergétiques, en lien avec son adhésion à l'association négaWatt :

« Je m'intéresse aux questions de l'énergie depuis pas mal d'années. En particulier en étant adhérent à l'association négaWatt qui promeut l'efficacité énergétique et le développement des renouvelables. (...) D'après les estimations, ça serait d'autoconsommer environ un quart de ma consommation actuelle d'électricité. (...) Participer à la transition énergétique à mon échelle, donc oui, je fais attention, sobriété, ensuite à l'efficacité énergétique. Et enfin la production de renouvelables. » (homme, sociétaire, extrait de la vidéo d'EMIP, Produire l'électricité que je consomme)

Enfin, un troisième sociétaire expose dans la vidéo les motifs qui l'encouragent à mettre en œuvre la démarche d'autoconsommation :

« Une démarche de passer d'abord aux lampes fluocompactes, de faire attention à pas mal de choses. Essayer de désertier le nucléaire. Je suis assez sensible, ayant beaucoup travaillé dans le privé, de faire appel à une entreprise coopérative (...). La joie d'avoir été entièrement acteur de ce changement, et puis cette joie un peu magique, de produire mon électricité, rien qu'avec le

³³¹ Rappelons brièvement ici comment ce chercheur propose de caractériser la figure idéale du prosommateur : « Ils sont informés et conscients de la façon dont le système énergétique fonctionne, des répercussions qu'il a et de leur propre rôle à cet égard. Ils sont impliqués, dans la façon dont l'imagination démocratique participative envisage, en traduisant leur action en engagement politique, à la fois direct (action politique dans les associations de prosumer et les partis politiques) et indirect (en devenant partie du système énergétique). Le prosumer gagne son pouvoir politique par la propriété des moyens de production (de l'énergie). » K. Szulecki (2018).

³³² ADEME (2011). Le consommateur d'énergie est-il plus économe lorsqu'il produit son énergie ? *Ademe & Vous*, 27.

soleil. (...) » (homme, sociétaire, extrait de la vidéo d'EMIP, Produire l'électricité que je consomme)

La vidéo est applaudie par l'assemblée. Enfin, la journée AG 2018 se poursuit par « *un buffet de clôture local, bio, on essaie d'être cohérent, quoi !* » précise un des administrateurs actifs, qu'il décrit comme un moyen de poursuivre le temps d'échange de l'AG et rappelle que des « *dispositifs de sensibilisation* » sont offerts et peuvent être récupérés, par les sociétaires, sur la table d'émargement :

« Je vous rappelle qu'à l'entrée, après la table d'émargement, il y a des prospectus, du matériel de communication, n'hésitez pas à en prendre pour faire connaître Enercoop autour de vous. Il y a encore beaucoup beaucoup de gens, même militants, qui ne connaissent pas Enercoop. On en rencontre tous les jours. » (obs. 2.3, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Ce sont principalement des dépliants, des sacs, des verres ou des autocollants à l'effigie d'Enercoop qui sont mis à la disposition des sociétaires. Ces dispositifs visent à encourager les sociétaires à promouvoir Enercoop dans leur entourage.

5.3. « La Luciole » : la lettre d'information d'EMIP

Pour tenir informés ses sociétaires des activités mises en œuvre par la coopérative, EMIP anime la vie coopérative grâce à différentes actions qu'elle oriente vers ses sociétaires, que ce soit par la participation à des événements concrets ou par la diffusion d'informations en ligne. Lors des entretiens avec les sociétaires d'EMIP, ces derniers font régulièrement référence à la lettre d'information que la coopérative leur envoie, par courriel, environ tous les deux mois. Dans cette perspective, il apparaît intéressant de présenter la Luciole³³³, et de détailler un exemplaire de cette lettre d'information. Il convient d'abord de noter le caractère poétique du nom, mais qui est aussi une référence au caractère féérique de l'électricité. En ce qui concerne l'exemplaire de la lettre analysée, cette dernière est publiée et envoyée aux sociétaires après la journée AG 2018 de la coopérative, présentée ci-dessus. Aux couleurs du logo d'Enercoop (orange, vert), la lettre se compose d'une introduction et de quatre rubriques.

En guise d'introduction, *l'équipe de la coopérative* adresse ses remerciements à ses sociétaires pour leur mobilisation lors de l'AG, et propose, dans la foulée, aux lecteurs de poursuivre leur engagement en précisant qu'ils sont invités, dans le corps du document, à répondre à une consultation réalisée par *l'équipe de la coopérative*. Après l'introduction, une rubrique est centrée sur la vie de la coopérative locale et se décompose en deux points. Un premier point propose d'accéder au récit de l'AG qui vient de se dérouler et de

³³³ Source : http://go.enercoop.fr/nl2/n736/11uki.html?m=AMAAAD-u9XwAAXuB-fIAAAJE6zIAAAAMkvUAAF_CAAAnWUABdA5aDRz5eYQQeQoOSf5c6Lkx5fAAJUVg&b=02e8bf6a&c=0a10b97d&x=jRssUO9h7V_wrPWEK480w0FsIjsIBuFW4BQysMcVJhc (consulté le 22/05/2022).

découvrir les nouveaux administrateurs élus. Un second point précise l'actualité de la coopérative qui travaille sur « *la refonte de sa stratégie* ». Dans cette perspective, elle invite donc les sociétaires à participer à une consultation en ligne centrée sur le développement d'une offre locale, et précise qu'une journée séminaire doit se tenir un samedi au mois de juillet. La coopérative propose à ceux qui ont déjà participé à des ateliers précédents, et qui souhaitent participer à la journée séminaire, à entrer en contact avec la chargée de la vie coopérative. Puis la lettre d'informations propose une seconde rubrique qui se concentre sur la question du Réseau : en l'occurrence, la lettre d'informations étudiée a pour objectif d'amener les sociétaires à découvrir les producteurs d'Enercoop, et propose une vidéo de deux minutes pour découvrir une productrice située en Aveyron. En-dessous du lien de la vidéo qui nous invite à dévoiler ce qui se cache derrière une prise d'électricité fournie par Enercoop ³³⁴, un texte, qui vise à impliquer les membres, rappelle comment les sociétaires peuvent eux-mêmes accroître la visibilité des spécificités de l'approvisionnement d'Enercoop, en diffusant et en commentant la vidéo partagée. Une troisième rubrique intitulée « *le coin des amis* » propose des événements réalisés par des organisations proches d'Enercoop : dans le cadre de la lettre d'informations étudiée, il est question de formations réalisées par ECLR et Energie Partagée afin de former des personnes qui souhaitent développer des « *démarches d'énergie citoyenne* » sur leur territoire. Enfin, une dernière rubrique informe les sociétaires sur les événements centrés sur l'agriculture biologique ou sur l'énergie citoyenne qui se déroulent dans la région.

Du côté des sociétaires, cette lettre d'informations recueille des avis très positifs. Pour certains enquêtés par entretiens, elle est un gage de l'éthique d'Enercoop (entr. 37), tandis que d'autres apprécient tout ce que partage l'équipe dans la lettre, regrettant de ne pas pouvoir venir participer davantage (entr. 31). Un autre enquêté précise l'intérêt qu'il porte à la lettre d'informations :

« Moi, aujourd'hui, par rapport au besoin que j'ai, la luciole est très bien, faut la continuer... vraiment. Moi, ça me donne toujours plein d'idées, sans à y passer des lustres sur Internet... Bah tiens, il y a telle... pareil, ce que je trouve intéressant dans ces groupes de développement durable, c'est qu'ils sont liés les uns avec les autres. Ça reste un gros réseau, tout ça en fait... Et du coup, ils donnent toujours plein d'informations sur d'autres choses qui se passent, pas forcément liées avec l'énergie, dans le proche Toulouse ou dans la région. Et moi, ça je le trouve super intéressant. Je suis toujours un peu à la recherche de ce genre d'informations pour, les week-ends, passer du temps, ou si je n'ai pas de temps, aller à la recherche d'informations, de rencontres. Toujours pour essayer de nourrir ma démarche, et ma manière de fonctionner, (...) donc ça c'est génial. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

³³⁴ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/midi-pyrenees/rencontre-des-producteurs-denercoop-midi-pyrenees-coudoustrines> (consulté le 19/05/2022).

La Luciole est donc très satisfaisante aux yeux de ce sociétaire. Elle lui permet d'accéder à des informations et à des actualités locales concernant des événements et des organisations engagées dans ce que l'enquête nomme le « *développement durable* ». Ceci semble d'autant plus vrai que ce sociétaire est particulièrement en appétence pour « *nourrir sa démarche* » engagée dans la conscience écologique, et enrichir « *sa manière de fonctionner* ». De ce point de vue, une question posée lors d'EMIP2018 interrogeait les sociétaires sur leurs préférences quant aux outils de communication proposés par leur coopérative. Et les résultats à cette question montrent comment les sociétaires plébiscitent la Luciole. Parmi les répondants à l'enquête, une part de 45 % précise préférer la lettre d'information, 22 % choisit le site internet d'Enercoop et 19 % les rencontres physiques (réunions, stands, AG.). Il convient de noter qu'un petit nombre de répondants a choisi la possibilité de webinaires (8 %) ou l'AG virtuelle (5 %). En complément de la lettre d'information qui satisfait globalement les sociétaires, la coopérative propose en effet un autre outil numérique qui n'a pas été l'objet d'investigations approfondies lors de cette recherche, mais qu'il convient tout de même de présenter : l'AG virtuelle ouvre la possibilité aux sociétaires de créer un profil, de communiquer, de partager des informations et de s'impliquer dans des activités en ligne. Mais quelques mois plus tard, l'outil change et devient Le Village, « *un espace d'échange pour les sociétaires d'Enercoop*³³⁵ » qui réunit l'ensemble des sociétaires du Réseau Enercoop. Tout comme la lettre d'information, cet espace exige d'avoir accès à Internet et de disposer d'une certaine culture numérique pour y participer. Il rend tout de même possible une certaine participation qui pourrait être l'objet d'une attention plus approfondie.

Plus globalement, l'attention s'est davantage portée à l'espace d'interaction *in situ* de l'*Assemblée des sociétaires*. Cette attention a permis de décrire le fonctionnement d'une journée AG où plusieurs espaces laissent place à la parole et à l'écoute des sociétaires. Si les ateliers AG semblent être le lieu le plus propice à la participation, il y a tout de même un peu plus d'une demi-heure du temps d'AG formel (qui dure deux heures), soit un quart du temps qui est ouvert à la discussion et au débat. En dehors de ce temps ouvert au débat, les mandataires laissent, durant le temps formel, d'autres possibilités de poser des questions, ou de demander des clarifications (comme lors du vote des résolutions). Néanmoins, les sujets pointus et spécifiques d'Enercoop (comptabilité, économie, énergie) sont un frein à l'implication et à la circulation de la parole. Face à ce frein, les ateliers de la matinée en petits groupes favorisent bien plus l'expression de la parole sociétaire, et portent davantage la perspective délibérative, puisqu'ils ne demandent pas aux sociétaires de devoir savoir prendre la parole devant une assemblée. Ce qui semble significatif, c'est que le temps d'AG formelle a tout de même donné lieu à des échanges vifs, preuve de la force militante de l'affect d'écologie coopératif parmi les sociétaires : au moment des observations, ces échanges concernent précisément les difficultés d'Enercoop à trouver la voie du fédéralisme pour équilibrer et satisfaire les différentes

³³⁵ Source : <https://www.enercoop.fr/blog/actualites/nationale/le-village-un-espace-dechange-pour-les-societaires-denercoop> (consulté le 10/06/2022).

organisations qui composent le Réseau. La prise de parole lors des journées AG reste tout de même conditionnée par la nécessité de disposer de bonnes connaissances du domaine et du fonctionnement d’Enercoop, ainsi que par la capacité à s’approprier des sujets complexes.

6. DANS L’ESPACE D’INTERACTIONS DE L’ÉQUIPE DE LA COOPÉRATIVE AVEC L’ÉQUIPE ÉLARGIE

Après la description et l’analyse de l’espace d’interaction de la coopérative avec l’assemblée des sociétaires, l’attention se rapproche du « foyer actif » de la coopérative et se concentre sur l’interaction de l’équipe de la coopérative avec l’équipe élargie qui se caractérise principalement par trois médiations : le conseil d’administration (section 6.1), des journées séminaires (section 6.2) et les groupes locaux (section 6.3). L’intérêt de cette section est de se rapprocher du « foyer actif » de la coopérative en décrivant le déroulement et le fonctionnement du CA, en exposant les particularités déployées par l’équipe de la coopérative, pour chercher à mobiliser l’intelligence collective et à faire vivre le contre-pouvoir du CA.

6.1. Le CA : un espace propice à la délibération ?

Le CA joue un rôle important dans le fonctionnement de la coopérative, puisqu’il a pour fonction d’orienter ses activités, et de veiller à ce qu’elles soient mises en œuvre. Lors du CA, les membres du codir, qui sont chez EMIP à parité égale des administrateurs bénévoles et des administrateurs salariés, sont amenés à rendre compte de la situation économique de la coopérative, à délibérer et à prendre des décisions sur des dimensions politiques et stratégiques, avec l’ensemble des administrateurs élus, qui sont des représentants des sociétaires. Chez EMIP, il se tient au minimum quatre fois par an et se compose du maximum de membres autorisés par la loi, à savoir dix-huit membres élus pour quatre ans. Les administrateurs sont élus par une procédure de démocratie représentative, avec le principe d’égalité formelle (1 personne = 1 voix) lors du vote à l’AG. Néanmoins, l’application du statut SCIC a pour conséquence le déploiement d’une logique multisociétariale (ou multicollégiale) qui se traduit, chez EMIP, par l’existence de cinq collèges qui représentent les différents statuts de sociétaires (consommateurs et usagers, producteurs et prestataires, salariés, collectivités territoriales et leurs groupements, soutiens et partenaires, et membres du réseau Enercoop). Conformément à ce que permet le statut SCIC, ces collèges de sociétaires sont dotés, chez EMIP, d’une pondération différentielle dans les votes, suivant le collège d’appartenance, qui nuance le principe d’égalité formelle, en attribuant une pondération différente suivant le collège d’appartenance. Néanmoins, cette pondération peut être amenée à évoluer, en fonction des besoins de la coopérative.

Tableau 29 : Répartition des voix à l'AG par collègue chez EMIP

Collège	Voix à l'AG
Consommateurs et usagers	30 %
Producteurs et prestataires	30 %
Salariés	10 %
Collectivités territoriales et leurs groupements	10 %
Soutiens et partenaires	10 %
Membres du réseau Enercoop	10 %

Dans l'objectif de comprendre la place et le fonctionnement du CA dans la coopérative holacratique, il importe de décrire la tenue d'un CA d'EMIP (obs. 1.6). Lors de l'observation, seuls onze membres sont présents sur les dix-huit, les autres étant excusés. Le CA observé, qui dure deux heures, se déroule en quatre temps. Après un tour de parole où chaque membre se présente, le CA, animé par un salarié administrateur, commence par un premier temps centré sur les démarches juridiques « ordinaires » (agrément des nouveaux sociétaires, remboursement des parts sociales des sociétaires sortants et constatation du nouveau capital social). Puis suit un second temps de *rendre compte*, où les membres du codir exposent, aux autres administrateurs, la situation économique des différentes activités de la coopérative. Du fait de la densité du contenu exposé lors de ce temps d'*accountability*, il reste globalement assez « descendant », même s'il laisse la place à des questions d'administrateurs : néanmoins, pour pouvoir prendre la parole, ces administrateurs doivent tout de même être bien informés de l'actualité de la coopérative, et bien connaître ses différentes activités. À la suite de ce second temps consacré au *rendre compte*, le CA se poursuit par un troisième temps dédié à des décisions stratégiques et politiques. Ce temps traite différentes thématiques, comme les projets d'investissement de la coopérative, les choix de certains partenaires ou les orientations en termes de stratégies commerciales. En toile de fond de ce CA, l'*équipe de la coopérative* souhaite mettre à jour le plan d'affaires social, un document qui formalise la feuille de route des actions d'EMIP à cinq ans pour le faire voter, dans la foulée, à la prochaine AG. Ce temps du CA est aussi le moment où le codir soumet au vote du CA des résolutions qui sont impactantes pour le modèle économique d'EMIP (*institué*) : parmi les résolutions à l'ordre du jour, l'une d'elle traite de la validation de certains détails juridiques relatifs au parc de production d'électricité photovoltaïque développé par EMIP, tandis qu'une autre est centrée sur la « gouvernance Réseau », un sujet qui cristallise, au moment de la tenue du CA, un grand nombre de questions et de tensions dans la coopérative et dans le Réseau. Enfin, la quatrième partie plus informelle du CA consiste en un repas qui permet tout de même de prolonger les échanges.

D'un point de vue sociologique, le temps du CA est très dense : l'ordre du jour est chargé et il traite de sujets complexes et importants que certains administrateurs peuvent avoir du mal à saisir. Le temps du CA observé tranche assez nettement avec les réunions quotidiennes de l'*équipe de la coopérative*, dans lesquelles les participants sont aguerris aux pratiques holacratiques. Certains administrateurs ne sont pas habitués à l'holocratie, ce qui a des conséquences sur l'espace interactionnel en réduisant la fluidité

et la circulation de la parole. Malgré l'absence de sept administrateurs lors de l'observation³³⁶, la densité de la séance réduit tout de même assez significativement les temps de parole des différents administrateurs. C'est dans l'objectif de combler ce manque de temps dédié à la stratégie et aux délibérations, que le codir propose environ deux fois par an des journées séminaires, espaces davantage propices à la délibération que la recherche va maintenant explorer.

6.2. Les journées séminaires pour faire travailler collectivement l'équipe élargie de la coopérative

Durant l'enquête de terrain, plusieurs séminaires d'EMIP à visée prospective ont pu être observés. Ces journées dédiées à la stratégie de la coopérative disposent d'un certain nombre de points communs. Elles ont toutes pour point de départ un document stratégique, rédigé au préalable, de façon collective, qu'il convient de mettre à jour durant les journées séminaires. Dans cet objectif, ces journées enrichissent les séances du CA, en mobilisant l'ensemble de « *l'équipe de la coopérative* », et élargissent la possibilité de délibération stratégique à un plus grand nombre de personnes. Lors de leur déroulement, ces journées s'appuient sur différents outils d'animation de l'intelligence collective, et ont pour objectif de prendre du recul sur les activités purement opérationnelles. Elles visent à clarifier et à valider collectivement les finalités politiques de la coopérative, et à établir un plan d'action opérationnel, à partir de *l'équipe élargie de la coopérative*. Ces temps permettent à *l'équipe élargie* de formaliser des objectifs qu'elle exposera et soumettra, par la suite, à *l'assemblée des sociétaires*.

Ainsi, pour exposer le fonctionnement de ces journées séminaires, il est intéressant de présenter le déroulement d'un séminaire d'EMIP qui s'est tenu à la fin du mois de janvier 2019 (obs. 1.10). Il réunit une quinzaine de personnes (salariés et administrateurs), qui sont membres de « *l'équipe élargie de la coopérative* » (tous les administrateurs ne sont pas présents). L'objectif clairement affiché du séminaire est de mettre à jour le plan d'affaires social. Ce dernier sert de point de départ à la réflexion. Le séminaire se déroule durant deux jours, et comporte quatre sessions de travail : une première session centrée sur la réactualisation du projet politique ; une deuxième session davantage centrée sur les scénarios à visée prospective (étude du devenir de la coopérative à moyen et long terme) ; une troisième centrée sur les objectifs de la vie coopérative (réalisée en partie par groupes de travail thématiques) ; et enfin, une dernière session centrée sur la restitution du travail des deux jours, avec la déclinaison concrète du plan d'actions de la coopérative (choix des priorités et établissement d'un agenda sur cinq ans). Après le séminaire, les différents participants pourront contribuer au document conclusif et co-élaborer au plan d'affaires sociales à mettre à jour. À EMIP, l'organisation de ces

³³⁶ Lors des sessions d'observations, les administrateurs bénévoles présents déplorent régulièrement l'absence des administrateurs lors des CA et craignent l'affaiblissement du rôle du CA.

séminaires entraîne une intégration significative des membres de l'équipe de la coopérative dans les choix stratégiques de la coopérative et dans la direction qu'elle choisit.

Le déroulement de la première session de travail du séminaire est intéressant à décrire, pour formaliser le fonctionnement de ces journées séminaires organisées afin de stimuler l'intelligence collective. Elle commence par une « météo intérieure » où tous les participants expriment leur état d'esprit. Parmi les participants, certains précisent avoir des attentes fortes, quant à la capacité du séminaire à permettre l'avancée des projets de la coopérative. Certains membres mettent en exergue, quant à eux, l'importance de s'appuyer sur l'intelligence collective pour abonder et enrichir le plan d'affaires sociales qui sera présenté aux sociétaires lors de l'AG à venir.

Cette première séance, animée par un administrateur, s'appuie sur l'outil de « l'arbre des objectifs³³⁷ », et vise à (re)définir les objectifs politiques d'EMIP (*instituant*) (1), à élaborer et clarifier sa stratégie (2), et à détailler son plan d'action (3). En suivant la métaphore de l'arbre, les racines représentent les finalités de l'initiative, le tronc et les branches maîtresses sont les axes stratégiques, tandis que le plan d'action compose les petites branches et le feuillage de l'« arbre des objectifs ». D'un point de vue théorique, l'intérêt de l'« arbre des objectifs » est de s'assurer collectivement de la « circulation de la sève », à travers les trois « échelles » de l'arbre, ce qui peut revenir, dans le cadre d'une initiative de NES, à s'assurer du maintien actif des forces de rappel entre l'*instituant* et l'*institué*. Dans cette première partie de l'atelier du séminaire d'EMIP, l'« arbre des objectifs » dure environ une heure et demie, et permet d'accorder les subjectivités collectivement au niveau des trois échelles d'objectifs. Tous les participants prennent au moins une fois la parole, même si les administrateurs ont tendance à être plus à l'aise dans ce temps d'échange dédié aux questions politiques et à la stratégie. La parole circule assez librement parmi les différents participants, et elle n'est pas aussi contrainte que lors du fonctionnement des tours de parole de la DPC. Cet aspect permet aux administrateurs qui sont moins familiers des techniques holocratiques de se sentir plus à l'aise, et de prendre plus facilement la parole. Les opérationnels mettent, quant à eux, un certain temps à prendre la parole dans l'espace collectif, mais ils interviennent tout de même plutôt lors de la fin de la session.

Enfin, après une promenade en plein air, un autre outil est utilisé, en fin de matinée, pour compléter et conclure cette première séance de travail sur la stratégie : il s'agit du rapport d'étonnement (Gillet-Goinard et Seno, 2016)³³⁸, qui invite chaque participant à préciser sa vision sur la séance de l'« arbre à projets ». Le rapport d'étonnement bénéficie dans le cadre du séminaire de la diversité des participants, et du

³³⁷ Source : <https://www.manager-go.com/gestion-de-projet/dossiers-methodes/arbre-objectifs> (consulté le 16/05/2022).

³³⁸ Source : <https://www.manager-go.com/ressources-humaines/le-rapport-d-etonnement.htm> (consulté le 16/05/2022).

« regard extérieur » de certains administrateurs pour interroger et questionner la démarche de l'« *équipe de la coopérative* ».

Globalement, le séminaire, qui alterne entre séance de travail et séance de convivialité, sert de moment clé à la coopérative pour délibérer et réfléchir à ses objectifs, interroger l'évolution de ses liens avec EN, et initier sa stratégie dans un contexte de tension forte avec EN. Suite à ce séminaire, EMIP lance plusieurs actions : l'équipe de la coopérative cherche à mettre en œuvre une offre locale pour tester un renforcement de localisation de l'électricité. Elle vise aussi à améliorer sa connaissance du sociétariat en s'appuyant sur le renforcement des activités de la vie coopérative. Dans cet objectif, elle organise, en particulier, des ateliers auprès de groupes locaux dans les différents départements de Midi-Pyrénées, afin de sonder les sociétaires en région sur les choix à réaliser.

6.3. Les groupes locaux pour ancrer les coopératives dans les territoires

Les Enercoop locales sont fondées principalement dans des grandes villes, ce qui peut les éloigner de certains territoires et de certains de leurs sociétaires qui souhaitent faire vivre la dynamique militante de leurs coopératives. Dans cette perspective, lorsque des sociétaires en région sont motivés et mobilisés pour initier une dynamique locale, des groupes locaux peuvent être créés et devenir des relais de la coopérative à l'échelle des territoires. Ils peuvent ainsi organiser des réunions, développer des activités et participer à des événements au niveau local.

À ce titre, quelques années après sa création, EMIP encourage, à la demande de ses sociétaires en région qui ressentent un besoin d'ancrage, la création d'un groupe local (GL) par département dans la région Midi-Pyrénées. Ces groupes peuvent être, suivant leur dynamisme, des relais autonomes et cohérents pour relayer et renforcer, au plus près des territoires, le projet Enercoop de relocalisation du système énergétique. Pour animer et renforcer la vie coopérative, EMIP recrute un chargé de vie coopérative qui participe activement à la création des dix GL. Lors de l'année 2019, pour préparer l'AG, l'équipe de la coopérative souhaite sonder ses sociétaires et recueillir leurs opinions sur les actions à mener. Dans cette perspective, il se tient dans le sillage du séminaire dédié au plan d'affaires sociales et quelques semaines avant l'AG, une série d'ateliers pré-AG, en région, coordonnés par EMIP. Un atelier se déroule dans chaque département de Midi-Pyrénées où des ambassadeurs (personnes actives) des groupes locaux et deux membres de l'équipe de la coopérative (un salarié et un administrateur) viennent à la rencontre des sociétaires : cette série d'ateliers pré-AG met en exergue la volonté de l'*équipe de la coopérative* d'être à l'écoute et d'impliquer les sociétaires dans la stratégie de la coopérative.

Au regard des données recueillies, l'*équipe de la coopérative* réalise un certain nombre d'efforts pour impliquer et ouvrir des espaces propices à la participation des sociétaires. Par exemple, la tenue d'environ deux séminaires par an demande aux membres de l'*équipe élargie de la coopérative* d'être disponibles en fin de semaine. Ensuite, ces efforts s'ajoutent

lors de l'année 2019, une année spéciale pour la coopérative puisqu'elle met à jour son plan d'affaires, à la tenue d'ateliers pré-AG dans les territoires. Néanmoins, les membres de *l'équipe de la coopérative* pointent tout de même régulièrement la taille de la région Midi-Pyrénées comme une difficulté pour animer la vie coopérative et réellement impliquer l'ensemble des sociétaires.

7. DANS LE « NOYAU ACTIF » DE LA COOPÉRATIVE HOLACRATIQUE : L'ÉQUIPE DE LA COOPÉRATIVE

Cette partie se termine par l'étude du « noyau actif » d'EMIP, un angle privilégié de la recherche sur la coopérative holacratique dont le fonctionnement est assuré au quotidien par *l'équipe de la coopérative*. L'équipe se compose, au moment des observations, des « opérationnels » et des administrateurs actifs (« politiques ») qui mettent en œuvre l'holocratie au quotidien. Ce « noyau actif » est composé de dix « opérationnels » et de trois administrateurs, qui participent régulièrement aux temps forts du travail collectif de la coopérative. Ces temps forts, qui comportent différents types de réunions (section 7.1), se tiennent tous les mardis après-midi, en présence des « opérationnels », et d'au moins un « politique » (administrateur actif). L'originalité de l'organisation d'EMIP réside, en particulier, dans l'utilisation de quatre modalités de décision (section 7.2), dont la prise de décision par consentement (DPC) qui est un objet d'étude privilégié de cette recherche (section 7.2.3). Après avoir présenté les objectifs et les défis inhérents à la méthode holacratique chez EMIP (section 7.3), les incidences des systèmes délibératifs sur la coordination d'EMIP sont détaillées (section 7.4), en mobilisant les données empiriques qui sont analysées en particulier grâce au prisme de la sociologie praxéologique de J. Widmer. Cette étude amène à supposer un fonctionnement singulier de la coopérative holacratique, articulé entre une procédure de coopération active des membres et une éthique de conviction écologique (section 7.5).

7.1. Les différentes réunions dans la coopérative

Chez EMIP, la structure en cercles hiérarchisés se concrétise, dans le « noyau actif » de la coopérative, par l'organisation de six types de réunions : codir, gouvernance, triage, transverse, indicateurs et CA. Elles ont chacune leurs prérogatives qui les habilitent à prendre des décisions dans des champs définis.

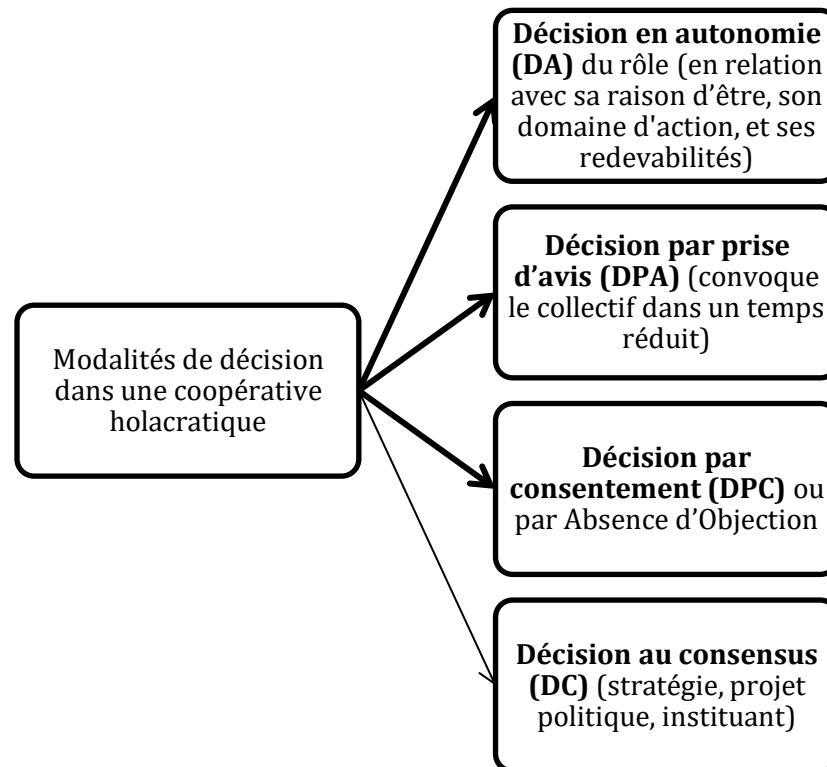
Tableau 30 : Les différentes réunions de la coopérative holacratique

Type de réunion	Contenu	Participant	Régularité
Comité de direction (codir)	Pilotage régulier de la coopérative	Parité d'administrateurs bénévoles et d'administrateurs salariés	Mensuelle
Gouvernance	Définition et (re)définition des rôles et des règles	L'équipe de la coopérative	Mensuelle
Triage	Gestion des opérations		Hebdomadaire
Transverse	Gestion d'activités transverses		Si nécessaire
Indicateurs	Présentation des chiffres par activités		Trimestrielle
Vie coopérative	Animation des activités de la vie coopérative		Si nécessaire
Conseil d'administration (CA)	Administration, gestion, veille et représentation des sociétaires	Administrateurs	4 fois par an (minimum) (obligations légales)

7.2. Les quatre modalités de décision en coopérative holacratique : de l'autonomie à l'intelligence collective arbitrée par le contrôle par les pairs

Parmi les spécificités d'EMIP, l'enquête de terrain a permis d'identifier que la coopérative holacratique dispose, en pratique, de quatre modalités de prise de décision : la décision en autonomie (DA), la décision par prise d'avis (DPA), la décision par consentement (DPC) (ou par absence d'objection) et la décision en consensus (DC).

Schéma 8 : Présentation des 4 modalités de décision en coopérative holacratique



Ces modalités varient en fonction de la nature de la décision et de l'instance décisionnaire, et sont même amenées à évoluer, au fur et à mesure de leur mobilisation, comme le précise un des fondateurs d'EMIP, qui conçoit le mode d'organisation de la coopérative holacratique comme une forme embryonnaire :

« On est en recherche de modèle, on a un travers qui est de vouloir comprendre une réalité qui est une réalité émergente et transitoire. (...) Pour moi, holocratie, sociocratie, ce sont des embryons. Ce ne sont pas des objets matures, et aujourd'hui, forcément tous les objets, tous les systèmes sociaux matures, ils ont tendance à vouloir tuer tous les émergents. » (entr. 58, homme, administrateur actif, EMIP)

Du point de vue de l'administrateur actif, les systèmes délibératifs font face aux résistances des logiques hiérarchiques, ce qui ne facilite pas l'émergence de nouvelles pratiques qui se confrontent à des difficultés, dont certaines sont décrites plus loin (section 7.4.6). D'un autre côté, cette émergence explique pourquoi les différentes modalités de prise de décision mises en œuvre à EMIP sont non stabilisées, et font l'objet d'ajustements récurrents, tant d'un point de vue notionnel qu'en pratique. À ce titre, ce n'est qu'au cours du dernier entretien réalisé avec un fondateur (entr. 58, homme, fondateur EMIP), que les différentes modalités de la coopérative holacratique ont pu être clarifiées, formalisées et conceptualisées (schéma 6) : elles vont d'une perspective strictement individuelle (autonomie) à une approche collective (consensus).

7.2.1. La décision en autonomie (DA)

La modalité de décision en autonomie (DA) correspond à une décision que le rôle prend en toute autonomie :

« C'est de faire et donc de dire que chacun, à partir du moment où il respecte ces règles explicites [précisées dans la constitution et fixées en réunion de gouvernance], bah il a le droit de prendre, faire tout ce qu'il veut au bénéfice de l'organisation, parce qu'il participe du projet. C'est un système de confiance. » (obs. 2.2, administrateur actif, AG EMIP 2018)

Un rôle peut prendre une DA, lorsqu'elle concerne le domaine sur lequel il est souverain et qu'elle n'a pas d'effet sur d'autres rôles de l'organisation. Cette capacité d'autonomie doit être mise au service de l'*instituant*, du projet politique de la coopérative. Mais pour qu'elle puisse être réellement opératoire, cette capacité doit être bordée par un « système de confiance » dans le collectif qui s'articule avec un contrôle par les pairs. Ce contrôle est principalement visible et identifiable lors des modalités de prise de décision collective (décision par consentement (DPC)) où entre en jeu la cognition distribuée de l'intelligence collective. Dans une coopérative holacratique, la capacité de la DA dépend d'au moins trois conditions :

- la définition claire du rôle, constitué à partir de sa raison d'être, de son domaine d'action (celui sur lequel il est légitime à agir en autonomie) et de ses redevabilités ;
- la capacité des « holons » à endosser, à « énergétiser » le rôle, et à identifier le besoin de le faire évoluer ;
- la capacité collective, en réunion de « gouvernance », à configurer et reconfigurer ces rôles, afin de répondre à la *raison d'être* de l'organisation, tout en faisant face à un contexte changeant.

L'énoncé de ces conditions permet de prendre la mesure de l'exigence de la modalité de DA, qui est conforme au principe habilitant de l'holocratie (donner le pouvoir de décision à celui qui agit). Cette modalité se situe à l'interaction de l'individualité (le holon), de son (ou ses) rôle(s), des règles et de l'*instituant* de la coopérative holacratique. Une telle perspective est loin d'aller de soi. Si pour certains membres, elle peut permettre de travailler et d'habiter la norme de travail (Reichhart, 2018), elle peut, *a contrario*, mettre en difficulté certains « opérationnels » en les isolant, ou rendre difficile leur intégration dans la coopérative holacratique, lorsqu'ils ne sont pas habitués à travailler selon ce mode d'organisation, comme cela est précisé plus loin.

7.2.2. La décision par prise d'avis (DPA)

Afin d'atténuer la difficulté que peut constituer la prise de décision en autonomie, le membre d'une coopérative holacratique peut mobiliser une autre modalité de décision, la Décision par prise d'avis (DPA). La DPA ouvre la possibilité, à un rôle, de soumettre

une décision au collectif, pour bénéficier de son avis, sans faire appel à la DPC, qui est un processus coûteux en temps :

« Si c'est une décision anodine à prendre par une personne, eh beh elle dit : « j'ai l'intention de prendre ça comme décision, est-ce qu'il y a quelqu'un qui a une réaction violente face à ce que je vous dis ? Rôle. J'ai pris. » C'est la prise d'avis. C'est la décision par prise d'avis. » (entr. 58, homme, administrateur actif, EMIP)

Cette modalité se distingue donc de la décision en « pure » autonomie, par la possibilité de s'appuyer sur le collectif. Cette sollicitation permet à l'individu, qui est détenteur d'un rôle, de s'assurer du soutien et de la convergence de l'équipe de la coopérative avec une décision à prendre. Elle peut atténuer les difficultés qui peuvent découler de l'autonomie, et réduire le risque d'isolement du membre, sans impliquer nécessairement la DPC, un processus exigeant et coûteux en temps de travail collectif.

7.2.3. La décision par consentement (DPC) (ou décision par absence d'objection)

Dispositif central de la logique collégiale d'EMIP, la décision par consentement (DPC) est l'objet d'une attention toute particulière. Ce processus de DPC structure, chez EMIP toutes les réunions qui sont organisées, selon une logique de tours de parole. Ce qui spécifie la DPC par rapport à d'autres modalités de prise de décision, c'est qu'elle n'est pas orientée par la recherche de l'unanimité, mais clairement structurée autour du *consentement*, un concept important de la sociocratie. G. Endenburg, principal théoricien de la sociocratie, critique l'absence de circularité dans le traitement de l'information dans les hiérarchies, et attribue au *consentement*, la possibilité d'œuvrer à une rétroaction ascendante (rendre compte), qui ne peut pas être ignorée par l'échelon supérieur (Buck et Endenburg, 2012). En DPC, il ne s'agit pas pour le membre de conquérir l'accord de tous. Mais l'enjeu est que chaque individualité soit amenée à s'interroger si elle n'a rien à objecter à la proposition, et si elle peut « *vivre avec* ». C'est pourquoi la DPC peut aussi être qualifiée de décision par absence d'objection. Elle se rapproche de ce que P. Urfalino conçoit comme la « *décision par consensus apparent* » (Urfalino, 2007). D'un point de vue théorique, consentir exige un travail dans l'intériorité du sujet, qui doit adhérer, ou objecter une proposition non élaborée par lui-même. Cette situation crée une « *tension entre intériorité et extériorité* » (Fraisie, 2017), et peut être en capacité d'œuvrer à construire l'individualité au sens de J. Dewey³³⁹ (Dewey, 2014). L'objectif de la recherche n'est pas nécessairement de décrire la façon dont la DPC structure la décision chez EMIP, mais plutôt d'étudier la façon dont elle concourt (ou non) au maintien de l'*instituant* dans

³³⁹ Selon J. Dewey, ce n'est « *qu'en participant à l'intelligence commune et en prenant part aux buts communs tels qu'ils fonctionnent en faveur du bien commun que les êtres humains individuels peuvent réaliser leur véritable individualité et devenir véritablement libres.* » J. Dewey, *Le public et ses problèmes*, 2010, Gallimard.

l'institué. Dans cet objectif, le fonctionnement de la DPC va être décrit, avant de détailler les objectifs qu'elle vise et de décrire les conséquences théoriques de ce mode.

7.2.3.1. *La DPC par tour de parole chez EMIP*

Pour organiser concrètement la DPC, un secrétaire et un animateur sont élus. L'animateur distribue la parole, et veille au respect des règles de la réunion. L'écran d'ordinateur du secrétaire peut servir de support partagé, par exemple pour rédiger les propositions de travail.

En pratique, chaque réunion est introduite par deux tours de parole.

- a) Le *tour d'inclusion* ou « tour météo » vise à préciser l'état d'esprit de chaque interactant pour permettre (à chacun) d'être présent et apte à participer dans les meilleures dispositions.
- b) Le *tour d'énonciation* des sujets à traiter, nommés « tensions » en holocratie, et rebaptisés « schtroumpfs³⁴⁰ » chez EMIP, est un tour de parole, où chaque interactant dispose d'un temps, pour énoncer son (ou ses) « schtroumpf(s) », ainsi que sa (ou ses) couleur(s), suivant son urgence (rouge, vert, etc.). L'énonciation est généralement courte, en quelques mots.
- c) Le *vote de l'ordre du jour* : rarement réalisé sous forme de vote tout au long des sessions d'observation à EMIP, c'est davantage la contrainte de temps qui est interrogée collectivement au regard du contenu des *schtroumpfs* à traiter.

Théoriquement, c'est à ce moment-là que la DPC exprime sa spécificité, à partir de quatre séquences successives :

1) L'énonciation d'un « *schtroumpf* » par un « proposeur » est suivie de la proposition de sa résolution (individuelle, ou collective si ce dernier demande le soutien du collectif) ;

2) Une *séquence de clarification* s'ouvre ensuite, où le proposeur peut répondre successivement aux questions d'un ou plusieurs interactants, sans ouvrir à discussion. Elle vise à reformuler ou à améliorer la proposition en tenant compte des questions ;

3) Il s'ensuit un *tour de ressenti*, un tour de table où chaque interactant dispose d'un temps pour s'exprimer. Cette séquence a pour objectif d'enrichir la proposition, de mettre en valeur ses forces, ses faiblesses ou de permettre à chaque interactant d'exprimer ses impressions, sans qu'elles soient nécessairement rationalisées ou argumentées.

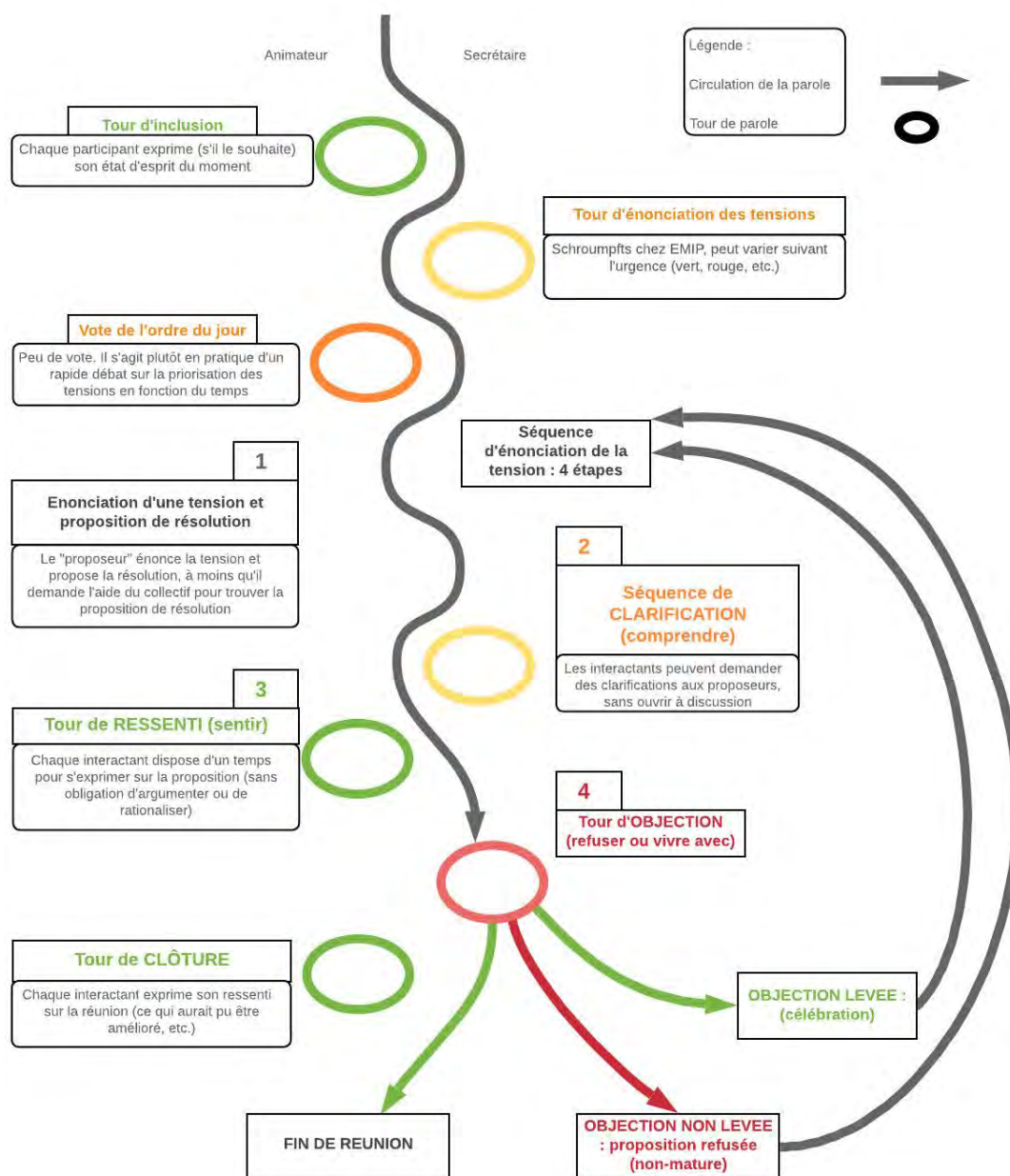
4) Après le *tour de ressenti* suit un *tour d'objection* : c'est un moment clé pour l'arrêt de la décision (Urfalino, 2007). Il teste la proposition face au collectif, et peut entraîner son retrait ou sa validation. C'est un nouveau tour de parole qui s'ouvre à partir d'une question de l'animateur : « la proposition pose-t-elle problème ? A-t-elle des limites qui

³⁴⁰ L'animatrice d'une réunion précise au cours d'une des premières réunions observées : « On a décidé de rebaptiser ce mot à EMIP par *schtroumpfs* parce qu'on trouvait déjà « tension », ça fait déjà tension (..) plutôt négative d'avoir une tension. » (obs. 3)

empêcheraient son adoption ? » Tous les interactants peuvent s'exprimer, y compris le proposeur. En l'absence d'objection ou dans le cas d'une objection levée, la proposition peut être adoptée. Dans le cas d'une objection non levée, la proposition est retirée.

Enfin, la réunion est ponctuée par un *tour de clôture*. Ouvert par l'animateur, il permet aux interactants d'exprimer leurs ressentis, en particulier afin d'améliorer les réunions à venir.

Schéma 9 : La réunion en Décision par consentement



Source : schéma réalisé par l'auteur à partir des données observées

7.2.3.2. La DPC : un processus pour assumer collectivement une décision

La DPC est une des modalités de la décision d'une coopérative holacratique. Mais étant donné le temps qu'elle nécessite, elle ne doit pas être mobilisée systématiquement :

« La décision par consentement, on n'en a pas besoin tout le temps. C'est là où il ne faut pas se tromper. C'est que c'est un processus d'intelligence collective, mais on en a besoin quand on a besoin d'assumer collectivement la décision. » (entr. 58, administrateur actif, fondateur, EMIP)

Le processus de DPC peut donc être mobilisé lorsqu'une décision doit, pour être prise, recevoir le consentement ou l'absence d'objection du collectif.

7.2.3.3. *Les conséquences théoriques de la DPC*

D'un point de vue sociologique, la DPC œuvre à un mode de distribution de la parole identifiée et identifiable par les interactants durant chaque réunion. Adossée à des rôles définis, elle génère une succession d'opérations réglées et codifiées par tours de parole successifs. Elle nécessite un apprentissage, une forme d'adaptation et d'acculturation des membres à une structure conversationnelle mobilisable comme « *ressource fondamentale* » « *pour organiser et accomplir de façon située* » les interactions lors des différentes réunions (De Fornel, Léon, 2000). La pratique de la DPC génère un système de distribution et de circulation de la parole tout à fait spécifique qui a rendu l'observation participante très stimulante.

Pour analyser la DPC, la sociologie praxéologique proposée par J. Widmer permet de mieux comprendre les logiques interactionnelles, et d'éclairer les spécificités des réunions d'EMIP. Conditionnant les « propriétés » d'une grande partie de la prise de décision collective chez EMIP, la DPC est un « *facteur déterminant* » de la rationalité collective de la coopérative holocratique (Garfinkel, 1967 ; Widmer, 2010b). Visant à rendre compte de cette rationalité à partir des observations, la méthode de la sociologie praxéologique, qui prend au sérieux le langage comme pratique, est intéressante à mobiliser, dans le dialogue qu'elle propose entre analyse conversationnelle³⁴¹ (H. Sachs) et analyse des catégorisations. Plus précisément, « *les catégories de l'énonciation* » permettent de faire « *le lien entre ce qui est fait en termes d'action et ce qui est fait en termes de tour de parole* » (Widmer, 2010a). Par exemple, l'identification de l'action en cours devient un moyen d'accéder aux catégorisations des membres, de préciser certaines de leurs intentions, et de décrire les processus en jeu dans les interactions : c'est ce que peut permettre le repérage de certaines pratiques discursives dites « *déictiques* », des mots fonctionnant comme des « *indicateurs de personne, de temps et de lieux concernés dans l'interaction* » (Pharo, 1993), qu'il est difficile de comprendre sans connaître la situation dans laquelle ils sont utilisés. Avant de décrire certaines incidences identifiées des logiques holocratiques dans la coopérative, il convient de décrire le dernier mode de décision, dit décision au consensus (DC).

7.2.4. *La décision au consensus (DC)*

Enfin, une dernière modalité de décision peut être mise en œuvre en coopérative holocratique, la Décision en consensus (DC). D'un point de vue collectif, certaines décisions relatives au projet politique qui peuvent être polarisantes, ne peuvent se suffire d'une absence d'objection, mais impliquent une adhésion forte. Pour ce faire, la modalité

³⁴¹ A. Bovet, E. González-Martínez, F. Malbois, Langage, activités et ordre social, 2014, Peter Lang.

de la DC vise à compléter et à appuyer certaines décisions importantes qui touchent l'ensemble des membres.

7.3. Le défi de l'holocratie comme mode d'organisation pour fédérer l'intelligence collective au service de l'instituant

Avant de préciser et d'explorer, à partir des données recueillies, certaines incidences de l'holocratie sur la coopérative (section 7.4), il est intéressant de préciser la façon dont un des fondateurs détaille comment il perçoit l'apport de l'holocratie pour l'organisation. Cet objectif converge très significativement avec l'*instituant* d'Enercoop, synthétisé par le fondateur d'Enercoop d'initier une « *démocratie énergétique* » (entr. 57, homme, fondateur, EN) :

« L'holocratie, moi, je le vois comme un outil, c'est-à-dire c'est aujourd'hui un outillage conceptuel pour faire fonctionner une institution en cohérence avec un projet politique démocratique. (...) Et donc, il faut fédérer l'intelligence de tout un tas de personnes. Donc c'est forcément ne pas obéir à un petit chef. (...) Mon équilibre dynamique, il est entre mon projet politique et ma réalité immédiate. Mais il est aussi entre la solidarité des membres de l'organisation, et la liberté de créativité de chacun des individus. Et de dire, mais il faut que ces quatre composantes soient en permanence vivantes, actives dans leurs organisations, pas forcément portées par les mêmes personnes, mais respectées par tous. » (entr. 58, homme, fondateur EMIP)

Cet extrait d'entretien met en exergue le défi holocratique qui s'écarte d'une logique hiérarchique pour fédérer les intelligences, déployer l'intelligence collective, et la mettre au service de l'*instituant*. Pour l'enquête (entr. 58), l'intelligence collective, dans la coopérative holocratique, se coalise à l'articulation de quatre composantes : le projet politique (*instituant*), « ce qui est » ou l'état du monde, la solidarité des membres et la créativité de l'individualité (autonomie). A partir d'une telle perspective, le travail sociologique, appuyé par les données empiriques et des cadrages théoriques, vise à répondre à quelques questions : l'holocratie peut-elle réellement donner force à l'*instituant* et par quels moyens ? Quelles sont ses limites ? Comment s'organise un collectif qui tend à refuser une logique hiérarchique et un leadership cristallisé dans une personne ?

7.4. Incidences des systèmes délibératifs dans la coopérative

Afin de mettre en exergue les incidences que l'holocratie génère sur l'*équipe de la coopérative*, il est intéressant de commencer l'analyse de l'organisation du « noyau actif » de la coopérative holocratique par la description du déroulement d'une réunion de « gouvernance » d'EMIP (obs. 3.1). En holocratie, la réunion de « gouvernance », en tant que « *site interactionnel* » (Widmer, 2010a), est investie d'un rôle central :

« Dans cette réunion de gouvernance, soit on définit des nouveaux rôles, soit on supprime ou on modifie un rôle existant, soit on définit une règle qu'on appelle une politique qui va dire : quand on fait tel rôle ou telle action, on doit respecter telle règle. On définit une règle. Donc c'est vraiment le fonctionnement de l'organisation. » (obs. 2.2, administrateur actif, AG EMIP 2018)

La réunion de « gouvernance » correspond à l'espace interactionnel où sont affectés, discutés, définis et redéfinis collectivement les règles de la coopérative et les « rôles » attribués aux membres. En holocratie, il convient de distinguer le rôle des personnes pour réduire les risques de conflits entre redevabilités potentiellement contradictoires. Une réunion de « gouvernance » a pu être observée (obs.1.3.1) : c'est une observation exemplaire qui sert ici de base pour rendre compte des particularités de fonctionnement de la coopérative.

7.4.1. Sur-qualité, autoquestionnement collectif et axiomatic

La réunion de « gouvernance » (obs. 1.3.1) réunit une dizaine de personnes, dont des « opérationnels » et des administrateurs. Cette séquence devient le lieu d'interrogation de l'ambition politique et militante de la coopérative, qui interpelle l'objectif commercial et économique (*institué*). Les valeurs de la coopérative y sont questionnées, par rapport à l'objectif de sortie des énergies non renouvelables. Des salariés énoncent leur volonté de s'engager en tant que « citoyens » (auto-catégorisation), d'aller au-delà de leur rôle, et souhaitent renforcer les forces *instituant* dans l'organisation, en encourageant une dynamique d'éducation populaire. Cet aspect s'incarne dans une proposition de « jour militant » qui est traitée en DPC. Le proposeur appuie sa proposition, en relatant l'initiative de certains membres de l'équipe, qui se sont rendus, en dehors de leurs heures de travail, au procès de personnes entrées illégalement dans une centrale nucléaire :

« On a décidé d'y aller en tant que citoyen avant d'être salarié. Et aussi, parce que le sujet concernait l'énergie. » (obs. 1.3.1)

L'énonciateur ne s'exprime pas seulement en tant que salarié, mais se catégorise comme citoyen, marquant l'expression d'une « sur-qualité » (Prades, 2012). Cette volonté d'engagement citoyen et militant initie dans le collectif une logique d'« axiomatic » (Lordon, 2018) qui ouvre à l'autoquestionnement collectif (Castoriadis, 1986), quand certains salariés interrogent les pratiques et les ressources que leur coopérative peut engager, pour militer en faveur de la sortie des non-EnR.

7.4.2. L'usage d'énoncés multiformulatifs pour rappeler les règles : le contrôle par les pairs

En contrepartie de la possibilité d'exprimer un point de vue citoyen, les administrateurs, dans la même séquence, utilisent en position de *sociétaire boussole* des

énoncés d'ordre « *multiformulatif* » (Widmer, 2010b ; Wieder, 1974), pour rappeler les règles, et exercer un contrôle sur le fonctionnement du collectif. Or, ces types d'énoncés peuvent être mobilisés dans le déroulé *in situ* d'une réunion. C'est ce qui est le cas dans la discussion de la proposition exposée plus haut (jour militant), où un membre sollicite ses pairs, afin d'identifier le stade séquentiel de la DPC :

« - *On en est où, là ?*
- *Aux clarifications...* » (obs. 1.3.1)

Mais cette dimension multiformulative est aussi présente lorsqu'il est question de règles formelles, quand un salarié souhaite intégrer un niveau de réunion donné, en l'occurrence, le codir. Et qu'un administrateur rappelle les conditions de cette intégration :

« *Je crois juste, il y a un truc, il faut que tu sois membre du CA (...). Il faut être administrateur pour faire partie du codir.* » (obs. 1.3.1)

S'il est possible de discuter collectivement des valeurs et de l'*instituant* de la coopérative, la mobilisation de ces énoncés lors des séquences de DPC, rappelle qu'il y a un socle de règles communes à respecter.

7.4.3. Le collectif comme appui : recherche de l'intelligence ou de la rationalité collective

Lors des séquences de DPC, le collectif est souvent pris comme point d'appui pour reformuler une proposition, poser une question, etc. Par exemple, durant la réunion de gouvernance déjà évoquée (obs. 1.3.1), une interactante exprime son objection à une proposition et est interrogée sur ce qui pourrait la lever :

« *Qu'est-ce qui pourrait me faire accepter, en fait ? Et je comptais sur vous.* »
(obs. 1.3.1)

Ainsi, même si l'organisation se structure par cercles hiérarchiques, la DPC, lors des réunions, rend possible la pratique d'une rationalité collective (Landemore, 2010), en particulier lorsqu'elle laisse place à des tours de parole (tour de ressentis, tour d'objection) qui fonctionnent comme des espaces de délibération. Ainsi, cette dimension collective caractérise la demande exprimée par un administrateur, lorsqu'une proposition interroge la vision prospective de la coopérative, ainsi que la posture qu'elle doit prendre vis-à-vis du Réseau national :

« *Je pense que ce qui est important, c'est qu'on ait un travail ensemble, qu'on se mette d'accord sur un certain nombre de trucs et après que chacun puisse s'exprimer, mais à partir d'une réflexion qu'on aurait eue collectivement.* »
(obs. 1.3.1)

Cette question de la distribution du pouvoir entre la coopérative historique et les coopératives locales génère régulièrement son lot de problématiques au sein d'Enercoop, un aspect qui est davantage détaillé en conclusion de cette partie.

7.4.4. L'holocratie pour améliorer la circulation de l'information

Plus globalement, la plupart des salariés adhère au fonctionnement holocratique, car il fluidifie la circulation de l'information, comme le précise un administrateur, devant l'assemblée des sociétaires :

« Ça donne une plus grande efficacité, et ça facilite la circulation de l'information et la transparence (...). Je donnerai un exemple : (...) au niveau de notre Réseau [Enercoop], on est les seuls à fonctionner vraiment de cette manière-là. Mais, franchement, quand moi, je participe à des réunions d'administrateurs, ils sont tout étonnés que je sache autant de choses, parce que l'holocratie fait que j'ai l'information qui arrive, sur ce qui se passe au niveau du Réseau, au niveau des opérationnels, quand ils discutent avec leurs petits camarades opérationnels d'autres Enercoop locales. Ils sont étonnés de savoir ce qui se passe à l'inter-CA, qui est le truc des administrateurs. » (administrateur actif, obs. 2.2, AG EMIP)

Pour la coopérative qui se compose au moment des observations d'une quinzaine de membres actifs, le fonctionnement holocratique, par cercles hiérarchiques, améliore le niveau informationnel de chacun, ce qui est un avantage pour une organisation évoluant dans un environnement fluctuant. La DPC facilite quant à elle, la circulation de la parole entre les différents membres. Elle peut même soutenir l'intégration des membres dans l'organisation, grâce au tour d'inclusion (voir chapitre 4, section 3.4.6.1).

7.4.5. La réunion des indicateurs comme espace pour « rendre compte » de l'institué dans l'équipe de la coopérative

Dans le fonctionnement quotidien de la coopérative holocratique, un type de réunion joue un rôle spécifique d'*accountability*. Il s'agit de la réunion des indicateurs. Cette réunion est un temps collectif important pour l'équipe de la coopérative, puisqu'elle correspond au moment où ses membres sont amenés à *rendre compte* des rôles qu'ils exercent pour la coopérative. Ils décrivent leurs activités qui peuvent être non visibles pour les autres membres de l'équipe. Ce moment d'*accountability* vise à réaliser l'état, à partir d'indicateurs, des différentes activités mises en œuvre dans la coopérative (vie coopérative, gestion, commercialisation, activités de production, etc.). Lors de cette réunion, les salariés se succèdent devant l'équipe, et présentent, à l'aide de diaporamas qu'ils élaborent et mettent à jour pour l'occasion, les résultats de leurs activités (*institué*). Lors de cet exercice, les salariés sont libres d'exercer leur aptitude à rendre compte de leurs activités en produisant les indicateurs qu'ils exposent, et disposent d'une capacité d'agir sur leurs rôles et d'habiter les normes de leur travail (autonomie) (Reichhart, 2018).

Néanmoins, leurs exposés et leurs indicateurs doivent aussi être clairs et compréhensibles pour le collectif. Chaque salarié dispose d'environ un quart d'heure pour détailler et expliquer ses données chiffrées et exposer, si besoin, ses objectifs à venir. Cette réunion se tient généralement tous les deux mois, et dépend très nettement de la capacité de chaque membre à élaborer un exposé clair et structuré afin de produire un moment de qualité qui puisse améliorer le niveau d'information de chacun des membres sur l'état d'activité de l'institué de l'entreprise. À titre d'exemple, la salariée en charge de la vie coopérative peut exposer les chiffres d'évolution de la collecte de fonds relative à la souscription au sociétariat, et comparer leur évolution au regard de l'actualité socioéconomique. Suivant les chiffres exposés, la présentation peut être sujette à des questions des participants, à des demandes de précisions ou d'amélioration de ce qui est présenté. La présentation de l'état des activités du rôle peut aussi être un moment où les données exposées peuvent amener l'équipe de la coopérative à discuter du type d'indicateur, de son calcul et de sa pertinence. La réunion des indicateurs peut aussi enrichir la réflexion stratégique de la coopérative, en constatant les activités qui fonctionnent, celles qui ne fonctionnent pas, celles qu'il faut cesser ou renforcer, etc.

Au cours de cette réunion, les présentations des différents salariés se succèdent, la parole circule très vite entre celui qui expose et les autres interactants : le salarié détaille ses chiffres, explique sa démarche et répond aux différentes questions des membres de l'équipe. Si la réunion des indicateurs est introduite par le rituel de la « météo intérieure », le fonctionnement par tours de parole de la DPC n'est pas utilisé de façon aussi stricte que dans les autres réunions. Certains concepts clés (clarification, ressenti, etc.) reviennent tout de même et peuvent être mobilisés lors de cette réunion. Les exposés varient très significativement suivant les activités présentées, et demandent à chaque salarié un effort significatif, tant pour exposer des chiffres clairs et déployer des capacités à rendre compte de ses activités, que pour comprendre les activités et les résultats des autres salariés. Ce moment d'*accountability* est aussi un lieu privilégié pour produire de la confiance et générer un contrôle entre pairs, élément central dans le fonctionnement d'une poche de collégialité (Lazega, 1999). Du point de vue de la prise de décision, la réunion des indicateurs est aussi un temps de mise en relation entre le travail en autonomie (en particulier la prise de décision en autonomie) et le déploiement de l'intelligence collective.

7.4.6. La contrepartie de l'intelligence collective : difficultés d'intégration et d'implication

Ainsi, l'équilibre entre la recherche d'autonomie et l'intelligence collective est très exigeant pour les membres qui doivent s'approprier de nouvelles habiletés (Dejours, 2012). Cela peut générer certaines difficultés dans l'organisation, en particulier en ce qui concerne l'intégration et l'implication de nouveaux membres, comme cela a pu être constaté lors de l'enquête de terrain. Selon un stagiaire, il peut être difficile de s'y adapter :

*« Par rapport à mon stage, ça m'a un peu noyé, mais ça, c'est parce que j'étais en auto-organisation. (...) Tu te donnes un sujet, tu t'auto-organises, en fait. C'est toi qui prends, tu décides qui t'appelle, qu'est-ce que tu fais, en fait ? Enfin, en gros, puisque ***[un autre opérationnel], il m'a balancé quatre ou cinq sujets, et l'auto-organisation, c'est voir si j'en choisis un, si je choisis tous, etc. Et les onze salariés, ils sont un peu en auto-organisation, c'est-à-dire, il y a des cercles en fait qui s'auto-organisent. » (entr. 33, homme, opérationnel, EMIP)*

Pour l'enquêté, l'holocratie qui représente une nouvelle façon de travailler, l'a mis clairement en difficulté. Un ancien salarié critique plutôt, quant à lui, la place des ressentis, un aspect que la DPC intègre en s'inspirant de la CNV :

« En voulant mettre en avant les ressentis, les sentiments, etc., en fait, j'espérais, je trouvais ça libérateur, en termes d'idées, de façons de faire, l'holocratie. Et, en fait, elle m'a plutôt mis en difficulté. (...) En voulant se dévoiler, on est plus faible. Et que cette faiblesse, (...), je trouve que, sur le long terme, ça m'a été [négatif] dans mon intégration au collectif. Alors que dans d'autres expériences, j'ai été à même de diriger des équipes. Et là, j'étais plutôt en subalterne. » (entr. 29, ancien salarié, EMIP)

Alors que la DPC peut permettre d'améliorer les conditions de déroulement des réunions, du fait qu'elle ouvre à l'expression des sentiments, cette possibilité génère, pour certains, des difficultés d'intégration :

« Il y a plutôt un vrai travail d'inclusion et véritable [à réaliser]. Et pas seulement, je te dis bonjour, je te tutoie de suite. Et on va réussir ensemble. Il n'y a pas que des mots, il faut des actions concrètes : comment réussir à être un collectif où chacun puisse véritablement être bien ? Et moi, je n'étais pas bien, parce que, justement, je trouvais que je n'étais pas épaulé, dans ce que je suis. » (entr. 29, ancien salarié, EMIP)

Si, afin d'améliorer l'intégration, et de résoudre d'éventuels conflits, la coopérative holocratique organise des moments d'oxygénation (entr. 58, administrateur actif, EMIP), s'organiser selon la méthode de l'holocratie est très exigeant tant d'un point de vue collectif qu'individuel. Et si cette méthode peut se montrer très efficace lors de décisions opérationnelles (en réunion de triage), elle peut l'être beaucoup moins pour tout ce qui touche l'instituant :

« Quand on est dans des contextes simples, très opérationnels, ça converge très vite. Par contre, quand on vient toucher des trucs très sensibles, très politiques, très touchés, les valeurs, tout ça. On n'est pas suffisamment équipés. » (entr. 20, administrateur actif, EMIP)

Ainsi, pour ne pas bloquer le collectif lors de décisions politiques importantes, il revient aux membres de préparer en amont leurs propositions, ou de savoir mobiliser la modalité de décision adaptée (par exemple la décision par consensus lorsqu'il s'agit d'une décision touchant le cœur instituant de la coopérative). Parfois, il peut y avoir une certaine

facilité à faire usage de la DPC, alors qu'elle peut être très coûteuse en temps, lorsqu'elle devient le lieu d'expression des frustrations. C'est à l'interactant qu'il revient de faire un usage frugal de la parole et à savoir choisir la bonne modalité à mobiliser, en fonction de la décision à prendre :

« C'est de la compétence (...): [réussir à] avoir dans une discussion de groupe, une capacité à se gérer soi-même, pour que l'espace du groupe ne soit pas un espace de : « je déverse toutes mes frustrations. » (...) Il faut que ma parole soit frugale. Il faut que je sois attentif, à ce qu'elle soit exprimée dans différents registres cognitifs, pour qu'elle parle à tout le monde. Et je dois aussi développer les oreilles, pour entendre les choses qui, qui vont dans les registres cognitifs qui [ne] sont pas mes préférences, pour pouvoir les entendre quand même. » (entr. 20, administrateur actif, EMIP)

L'holocratie est exigeante. Elle nécessite un travail d'autocontrainte des individualités, le risque étant d'amener l'organisation à recruter des personnalités compatibles avec ce mode d'organisation, plutôt que des personnes qualifiées. De plus, pour que l'intelligence collective puisse réellement être mise en pratique, les membres doivent se sentir en sécurité dans le collectif, et pouvoir se faire confiance. Cela a comme contrepartie un contrôle par les pairs, le propre de toute forme d'action collective entre pairs (Lazega, 2006). Dans cette perspective, le statut SCIC où les intérêts de sociétaires (salariés, consommateurs, producteurs, etc.) *a priori* divergents, doivent pouvoir négocier ensemble la stratégie de l'entreprise, risque de renforcer les tendances au contrôle par les pairs.

7.4.7. Entre l'instituant et l'institué : l'ouverture d'une « zone grise » au cœur du « dilemme Enercoop »

Du point de vue du cadre analytique de la NES, les sessions d'observation réalisées montrent que l'*instituant* est bien présent dans l'*équipe de la coopérative*, que ce soit par l'engagement militant des salariés ou la bénévolence des administrateurs actifs. L'organisation holocratique ouvre de l'espace à l'affect d'écologie coopératif des opérationnels, lorsque ces derniers sont militants. Néanmoins, il n'est pas toujours facile de maintenir le contact entre les deux faces de l'*instituant* et de l'*institué*. Pour caractériser cette difficulté, un enquêté, un salarié resté un an dans la coopérative, caractérise la tension entre *instituant* et *institué* par l'ouverture d'une « zone grise³⁴² ». Lors de l'entretien, il qualifie cette zone grise comme l'expression du « dilemme d'Enercoop » :

³⁴² La zone grise caractérise des contextes, des situations où les aspects les plus contradictoires se tiennent ensemble. P. Levi analyse cet aspect sans logique aucune lorsqu'il relate son expérience des camps de concentration, évoquant toute l'ambiguïté qu'il peut être possible de trouver en un humain : « *contre toute logique, pitié et brutalité peuvent coexister dans le même individu et au même moment* ». P. Levi, C. Ginzburg. La zone grise, 2013, Payot & Rivages.

« On est là au cœur du dilemme Enercoop et de l'équilibre à trouver, en effet, entre le funambule qui se balade, avec d'un côté le projet purement économique et d'un autre côté, le projet militant et de marcher sur cette corde qu'arrive à lier ces deux mondes que tout oppose en quelque sorte. Parce que les militants luttent d'abord contre la financiarisation du monde. En tout cas, les militants dans la transition citoyenne. C'est là que l'équilibre est tenu, et c'est à ça, pour ça aussi que l'équilibre d'Enercoop est très difficile, qui balance d'un côté, trop militant et il ne sera plus économiquement viable. Et qu'il balance de l'autre côté, complètement économique et il n'y aura plus de militants. » (entr. 14, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

L'entretien réalisé avec cet ancien salarié, permet aussi d'établir une mise en garde et les risques qui caractérisent la volonté d'instituer l'intelligence collective. Et contrairement à une organisation hiérarchique où la personne qui est détentrice du pouvoir est identifiée et identifiable, cet enquêté insiste sur les dangers que l'intelligence collective induit, lorsqu'elle distribue la source de pouvoir, et fonctionne à partir d'une « *cognition distribuée* » (Vari-Lavoisier et al., 2019). Selon cet enquêté, la logique polyarchique peut être davantage propice aux stratégies de manipulation, surtout lorsqu'il y a un manque de confiance et que la méfiance s'installe.

7.4.8. Les sociétaires et l'holocratie : proposition d'un support A4 pour faciliter leur appropriation ?

Enfin, si la pratique de l'holocratie complique l'intégration de nouveaux membres, comme le décrivent certains « opérationnels », cet aspect a également été mis en exergue par un sociétaire qui aspire, au moment de l'entretien, à davantage s'impliquer et qui a participé à quelques événements de la coopérative. Ainsi, interrogé sur sa participation aux différentes activités et sur l'holocratie, voici ce qu'il précise :

« C'est intéressant. Par contre, je pense que pour que (...) ça amène vraiment la matière au profit d'Enercoop (...), la difficulté, c'est qu'eux [les membres de l'équipe de la coopérative] sont habitués maintenant à fonctionner sous ce système-là, sur cette base-là, ils veulent insuffler ce mode, cette organisation-là. Mais ça ne se fait pas du jour au lendemain. Donc à travers des petits exercices, ça permet de s'y confronter de manière plus efficace. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Et selon ce même enquêté, si rien ne remplace la pratique, il pourrait tout de même être intéressant d'envoyer aux sociétaires, avant leur participation à un événement de la coopérative, une « planche » d'information ludique sur le fonctionnement holocratique :

« Il peut y avoir une planche sur la théorie, mais sur la pratique, les bonnes pratiques. Après, c'est pareil, c'est qu'un témoignage. Mais je trouve le concret, enfin, moi, de manière globale, le concret m'apporte toujours plus que la théorie. Et donc, je pense, un petit format A4 qui explique aux gens

avant, il y a toujours des documents qui sont envoyés avant, que on va leur demander d'évoluer dans cette organisation et ce système-là. Je ne sais pas si, encore une fois, si les gens prendront le temps de lire, de préparer ou pas... Mais c'est ce qui est demandé généralement. On essaie de le faire un minimum. Ça peut être un support intéressant, pour au moins, [ne] pas être perdu le jour J et avoir déjà l'esprit qui a commencé à réfléchir un petit peu à tout ça. Peut-être avoir une capacité de positionnement plus simple et donc plus productive. » (entr. 32, homme, consommateur et sociétaire)

Un tel témoignage met en avant l'importance d'informer les sociétaires susceptibles de participer à une activité de la coopérative sur le fonctionnement de l'holocratie, ce qui pourrait leur permettre de mieux s'adapter et de faciliter leur implication : par exemple, cela pourrait se traduire par l'envoi d'une planche de BD³⁴³ ou l'impression de ces planches lors de l'activité.

7.5. Changement de procédure et transcendance des individus par l'éthique de conviction écologique ?

Le travail sociologique réalisé a permis d'identifier dans le *noyau actif* que le choix des systèmes délibératifs impacte l'organisation de la coopérative sur trois dimensions. En premier lieu, la coopérative fonctionne à partir d'une séparation des pouvoirs entre les politiques et les « opérationnels » qui co-déterminent ensemble les choix stratégiques de l'entreprise dans différents espaces dédiés (CA, codir, journée séminaire). Ensuite, conformément à la logique de cercles hiérarchisés propre à l'holocratie, EMIP déploie différents cercles de travail dans différentes thématiques initiant le *rendre compte* (réunion des indicateurs) et la délibération collective sur les règles et la division des rôles au sein du collectif (réunion de gouvernance). Enfin, la coopérative holocratique s'appuie sur différentes modalités de prise de décision, qui vont de l'autonomie à la décision en consensus. En ce qui concerne ces modalités, la recherche s'est ici particulièrement intéressée à la décision par consentement (DPC). À partir de la sociologie praxéologique de J. Widmer, le travail a cherché à mettre en évidence certaines pratiques interactionnelles qui se mettent en place dans le cadre de la DPC. Grâce à l'analyse des réunions observées, le travail a pu mettre en évidence l'affirmation de certains salariés qui cherchent assez régulièrement à dépasser leur statut de salarié et exprimer leur sur-qualité, ce qui ouvre l'entreprise coopérative aux interrogations et logiques militantes et politiques. Il a aussi décrit le processus d'autoquestionnement collectif (Castoriadis, 1986) dans la coopérative, complété par la possibilité d'un travail axiomatique. Pour contrebalancer ces perspectives propres à l'expérimentation démocratique, les interactants font usage d'énoncés multiformulatifs pour rappeler les règles en vigueur. De plus, dans le cadre des réunions, la circulation de la parole configurée par la DPC facilite l'appui sur le collectif

³⁴³ L'holocratie a été l'objet d'une bande dessinée. Elle est disponible en ligne : <https://labdsurlholacracy.com/bande-dessinee-holacracy#page-1> (consulté le 05/06/2022).

pour essayer d'optimiser les prises de décisions. Elle propose des modalités de coordination de l'action assez spécifique (Thévenot, 2015) où la parole circule par moment de manière très rapide. D'un autre côté, les systèmes délibératifs qui nécessitent l'intériorisation de règles, de techniques et de pratiques spécifiques peuvent aussi fonctionner comme un obstacle à l'intégration des membres, d'autant plus que l'exercice du consentement, tant vis-à-vis du travail dans l'intériorité du sujet que dans le travail du collectif semble être un élément clé et complexe qui peut exiger de l'individualité « *de brider son intelligence et sa propre subjectivité* » (Dejours, 2012).

Pour conclure cette étude de la logique holacratique à l'œuvre au sein de l'*équipe de la coopérative*, il est intéressant de convoquer le travail du philosophe des sciences B. Saint-Sernin qui étudie les collectivités créatrices dans le cadre scientifique. Selon B. Saint-Sernin, deux principes œuvrent à la capacité créative des collectivités scientifiques. D'un côté, il s'agit de la mise en place d'une « *procédure de coopération active entre individus* » et de l'autre, une « *conversion métaphysique* » qui exige que chacun reconnaisse qu'il n'y a pas une seule personne qui est l'inventeur, mais plutôt « *une entité que les individus peuvent servir par l'attention (...), une entité qui transcende les personnes* » (Saint-Sernin, 2016). En mobilisant ce cadre pour le projeter dans le fonctionnement d'EMIP, il est clair que l'holocratie, en particulier le rituel de la DPC (enrichi par la sociocratie et la CNV), sert de procédure de coopération active pour organiser l'intelligence collective de la coopérative holacratique. De l'autre côté, la conversion métaphysique se cristallise autour des dispositions de l'« *ethos coopératif* » et de la conscience écologique qui s'incarne dans un engagement militant pour la sortie des non-EnR. Néanmoins, en contrepartie de cette impulsion collective réunie autour d'une éthique de conviction écologique, les pratiques délibératives peuvent aussi générer, dans le sillage du travail du sociologue N. Elias, une transformation des relations inter-individuelles, et induire un renforcement du contrôle et de l'autocontrôle des membres de la coopérative holacratique touchant en particulier les émotions et les affects (Elias, 2002).

Dans cette perspective, pour prendre la mesure de cette transformation, il est intéressant d'enrichir la conception de l'intelligence collective par la description des conditions de possibilités du travail collectif qui implique, selon C. Dejours, de réussir à mobiliser les « *intelligences individuelles* ». Selon C. Dejours, « *l'intelligence requise par le travail est une intelligence inventive dont les trouvailles sont fortement marquées par les caractéristiques idiosyncrasiques de chaque personne.* » Dans cette perspective, il peut être complexe d'accorder l'habileté singulière de chaque intelligence inventive avec le collectif. « *Les intelligences, par leur diversité, font, de fait, surgir le risque d'une forte divergence entre les modus operandi, de sorte qu'elles génèrent le désordre, l'incohérence et bientôt le chaos.* » (Dejours, 2012) La capacité à fédérer les intelligences idiosyncrasiques est donc déterminante pour le travail quotidien de l'intelligence collective en coopérative holacratique. Mais ce mode d'organisation pose aussi la question du « *leadership* » qui n'est pas concentré dans un seul individu. Toutefois, ce n'est pas parce qu'aucun membre du collectif holacratique ne revendique clairement un surplomb hiérarchique, qu'il n'y a pas de formes de domination ou de légitimité qui s'exerce dans le collectif. De ce point de vue, les recherches spécialisées sur l'holocratie

postulent que l'organisation sous-systèmes délibératifs instaure, en lieu et place d'une domination hiérarchique, une « *rationalité contextuelle* » (Bernstein et al., 2016) qui distribue l'influence et le pouvoir de décider en fonction des décisions à prendre et du domaine à considérer, comme le confirme un des administrateurs actifs d'EMIP :

« Et suivant les moments, en fait, le leadership dans l'organisation, il va être pris par celui qui a la composante, qui dans les circonstances actuelles, est primordiale. Et du coup, et pour moi, ces formes démocratiques d'organisation du travail quotidien sont indispensables à soutenir un projet politique démocratique. » (entr. 58, homme, fondateur EMIP)

Ainsi, en lieu et place d'une légitimité hiérarchique clairement formalisée, une piste de recherche qui semble vraiment intéressante à investiguer serait d'étudier comment s'organise justement l'exercice de ce « leadership » contextuel en coopérative holacratique et comment se distribue cette légitimité « circulante » dans le collectif. D'un point de vue sociologique, il serait pertinent d'étudier comment cette « légitimité contextuelle » s'incarne et peut évoluer, en fonction des contextes, des décisions et des configurations, en partant du modèle classique des différentes modalités (ou « types purs ») de domination élaborées par M. Weber (traditionnelle, charismatique, rationnelle légale) (Weber, 2014), enrichies par une quatrième modalité de la domination, celle qui serait consentie par les « dominés » (Sintomer, 2008). Lors des sessions d'observations, parmi les quatorze membres du noyau actif, un petit groupe d'environ six fondateurs semble disposer collégalement des légitimités rationnelle légale, et traditionnelle, accompagnées d'une connaissance technique des EnR et d'une certaine habitude aux pratiques holacratiques, ce qui le place en position de force. Mais quelques mois après les observations, une véritable refondation est en cours, avec le départ d'un certain nombre de fondateurs, ce qui peut amener un intérêt d'autant plus significatif pour l'évolution du collectif et l'étude de l'exercice de cette légitimité contextuelle.

CONCLUSION

Ce cinquième et dernier chapitre avait pour but d'explorer Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP), une coopérative locale du Réseau Enercoop. L'objectif était de décrire le fonctionnement de cette coopérative holacratique, et de produire, à partir des données recueillies, des éléments d'analyse permettant de confronter en pratique la dialectique de l'*instituant* et de l'*institué* propre à la NES. Pour déployer l'analyse de la coopérative holacratique, la recherche a distingué trois espaces (*l'équipe de la coopérative*, *l'équipe élargie de la coopérative* et *l'assemblée des sociétaires*) et a cherché à identifier les différentes forces de rappel qui font entrer l'*instituant* dans la forme *instituée* afin de maintenir l'objectif de transformation sociale et de réduire l'effet de discrédance, à savoir le risque de distanciation entre *l'équipe de la coopérative* et *l'assemblée des sociétaires*. L'attention a d'abord été mise sur la dimension d'interaction de la coopérative avec l'extérieur pour montrer comment elle essaie de faire vivre, auprès du grand public, l'objectif de baisse de la

consommation par une sensibilisation sur les pratiques socioénergétiques. Puis le travail a plutôt consisté, dans ce chapitre, à identifier et à présenter, dans les trois espaces constituant la coopérative holacratique, les trois principes organisant les systèmes délibératifs : la délibération en interne, les temps de *rendre compte* et les modalités de la métadélibération.

Dans le cadre de la relation de la coopérative holacratique avec l'*assemblée des sociétaires*, les ateliers des journées AG ouvrent clairement des espaces à l'écoute et à la parole sociétaire (délibération). Le *temps formel* de l'AG est marqué par le travail du *rendre compte* qui ouvre des temps où l'assemblée fait système, ce qui laisse la place au principe de *métadélibération*. Néanmoins, ces temps en journée AG restent relativement courts et les sujets techniques et parfois complexes peuvent rendre difficiles leur appréhension par les sociétaires. Malgré ces difficultés, les observations réalisées démontrent une volonté réelle et effective, de la part des membres de l'*équipe de la coopérative*, d'être à l'écoute des sociétaires, et de rendre possible leur implication. Cette volonté a pu clairement être observée dans la dynamique d'intégration et d'implication des représentants de l'AG (administrateurs). Dans cet espace, les CA sont des temps plutôt courts et intenses et comportent deux moments : un moment dense de *rendre compte* (temps descendant) des administrateurs actifs aux autres administrateurs, et un moment davantage dédié à la discussion et à la délibération (vote et discussion sur les choix de la coopérative). Mais durant les sessions d'observation, les CA sont également doublés de journées séminaires. Ces journées qui invitent l'ensemble des membres du CA et qui intègrent l'ensemble de l'*équipe de la coopérative* ouvrent bien plus de temps à la discussion, à la délibération et à l'intelligence collective. Enfin, à l'échelle de l'*équipe de la coopérative*, les données observées et leur analyse montrent comment le fonctionnement holacratique impacte la coordination du collectif, en permettant l'entrée de l'*instituant* dans l'*institué*, en particulier *via* l'ancrage militant des « opérationnels ». Ainsi, en plus de laisser la possibilité aux militants engagés dans la coopérative d'exprimer leur affect d'écologie coopératif, ce fonctionnement ouvre une pluralité d'espaces propices à l'intelligence collective, à la délibération et au *rendre compte*. Parmi les modalités significatives de ces espaces, le processus de décision par consentement (DPC) qui configure l'ensemble des réunions d'EMIP constitue clairement un pilier du système délibératif et une originalité organisationnelle qui enrichit nettement l'holocratie. Au quotidien, la DPC sert d'appui aux systèmes délibératifs lors de réunions thématiques qui génèrent une production sociale des rôles politiques tout à fait singulière (Lagroye, François et Sawicki, 2012) au sein de la coopérative holacratique. Ainsi, la réunion des indicateurs (généralement tous les deux mois) est un moment décisif de *rendre compte* de l'autonomie des rôles vis-à-vis du collectif, tandis que la réunion de « gouvernance » occupe une place majeure dans la délibération collective des règles de la coopérative et de la division des différents rôles attribués aux membres de l'équipe de la coopérative. Néanmoins, d'un point de vue plus critique, les systèmes délibératifs (sociocratie, holocratie) se sont inspirés de la théorie des systèmes d'informations qui ont tendance à postuler que l'humain fonctionne comme une machine universelle (ordinateur), là où il peut être opaque ou diaphane, des dispositions qui peuvent l'incliner à accaparer l'information. Cet aspect peut expliquer, par exemple,

pourquoi EMIP a diversifié ses modalités de décision afin de réduire le « fonctionnement en silo » des rôles et des cercles et d'accentuer le processus de cognition distribuée dans le collectif.

L'intelligence collective ou la « cognition distribuée » en question

Néanmoins, l'application de l'intelligence collective pose d'autres questions. D'un côté, elle est nécessairement portée par la perspective anthropologique qui octroie à l'intelligence collective une puissance d'agir bien supérieure à la somme de l'intelligence d'individus séparés et atomisés, comme le met si bien en exergue la métaphore de l'obélisque de Lucsor proposée par P.J. Proudhon (Proudhon, 1967)³⁴⁴. G. Simondon éclaire, par exemple, cette perspective par la distinction conceptuelle qu'il fait, entre « *la relation interindividuelle* », une relation allant d'un individu à un autre, et « *l'action transindividuelle* » générant un « *groupe d'action* » (Simondon, 2005). D'ailleurs, dans le cadre de la NES, le passage de l'*instituant* à l'*institué* se caractérise par cette action transindividuelle qui se cristallise dans l'initiative collective d'un groupe d'action. Néanmoins, l'impulsion de l'intelligence collective exerce un certain nombre de contreparties sur les subjectivités engagées dans l'action transindividuelle, que traduit bien A. Schutz quand il précise que « *se dessaisir de l'être individuel (...) est toujours la propédeutique* » de « *l'ordre confusionnel (orgie) propre à la personne plurielle.* » (Schutz, 2008) D'un point de vue théorique, si le propre de l'intelligence est de hiérarchiser, un groupe d'actions travaillant à partir de l'intelligence collective met de côté une hiérarchie clairement définie entre les différents individus composant le groupe, pour accepter l'inconnu, voire le « chaos » de la décision soumise à la délibération collective. Pour atténuer cette incertitude, la délibération est cadrée par le contrôle par les pairs et l'appui sur les différentes formes de légitimité attribuées aux membres du collectif générant une rationalité contextuelle qu'il serait donc intéressant de prendre pour objet d'étude. Les formes d'auto-organisation à visée horizontale génèrent un système de contrôle entre pairs et une nouvelle économie affective, qui obligent les sujets à un travail psychique, à agir sur leur subjectivité pour s'adapter aux collectifs holocratiques, des collectifs qui s'éloignent de façon radicale des systèmes hiérarchiques, ce qui peut complexifier l'intégration de nouveaux membres.

³⁴⁴ Ce type de raisonnements a permis de mettre en évidence l'extorsion capitaliste de la plus-value aux collectifs de travailleurs : « *Deux cents grenadiers ont en quelques heures dressé l'obélisque de Louqsor sur sa base ; suppose-t-on qu'un seul homme, en deux cents jours, en serait venu à bout. Cependant, la dépense du capitaliste, la somme de salaire eût été la même... dans les deux cas, il s'adjuge le bénéfice de la force collective...* » P.J. Proudhon, (Euvres choisies, 1967, Gallimard).

Une scène « axiomatique » entre administrateurs : attribuer une prime aux salariés ou atteindre un résultat net annuel positif ?

Pour bien comprendre la singularité de la coordination d'une coopérative holacratique, il est intéressant de relater un moment clé de la vie de la coopérative locale qui s'est déroulé durant les observations, dans le sillage de la crise en 2019. Lors de cette séquence insurrectionnelle tout à fait particulière, le gouvernement de l'époque est contraint d'entendre les revendications du mouvement des Gilets Jaunes et de prendre des mesures en faveur du pouvoir d'achat. Ces mesures permettent en particulier aux entreprises de donner une prime exceptionnelle aux salariés. Cette possibilité s'ouvre également pour la coopérative, et génère, lors des observations réalisées une « *scène axiomatique* » (Lordon, 2016). Cette scène se caractérise, au sein d'EMIP, par l'affrontement de deux visions divergentes d'administrateurs dans la façon d'orienter les ressources économiques de la coopérative. Certains administrateurs portent davantage l'intérêt des salariés et insistent pour l'octroi de cette prime. Tandis que d'autres sont en accord avec cet octroi, mais le conditionne à la nécessité de la coopérative de disposer d'un résultat annuel net positif. Cette scène axiomatique est en effet un moment significatif où se discute et se dispute la distribution de la valeur créée : faut-il acter un exercice 2018 caractérisé par une gestion juste et équilibrée, ou attribuer aux salariés une prime qui valorise et rémunère leur travail ? La coopérative holacratique rend possible ce « *dissensus axiologique* » (Lordon, 2016), permis par le pilotage co-déterminé entre des administrateurs salariés et des administrateurs bénévoles³⁴⁵. De ce point de vue, il ne faut pas négliger, en contrepartie, ni la violence des conflits que peut initier l'absence de hiérarchie claire et fixée, ni l'importance du rôle des administrateurs bénévoles qui disposent du rôle important de représentation des sociétaires, en particulier ceux du plus gros collège de la coopérative, le collège des consommateurs.

La refondation de la coopérative holacratique en 2021

La présentation de l'actualité de la coopérative holacratique conclut cette partie. EMIP fait face à deux grands défis qu'il convient d'introduire par des éléments du contexte du Réseau Enercoop qui joue un rôle significatif sur toutes les Enercoop Locales, EMIP compris. Tout au long de ce travail, il a été régulièrement question de la difficulté à construire une fédération de coopératives. Cette difficulté génère régulièrement des tensions dans l'ensemble du Réseau, comme cela a été exposé lors des moments de « remous » du temps formel de l'AG d'EMIP (section 5.2.3.2). Les fluctuations régulières du Réseau, qui déstabilisent régulièrement l'équilibre économique de la coopérative (*institué*), encouragent EMIP à réduire sa dépendance au système d'apporteur d'affaires qui rémunère les coopératives à hauteur de leur apport en nouveaux clients (par kVA),

³⁴⁵ Cette codétermination est une référence à la « Bestimmung » allemande du capitalisme rhénan. Voir G. Duval, *Made in Germany*, 2013, Editions du Seuil.

pour gagner davantage d'autonomie financière, *via* le développement d'autres activités. Cette perspective génère ainsi de gros défis pour la coopérative locale. Ils impliquent de faire un usage pertinent des ressources économiques du sociétariat afin de passer d'un modèle économique basé sur l'acquisition de nouveaux consommateurs pour devenir une véritable coopérative de production d'EnR, disposant de son propre parc de production d'électricité. Cette dynamique est d'ailleurs compatible avec la vision de C. Gide, pour qui le coopérativisme intégral commence par des coopératives de consommation pour s'orienter progressivement vers des coopératives de production.

Pour devenir une coopérative de production, EMIP fait face à un deuxième défi d'ordre organisationnel. En effet, au moment où les investigations se sont déroulées, *l'équipe de la coopérative* est composée d'un grand nombre de fondateurs de la coopérative qui sont actifs et jouent des rôles importants dans le projet, forts de leurs qualifications dans le domaine des EnR, de leur *ethos coopératif* et de leur habitude au processus holocratique. Néanmoins, les années 2021 et 2022 sont un temps de refondation pour la coopérative holocratique dans laquelle un certain nombre d'administrateurs (bénévoles ou salariés) souhaitent réduire leur engagement et prendre un certain recul par rapport à leurs activités dans la coopérative. Il n'est jamais évident pour une organisation de se renouveler. Cette refondation est d'autant plus complexe à mener, qu'elle prend place dans la toile de fond de l'accélération de la refondation du Réseau Enercoop. En effet, après les très fortes fluctuations qu'ont connues les activités économiques suite à la crise COVID, le secteur de l'électricité a subi de grandes variations dans les prix qui ont pu fragiliser un certain nombre d'opérateurs. Cet aspect a été aggravé, dans la foulée, par le franchissement de la frontière ukrainienne par l'armée russe qui a accentué les tensions dans le secteur énergétique à l'échelle mondiale. Dans ce contexte, Enercoop qui a toujours fait face à des difficultés pour intégrer des producteurs d'EnR a choisi d'arrêter la souscription de nouveaux consommateurs, pour se concentrer sur l'objectif de fournir le niveau d'électricité nécessaire à l'ensemble de ses adhérents³⁴⁶. Ainsi, pour le Réseau de coopératives, il s'agit d'organiser une véritable refondation en réorientant en particulier les activités des coopératives locales, historiquement davantage centrées sur les activités commerciales (acquisition de nouveaux contrats pour Enercoop) vers des activités de production d'électricité. Si EMIP est pionnière de l'activité de production d'électricité dans le Réseau et qu'elle détient, en juin 2022, dix parcs de production d'électricité de petite taille, le double choc de refondation du Réseau Enercoop et du départ de certains fondateurs apparaît comme un véritable défi pour la coopérative holocratique.

³⁴⁶ Voici le message mis en ligne par Enercoop sur son site : « *Bonjour à toutes et tous, étant donné le contexte actuel du marché de l'énergie, l'équipe Enercoop reste pleinement engagée auprès de ses clients mais n'est plus en mesure d'en accueillir de nouveaux. En effet, l'envolée des prix du marché ne nous permet pas de couvrir la consommation de nouveaux clients, tout en limitant la hausse de nos propres tarifs, en cohérence avec les pratiques de notre coopérative. Cette décision est temporaire et nous vous invitons dès à présent à vous inscrire ci-dessous pour être informé.e.s de la reprise des souscriptions.* » <https://www.enercoop.fr/fait-patienter> (consulté le 05/06/2022).

CONCLUSION GÉNÉRALE

« *Tournée vers l'Être qui est là, l'intelligence croît dans les humains.* »³⁴⁷ Empédocle, fragments B 106/536 (Rosenfeld-Löffler, 2006).

Si, selon certains, le monde social est plutôt « *chaotique* », et l'ordre bien plus l'exception que la règle (White, 2011), la perspective proposée ici postule plutôt que le monde social se caractérise par la stabilité et l'inertie de ses forces instituées, ces dernières expliquant alors l'aversion au changement de toute institution. De ce point de vue, la stabilité du monde social peut ainsi expliquer pourquoi les figures des innovateurs et des inventeurs sont si valorisées, exprimant le besoin de stabilité de l'ordre social qui apprécie la rareté et la marginalité de ces figures. La difficulté de trancher nettement cette question de la stabilité ou de l'instabilité du monde social dépend nettement de l'échelle de temps considérée, des phénomènes étudiés et de la multiplicité des temporalités. Les préoccupations écologico-climatiques mises clairement à jour depuis 1970 (Meadows et al., 1972) occupent une place de plus en plus significative dans les discours politiques, dans les systèmes de pensées, ou dans les tendances au marketing « vert ». Mais ces préoccupations se confrontent, en pratique, à l'inertie du régime capitaliste thermo-industriel et à ses différents substrats (extractivisme, productivisme, consumérisme) qui rendent leur prise en compte difficile voire illusoire. Néanmoins, les problématiques écologico-climatiques sont appréhendées ici comme un opérateur de transformation irréversible des consciences politiques, par le travail en profondeur qu'elles exercent sur les sociétés contemporaines et génèrent, en retour, de nouvelles pratiques. Cet opérateur met à rudes épreuves les sociétés humaines, et interroge tant l'échelle d'action sur laquelle il convient d'agir, que la continuité des expérimentations démocratiques (c'est-à-dire le mouvement qui tend vers l'égalisation des conditions) afin de ne pas sombrer dans l'illibéralisme, le dirigisme politique ou le « biais identitariste ». Ainsi, en marge des logiques dominantes impulsées par les opérateurs à visée lucrative ou par les pouvoirs publics qui œuvrent à maintenir un ordre social incompatible avec l'opérateur des préoccupations écologico-climatiques, des collectifs issus des « sociétés civiles » s'évertuent à appliquer le mot d'ordre d'A. Gramsci : « *tempérer le pessimisme de la raison par l'optimisme de la volonté* » et s'impliquent dans les communautés du risque climatique (Beck et al., 2013). Les collectifs étudiés au cours de cette thèse, appuyés par une « *attitude instituyente* » (Lourau, 1969), contestent l'état du monde, et tentent de dépasser la critique pour transformer le monde à leur échelle (utopie) en développant des pratiques centrées autour des EnR. L'échelle d'action pose question, mais elle pourrait correspondre à ce que G. Albrecht qualifie de « *sumbiorégion* », à savoir l'« *espace biophysique, culturel et géographique identifiable où les humains vivent ensemble et collaborent à la restauration et à la création de nouveaux rapports symbiotiques entre les humains, les autres êtres vivants et les paysages.* » (Albrecht, 2021)

³⁴⁷ Parfois, certains traduisent la formule par : « *L'intelligence de l'homme grandit à proportion de ce qui se présente à elle* ». Voir J. Brun, Empédocle ou le philosophe de l'amour et de la haine, 1966, Seghers. En grec ancien, ça donne : $\pi\rho\acute{o}\varsigma\ \pi\alpha\rho\epsilon\acute{o}\nu\ \gamma\acute{\alpha}\rho\ \mu\eta\tau\varsigma\ \acute{\epsilon}\nu\alpha\acute{\nu}\xi\tau\alpha\iota\ \acute{\alpha}\nu\theta\theta\omicron\rho\acute{\omega}\pi\iota\sigma\iota\nu$.

Ainsi, en étudiant ce type de collectifs qui œuvrent en marge des systèmes énergétiques, le travail d'investigation de la thèse a visé principalement deux objectifs. En premier lieu, l'idée était de prolonger le cadre analytique de la Nouvelle Économie Sociale (NES) pour étudier les pratiques d'économie sociale contemporaines qui connaissent un certain dynamisme. En second lieu, l'objectif était de mobiliser l'originalité de ce cadre, dans l'étude d'une initiative pratique, en l'occurrence le fournisseur coopératif d'électricité renouvelable, Enercoop, et d'analyser les outils mis en œuvre par l'initiative pour faire vivre le projet politique (*instituant*) dans la forme économique (*institué*). L'investigation de cette initiative, appuyée par différentes méthodes de sciences humaines et sociales (entretiens sociologiques semi-directifs, observation participante, enquêtes quantitatives en ligne et analyse des données produites par Enercoop) a permis de mettre à jour et d'explorer le modèle Enercoop dans le secteur électrique (Maître, 2022). Du point de vue du cadre analytique de la NES, l'exploration d'Enercoop entre 2015 et 2020 montre que le fournisseur se caractérise par trois *forces institutantes* : l'affect d'écologie coopératif, la polarisation géographique entre les Enercoop locales (EL) et Enercoop Nationale (EN), et l'application, dans certains pôles d'EN et dans certaines coopératives locales, de systèmes délibératifs inspirés de l'holocratie, de la sociocratie et de la Communication NonViolente (CNV). C'est donc l'*institué* qui est transformé de l'intérieur, grâce à la vitalité des forces *institutantes*.

Comment maintenir l'instituant dans l'institué ? Les trois forces de rappel en question

Les trois forces *institutantes* que sont l'affect d'écologie coopératif, la polarisation locale/nationale et les systèmes délibératifs se distribuent dans des espaces d'action situés et mettent en tension, à des niveaux différenciés, la confrontation dialectique de l'attitude *institutante* et de la stabilité de l'*institué*. Avant d'élargir le cercle de la réflexion à des considérations d'ordre politique, énergétique, théorique et anthropologique, les questions que cristallisent ces trois forces *institutantes* sont explorées en précisant comment elles mettent en tension la face *institué*, et œuvrent à maintenir l'*instituant* dans l'*institué*.

L'ancrage militant des membres : la force de l'affect d'écologie coopératif comme tentative séditeuse de l'économie des désirs capitalistes ?

Comme cela a été démontré tout au long de ce travail, participer à Enercoop (en tant que consommateur, « opérationnel » ou administrateur) requiert de consentir à une atténuation du motif économique, et implique des éléments de motivation d'ordre militant ou éthique. Globalement, les consommateurs expliquent leur souscription par l'adhésion à un des quatre objectifs suivants : refuser l'énergie nucléaire (entr. 3, 8, 13, 25), soutenir les EnR (entr. 24, 26, 31, 36), adhérer à une éthique de conviction environnementale (entr. 12, 19, 27, 31), et valoriser le contact humain et les travailleurs (entr. 26, 31, 32) contre la lucrativité du capital. Selon l'enquête EMIP1 réalisée en 2018 auprès des sociétaires

d'Enercoop Midi-Pyrénées (EMIP), un peu moins d'un quart des enquêtés déclaraient avoir découvert Enercoop par le milieu militant, une perspective qui peut s'élargir par la diffusion du fournisseur coopératif dans les médias, dans le sillage de la COP21 (décembre 2015), ou lors de la démission de N. Hulot du poste de ministre de l'écologie (août 2018). Toujours en 2018, deux tiers des sociétaires d'EMIP affirmaient avoir un engagement militant dans d'autres organisations. L'ancrage militant concerne également les administrateurs et les « opérationnels », quand les premiers sont prêts à s'engager bénévolement, quitte à réduire leur temps de travail rémunéré ailleurs (entr. 12, 14, 58), ou que les seconds précisent, pour la plupart, avoir accepté un salaire inférieur pour intégrer Enercoop et être en cohérence avec leurs valeurs (entr. 11, 38, 39, 44, 46, 48). L'atténuation du motif économique et la force de l'ancrage militant permettent de constater que les membres sont poussés par un affect d'écologie coopératif, à la manière des fondateurs qui ont choisi le statut SCIC pour renforcer la valorisation des travailleurs et limiter la lucrativité de l'outil de production. Représentant ainsi ce que l'économiste institutionnaliste J.R. Commons propose de conceptualiser comme un « *going concern* » (Commons, 1924), c'est-à-dire comme l'expression de « *la volonté commune* » des membres à participer (Bazzoli, 2000), cet affect se caractérise par la volonté de déployer une conscience écologique et une inclination citoyenne à participer et à s'impliquer en faveur des EnR. Il ouvre le « phénomène technique » de l'énergie qui fonctionne habituellement comme un « univers clos » régi par les logiques scientifiques, politiques et économiques (Cohen et Raineau, 2020).

Du point de vue de la théorie des affects, pour les membres d'Enercoop, savoir qu'ils sont fournis en électricité d'origine nucléaire génère un affect triste (entr. 3, 4, 8, 13, 15, 37, 58), alors que soutenir l'EnR (entr. 3, 8, 10, 15, 31, 37) et pouvoir participer à la prise de décision (entr. 3, 15, 26, 32) nourrit un affect heureux. Plus globalement, l'affect d'écologie coopératif peut être appréhendé comme un moteur de lutte contre les problématiques écologico-climatiques et une tentative séditeuse vis-à-vis de l'économie des désirs capitalistes. C'est un affect rétif au modèle classique du salariat. Il refuse la soumission à la souveraineté étatique (énergie thermonucléaire et centralisée) et le dogmatisme de la croissance économique et du confort. L'exploration de cet affect d'écologie coopératif expose l'existence d'un glissement certes marginal, mais tout à fait significatif. Ce glissement se caractérise par l'objectif de remettre l'économique à sa place (Polanyi et Chavance, 2015), de réduire la toute-puissance de la rationalité économique (Latouche, 2005), substituée à la volonté d'exprimer, en pratique, une conscience écologique visant à sortir du capitalocène (Espagne, 2019 ; Campagne, 2017), pour s'ancrer dans le symbiocène, à savoir « *l'ère de l'histoire de la Terre basée sur la symbiose* », dans laquelle « *l'empreinte des humains sur la Terre sera réduite au minimum* », et où « *toutes les activités humaines seront intégrées dans les systèmes vitaux et ne laisseront pas de trace.* » (Albrecht, 2021)

Cependant, trois difficultés relatives à cet ancrage militant ont été identifiées. Premièrement, il est difficile de recruter des salariés qualifiés dans un secteur technique, avec des salaires souvent plus bas que les autres opérateurs, à niveau de qualification égal. Deuxièmement, certaines coopératives fonctionnent grâce à l'engagement de bénévoles

qui ont, dans l'organisation, des fonctions à responsabilités, une situation qui pose la question de comment ces organisations peuvent fonctionner sans bénévolence. Enfin, l'enquête sociologique en ligne réalisée auprès des sociétaires d'EMIP montre qu'ils ont un profil socioéconomique très spécifique. Les sociétaires sont globalement plus âgés que la population française, ils sont très diplômés et comptent très peu d'ouvriers et d'employés, tandis que les cadres et les professions intellectuelles supérieures y sont sur-représentés par rapport à la population française. Ces caractéristiques socioéconomiques posent clairement la question de la diffusion de l'électricité renouvelable et coopérative à un public plus large. Elles interrogent les capacités des coopératives énergétiques à élargir leur public et à répondre aux besoins d'une écologie populaire.

L'essaimage local pour survivre à la destruction d'une base : vers la refondation du réseau

D'un point de vue organisationnel, l'essaimage local pose beaucoup de questions. Le Réseau de coopératives se confronte à un certain nombre de difficultés, en particulier pour constituer une fédération de coopératives qui puisse distribuer, entre les différentes organisations, de façon juste et équitable, la capacité de décider, et la valeur ajoutée créée. En 2010, l'objectif d'impulser l'essaimage local était clair au départ, comme l'a rappelé un fondateur d'Enercoop³⁴⁸ lors d'un entretien, et visait à créer une multitude de bases locales pour maintenir le projet en vie lors de l'éventuelle destruction d'une « base ». Des moments critiques du Réseau ont confirmé l'intuition du fondateur. À la fin des années 2010, le Réseau a déployé une stratégie de croissance commerciale qui a généré un accroissement significatif du nombre de ses consommateurs. Cet accroissement a entraîné une crise de croissance et des tensions majeures se sont accrues entre le pôle National et le pôle des Enercoop Locales (EL). Ces dernières reprochaient au pôle National un manque de délibération et de collégialité (elles n'étaient pas présentes au CA d'Enercoop Nationale (EN)) qui réduisait la possibilité de prendre en compte le pôle des EL et de considérer leur point de vue dans la stratégie globale d'Enercoop. Pour peser dans le conflit, les EL ont uni leurs forces pour faire entendre leur point de vue dans la crise de croissance qui entraînait une détérioration des résultats économiques d'EN. Au point culminant de la crise, la voix des EL a été entendue, ce qui a mené à un changement à la direction d'EN et à l'inclusion d'administrateurs des EL dans le conseil d'administration d'EN.

En plus de la possibilité d'accroître le nombre de consommateurs à l'échelle locale, les EL ont pu apporter la force de l'ancrage militant et redonner force, dans le Réseau, à l'*instaurant*, lors du renforcement de la commercialisation d'EN. Après l'année 2021 où l'un

³⁴⁸ « Autre argument, donc très vite, moi, à l'époque je jouais beaucoup à Starcraft et Ages of Empires. Et si tu veux, très vite, mon idée, c'était de multiplier ce modèle et essayer ce modèle, ça marche très bien dans l'ESS, l'essaimage. Et très vite, je me suis dit, il faut faire pleins de petites bases, parce qu'on va être emmerdés, on va faire faillite, ça va être difficile et parce que renouvelable = local, il faut faire des SCIC sur les territoires. » (entr. 57, homme, fondateur, EN)

des fondateurs historiques d'EN reprend la main sur la direction de la coopérative pour redonner force au « *cœur militant* » de l'initiative (entr. 58, homme, fondateur EMIP), les violentes fluctuations des prix de l'énergie dans le sillage de la crise COVID et de la guerre en Ukraine, accélèrent la refondation du modèle Enercoop. En effet, depuis début 2022, le Réseau fait patienter les personnes qui souhaitent s'abonner à Enercoop et n'accepte plus de nouveaux souscripteurs à son offre d'électricité pour se concentrer sur l'objectif de fourniture d'électricité renouvelable à l'ensemble de ses consommateurs. Cette situation implique, pour l'ensemble des organisations du Réseau, de revoir leur modèle d'affaires et d'initier une refondation, après un peu plus de quinze années d'existence, en orientant le projet vers la diversification et la production des EnR. Cette refondation et cette orientation vers le développement de coopératives de production, en sortant progressivement du modèle de la coopérative d'usagers (ou de consommation), converge ainsi avec la thèse de C. Gide qui voyait le coopérativisme (c'est-à-dire la coopérative pour tous les secteurs d'activité) comme la finalité d'un processus qui débute par la coopérative de consommation.

Les systèmes délibératifs pour réduire l'effet de discrédence, accroître le pouvoir des militants dans l'institué et interroger le travail vivant

Enfin, certains pôles et certaines coopératives locales ont choisi de s'organiser en s'appuyant sur des systèmes délibératifs (Battistelli, 2019) qui se différencient radicalement des organisations hiérarchiques (Martela, 2019). Structurés à partir de l'holocratie qui est enrichie, chez Enercoop, par la sociocratie et la CNV, les systèmes délibératifs impliquent de mettre en œuvre trois principes, la délibération (en interne), le rendre compte et la métadelibération. Ces systèmes délibératifs peuvent permettre de réduire l'effet de discrédence (Misrahi, 1995 ; Simmel, 2014), c'est-à-dire l'écart entre l'équipe qui dirige et l'assemblée des sociétaires. Lors des observations, on constate que ces systèmes délibératifs, mis en œuvre dans certains pôles de la coopérative nationale et dans certaines coopératives locales, permettent de maintenir les *forces instituant*es dans la forme *institué*e et déploient des pratiques décisionnelles originales qui transforment l'organisation en initiant, en lieu et place d'une légitimité hiérarchique, une légitimité contextuelle (Bernstein et al., 2016) qui n'a pas pu être explorée, mais qu'il serait intéressant d'étudier à l'avenir. Selon les données recueillies, ces systèmes attribuent aux responsables légaux une forme singulière de « leadership », un « host leadership » (entr. 58, administrateur, EMIP) qui implique de se mettre au service du collectif et d'accompagner la prise de décision collective³⁴⁹. Au sein d'une coopérative locale comme EMIP qui a fait le choix de s'organiser selon les systèmes délibératifs, quatre modalités de prise de décision coexistent (autonomie, prise d'avis, consentement et consensus) et exigent, de la part des

³⁴⁹ Cela revient à déployer une sorte de rôle d'hôte. <https://www.talenco.com/nos-publications/host-leadership-quelle-est-cette-pratique-de-management> (consulté le 06/06/2022). Ce rôle est détaillé dans un livre : M. McKergow et H. Bailey, *Six new roles of engagement for teams, communities and movements*, 2014, Solutions Books.

membres, tant d'être autonome dans leur rôle que de réussir à s'approprier et à appliquer, selon la situation, des techniques complexes, en particulier, la décision par consentement, un mode de prise de décision qui fonctionne selon une logique de tours de parole tout à fait spécifique et ouvre le collectif à la délibération et à l'intelligence collective. En contrepartie, les membres doivent se faire confiance et accepter de se soumettre au contrôle par les pairs. Néanmoins, cela pose une nouvelle question : si les méthodes délibératives permettent de renforcer l'*instituant* dans l'*institué*, comme l'ont montré les sessions d'observation, ces méthodes ne risquent-elles pas d'aller à l'encontre de l'objectif de démocratisation de l'énergie et de réduire la possibilité d'inclure de nouveaux membres ?

Plus globalement, l'angle d'étude de l'organisation de certains collectifs d'Enercoop permet de répondre au reproche souvent fait aux coopératives de mettre en avant et de ne s'intéresser qu'à leur statut juridique (externe), sans considérer réellement la question du travail vivant (interne)³⁵⁰. L'analyse d'Enercoop réalisée ici illustre l'inverse. En effet, d'un côté, l'étude, se proposant de répondre à la demande déjà exprimée par K. Marx et F. Engels sur les coopératives³⁵¹ (Wagner, 2022 ; Marx, Engels, 2013) a exploré l'originalité d'une méthode d'organisation (holocratie) qui impacte clairement les activités de travail et les collectifs qui la mobilisent ; de l'autre, elle démontre également la préoccupation concrète de certains travailleurs de l'économie sociale d'interroger leur mode d'organisation et de réfléchir à sortir d'une logique de travail hétéronome et « émietté » pour poser les bases d'un travail vivant à visée d'autonomie.

Du point de vue de l'économie sociale, le travail réalisé au cours de cette thèse révèle le combat politique permanent et jamais gagné d'une structure engagée sur le terrain économique, fut-elle le plus grand réseau de sociétés coopératives d'intérêt collectif en France. Il s'agit bien d'une « utopie réaliste » (Prades, 2012). « Réaliste » car elle se bat ici et maintenant avec des valeurs qui ne sont pas dominantes. « Utopique » parce que la victoire d'Enercoop nécessiterait probablement une autre économie, voire une autre société qui signifierait également le dépérissement d'Enercoop.

L'expression d'un système de besoins radicaux

D'un point de vue théorique, l'analyse en termes de « système de besoins » au sens d'A. Heller (1982) permet de concevoir l'offre de fourniture d'électricité d'Enercoop comme l'élaboration d'un système de besoins radicaux. En effet, Enercoop organise une

³⁵⁰ Ce reproche est par exemple clairement formulé par T. Coutrot, dans son ouvrage qui s'intitule « Libérer le travail » (p.122) : « Il est alors frappant de constater que, parmi les « dix principes » affichés par Mondragon, aucun ne concerne l'organisation du travail ou l'autonomie opérationnelle des travailleurs. » Voir T. Coutrot, Libérer le travail, 2018, Seuil.

³⁵¹ Voici comment K. Marx appelle à étudier les initiatives coopératives existantes : « Y a-t-il des sociétés coopératives dans votre métier ? Comment sont-elles dirigées ? Est-ce qu'elles emploient des ouvriers du dehors de la même façon que les capitalistes le font ? Envoyez leurs statuts et règlements. » Voir K. Marx et F. Engels (2013).

forme pondérée de « *société de producteurs associés* », ce qui serait l'une des conditions, selon A. Heller à la suite de K. Marx, pour dépasser les sociétés basées sur « *la subordination et la hiérarchie* », ces dernières ne permettant pas la reconnaissance des besoins de l'ensemble des citoyens (Heller, 1982). Par sa volonté de soutenir réellement les EnR en liant achats d'électricité et GO et de réduire la consommation des services que le Réseau de coopératives commercialise, Enercoop essaie, par sa dimension coopérative et sa recherche de délibération, d'ouvrir un chemin pour initier une sortie démocratique des énergies non renouvelables (fossiles et fissiles). Cependant, à partir de données sociologiques des membres, ces derniers se caractérisent par un fort capital culturel, découvrent principalement la coopérative par le canal militant, et consentent à payer leur électricité au kWh plus cher : ici se pose alors clairement la question de la diffusion de ces pratiques, sans risquer leur banalisation par la multiplication des offres d'électricité dite « verte ». Ensuite, si la capacité de transformation sociale des coopératives énergétiques reste relative au regard de leur taille par rapport à la place des grands énergéticiens, il convient d'insister sur le fait que certaines entreprises peuvent anticiper les systèmes de normes prescrits à l'avenir (Temple, 2005), ce qui pourrait être le cas d'Enercoop dans la traçabilité de l'électricité ou dans le mode organisationnel coopératif et holacratique. Pourtant, une vraie question demeure et qu'un enquêteur soulève :

« Donc, là, la réalité, c'est que, oui, c'est des valeurs extraordinaires, mais qu'est-ce qu'il y a derrière et comment tu fais pour, concrètement, te payer aussi un peu un luxe, quoi ! (...) Est-ce qu'on peut faire bénéficier à tous, ça ? ça c'est une vraie question. » (entr. 29, homme, ancien salarié, consommateur et sociétaire)

Cet extrait d'entretien pointe une difficulté à laquelle fait face Enercoop : d'un côté, cet enquêteur parle de « *valeurs extraordinaires* » déployées au sein d'Enercoop. Mais il précise aussi que, selon lui, s'abonner à Enercoop reste un luxe et pose la question d'une réelle démocratisation des EnR, au sens de pouvoir les rendre accessible à tous les ménages. De ce point de vue, si l'objectif d'Enercoop est de réellement démocratiser l'énergie, comment le fournisseur peut-il résoudre l'obstacle du prix qui fonctionne comme un critère d'excluabilité pour les ménages au pouvoir d'achat plus faible ? Concrètement, ce problème reste difficile à résoudre, et ce surcoût reste un échec pour l'un des fondateurs de la coopérative historique, qui s'inspirait d'Ecopower au moment de la création d'Enercoop et visait comme la coopérative belge, le prix le moins cher du marché. Néanmoins, cet aspect peut être discuté, du fait que le prix de référence de l'électricité en France reste un des plus bas d'Europe³⁵², grâce au parc de production nucléaire qui n'est pas nécessairement évalué à sa juste valeur. En maintenant un prix bas de l'énergie, on déplace les choix des consommateurs (l'ordre des préférences) : un prix bas de l'électricité incite les consommateurs à choisir des équipements fonctionnant à

³⁵² En 2020, selon Statista, le prix du kilowattheure est de 0,3043 € en Allemagne et de 0,2792 € en Belgique, tandis qu'en France, il est de 0,1899 €. <https://fr.statista.com/infographie/11825/comparaison-cout-electricite-en-europe/> (consulté le 20/08/2022).

partir de l'électricité et génère une dépendance au sentier très difficilement réversible lorsqu'il s'agit de réévaluer et de renchérir le prix (à l'instar de la politique du « tout électrique » qui a suivi le déploiement du parc thermo-nucléaire français). Ce déplacement des choix du consommateur pose une question complexe dans le cadre de la « rupture écologique », à savoir le chemin menant à une sortie des énergies non renouvelables et un certain renchérissement du coût de l'énergie tout en permettant l'accès à tous les citoyens d'un service énergétique de qualité.

Pour autant, il ne s'agit pas ici d'idéaliser les EnR, dont les principales technologies mobilisées ne vont pas sans poser d'autres problèmes (conformément à l'idée de la « part maudite » de toute énergie utile, voir introduction, section 2), surtout si l'objectif est de maintenir ou d'accroître, de façon exponentielle, le niveau de consommation énergétique sans interroger sa répartition et ses finalités. De ce point de vue, il suffit ainsi de préciser les implications, en termes de matériaux nécessaires à la construction d'une seule éolienne de 3 MW : « *trois tonnes d'aluminium, 4,7 tonnes de cuivre, 335 tonnes d'acier et 1 200 tonnes de béton.* » En maintenant notre niveau de consommation énergétique actuel, le déploiement généralisé d'EnR exigerait « *une augmentation très importante des besoins en ressources minières pouvant atteindre 900 % des besoins actuels à l'horizon 2050* » (Boone et al., 2022), ce qui accentuerait considérablement la pression extractiviste des sociétés humaines.

Entre libéralisation et nationalisation : la coopérativisation comme voie du milieu pour impulser une démocratie énergétique ?

La recherche se concentre maintenant sur les spécificités du statut SCIC qui joue tout de même un rôle éminemment structurant dans le mode de gestion énergétique proposé par Enercoop. Si le fournisseur représente, au plan statistique, une part extrêmement marginale de la fourniture d'électricité, son existence amène tout de même une question importante du point de vue de l'organisation et de la gestion des systèmes énergétiques. Le processus de libéralisation, initié depuis environ une quarantaine d'années dans l'Union européenne (UE), dans un grand nombre de domaines économiques, s'appuie sur l'idée que la logique des marchés concurrentiels a la capacité d'allouer de façon optimale les flux économiques. Or, en ce qui concerne Enercoop, l'originalité de la SCIC fait que le prix, la répartition des ressources ou le choix des investissements peuvent être organisés, discutés et négociés, dans l'organisation. *In fine*, le mode de gestion de l'énergie d'Enercoop permet de (ré)ouvrir un questionnement sur la façon d'instituer le service de l'énergie dans le cadre d'une industrie de réseau entre trois possibilités : libéralisation, nationalisation ou coopérativisation. Ces possibilités amènent à poser une question : par quel « truchement » et à quelle échelle le service énergétique de l'électricité doit-il être organisé, contrôlé et géré ? Avec quels objectifs ? La tentative initiée dans le sillage d'Enercoop s'inscrit ainsi, entre le « tout-public » (nationalisation) et le « tout-marché » (libéralisation) comme une force de proposition en faveur de la coopérativisation de la gestion de l'énergie à l'échelle locale, pilotée par l'intérêt collectif et visant une baisse de la consommation. D'un point de vue théorique, la voie coopérative

propose à sa manière de réinterroger la vocation et la nature de l'entreprise, dans l'articulation entre les systèmes d'échanges marchands où agissent les entreprises, sortes de contre-marchés et les systèmes politiques des États (Robé, 2015).

D'un point de vue énergétique, cette gestion pousse à interroger, dans le sillage du développement et des potentialités des EnR (Rumpala, 2015), le fonctionnement d'un grand système énergétique centralisé pour migrer vers d'autres modes de fonctionnement partant davantage de l'échelle locale (auto-organisation et principe de subsidiarité) et du territoire (Debizet et Pappalardo, 2021 ; Tabourdeau et Debizet, 2017). L'instance *instituant* d'Enercoop s'est, de son côté, cristallisée dans l'objectif de déployer une démocratie énergétique (entr. 57, homme, fondateur EN), une perspective que le travail de K. Szulecki définit « *comme un objectif politique idéal, dans lequel les citoyens sont les destinataires, les parties prenantes (en tant que consommateurs/producteurs), et les comptables de toute la politique du secteur de l'énergie.* » Dans la perspective de Szulecki, le mode de gouvernement démocratique implique « *une large participation de sujets politiques informés, conscients et responsables, dans un processus décisionnel inclusif et transparent relatif aux choix énergétiques, avec pour objectif le bien public.* » (Szulecki, 2018) Ainsi, l'utopie de la démocratie énergétique place en son cœur le prosommateur. Elle implique une prise en compte du point de vue citoyen dans le choix énergétique afin de produire un bien public compatible avec les enjeux climato-écologiques, ce qui est un véritable défi de notre époque.

Aujourd'hui, à l'aune des données statistiques et des évolutions significatives que connaît le secteur énergétique, l'électrification par les EnR (voir graphique 2, introduction, section 1.3) est un phénomène statistique extrêmement significatif à l'œuvre depuis le début du XXI^e siècle. Ce phénomène signale que les sociétés thermo-industrielles, nées avec la diffusion des moyens de production d'énergie maîtrisant la chaleur, connaissent une mutation de leur régime énergétique. Cette mutation pose une question à laquelle il semble difficile de répondre : les EnR peuvent-elles approfondir les régimes de gouvernement représentatif, trouver des « forces de rappel » *instituant*es en leur sein pour réduire l'effet de discrédit et renforcer les démarches d'expérimentation démocratique ? La recherche a montré qu'Enercoop choisit ainsi de répondre de façon volontariste à cette question, ce qui amène à rappeler les enjeux, les forces et les limites relatifs aux pratiques économiques de NES.

Forces et limites de la dialectique des pratiques de Nouvelle Économie Sociale

Enrichi au cours de cette recherche, le cadre analytique de la Nouvelle Économie Sociale (NES), par sa fondation dialectique de l'*instituant* et de l'*institué*, s'appuie sur la critique de l'économie politique, qu'il propose de dépasser, en ouvrant des perspectives de pratiques économiques alternatives, face à la logique étatiste et aux dérives marchandes des opérateurs à visée lucrative. D'un point de vue théorique, ce cadre analytique ouvre un espace de recherche pour observer et analyser les initiatives qui contestent les logiques

dominantes et résistent aux isomorphismes de l'Économie Sociale et Solidaire pour s'affirmer comme de réelles alternatives. Cet espace de recherche, appuyé par les outils des sciences humaines et sociales, peut ainsi explorer ces alternatives et produire des éléments d'analyse qui puissent mettre en garde, exposer les tendances à l'isomorphisme institutionnel ou, au contraire, décrire les *forces de rappel* qui permettent le maintien réellement actif et dynamique de la dialectique de la face *instituyente* et de la face *instituíe*. Or, il convient de préciser que cette dialectique fonde l'initiative. Par ce fait, elle est en permanence instable, non formalisable de façon simple, et sans cesse renégociable et potentiellement (re)mise en question, par une dialectique de la raison (Horkheimer et Adorno, 1983), une sorte de « métadialectique » non clôturable sur elle-même. Autrement dit, il peut toujours y avoir présence d'une zone grise, ou d'un espace diaphane qui complexifie le travail d'analyse visant à explorer le dynamisme dialectique de toute initiative de NES. Enfin, il convient d'insister sur l'exigence de toute initiative de NES vis-à-vis de ses membres, auxquels elle demande d'être capables d'une sorte de « grand écart » entre une impulsion militante et une capacité de gestionnaire. C'est ce que précise H. Desroches à propos du coopérateur actif : « *Ce n'est pas seulement un militant et ce n'est pas non plus seulement un gestionnaire, encore qu'il puisse être polarisé plutôt par l'un ou plutôt par l'autre label.* » (Desroche, 1976) Néanmoins, ce que le cadre de NES permet de mettre en exergue, c'est que lorsqu'une initiative est justement polarisée par l'un des deux pôles, elle perd ses forces de rappel et annihile son objectif de transformation sociale, son utopie politique qui la fonde.

D'un point de vue plus philosophique, le moteur de la transformation sociale initié dans le cadre de la NES repose un constat déjà consacré par la dialectique hégélienne dans laquelle la négativité, motrice de l'histoire, est conçue comme « *le temps de la contradiction* » nécessaire à l'essor du dépassement et de la résolution de la contradiction (Herreros, 2019). Un constat que synthétise F. Nietzsche, quand il écrit : « *L'homme désapprend à agir. Il ne fait plus que réagir.* » (Stiegler, 2018) En ce qui concerne la NES, cela revient à poser la question suivante : toute dynamique de changement social est-elle perpétuellement condamnée à agir sous l'emprise de la réaction ? Toute initiative de NES doit-elle être nécessairement dialectique et s'ancrer dans la critique pour se promouvoir ?

L'émergence d'un nouveau lien entre économie sociale et monde de l'ingénieur

De plus, cette investigation souligne, à travers Enercoop, l'émergence d'un nouveau lien entre le monde de l'ingénieur et l'économie sociale. Il s'agit en l'espèce d'une

nouveauté qui est également perceptible dans les low tech³⁵³, ou « basses technologies³⁵⁴ » (Bihouix, 2014). Ce couplage entre le monde de l'ingénieur et l'économie sociale implique d'interroger les modes de vie, que ce soit la multitude et la vitesse des déplacements, le modèle de nourriture (en limitant par exemple la viande) et d'habitat (en réduisant la surface des logements, en baissant la température l'hiver, etc.). Or, si, du point de vue de l'économie sociale, la coopérative a pu montrer depuis une vingtaine d'années qu'elle pouvait être une réponse à des problématiques de territoire en matière de ressourcerie (SCIC ressourcerie), d'animation culturelle locale (SCIC café culturel local), de biens communs (SCIC de territoires), d'habitats (habitat coopératif), de déplacement (SCIC d'auto-partage, de co-voiturage, etc.), de services de toutes sortes, la nouveauté de ces dernières années revient à son déploiement dans des secteurs où l'intensité capitalistique est forte et où la puissance publique avait jusqu'ici conservé le monopole : l'électricité, le rail, le transport longue distance, etc. Ainsi, depuis une petite dizaine d'années, sous l'effet de la progressive libéralisation européenne, on constate en effet l'apparition d'initiatives qui se déploient dans de grandes infrastructures : par exemple, Railcoop souhaite soutenir activement les activités ferroviaires en France et prévoit l'organisation de voyage et le transport de fret entre Bordeaux et Lyon, Sailcoop et Windcoop initient le transport de passagers et de marchandises en bateaux à voile.

Dans ce couplage, la sortie des énergies fossiles devient une rupture écologique, et anticipe un « monde d'après les énergies non renouvelables » qui pourrait s'accommoder d'énergie discontinue, et rendrait l'idée d'un monde d'énergie à volonté comme une parenthèse de l'histoire.

Des initiatives pratiques de NES pour initier une théorie des limites ?

Face à l'essor de sociétés humaines qui puisse répondre aux problématiques et aux défis écologico-climatiques qui fondent le XXI^e siècle, une question est intéressante à poser : les sociétés thermo-industrielles feraient-elles face à une problématique d'hypertélie³⁵⁵, ou ce qui revient au même, à un manque d'intelligence des limites (Tort, 2019) qui réduit leurs capacités à s'auto-limiter (Castoriadis, 2006) et à déployer une plus juste proportionnalité (Illich, 1973 ; Rey, 2015) dans leur façon d'habiter la Terre (Berque, 2014) et d'être en relation avec leurs biotopes ? Ce qui conduirait l'économie sociale

³⁵³A ce titre, il convient de noter la tenue d'un festival des low tech : <https://reporterre.net/Faire-mieux-avec-moins-a-Concarneau-les-low-tech-ont-leur-festival> (consulté le 10/08/2022).

³⁵⁴P. Bihouix propose ainsi sept principes structurant ces basses technologies : « remettre en cause les besoins », « concevoir et produire réellement durable », « orienter le savoir vers l'économie des ressources », « rechercher l'équilibre entre performance et convivialité », « relocaliser sans perdre les (bons) effets d'échelle », « démachiniser les services », « savoir rester modeste ». Voir Bihouix (2014).

³⁵⁵Selon P. Tort, spécialiste de C. Darwin, le concept d'hypertélie correspond au « développement d'une partie anatomique ou d'un caractère au-delà de son niveau optimal d'utilité » qui risque de réduire la capacité de l'organisme hypertélie à s'adapter à son « entour ». Comme exemple, il est généralement cité les « ramures géantes du Cervidé fossile *Megaloceros giganteus*, ou les canines supérieures hypertrophiées des anciens « Tigres aux dents de sabre ». Pour en savoir plus : P. Tort, L'intelligence des limites, 2019, Gruppen.

comme pratique économique à être une théorie des limites (dans le niveau des rémunérations, la taille, le territoire, etc.).

BIBLIOGRAPHIE GÉNÉRALE

ABRAHAM D.S., 2017, *The Elements of Power: Gadgets, Guns, and the Struggle for a Sustainable Future in the Rare Metal Age*, Yale University Press.

ABRAHAM Y.-M., MURRAY D., 2015, *Creuser jusqu'où ? : Extractivisme et limites à la croissance*, Écosociété.

ADELL-GOMBERT N., 2011, *Anthropologie des savoirs*, U.

ADORNO T.W., HELLER A., 2008, « Par-delà le vrai et le faux. Deux textes sur la théorie des besoins », *Mouvements*, n° 54, 2, p. 13-33.

AGLIETTA M., 2019, « Le fondement monétaire de la prépondérance de la finance », [dans] AGLIETTA M. (dir.), *Capitalisme: le temps des ruptures*. Odile Jacob.

AGUITON C., SOMMIER I., s. d., « Altermondialisme », *Encyclopædia Universalis*.

ALBRECHT G., 2021, *Les émotions de la Terre: des nouveaux mots pour un nouveau monde*, Les Liens qui Libèrent.

ALTHUSSER L., 2011, « Idéologie et appareils idéologiques d'État », *Actuel Marx Confrontations*, p. 263-306.

ARFA N.B., GHALI M., 2019, « Le numérique dans la chaîne de valeur agroalimentaire : enjeux et opportunités », [dans] DANIEL K., COURTADE N. (dir.), *Les agriculteurs dans le mouvement de numérisation du monde*, Educagri Editions.

ARIÈS P., 2010, *La simplicité volontaire contre le mythe de l'abondance*, La Découverte.

ARNAUD B., CAHN S.C. 2021, « Outil 21 - Le world café », *BaO La Boite à Outils*, 2, p. 68-71.

ARRIEN A., 2015, *Les quatre voies de l'initiation chamanique*. Véga.

ARTHUR W.B., 1989, « Competing Technologies, Increasing Returns, and Lock-In by Historical Events », *The Economic Journal*, 99, 394, p. 116-131.

ASTESIANO L., 2016, *Joie et liberté chez Bergson et Spinoza*. CNRS.

AUBRY H., 2016, « Consommations émergentes : quels enjeux pour le droit de la consommation à l'échelle nationale et européenne ? », [dans] ROUX D., NABEC L. (dir.), *Protection des consommateurs*, EMS Editions, (Versus).

AUGAGNEUR F., 2020, « IV. Du pouvoir à l'influence. Réflexions sur la théorie des minorités actives de Serge Moscovici », [dans] HESSE G., PELLUCHON C., PIERRON J.-P. (dir.), *Humains, animaux, nature*, Hermann (Colloque de Cerisy).

AUZANNEAU M., 2015, *Or noir*, La Découverte.

AYKUT S.C., EVRARD A., TOPÇU S., 2017, « Avant-propos », *Revue internationale de politique comparée*, Vol. 24, 1, p. 7-15.

AZIZI J., GIRAUD P.-N., OLLIVIER T., TAMOKOUÉ KAMGA P.-H., 2016, *Richesses de la nature et pauvreté des nations: essai sur la malédiction de la rente minière et pétrolière en Afrique*, MINES ParisTech (Collection Économie et gestion).

BACQUÉ M.-H., BIEWENER C., 2013, *L'empowerment: une pratique émancipatrice*, La Découverte.

BAFOIL F., 2016, *L'énergie éolienne en Europe*, Presses de Sciences Po.

BARBOT J., 2012, « Mener un entretien de face à face », dans PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, Quadrige, PUF.

BARTH I., MULLER R., 2008, « La coolitude comme nouvelle attitude de consommation : être sans être là. Réflexion prospective », *Management Avenir*, n° 19, 5, p. 18-36.

BATAILLE G., 2003, *La part maudite. précédé de La notion de dépense. Georges Bataille. Introd. de Jean Piel*, PIEL J. (dir.), Les Editions de Minuit.

BATTISTELLI M., 2019, « Les apports contrastés de l'holocratie à la démocratie délibérative en entreprise. Une étude ethnographique dans une PME de l'Yonne », *RIMHE : Revue Interdisciplinaire Management, Homme Entreprise*, n° 35, 2, p. 3-23.

BAUMAN Z., 2013, *La vie liquide*, Pluriel.

BAUWENS T., 2016, « Explaining the diversity of motivations behind community renewable energy », *JEPO Energy Policy*, 93, p. 278-290.

BAZZOLI L., 2000, *L'économie politique de J.R. Commons*, L'Harmattan.

BECK U., 2008, *La société du risque*, Flammarion.

BECK U., BLOK A., TYFIELD D., YUYEU ZHANG J., 2013, « Cosmopolitan communities of climate risk : conceptual and empirical suggestions for a new research agenda », *Global Networks*, 13, 1.

BECKER H.S., 1985, *Outsiders: études de la sociologie de la déviance*, Métailié.

BEDNIK A., 2016, *Extractivisme, Exploitation industrielle de la nature : logiques, conséquences, résistances*, Le Passager Clandestin.

BEILLAN V., 2016, « Chapitre 1. Le consommateur-producteur d'énergie : des pratiques énergétiques en transition », [dans] GARABUAU-MOUSSAOUI I., PIERRE M. (dir.), *Pratiques sociales et usages de l'énergie*, Lavoisier (Socio-économie de l'énergie), p. 21-35.

BELTRAN A., CARRÉ P.-A., 1991, *La fée et la servante: la société française face à l'électricité, XIXe-XXe siècle*, Belin.

BENOIT-MOREAU F., LARCENEUX F., PARGUEL B., 2010, « La communication sociétale : entre opportunités et risques d'opportunisme », *Décisions Marketing*, 59, p. 75-78.

- BERGSON H., 1932, *Les deux sources de la morale et de la religion*, Paris, PUF.
- BERNSTEIN E., BUNCH J., CANNER N., LEE M., 2016, « Beyond the Holacracy Hype », *Harvard Business Review*.
- BERQUE A., 2014, *Poétique de la Terre: histoire naturelle et histoire humaine, essai de mésologie*. Belin.
- BIHOUIX P., 2014, *L'âge des low tech*, Seuil.
- BIHOUIX P., GUILLEBON B. DE, 2010, *Quel futur pour les métaux ?*, EDP Sciences.
- BLAMONT J., 2005, *Introduction au siècle des menaces*, Odile Jacob.
- BLONDIAUX L., MANIN B., 2021, *Le tournant délibératif de la démocratie*, Presses de Sciences Po.
- BOHLER S., 2020, *Où est le sens ?*, Robert Laffont.
- BOLTANSKI L., THÉVENOT L., 1987, *Les économies de la grandeur*, PUF.
- BOMBERG E., MCEWEN N., 2012, « Mobilizing community energy », *JEPO Energy Policy*, 51, p. 435-444.
- BONNAFOUS-BOUCHER M., RENDTORFF J., FREEMAN R.E., 2014, *La théorie des parties prenantes*, La Découverte.
- BONNAUD M., JOLY N., 2012, *L'alimentation sous contrôle: Tracer, auditer, conseiller*, Quae.
- BOONE F., CORIAT M., DURU M., CARREY J., SIMATOS F., 2022, « Energie décarbonée », dans BERLAN A., CARBOU G., TEULIERES L. (dir.), *Greenwashing : manuel pour dépolluer le débat public*, Seuil.
- BOURDIEU P., 1979a, *La distinction: critique sociale du jugement*, Les Editions de minuit (Le sens commun).
- BOURDIEU P., 1979b, « Les trois états du capital culturel », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 30, 1, p. 3-6.
- BOURDIEU P., 1980, *Le sens pratique*, Les Éditions de Minuit (Le sens commun).
- BOURDIEU P., 1981, « La représentation politique », *Actes de la Recherche en Sciences Sociales*, 36, 1, p. 3-24.
- BOURDIEU P., 1984, *Homo academicus*, Les Editions de Minuit.
- BOURDIEU P., 2015, *Sur l'État: cours au Collège de France (1989-1992)*. Editions du Seuil
- BOURGIN G., 1925, « L'histoire de la coopération française de Jean Gaumont », *Recma* n°17, p. 31-40.

BOZONNET J.-P., 2012, « Buycott et boycott: écocitoyenneté, libéralisme et cultures politiques en Europe », <https://halsbs.archives-ouvertes.fr/halsbs-00733832>.

BRASSEUR M., 2017, « La dissonance cognitive comme levier d'autorégulation éthique - une étude longitudinale de six cas de harcèlement au travail », *Recherches en Sciences de Gestion*, 119, 2, p. 97-119.

BRÉE J., 2017, *Le comportement du consommateur*, 4e édition, Dunod (Les Topos Économie-gestion).

BREHM J.W., 1980, *A theory of psychological reactance.*, Academic Press.

BRISEPIERRE G., 2015, « Les ménages français choisissent-ils réellement leur température de chauffage ? La norme des 19° C en question », [dans] ZELEM M.-C., BESLAY C. (dir.), *Sociologie de l'énergie Gouvernance et pratiques sociales*, Paris, CNRS éditions.

BUCK J., ENDENBURG G., 2012, *The creative forces of the self-organization.*, Sociocratic Center.

BURLAT C., 2013, « Discours des fournisseurs et économies d'énergie », *L'Expansion Management Review*, N° 151, 4, p. 38-47.

CALAIS-AULOY J. TEMPLE H., 2015, *Droit de la consommation*, 9e édition, Dalloz (Précis Droit privé).

CAMPAGNE A., 2017, *Le capitalocène: aux racines historiques du dérèglement climatique*. Divergences.

CANS R., 2006, *Petite histoire du mouvement écolo en France*, Delachaux et Niestlé (Changer d'ère).

CARBONNIER G., 2013, « La malédiction des ressources naturelles et ses antidotes », *Revue internationale et stratégique*, n° 91, 3, p. 38-48.

CASTORIADIS C., 1975, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil.

CASTORIADIS C., 1986, « La polis grecque et la création de la démocratie », *Le Débat*, n° 38, 1, p. 126-144.

CASTORIADIS C., 2006, *L'institution imaginaire de la société*, Seuil.

CATTON W.R., 1982, *Overshoot: the ecological basis of revolutionary change*, University of Illinois Press.

CHANSON G., TITE T., 2018, « Le contrôle RSE des fournisseurs: entre « greenwashing » et effort réel d'une firme pivot. Le cas VEOLIA », *Recherches en Sciences de Gestion*, 128, 5, p. 59-80.

CHARBONNEAU B., 1973, *Le système et le chaos: critique du développement exponentiel.*, Anthropos.

- CHARBONNEAU B., 1987, *L'État*, Economica.
- CHESEL M.-E., 2012, *Histoire de la consommation*, La Découverte, (Repères).
- CHEVALIER J.-M., 1977, *L'économie industrielle en question*, Calmann-Lévy (Perspectives de l'économique Économie contemporaine 27).
- CHEVALIER J.-M., 2000, *L'économie industrielle des stratégies d'entreprises*, 2e édition, Montchrestien (Éco).
- CHIFFOLEAU Y., 2019, *Les circuits courts alimentaires*, Érès.
- CIPOLLA C.-M., 1961, « Sources d'énergie et histoire de l'humanité », *Annales*, 16, 3, p. 521-534.
- COBB R.W., ELDER C.D., 1975, *Participation in American Politics: The Dynamics of Agenda-building*, Johns Hopkins University Press.
- COCHOY F., 2011, « Le « calcul » économique du consommateur : ce qui s'échange autour d'un chariot », *L'Année sociologique*, Vol. 61, 1, p. 71-101.
- COHEN A., RAINEAU L., 2020, « Transition énergétique et “démocratie technique”. Étude du conflit autour de la ligne THT France-Espagne », *Écologie & politique*, 60, 1, p. 147-164.
- COLLARD F., 2018, « La politique énergétique en Europe », *Courrier hebdomadaire du CRISP*, n° 2403-2404, 38, p. 5-66.
- COMBESSIE J.-C., 2007, *La méthode en sociologie*, La Découverte, (Repères).
- COMMONS J.R., 1924, *Legal foundations of capitalism*, Macmillan.
- CONEIN B., DODIER N., THÉVENOT L., 1993, *Les objets dans l'action: de la maison au laboratoire*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales (Raisons pratiques épistémologie, sociologie, théorie sociale 4).
- CORDELIER B., 2020, « Greenwashing ou écoblanchiment », *Sens-Dessous*, 26, 2, p. 21-32.
- CUCHE D., 2011, « La notion de culture dans les sciences sociales », La Découverte.
- DE FORNEL M., LÉON J., 2000, « L'analyse de conversation, de l'ethnométhodologie à la linguistique interactionnelle », *bel Histoire Épistémologie Langage*, 22, 1, p. 131-155.
- DEBEIR J.-C., DELÉAGE J.-P., HÉMERY D., 2013, *Une histoire de l'énergie: les servitudes de la puissance*, Flammarion.
- DEBIZET G., PAPPALARDO M., 2021, « Communautés énergétiques locales, coopératives citoyennes et autoconsommation collective : formes et trajectoires en France », *Flux*, 126, 4, p. 1-13.

DEBOULET A., NEZ H., 2013, *Savoirs citoyens et démocratie urbaine*, Presses universitaires de Rennes.

DEFEUILLEY C., 2001, « 50 ans d'extension du réseau électrique en France », *Flux*, n° 46, 4, p. 85.

DEFOURNY J., DEVELTERE P., 1999, « Origine et contours de l'économie sociale au nord et au sud », [dans] DEFOURNY J., DEVELTERE P., FONTENEAU B. (dir.), *L'économie sociale au Nord et au Sud*, De Boeck.

DEJOURS C., 2012, *Travail vivant*. 2, 2, Payot & Rivages.

DELALANDE B., 2012, « Publicité sans frontières. De la pub au politique », *Mots. Les langages du politique*, 98, p. 79-94.

DENAVE S., 2015, *Reconstruire sa vie professionnelle*, PUF.

DESCOLA P., 2015, *Par-delà nature et culture*, Gallimard.

DESJEUX D., 1996, *Anthropologie de l'électricité: les objets électriques dans la vie quotidienne en France*, l'Harmattan (Logiques sociales).

DESMETTRE S., 2009, « La carte carbone : une alternative à la taxe ? », *Regards croisés sur l'économie*, 6, 2, p. 145-148.

DESROCHE H., 1976, *Le projet coopératif: son utopie et sa pratique, ses appareils et ses réseaux, ses espérances et ses déconvenues*, Éditions Économie et humanisme les Éditions ouvrières (Collection Développement et civilisations).

DEWEY J., 1927, *Le public et ses problèmes*, Gallimard.

DEWEY J., 2014, *Après le libéralisme ? Ses impasses, son avenir*, Climats.

DOBRÉ M., 2002, *L'écologie au quotidien : éléments pour une théorie sociologique de la résistance ordinaire*, L'Harmattan.

DORTIER J.-F., 2006, « Le mythe de l'intelligence collective », *Sciences Humaines*, 169, 3, p. 20-20.

DOUGLAS M., ISHERWOOD B., 2008, *Pour une anthropologie de la consommation: le monde des biens*, Institut français de la mode.

DRAETTA L., DELANOË A., LICOPPE C., 2015, « Grid-teams pour maîtriser la demande énergétique résidentielle », [dans] ZELEM M.-C., BESLAY C. (dir.), *Sociologie de l'énergie*, CNRS éditions.

DRYZEK J., 2010, « Rhetoric in Democracy: A Systemic Appreciation », *Political Theory*, 38, 3, p. 319-339.

DUBUISSON-QUELLIER S., 2011, « Le consomm'acteur d'hier à aujourd'hui », *Les Grands Dossiers des Sciences Humaines*, 22, 3, p. 19-19.

- DUBUISSON-QUELLIER S., 2013, « 20. La consommation comme pratique sociale », [dans] STEINER P., VATIN F. (dir.), *Traité de sociologie économique*, PUF.
- DUBUISSON-QUELLIER S., 2014, « Du consommateur éclairé au consommateur responsable », [dans] PIGENET M., TARTAKOWSKY D. (dir.), *Histoire des mouvements sociaux en France*, La Découverte.
- DUJARIER M.-A., 2014, *Le travail du consommateur*, La Découverte.
- DUPONT N., 2016, « Chapitre 5. Les obligations légales d'information à la charge des professionnels : intérêts et limites », [dans] ROUX D., NABEC L. (dir.), *Protection des consommateurs*, EMS Editions.
- DUPUY J.-P., 2004, *Pour un catastrophisme éclairé*, Seuil.
- ELIAS N., 2002, *La société de cour*, Flammarion.
- ELLUL J., 1977, *Le système technicien*, Calmann-Lévy.
- ELLUL J., 1990, *La technique ou l'enjeu du siècle*, 2e édition revue, Economica.
- ENDENBURG G., PEARSON M., 1998, *Sociocracy as social design: its characteristics and course of development, as theoretical design and practical project*, Delft, Eburon.
- ESPAGNE E., 2019, « Dynamiques du capitalocène », [dans] AGLIETTA M. (dir.), *Capitalisme: le temps des ruptures*, Odile Jacob.
- EYL-MAZZEGA M.-A., MATHIEU C., 2020, « Transition énergétique : Chine, États-Unis et Union européenne », *Futuribles*, N° 436, 3, p. 55-66.
- FERRERAS I., 2012, *Gouverner le capitalisme? : pour le bicamérisme économique*, PUF.
- FESTINGER L., 1954, « A Theory of Social Comparison Processes », *Human Relations*, 7, 2, p. 117-140.
- FESTINGER L., 1957, *A theory of cognitive dissonance*, Stanford University Press.
- FILLIEULE O., 2009, « Carrière militante », [dans] FILLIEULE O., MATHIEU L., PECHU C. (dir.), *Dictionnaire des mouvements sociaux*, Presses de Sciences Po.
- FILLIEULE O., PUDAL B., 2010, « Sociologie du militantisme », [dans] AGRIKOLIANSKY E., SOMMIER I., FILLIEULE O., *Penser les mouvements sociaux: conflits sociaux et contestation dans les sociétés contemporaines*, La Découverte.
- FIRDION J.-M., 2012, « 4 – Construire un échantillon », [dans] PAUGAM S. (dir.), *L'enquête sociologique*, PUF.
- FLOCH S.L., 2011, « Le riverain, le citoyen et l'habitant : trois figures de la participation dans la turbulence éolienne », *Natures Sciences Sociétés*, Vol. 19, 4, p. 344-354.

FOINTIAT V., GIRANDOLA F., GOSLING P., 2013, « Présentation », [dans] GIRANDOLA F., FOINTIAT V. (dir.), *La dissonance cognitive*, U.

FONTAINE A., 2019, « L'essor des coopératives énergétiques citoyennes », *Multitudes*, n° 77, 4, p. 88-93.

FORAY D., 1989, « Les modèles de compétition technologique. Une revue de la littérature », *Revue d'économie industrielle*, 48, 1, p. 16-34.

FRAENKEL B., 1995, « La traçabilité, une fonction caractéristique des écrits de travail », *Connexions : dire et faire au travail*, 65, 1, p. 63-76.

FRAISSE G., 2017, *Du consentement ; suivi d'un épilogue inédit Et le refus de consentir ? : essai*, Édition augmentée, Seuil.

FRESSOZ J.-B., 2014, *Pour une histoire désorientée de l'énergie*, France.

FRESSOZ J.-B., 2021, « Pour une histoire des symbioses énergétiques et matérielles », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, N° 101, 1, p. 7-11.

FRIEDMAN M., 2008, « A Friedman Doctrine: the Social Responsibility of Business is to increase its Profits », *Corporate social responsibility : readings and cases in a global context Corporate Social Responsibility : Readings and Cases in a Global Context / ed. by Andrew Crane, Dirk Matten and Laura J. Spence*, ISBN 0415424291, p. 26-32.

FROMM E., 1978, *Avoir ou être ? : un choix dont dépend l'avenir de l'homme*, Robert Laffont.

GABSZEWICZ J., 2006, *La différenciation des produits*, La Découverte (Repères).

GALBRAITH J.K., 2021, « Texas Froze by Design », *Project Syndicate*.

GARFINKEL H., 1967, *Studies in ethnomethodology*, Prentice-Hall.

GAZIER B., 2015, *Les stratégies des ressources humaines*, La Découverte, (Repères).

GEORGESCU-ROEGEN N., 1971, *La décroissance: entropie - écologie - économie*, Sang de la Terre.

GICQUEL R., GICQUEL M., 2016, *Introduction aux problèmes énergétiques globaux*, Presses des Mines.

GILLET-GOINARD F., SENO B., 2016, « Outil 65. Le rapport d'étonnement », *BaO La Boîte à Outils*, 3, p. 186-187.

GIRAUD G., KAHRAMAN Z., 2014, « How Dependent is Growth from Primary Energy? The Dependency ratio of Energy in 33 Countries (1970-2011) »

GIRAUD P.-A., SCHOONMAKER S., 2015, « La marge comme ressource pour l'action dans la mouvance du logiciel libre », *Journal des anthropologues. Association française des anthropologues*, 142-143, p. 103-125.

- GIRAUD Y., 2017, « L'hydroélectricité, le mariage de l'eau et de l'énergie », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, N° 86, 2, p. 31-35.
- GLADWELL M., 2016, *Le point de bascule: comment faire une grande différence avec de très petites choses*, Flammarion.
- GRAEBER D., 2018, *Bullshit jobs*, Les Liens qui Libèrent.
- GRAS A., 1993, *Grandeur et dépendance : sociologie des macro-systèmes techniques*, PUF.
- GRAS A., 1997, *Les macro-systèmes techniques*, PUF.
- GRAS A., 2007, *Le choix du feu : aux origines de la crise climatique*, Fayard.
- GRAS A., 2015, « Energie et devenir de la société thermo-industrielle », [dans] Zélem M.-C., Beslay C. (dir.), *Sociologie de l'énergie: gouvernance et pratiques sociales*, CNRS Editions.
- GRAS A., MICHERON H., 2015, *Oil: petite anthropologie de l'or noir*, Éditions B2.
- GRINEVALD J., 2007, *La biosphère de l'anthropocène : climat et pétrole, la double menace : repères transdisciplinaires (1824-2007)*, Georg éd.
- GROSSETÊTE M., 2019, « Quand la distinction se met au vert », *Revue Française de Socio-Economie*, n° 22, 1, p. 85-105.
- GROSSETTI M., 2009, « Imprévisibilités et irréversibilités : les composantes des bifurcations », dans *Bifurcations: les sciences sociales face aux ruptures et à l'événement*, La Découverte.
- GUESLIN A., 1998, *L'invention de l'économie sociale: idées, pratiques et imaginaires coopératifs et mutualistes dans la France du XIXe siècle*, Economica.
- GUILHEMSANS M.-F., LALANDE F., 1998, « Sécurité, qualité, traçabilité : trois concepts souvent confondus mais distincts », dans *Risques et Peurs alimentaires*, 1^{re} édition, Odile Jacob.
- GUILLUY C., 2020, *Le temps des gens ordinaires*, Flammarion.
- HADOT P., 2002, *Exercices spirituels et philosophie antique*, Nouvelle édition revue et augmentée, A. Michel.
- HADOT P., 2019, *La philosophie comme éducation des adultes: textes, perspectives, entretiens*, Paris, Librairie Philosophique Jvrin (Philosophie du présent).
- HADOT P., s. d., « CONVERSION », *Encyclopedia Universalis*.
- HAFSIA H.B.L., LAOUTTI R.E.F., 2012, « Réactance psychologique des consommateurs face aux programmes de fidélisation : cas des cartes de fidélité dans la distribution », *Management Avenir*, 58, 8, p. 55-74.

HALBWACHS M., 1912, *La classe ouvrière et les niveaux de vie: recherches sur la hiérarchie des besoins dans les sociétés industrielles contemporaines*, Thèse de doctorat, Paris.

HARDY G., 2012, « 1. Théorie du double bind (double lien) de Gregory Bateson », *Relations*, p. 19-27.

HEIDEGGER M., 1954, *Essais et conférences*, Gallimard.

HÉLARDOT V., 2009, « 8. Vouloir ce qui arrive ? Les bifurcations biographiques entre logiques structurelles et choix individuels », [dans] GROSSETTI M., BESSIN M., BIDART C., *Bifurcations*, La Découverte.

HELLER A., 1982, *Marxisme et démocratie*, Maspero.

HÉRAIL M., 2000, « Le lien coopératif au sein des sociétés coopératives », *Revue internationale de l'économie sociale*, 278, p. 47-57.

HERAS-SAIZARBITORIA I., SAEZ L., ALLUR E., MORANDEIRA J., 2018, « The emergence of renewable energy cooperatives in Spain: A review », *RSER Renewable and Sustainable Energy Reviews*, 94, p. 1036-1043.

HERREROS G., 2019, « Négativité. (negativity – negatividad) », [dans] VANDEVELDE-ROUGALE A., FUGIER P. (dir.), *Dictionnaire de sociologie clinique*, Érès (Sociologie clinique).

HOPKINS R., 2010, *Manuel de transition: de la dépendance au pétrole à la résilience locale*, Montréal Escalquens, Écosociété DG diff (Guides pratiques).

HORKHEIMER M., ADORNO T.W. , 1983, *La dialectique de la raison: fragments philosophiques*, Gallimard.

HORSTINK L., WITTMAYER J.M., NG K., 2021, « Pluralising the European energy landscape: Collective renewable energy prosumers and the EU's clean energy vision », *Energy Policy*, 153, p. 112262.

HUFEN H., KOPPENJAN J., 2015, « Local renewable energy cooperatives: Revolution in disguise? », *Energy, Sustainability and Society*, 18, 5, p. 1-14.

HUGHES E.C., 1996, *Le regard sociologique: essais choisis*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

ILLICH I., 1973, *Énergie et équité*, Seuil.

JANCOVICI J.-M., 2015, *Dormez tranquilles jusqu'en 2100: et autres malentendus sur le climat et l'énergie.*, Eyrolles.

JANSSEN C., 2016, « À la rencontre du monde avec Winnicott », *L'école des parents, Sup. au N° 621*, 6, p. 13-28.

JULLIEN F., 2016, *Vivre en existant: une nouvelle éthique*, Gallimard (Bibliothèque des idées).

- KAHNEMAN D., 2018, *Système 1, système 2: les deux vitesses de la pensée*, Flammarion.
- KAKOGIANNI M., 2012, « Appareils Postidéologiques de Marché : interpellations publicitaires et dette impayable », *Actuel Marx*, 52, 2, p. 164-178.
- KEEN S., 2017, *L'imposture économique*, Les Editions de l'Atelier-Les Editions Ouvrières, (L'atelier en poche).
- KEYNES J.M., 1936, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Payot.
- LAGROYE J., 2006, *Sociologie politique*, 5e édition revue et mise à jour, Presses de Sciences Po Dalloz.
- LAGROYE J., FRANÇOIS B., SAWICKI F., 2012, *Sociologie politique*, Presses de Sciences po : Dalloz.
- LAHIRE B., 2013, « 11. La culture à l'échelle individuelle : la transférabilité en question », dans *Trente ans après la distinction de Pierre Bourdieu*, La Découverte, p. 165-176.
- LALLEMENT M., 2015, *L'Âge du Faire. Hacking, travail, anarchie*, Seuil.
- LANCASTER K., 1991, « L'analyse économique de la variété de produits: une revue de la littérature: », *Recherche et Applications en Marketing (French Edition)*, 6, 1, p. 53-78.
- LANDEMORE H., 2010, « La raison démocratique », dans ELSTER J., LANDEMORE H. (dir.), *La sagesse collective: figures et figurations du pouvoir politique*, Raison publique n°12, PUPS. Presses de l'université Paris-Sorbonne.
- LAPASSADE G., 1975, *Socianalyse et potentiel humain*, Dunod.
- LASCH C., 2000, *La culture du narcissisme: la vie américaine à un âge de déclin des espérances*, Climats (Sisyphé), 333 p.
- LASCOUMES P., 1994, « L'éco-pouvoir », La Découverte.
- LATOUCHE S., 2005, *L'invention de l'économie*, Albin Michel.
- LATOUCHE S., 2010, *Pour sortir de la société de consommation: voix et voies de la décroissance*, Les Liens qui libèrent
- LATOUCHE S., 2011, *Vers une société d'abondance frugale: contresens et controverses sur la décroissance*, Mille et une nuits
- LATOUR B., 2004, *Politiques de la nature*, La Découverte.
- LAURENT B., PETIT B., 2020, « A European Market for Green Certificates? The Failed Disentanglement of Immaterial Labels from the Materiality of Electricity », [in] LAURENT B., MALLARD A. (dir.), *Labelling the Economy: Qualities and Values in Contemporary Markets*, Springer.

LAVILLE F., 2000, « La cognition située. Une nouvelle approche de la rationalité limitée », *Revue économique*, 51, 6, p. 1301-1331.

LAZEGA E., 1999, « Le phénomène collégial: Une théorie structurale de l'action collective entre pairs », *Revue française de sociologie*, 40, 4, p. 639-670.

LAZEGA E., 2006, « 12. Capital social, processus sociaux et capacité d'action collective », [dans] BEVORT A., LALLEMENT M. (dir.), *Capital social*, La Découverte.

LAZEGA E., 2012, « Chapitre 10 - Échanges socio-économiques et analyses de réseaux », [dans] ALTER N. (dir.), *Sociologies du monde du travail*, PUF.

LAZEGA E., MOUNIER L., SNIJDERS T., TUBARO P., 2008, « Réseaux et controverses : de l'effet des normes sur la dynamique des structures », *Revue française de sociologie*, Vol. 49, 3, p. 467-498.

LE GOFF O., FRITSCH P., 1994, *L'Invention du confort*, Presses universitaires de Lyon.

LÉONARD-ROQUES V., 2008, *Figures mythiques: fabrique et métamorphoses*, Presses universitaires Blaise Pascal, Maison des sciences de l'homme (Littératures).

LEOPOLD A., GÉNOT J.-C., VALLAURI D., MADELIN P., 2013, *La conscience écologique*, Éd. Wildproject.

LIVET P., 2012, « Normes sociales, normes morales, et modes de reconnaissance », *Les Sciences de l'éducation - Pour l'Ère nouvelle*, Vol. 45, 1, p. 51-66.

LORDON F., 2010, *Capitalisme, désir et servitude: Marx et Spinoza*, La Fabrique.

LORDON F., 2015, *La société des affects: pour un structuralisme des passions*, Éditions Points.

LORDON F., 2016, *Les affects de la politique*, Seuil.

LORDON F., 2018, *La condition anarchique: affects et institutions de la valeur*, Seuil.

LOURAU R., 1969, *L'instituant contre l'institué*, Anthropos.

LOURAU R., 1970, *L'analyse institutionnelle*, Editions de Minuit.

MAÎTRE R., 2019a, « La nouvelle émergence des coopératives énergétiques », [dans] DUMAT C., CARRERE G., ZÉLEM (dir.) *Dans la fabrique des transitions écologiques: permanence et changements*, L'Harmattan.

MAÎTRE R., 2019b, « Présentation des résultats de la consultation des sociétaires d'EMIP pour l'offre locale ».

MAÎTRE R., 2019c, « Résultats et Analyse de la consultation de juillet 2019 des sociétaires d'EMIP ».

MAÎTRE R., 2021, « L'initiative de nouvelle économie sociale d'Enercoop dans le secteur électrique : incidences de l'holocratie dans la coopérative de Midi-Pyrénées », *Flux*, 126, 4, p. 39-51.

MAÎTRE R., 2022, « Emergence and transformation of Enercoop: the French network of electricity supply cooperatives as a new social economy initiative », [in] Debizet G., Pappalardo M., Wurtz F. (dir.) *Local Energy Communities*, Taylor and Francis.

MANIN B., 1996, *Principes du gouvernement représentatif*, Paris, Flammarion.

MANIN B., 2011, « Comment promouvoir la délibération démocratique ? Priorité du débat contradictoire sur la discussion », *Raisons politiques*, 42, 2, p. 83-113.

MARCUSE H., 1968, *L'homme unidimensionnel: essai sur l'idéologie de la société industrielle avancée*, Editions du Seuil (Points).

MARESCA B., DUJIN A., 2014, « La transition énergétique à l'épreuve du mode de vie », *FLUX Flux: Cahiers scientifiques internationaux*, 96, 2, p. 10-23.

MARTELA F., 2019, « What makes self-managing organizations novel? Comparing how Weberian bureaucracy, Mintzberg's adhocracy, and self-organizing solve six fundamental problems of organizing », *Journal of Organization Design*, 8, 1, p. 23.

MARTIN A., 2018, « Offres d'électricité : des vertes et des pas sûres », *Alternatives Economiques*, N° 385, 12, p. 46-46.

MARX K., ENGELS F., 2013, *Propriété et expropriations : des coopératives à l'autogestion généralisée*, Syllepse.

MATHIS P., 2012, *Les énergies comprendre les enjeux*, Quae.

MATONTI F., POUPEAU F., 2004, « Le capital militant. Essai de définition », *Actes de la recherche en sciences sociales*, no 155, 5, p. 4-11.

MCLUHAN M., 1982, *Pour comprendre les médias: les prolongements technologiques de l'homme*, Editions Hurtubise HMH.

MEADOWS D., MEADOWS D.H., DELAUNAY J., DELAUNAY J., LATTÈS R., 1972, *Halte à la croissance?: Enquête sur le Club de Rome*, Fayard.

MERTON R.K., 1965, *Eléments de théorie et de méthode sociologique*. Plon.

MICHEL L., LOUIS A., 2020, « La gestion des déchets nucléaires », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, N° 97, 1, p. 57-61.

MICHELS R., 1971, *Les partis politiques: essai sur les tendances oligarchiques des démocraties*, Flammarion.

MIEN E., 2018, « Weber, la rationalité en valeur et en finalité », *Regards croisés sur l'économie*, 22, 1, p. 46-49.

- MILLOT M., 2019, *L'embaras du choix des produits 2*, ISTE Editions, 224 p.
- MISRAHI R., 1995, *Existence et démocratie*, PUF.
- MITCHELL T., 2017, *Carbon democracy: le pouvoir politique à l'ère du pétrole*, La Découverte.
- MOATI P., 2016, « Le mouvement consumériste aux prises avec l'évolution du modèle de consommation », dans *Protection des consommateurs*, EMS Editions, (Versus).
- MONANGE B., FLIPO F., 2019, « Extractivisme : lutter contre le déni », *Ecologie politique*, N° 59, 2, p. 15-28.
- MONNEYRON F., 2021, *La sociologie de la mode*. PUF
- MOSCOVICI S., 1996, *Psychologie des minorités actives*, PUF.
- NÉGAWATT, SALOMONT., JEDLICZKA M., MARIGNAC Y., LOVINS A.B., 2015, *Manifeste négawatt: en route pour la transition énergétique !*, Actes Sud.
- NEGRONI C., 2009, « Ingrédients des bifurcations professionnelles : latence et événements déclencheurs », [dans] GROSSETTI M., BESSIN M., BIDART C., *Bifurcations*, La Découverte.
- NIETZSCHE F., 1983, *Ainsi parlait Zarathoustra: un livre qui est pour tous et qui n'est pour personne*. LGE.
- NORTH D.C., 2005, *Le processus du développement économique*, Éditions d'Organisation.
- OLLITRAULT S., 2008, *Militer pour la planète: sociologie des écologistes*, Presses universitaires de Rennes.
- ORWELL G., 1982, *Le quai de Wigan*, Champ libre.
- PALIER B., 2010, *Path dependence (Dépendance au chemin emprunté)*, Presses de Sciences Po.
- PAPON P., 2020, « Le progrès technique, clef de la transition énergétique ? », *Futuribles*, N° 436, 3, p. 23-39.
- PARAG Y., SOVACOOOL B.K., 2016, « Electricity market design for the prosumer era », *Nature Energy*, 1, 4, p. 1-6.
- PARMIGIANI L., 2012, « Hydrocarbures : sonnent-ils le glas de la théorie du peak oil ? », dans *Gouverner aujourd'hui ?*, Institut français des relations internationales, Ramses.
- PASSET R., 1979, *L'Économie et le vivant*, Payot.
- PAUGAM S., 2009, « L'intégration sociale stratifiée », dans *Maurice Halbwachs: sociologue retrouvé*, Éd. Rue d'Ulm.
- PERETZ H., 2004, *Les méthodes en sociologie L'observation*, La Découverte (Repères).

- PESSIS C., TOPÇU S., BONNEUIL C., 2013, *Une autre histoire des « Trente Glorieuses »: modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, La Découverte (Cahiers libres).
- PHARO P., 1993, *Le sens de l'action et la compréhension d'autrui*, Éditions l'Harmattan (Logiques sociales).
- PIERSON P., 2000, « Increasing Returns, Path Dependence, and the Study of Politics », *American Political Science Review*, 94, 2, p. 251-267.
- PINON X., VÉRON T., 2015, *Le marché de détail de l'énergie: la concurrence en action dans l'électricité et le gaz*, L'Harmattan.
- POIZE N., RUDINGER A., 2014, « Projets citoyens pour la production d'énergie renouvelable: une comparaison France-Allemagne », *Revue de l'énergie*, 618, p. 89-100.
- POLANYI K., CHAVANCE B., 2015, *La subsistance de l'homme: la place de l'économie dans l'histoire et la société*, Flammarion.
- PRADES J., 2006, *Compter sur ses propres forces: Initiatives solidaires et entreprises sociales*, Editions de l'Aube.
- PRADES J., 2012, *Utopie réaliste renouveau de l'expérience coopérative*, L'Harmattan.
- PRADES J., 2022, « Bernard Charbonneau et après ? », [dans] CEREZUELLE D., CHARBONNEAU B. *Bernard Charbonneau: résister au totalitarisme industriel*, Editions R&N.
- PROUDHON P.-J., 1967, *Œuvres complètes*, Gallimard.
- RABHI P., 2013, *Vers la sobriété heureuse*, Actes Sud.
- RABHI P., KORMANN D., 2016, *La légende du colibri*, Actes Sud Junior.
- RAINEAU L., 2011, « Vers une transition énergétique ? », *Natures Sciences Sociétés*, 19, 2, p. 133-143.
- RAKKAH A., 2018, « Le pétrole est-il une malédiction ? », Presses de l'Université de Montréal.
- RANCIÈRE J., 1987, *Le maître ignorant*, Fayard.
- RAY P.H., ANDERSON S.R., 2001, *Émergence des « créatifs culturels », un changement de société: enquête sur une population croissante tournée vers l'écologie, les valeurs féminines, le social et le développement psychospirituel*, Éditions Yves Michel.
- REAL B., 1983, « « La politique industrielle nucléaire française: les raisons et les limites d'un succès » », *Revue d'économie industrielle*, 23, 1, p. 286-292.
- REICHHART A., 2018, « Habiter le travail La forme de vie coopérative », *Multitudes*, 71, 2, p. 199.

REN Z., VERBIC G., GUERRERO J., 2022, « Multi-period dynamic tariffs for prosumers participating in virtual power plants », *Electric Power Systems Research*, 212, p. 108478.

REVERDY T., 2014, *La construction politique du prix de l'énergie*, Presses de Sciences Po.

REY O., 2015, *Une question de taille*, Stock.

REYNAUD A., 1981, *Société, espace et justice*, PUF.

ROBÉ J.-P., 2012, « Being Done With Milton Friedman », *Accounting, Economics, and Law*, 2, 2.

ROBÉ J.-P., 2015, *Le temps du monde de l'entreprise: globalisation et mutation du système juridique*, Editions Dalloz.

ROBERT C., 2018, « La transparence comme nouvel horizon des démocraties européennes », *Politique européenne*, N° 61, 3, p. 8-43.

ROBERTSON B.J., 2016, *La révolution Holacracy: le système de management des entreprises performantes*, Alisio.

ROCHEFORT R., 2001, *La société des consommateurs*, Nouvelle édition réactualisée, Odile Jacob.

ROCHEFORT R., 2007, *Le bon consommateur et le mauvais citoyen*, Odile Jacob.

ROCHEFORT R., 2016, « Préface. Quel consumérisme face aux bouleversements des modes de consommation ? », [dans] ROUX D., NABEC L. (dir.), *Protection des consommateurs*, EMS Editions, (Versus).

ROSA H., 2018, *Résonance: une sociologie de la relation au monde*, La Découverte.

ROSENBERG M.B., 1999, *Les mots sont des fenêtres (ou bien ils sont des murs) introduction à la communication non violente*, La Découverte & Syros.

ROSENFELD-LÖFFLER A., 2006, *La poétique d'Empedocle: cosmologie et métaphore*, Lang.

RUMPALA Y., 2015, « Formes alternatives de production énergétique et reconfigurations politiques », [dans] ZÉLEM M.-C., BESLAY C. (dir.) *Sociologie de l'énergie. Gouvernance et pratiques sociales*, Éditions du C.N.R.S.

SABLONNIÈRE R. DE LA, HÉNAULT A.-M., HUBERDEAU M.-É., 2009, « Comparaisons sociales et comparaisons temporelles : vers une approche séquentielle et fonction de la situation unique », *Les Cahiers Internationaux de Psychologie Sociale*, 83, 3, p. 3-24.

SACRISTE V., 2001, « Sociologie de la communication publicitaire », *L'Année sociologique*, Vol.51, 2, p. 487-498.

- SAGUAN M., SAUTEL O., 2011, « L'ouverture à la concurrence du secteur électrique : rôle et gains du client », *Flux*, n° 84, 2, p. 8-20.
- SAINT-SERNIN B., 2016, « La raison collective aujourd'hui : illusion ou réalité ? », *Revue de métaphysique et de morale*, N° 91, 3, p. 315-332.
- SALLES A., 2019, « La transition énergétique allemande : entre avancées et obstacles », *Allemagne d'aujourd'hui*, N° 227, 1, p. 7-21.
- SCARDIGLI V., 1983, *La Consommation: culture du quotidien*, PUF (Sociologie d'aujourd'hui).
- SCHUMACHER E.F., DAY D., DAY W., FLORENTIN M.-C., 1979, *Small is beautiful: une société à la mesure de l'homme*, Contretemps : Seuil.
- SCHUTZ A., 2008, *Le chercheur et le quotidien: Phénoménologie des sciences sociales*, Klincksieck.
- SELZNICK P., 1957, *Leadership in administration : a sociological interpretation*, Harper&Row.
- SERLAVOS M., 2020, *L'énergie citoyenne : levier pour une société autonome et durable ?*, Université de Lausanne, Faculté des géosciences et de l'environnement.
- SERRA-MALLOL C., 2012, « Observation participante », [dans] POULAIN J.-P. (dir.), *Dictionnaire des cultures alimentaires*. PUF
- SHELDON K.M., HOUSER-MARKO L., 2001, « Self-concordance, goal attainment, and the pursuit of happiness : Can there be an upward spiral ? », *Journal of Personality and Social Psychology*, 1, 80, p. 152-165.
- SIMMEL G., 1989, *Philosophie de la modernité*, Payot.
- SIMMEL G., 2014, *Philosophie de l'argent*, PUF.
- SIMON H.A., 1953, *A behavioral model of rational choice*, Rand Corporation.
- SIMONDON G., 1958, *Du mode d'existence des objets techniques*, Aubier.
- SIMONDON G., 2005, *L'individuation à la lumière des notions de forme et d'information*, Thèse de doctorat, Grenoble, Millon (Collection Krisis).
- SINAÏ A., 2015, *Économie de l'après-croissance: politiques de l'anthropocène II*, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- SINTOMER Y., 2008, « Du savoir d'usage au métier de citoyen ? », *Raisons politiques*, 31, 3, p. 115.
- SOMMIER B., PLAUD C., POULAIN M., 2019, « La consommation alimentaire biologique comme fait social total. Une analyse ethnomarketing des clients Biocoop », *Management Avenir*, N° 109, 3, p. 15-35.
- SPERBER D., 1996, *La Contagion des idées*, Odile Jacob.

- SPINOZA B., 1677, *Éthique*, Editions de l'Éclat.
- STEINER F., 2001, « L'industrie de l'électricité : réglementation, structure du marché et performances », *Revue économique de l'OCDE*, no32, 1, p. 159-201.
- STIEGLER B., 2018, *Qu'appelle-t-on penser ?*, 1, 1, Les Liens qui Libèrent.
- STIEGLER B., 2019, « Autonomie et automatisation dans l'épistémè numérique », [dans] CARAYOL V., MORANDI F. (dir.), *Le tournant numérique des sciences humaines et sociales*, Pessac, Maison des Sciences de l'Homme d'Aquitaine (Médias et TIC), p. 13-27.
- SUBRÉMON H., 2011, « Anthropologie des usages de l'énergie dans l'habitat », PUCA, La Défense
- SZUBA M., 2009, « Le rationnement pour changer les modes de vie ? », [dans] DOBRE M., JUAN S. (dir.), *Consommer autrement: la réforme écologique des modes de vie*, Paris, L'Harmattan (Sociologies et environnement).
- SZUBA M., SEMAL L., 2010, « Rationnement volontaire contre «abondance dévastatrice»: l'exemple des crags », *Sociologies pratiques*, 20, 1, p. 87.
- SZULECKI K., 2018, « Conceptualizing energy democracy », *Environmental Politics*, 27, 1, p. 21-41.
- SZULECKI K., OVERLAND I., 2020, « Energy democracy as a process, an outcome and a goal: A conceptual review », *Energy Research & Social Science*, 69, p. 101768.
- TABOURDEAU A., DEBIZET G., 2017, « Concilier ressources in situ et grands réseaux : une lecture des proximités par la notion de nœud socio-énergétique », *Flux*, 109-110, 3-4, p. 87-101.
- TEMPLE H., 2005, « Le droit de la consommation est-il contre l'entreprise ? », *Market Management*, Vol. 5, 2, p. 29-41.
- THÉVENOT L., 2015, *L'action au pluriel: sociologie des régimes d'engagement*, La Découverte.
- THIBAUDIER V., 2005, « Mystique du masochisme », *Cahiers jungiens de psychanalyse*, n° 115, 3, p. 13-23.
- TOFFLER A., 1980, *La troisième vague*, Denoël.
- TORT P., 2019, *L'intelligence des limites: essai sur le concept d'hypertélie*, Editions Gruppen.
- TRAÏNI C., SIMÉANT J., 2009, « Introduction. Pourquoi et comment sensibiliser à la cause ? », dans TRAÏNI C. (dir.), *Émotions... Mobilisation !* Presses de la Fondation nationale des Sciences politiques.
- TRAN L., 2018, « Herbert Simon et la rationalité limitée », *Regards croisés sur l'économie*, n° 22, 1, p. 54-57.

UEXKÜLL J. VON, 1965, *Mondes animaux et monde humain: suivi de Théorie de la signification*, Editions Gonthier.

URFALINO P., 2007, « La décision par consensus apparent. Nature et propriétés », *Revue européenne des sciences sociales. European Journal of Social Sciences*, XLV-136, p. 47-70.

VALANTIN J.-M., 2017, *Géopolitique d'une planète dérégulée: le choc de l'Anthropocène*. Seuil.

VALETTE É., 2005, « Intégration environnementale de l'éolien et régulation locale des conflits : l'action des collectivités territoriales dans l'Aude (France). », *VertigO - la revue électronique en sciences de l'environnement*, Volume 6 Numéro 3.

VARELA F.J., THOMPSON E., ROSCH E., 1993, *L'inscription corporelle de l'esprit sciences cognitives et expérience humaine*, Seuil.

VARI-LAVOISIER I., BOCCAGNI P., BELLONI M., BONFANTI S., MASSA A., MIRANDA A., PÉREZ-MURCIA L.E., 2019, « L'intelligence collective sur le terrain : cognition distribuée et recherches qualitatives multi-sites », *Espaces et sociétés*, 178, 3, p. 103-120.

VAYRE J.-S., COCHOY F., 2019, « L'intelligence artificielle des marchés : comment les systèmes de recommandation modélisent et mobilisent les consommateurs », *Les Études Sociales*, n° 169, 1, p. 177-201.

VEBLEN T., 1899, *Théorie de la classe de loisir*, Gallimard.

VENDRAMIN P., 2013, *L'engagement militant*, UCL, Presses Universitaires de Louvain.

VERNIER J., 2018, *Les énergies renouvelables*, PUF.

VIDAL O., 2020, « Impact de différents scénarios énergétiques sur les matières premières et leur disponibilité future », *Annales des Mines - Responsabilité et environnement*, N° 99, 3, p. 19-23.

VIDAL O., DOLLET A., 2018, *Matières premières et énergie: les enjeux de demain*, Londres, ISTE Editions (Collection Energie).

VIDAL O., GOFFÉ B., ARNDT N., 2013, « Metals for a low-carbon society », *Nature Geoscience*, 6, 11, p. 894-896.

VIDAL O., ROSTOM F., CYRIL F., GIRAUD G., 2017, « Global Trends in Metal Consumption and Supply: The Raw Material–Energy Nexus », *Eléments*, 13(5), p. 319-324.

VILLERMÉ L.R., 1840, *Tableau de l'état physique et moral des ouvriers employés dans les manufactures de coton, de laine et de soie 1 1*, Renouard.

WAGNER A. C., 2022, *Coopérer Les SCOP et la fabrique de l'intérêt collectif*, CNRS Editions.

WALLAS G., 1914, *The great society*, London.

WEBER F., 2009, *Le travail à-côté: une ethnographie des perceptions*, Éditions de l'École des hautes études en sciences sociales.

WEBER M., 1963, *Le savant et le politique*, Union générale d'éditions.

WEBER M., 1968, *Essais sur la Théorie de la Science*, Plon.

WEBER M., 2014, « Les trois types purs de la domination légitime (Traduction d'Elisabeth Kauffmann) », *Sociologie*, Vol. 5, 3, p. 291-302.

WHITE H.C., 2011, *Identité et contrôle: une théorie de l'émergence des formations sociales*, Ed. EHESS.

WIDMER J., 2010a, « Catégorisations, tours de parole et sociologie », [dans] WIDMER J. (dir.), *Discours et cognition sociale: une approche sociologique*, Archives contemporaines, p. 59-86.

WIDMER J., 2010b, « Rationalité et sens commun. De Max Weber à l'ethnométhodologie », [dans] WIDMER J. (dir.), *Discours et cognition sociale: une approche sociologique*, Archives contemporaines.

WIEDER D.L., 1974, *Language and social reality: the case of telling the convict code*, Mouton.

WILLEMEZ L., 2013, « Apprendre en militant : contribution à une économie symbolique de l'engagement », dans *L'engagement militant*, UCL, Presses Universitaires de Louvain.

WINNICOTT D.W., 2002, *Jeu et réalité: l'espace potentiel*, Gallimard (Folio).

WOKURI P., 2019, « La participation citoyenne dans l'éolien au Danemark : institutionnalisation durable ou expérimentation temporaire ? », *Participations*, N° 23, 1, p. 193-217.

YILDIZ Ö., ROMMEL J., DEBOR S., MEY F., 2015, « Renewable energy cooperatives as gatekeepers or facilitators? Recent developments in Germany and a multidisciplinary research agenda », *Energy Research & Social Science*, 6, p. 59-73.

YU H.J.J., 2018, « A prospective economic assessment of residential PV self-consumption with batteries and its systemic effects: The French case in 2030 », *Energy Policy*, 113, p. 673-687.

ZÉLEM M.-C., 2002, « Société de consommation et maîtrise de la demande d'énergie, une mise en compatibilité complexe », *Global chance*, 16, p. 111-124.

ZÉLEM M.-C., 2010a, *Politiques de maîtrise de la demande d'énergie et résistances au changement*, Logiques sociales, L'Harmattan.

ZÉLEM M.-C., 2010b, « Le bon usage de l'électricité et les réalités sociologiques », *Les cahiers de Global Chance*, 27, p. 122-129.

ZÉLEM M.-C., 2016, « Les effets pervers de la sobriété énergétique », *Revue des sciences sociales*, 55, p. 70-80.

ZÉLEM M.-C., BESLAY C. , 2015, *Sociologie de l'énergie : gouvernances et pratiques*, CNRS Éditions (Alpha).

ANNEXES

7.6. ANNEXE 1 : TABLEAU DU GUIDE D'ENTRETIEN DE LA PHASE EXPLORATOIRE

Catégories	Thématiques
Sociétaire	Pourquoi ? Participation aux AG ? Pourquoi ? Lieux favorables au débat ?
Bénévole	Pourquoi ? Temps engagé ? Quelles activités ?
Salarié	Quelle expérience avant ? Des conditions de travail différentes ? Sens de votre travail ? Inconvénients ?
Consommateurs	Pourquoi Enercoop ? <i>Questions relatives à l'habitat :</i> Locataire ? Propriétaire ? Neuf ? Ancien ? (Date de construction) Appartement ? Maison ? Isolation ? Normes ? Équipement du logement ? Type de chauffage ? Éclairage ? <i>Questions relatives à la consommation énergétique</i> Rapport à la consommation d'énergie ? Économies d'énergie ? Choix des équipements ménagers ? Température à la maison ? Suivi de la consommation ? Coût ? <i>Des changements de pratiques depuis Enercoop ?</i> Relations avec Enercoop Satisfait du service ? Accompagnement MDE ? Attentes insatisfaites ? Contacts avec Enercoop ?

7.7. ANNEXE 2 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE EXPLORATOIRE

Caractéristiques sociales					Profils de membres			
Genre	Âge	Niveau de diplôme	Profession	Région	Sociétaire	Consommateur	Administrateur	Opérationnel
H	40 ans	Bac +5 (ingénieur)	Expert en rénovation	IDF	X		X	
H	43 ans	Bac +5 (école de commerce)	Accompagnateur de projet	Midi-Pyrénées	X	X		
F	67 ans	Bac +5	Graphiste (retraîtée)	IDF	X	X		
F	65 ans	Bac +5	Kinésithérapeute	Midi-Pyrénées	X	X		
H	51 ans	Bac +5	Gérant d'agence immobilière	Midi-Pyrénées	X	X		
H	38 ans	Bac +8	Chef de projet	Languedoc-R	X	X	X	
F	25 ans	Bac + 5 (ESS)	Étudiante	Languedoc-R	X	X		
F	54 ans	Bac +7	Chargée de mission	Midi-Pyrénées	X	X		
H	45 ans	Bac + 5 (Ingénieur)	Chargé de mission	Midi-Pyrénées	X	X	X	
F	65 ans	Bac + 7	Formatrice	Midi-Pyrénées	X	X		
H	40 ans	Bac + 5	Porteur de projet	Midi-Pyrénées			X	X
F	40 ans	Bac + 3	Informaticienne	Midi-Pyrénées	X	X	X	

7.8. ANNEXE 3 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE 1

Caractéristiques sociales					Profils de membres			
Genre	Âge	Niveau de diplôme	Profession	Région	Sociétaire	Consommateur	Administrateur	Opérationnel
H	56 ans	Bac +8	Professeur des universités	Midi-Pyrénées	X	X		
H	40 ans	Bac +5 (ingénieur)	Professeur de technologie	Midi-Pyrénées	X	X		X
F	65 ans	Bac	Gérant de magasin bio (retraîtée)	Nord PDC	X	X		
F	25 ans	Bac +5 (ESS)	Étudiante	Nord PDC				X
H	68 ans	Bac +5 (ingénieur)	Bureau d'études	Midi-Pyrénées	X	X		X
F	53 ans	Bac +8	Professeur des universités	Midi-Pyrénées	X	X		
H	53 ans	Bac +5	Facilitateur	Midi-Pyrénées			X	
F	23 ans	Bac +5	Étudiante	Rhône Alpes				X

7.9. ANNEXE 4 : TABLEAU-SYNTHESE DES OBSERVATIONS D'EMIP (PREMIERE SEQUENCE)

N°	Intitulé	Type	Objectif	Participants	Lieu
Obs. 1.1	Atelier Maîtrise de l'énergie	Atelier extérieur	Initier à la Maîtrise de l'énergie	Non membres	Magasins de Vrac
Obs. 1.2.1	Inauguration d'une centrale photovoltaïque		Célébrer la mise en service du premier parc de production	Sociétaires	Parc photovoltaïque d'Auterrive
Obs. 1.2.2	Ateliers thématiques	Ateliers participatifs	Discuter, participer et construire les objectifs de la coopérative	Sociétaires	Salle des fêtes d'Auterrive
Obs. 1.2.3	Assemblée générale (Après-midi)	Temps formel	Rendre des comptes aux sociétaires, voter les résolutions, élire les administrateurs	Sociétaires	Salle des fêtes d'Auterrive
Obs. 1.3.1	Gouvernance	Réunion mensuelle	Définir et (re)définir les rôles et les règles	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.3.2	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations (tâches courantes)	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.4.1	Indicateurs	Réunion bi-mensuelle	Présenter les résultats par activités	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.4.2	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations (tâches courantes)	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.5.1	Gouvernance	Réunion mensuelle (si besoin)	Définir et (re)définir les rôles et les règles	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.5.2	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations (tâches courantes)	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.6.	CA	Temps formel	Administrer, gérer et représenter les sociétaires	Administrateurs	Locaux d'EMIP
Obs. 1.7	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations (tâches courantes)	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.8	Transverse	Réunion	Gérer les activités transverses	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP

**7.10. ANNEXE 5 : TABLEAU-SYNTHESE DES OBSERVATIONS D'EMIP
(SECONDE SEQUENCE)**

N°	Intitulé	Type	Objectifs	Participants	Lieu
Obs. 1.9	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.10	Séminaire (deux jours)	Réunion stratégique	Penser la stratégie de l'entreprise	Équipe de la coopérative et Administrateurs	
Obs. 1.11	Codir	Réunion mensuelle	Piloter la coopérative	Administrateurs	
Obs 1.12.1	Indicateurs	Réunion bi-mensuelle	Présenter les résultats par activités		Locaux d'EMIP
Obs 1.12.2	Transverse	Si besoin		Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.13.1	Gouvernance	Réunion mensuelle (si besoin)	Définir et redéfinir les rôles et les règles	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.13.2	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.14	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.15	Codir	Réunion mensuelle	Piloter la coopérative	Administrateurs	Locaux d'EMIP (cuisine)
Obs. 1.16	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP (cuisine)
Obs. 1.17	Transverse	Réunion bi-mensuelle (si besoin)	Gérer les activités transverses	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1.18	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	Locaux d'EMIP
Obs. 1. 19.1	AG Introduction matinée	Temps formel	Introduire et présenter la journée AG	Sociétaires	Inéopole (Gaillac)
Obs. 1.19.2	Atelier co-construction de la consultation pour l'offre locale	Atelier participatif	Discuter, participer et construire les objectifs de la coopérative	Sociétaires	Inéopole (Gaillac)
Obs. 1.19.3	AG Présentation du bilan + élections	Temps formel	Rendre compte aux sociétaires, voter les résolutions, élire les administrateurs	Sociétaires	Inéopole (Gaillac)
Obs. 1.20.1	Codir	Réunion mensuelle	Piloter la coopérative	Administrateurs	EMIP
Obs. 1.20.2	Triage	Réunion hebdomadaire	Gérer les opérations	Équipe de la coopérative	EMIP

N°	Intitulé	Type	Objectifs	Participants	Lieu
Obs. 1.21.1	Journée séminaire	Réunion stratégique	Penser la stratégie de l'entreprise	Équipe de la coopérative et administrateurs	EMIP
Obs. 1.21.2	Journée séminaire	Réunion stratégique	Penser la stratégie de l'entreprise	Équipe de la coopérative et administrateurs	EMIP
Obs. 1.21.3	Journée séminaire	Réunion stratégique	Penser la stratégie de l'entreprise	Équipe de la coopérative et administrateurs	EMIP
Obs. 1.21.4	Journée séminaire	Réunion stratégique	Penser la stratégie de l'entreprise	Équipe de la coopérative et administrateurs	EMIP
Obs. 1.22	Entretien avec des administrateurs			Administrateurs	EMIP
Obs. 1.23	Présentation doctorant				EMIP
Obs. 1.24.1	Atelier Maîtrise de l'énergie	Atelier participatif	Initier à la maîtrise de l'énergie	Sociétaires	EMIP
Obs. 1.24.2	Produire pour EMIP			Sociétaire	EMIP
Obs. 1.25	Gouvernance	Réunion mensuelle	Définir et redéfinir les rôles et les règles	Équipe de la coopérative	EMIP

7.11. ANNEXE 6 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA PHASE 2

Caractéristiques sociales					Profils de membres			
Genre	Âge	Région	Niveau de diplôme	Profession	Sociétaire	Consommateur	Administrateur	Opérationnel
F	38	Midi-Pyrénées	Bac +5 (ingénieur)	Ingénieur concepteur	X	X		
H	68	Midi-Pyrénées	Bac +5 (ingénieur)	Ingénieur transport	X	X		
H	33	Midi-Pyrénées	Bac +5	Commercial	X	X		
H	30	Midi-Pyrénées	Bac +5	Développement culturel		X		
F	23	IDF	Bac +5	Stagiaire				X
H	40	Midi-Pyrénées	Bac +5	Commercial				X
H	34	Midi-Pyrénées	Bac +8	Docteur en sciences physiques	X	X		
F	68	Midi-Pyrénées	Bac +2	Responsable maison de retraite	X	X		
H	40	Midi-Pyrénées	Bac +5 (ingénieur)	Ingénieur	X	X		
H	42	Midi-Pyrénées	Bac +5	Ingénieur Energie	X	X		X
H	68	Midi-Pyrénées	Bac +5	Ingénieur EnR (retraité)			X	
H	34	IDF	Bac +8	Docteur en sciences physiques				X
F	62	Midi-Pyrénées	Bac +2	Institutrice (retraîtée)		X		
F	61	Midi-Pyrénées	Bac +3	Aide à domicile	X	X		
H	53	Midi-Pyrénées	Bac +5	Facilitateur	X	X	X	

7.12. ANNEXE 7 : TABLEAU-SYNTHESE DES SESSIONS D'OBSERVATION D'ENERCOOP NATIONALE

N°	Type	Lieu
Obs. 2.1	Triage Cercle Energie	POLEN
Obs. 2.2	Cercle Client	Pole Client
Obs. 2.3	Pôle Coopération	Pole coopération
Obs. 2.4	Intercommunication POLEN et Pôle Communication	POLEN – Communication
Obs. 2.5	Réunion Délégation du personnel	EN
Obs. 2.6	Réunion Gestion	POLEN
Obs. 2.7	Réunion Cockpit de la branche Approvisionnement	POLEN
Obs. 2.8.1	Introduction Séminaire Stratégie	POLEN
Obs. 2.8.2	Suite et fin Séminaire	POLEN
Obs. 2.9	Présentation POLEN (pour site web)	POLEN
Obs. 2.10	Présentation Pôle communication et Pôle client (pour site web)	Communication et Client
Obs. 2.11	Chantier Chaîne Métier	Réseau
Obs. 2.12	Commission Appro	POLEN Branche Approvisionnement Réseau
Obs. 2.13	Réunion Pole (Albane, Komi, Rachel)	POLEN
Obs. 2.14	Pôle Juridique	POLEN

7.13. ANNEXE 8 : TABLEAU-SYNTHESE DES ENTRETIENS DE LA SESSION D'OBSERVATION D'ENERCOOP NATIONALE

Genre	Âge	Niveau de diplôme	Profession	Pôle	Sociétaire	Consommateur	Administrateur	Opérationnel
H	-	Bac +5	Ingénieur ENR	Energie				X
H	28	Bac +5	Ingénieur ENR	Energie	X			X
H	38	Bac + 8	Commercial	Gestion				X
H			Ingénieur	Energie	X			X
F	43	Bac +5	Gestionnaire	Energie				X
F		Bac +5	Chargé vie coopérative	Coopération				X
H		Bac +5	Ingénieur	Energie				X
H			Commercial	Commercial				X
F	28	Bac +5	Chargé de communication	Communication et marketing				X
H	28	?	Commercial	Commercial				X
H		Bac +8	Ingénieur	Energie				X
F	29	Bac +8	Chargé de communication	Communication et marketing				X
H	52	Bac +5	Ingénieur	Energie				X
F		Bac +5	Webdesigner	Extérieur				
H	44	Bac +2	Informaticien	Numérique				X
H	57	Bac +3	Chargé de gestion	Facturation				X
H	34	Bac +8	Ingénieur	Coordination				X
F	30	Bac + 5	Ingénieur	Energie				X
H	59	Bac +8	Ingénieur	Fondateur	X	X	X	X
H	40	Bac + 5	Coordinateur (fondateur)	Coordination	X	X	X	X

7.14. ANNEXE 9 : EXTRAIT DU PROGRAMME DE L'AG DE 2018 D'ENERCOOP MIDI-PYRÉNÉES

- 9h30 → 10h00 : **Accueil**
- 10h00 → 11h30 : **Ateliers et échanges**
Thèmes des différents ateliers en cours de définition : vous êtes sociétaire et souhaitez participer au choix des thèmes ? Rendez-vous sur l'AG virtuelle permanente !
- 11h45 → 12h15 : **Visite du parc solaire avec questions/réponses**
- 12h30 → 13h00 : **Inauguration officielle du 1er parc solaire de la coopérative !**
Sous le Haut Patronage de M. Nicolas Hulot, Ministre d'État, Ministre de la Transition Écologique et Solidaire, en présence de M. Bernard Pensivy (Maire d'Auterive), Mme Agnès Langevine (vice-présidente de la région Occitanie, en charge de la Transition écologique et énergétique, de la biodiversité, de l'économie circulaire et des déchets), M. Rémi Roux (Président de l'Union Régionale des Scop), M. Gérard Madon (Président du Conseil d'administration d'Enercoop Midi-Pyrénées)
- 13h15 → 14h30 : **Repas partagé**
- 14h45 → 17h00 : **Assemblée Générale annuelle**
- 17h30 : **Apérowatt de clôture**

LISTE DES ENCADRÉS

Encadré 1 : Présentation du questionnaire d'enquête RESO2020.....	106
Encadré 2 : La réforme des TRV pour améliorer les conditions de marché (loi NOME)	126
Encadré 3 : Présentation du classement Greenpeace	129
Encadré 4 : Quelques étapes essentielles dans la création d'une coopérative énergétique.....	372

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Coût global actualisé de l'électricité produite à partir de larges projets de production d'électricité bas carbone, 2010-2020 (En \$ US par kWh)	29
Graphique 2 : Évolution de la part mondiale de la génération d'électricité par source	34
Graphique 3 : Évolution du parc électrique installé par filière entre 2007 et 2019.....	118
Graphique 4 : Lieu de découverte d'Enercoop selon les enquêtes EMIP2018 et RESO2020	258
Graphique 5 : Pourquoi avoir rejoint EMIP (en points, en pondération) (Enquête EMIP2018).....	260
Graphique 6 : Quelle motivation à devenir sociétaire ? (en points, en pondération) (Enquête EMIP, 2018)	288

LISTE DES IMAGES

Image 1 : Affiche publicitaire d'Enercoop réalisée en 2017	224
Image 2 : Affiche publicitaire d'Enercoop réalisée en 2017	360

LISTE DES SCHÉMAS

Schéma 1 : La chaîne énergétique libéralisée de l'électricité	115
Schéma 2 : Structure libéralisée des différentes activités du marché de l'électricité	116
Schéma 3 : Fresque de création d'Enercoop	165
Schéma 4 : Représentation des pôles d'EN (Glassfrog , Octobre 2019) à partir du Pôle Energie	187
Schéma 5 : L'engagement militant dans une perspective interactionniste.....	242
Schéma 6 : L'intelligence énergétique comme une construction sociotechnique	267
Schéma 7 : Représentation des différents cercles d'EMIP	379
Schéma 8 : Présentation des 4 modalités de décision en coopérative holacratique	420
Schéma 9 : La réunion en Décision par consentement	425

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Principales caractéristiques des familles de ressources fossiles	25
Tableau 2 : Principales capacités mondiales installées d'EnR par sources en 2011 et 2020 (en MW)	27
Tableau 3 : Synthèse de l'évolution des systèmes énergétiques à partir de l'analyse énergéto-centrée des sociétés humaines depuis le XIX ^e siècle	35
Tableau 4 : Synthèse de la méthode de recueil de données élaborée	56
Tableau 5 : Déroulement chronologique de l'immersion socio-anthropologique dans les coopératives militantes pour les EnR.....	58
Tableau 6 : L'entretien exploratoire pour se familiariser avec l'univers social d'Enercoop	64
Tableau 7 : Multiplicité et forme d'intégration statutaire (ou juridique) chez Enercoop	69
Tableau 8 : Principales institutions et bases de données statistiques mobilisées dans la thèse.....	72
Tableau 9 : Caractériser les enquêtés, leur profil militant et leur lien avec Enercoop	77
Tableau 10 : Appréhender les pratiques socioénergétiques.....	79
Tableau 11 : Comprendre l'engagement et identifier le fonctionnement des coopératives.....	81
Tableau 12 : Comprendre le sociétariat, les différentes formes d'engagement et le fonctionnement de la coopérative.....	83
Tableau 13 : Caractériser le sociétariat, l'engagement militant et le profil sociologique des enquêtés.....	91
Tableau 14 : Classer les motifs pour rejoindre EMIP et acheter une part sociale	92
Tableau 15 : Caractériser le sociétariat, l'engagement militant et le profil sociologique des enquêtés.....	93
Tableau 16 : L'entretien « pause-café ».....	102
Tableau 17 : L'entretien « pause-repas ».....	102
Tableau 18 : Puissances installées des principaux producteurs d'électricité (MW et %)	121
Tableau 19 : Évolution de la répartition des sites (en milliers) par offre entre 2013 et 2019	131
Tableau 20 : Synthèse des trois scénarios énergétiques proposés par Illich dans « Crise de l'énergie » (Illich, 1973).....	151
Tableau 21 : Comparaison d'une facture moyenne entre différents fournisseurs d'électricité (juin 2021)	161
Tableau 22 : Répartition par collège des pondérations, du nombre maximum et minimum de siège au CA.....	183
Tableau 23 : Récapitulatif des observations de réunions à Enercoop Nationale	186
Tableau 24 : Les différents statuts au sein d'Enercoop	248
Tableau 25 : Répartition des enquêté-e-s suivant leur lieu de découverte d'Enercoop	258

Tableau 26 : Moment privilégié de souscription de l'abonnement Enercoop selon RESO2020	279
Tableau 27 : Comment considérez-vous votre/vos part/s sociale/s ? (Enquête EMIP, 2018	288
Tableau 28 : Synthèse des différents espaces de la coopérative holacratique ...	380
Tableau 29 : Répartition des voix à l'AG par collège chez EMIP	414
Tableau 30 : Les différentes réunions de la coopérative holacratique	419

LA THÈSE EN QUELQUES MOTS

Face à la quasi-inertie des États et des entreprises capitalistes classiques qui bloquent la sortie des énergies non renouvelables (fossiles et fissiles), des collectifs issus des sociétés civiles promeuvent des pratiques économiques pour lutter contre les problématiques écologico-climatiques. Dans une approche socioéconomique, ce travail explore un de ces collectifs : il s'agit du fournisseur coopératif d'électricité renouvelable Enercoop, un réseau hexagonal de Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif visant deux objectifs *a priori* contradictoires : fournir de l'électricité en circuit court et inciter à baisser la consommation d'énergie. S'inscrivant dans le cadre analytique de la Nouvelle Économie Sociale fondée dans la tension active entre le projet politique (*instituant*) et la gestion économique (*institué*), la thèse explore Enercoop pour analyser cette tension active. Elle étudie comment Enercoop résiste à l'altération provenant des logiques étatiques ou des visées lucratives.

Mots clés : Coopératives d'énergie renouvelable, Nouvelle Économie Sociale, Systèmes délibératifs (holocratie), Intelligence collective, Pratiques socioénergétiques, Savoir d'achat

THE THESIS IN A FEW WORDS

Faced with the quasi-inertia of States and classical capitalist companies that block the exit of non-renewable energies (fossil and fissile), collectives from civil societies promote economic practices to fight against ecological and climatic problems. In a socio-economic approach, this work explores one of these collectives: the cooperative supplier of renewable electricity Enercoop, a French network of Sociétés Coopératives d'Intérêt Collectif aiming at two a priori contradictory objectives: to supply electricity in a short circuit and to encourage lower energy consumption. The thesis explores Enercoop within the analytical framework of the New Social Economy, which is based on the active tension between the political project (instituting) and the economic management (instituted). It studies how Enercoop resists the alteration coming from state logics or profit-making aims.

Key words : Renewable energy cooperatives, New Social Economy, Collective intelligence, socioenergetic practices, knowledge of purchase